

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Diplomatie, information et publication. Les stratégies des
ambassades de la Restauration portugais en France (1641-1649)

Ecole doctorale n°286

ECOLE DOCTORALE DE L'EHESS

Spécialité HISTOIRE ET CIVILISATIONS

**Soutenue par Daniel PIMENTA
OLIVEIRA DE CARVALHO
le 30 novembre 2018**

Dirigée par **Jean-Frédéric
SCHAUB**

COMPOSITION DU JURY :

M. CARDIM Pedro
Université nouvelle de Lisbonne,
Rapporteur

Mme. SOARES DA CUNHA Mafalda
Université d'Évora, Rapporteur

M. CARDIM Pedro
Université nouvelle de Lisbonne, Membre
du jury

M. CHARTIER Roger
EHESS, Membre du jury

Mme. MENDES DOS SANTOS Ilda
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle,
Membre du jury

Mme. SOARES DA CUNHA, Mafalda
Université d'Évora, Membre du jury

M. SCHAUB Jean-Frédéric
EHESS, Membre du jury

Pour Mariana.

REMERCIEMENTS

En arrivant à la conclusion d'un assez long périple d'études, il sera très difficile de mentionner ici tous ceux qui ont contribué, de différentes manières, à mon travail de recherche et d'élaboration de cette thèse. Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Jean-Frédéric Schaub, pour sa patience, sa générosité et son intelligence, sur lesquelles j'ai pu compter depuis nos premiers échanges sur mon projet de recherche, jusqu'aux derniers jours de rédaction et de finition de ce volume. Sa conduite en tant que professeur, sa culture historique et son regard sur le travail de l'historien m'ont été toujours très stimulants, et continueront de m'inspirer.

Je remercie avec joie, ensuite, les professeurs qui ont accepté gentiment de participer à ma soutenance. L'attention, la disponibilité et les conseils avisés de Pedro Cardim ont été fondamentaux depuis les premières reformulations de mon projet de recherche. Les encouragements, les conversations enrichissantes et la sympathie d'Ilda Mendes dos Santos m'ont beaucoup aidé, y compris dans des moments particulièrement nébuleux. Dans deux occasions à Évora, j'ai eu aussi la chance d'écouter les questions et suggestions en même temps pointues et bienveillantes de Mafalda Soares da Cunha. Je suis également très honoré de la présence dans le jury de Roger Chartier, dont j'ai pu suivre des cours fascinants au Collège de France, et qui a présidé une journée d'études que j'ai pu organiser aux débuts de mon parcours de doctorant à l'EHESS.

Tout au long du doctorat, j'ai eu encore l'opportunité de connaître d'autres excellents professeurs et chercheurs qui m'ont accordé de leur temps pour discuter mes textes, pour m'écouter et me suggérer des interrogations, des hypothèses, des lectures et des corrections grâce auxquelles j'ai beaucoup appris. La liste est longue, et sans doute incomplète : Stéphane Haffemayer, Alain Hugon, Fernando Bouza, André Belo, Guida Marques, Carmen Espejo, Mario Infelise, Evergton Sales Souza, Diogo Ramada Curto, Paloma Bravo, Carlos Alberto de Moura Ribeiro Zeron, José Vicente Serrão, Jean Hébrard, Xavier Gil Pujol, Maria Fernanda Bicalho, Antonio Castillo Gomez, Tamar Herzog, Joad Raymond. Parmi ces professeurs, j'adresse un remerciement tout particulier et affectueux à Carlos Ziller Camenietzki, mon ancien professeur à l'UFRJ et grand ami, qui m'a fait comprendre l'importance et la nécessité de l'étude de l'Histoire, et qui a continué depuis l'autre côté de l'Atlantique à me faire l'honneur de lire et de commenter mes travaux, avec sa clairvoyance invétérée.

Je dois beaucoup aux institutions d'enseignement et de recherche qui m'ont appuyé, et qui ont rendu possibles les bonnes conditions de travail dans lesquelles j'ai réalisé ce doctorat : à l'EHESS d'abord, et au Centre de Recherche sur le Brésil Contemporain ; à l'École française de Rome ; à la Casa de Velázquez ; au CHAM – *Centro de Humanidades* de l'Université nouvelle de Lisbonne ; et au *Programa de Pós-Graduação em História* de l'UFBA. Je remercie encore, et surtout, au CNPq-Brésil, qui a financé mes recherches, et je ne peux pas oublier la disponibilité et la compréhension de ses équipes à Brasília.

Je suis très reconnaissant aussi à l'attention et aux conseils du personnel des archives et bibliothèques que j'ai pu consulter tout au long de ces années de travail, particulièrement à celui des différents sites de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque Mazarine et de la Bibliothèque de l'Institut de France à Paris ; des Archives du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve, de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine à Toulouse et de la Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence ; de la *Biblioteca Nacional de Portugal*, de la *Biblioteca da Ajuda* et de la *Biblioteca Pública de Évora* au Portugal ; de la *Biblioteca Nacional de España*, de l'*Archivo General de Simancas* et de l'*Archivo Histórico Nacional* en Espagne ; et de l'*Archivo Segreto Vaticano*, de la *Biblioteca Apostolica Vaticana* et de la *Biblioteca Casanatense* à Rome. C'est grâce à leur travail persévérant, également, que j'ai pu vivre les journées les plus passionnantes de cette étape de ma formation académique.

D'autre part, mon itinéraire de doctorant a été marqué aussi par la contribution des amis étudiants que j'ai pu rencontrer et retrouver pendant cette période en France. Je remercie d'abord Daniel Magalhães Porto Saraiva, véritable compagnon de route, et nos dialogues toujours enrichissants et chaleureux, ainsi que Gustavo de Almeida Kelly, Camila Corrêa e Silva de Freitas, João Pedro Gomes, Vinícius Dantas, Michi Nakashima, Géraldine Méret, Cecilia Tarruell, Bruno Boto Martins Leite, Érica Lôpo de Araújo, Alexandre Luís Moreli Rocha, Marcello José Gomes Loureiro, Ivete Machado Pereira, Sébastien Malaprade, Camila Loureiro Dias, Joana Fraga et Fabien Montcher. À des différents moments du parcours, j'ai pu compter sur leur camaraderie, leurs connaissances et leur enthousiasme pour l'histoire moderne.

Durant cette vie d'étudiant étranger, j'ai eu également le plaisir d'autres belles rencontres, qui m'ont aidé maintes fois à me détendre dans un quotidien parfois très chargé de travail entre les bibliothèques, les archives, et la maison. Je me rappelle souvent de toutes ces amitiés vécues à la Cité internationale universitaire de Paris et à la Maison du Brésil, à l'École française de Rome, dans mes séjours de recherche au Portugal et en Espagne, et dans les dernières années passées au XX^e arrondissement parisien. Je remercie chaleureusement

Marc Prochasson, Marie Nicolas, Tony Hernández et Maria Antonia García Moreno, pour leur amitié, leur accueil et hospitalité inestimables. Aux amis du Brésil, j'adresse également une pensée spéciale : je les remercie pour les visites revigorantes, pour les conversations intercontinentales, et surtout pour leur compréhension et leur soutien même pendant de longues périodes de silence de ma part.

Je voudrais finalement évoquer ma gratitude à ma famille, mes parents, mes sœurs, et à ma belle-famille également, pour leur soutien affectueux, bienveillant et indéfectible, pour les efforts et sacrifices qu'ils ont faits durant toutes ces années pour moi et pour mon épouse. À Mariana, je dédie cette thèse, qui serait irréalisable sans son appui constant, sans sa confiance insensée, sans son amour, enfin. Je ne peux pas exprimer ici tout le bonheur que j'ai de partager ma vie avec elle, et désormais avec notre petit Gilberto, qui arrive bientôt.

RÉSUMÉ

Diplomatie, information et publication. Les stratégies des ambassades de la Restauration portugaise en France (1641-1649)

La présente thèse étudie les rapports entre les activités diplomatiques et la publication de livres, périodiques et pamphlets au milieu du XVII^e siècle, dans le contexte des premiers développements de la diplomatie de Restauration portugaise en France. Il s'agit d'examiner en détail les objectifs, le champ d'action et les initiatives des représentants du nouveau monarque intervenant dans la circulation de l'information politique et dans le monde des livres et des imprimeries, avec une attention exclusive portée à la conjoncture de la première mission envoyée à Paris en 1641, et à quelques aspects de l'action des ambassades suivantes, jusqu'au retour à Lisbonne de la délégation du marquis de Niza en 1649.

Il sera possible d'abord de discerner une série de circonstances et de publications antérieures à l'arrivée des envoyés portugais, et puis d'observer les fréquentations et contacts qu'ils établissent en France, ainsi que toute sorte d'occupations quotidiennes liées à la diffusion d'informations, à l'écriture et à la circulation de pièces manuscrites et imprimées. Cette échelle temporelle plus fine permettra en outre d'enquêter sur des pratiques littéraires, rhétoriques et informationnelles qui composaient le paysage éditorial qu'ont trouvé en France les agents de Jean IV. Toutes ces recherches contribuent à une lecture minutieuse des éléments discursifs et matériels présents dans les publications que l'ambassade portugaise produit, ou qu'elle espérait fomentier, afin de reconstituer au plus proche les intentions de leurs rédacteurs et éditeurs, voire les réflexions et réactions plus immédiates que ces publications pouvaient susciter chez les lecteurs et dans une partie substantielle de la société française.

Mots-clés : Diplomatie ; information politique ; publication ; culture de l'imprimé ; Restauration portugaise ; France ; XVII^e siècle

ABSTRACT

Diplomacy, information and publication. The strategies of Portuguese Restoration embassies in France (1641-1649)

This thesis studies the relationships between diplomatic activities and the publication of books, journals, and pamphlets in the mid-17th century in the context of the initial development of Portuguese Restoration diplomacy in France. It is about examining in detail the goals, field of action, and initiatives of the new monarch's representatives who intervene in the circulation of political information and in the world of books and typography workshops, giving exclusive attention to the circumstance of the first mission sent to Paris in 1641 and to some aspects of actions of the following embassies, until the return to Lisbon of the Marquis of Niza's delegation in 1649.

It will be possible, firstly, to distinguish a series of circumstances and publications prior to the arrival of the Portuguese envoys and then observe visits and contacts that they establish in France, as well as all kind of daily occupations linked to the diffusion of information, writing, and the circulation of hand-written and printed pieces. This narrower time scale will allow, in addition, investigations on the literary, rhetorical, and informational practices that were part of the editorial landscape found in France by John IV's agents. All these studies contribute to a meticulous reading of discursive and material elements present in the publications that the embassy produced, or had hoped to incentivize, with the goal of reconstituting as much as possible the intentions of its writers and editors, or even the most immediate reflections and reactions that these publications could arouse in readers and in a substantial part of French society.

Key words: Diplomacy; political information; publication; printed culture; Portuguese Restoration; France; 17th century

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| AGS : | Archivo General de Simancas |
| AHN : | Archivo Histórico Nacional, Madrid |
| AMAE : | Archives du Ministère des Affaires Étrangères, La Courneuve |
| AN : | Archives Nationales, Paris |
| ANTT : | Arquivo Nacional da Torre do Tombo, Lisbonne |
| BA : | Biblioteca da Ajuda, Lisbonne |
| BIF : | Bibliothèque de l'Institut de France |
| BIS : | Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne |
| BNF : | Bibliothèque Nationale de France |
| BNP : | Biblioteca Nacional de Portugal |
| BPE : | Biblioteca Pública de Évora |

TABLE DE MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 12 |
| CHAPITRE I – LES NOUVELLES DU PORTUGAL. PUBLICATIONS ET RÉPERCUSSIONS DE L’EXPÉDITION DIPLOMATIQUE EN CATALOGNE | 33 |
| 1. LA PERSPECTIVE DE L’ALLIANCE FRANÇAISE, AVANT L’INSURRECTION | 33 |
| 1. 1. LA GUERRE FRANCO-ESPAGNOLE DANS LES LIVRES, ET L’ACCUSATION DES DESSEINS DE LA FRANCE DE RICHELIEU | 34 |
| 1. 2. LES INDICES DE L’INCITATION FRANÇAISE | 39 |
| 2. « <i>VENDO QUANTO NOS OUTROS REYNOS FOI ESTIMADA A FELICIDADE QUE O NOSSO ALCANÇOU</i> » : LA <i>RELAÇAM</i> ET LA MISSION D’INÁCIO MASCARENHAS | 49 |
| 2. 1. LE DÉBARQUEMENT DE LA BONNE NOUVELLE. LES EXPLOITS DU PÈRE MASCARENHAS DE BARCELONE À GÈNES | 50 |
| 2. 2. LA CONCLUSION DE LA <i>RELAÇAM</i> . INFORMATION, RECRUTEMENT, ET USAGE DE L’IMPRIMÉ EN CATALOGNE | 57 |
| 3. LES ÉCHOS DE LA MISSION D’INÁCIO MASCARENHAS EN FRANCE | 67 |
| 3. 1. LA LETTRE DE CRÉANCE DEVIENT MANIFESTE | 68 |
| 3. 2. UNE PUBLICATION MANUSCRITE SUR LE PASSAGE DE MASCARENHAS EN FRANCE | 79 |
| CHAPITRE II – À L’ARRIVÉE DES AMBASSADEURS. LES CONTACTS DE LA DÉLÉGATION, ET LA DIFFUSION DES RÉCITS DU COUP D’ÉTAT PORTUGAIS | 93 |
| 1. LE PORTUGAL PUBLIÉ EN PROVINCE. L’APPROCHE DES PLUMES ET L’USAGE DES IMPRIMÉS | 97 |
| 1. 1. UN MANIFESTE PORTUGAIS IMPRIMÉ À POITIERS. LES ALÉAS D’UNE TRADUCTION, ET DE LA RENCONTRE D’UN NOUVEAU PUBLIC | 103 |
| 2. DES RÉCITS PARISIENS DU CHANGEMENT PORTUGAIS | 111 |
| 2. 1. LA NOBLESSE AUX MANŒUVRES, ET LA TYRANNIE EXCLUE DU RÉCIT DE LA <i>GAZETTE</i> | 112 |
| 2. 2. UNE RELATION MANUSCRITE À SUCCÈS | 119 |
| 3. LE TRAVAIL DIPLOMATIQUE À PARIS, SELON LA CORRESPONDANCE DE CRISTÓVÃO SOARES DE ABREU | 129 |

| | |
|---|------------|
| 3. 1. LES MÉDIATIONS ET L'ASSISTANCE DE GASPAR FERNANDES DE LION | 132 |
| 3. 2. DE L'INSTRUCTION ROYALE AU MÉMOIRE DIPLOMATIQUE. LES ENJEUX DE L'ÉCRITURE AUX PRÉMICES DES NÉGOCIATIONS | 137 |
| CHAPITRE III – LES SERVICES DU PÈRE FRANCISCO DE MACEDO | 143 |
| 1. POÉSIE ET INSCRIPTIONS IMPRIMÉES : LE PORTUGAL ET L'ÉLOGE DE LA FRANCE DE LOUIS XIII ET RICHELIEU | 145 |
| 2. UNE NOUVELLE ÉDITION POUR UN ANCIEN TRAITÉ BRAGANCISTE. L'ARSENAL ARGUMENTATIF ET LE RACCOURCI HISTORIQUE | 152 |
| 2. 1. UNE MISE À JOUR HISTORIQUE, JURIDIQUE ET PROPHÉTIQUE, EN SEPT COROLLAIRES | 158 |
| 2. 2. LES ANTÉCÉDENTS ANTONIENS DE LA CONTESTATION DE LA POSSESSION DU PORTUGAL PAR LES HABSBOURG | 172 |
| 3. L'ÉLOQUENCE EN LETTRES D'IMPRIMERIE, POUR CÉLÉBRER LA RENCONTRE FRANCO-PORTUGAISE | 187 |
| 3. 1. LES LYS ET LES ROSES : SYMBOLISMES, INFORMATIONS ET INSINUATIONS D'UN DISCOURS PANÉGYRIQUE | 189 |
| 3. 2. LES NOUVEAUX EXPLOITS DU CAVALIER MACEDO SUR LE CHEMIN DE ROME | 203 |
| CHAPITRE IV – LA NÉGOCIATION DE L'AMBASSADE DE 1641, AFFAIRES D'ÉCRITURE ET DE PUBLICITÉ | 209 |
| 1. « PLUS CAPABLE DE L'ASSISTER PAR EFFECTS QUE PAR PAROLLES » : LA FABRICATION D'UN TRAITÉ FRANCO-PORTUGAIS | 217 |
| 2. DE L'ENGAGEMENT FRANÇAIS AU MIROIR NÉERLANDAIS, AU GRÉ DES OPINIONS POLITIQUES | 235 |
| 3. LE <i>TRACTÉ DE CONFEDERATION & ALLIANCE</i> , NOTABLE ABSENT | 244 |
| CHAPITRE V – L'INFORMATION, LA NOUVELLE ET LES LIVRES. LES AMBASSADES DE VASCO LUÍS DA GAMA, DE 1642 À 1649 | 259 |
| 1. AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS | 259 |
| 2. CORRESPONDANCES, INFORMATIONS ET NOUVELLES | 269 |
| 2. 1. « <i>DESTE REYNO PODEIS AFFIRMAR</i> » : LES LETTRES DU ROI ET LES NOUVELLES DU FRONT | 272 |
| 2. 2. LA CORRESPONDANCE ENTRE LES AGENTS DU PORTUGAL. L'AMBASSADE À PARIS ET LA PUBLICATION DES NOUVELLES EN FRANCE ET EN EUROPE | 293 |

| | |
|--|------------|
| 2. 3. « FAZER POR NAS GAZETTAS ORDINARIAS » : SUCCÈS ET REVERS DU PORTUGAL DANS LA <i>GAZETTE</i> DE RENAUDOT | 305 |
| 3. MANIFESTES, TRAITÉS, HISTOIRES. LA DIPLOMATIE DES LIVRES | 317 |
| CONCLUSION | 340 |
| SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE | 350 |
| 1. FONDS MANUSCRITS | 350 |
| 2. SOURCES IMPRIMÉES | 352 |
| 3. BIBLIOGRAPHIE | 372 |

INTRODUCTION

10 mars 1641. Gaspar de Guzmán, comte-duc d'Olivares, premier ministre de Philippe IV d'Espagne, dans une lettre envoyée à Miguel de Salamanca, secrétaire d'État et de Guerre à Bruxelles, exprime en ces termes sa vision de l'avenir de l'insurrection qui, presque trois mois plus tôt, a renversé le gouvernement hispanique, et acclamé le duc Jean de Bragance comme le nouveau roi au Portugal :

Lo de Portugal no correra otro riesgo que el huirse el Tirano y en esta opinion estan todos los que tienen noticia de alla, y no parece que seria gran perdida antes bien ganancia grande, y la locura y ceguera desta bestia nos havia venido para la entera quietud de aquel Rey^o de presente, y para adelante¹.

Jointe à cette lettre, Olivares dépêche la copie d'une autre qu'il a écrite le même jour, adressée initialement au marquis Virgilio Malvezzi, historien bolognais au service de la couronne espagnole et son ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Dans ce document, Salamanca pouvait trouver davantage de précisions justifiant un tel optimisme concernant la reconquête du royaume portugais. D'après la description du comte-duc, il s'agit d'une affaire qui devrait se résoudre avec « *facilidad mas que grande* », soit en vertu de la supériorité militaire de l'Espagne ou de la fuite récente de certains nobles « *de primera linea empleados y favorecidos del Tirano* », soit encore grâce à l'incapacité des cinq dirigeants supposés du mouvement portugais, dont il dresse un portrait mordant. Le Tyran lui-même, le duc de Bragance, est un « *tonto y borracho y absolutamente sin ningun genero de discurso* » ; le marquis de Ferreira, un autre imbécile qui « *no sabe donde cae Valladolid* » ; le comte de Vimioso, un homme sans intelligence ni jugement, provenant d'une famille de traîtres ; le gentilhomme Antão de Almada qu'Olivares ne connaissait pas, mais on lui a dit qu'il est « *totalmente ignorante* » ; l'archevêque de Lisbonne, finalement, est un autre fils de traître, un théologien médiocre, inepte et ambitieux. De surcroît, les nouvelles apportées à Madrid par les seigneurs portugais déserteurs rendaient compte du maintien de l'obéissance des places d'Afrique et des Açores à Philippe IV, et que selon toute vraisemblance les vice-rois du Brésil et de l'Inde feraient le même. Ainsi, Malvezzi et Salamanca devaient comprendre, à la lecture

¹ AHN, *Estado*, lib. 955, s.n.

de cette lettre, que « *la justícia desta rebelion* » était proche, et que l'échec de son expansion en outremer était certain².

John H. Elliott, qui mentionne la première lettre et transcrit la deuxième dans sa publication des *Memoriales y cartas del conde duque de Olivares*³, se demande s'il croit à ce qu'il écrit, vu que sa fanfaronnade et son sarcasme ne semblent pas convaincants, et affirme que l'on n'arrive pas à savoir « s'il essaye d'encourager les autres ou lui-même ». S'empêchait-il lui-même de voir la vérité ? Les considérations d'Elliott vont jusqu'à douter de la santé mentale du ministre : d'autres observateurs du temps et des historiens postérieurs avaient remarqué ses variations d'humeur et son instabilité psychologique, dont il conclut qu'il pourrait présenter déjà à cette époque les premiers signes « des troubles qui le mèneront à la folie finale », causés par le développement de la révolte en Catalogne combiné à la nouvelle du coup d'État du 1^{er} décembre 1640 au Portugal. Dans cet enchaînement, le coup fatal lui aurait été asséné quelques mois plus tard par la découverte d'une nouvelle conspiration en Andalousie, ralliée par le duc de Medina Sidonia Gaspar Alonso Pérez de Guzmán, son parent, ce sur quoi l'ambassadeur anglais en Espagne envoie une missive à Londres en septembre 1641, en rendant compte de l'« extraordinaire tristesse » dans laquelle Olivares se trouvait depuis deux mois⁴.

Il n'est pas illégitime que l'historien s'intéresse au tempérament ou à l'état psychologique d'un personnage historique qu'il fréquente quotidiennement dans ses propres recherches⁵, et il ne s'agit pas ici de vouloir réfuter les fondements de ce diagnostic transmis par la tradition historiographique⁶. Il est néanmoins plus intéressant de noter qu'au-delà de fournir des indices d'un optimisme insensé ou d'une dépression profonde du ministre, ces commentaires sélectionnés par Elliott intègrent à chaque fois des démarches et des enjeux plus larges de communication politique et diplomatique concernant l'impact des soulèvements ibériques à la cour madrilène. Or, c'est encore l'historien anglais qui cite une lettre antérieure,

² *Ibid.*, s.n.

³ John H. Elliott et José Fernando de la Peña (éd.), *Memoriales y cartas del conde duque de Olivares*, t. II, Madrid, Alfaguara, 1981, p. 193-204.

⁴ *Ibid.*, p. 195.

⁵ Des années plus tard, Elliott publie, sous la forme d'une biographie d'Olivares, l'un des ouvrages les plus riches sur l'histoire politique espagnole de la première moitié du XVII^e siècle. Il y revient alors de façon plus complète sur la réception à Madrid de la nouvelle du soulèvement portugais, et sur la réaction du comte-duc et d'autres membres du gouvernement de Philippe IV. Les déclarations du comte-duc apparaissent inscrites cette fois-ci dans un spectre plus large de témoignages de l'incompréhension de l'élite castillane à l'égard de la gravité des événements, mais on y trouve encore des commentaires sur le comportement déséquilibré et artificiel du premier ministre : John H. Elliott, *The Count-Duke of Olivares. The Statesman in an Age of Decline*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1986, p. 596-610.

⁶ Cf. Gregorio Marañón, *El conde-duque de Olivares (La pasión de mandar)*, Madrid, Espasa-Calpe, 1936 ; John H. Elliott, « El Olivares de Marañón », *Arbor. Ciencia, Pensamiento y Cultura*, vol. 189, n° 759, 2013. Disponible sur <http://arbor.revistas.csic.es/index.php/arbor/article/view/1548/1570>. Consulté le 13/07/2018.

du 27 janvier 1641, dans laquelle Antonio Carnero, secrétaire particulier et homme de confiance d'Olivares, s'adresse à Pierre Roose, chef-président du Conseil Privé à Bruxelles, et évoque déjà les épisodes récents avec un optimisme similaire, en indiquant en même temps des raisons de faire attention à la répercussion de l'affaire portugaise sur le plan international :

*Acá se nos aumentan los cuidados por instantes, pues a la sublevación de Cataluña ha seguido la de Portugal, de tanta peor calidad, si bien la primera debe de estar a estas horas superada, con que volveremos las caras a poniente, pues lo que mira a levante se puede dar por acabado. Y aunque el caso como tan nuevo causará mucho terror fuera, no hay que tener cuidado porque sin duda castigará el rey aquel traidor y sus secuaces, si bien en el ínterin hará este suceso gran ruido en el mundo*⁷.

Toujours très impliqué dans la construction et dans l'exécution de la politique militaire et diplomatique de la couronne hispanique⁸, Carnero avait raison de soulever la question, et d'estimer que, même s'il ne fallait pas douter que le roi parviendrait à subjuguier avec vigueur et rapidité les séditions catalane et portugaise, il faudrait en revanche s'attacher à combattre contre la propagation d'informations plus alarmantes sur la capacité de la monarchie à restaurer son autorité à Lisbonne. Au cours des décennies précédentes, marquées par l'expansion des conflits de la guerre des Trente Ans⁹, la publication de livres et de pamphlets sur les événements de l'actualité s'est affirmée comme un aspect important pour la conduite politique et diplomatique de ces mêmes conflits¹⁰. La période est d'ailleurs marquée aussi par la multiplication des feuilles de nouvelles imprimées régulièrement à travers le continent

⁷ John H. Elliott et José Fernando de la Peña (éd.), *Memoriales y cartas, op. cit.*, p. 194.

⁸ John H. Elliott, *Richelieu and Olivares*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 (1984), p. 54 ; John H. Elliott, *The Count-Duke of Olivares, op. cit.*, p. 67, 285-293, 378-379, 420-421, 535-536, 559-561. À propos de Pierre Roose, voir aussi René Vermeir, « Les limites de la monarchie composée. Pierre Roose, factotum du comte-duc d'Olivares aux Pays-Bas espagnols », *Dix-septième siècle*, 240, 2008/3, p. 495-518.

⁹ Georges Pagès, *La Guerre de Trente Ans. 1618-1648*, Paris, Payot, 1972 (1939) ; Geoffrey Parker (dir.), *La guerre de Trente ans*, Paris, Aubier, 1987 (1984) ; Henri Sacchi, *La Guerre de Trente Ans*, t. I-III, Paris, Éditions l'Harmattan, 1991.

¹⁰ Cf. Geoffrey Parker (dir.), *op. cit.*, p. 104, 120-146, 167-169, 179-184, 197-203, 218, 261-262 ; Peer Schmidt, *Spanische Universalmonarchie oder "teutsche Libertet": das spanische Imperium in der Propaganda des Dreissigjährigen Krieges*, Stuttgart, Steiner, 2001, p. 51-94 ; Noel Malcolm, *Reason of State, Propaganda, and the Thirty Years' War : An Unknown Translation by Thomas Hobbes*, Oxford, Clarendon Press, 2007, p. 30-60 ; Victor L. Tapié, *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de trente ans (1616-1621)*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1934, p. 410-416 ; Elmer A. Beller, *Propaganda in Germany during the Thirty years war*, Princeton, Princeton University Press, 1940 ; Göran Rystad, *Kriegsnachrichten und Propaganda während des Dreissigjährigen Krieges: die Schlacht bei Nördlingen in den gleichzeitigen, gedruckten Kriegsberichten*, Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; Olivier Chaline, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Éditions Noesis, 2000, p. 379-464 ; Franz Bosbach, « Informations imprimées à l'intention des plénipotentiaires au congrès de la paix de Westphalie », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 457-468.

européen¹¹. En France, cette tendance se consolide avec la fondation de la *Gazette*, l'hebdomadaire imprimé à Paris par le médecin Théophraste Renaudot à partir de 1631¹².

Or, en 1641, le royaume de Louis XIII était l'ennemi le plus puissant et le plus menaçant pour la monarchie hispanique, et les lecteurs de la *Gazette* pouvaient trouver dès janvier dans ses pages la nouvelle de la rébellion portugaise. Sur le numéro daté du 12 janvier, les premières informations apparaissent dans l'extrait d'une lettre envoyée de Narbonne au tout début du mois, où l'on raconte le progrès des troupes catalanes contre l'armée espagnole. Philippe IV attendait alors l'arrivée de nouveautés de ce front-là, quand une autre encore plus grave l'aurait surpris : « C'est la revolte du Portugal, dont les habitans, de toute ancienneté tres-mal affectiõnez envers les Espagnols, ont enfin levé le masque par une revolte generale ». Le seul détail avancé semble attester le succès du mouvement, ayant les Portugais élu « pour leur Roy un cadet de la maison des Ducs de Bragance, jeune Seigneur des plus vaillans de la nation, & qui est du sang de leurs derniers Rois, qui s'est naguères sauvé de Madrid pour venir autoriser leurs suffrages & son élection par sa presence »¹³. Une semaine plus tard, quelques confirmations et particularités sont ajoutées, par la dépêche suivante du même correspondant de Narbonne :

Les Portugais ont tout à fait secoüé le joug du Roy d'Espagne ayans mesme (comme on dit) fait poignarder le Secretaire d'Estat de leur Vicereine, mutilé & noyé tous les autres Castillans qui se sont trouvez en leur puissance. Ils ont aussi depeché deux vaisseaux en Levant pour y faire souslever tous les Portugais, lesquels y commandent les meilleures places. Le sujet de leur souslevemēt est venu, entr'autres mescontentemens, de ce que le trafic des Indes estant

¹¹ Carmen Espejo, « Un marco de interpretación para el periodismo europeo en la primera edad moderna », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012, p. 103-126 ; Jayne E. E. Boys, *London's News Press and the Thirty Years War*, New York, Boydell Press, 2011 ; Andrew Pettegree, *The invention of news. How the world came to know about itself*, New Haven/Londres, Yale University Press, 2014, p. 184-229.

¹² Folke Dahl, Fanny Petitbon et Marguerite Boulet, *Les débuts de la presse française, nouveaux aperçus. Acta Bibliothecae Gotoburgensis vol. IV*, Göteborg/Paris, Wettergren & Kerber/Librairie Raymann, 1951 ; Howard M. Solomon, *Public Welfare, science, and propaganda in Seventeenth century in France. The innovations of Théophraste Renaudot*, Princeton, Princeton University Press, 1972, p. 100-122 ; Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'ancien régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 43-47, 131-172 ; Stéphane Haffemayer, *L'information dans la France du XVII^e siècle : « La Gazette » de Renaudot, de 1647 à 1663*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 13-19. Voir aussi Christian Bailly, *Théophraste Renaudot : un homme d'influence au temps de Louis XIII et de la Fronde*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1987 ; Simone Mazauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 ; Kathleen Wellman, *Making Science Social. The Conferences of Théophraste Renaudot, 1633-1642*, Norman, University of Oklahoma Press, 2003 ; Gérard Jubert (éd.), *Théophraste Renaudot (1586-1653). Père des Journalistes et Médecin des Pauvres*, Paris, CHAN/Champion, 2005.

¹³ *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cent quarante-un. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France*, Paris, Bureau d'Adresse, 1642, p. 22.

particulièrement affecté aux Portugais par le partage de la ligne qu'en a faite autrefois le Pape entre les Roys de Portugal & d'Espagne, celui cy ne l'a pas seulement permis à quelques autres, mais y a convié plusieurs peuples : ce qui diminue grandement le profit de leur negoce, auquel ceux de ce Royaume de Portugal s'adonnoyent. On dit que cette nouvelle a tellement affligé le Comte Duc, qu'il a demeure enferme plusieurs jours sans se communiquer a aucun autre qu'à ses domestiques¹⁴.

Nous découvrons, ainsi, que l'intérêt pour la réaction personnelle d'Olivares à la nouvelle de l'insurrection portugaise n'était pas anecdotique, ou réservé à un cercle restreint de politiques et de diplomates proches du pouvoir et ses correspondants. La désolation du premier ministre espagnol, mise en avant par la *Gazette* parisienne, sert d'épilogue à une démonstration brève, mais très recherchée, de la vigueur de la nouvelle secousse qui vient de frapper la monarchie Catholique. La première annonce indique déjà, à travers l'information de l'acclamation d'un prince héritier de la dynastie portugaise éteinte en 1580, que la révolte comptait avec une force politique beaucoup plus solide, par exemple, que celle des troubles de la province de l'Alentejo racontés trois années auparavant par le périodique. La publication du 19 janvier, à son tour, confirme d'abord l'impétuosité de l'exécution du coup d'État à Lisbonne, et évoque ensuite des initiatives des Portugais et des explications pour leur révolte qui font penser aux effets qu'elle pourrait avoir sur les défenses de l'Espagne, ainsi que sur son pouvoir et ses richesses provenant de l'outre-mer. Dans ce sens, l'affliction d'Olivares apparaît comme la preuve de sa reconnaissance de la gravité de la situation, une image emblématique de l'effondrement de ses ambitions hégémoniques, qui devient alors une composante d'un discours de célébration de la décadence de l'Espagne forgé par ses principaux adversaires en Europe.

Quand le comte-duc ou son secrétaire écrivent à des officiers et ambassadeurs à l'étranger, au cours des premiers mois de 1641, donnant des prévisions d'une résolution rapide pour le problème portugais, l'information principale qu'ils leur transmettent c'est justement cet optimisme, qui contrarie la vision d'un premier ministre totalement abasourdi par cette nouvelle infidélité. Ils savaient bien qu'en plus d'informer et d'encourager individuellement leurs correspondants, il s'agissait par ces missives d'influer sur la répercussion européenne de la crise à laquelle Philippe IV dans la péninsule ibérique. Dans ce cas, il s'agissait d'essayer de contrer la dissémination en Flandres et en Angleterre des discours qui dénonçaient la désorientation du gouvernement castillan. En examinant ces

¹⁴ *Ibid.*, p. 31-32.

lettres qui traversent l'Europe à une période charnière pour la configuration de la vie politique et des activités diplomatiques dans le continent, il faut prendre en compte la volonté des auteurs de peser sur la circulation et la publication de nouvelles. La même logique vaut d'ailleurs pour l'ambassadeur anglais cité par Elliott qui, quelques mois plus tard, décrit une fois encore l'enfermement et la dépression d'Olivares, ainsi que pour tous les représentants étrangers établis en Espagne qui ont dû envoyer chez eux des informations sur la commotion causée par les événements de Lisbonne. En diplomatie à cette époque, comme cette étude tentera de le montrer, le travail de renseignement se confond souvent et se mélange toujours à l'élaboration et à l'exécution de stratégies de diffusion de la version des faits la plus favorable aux objectifs désignés à une ambassade.

L'imbrication entre renseignement et propagande se révèle dans l'interaction entre les correspondances politiques et la presse périodique. Les feuilles de nouvelles manuscrites et imprimées qui prolifèrent entre les XVI^e et XVII^e siècles sont produites très souvent aux « confins génériques » de l'épistolarité, c'est-à-dire, dans l'une de ces « zones d'incertitude dans les contours de "l'épistolaire" » où il est possible de déceler « des capillarités, les possibles porosités du genre avec d'autres genres voisins »¹⁵. Ce voisinage est d'autant plus significatif qu'il résulte d'une relation avant tout génétique, à la base de ce processus « qui a permis d'inventer l'actualité » comme l'a très bien défini Johann Petitjean dans une thèse récente et inspiratrice sur l'histoire de l'information et des médias dans la Méditerranée¹⁶.

En effet, les pratiques épistolaires n'ont jamais été dissociées de leur rôle central dans la circulation des nouvelles. Dès le XV^e siècle, l'essor des correspondances marchandes et l'évolution de la représentation diplomatique en Europe favorisent la professionnalisation des agents d'information, et ouvrent la voie à la formation de réseaux permanents de confection et de distribution de lettres portant de façon exclusive et impersonnelle sur les événements du temps¹⁷. À partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, les *avvisi* ou *gazette* italiens et

¹⁵ Stéphane Péquignot, « Conclusions : des confins fertiles », dans Isabella Lazzarini (dir.), *I confini della lettera. Epistolari e reti di comunicazione nell'Italia tardomedievale. Atti della giornata di studi (Isernia, 9 maggio 2008)*, *Reti Medievali Rivista*, 10, 2009, p. 377.

¹⁶ Johann Petitjean, *L'intelligence des choses. Une histoire de l'information entre Italie et Méditerranée (XVI^e-XVII^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 2013, p. 125.

¹⁷ Andrew Pettegree, *The invention*, *op. cit.*, p. 40-57 ; Mario Infelise, « From merchants' letters to handwritten political *avvisi*. Notes on the origins of public information », dans Francisco Bethencourt et Florike Egmond (dir.), *Correspondence and cultural exchange in Europe, 1400-1700*, t. III, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 33-48 ; Mario Infelise, « Los orígenes de las gacetas. Sistemas y prácticas de la información entre los siglos XVI y XVII », *Manuscrits*, 23, 2005, p. 34-35 ; Mario Infelise, *Prima dei giornali. Alle origini della pubblica informazione*, Rome/Bari, Laterza, 2005 (2002), p. 3-12 ; Johann Petitjean, *op. cit.*, p. 8-12, 19-21, 58-77, 177-196 ; George T. Matthews (éd.), *News and Rumor in Renaissance Europe (the Fugger Newsletters)*, New York, Capricorn Books, 1959 ; Pierre Sardella, *Nouvelles et spéculations à Venise au début du XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1948.

d'autres feuilles de nouvelles se multiplient et traversent régulièrement le continent sous forme manuscrite ou imprimée, en devenant des sources incontournables de renseignement pour un très large spectre d'acteurs politiques et économiques¹⁸. La dissémination de ce genre d'écrits s'est faite souvent grâce aux ateliers typographiques de différentes villes européennes, ce qui les faisait figurer aux côtés des occasionnels imprimés qui se multipliaient pour rendre compte des événements les plus importants du moment¹⁹. Dans les premières décennies du XVII^e siècle, la naissance et l'expansion des périodiques imprimés hérite ainsi de cette convergence²⁰ entre l'élargissement du public intéressé par les *avvisi* et la prolifération des publications imprimées, individuelles ou en séries, sur l'actualité politique et militaire du continent.

Toutefois, l'avènement de la presse périodique n'a pas comme conséquence l'extinction de la production de feuilles de nouvelles manuscrites²¹. Celles-ci, au contraire,

¹⁸ Johann Petitjean, *op. cit.*, p. 77-88, 94-125, 223-240 ; Mario Infelise, *Prima dei giornali*, *op. cit.*, p. 12-18, 110-111 ; Mario Infelise, « Los orígenes », *op. cit.*, p. 36-41 ; Andrew Pettegree, *op. cit.*, p. 96-97, 107-116 ; Sheila Barker, « "Secret and Uncertain" : A History of the *Avvisi* at the Court of the Medici Grand Dukes », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016, p. 716-738 ; Nina Lamal, « Promoting the Catholic Cause on the Italian Peninsula : Printed *Avvisi* on the Dutch Revolt and the French Wars of Religion, 1562–1600 », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *op. cit.*, p. 675-694 ; Fernando Bouza, *Corre manuscrito. Una historia cultural del Siglo de Oro*, Madrid, Marcial Pons, 2001, p. 137-177.

¹⁹ Matthias A. Shaaber, *Some forerunners of the newspaper in England, 1476-1622*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1929 ; Jean-Pierre Seguin, *L'information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1964 ; Tullio Bulgarelli, *Gli avvisi a stampa in Roma nel cinquecento. Bibliografia, antologia*, Rome, Istituto di studi romani, 1967 ; Thomas Schröder, « The Origins of the German Press », dans Brendan Dooley et Sabrina A. Baron (dir.) *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Londres, Routledge, 2001, p. 128-129 ; Henry Ettinghausen, « La prensa preperiódica española y el barroco », dans Pedro M. Cátedra García et María Eugenia Díaz Tena (dir.), *Géneros editoriales y relaciones de sucesos en la Edad Moderna*, Salamanque, SIERS & SEMYR, 2013, p. 89-102 ; Henry Ettinghausen, « Los avvisi a stampa : las relaciones de sucesos italianas, en relación con las españolas », dans Gabriel Andrès (dir.), *Proto-giornalismo e letteratura. Avvisi a stampa, relaciones de sucesos*, Milan, FrancoAngeli, 2013, p. 13-23 ; Andrew Pettegree, *op. cit.*, p. 58-95, 139-158 ; Henry Ettinghausen, *How the Press Began. The Pre-periodical Printed News in Early Modern Europe*, La Corogne, SIELAE, 2015 ; Henry Ettinghausen, « International relations : Spanish, Italian, French, English and German Printed Single Event Newsletters Prior to Renaudot's Gazette », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *op. cit.*, p. 261-279.

²⁰ Surtout depuis la fin du XVI^e siècle, le cas des publications en série d'occasionnels qui accompagnent le déroulement d'une succession d'évènements est particulièrement significatif de ce processus de convergence. Cf. par exemple Carmen Espejo, « The Prince of Transylvania : Spanish News of the War against the Turks, 1595-1600 », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *op. cit.*, p. 512-541 ; Joad Raymond, *Pamphlets and pamphleteering in Early Modern Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 106-108, 130-132. Henry Ettinghausen mentionne non seulement ce phénomène, mais aussi celui de la publication de relations individuelles portant sur un ensemble d'évènements provenant de différentes régions du continent : Henry Ettinghausen, *How the Press Began*, *op. cit.*, p. 259-265.

²¹ Cf. Brendan Dooley, « De bonne main : les pourvoyeurs de nouvelles à Rome au XVII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 54, n° 6, 1999, p. 1317-1344 ; Mario Infelise, « Roman *Avvisi* : Information and Politics in the Seventeenth Century », dans Gianvittorio Signorotto et Maria Antonietta Visceglia (dir.), *Court and Politics in Papal Rome, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 212-228 ; François Moureau, *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1993 ; François Moureau, « Enjeux de la communication manuscrite : nouvelles à la main et gazettes imprimées », dans *L'information à l'époque moderne : actes du colloque de 1999. Association des historiens modernistes des universités*, Paris, PUPS, 2001, p. 73-90 ; André Belo, « Hablar

continuent à être des sources auxquelles recourent des éditeurs comme Renaudot, qui associent leurs informations à celles fournies par des correspondants particuliers. Il en résulte que l'écriture de ces périodiques porte communément les signes de cette génétique épistolaire, des indices non seulement d'une descendance lointaine, mais d'une corrélation réitérée tout au long du XVII^e siècle. La *Gazette* française en est alors l'exemple par excellence, puisqu'elle organise toujours la présentation de ses nouvelles selon l'origine des dépêches qui les ont apportées, en respectant l'ordre chronologique des courriers arrivant à Paris, et en reproduisant souvent, au moins en apparence, la rédaction originelle des lettres de ses correspondants à l'étranger²².

Or, ce que suggère le parallèle entre les premières nouvelles du coup d'État portugais publiées par cette même *Gazette* et les quelques extraits de lettres politiques et diplomatiques véhiculant la réaction et l'état d'esprit du comte-duc d'Olivares, c'est que la relation d'influence entre la communication épistolaire et la production de feuilles de nouvelles n'est pas univoque. Dans une Europe de plus en plus marquée par la circulation et par la publication de l'information politique, les enjeux et la portée de ces correspondances se transforment également. À l'intérieur même des circuits diplomatiques et d'autres structures politiques qui traversent le continent, comme dans le cas de la monarchie hispanique, l'écriture et la transmission de nouvelles ou d'observations sur l'actualité change de perspective lorsqu'on envisage la capacité de certains de ces renseignements à intervenir par la suite sur un espace public de diffusion de l'information. Cette capillarité réciproque entre l'épistolarité et le développement de la presse périodique cautionne par ailleurs la vision proposée par Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, selon laquelle la lettre doit être considérée comme un « agent de transformation » à part entière. Il s'agit là, en fin de compte, d'un autre aspect à travers lequel on peut comprendre comment la « révolution épistolaire » du XVI^e siècle a fait de la lettre non seulement un outil d'élaboration de lien social, mais aussi de configuration d'« un espace politique élargi » dans l'Europe de l'âge moderne²³.

Si les intégrants des ambassades et des secrétariats d'État devaient spécialement se préoccuper de la teneur de leurs missives et penser à la répercussion des informations qu'elles

o callar : la gaceta tardobarroca », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa*, op. cit., p. 245-262.

²² Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle*, op. cit., p. 172-201 ; Stéphane Haffemayer, *L'information*, op. cit., p. 209-281, 490-499 ; Howard M. Solomon, *Public Welfare*, op. cit., p. 155-161.

²³ Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, « Introduction », dans Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon (dir.), *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 7-13. Pour les caractéristiques de cette « révolution épistolaire », voir aussi Armando Petrucci, *Scrivere lettere. Una Storia plurimillennaria*, Rome/Bari, Laterza, 2008, p. 87-110.

comportaient, il n'est pas étrange qu'ils cherchent de façon active à se valoir de ce contexte de diffusion et de discussion publique sur l'actualité européenne. En effet, si nous parcourons une bonne partie des travaux récents touchant aux phénomènes de la publication de nouvelles, de la propagande politique et des campagnes d'opinion au XVII^e siècle, à l'intérieur d'un large éventail d'objets et d'approches historiques, nous pouvons noter la présence très importante des thématiques d'intérêt diplomatique²⁴, ainsi que des agents diplomatiques eux-mêmes intervenant sur la production et la circulation de périodiques et d'autres pièces imprimées et manuscrites sur les affaires du temps²⁵.

À partir de cette constatation, des historiens intéressés par les relations entre politique, culture de l'imprimé et mobilisation des opinions, tels que Jason Peacey et Helmer Helmers,

²⁴ De sujets tels que les plus grands conflits militaires et diplomatiques de la période, les événements dynastiques et le commerce international occupent couramment la majeure partie des feuilles de nouvelles et d'autres publications touchant à l'actualité. Cf. Chris R. Kyle et Jason Peacey (dir.), *Breaking news. Renaissance Journalism and the Birth of the Newspaper*, Washington, Folger Shakespeare Library, 2008 ; Andrew Pettegree, *The invention of news, op. cit.* ; Henry Ettinghausen, *How the Press Began, op. cit.* ; Charles John Sommerville, *The News Revolution in England. Cultural dynamics of daily information*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1996 ; Joad Raymond, *The invention of the newspaper. English newsbooks : 1641-1649*, Oxford, Clarendon Press, 2008 (1996) ; Joad Raymond, « El rostro europeo del periodismo inglés », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa, op. cit.*, p. 177-206 ; Henri Duranton et Pierre Rétat (dir.), *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999 ; Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle, op. cit.* ; Stéphane Haffemayer, *L'information, op. cit.* ; Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; Annie Duprat, « Le soleil éclipsé : Louis XIV sous le burin des graveurs hollandais », dans *L'information à l'époque moderne, op. cit.*, p. 91-118 ; Jean Schillinger, *Les pamphlétaires allemands et la France de Louis XIV*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 1999 ; Caroline Callard, *Le Prince et la République. Histoire, pouvoir et société dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*, Paris, PUPS, 2007 ; Michele Olivari, *Entre el trono y la opinión. La vida política castellana en los siglos XVI y XVII*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 2004 (2002) ; Michele Olivari, *Avisos, pasquines y rumores. Los comienzos de la opinión pública en la España del siglo XVII*, Madrid, Cátedra, 2014 ; Richard L. Kagan, « Las "plumas teñidas" de Felipe IV : ¿ periodismo o propaganda ? », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *op. cit.*, p. 87-100 ; Javier Díaz Noci, « La circulación de noticias en la España del Barroco », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *op. cit.*, p. 207-243 ; Héloïse Hermant, *Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012 ; Eurico Gomes Dias (éd.), *Gazetas da Restauração (1641-1648). Uma revisão das estratégias diplomático-militares portuguesas*, Lisbonne, Ministério dos Negócios Estrangeiros, 2006.

²⁵ Voici quelques exemples, parmi les témoignages les plus éloquents à ce sujet : Joseph Klaitz, *Printed Propaganda under Louis XIV. Absolute Monarchy and Public Opinion*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 62-77 ; Diogo Ramada Curto, *O discurso político em Portugal (1600-1650)*, Lisbonne, Projecto Universidade Aberta, 1988, p. 94-112 ; Mario Infelise, *Prima dei giornali, op. cit.*, p. 4-12, 26-44, 50-78, 122-153, 164-168 ; Jason Peacey, *Politicians and Pamphleteers. Propaganda during the English Civil Wars and Interregnum*, Hants/Burlington, Ashgate, 2004, p. 38-60, 172-197, 211, 228, 321-323 ; Filippo de Vivo, *Information and Communication in Venice. Rethinking Early Modern Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 54-85, 142-146, 210-219, 253-254 ; Jayne E. E. Boys, *London's News Press, op. cit.*, p. 65-91, 183-209 ; Fernando Bouza, *Papeles y opinión. Políticas de publicación en el siglo de oro*, Madrid, CSIC, 2008, p. 25-27, 37-41 ; Filippo de Vivo, *Patrizi, informatori, barbieri. Politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, Milan, Feltrinelli, 2012, p. 99-110, 170-207, 280-287, 336-337, 342-352 ; Johann Petitjean, *L'intelligence des choses, op. cit.*, 2013, p. 118-136, 197-212, 216-246, 384-431 ; Paul Arblaster, *From Ghent to Aix. How they brought the News in the Habsburg Netherlands, 1550-1700*, Leyde/Boston, Brill, 2014, p. 14-60, 148-150 ; Joad Raymond, « Les libelles internationaux à la période moderne : étude préliminaire », *Études Épistémè*, 26, 2014. Disponible sur <https://journals.openedition.org/episteme/297>. Consulté le 21/03/2018 ; Helmer J. Helmers, *The Royalist Republic : Literature, Politics, and Religion in the Anglo-Dutch Public Sphere, 1639-1660*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2015, p. 27-61.

s'interrogent de façon plus précise sur les rôles que les activités diplomatiques ont pu jouer alors, et à proposer des indices pour une lecture transversale d'un ensemble des pratiques identifiables dans plusieurs espaces et conjonctures politiques en Europe occidentale²⁶. Il y a d'innombrables situations, par exemple, dans lesquelles des ambassadeurs ou d'autres représentants d'une puissance étrangère essayent de mettre en valeur les cérémonies de leur arrivée et d'autres solennités réalisées dans le pays visité, par la gestion soignée de leurs apparitions publiques comme par la publication de textes et d'images qui amplifient la visibilité de leurs gestes et de leur appareil, ainsi que l'audience présente à leurs harangues. Ils favorisent la production de livres et de pamphlets consacrés aux faits militaires, aux causes politiques et aux revendications diplomatiques de l'État qu'ils représentent, ainsi qu'à l'établissement d'une version favorable des événements les concernant. Il y a des exemples également significatifs, enfin, de diplomates qui surveillent et qui cherchent à interférer directement sur la teneur des nouvelles publiées par les périodiques imprimés dans les villes où ils sont logés, soit à travers leur propre inclusion ou celle de leurs partisans dans les réseaux d'informateurs des éditeurs de ces publications, soit à travers la sollicitation d'actions de censure et de répression auprès des autorités politiques du pays. Toutes ces initiatives, en principe, visent à étayer les objectifs poursuivis par les ambassades en question, et démontrent à quel point leurs membres reconnaissent la nécessité ou l'avantage de s'intéresser à l'opinion d'une part de la population au-delà des hommes politiques instruits dans le secret des négociations, et de s'adresser à ce public pour favoriser l'accomplissement de ces mêmes objectifs²⁷.

²⁶ Jason Peacey, « "My Friend the Gazetier": Diplomacy and News in Seventeenth Century Europe », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *op. cit.*, p. 420-443 ; Helmer J. Helmers, « Public Diplomacy in Early Modern Europe », *Media History*, 22, 2016, p. 401-420.

²⁷ Il convient de rappeler que, dans la plupart des travaux que nous venons de mentionner, et à l'instar de bien d'autres études historiographiques, l'examen approfondi d'une si grande variété de pratiques éditoriales et de leur contexte politique et intellectuel entraîne la mise en cause de l'application des fameuses thèses de Jürgen Habermas à propos des transformations de l'espace public à l'âge moderne. Soit par la découverte de dynamiques politiques, sociales et culturelles qui révèlent le caractère trop schématique et figé du modèle de la « sphère publique structurée par la représentation » avec lequel le philosophe allemand couvre toute la période entre le Moyen Âge et une grande partie de l'époque classique, soit par une critique plus radicale de l'artificialité des fondements historiques à partir desquels il voit surgir la « sphère publique bourgeoise » et l'« opinion publique » au siècle des Lumières, ces recherches démontrent à satiété que la distinction entre ces deux modèles historiques n'est pas opérante pour penser les relations entre le pouvoir politique, les sociétés et les formes de communication publiques de l'Europe du XVII^e siècle dans toute leur complexité. Pour un panorama assez complet de ces débats, voir aussi : Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985 ; Christian Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier-Flammarion, 2009 (1985) ; Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994 ; José Antonio Maravall, *Teoría del Estado en España en el siglo XVII*, Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1997 ; Francesco Benigno, *Specchi della rivoluzione. Conflitto e identità politica nell'Europa moderna*, Rome, Donzelli, 1999 ; Harold Mah, « Phantasies of the Public Sphere. Rethinking the Habermas of Historians », *The Journal of Modern History*, 72, 2000, p. 153-182 ; Christian Jouhaud et Alain

La présente thèse souhaite s'associer à cet effort, tout d'abord, et étudier de près les rapports entre la politique et la publication de livres, périodiques et pamphlets au XVII^e siècle à travers le regard et l'action des agents de la diplomatie, en entendant par là un ambassadeur, ses subordonnés directs, mais aussi des écrivains et d'autres personnages recrutés à l'extérieur de la délégation qui l'assistent dans la production, l'édition et la divulgation de textes et d'images. Et elle part de la prémisse qu'une l'interprétation globale de la participation des activités diplomatiques de cette période au développement de la presse et de la littérature politique européenne ne se fera qu'en passant par des études approfondies sur les circonstances exactes dans lesquelles le phénomène s'observe. De cette manière, seulement, il nous sera possible de soulever des questions et de fixer des paramètres capables mettre en lumière la complémentarité de ces milieux d'action, la diplomatie et la publication, dans la configuration des transformations de la politique moderne.

La conjoncture examinée ici sera celle des mouvements initiaux de la diplomatie de la Restauration portugaise, cette insurrection dont le secrétaire Antonio Carnero prévient qu'il faudrait s'attendre à une grande répercussion internationale, à laquelle lui et le comte-duc d'Olivares réagissent déjà dans le premiers mois de 1641, par l'affirmation d'un optimisme apparemment déraisonnable quant au succès prochain de la répression au duc Jean de Bragance et à ses partisans. Notre analyse se penche sur les activités des premières ambassades du nouveau roi portugais en France jusqu'en 1649, et concerne en grande partie la mission extraordinaire inaugurale expédiée en 1641, par laquelle s'est établi un premier traité d'alliance et de confédération entre les deux royaumes. C'est au cours de cette première ambassade que les premières initiatives éditoriales de la diplomatie portugaises adressées au public français sortent des presses. En guerre ouverte contre les Habsbourg d'Espagne depuis 1635, la monarchie de Louis XIII était attentive et se réjouissait de tout affaiblissement de la

Viala (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002 ; Sandro Landi, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne : sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 ; Benedetta Borello (dir.), *Pubblico e pubblici di Antico Regime*, Pisa, Pacini, 2009 ; António Castillo Gómez et James S. Amelang (dir.), *Opinión pública y espacio urbano en la Edad Moderna*, Gijón, Trea, 2010 ; Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 ; Sandro Landi, *Stampa, censura e opinione pubblica in età moderna*, Bologne, Il Mulino, 2011 ; Lucien Bély (dir.), *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011 ; Bronwen Wilson et Paul Yachin (dir.), *Making Publics in Early Modern Europe : People, Things, Forms of Knowledge*, New York, Routledge, 2011 ; Massimo Rospocher (dir.), *Beyond the Public Sphere. Opinion, Publics, Spaces in Early Modern Europe*, Bologne/Berlin, Il Mulino/Duncker & Humblot, 2012 ; Fernando Bouza, « Decir – y oír decir – en el Siglo de Oro : comunicación política de las casas de conversación a la República de las Letras », dans Manuel Díaz Peña (dir.), *La vida cotidiana en el mundo hispánico (siglos XVI-XVIII)*, Madrid, Abada Editores, 2012, p. 335-356 ; Bertrand Binoche et Alain J. Lemaître (dir.), *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Francesco Benigno, « Un país lejano. Comunicación, política y revuelta en la Sicilia del siglo XVII », dans Alain Hugon et Alexandra Merle (dir.), *Soulèvements, révoltes, révolutions dans l'Empire des Habsbourg d'Espagne, XVI^e-XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2016, p. 87-99.

puissance hispanique, et la nouvelle de la révolte au Portugal venait effectivement compléter un scénario très prometteur entamé quelques mois plus tôt par le soulèvement de la Catalogne. Dans ce contexte, les premières rumeurs sur le coup d'État du 1^{er} décembre rapportées par *Gazette* de Renaudot composent bien avec l'éloge de la politique étrangère du cardinal duc de Richelieu, en raison de ce qu'elles indiquent sur l'amplitude et sur la solidité du mouvement politique portugais, ainsi que sur son effet déstabilisant pour l'organisation financière et la stratégie militaire du monarque Catholique. Si les ministres espagnols devaient combattre la dissémination et la crédibilité de ce genre de pronostics publiés depuis Paris, les envoyés du roi Jean IV devaient d'autant plus s'évertuer à les corroborer, et à se servir de cette diffusion pour favoriser leurs propres objectifs dans la négociation diplomatique.

En nous concentrant sur les ambassades établies en France, nous choisissons ainsi d'aborder un espace politique en principe très favorable au travail de leurs membres et collaborateurs, tant au regard de l'utilité géopolitique de la sécession portugaise que d'une convergence avec les desseins de propagande du ministère du cardinal Richelieu. Parmi les options disponibles pour l'envoi de députés, dans ces premières années de la Restauration, la France est le royaume avec lequel la nouvelle dynastie compte construire sa plus solide alliance, et c'est un royaume qui bénéficie lui-même d'un corps diplomatique vaste et influent, engagé dans les principales arènes et tractations du moment en Europe. De plus, il s'agit d'un territoire où il n'y a pas de représentants officiels de l'ennemi espagnol, ce qui est une donnée décisive pour la définition des stratégies de communication de ces ambassades.

L'attention exclusive portée au contexte d'une première et courte mission extraordinaire dépêchée dans les mois suivant l'acclamation de Jean IV, et à quelques aspects du développement des activités de l'ambassade portugaise dans les années suivantes, nous permettra finalement d'examiner plus en détail les enjeux, le champ d'action et les chemins trouvés par ces agents diplomatiques intervenant dans la circulation de l'information politique et dans le monde des livres et des imprimeries. Il nous sera possible, notamment, de discerner une série de circonstances et de publications antérieures à l'arrivée de la délégation en France, et puis d'observer de près les fréquentations et contacts qu'elle établit à Paris et dans d'autres villes françaises, ainsi que toute sorte d'occupations quotidiennes liées à l'écriture et à la circulation de pièces manuscrites et imprimées. Cette échelle temporelle plus fine nous permettra en outre d'enquêter sur des pratiques littéraires, rhétoriques et éditoriales qui composaient le paysage de la librairie qu'ont trouvé en France ces agents diplomatiques. La production éditoriale antérieure sur le Portugal, par exemple, livre les traits d'une mémoire politique que leur présence et leurs initiatives éditoriales devaient mobiliser. Toutes ces

recherches contribuent à une lecture minutieuse des éléments discursifs et matériels présents dans les publications que l'ambassade portugaise produit, ou qu'elle espérait fonder, afin de reconstituer au plus proche les intentions de leurs rédacteurs et éditeurs, voire les réflexions et réactions plus immédiates que ces publications pouvaient susciter chez les lecteurs et dans une partie substantielle de la société française²⁸.

Une telle étude compte dialoguer aussi, naturellement, avec l'histoire des relations internationales de l'époque moderne, notamment avec celle des transformations vécues par la diplomatie européenne dans les décennies centrales du XVII^e siècle. En effet, l'indépendance du royaume portugais devient aussitôt un élément significatif des conflits qui bouleversent le continent et de la redéfinition de sa composition politique qui débouche sur les traités de Westphalie en 1648²⁹. La répercussion internationale des nouvelles et des débats sur l'affaire portugaise s'inscrit dans une période critique pour la structuration de la diplomatie et de ses terrains d'action, en la concrétisant en tant que sphère active de la formation des états modernes et de leurs limites, territoriales et politiques³⁰. Les historiens de la diplomatie n'ont jamais été réellement insensibles aux impacts de l'avènement et de l'expansion de l'imprimerie sur les relations internationales en Europe, à la publication de traités juridico-politiques et d'autres livres et pamphlets liés aux affaires diplomatiques de l'époque, ni même à l'importance de la circulation et de la divulgation de nouvelles politiques et militaires pour

²⁸ Il s'agit là de l'un des enseignements cardinaux de l'ouvrage séminal de Christian Jouhaud sur l'explosion pamphlétaire de la période de la Fronde en France : Christian Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, op. cit. Voir également Alain Cantillon, Laurence Giavarini, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, « Introduction », dans *Écriture et action. XVII^e-XIX^e siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions EHESS, 2016, p. 9-23.

²⁹ Pedro Cardim, « "Portuguese Rebels" at Munster. The Diplomatie Self Fashioning in mid-17th Century European Politics », dans Heinz Duchhardt (dir.), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, Oldenbourg, 1998, p. 293-333 ; Jean-François Labourdette, « La diplomatie portugaise au temps de Westphalie », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie*, op. cit., p. 567-578 ; Geoffrey Parker (dir.), *La guerre de Trente ans*, op. cit., p. 259-283 ; Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998 (1992), p. 117-164 ; Alain Hugon, *Rivalités européennes et hégémonie mondiale. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 118-129 ; Lucien Bély, « La dimension diplomatique de l'impérialisme européen », dans Francisco Bethencourt et Luiz Felipe Alencastro (dir.), *L'Empire portugais face aux autres Empires, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Maisonneuve & Larose/Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2007, p. 15-23 ; Evaldo Cabral de Mello, *O negócio do Brasil. Portugal, os Países Baixos e o Nordeste, 1641-1669*, Rio de Janeiro, Topbooks, 1998, p. 14-82 ; Lucien Bély, « Westphalie, Pyrénées, Utrecht : trois traités pour redessiner l'Europe », dans Óscar Jané (dir.), *Del Tractat dels Pirineus [1659] a l'Europa del segle XXI : un model en construcció ?*, Barcelona, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 13-16.

³⁰ Cf. Lucien Bély, *Les relations internationales*, op. cit., p. 336-352 ; Heinz Duchhardt (dir.), *Der Westfälische Friede*, op. cit. ; Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie*, op. cit. ; Alain Hugon, *Rivalités européennes*, op. cit., p. 111-116 ; Claire Gantet, *La paix de Westphalie (1648). Une histoire sociale (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2001 ; Arnauld Blin, *1648, La Paix de Westphalie ou la naissance de l'Europe politique moderne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006 ; Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 225-258.

le cours des négociations³¹. Néanmoins, la reconnaissance de ces aspects n'a pas été suivie de recherches approfondies sur les rôles, sur les usages et sur les conséquences des imprimés et d'autres formes de publication pour le travail quotidien des ambassades, et ainsi pour l'évolution des activités diplomatiques observée durant la première modernité³².

Le même diagnostic peut être étendu aux études concernant spécifiquement la diplomatie portugaise de la période de la Restauration. L'historiographie traditionnelle n'a pas négligé la floraison d'ouvrages écrits ou publiés par les soins des agents de Jean IV à l'étranger, mais elle en a tiré profit uniquement pour repérer d'informations relatives au cours des événements et au contenu des négociations, ou alors comme des exemples d'une action courtisane accessoire par rapport aux objectifs diplomatiques en question³³. L'exception la

³¹ On en trouve quelques exemples, souvent ponctuels, mais suggestifs, dans : Pierre Renouvin (dir.), *Histoire des relations internationales. I. Du Moyen Âge à 1789*, Paris, Hachette, 1994 (1953), p. 209, 405-410 ; Garrett Mattingly, *Renaissance diplomacy*, New York, Dover, 1988 (1955), p. 53-54, 79, 107-108, 181-191, 209-212, 222-223, 245-256 ; Manuel Fraga Iribarne, *Don Diego Saavedra y Fajardo y la diplomacia de su época*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 1998 (1955), p. 323-440 ; Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 240, 259-260, 278-279, 342 ; Matthew S. Anderson, *The rise of modern diplomacy, 1450-1919*, Londres/New York, Routledge, 1993, p. 16-17, 55-59, 94-96 ; Lucien Bély, *Les relations internationales*, *op. cit.*, p. 145 ; Maria Victoria López-Cordón Cortezo, « La paix occulte: Propagande, information et politique autour des négociations de Westphalie », dans Heinz Duchhardt (dir.), *op. cit.*, p. 253-271 ; Jean Meyer, « Images et vision politiques "européennes" de 1648 à 1661 », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *op. cit.*, p. 227-224 ; Charles Giry-Deloison, « Westphalie 1648 : l'Angleterre en marge de l'Europe », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *op. cit.*, p. 401-410 ; Alain Hugon, *Au service du roi catholique. « Honorables ambassadeurs » et « divins espions ». Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004, p. 33-34, 55-58, 105-107, 213, 487-488 ; Zília Osório de Castro (dir.), *Diplomatas e diplomacia. Retratos, cerimónias e práticas*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2004 ; Michael J. Levin, *Agents of Empire : Spanish Ambassadors in Sixteenth-Century Italy*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 2005, p. 183-199 ; Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe*, *op. cit.*, p. 20-23, 128-154, 181-194, 213-224, 242-244, 255-258, 293-296, 313-320, 499-500 ; Robyn Adams, « A Most Secret Service : William Herle and the Circulation of Intelligence », dans Robyn Adams et Rosanna Cox (dir.), *Diplomacy and Early Modern Culture*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 63-81 ; Mark Netzloff, « The Ambassador's Household : Sir Henry Wotton, Domesticity, and Diplomatic Writing », dans Robyn Adams et Rosanna Cox (dir.), *op. cit.*, p. 155-171 ; Inken Schmidt-Voges et Ana Crespo Solana (dir.), *New Worlds ? Transformations in the culture of international relations around the Peace of Utrecht*, Londres/New York, Routledge, 2017, p. 11-13, 41-47, 155-161, 177-190, 195-221.

³² Comme exceptions, nous pouvons citer quelques études et réflexions qui indiquent des interrogations et des méthodes fructueuses dans cette direction : Franz Bosbach, « Informations imprimées à l'intention des plénipotentiaires au congrès de la paix de Westphalie », *op. cit.* ; Lucien Bély, « Peut-on parler d'une opinion publique internationale à l'époque moderne ? », dans Lucien Bély (dir.), *L'opinion publique en Europe*, *op. cit.*, p. 161-181 ; Anna Blum, *La diplomatie de la France en Italie du nord au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 44-56, 105-110, 145-147, 203-204, 401-403, 428-440, 566-570 ; Guillaume Hanotin, *Ambassadeur de deux couronnes : Amelot et les Bourbons, entre commerce et diplomatie*, Madrid, Casa de Velázquez, 2018, p. 59-70, 225-354, 417-464.

³³ Manuel Francisco de Barros e Sousa, vicomte de Santarém, *Quadro elementar das relações políticas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo, desde o principio da monarchia portugueza até aos nossos dias*, t. IV, parties I-II, Paris, J. P. Aillaud, 1843-1844 ; Carlos Roma du Bocage, *Subsídios para o estudo das relações exteriores de Portugal em seguida à Restauração(1640-1649)*, vol. I, Coimbra, Imprensa da Universidade/Academia das Ciências de Lisboa, 1916 ; Edgar Prestage, *O Dr. António de Sousa de Macedo residente de Portugal em Londres (1642-1646)*, Lisbonne, Academia das Ciências de Lisboa, 1916 ; Edgar Prestage, *Dois cartas do Dr. António de Sousa de Macedo escritas de Inglaterra a El-Rei D. João IV*, Lisbonne, Academia das Ciências de Lisboa, 1916 ; Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras*

plus notable ce sont les travaux de José Ramos Coelho, qui a envisagé l'ampleur et la diversité du travail culturel accompli par les ambassades du marquis de Niza en France, et qui s'est particulièrement penché sur les manifestes publiés, dans cette même décennie de 1640, dans le but d'appuyer la quête pour la libération du prince Édouard de Bragança³⁴. Depuis, peu de progrès ont été réalisés pour comprendre la formation et les enjeux des stratégies de la diplomatie portugaise dans le domaine de la publication d'imprimés et de la circulation de l'information politique. Cependant, quelques réflexions lancées par des études de Maria Emília Madeira Santos, Constance Hubbard Rose et Pedro Cardim indiquent comment l'interrogation à propos du rôle joué par ces initiatives éditoriales s'avère une piste des plus intéressantes pour le renouvellement de la recherche sur les affaires étrangères de la période de la Restauration, pour que ces entreprises diplomatiques soient davantage examinées en rapport avec l'environnement politique, social et culturel dans lequel elles évoluaient³⁵.

Notre recherche vise donc à souligner l'importance des liens entre le développement de la diplomatie et de la culture de l'imprimé au milieu du XVII^e siècle, mais elle s'inscrit en même temps dans le champ de l'histoire politique de la Restauration au Portugal. Dès la publication, encore au XVII^e siècle, de l'*História de Portugal Restaurado* de Luis de Meneses, 5^e comte d'Ericeira³⁶, l'acclamation de Jean IV et la guerre de vingt-huit ans contre

embaixadas da Restauração. Relação da Embaixada a França em 1641, por João Franco Barreto, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1918 ; Edgar Prestage, « As duas embaixadas do 1^o Marquês de Niza à França (1642 a 1646 e 1647 a 1649) », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 66, 1919 ; Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 67, 1920 ; Edgar Prestage, *Frei Domingos do Rosário, diplomata e político (1595-1662)*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1926 ; Edgar Prestage, « O papel da diplomacia na luta entre portugueses e holandeses pela posse do Brasil (1641-1661) », *Revista de Estudos Históricos*, 3^e année, n^o 1-3, 1926, p. 1-26 ; Edgar Prestage (éd.), *Relação da Embaixada do Padre Mestre Inácio Mascarenhas á Catalunha em 1641*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1926 ; Edgar Prestage, *As relações diplomáticas de Portugal com a França, Inglaterra e Holanda, de 1640 a 1668*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1928 ; Eduardo Brazão, *História diplomática de Portugal, Vol. I. 1640~1815*, Lisbonne, Livraria Rodrigues, 1932 ; Moses Bensabat Amzalak, *As relações diplomáticas entre Portugal e a França no reinado de D. João IV (1640-1656): documentos e notas*, Lisbonne, s.l., 1934 ; Eduardo Brazão, *A Restauração. Relações diplomáticas de Portugal de 1640 a 1668*, Lisbonne, Livraria Bertrand, 1938 ; Eduardo Brazão, « A importância da diplomacia na Restauração de Portugal em 1640 », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 96, 1940, p. 341-356 ; Eduardo Brazão, *A missão a Roma do bispo de Lamego*, Coimbra, Coimbra Editora, 1947 ; Eduardo Brazão, *A diplomacia portuguesa nos séculos XVII e XVIII, Vol. I (1640-1700)*, Lisbonne, Editorial Resistência, 1979 ; Jorge Borges de Macedo, *História diplomática portuguesa : constantes e linhas de força*, Lisbonne, Revista Nação e Defesa, 1987.

³⁴ José Ramos Coelho, *O primeiro Marquez de Niza. Notícias*, Lisbonne, Calçada do Cabra, 1903, p. 29-47 ; José Ramos Coelho, *História do infante D. Duarte irmão de el-rei D. João IV*, Lisbonne, Academia Real das Sciencias, 1889-1890, t. I, p. 409-419, 466-467, 489-490, 591-611, t. II, p. 227-233.

³⁵ Maria Emília Madeira Santos, *As relações diplomáticas entre Portugal e Veneza (1641-1649)*, Lisbonne, Instituto de Alta Cultura, 1965, p. 123-146 ; Constance Hubbard Rose, « Portuguese diplomacy plays a role in the printing of some peninsular works in Rouen in the seventeenth century », *Arquivos do Centro Cultural Português*, 9, 1975, p. 523-541 ; Pedro Cardim, « Entre Paris e Amesterdão. António Vieira, legado de D. João IV no Norte da Europa 1646-1648 », *Oceanos*, 30/31, 1997, p. 134-154 ; Pedro Cardim, « Portuguese », *op. cit.*

³⁶ Luis de Meneses, comte d'Ericeira, *Historia de Portugal Restaurado*, t. I-II, Lisbonne, João Galvão/Miguel Deslandes, 1679-1698.

l'Espagne qui en a découlé ont toujours fait l'objet d'interprétations et d'appropriations historiographiques motivées par des intentions de légitimation idéologique. Sous la plume d'historiens de différents courants politiques à travers les siècles suivants, la période de la Restauration a assumé maintes fois les traits d'un archétype fondateur de leurs visions et propositions pour l'État portugais³⁷. Cette tendance a atteint son paroxysme sous le régime salazariste, dont l'idéologie traditionaliste et intégriste fomentait l'exaltation nationaliste du mouvement politique qui avait mis fin aux soixante ans de subordination du Portugal à la monarchie hispanique, de sorte que le 1^{er} décembre a été élevé au rang de fête nationale. Dans les dernières décennies du XX^e siècle et jusqu'à nos jours, le processus de démocratisation du Portugal s'est accompagné par une critique profonde des mythologies et des anachronismes à partir desquels la Restauration avait été souvent analysée et commémorée. Des historiens comme Vitorino Magalhães Godinho, Luis Reis Torgal, António Manuel Hespanha et António de Oliveira ont posé de nouvelles bases intellectuelles et méthodologiques pour l'étude de la société et de la politique portugaises à l'époque moderne³⁸, et ouvert la voie à un vaste renouveau de l'investigation historique, pour lequel les contextes de l'union et de la séparation des couronnes ibériques se maintiennent comme des cadres privilégiés pour l'évaluation des forces et des tensions sociales, politiques et culturelles en cause dans la formation de l'État moderne au Portugal, notamment dans leur rapport à l'ensemble du monde hispanique³⁹.

³⁷ Cf. Luis Reis Torgal, « A Restauração. Breves reflexões sobre sua historiografia », *Revista de História das Idéias*, 1, 1977, p. 23-40.

³⁸ Vitorino Magalhães Godinho, *A estrutura da antiga sociedade portuguesa*, Lisbonne, Arcádia, 1975, p. 19-116 ; Vitorino Magalhães Godinho, « 1580 e a Restauração », dans Vitorino Magalhães Godinho, *Ensaio II. Sobre História de Portugal*, Lisbonne, Livraria Sá da Costa, 1978, p. 381-420 ; Luis Reis Torgal, *Ideologia política e teoria do Estado na Restauração*, 2 vols., Coimbra, Biblioteca Geral da Universidade, 1981 ; António Manuel Hespanha, *Às vésperas do Leviathan. Instituições e poder político em Portugal*, Coimbra, Livraria Almedina, 1994 (1986) ; António de Oliveira, *Poder e oposição política em Portugal no período filipino (1580-1640)*, Lisbonne, Difel, 1990 ; António de Oliveira, *Movimentos sociais e poder em Portugal no século XVII*, Coimbra, Instituto de História Económica e Social da Faculdade de Letras, 2002.

³⁹ La bibliographie représentative du renouvellement de la recherche sur l'histoire politique du Portugal de cette période est trop nombreuse pour être intégralement citée ici. Tenons-nous aux ouvrages les plus significatifs considérant des thématiques touchées par notre thèse : Diogo Ramada Curto, *O discurso político*, op. cit. ; Francisco Bethencourt et Diogo Ramada Curto (dir.), *A memória da nação. Colóquio do Gabinete de Estudos de Simbologia realizado na Fundação Calouste Gulbenkian, 7-9 outubro, 1987*, Lisbonne, Livraria Sá da Costa, 1991 ; António Manuel Hespanha (dir.), *A Restauração e a sua época, Penélope. Fazer e desfazer a História*, 9/10, 1993 ; António Manuel Hespanha (coord.), *O Antigo Regime (1620-1807)*, dans José Mattoso (dir.), *História de Portugal*, vol. IV, Lisbonne, Editorial Estampa, 1998 ; Pedro Cardim, *Cortes e cultura política no Portugal do Antigo Regime*, Lisbonne, Cosmos, 1998 ; Ângela Barreto Xavier, « El Rei aonde pôde, & não aonde quer ». *Razões da Política no Portugal Seiscentista*, Lisbonne, Edições Colibri, 1998 ; Rafael Valladares, *La rebelión de Portugal, 1640-1680. Guerra, conflicto y poderes en la monarquía hispánica*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1998 ; Rui Bebiano, *A Pena de Marte. Escrita da Guerra em Portugal e na Europa (sécs. XVI-XVIII)*, Coimbra, Edições Minerva, 2000 ; Fernando Bouza, *Portugal no tempo dos Filipes. Política, cultura, representações (1580-1668)*, Lisbonne, Edições Cosmos, 2000 ; Mafalda Soares da Cunha, *A Casa de Bragança (1580-1640). Práticas senhoriais e redes clientelares*, Lisbonne, Editorial Estampa, 2000 ; Jean-

Dans le présent travail, cependant, nous laisserons délibérément de côté les débats sur les causes et sur la signification historique du coup d'État de 1640, ou plutôt, nous ne nous intéresserons à ces débats que tels qu'ils pouvaient être perçus et proposés déjà dans les années suivant le couronnement du nouveau monarque à Lisbonne. En observant les premiers mouvements de ses agents diplomatiques en France et leur implication dans la répercussion des événements et des justifications de la Restauration, cette thèse se rapprochera, préférentiellement, des efforts de cette historiographie plus récente sur le développement politique et intellectuel de l'insurrection portugaise. En territoire français, les objectifs et les idées portés par les envoyés du Portugal doivent se confronter à la conjoncture et aux pratiques politiques rencontrées sur place, qui déterminent en grande partie les moyens d'action disponibles, et leur degré d'efficacité. Dans ce contexte, non seulement les résultats mais aussi l'expérience politique de ces entreprises diplomatiques ont nécessairement un impact sur le gouvernement de la monarchie des Bragance. Ce qui justifie, et c'est là une prémisse capitale de cette recherche, l'intérêt d'une interprétation historiographique attentive à la conjoncture de la Restauration portugaise en tant que partie intégrante des transformations des structures et pratiques politiques de l'époque à l'échelle européenne, et pas seulement ibérique. Après six décennies sans représentation diplomatique propre, une telle dynamique constitue sans doute un aspect spécifique et marquant de la période de la Restauration au Portugal.

Cette spécificité est d'autant plus importante qu'elle s'associe, dans notre étude, à un phénomène sans précédent dans l'histoire portugaise déclenché suite à l'acclamation de Jean IV, à savoir, le foisonnement de la production typographique au royaume. Dès 1641, et principalement au cours de la première décennie de la Restauration, des centaines de livres et pamphlets des genres les plus variés sont imprimées à chaque année, en rapport direct avec les événements et débats politiques, militaires et ecclésiastiques de l'actualité⁴⁰. En ce sens, les

Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc d'Olivares (1621-1640). Le conflit de juridictions comme exercice de la politique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2001 ; Jean-Frédéric Schaub, *Portugal na monarquia hispânica (1580-1640)*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2001 ; Fernando Dores Costa, *A guerra da Restauração. 1641-1668*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2004 ; Diogo Ramada Curto, *Cultura política no tempo dos Filipes (1580-1640)*, Lisbonne, Edições 70, 2011 ; Santiago Martínez Hernández (dir.), *Governo, política e representações do poder no Portugal Habsburgo e nos seus territórios ultramarinos (1581-1640)*, Lisbonne, CHAM, 2011 ; Pedro Cardim, Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha (dir.), *Portugal na Monarquia hispânica. Dinâmicas de integração e conflito*, Lisbonne, CHAM, CIDEHUS, GHES, Red Columnaria, 2013 ; Pedro Cardim, *Portugal unido y separado. Felipe II, la unión de territorios y el debate sobre la condición política del Reino de Portugal*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 2014 ; Pedro Cardim, *Portugal y la Monarquía Hispánica (ca. 1650-ca. 1715)*, Madrid, Marcial Pons, 2017.

⁴⁰ La publicistique et les campagnes d'opinion de la période de la Restauration n'ont pas encore fait l'objet d'une étude globale, mais le phénomène est évoqué par un grand nombre de livres et d'articles publiés récemment, qui attestent son importance pour l'histoire politique portugaise du XVII^e siècle : António Cruz (éd.), *Papéis da*

activités liées à la circulation et à la publication de nouvelles et d'imprimés déployées par les agents du Portugal en France peuvent être considérées aussi comme la manifestation diplomatique d'un processus plus large d'intensification du recours aux imprimeries dans la vie politique du royaume. Et cela même si, comme nous aurons l'occasion de constater, les stratégies éditoriales dans le contexte diplomatique ne se développent pas forcément sous les mêmes préceptes ni sous les mêmes contraintes que dans le cadre des affaires intérieures de la monarchie portugaise. En tout cas, le fait que le monarque ait été désigné par un mouvement politique et militaire de sécession conditionne la constitution de cette nouvelle diplomatie du Portugal, et ce ne sera pas différent pour ses initiatives dans les domaines de l'information et de la publication. Finalement, cette thèse propose une réflexion et des méthodes qui se situent au croisement de l'histoire de l'activité d'écriture et de librairie et de l'histoire de la diplomatie, dans une perspective qui se veut profitable à beaucoup d'autres cas de figure de l'histoire des relations internationales à l'âge moderne ; pourtant, le cas portugais suscite encore des interrogations particulières, s'agissant de la politique étrangère d'un royaume insurgé.

Dans le parcours envisagé ici, nous cherchons tout d'abord à accompagner au plus près le retentissement public des événements de la Restauration en France, pour pouvoir observer l'influence de l'action diplomatique portugaise au fur et à mesure de la production des feuilles de nouvelles et d'autres ouvrages sur l'avènement et sur les conséquences du coup

Restauração, 2 vols., Porto, Maranus, 1967-1969 ; Luis Reis Torgal, *Ideologia política e teoria do Estado na Restauração*, op. cit. ; Diogo Ramada Curto, *O discurso político em Portugal*, op. cit. ; João Francisco Marques, *A parenética portuguesa e a Restauração (1640-1668) : a revolta e a mentalidade*, 2 vols., Porto, INIC, 1989 ; Ângela Barreto Xavier, "El Rei aonde póde, & não aonde quer", op. cit. ; Rui Bebião, *A Pena de Marte*, op. cit. ; Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc*, op. cit. ; Eurico Gomes Dias (éd.), *Gazetas da Restauração*, op. cit. ; Fernando Bouza, *Papeles y opinión*, op. cit. ; Carlos Ziller Camenietzki et Rejane da Conceição Meirelles, « Frágeis damas e mulheres fortes : a representação feminina na Restauração de Portugal (1640-1668) », *Cadernos Pagu*, 30, 2008, p. 373-394 ; Carlos Ziller Camenietzki, « O astrónomo e a Restauração. Manuel Gomes Galhano Lourosa e sua intervenção na política de Portugal Restaurado », dans Luís Saraiva (dir.), *Proceedings of the International Conference History of Astronomy in Portugal : Institutions, Theories, Practices*, Porto, Sociedade Portuguesa de Astronomia, vol. 1, 2009, p. 183-202 ; Eurico Gomes Dias (éd.), *Olhares sobre o Mercurio Portuguez (1663-1667)*, 2 vols., Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2010 ; Carlos Ziller Camenietzki, Daniel Magalhães Porto Saraiva et Pedro Paulo de Figueiredo Silva, « O papel da batalha: a disputa pela vitória de Montijo na publicística do século XVII », *Topoi. Revista de História*, 24, 2012, p. 10-28 ; Daniel Pimenta Oliveira de Carvalho, « Facções de Marte : narrativa e discurso sobre a guerra cotidiana nas páginas do Mercurio Portuguez (1663-1666) », *Revista Navigator*, vol. 10, n° 19, 2014, p. 53-72 ; Pedro Cardim, *Portugal unido y separado*, op. cit. ; Pedro Cardim, « História, Política e reputação no *Discurso del duque de Alba al catolico Felipe IV sobre el consejo, que se le diò en abril pasado, para la recuperación de Portugal...* (1645) de Braz da França », dans Pedro Cardim, José María Iñurritegui et David Martín Marcos (dir.), *Repensar a identidade. O mundo ibérico nas margens da crise da consciência europeia*, Lisbonne, CHAM, 2015, p. 91-130 ; Daniel Magalhães Porto Saraiva, « L'âme des royaumes : l'opinion à l'époque moderne et la polémique autour de la bataille de Montijo (1644-1645) », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. IX, 2013, p. 173-193 ; Daniel Magalhães Porto Saraiva, « As janelas da realidade : a função política das relações de sucessos na Guerra da Restauração de Portugal (1640-1668) », dans Sònia Boadas et Jorge García López (dir.), *Las relaciones de sucesos en los cambios políticos y sociales de la Europa Moderna*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2015, p. 323-333.

d'État lisboète. L'objectif étant toujours de retrouver les conditions et les motivations du travail mené par les envoyés de Jean IV sur ce terrain, il nous semble indispensable de reconstituer le paysage idéologique et éditorial qui les reçoit, qu'ils perçoivent et avec lesquels ils interagissent, tout autant que de saisir l'imaginaire et les perspectives politiques qu'ils étaient susceptibles d'apporter au public français.

Dans le premier chapitre, le point de départ est l'interrogation sur les attentes nourries au Portugal, encore avant la Restauration, relativement au rôle que la monarchie de Louis XIII aurait à jouer dans le cas d'une rébellion des Portugais contre l'Espagne. Pour cela, deux cadres d'analyse sont particulièrement suggestifs : le volet ibérique de la production des publicistes qui suit au début de la guerre franco-espagnole en 1635, d'un côté, et l'ensemble des indices et rumeurs sur l'incitation du ministère de Richelieu à un soulèvement portugais transmis et débattus par l'historiographie depuis le XVII^e siècle, de l'autre. Lors de la préparation du coup d'État et de sa dissémination à travers le royaume, il y avait des raisons suffisantes de croire que la France devrait occuper une position prééminente parmi les futurs alliés de la couronne portugaise. Il faudrait bientôt tirer parti de ces raisons, ou encore d'autres, pour entretenir chez les Français des attentes concernant les avantages de l'indépendance du Portugal. On peut déjà reconnaître cette volonté lors de la toute première mission diplomatique conçue par le gouvernement de Jean IV, confiée au jésuite Inácio Mascarenhas et expédiée en Catalogne au début janvier 1641, mais qui séjourne également à Gênes et dans le sud de la France. La lecture de la relation publiée par Mascarenhas dès son retour à Lisbonne, ainsi que l'analyse des publications imprimées et manuscrites parues en France en conséquence son ambassade, donnent un premier témoignage du statut de l'information dans le travail de la diplomatie portugaise, et permettent d'entrevoir les objectifs et les enjeux des efforts de divulgation réalisés tout au long des différentes étapes de son voyage.

Le deuxième chapitre aborde l'environnement politique et éditorial français, et examine le contexte de l'arrivée de l'ambassade extraordinaire du grand veneur Francisco de Melo et du juriste Antonio Coelho de Carvalho en mars 1641. Il s'agit de proposer une vision complète des nouvelles et pamphlets qui circulent alors déjà en France, ou dont la rédaction est suscitée par la présence des ambassadeurs. En même temps l'enquête concerne les agissements et dialogues établis par la délégation portugaise visant la production d'écrits, la collecte et la diffusion d'informations, depuis le débarquement à La Rochelle jusqu'à l'installation et le déploiement des activités et des relations quotidiennes de l'ambassade à Paris. Chemin faisant, se dessine l'importance de l'édition d'une poignée de récits du coup

d'État et des premiers gestes du nouveau gouvernement du Portugal, sortis des imprimeries parisiennes ou provinciales, incorporés à des numéros extraordinaires du périodique de Renaudot, ou divulgués uniquement sous forme manuscrite. Devant cette diversité de textes, il faut comparer non seulement leur exposition des événements et la construction de leurs discours, mais aussi ce que l'on peut savoir ou inférer sur la genèse et sur la circulation de chacune de ces publications, de manière à identifier des convergences, des points sensibles, voire les échos et les réflexions que leur lecture pouvait provoquer.

Au troisième chapitre, l'étude des stratégies éditoriales développées dans le cadre de cette première ambassade de la Restauration se concentre sur les ouvrages d'un membre non-officiel de la délégation, le père Francisco de Macedo. Dédié exclusivement à l'écriture de textes poétiques, épidiectiques et juridiques en latin, il est l'auteur de la grande majorité des imprimés que l'on peut attribuer sans aucun doute à l'initiative de la diplomatie portugaise en France en 1641. La recherche sur les circonstances et le contenu de ces publications permet enfin d'aborder des questions fondamentales pour la compréhension du poids et de la place de ce genre d'initiative dans l'action politique des ambassades. Quel est le discours assumé par ces livres et pamphlets compte tenu de la dissémination d'informations sur les causes, l'exécution et les objectifs de la restauration du trône portugais ? Comment évoquent-ils le débat sur la légitimité juridique de l'acclamation de Jean IV, ainsi que les arguments et les accusations portés par les écrits polémiques pro-espagnols publiés dans les territoires hispaniques ? Quelles sont leurs propositions et leurs insinuations concernant la formation de l'alliance luso-française ? Qu'en est-il des connexions qu'ils établissent avec le paysage éditorial français, ou avec la mémoire politique et littéraire des lecteurs concernant l'histoire récente du Portugal ? Pour répondre pleinement à de telles interrogations, l'examen de ces publications repose sur des enquêtes sur les usages politiques en France des formes éditoriales et rhétoriques mobilisées par Macedo, et suscite également une nouvelle investigation rétrospective, cette fois-ci autour de la littérature politique et historiographique française qui s'était intéressée, depuis 1580, à l'annexion du Portugal à la monarchie espagnole.

Ensuite, au lieu de rester sur cette démarche et d'accomplir une étude exhaustive sur encore d'autres pièces imprimées en 1641 sur l'affaire portugaise, commandées plus ou moins directement par les représentants de Jean IV, le quatrième chapitre se tourne vers l'histoire d'un texte qui a comme particularité le fait de sa non-impression, et même d'une très faible diffusion manuscrite durant et après les trois mois de séjour de l'ambassade extraordinaire à Paris. Il s'agit du traité de confédération signé le 1^{er} juin 1641, précisément le seul accord officiel conclu entre les deux royaumes jusqu'en 1667, presque à la fin de la guerre de la

Restauration. Pour ce faire, il faut d'abord observer le déroulement des négociations conduites par Melo et Carvalho en France sous le prisme de l'écriture et de la publicité. Après des considérations sur la gamme restreinte des informations à cet égard présentées dans les pages de la *Gazette* parisienne, l'analyse des lettres, mémoires et projets des traités confectionnés au cours des tractations doit mettre en évidence les tensions qui se manifestent dans la construction des discours, notamment à propos de leur publicisation. Ces documents et ces questions aident ainsi à comprendre en détail les enjeux de l'élaboration de l'accord franco-portugais de 1641, et à découvrir les causes et les circonstances de l'absence en France d'une publication imprimée de ses articles. Ici encore, la signification de cette absence ne peut pas être appréhendée en dehors d'une vision plus large du contexte de diffusion et de réception des traités diplomatiques en France sous le règne de Louis XIII.

Le cinquième et dernier chapitre de la thèse, finalement, propose une approche plus globale pour examiner la période suivante et plus longue qui comprend les deux ambassades conduites par Vasco Luís da Gama, comte de Vidigueira puis marquis de Niza, entre 1642 et 1649. L'enquête ne portera pas de façon aussi précise sur les antécédents politiques et intellectuels de l'ambassade, comme cela aura été fait pour retracer les motivations et le champ d'action de la mission inaugurale de 1641. De fait, cette nouvelle étape des relations luso-françaises représente l'une des plus productives et diversifiées en matière de publications, toutes les entreprises diplomatiques de la Restauration confondues. Le marquis de Niza, par ailleurs, se distingue comme étant l'un des ambassadeurs dont on a pu conserver une très abondante correspondance avec d'autres agents et interlocuteurs dispersés sur le continent européen. C'est pourquoi, le dernier chapitre se consacre essentiellement à l'étude de ces deux ensembles de sources : d'une part, par une lecture transversale des lettres du gouvernement portugais, de l'ambassadeur et de son secrétaire, et d'autre part, par l'analyse des livres et pamphlets produits ou commandés par ceux et d'autres agents diplomatiques du Portugal en France, spécialement s'agissant de textes qui touchent à la question de l'importance et des caractéristiques de l'alliance formée entre les deux royaumes. Cela nous permettra d'accompagner l'évolution du travail de l'ambassade concernant les vecteurs de diffusion de l'information politique, ainsi que le développement de ses initiatives éditoriales, et d'approfondir notre interprétation sur le rôle et les conséquences de ces pratiques au sein des activités diplomatiques au milieu du XVII^e siècle.

CHAPITRE I

LES NOUVELLES DU PORTUGAL.

PUBLICATIONS ET RÉPERCUSSIONS DE L'EXPÉDITION DIPLOMATIQUE EN CATALOGNE

1. LA PERSPECTIVE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE, AVANT L'INSURRECTION

Lors des premiers mouvements de la Restauration au Portugal en 1640, l'alliance française était, depuis quelque temps déjà, l'appui le plus certain et le plus attendu contre l'Espagne dans la guerre qui vient de se déclencher. En 1635, l'ouverture du conflit entre Bourbons et Habsbourgs avait redimensionné l'ensemble des affrontements militaires qui se déroulaient en Europe depuis presque vingt ans¹, et le nouvel échiquier offrait de nouvelles possibilités d'action pour les esprits inclinés à la contestation du pouvoir de Philippe IV. La répercussion des publications qui suivent la déclaration de guerre du 19 mai 1635 à Bruxelles, notamment du fameux *Manifeste contenant les justes causes que le Roy a eues de declarer la*

¹ La périodisation traditionnelle française de la guerre de Trente Ans en quatre parties, dont la dernière serait la « période française », entre 1635 et 1648, remonte au moins au *Tableau Chronologique* de Jules Michelet. Georges Pagès critique le simplisme de cette répartition dès l'avant-propos de son ouvrage, tout comme Henri Sacchi dans l'introduction de son récit, mais le printemps 1635 est tout de même présenté dans leurs travaux comme le dernier tournant de l'histoire de ce conflit européen. Pagès met en avant un ensemble de faits qui donne à la guerre un caractère nouveau, à savoir, l'effort de Richelieu pour améliorer la situation française, les conséquences de la défaite suédoise en Allemagne, et l'exploit des armées habsbourgeoises en direction du Rhin et de la Moselle. Sacchi, quant à lui, commence le troisième volume de son ouvrage avec la déclaration de guerre faite à Bruxelles. Dans l'ouvrage dirigé par Geoffrey Parker, l'interprétation de la transition produite en mai 1635 est plus nuancée et plus précise : après la défaite suédoise à Nördlingen et l'échec de la Ligue de Heilbronn, d'un côté, le succès de la Paix de Prague aurait entraîné une réduction progressive notable dans l'aspect religieux du conflit, et fait que l'opposition aux Habsbourg reste presque exclusivement entre les mains des pays extérieurs à l'Empire ; de l'autre côté, la déclaration de guerre par Louis XIII renforce ces mêmes tendances, et la « guerre de diversion » française empêche l'imposition d'une solution militaire conjointe par les Habsbourg, même si, et c'est très important pour notre réflexion, les grandes victoires de la France ne sont venues qu'après la révolte de la Catalogne en 1640. Dans un *general account* plus récent de la guerre de Trente Ans, Peter Harnish Wilson ne parle pas non plus d'une « période française » du conflit, mais il reconnaît l'importance de la simultanéité de la Paix de Prague et de l'entrée de la France comme un moment charnière de la guerre dans son ensemble. Cf. Jules Michelet, *Tableau chronologique de l'Histoire Moderne*, Paris, Louis Colas, 1825, p. 75-80 ; Georges Pagès, *La Guerre de Trente Ans, op. cit.*, p. 3, 188-192 ; Henri Sacchi, *La Guerre de Trente Ans, op. cit.*, t. I, p. 7-8, t. III, p. 7-10 ; Geoffrey Parker (dir.), *La guerre de Trente ans, op. cit.*, p. 224-238 ; Peter H. Wilson, *Europe's tragedy : a new history of the Thirty Years War*, Londres, Allen Lane, 2009, p. 553-559.

*guerre au Roy d'Espagne*², autorise déjà les espérances d'un soutien français dans le cas d'un soulèvement au Portugal. Il reste encore à étudier la réception portugaise de la littérature polémique analysée dans le travail classique de José Maria Jover³, mais nous pouvons supposer qu'au moins une bonne partie des ouvrages imprimés en Espagne en réponse au manifeste français arrive et circule au Portugal, en plus d'être connue des hommes politiques portugais installés ou de passage à Madrid.

1. 1. LA GUERRE FRANCO-ESPAGNOLE DANS LES LIVRES, ET L'ACCUSATION DES DESSEINS DE LA FRANCE DE RICHELIEU

Ces livres, malgré leur caractère de contestation des raisons avancées par la France, et de condamnation des intérêts qui animaient les ministres de Louis XIII, non seulement traduisent et publient le texte du *Manifeste* français, mais détaillent davantage ces mêmes raisons et intérêts. Parmi eux figure la disposition du cardinal duc de Richelieu à appuyer tous les ennemis et rebelles contre les deux branches de la maison d'Autriche, ainsi qu'à fomenter et soutenir des nouvelles trahisons et séditions dans les domaines hispaniques⁴. On trouve même un livre publié à Lisbonne en février 1636, écrit par le Castillan Fernando Alvia de Castro, magistrat inspecteur des troupes au Portugal, qui participe à cette campagne polémique. Bien que l'ouvrage soit surtout centré autour de la discussion sur le titre de Très-Chrétien attribué aux rois français – à l'instar du livre premier du *Mars gallicus* de Cornelius Jansénius⁵ –, l'auteur se permet des commentaires très expressifs, comme par exemple quand il tente une comparaison entre le comte duc d'Olivares et Richelieu :

² *Manifeste contenant les justes causes que le Roy a eues de declarer la guerre au Roy d'Espagne*, Paris, Sebastien Cramoisy, 1635.

³ José Maria Jover, 1635. *Historia de una polémica y semblanza de una generación*, Madrid, FEHM/CSIC, 2003 (1949). María Soledad Arredondo analyse également la littérature d'après 1635, et la rassemble avec les ouvrages produits dans le contexte des sécessions catalane et portugaise, mais elle s'intéresse seulement à la production pro-espagnole, et n'évoque donc pas l'impact de cette polémique sur les discours politiques portugais : María Soledad Arredondo, *Literatura y propaganda en tiempo de Quevedo : guerras y plumas contra Francia, Cataluña y Portugal*, Madrid, Iberoamericana, 2011.

⁴ C'est le cas par exemple de ces ouvrages, tous conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale du Portugal, en deux exemplaires de chacun : *Justificacion de las acciones de España, manifestacion de las violencias de Francia*, s.l., s.d. ; Francisco de Quevedo y Villegas, *Carta al serenissimo, muy alto y muy poderoso Luis XIII, Rey Christianissimo de Francia*, Madrid, por la viuda de Alonso Martin, 1635 ; Diego de Saavedra Fajardo, *Respuesta al manifesto de Francia*, Madrid, Francisco Martinez, 1635 ; Gonzalo de Céspedes y Meneses, *Francia engañada, Francia respondida, por Gerardo Hispano, al grande primogénito de la siempre grande y esclarecida casa de Guzmán, el Conde de Niebla*, Caller, s.l., 1635.

⁵ Cornelius Jansénius, *Alexandri Patricii Armacani Theologi Mars gallicus, seu de Justitia armorum et foederum regis Galliae libri duo*, s.l., 1635. Cet ouvrage connaît au moins quatre éditions en latin, et une traduction en français, entre 1635 et 1639, imprimées toujours aux Pays-Bas espagnols. Cf. Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*

A caso aquel privado Catholico, y sabio Español, dispone, y executa guerras injustas como haze el Galicano ? no por cierto, antes con armas, ya inescusables procura de tener, y reparar los daños de las de herejes, ayudadas de Frãcesas. A caso solicita, y sustêta rebeliones, contra Reyes legitimos, justos, y buenos ? ayuda a hereges ? ampara a enemigos, y persiguidores de la Iglesia santa, como hace el Cardenal ?⁶.

Fernando Alvia de Castro exerce cette charge au Portugal depuis les années 1610 où il reste jusqu'au moment de la Restauration, lorsqu'il est arrêté par le nouveau gouvernement, comme d'autres fonctionnaires castillans. Mais celui-là était un écrivain et participant actif de la vie littéraire de Lisbonne, ainsi que propriétaire d'une bibliothèque réputée. Ses œuvres, de la *Verdadera razon de Estado*, imprimée à Lisbonne en 1616, à une *Memoria y discurso politico por la muy noble y muy leal ciudad de Logroño*, sa ville natale, de 1633, en passant par les *Aphorismos y exemplos politicos y militares* retirés de la première *Década* de João de Barros, ou encore un *Panegirico genealogico y moral* en hommage au futur Jean IV quand il était encore l'héritier du duché de Bragançe, sortis respectivement en 1621 et 1628, forment un corpus très intéressant qui permet d'envisager la richesse de possibilités d'action à travers l'écriture au Portugal à l'époque de l'union des couronnes⁷. Les *Pedaços primeros de un discurso largo en las cosas de Alemania, España, Francia. En forma de Epitome*, sont sa dernière publication et, comme l'indique le titre, il s'agit de la première partie d'un projet plus vaste et inachevé, un épitomé qui servirait d'introduction à un discours sur les événements qui secouaient le continent. Le but du passage cité est clairement de faire de la critique de la politique de Richelieu un point de la défense du pouvoir d'Olivares, autant que de son influence sur l'organisation politique et militaire du Portugal. Il s'agit de la défense, ainsi, d'une politique qu'Alvia de Castro était censé exécuter dans le plan de la juridiction militaire

(1585-1638), Paris, Études Augustiniennes, 1989, p. 235-243. Une traduction est publiée par Sancho de Moncada à Madrid en 1637 : Cornelius Jansénius, *Marte frances o de la justicia de las armas, y confederaciones del Rey de Francia. De Alejandro Patricio Armacano Theologo. Dedicado al Principe nuestro Señor. Traducido de latin, y francés por el doctor Sancho de Moncada*, Madrid, Imprenta Real, 1637.

⁶ Fernando Alvia de Castro, *Pedaços primeros de un discurso largo en las cosas de Alemania, España, Francia. En forma de Epitome*, Lisbonne, Lorenço Craesbeeck, 1636, p. 47.

⁷ Pour quelques données biobibliographiques générales, voir : Francisco Marques de Sousa Viterbo, « Dois escritores espanhoes do seculo XVII », *Boletim da Segunda Classe da Academia das Ciencias de Lisboa*, vol. IV, 1911, p. 171-187 ; Luis Simón Díaz, « El problema de la "Razón de Estado" en Alvia de Castro », *Berceo*, III, n° 9, 1948, p. 483-488 ; José Simón Díaz, « El historiador Alvia de Castro y su linaje », *Berceo*, II, n° 5, 1947, p. 513-522 ; José Simón Díaz, « Alvia de Castro en la separación de Portugal », *Berceo*, IV, n° 11, 1949, p. 285-286.

castillane greffée à la structure de défense du royaume⁸. Mais il est indéniable que, chemin faisant, il expose le risque d'un appui français à toute forme de contestation de l'appartenance du Portugal à la monarchie hispanique.

La conscience des risques d'une interférence de la couronne française augmente naturellement à partir de 1638, quand la tactique militaire de cette dernière passe à l'offensive dans les frontières terrestres et maritimes de l'Espagne⁹. Dans ce contexte, ce qui ressort est le long siège de la place de Fontarabie, pendant l'été 1638, un moment de grande tension qui répercute sur toute la péninsule ibérique. Le siège, et principalement la victoire des armes espagnoles début septembre, entraîne une vague de publications, diverses *relaciones*, *cartas* et *romances* sur le sujet sont imprimés dans les villes de Bilbao, Logroño, Burgos, Valladolid, Pampelune, Écija, Grenade et surtout à Séville, Madrid et Barcelone¹⁰. Ces textes apportent des nouvelles de la résistance des troupes assiégés, des habitants de la ville, de l'expédition de renforts vers la province de Guipúzcoa, racontent les combats vécus jour après jour et, enfin, célèbrent le triomphe de la Monarchie Catholique, le retrait et le butin laissé par les ennemis, tout en annonçant la possibilité de nouvelles attaques, mais espagnoles cette fois, contre les places françaises de l'autre côté de la frontière. Il s'agissait alors d'apaiser les craintes nourries pendant la campagne militaire, et de diffuser des présages d'un acheminement de la guerre en faveur de l'Espagne, en passant par l'exaltation de la fidélité de la ville de Fontarabie, et de toutes les nations – troupes d'Espagnols, de Napolitains et d'Irlandais – engagées à son secours¹¹.

⁸ Quelques passages importants de l'action de Fernando Alvia de Castro en tant que *Vedor de las gentes de guerra* sont décrits par Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc d'Olivares (1621-1640). Le conflit de juridictions comme exercice de la politique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2001, p. 251-327.

⁹ Après l'échec du siège espagnol contre Leucate en 1637, Richelieu choisit comme première cible dans les frontières espagnoles la province de la Guipúzcoa, à l'autre bout des Pyrénées, et ordonne l'incursion terrestre combinée avec l'attaque aux ports de Bilbao, Santander et La Corogne. Cf. Josep Sanabre, *La Acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa, 1640-1659*, Barcelone, J. Sala Badal, 1956, p. 87 ; John H. Elliott, *The Revolt of Catalans. A Study in the Decline of Spain (1598-1640)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963, p. 324-335.

¹⁰ Pour une synthèse du phénomène, voir Javier Diaz Noci, « Fuentes históricas coetáneas de la liberación de Hondarribia: La construcción de un acontecimiento en la España de Olivares », *Mediatika*, 10, 2004, p. 77-107.

¹¹ Nous avons pu consulter quelques exemples intéressants : *Carta escrita desde Navarra y puerto de S. Sebastian à Caragoça, dando aviso de lo que ha sucedido de nuevo acerca del exercito Frances, que está en Fuenterrabia*. Barcelone, Sebastian y Jaime Matevad, 1638 ; *Segundo sucesso sacado del original impresso en Madrid, en que da rason de todas las cosas que ha sucedido desde el principio de la venida de los Franceses en Fuenterrabia y sus villas, y el desastrado fin dellos, hechando los fuera del reyno los excelētissimos señores el marques de los Velez Virrey de Aragon y Navarra, y el almirante de Castilla, ambos generales del exercito que Su Magestad ha embiado á Navarra, quedando en poder dellos la artilleria y municiones de guerra, oro y plata, y lo demas del bagaje*, Barcelone, Sebastian y Jayme Matevad, 1638 ; *Victorias y prodigios, procedidos en la estrella del Principe Cardenal, y del señor Almirante de Castilla en la plaça de Fuenterrabia, y tierras del Rey de España, a quien Dios guarde largos, y felices años, y prospere con vitorias de enemigos, y espada cortante de los Franceses*, Barcelone, Jayme Romeu, 1638 ; *Relacion verdadera de la grandiosa vitoria que las armas de España an tenido contra las de Francia, sobre el cerco de FuenteRabia. Dase cuenta de el numero de los*

L'année suivante, l'événement est repris par des chroniques publiées en Espagne qui, tout en soutenant la politique militaire et le gouvernement de la monarchie hispanique, dans toute son extension, menés par le roi d'Espagne et son favori, ne laissent pas de souligner les perturbations introduites par les stratagèmes de Richelieu, et par sa collaboration dans toute sorte de conflit déflagré contre les Habsbourg. Juan de Palafox y Mendoza, qui n'avait pas encore été nommé évêque de Puebla de los Ángeles, publie sur commande du gouvernement à Madrid une longue chronique anonyme sur les événements de 1638, son premier ouvrage imprimé¹², où il narre les faits militaires de la dernière campagne, et retrace les circuits d'informations et décisions qui avaient orienté le secours à la place et l'expulsion de l'armée du prince de Condé de la Guipúzcoa. Centré surtout sur le siège de Fontarabie, une « *Empresa y defensa que ha traído ha si los ojos de Europa, y puesto en grande expectacion, y cuidado, no solo los emulos desta Corona, sino los mismos vassallos, amigos, y confederados* »¹³, le *Sitio y socoro de Fuenterrabia* relie pourtant ce succès à tous les autres combats où la monarchie hispanique avait été confrontée par ses ennemis et rebelles, dans une multiplication de fronts qui laisse entrevoir l'étendue du pouvoir des intrigues et rivalités encouragées par la France.

Un autre écrivain qui assume cette tâche est le Bolognais Virgilio Malvezzi, à Madrid depuis 1638 et proche collaborateur du comte duc d'Olivares, dans un livre publié en espagnol à Pampelune et à Naples, sous l'anagramme assez reconnaissable de Grivilio Vezzalmi. L'ouvrage s'appelle *La Libra*, parce qu'il entreprend non seulement l'analyse des succès de la campagne de 1638, d'ailleurs avec un regard très critique sur les responsables politiques et militaires des défaites subies, mais parce qu'il met aussi dans la balance tous les faits d'armes du règne de Philippe IV, et donc depuis la fin de la Trêve des Douze Ans¹⁴. Dans un pas important de sa digression sur la période d'avant 1635, l'auteur explique le rôle

muertos, presos y ahogados, quedando el campo, y todos los despojos por los nuestros. Sucedió esto vispera de Nuestra Señora, a siete de Setiembre deste presente Año de 1638, Séville, Juan Gomez de Blas, 1638 ; *Segunda relación de la gran presa que les tomaron a los Franceses en Fuente Rabia, y numero de muertos que huvo. En este año de 1638. Sacada de una carta que embió el padre Christoval Escudero, de la Compañia de Jesus*, Séville, Nicolas Rodriguez, 1638 ; Alonso Martinez de Aguilera, *Tercera relacion, y muy copiosa del socorro de Fuente-rabia: dieronle los Excellentissimos Almirante de Castilla, y el Marquès de los Velez Virrey de Navarra, Generales de ambas coronas en esta facciõ, vispera de Nuestra Señora de Setiembre deste presente año de 1638*, Madrid, Diego Diaz, 1639 ; *Relacion diaria del memorable cerco, y feliz vitoria de la muy noble, y muy leal ciudad de Fuenterrabia*, Burgos, Juan Martias, 1639.

¹² Cf. Cayetana Álvarez de Toledo, *Juan de Palafox. Obispo y virrey*, Madrid, Marcial Pons, 2011, p. 35-93.

¹³ Juan de Palafox y Mendoza, *Sitio y socoro de Fuenterrabia, y sucesos del año de mil seiscientos y treinta y ocho. Escritos de orden de Sua Magestad*, Madrid, Catalina del Barrio, 1639, p. 2.

¹⁴ Pour les activités de Malvezzi à Madrid et les polémiques autour de la publication de *La Libra*, voir : Rodolfo Brandli, *Virgilio Malvezzi politico e moralista*, Bâle, Tipografia dell'USC, 1964, p. 23-31 ; José Luis Colomer, « "Esplicar los grandes hechos de vuestra magestad" : Virgilio Malvezzi historien de Philippe IV », dans Chiara Continisio et Cesare Mozzarelli (dir.), *Repubblica e virtù. Pensiero politico e Monarchia Cattolica fra XVI e XVII secolo*, Rome, Bulzoni, 1995, p. 45-75.

de la monarchie française qui, même de façon déguisée, s'était toujours opposée « à la grãdeza de la Serenissima Casa de Austria, en Alemania, en Flãdes, y en Italia, acometiendo à amigos ; ayudãdo à enemigos, socorriẽdo à rebeldes, moviẽdo al Ingles, haziẽdo venir al Sueco »¹⁵. Une fois le masque tombé, la France attaquait encore plus souvent et directement les territoires de la monarchie hispanique et de ses alliés. Dans ce passage du livre, un commentaire de Malvezzi, qui introduit l'action française en Italie, mérite d'être cité intégralement :

*En Italia tambien no dexò de hazer ruydo con sus armas el Rey de Francia, introduziendose en aquella Provincia, y coligandose con algunos Potentados, à sombra del antiguo artificio de prometer por premio los Estados de su Magestad, y siempre con la misma dicha de engañar à aquellos mismos, que lo avian sido otras vezes; no reparando los hombres, que quando lo que fue, es lo mismo, que es, sin otra mudança, que la de los individuos; lo que fue, es lo que será. No corren por el Canal las mismas aguas, corre el rio; siempre el mismo. Demas, que ocupar el Estado al Rey de España, es imposible, y caso que sucediesse (que no lo permitirá Dios) posseeralo el mayor. Y si cõsideramos, que puede acaecer lo imposible, y que cada uno tenga su fantástico repartimiento, dentro de poco tiempo el Superior gozarà de la partes, y del todo de todos. Mas ay algunos, que hechizados de estas vanidades, no miran à su conveniencia, ni al bien, y quietud de una Provincia, siguiendo rumbos imaginarios, y sin sustancia, y mientras piensan entrar por Arcos Triunfales, que de muy lejos los divisan, y fingen, se precipitã sin remedio, hallando primero en el daño, que en el conocimiento*¹⁶.

L'invective était destinée ensuite aux ducs de Parme et de Savoie, mais on pouvait très bien y déceler un avertissement général sur les risques présentés pour la monarchie hispanique, dans tous ses fronts politiques et militaires, par les colligations françaises. Un sentiment qui serait renforcé par la désignation de l'Italie comme une province, et par les considérations autour de l'impossibilité de l'occupation d'un État possédé par le roi d'Espagne. Pour ceux qui chérissaient l'autonomie du Portugal, la métaphore du fleuve semblerait peut-être une provocation, qui finalement invitait à une approximation avec la France, et ses promesses de toujours.

Enfin, dans les mois qui suivent cette publication, se produit l'impossible. En 1639, l'armée française entre par le Roussillon, et cette fois les conflits entre les troupes espagnoles

¹⁵ Virgilio Malvezzi, *La Libra de Grivilio Vezzalmi traducida de italiano en lengua castellana. Pesanse las ganancias y las perdidas de la Monarquia de España en el felicissimo reinado de Filipe IV el Grande*, Pampelune, s.l., 1639, p. 45.

¹⁶ *Ibid.*, p. 50-51.

et les habitants de Catalogne font revivre les tensions entre la couronne et les institutions politiques de la principauté. La répression face aux désertions et résistances catalanes déclenche la révolte générale¹⁷, et à partir de l'été 1640 la négociation entre la France et la Catalogne confirme la stratégie de Richelieu, et la disposition de la monarchie française à envoyer une aide militaire aux insoumis à Philippe IV. Des agents catalans sont expédiés vers le côté français du front depuis juillet, et les premiers accords en vue de l'assistance militaire française sont signés les 7 et 24 septembre, assistance que l'envoyé français Bernard du Plessis Besançon était autorisé à apporter de par ses instructions du 29 août. En octobre il est à Barcelone pour négocier et signer solennellement le pacte de fraternité franco-catalane ; depuis septembre il y a déjà une vague d'inscriptions de soldats français en Catalogne, et en novembre les premiers régiments français se présentent pour s'intégrer aux forces de la principauté¹⁸. Or, les nouvelles sur ces négociations et sur la présence d'agents et de troupes françaises en Catalogne arrivent probablement au Portugal quelque temps après la convocation de la noblesse portugaise à prendre parti dans la répression de la rébellion catalane¹⁹, un ensemble d'informations fondamental pour le calcul politique et pour la mise en œuvre du coup d'État du 1^{er} décembre à Lisbonne.

1. 2. LES INDICES DE L'INCITATION FRANÇAISE

Ainsi, nous pouvons déjà inférer à partir de la circulation d'informations et de discours sur cette période de la guerre de Trente Ans, particulièrement sur la confrontation franco-

¹⁷ John H. Elliott, *The Revolt of Catalans*, op. cit., p. 362-451.

¹⁸ Cf. Charles Vassal-Reig, *Richelieu et la Catalogne*, Paris, Occitania, 1935, p. 107-116 ; Josep Sanabre, *La Acció de Francia en Catalunya*, op. cit., p. 42-112 ; Josep Sanabre, *El Tractat dels Pirineus i la mutilació de Catalunya*, Barcelone, Editorial Barcino, 1960, p. 29-32.

¹⁹ La lettre royale signée par la vice-reine à Lisbonne annonçant la sédition barcelonaise et la nécessité de mobiliser la noblesse portugaise, date du 29 août 1640 : ANTT, *Corpo Cronológico*, I/120, n° 66 ; fin septembre, le secrétaire d'État Miguel de Vasconcelos écrit au secrétaire du Conseil de Portugal, Diogo Soares, sur le refus de la plupart des nobles convoqués à y aller : Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc*, op. cit., p. 239-240. Malgré toute la résistance, le ministère d'Olivares continue jusque fin novembre la négociation autour de la contribution militaire et financière du Portugal pour la récupération de la Catalogne : John H. Elliott, op. cit., 1963, p. 515-517. Parmi les lettres que l'on écrivait depuis Madrid au père Rafael Pereyra, de la Compagnie de Jésus de Séville, par exemple, avec des nouvelles sur le front catalan, une du 8 octobre aborde les deux sujets dans un même paragraphe : « *Han hecho asiento con portuguesas de 2.150,000 ducados para el ejército que ha entrar en Cataluña, de donde avisan que habiendo los catalanes acometido á un puente de barcas que hay en Tortosa, y noticia tenido antes de ello el de Villafranca, este envió allí rio arriba á D. Pedro de Santa Cicilia con trece bergantines, los cuales resistieron tan gallardamente al enemigo que le obligaron á que se retirasen con alguna mortandad, castigo de su infidelidad. Dicen que al pelear gritaban ¡viva Barcelona! ¡viva Cataluña! ¡viva el rey de Francia! de donde hay aviso de que tienen cabos que los mandan* » : *Memorial histórico español : colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, t. XVI, Madrid, Imprenta Nacional, 1862, p. 23.

espagnole et ses déploiements en péninsule ibérique, dont les imprimés mentionnés ne sont que des exemples, que, parmi les principales puissances ennemies des Habsbourg, les partisans d'un soulèvement au Portugal devaient surtout compter sur l'intérêt français dans leur projet et, après son exécution, sur l'engagement de Louis XIII et sur ses efforts directs pour le maintien de ce nouveau pouvoir, dressé contre l'ennemi commun. Cependant, à part ces nouvelles rassurantes, d'autres éléments contribuaient à susciter des attentes autour de l'alliance française. Des rumeurs couraient probablement sur les enquêtes menées par l'initiative du ministère de Richelieu concernant les possibilités d'une rébellion au Portugal, voire sur ses offres d'appui militaire à ceux qui ambitionnaient d'en être les dirigeants.

Les indices des aspirations du gouvernement français là-dessus sont connus aujourd'hui à travers quelques lettres, comme celle adressée au cardinal duc le 20 novembre 1636 par le père Jean-Baptiste Carré, supérieur du Noviciat des Frères Prêcheurs à Paris, l'informant que, d'après un autre dominicain récemment arrivé de Lisbonne, le passage de l'armée navale française avait suscité chez les Portugais l'espoir de sa libération du joug d'Espagne. Selon le père Carré, ce religieux français avait fait sa profession à Goa, et revenait en France en passant par Lisbonne, où il avait été très bien reçu par le père provincial, quand

sur le bruit du passage de l'armée navale de France, tout le Portugal s'estoit disposé à une rébellion contre le roy d'Espagne, croyant que le roy de France envoyoit cette flotte sy puissante pour les remettre en liberté, et que hautement les Portugais disoient : Quand est-ce que le roy de France nous délivrera du Pharaon d'Espagne ? Ils y attendoient aussy le Prince de Parme, ou le prince de Portugal. Tous les religieux y furent mis en prison, il y fust traisté plus doucement que les autres pour la faveur du père Provincial²⁰.

Les deux années suivantes, suite à l'arrivée de nouvelles sur les révoltes fiscales ayant éclaté dans l'Alentejo et l'Algarve, Richelieu se fait informer du déroulement des événements à travers les lettres d'Alonso Lopez, Espagnol établi en France depuis le début du XVII^e siècle, en profitant de sa correspondance avec les réseaux marchands hispano-portugais installés en France, en Angleterre et aux Pays-Bas. Lopez était un Aragonais d'origine morisque ayant fait fortune en France dans les activités d'orfèvrerie, de brocante et bancaires, et engagé par Richelieu dans des projets comme le développement commercial du port de

²⁰ AMAE, *Mémoires et Documents, France*, 822, f. 242r-242v. La présence du sujet dans cette lettre a été relevée par Martial Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome septième. 1642. Supplément : 1608 à 1642*, Paris, Imprimerie Nationale, 1874, p. 858.

Havre de Grâce, ou la construction de la ville de Richelieu. Directement impliqué dans le commerce de matériel de guerre et dans la politique militaire menée entre la république des Provinces-Unies et la France dans les années 1630, ses affaires circulaient souvent entre La Haye, Amsterdam, Paris, Rouen, et toutes sortes de villes portuaires de l'Atlantique français²¹. La teneur des informations transmises à Richelieu par ses lettres, du 13 novembre 1637 au 2 août 1638, montre que le cardinal voulait des précisions sur les leaders des mouvements, leur bases sociales et politiques, et sur la possibilité d'une révolte générale au Portugal²².

Les nouvelles sur les troubles qui persistent dans ce royaume inspirent les ministres français, et pendant l'année 1638, l'on constate qu'en parallèle à l'investissement militaire sur la frontière basque, la stratégie française consistait, entre autres, à profiter de l'agitation portugaise. Par une lettre du 18 mai 1638 envoyée d'Hambourg, l'ambassadeur Claude de Mesmes, comte d'Avaux, informe le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, sur un prêtre cordelier français venant de Lisbonne qui cherchait à rentrer en France pour lui rapporter « de bouche » tout ce qu'il « vû & sçu, s'étant même introduit dans la Maison de la Duchesse de Mantouë qui en est Gouvernante ; mais il dit n'avoir trouvé aucune disposition pour son dessein »²³. À la même époque, les intentions du premier ministre de Louis XIII de satisfaire et stimuler les attentes d'un appui français à une possible insurrection portugaise sont confirmées par les instructions données à Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, nommé lieutenant-général de l'armée navale de Ponant, et signées à Compiègne le 12 mai 1638. Après la recommandation d'une série d'entreprises militaires dans la côte de Biscaye ou de la Galice, en assistance aux opérations de l'armée terrestre vouées à la prise de Fontarabie, les instructions de Richelieu signalent à l'archevêque la possibilité de s'approcher du Portugal et de fournir des vaisseaux et des troupes « s'il juge qu'il y ait l'apparence que lesdits Portugais exécutent quelque dessein d'importance »²⁴.

²¹ Cf. Henri Baraude, *Lopez, Agent financier et Confident de Richelieu*. Avec une Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, Paris, Éditions de la « Revue Mondiale », 1933.

²² AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, Supplément 1, f. 186-216.

²³ Cf. Guillaume Hyacinthe Bougeant, *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, sous le règne de Louis XIII et le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du comte d'Avaux, ambassadeur du roi très-chrétien dans les cours du Nord, en Allemagne et en Hollande, et plénipotentiaire au traité de Munster*, Paris, Jean Mariette, 1727, p. 443-444.

²⁴ AMAE, *Correspondance Politique, Espagne*, 19, f. 204. L'instruction complète a été publiée par Eugène Sue, *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du roi en l'armée navale, commandeur du Saint-Esprit, primat d'Aquitaine, etc. augmentée des ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu à M. de Sourdis concernant les opérations des flottes françaises de 1636 à 1642 et accompagnée d'un texte historique, de notes et d'une introduction sur l'état de la marine en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, t. II, Paris, Crapelet, 1839, p. 6-12.

Mais le document le plus connu est l'instruction donnée au sieur de Saint Pé quelques mois après. En activité comme consul français au Portugal depuis 1617, Jean de Saint Pé avait toujours œuvré en faveur de l'approximation politique et commerciale entre les deux royaumes, et il est retourné en France après le début de la guerre franco-espagnole seulement, probablement en 1636. Si l'on en croit un document publié par Vittorio Siri à Paris en 1672²⁵, et qui s'avère être un mémoire présenté par Saint Pé au Conseil d'État français en 1646, il avait lui-même communiqué à Louis XIII, en août 1638, le dessein d'un soulèvement portugais, et que ses concepteurs voulaient s'assurer de la prédisposition du gouvernement français à les appuyer. Le roi avait enfin trouvé dans les nouvelles apportées par Saint Pé une possibilité solide de profiter des mécontentements au Portugal, et lui a fait écrire ces instructions, signées le 15 août. D'après ce document, Saint Pé devrait envoyer un homme de confiance dans ce royaume, pour rencontrer un certain Chancelier et un capitaine nommé George de Azevedo, grâce auxquels il ferait distribuer des lettres, pour enquêter sur l'éventualité réelle d'une révolte ouverte contre l'Espagne. Toujours selon cette instruction, cet envoyé offrirait l'assurance du secours militaire français, sous forme de troupes et d'attaques navales, et évoquerait même la possibilité d'envoyer un héritier des derniers rois portugais pour reprendre le trône, au cas où le duc de Bragance s'y refuserait²⁶. Lors du mémoire de 1646, Saint Pé rappelle qu'il a fait embarquer à La Rochelle un certain Tillac, et que les conjurés portugais lui ont écrit en début novembre 1640 pour dire que c'était le moment de remémorer au roi de France le secours promis.

À part ces différentes lettres et instructions, il y a encore quelques petites histoires, moins documentées, qui se sont transmises depuis le XVII^e siècle, et qui complètent le dossier concernant la possible influence du ministère de Richelieu sur le coup d'État de 1640. Jean Maugin de Richebourg, dans un abrégé de l'histoire portugaise publié à la fin du XVII^e siècle, parle d'un certain joailler, du nom de Broüial, qui aurait été envoyé au Portugal par le cardinal, et qui aurait réussi à convaincre João Pinto Ribeiro, intendant de la maison de Bragance, de

²⁵ Vittorio Siri, *Del Mercurio overo Historia de' correnti tempi*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1672, p. 932-935.

²⁶ « L'Instruction au sieur de Saint Pé en allant au Portugal » sort imprimée quelques années avant le livre de Vittorio Siri, dans : Antoine Aubéry, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu, recueillies par le sieur Aubery, advocat au Parlement & aux Conseils du Roy*, t. III, Cologne, Pierre Marteau, 1667, p. 759-760. Elle apparaît plus tard chez Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII, Roi de France et Navarre*, t. IX, Amsterdam, Pierre Brunel, 1708, p. 425-427, un ouvrage qui connaîtra au moins 6 différentes éditions tout au long de la première moitié du XVIII^e siècle, toujours à Amsterdam. Ces publications ont servi de base aux références et retranscriptions ultérieures, dont nous nous servirons plutôt pour les prochaines citations de ce document.

prendre une part active dans la sécession du royaume²⁷. Dans ses mémoires, Louis Henri de Loménie, comte de Brienne, affirme avoir appris que François Sublet de Noyers, secrétaire d'État à la Guerre, aurait ordonné au diplomate François Blondel d'aller au dehors de la porte de Montmartre jouer avec « un juif vêtu de telle façon, qui ne parloit autre langue que la portugaise »²⁸, et de perdre pour lui 200 mille écus. Après quelques rendez-vous, la somme enfin aurait été élevée à 1.500.000 livres, et un peu plus d'un mois après, dans le terme marqué par le Juif, une barque est arrivée à La Rochelle, dépêchée exprès, avec la nouvelle de la révolte du Portugal. Il y a même une rumeur relayée par l'écrivain Camilo Castelo Branco d'après laquelle le poète Vincent Voiture, au Portugal en 1634, y serait déjà un agent au service de Richelieu²⁹.

Cette problématique a toujours été prise en compte par les historiens traditionnels de la diplomatie portugaise, à travers l'identification, le commentaire et la publication de ses sources les plus importantes³⁰, mais le dossier prend corps surtout avec la contribution de Rodrigues Cavalheiro en 1938³¹. Emblématique représentant de l'historiographie nationaliste portugaise de cette période, il réunit une grande partie des indices susmentionnés, ainsi que d'autres éléments plus ponctuels, pour défendre l'action secrète du cardinal de Richelieu comme un facteur décisif de la prise du pouvoir par le duc de Bragance, tout en niant pourtant la thèse d'une manipulation du Portugal par des intrigues françaises. Au contraire, l'effet

²⁷ Jean Maugin de Richebourg, *Abregé de l'histoire de Portugal. Dédié à Monseigneur le Marquis de Cascaes, Comte de Montsanto, Ambassadeur Extraordinaire de Portugal à la Cour de France*, Paris, Martin & Georges Jouvenel, 1699, p. 371-373.

²⁸ Paul Bonnefon (éd.), *Mémoires de Louis-Henri de Loménie comte de Brienne, dit le jeune Brienne, publié d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, Librairie Renouard, t. I, 1916, p. 232.

²⁹ Camillo Castello Branco, *Narcóticos, vol. II. Notas bibliographicas, historicas, criticas e humoristicas*, Porto, Livraria de Clavel, 1882, p. 43. Castelo Branco en parle, sans donner aucune référence sur cette information, parmi ses commentaires à l'ouvrage *Portugal e os Estrangeiros*, publié en 1879, par Manuel Bernardes Branco, qui passe alors à inclure les *Lettres* de Voiture, et le commentaire de Castelo Branco à leur propos, dans la deuxième partie de son ouvrage sortie quelques années après : Manuel Bernardes Branco, *Portugal e os Estrangeiros, Segunda parte*, vol. III, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1895, p. 360.

³⁰ Manuel Francisco de Barros e Sousa, vicomte de Santarém, *Quadro elementar das relações politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo, desde o principio da monarchia portugueza até aos nossos dias*, t. IV, partie I, Paris, J. P. Aillaud, 1843, p. CLXXV-CXCIII ; Carlos Roma du Bocage, *Subsídios*, op. cit., p. 183-185 ; Edgar Prestage, *As relações diplomáticas de Portugal*, op. cit., p. 1-2 ; Moses Bensabat Amzalak, *As relações diplomáticas entre Portugal e a França*, op. cit., p. 2-8. Dans cet intervalle, l'instruction de Saint Pé a été republiée en France également : Amédée de Caix de Saint Aymour, vicomte de Saint Aymour, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France : depuis les traités de Westphalie jusqu'à la révolution française. Tome III, Portugal*, Paris, Félix Alcan, 1886, p. XX-XXI.

³¹ Antonio Rodrigues Cavalheiro, « Richelieu e a Revolução de 1640 », dans Antonio Rodrigues Cavalheiro, *Temas de História*, Porto, Livraria Civilização, s.l., s.d. [1938], p. 81-98. Encore en 1938, Eduardo Brazão reprend, dans son livre sur la diplomatie de la Restauration, tout le dossier tel qu'il a été exposé par Cavalheiro : Eduardo Brazão, *A Restauração. Relações diplomáticas*, op. cit., p. 35-39.

mobilisateur de la simple offre d'appui de Louis XIII prouve, à ses yeux, la permanence du sentiment de liberté chez les Portugais tout au long des décennies de domination castillane.

Après une mise au point réalisée l'année suivante par Gastão de Melo de Matos, qui signale l'existence du mémoire de Saint Pé divulgué par Vittorio Siri et souligne l'in vraisemblance du récit trouvé par Cavalheiro dans les *Mémoires* du jeune Brienne³², ce n'est qu'en 1950 qu'Israel Salvator Révah publie sa conférence *Le cardinal de Richelieu et la Restauration de Portugal*, l'étude la plus complète et réfléchie sur la question³³. Il évoque la lettre du père Carré, mais aussi celles d'Alonso Lopez, qu'il a trouvées aux Archives du ministère des Affaires étrangères de France, dont il publie des extraits en appendice³⁴ comme preuves de l'intérêt porté par Richelieu à tirer profit des mécontentements et troubles portugais. La lettre du comte d'Avaux et les instructions de l'archevêque de Bordeaux servent à leur tour à démontrer que le cardinal prenait des initiatives à ce sujet, mais qu'elles n'ont pas de succès jusqu'au milieu de l'année 1638. En examinant alors avec attention le texte et le contexte des instructions et du mémoire de Jean de Saint Pé, Révah trouve des indices concrets de la présence du consul français à Lisbonne jusqu'en août 1636³⁵. Puis, à partir de la lecture du mémoire de 1646³⁶ il avance même la possibilité qu'il y soit resté jusqu'en 1638, date à laquelle il serait probablement retourné en France pour proposer au cardinal de les

³² Gastão de Melo de Matos, « As notas de Racine sobre Portugal », *Ocidente*, vol. VI, 1939, p. 381-388. Les critiques formulées par Gastão de Melo de Matos ont été incorporées, quoique sans grande conviction, par Rodrigues Cavalheiro dans ses publications suivantes, qui ont persisté longtemps comme les références principales sur ce point, en ce qui concerne les ouvrages d'histoire générale du Portugal et de ses relations internationales : Antonio Rodrigues Cavalheiro, « Os antecedentes da Restauração e a posição do duque de Bragança », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 11-56 ; Antonio Rodrigues Cavalheiro, *1640, Richelieu e o Duque de Bragança*, Lisbonne, Liv. Clássica A. M. Teixeira, 1942; Antonio Rodrigues Cavalheiro et Luis Vieira de Castro, « A Europa e o domínio filipino em Portugal. Das tentativas do Prior do Crato às manobras secretas de Richelieu », *Anais da Academia Portuguesa de História*, vol. VIII, 1944, p. 185-232.

³³ Israel Salvator Révah, *Le cardinal de Richelieu et la Restauration du Portugal. Conférence prononcée à l'Institut des Hautes Etudes de l'Académie des Sciences de Lisbonne et publiée avec des documents justificatifs*, Lisbonne, Institut Français au Portugal, 1950. Une décennie plus tôt, Henri Lacape avait élaboré, dans son ouvrage sur les rapports diplomatiques et militaires entre la France et le Portugal pendant la Restauration, un court récapitulatif sur les indices de la participation française dans la fomentation de la révolte portugaise, où il annonçait déjà la publication à venir d'une étude exhaustive de Révah sur le sujet. Cf. Henri Lacape, *La France et la Restauration de Portugal*, Paris, Maurice Lavigne, 1939, p. 7-15.

³⁴ Rodrigues Cavalheiro n'avait pu que mentionner l'existence de ces lettres, toute juste évoquée chez Henri Baraude, *Lopez, Agent financier*, *op. cit.*, p. 212-213. Cf. Antonio Rodrigues Cavalheiro, « Richelieu e a Revolução de 1640 », *op. cit.*, p. 88.

³⁵ Il présente une série de documents qui confirment la présence de Saint Pé à Lisbonne non seulement entre 1617 et 1622, mais aussi en 1625, 1628-1629, et enfin en août 1636, quand il a proposé à la vice-reine la vente de grain français, en échange du sel portugais, dans un moment où la ville était menacée par la disette. Israel S. Révah, *op. cit.*, p. 18. Le document relatif à cette proposition est une lettre de la municipalité de Lisbonne au roi, publiée par Eduardo Freire de Oliveira, *Elementos para a história do município de Lisboa*, t. IV, Lisbonne, Typographia Universal, 1889, p. 205. Sur la querelle diplomatique suscitée par la nomination de Saint Pé au consulat en 1617, voir aussi Alain Hugon, *Au service du roi catholique*, *op. cit.*, p. 249-252.

³⁶ C'est Révah qui dit par ailleurs que le document publié par Siri est en fait un mémoire de Saint Pé daté de 1646, et non pas de 1648, comme l'avait classifié l'historiographe en 1672.

soutenir dans leur projet de soulèvement, ce que le texte du mémoire ne dit pas exactement³⁷. En tout cas, l'auteur identifie avec plus de certitude les deux personnages portugais cités dans l'instruction comme étant Fernão Cabral, magistrat du tribunal suprême du royaume (le *Desembargo do Paço*) et grand chancelier du Portugal à cette époque, et le capitaine Jorge de Azevedo Mesquita, qui apparaît en 1638 dans la liste d'éligibles à l'office d'inspecteur de poids et mesures (*almotacel das execuções*) par la municipalité de Lisbonne.

Israel Révah discrédite la référence à l'engagement de João Pinto Ribeiro par le joaillier Broüal, en raison de l'absence totale de preuves présentées par Maugin de Richebourg, mais il accepte néanmoins l'éventualité que l'histoire de François Blondel narrée par le jeune Brienne soit une version, certes romancée, d'un « important et décisif envoi de fonds de Richelieu aux conspirateurs de Lisbonne, envoi tout naturellement réalisé par l'intermédiaire de Marranes »³⁸. La participation dans la Restauration des Marranes portugais installés en France – un groupe social souvent considéré dans ses études ultérieures³⁹ – serait aussi confirmée par le rapport de 1643 écrit par le frère Junipero de Trapanà, chef du service d'espionnage espagnol, où il rappelle avoir eu des informations en 1639 sur une étroite négociation entre Richelieu et des Juifs de France et du Portugal, autour d'une rébellion dans ce royaume. L'historien français remarque que ce rapport réfère encore le fait que l'on ait su en Espagne que la flotte conduite par l'archevêque de Bordeaux dans cette année avait pour objectif la prise du port de Laredo, en Galice, « *con el fin de dar calor a la sublevación de Portugal* »⁴⁰. D'ailleurs, Révah prouve clairement la façon dont les instances politiques castillanes et portugaises prenaient au sérieux à cette époque les risques d'une attaque française appuyée par une révolte locale, à travers le contenu de 16 lettres envoyées de Madrid à la vice-reine à Lisbonne, accompagnant les préparatifs pour la défense de la côte portugaise entre mars et juillet de 1639.

³⁷ Dans le mémoire, Saint Pé dit seulement avoir apporté la nouvelle au roi en août 1638, mais il ne spécifie pas s'il est venu du Portugal à cette époque : Vittorio Siri, *Del Mercurio*, *op. cit.*, p. 933.

³⁸ Israel S. Révah, *op. cit.*, p. 39.

³⁹ Par exemple : Israel S. Révah, *Le premier établissement des Marranes portugais à Rouen (1603-1607)*. Extrait de *l'Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, tome XIII (1953). Mélanges Isidore Lévy, Bruxelles, 1955, p. 539-552 ; Israel S. Révah, « Qu'est-ce que les Marranes ? », *Les Cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, 120, Paris, 1958, p. 17-31 ; Israel S. Révah, « Manuel Fernandes Vilareal, adversaire et victime de l'Inquisition portugaise », *Ibérica*, I et III, Rio de Janeiro, 1959, p. 35-54, 181-207 ; Israel S. Révah, « Les Marranes », *Revue des Études juives*, CXVIII, 1959-1960, p. 29-77 ; Israel S. Révah, « Un pamphlet contre l'Inquisition d'Antonio Enríquez Gómez : la seconde partie de la *Política Angélica* (Rouen, 1647) », *Revue des Études juives*, 121, 1962, p. 81-168.

⁴⁰ Israel S. Révah, *Le cardinal de Richelieu et la Restauration du Portugal*, *op. cit.*, p. 32. Le rapport de Junipero de Trapanà se trouve dans *Colección de documentos inéditos para la historia de España*, t. LXXXI, Madrid, Miguel Ginesta, 1883, p. 553-554, et avait déjà été cité par Rodrigues Cavalheiro en 1938 (Cf. Antonio Rodrigues Cavalheiro, « Richelieu e a Revolução de 1640 », *op. cit.*, p. 92). Révah, pourtant, l'analyse avec plus de minutie.

Dans ce travail, il argumente principalement de façon à démontrer, dans une position contraire à celle de Rodrigues Cavalheiro, que le duc de Bragançe n'était pas au courant de l'offre faite par Richelieu et envoyée par Saint Pé à travers son confident Tillac. Ce seraient alors probablement des gens associés à Fernão Cabral et Jorge de Azevedo de Mesquita qui auraient écrit à Saint Pé en novembre 1640 pour demander une fois de plus la confirmation du secours français prévu. L'auteur évoque finalement Gaetano Passarelli qui, dans son histoire de la Restauration du Portugal publiée en 1684, pour renforcer son postulat d'une participation active de Richelieu dans le coup du 1^{er} décembre, prétend que ce dernier a envoyé des lettres à Jean de Bragançe avec le plan de l'insurrection, ainsi que quelques autres avec des propositions fausses pour qu'il les transmette au comte duc d'Olivares en démonstration de fidélité⁴¹. Pourtant, et bien que l'exécution de cette manœuvre soit corroborée par les rumeurs citées dans une lettre de Manuel de Caravajal, qui informait le sieur Peny, ex-secrétaire de l'ambassade française, sur l'impact à Madrid de la nouvelle de l'acclamation du Bragançe, Révah préfère croire qu'il s'agissait de rumeurs mises en circulation à Madrid pour accuser le duc portugais d'un machiavélisme raffiné. Son argument central est simple et efficace : si le futur Jean IV avait reçu ces lettres du cardinal, ou s'il avait été directement informé des propositions transmises par Saint Pé, ses premiers ambassadeurs en France en 1641 auraient certainement reçu dans leurs instructions des renseignements particuliers à ce sujet, comme ce sera le cas uniquement pour les instructions de la deuxième ambassade, envoyée en 1642. Ce serait juste avec le retour du consul français au Portugal, à partir d'août 1641, que le gouvernement aurait pu connaître concrètement les propositions faites par la monarchie française avant la Restauration.

Révah a donc fait un grand effort pour rassembler toutes les sources disponibles autour de cette problématique, pour y ajouter des informations et documents, en publier une partie très intéressante. Il également a essayé de recadrer de façon lucide les questions suscitées jusqu'alors par ces différents indices, et même de poser des nouvelles questions. Mais son travail ne parvient finalement pas à y répondre totalement, et nous lègue une série d'hypothèses douteuses, encore intuitives, qui devraient encore susciter des discussions et de

⁴¹ Gaetano Passarelli, *Bellum lusitanum ejusque regni separatio a regno castellensi, cum abrogatione superadjuncta Alphonsi, regis Lusitani*, Lyon, Jean Posuel et Claude Rigaud, 1684, p. 8-9. Il convient de noter que le récit de Passarelli passe de cette révélation à la description de l'organisation du mouvement portugais par João Pinto Ribeiro. Mais on ne trouve pas ici non plus l'histoire du joailler Broüal narrée par Maugin de Richebourg. D'ailleurs, Rodrigues Cavalheiro faisait déjà état de l'existence d'un commentaire de Passarelli à propos d'une correspondance directe entre Richelieu et le duc de Bragançe (Cf. Antonio Rodrigues Cavalheiro, *op. cit.*, p. 87), mais il ne connaissait que la vague information relayée par Antonio Caetano de Sousa, *Historia genealogica da Casa Real portugueza, desde a sua origem até o presente, com as familias illustres, que procedem dos Reis, e dos Serenissimos Duques de Bragança*, t. VII, Lisbonne, Regia Officina Sylviana, 1740, p. 51.

nouvelles recherches. Pourtant, le problème de l'influence directe des stratégies de Richelieu sur la Restauration portugaise n'a plus jamais bénéficié d'une telle attention par l'historiographie. Surtout, on n'a jamais retrouvé dans les approches subséquentes le caractère de controverse interprétative que pouvait assumer le thème entre 1930 et 1950. Depuis, par exemple, les manuels et histoires générales du Portugal se contentent de vagues et succinctes considérations⁴². Dans le cas de l'histoire de la diplomatie portugaise, le fait qu'Eduardo Brazão, dans un ouvrage de synthèse publié en 1979, ne fasse que répéter ses propres commentaires qui remontent à quatre décennies, sans considérer les analyses de Révah⁴³, et que le livre récent d'Ana Leal de Faria ne le mentionne même pas, est un clair indice de la stagnation du débat⁴⁴. En ce qui concerne l'histoire politique du XVII^e siècle portugais, les ouvrages des dernières décennies, quand c'est le cas, évoquent ponctuellement le sujet. Luis Reis Torgal cite les travaux de Rodrigues Cavalheiro et d'Israel Révah, dans son ouvrage classique sur les idéologies et théories politiques de la période de la Restauration, par exemple, quand il identifie la fomentation des ennemis de l'Espagne en tant qu'une des conditions historiques de l'irruption du coup du 1^{er} décembre. Il les cite également dans ses annexes biographiques, quand il décrit Révah comme un auteur qui souligne l'influence de Richelieu sur le mouvement portugais, associé à des Juifs et des Nouveaux-chrétiens⁴⁵. Diogo Ramada Curto n'aborde en revanche aucun sujet en référence à cette question dans ses deux ouvrages sur la culture politique au Portugal⁴⁶.

Les travaux d'Antonio de Oliveira et Jean-Frédéric Schaub, qui développent des approches très riches sur les conflits politiques dans la péninsule durant les décennies précédant l'acclamation de Jean IV, reconnaissent de façon plus directe la présence de Jean de Saint Pé au Portugal, et font remarquer l'importance du personnage. Schaub, dont les travaux sont plus récents, s'appuie sur le même document relevé par Révah pour montrer la présence du consul dans le royaume encore en 1636, et évoque les discussions tenues aux conseils de Lisbonne et de Madrid sur la proposition de vente de grain français présentée à la municipalité de Lisbonne par Saint Pé. Dans ce contexte, Schaub rappelle seulement qu'il était un

⁴² Cf. António H. de Oliveira Marques, *História de Portugal*, vol. II, Lisbonne, Palas, 1984 (1972), p. 173-174 ; Joaquim Veríssimo Serrão, *História de Portugal*, vol. IV, *Governo dos reis espanhóis (1580-1640)*, Lisbonne, Editorial Verbo, 1979, p. 137 ; Jean-François Labourdette, *Histoire du Portugal*, Paris, Fayard, 2000, p. 320 ; Rui Ramos, Bernardo Vasconcelos e Sousa et Nuno Gonçalo Monteiro (dir.), *História de Portugal*, Lisbonne, A Esfera dos Livros, 2009, p. 304. Dans le volume António Manuel Hespanha (coord.), *O Antigo Regime (1620-1807)*, *op. cit.*, il n'y a aucune mention à ce sujet.

⁴³ Eduardo Brazão, *A diplomacia portuguesa*, *op. cit.*, p. 27-29.

⁴⁴ Ana Leal de Faria, *Arquitectos da Paz. A Diplomacia Portuguesa de 1640 a 1815*, Lisbonne, Tribuna da História, 2008.

⁴⁵ Luis Reis Torgal, *Ideologia política*, *op. cit.*, vol. 1, p. 77-78, vol. 2, p. 310.

⁴⁶ Diogo Ramada Curto, *O discurso político*, *op. cit.* ; Diogo Ramada Curto, *Cultura política*, *op. cit.*

informateur du cardinal de Richelieu sur la situation au Portugal⁴⁷. Publié une dizaine d'années auparavant, le livre d'Antonio de Oliveira fait d'abord référence à la lettre du père Carré ainsi qu'à celles d'Alonso Lopez à Richelieu, pour démontrer le climat d'insatisfaction qui régnait dans le royaume entre 1636 et 1637. Lorsqu'il évoque le fait que la France tente de profiter des mécontentements des Portugais en 1637 et 1638, Oliveira remarque que selon l'instruction de Saint Pé il y avait une armée navale française préparée soit pour une attaque soit pour appuyer un soulèvement du pays. Dans ce contexte, il évoque encore des *consultas* émises par les conseils de Philippe IV où le gouvernement castillan s'interroge sur la possibilité qu'un tel secours français ait été demandé par les Portugais, sur une éventuelle influence des Juifs portugais résidants en France, et même sur la nécessité de faire venir préventivement à Madrid le consul français, que l'on imaginait être encore au Portugal. Néanmoins, Oliveira ne donne pas plus de détails sur le sujet, et n'essaye pas de démontrer le rapport entre cette documentation des conseils madrilènes et le débat historiographique autour de l'influence de la monarchie française sur la Restauration, même quand, un peu après, il dit que les contacts indiqués dans l'instruction de Saint Pé semblent renvoyer à une faction politique connue à l'époque comme les *populares*⁴⁸.

Parmi les biographies de rois, phénomène éditorial qui a rapporté à l'historiographie portugaise récente une préoccupation pour la dimension événementielle qui parfois lui manquait, les commentaires sur le sujet sont pourtant encore plus discrets. Le même Antonio de Oliveira est le responsable pour la biographie de Philippe IV, III de Portugal, et il ne cite que l'information transmise à Richelieu par le père Carré en 1636, une fois encore en guise de contextualisation du climat explosif dans le royaume portugais à cette période⁴⁹. Finalement, dans la biographie de Jean IV, écrite par Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, l'analyse des contreparties de l'alliance franco-portugaise est accompagnée d'un commentaire affirmatif, mais imprécis : « La guerre offensive faisait partie d'un pacte informel par lequel Richelieu, le ministre de Louis XIII, avait promis autrefois les appuis indispensables pour le conflit qui surviendrait forcément après le 1^{er} décembre ». Sans plus de précisions, le lecteur ne saisit pas exactement dans quels temps le cardinal aurait effectué cette promesse et conclu ce pacte. Plus loin, dans l'épilogue de l'ouvrage, les auteurs affirment que l'alliance luso-anglaise concrétisée en 1660 était le fruit d'événements fortuits, et qu'elle ne faisait pas partie des éventuels desseins prévus par les conjurés en 1640, « contrairement à ce que l'on peut

⁴⁷ Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc*, op. cit., p. 325.

⁴⁸ António de Oliveira, *Poder e oposição política em Portugal*, op. cit., p. 158, 165, 246-247, 265.

⁴⁹ António de Oliveira, *D. Filipe III*, Lisbonne, Círculo de Leitores, 2008, p. 357.

déduire d'informations subliminaires dans les lettres de Jean IV à Nisa sur des promesses de Richelieu comme un facteur encourageant de la révolution »⁵⁰. Toutefois, les biographes renvoient au travail de Rodrigues Cavalheiro, et ne disent rien de plus sur cette possible lecture subliminaire des lettres royales reçues par le marquis de Niza à Paris.

Il est vrai que, à en croire le désintérêt ou plutôt la prudence des historiens actuels, la question de savoir si les initiatives du ministère de Richelieu sont à l'origine du soulèvement portugais, question d'ailleurs sans réponse, relève d'une vision assez réductrice des phénomènes politiques et sociaux qui ont favorisé son accomplissement. Néanmoins, nous ne pouvons pas simplement conclure, après avoir reconnu toute la variété d'initiatives et de rumeurs répertoriées par une assez vaste documentation, que leur résonance ait été anodine. L'examen des sources et arguments de cette vieille controverse historiographique nous invite finalement à regarder cette affaire sous un angle nouveau, dissocié de l'évaluation du pouvoir d'ingérence du cardinal français. Plus ou moins plausibles, plus ou moins conséquents pour le déploiement des événements de 1640, les différents indices de l'existence en France de cette volonté politique d'incitation à la sécession portugaise, ainsi que de la perception au Portugal et en Espagne de cette même volonté, nous montrent avant tout comment la perspective d'une assistance française faisait l'objet de conversations et de rumeurs qui ont accompagné l'organisation du coup d'État et l'instauration du nouveau gouvernement. La répercussion des nouvelles et de la littérature polémique suscitée par l'entrée de la France dans une guerre ouverte contre la monarchie hispanique était déjà suffisante, depuis 1635, pour disséminer la vision d'une France prête à souffler la rébellion sur des territoires subordonnés ou alliés à Philippe IV. La circulation d'informations à propos d'enquêtes et de promesses faites par le gouvernement de Louis XIII en vue de la rupture portugaise devait ainsi apporter à ces conjectures un caractère d'imminence, et alimenter davantage encore les spéculations et les attentes sur l'avenir diplomatique du royaume insurgé.

2. « *VENDO QUANTO NOS OUTROS REYNOS FOI ESTIMADA A FELICIDADE QUE O NOSSO ALCANÇOU* » : LA *RELAÇAM* ET LA MISSION D'INÁCIO MASCARENHAS

Après l'acclamation du nouveau roi au Portugal, ces attentes émergent et se développent et elles expliquent en même temps un important phénomène éditorial au cours

⁵⁰ Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV*, Lisbonne, Círculo de Leitores, 2008, p. 212, 335.

des premières années de la période de la Restauration. Entre 1641 et 1642, dans le contexte de la multiplication d'imprimés observée dans le royaume, quelques dizaines d'ouvrages relatifs aux succès de la diplomatie de Jean IV sont édités à Lisbonne. Des récits relatant les premières missions à l'étranger ainsi que des documents témoignant de leur bon accueil et des alliances passées sont publiés et vendus aux côtés et parfois dans les mêmes libelles qui racontent les affrontements militaires survenus aux frontières⁵¹. Parmi ces textes, une grande partie traite justement des contacts établis avec la France, et comprend des éloges littéraires ou encore des feuilles de nouvelles étrangères, censées confirmer la bonne direction prise par le royaume quant à la conjoncture internationale. Pour les lecteurs de ces imprimés, au fait des rumeurs sur les agissements de Richelieu ou seulement persuadés du fait que la politique de la monarchie française passait par l'appui aux rebelles et aux ennemis de l'Espagne, il était impératif de savoir si le nouveau roi trouverait vraiment en France le soutien attendu, et quelles en seraient les conséquences pour la guerre qui commençait.

2. 1. LE DÉBARQUEMENT DE LA BONNE NOUVELLE. LES EXPLOITS DU PÈRE MASCARENHAS DE BARCELONE À GÈNES

L'un des tout premiers de ces imprimés sur les affaires étrangères de la nouvelle monarchie est une *Relaçam do successo que o padre mestre Ignacio Mascarenhas da Companhia de JESU teve na jornada, que fez à Catalunha, por mādado de S. M. elRey DOM JOAM o IV nosso Senhor aos 7 de Janeiro de 1641*. Le jésuite Inácio Mascarenhas, premier envoyé diplomatique de la couronne, est lui-même l'auteur de ce bref récit de son voyage, adressé au roi, et mis en vente pour le prix d'un *vintém*⁵² à Lisbonne. Le lecteur ou auditeur de ce texte découvrait ainsi les périls et aventures vécus par le prélat, qui l'avaient conduit de Barcelone à Gênes, puis jusqu'en France, de la Provence au Languedoc, à nouveau en Catalogne et enfin, à Bordeaux et La Rochelle, d'où il repartit au Portugal. À Barcelone,

⁵¹ C'est le cas évidemment de plusieurs numéros de la *Gazeta*, périodique imprimé à Lisbonne à partir de décembre 1641 : Eurico Gomes Dias (éd.), *Gazetas da Restauração, op. cit.* Mais cela arrive aussi dans des occasionnels, comme la *Copia da carta que os Estados de Olanda escreverão a Sua Magestade o serenissimo, & potentissimo senhor Rey Dom João IV de Portugal. Com outra Relaçã da entrada, que o Fronteiro môr Dom Gastaõ Coutinho fez pelo Reyno de Galiza em nove de setembro deste anno de 641*, s.l. [Lisbonne], Jorge Rodrigues, 1641.

⁵² Cette somme équivaut à vingt réis, le *real* étant l'unité monétaire portugaise. Cf. José Vicente Serrão, « Moedas », dans José Vicente Serrão, Márcia Motta et Susana Münch Miranda (dir.), *e-Dicionário da Terra e do Território no Império Português*, 2013. Disponible sur : <http://edittip.net/2013/12/31/moedas>. Consulté le 23/08/2017.

Mascarenhas avait été témoin, quoiqu'à distance des tranchées, de la bataille de Monjuic, gagnée par les Catalans quelques jours après son arrivée ; à Gênes, il avait couru de grands risques pour échapper à la poursuite lancée par le marquis de Leganés, gouverneur sortant de Milan qui était de passage dans la ville. Dans le port de Cadaqués, enfin, il avait rencontré l'archevêque de Bordeaux qui, avec sa puissante armée navale « *se amostrou muy desejoso de vir servir* »⁵³ le roi du Portugal. À la fin de l'imprimé, le texte de la *Relaçam* est signé par Mascarenhas et daté du 20 juillet, jour de la première licence d'impression, accordée par le Tribunal de l'Inquisition, qui ouvre la publication :

*Este papel, em que o Reverendo Padre Ignacio Mascarenhas dà conta a Sua Magestade do successo de sua embaixada ao Principado de Catalunha, não tem cousa que impeda o poder se imprimir, antes será muito aceito a todos, vendo quanto nos outros Reynos foy estimada a felicidade, que o nosso alcançou, com a grande merce, que Deos nos fez, dandonos Rey natural, & tal Rey, & tam bom, convem, que se saiba a diligencia, & cuidado, com que o mesmo Padre fez o officio, que com tanta rezão Sua Magestade foy servido encomendarlhe*⁵⁴.

En pronostiquant un très bon accueil de cette *Relaçam* par le public portugais, le frère Inácio Galvão, auteur de la licence, tente de favoriser la bonne réception des lecteurs, bien entendu. Pour ce faire, sachant certainement qu'une telle approbation serait imprimée au début du livre, il leur annonce qu'ils y trouveraient la confirmation de la bonne voie trouvée par le Portugal sous la nouvelle royauté. Cependant, avec la suite des événements, ces mots et le récit de Mascarenhas dans son ensemble revêtent une plus forte signification. Entre le 21 et le 23 juillet, les licences de l'évêché et du *Desembargo do Paço* sont dépêchées, et le texte en version imprimée passe pour être vérifié par les mêmes instances à partir du 3 août, jusqu'à sa taxation et libération pour la vente le 7 août. Entretemps, le gouvernement de Jean IV a découvert et emprisonné les membres d'une conspiration soupçonnés de préparer un contrecoup d'État, parmi lesquels le marquis de Vila Real, le duc de Caminha, l'archevêque de Braga et le grand inquisiteur du royaume⁵⁵.

⁵³ Inácio Mascarenhas, *Relaçam do successo que o padre mestre Ignacio Mascarenhas da Companhia de JESU teve na jornada, que fez à Catalunha, por mādado de S. M. elRey Dom Joam o IV nosso Senhor aos 7 de Janeiro de 1641*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1641, p. 15. Ce texte a connu une nouvelle édition réalisée par Edgar Prestage (éd.), *Relação da Embaixada do Padre Mestre Inácio*, op. cit.

⁵⁴ Inácio Mascarenhas, *Relaçam do successo*, op. cit., s.n.

⁵⁵ Cf. Mafalda de Noronha Wagner, *A Casa de Vila Real e a conspiração de 1641 contra D. João IV*, Lisbonne, Colibri, 2007, p. 155-213. Cet événement a lui-même fait ensuite l'objet d'une publication éphémère commandée par le gouvernement portugais : *Pratica que fez El Rey N. S. Dom João IV o Prudentissimo, Legitimo Rey de Portugal, aos fidalgos, em 28 de julho em que fez a prizão. Anno de 1641*, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1641.

C'est donc dans une atmosphère politique incertaine que l'ouvrage d'Inácio Mascarenhas sort des presses du typographe Lourenço de Anveres, et démontre la connexion entre l'insurrection portugaise et d'autres mouvements militaires et diplomatiques de la période : la recrudescence de la guerre entre la France et l'Espagne, comme partie d'un conflit majeur, décisif pour le rapport de forces entre les puissances européennes ; le jeu instable d'influence politique et militaire des deux rivaux dans la péninsule italique ; et plus directement, la possibilité de démantèlement du pouvoir castillan au sein même de la péninsule ibérique, par la conjugaison des efforts militaires français, catalan et portugais. Bref, le récit de son périple confère une dimension internationale à la conjoncture portugaise, au lendemain d'une grave crise politique interne. Étant donné l'aspect inaugural de sa mission et la variété de territoires et conjonctures qui y sont évoquées, l'examen circonstancié du parcours discursif de cet ouvrage nous donnera l'occasion de réfléchir à certains points qui peuvent servir de balises pour la suite de notre recherche, avant qu'il nous conduise aux premières publications françaises liées à l'action diplomatique de la Restauration.

Il s'agissait de parler de réussites et, tout au long du texte, le jésuite insiste sur les effets positifs de son ambassade. Tout d'abord, la grande euphorie provoquée par la nouvelle de l'acclamation du roi portugais. Mascarenhas dit avoir commencé, dès son arrivée à Barcelone le 24 janvier, « *a publicar o q por cá passava, & com isso animar aquela gēte que notavelmēte estava descorçoada, & com o que eu lhes dizia, cobravão hũ animo, & valor incrível* »⁵⁶. À propos de ce découragement, que la publication de la nouvelle portugaise est arrivée à dissiper, il ne manque pas l'occasion de suggérer qu'il était motivé, au-delà du danger imminent d'invasion des troupes castillanes très supérieures en nombre, par la présence de « *muitos traydores, q tinham entre sy, que em toda parte ha desta mà fruita, & a môr desgraça era, que os principaes erão os de que menos se podião fiar, porque como este tinham maiores dependencias de Castella, por seu interesse proprio, vendião tē a mesma Patria* »⁵⁷. Par ce commentaire ainsi bref, il rappelle aux lecteurs que la trahison n'était pas l'apanage de la conjoncture portugaise et, en même temps, que dans ce contexte de libération du joug castillan, il était prévisible qu'une partie de la noblesse principale essaierait de vendre la patrie. Néanmoins, l'important était de démontrer le pouvoir de la publication de bonnes nouvelles en provenance des pays voisins et alliés, et leur capacité à rétablir la confiance des gens, et de leur faire dépasser cette dépression causée par la trahison des nobles. D'autant plus

⁵⁶ Inácio Mascarenhas, *Relaçam do successo*, op. cit., p. 3-4.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 4.

que, maintenant, Mascarenhas avait aussi de bonnes nouvelles catalanes à répercuter au Portugal.

C'est à ce moment du récit que l'ambassadeur entre dans la ville de Barcelone. Il explique que, comme le bateau qui était sorti de Lisbonne début décembre pour leur transmettre la nouvelle de la Restauration avait été pris par les Espagnols, les habitants de la principauté ne disposaient jusque-là que de nouvelles confuses disséminées par les ennemis, sur une émeute portugaise, mais sans la nomination d'un roi. Mascarenhas exagère sur ce point puisque, comme nous l'avons remarqué, les premières nouvelles publiées à la mi-janvier dans la *Gazette* française sur la révolte au Portugal arrivent par la frontière catalane, et elles parlent déjà de l'élection d'un cadet de la maison de Bragance au trône. Par ailleurs, les premières informations sur le sujet enregistrées dans le journal de la *Junta General de Braços*, le 4 janvier, incluent celle du couronnement du duc de Bragance⁵⁸. Cela n'empêche pas les Espagnols d'avoir diffusé des récits contradictoires, ce qui portait à confusion sur la situation réelle au Portugal, en l'absence d'une communication officielle du nouveau gouvernement. Toutefois, avec l'omission du fait que les Catalans avaient déjà des renseignements sur le nouveau monarque portugais à son arrivée, Mascarenhas peut mettre plus aisément en valeur le succès de sa mission diplomatique dans le domaine de l'information.

À son arrivée, d'après la *Relaçam*, les Barcelonais rejoignaient donc l'envoyé portugais pour « *se informarem* » ; lui-même faisait courir la nouvelle par les murailles et forteresses catalanes, « & eles não acabavão de o crer : pedião a carta de crêça de V. M. não menos pera a reverenciar, & pôr sobre a cabeça, como fazião, q pera se certificarem do q ouvião, & não acabavão de crer »⁵⁹. L'information précise sur la vraie dimension des événements portugais, que les Castillans essayaient de leur cacher, leur avait redonné fierté et moral et, du même coup, courage pour la bataille. Mascarenhas se servait de la lettre de créance donnée par le roi portugais pour annoncer sa mission diplomatique auprès des députés de la principauté catalane, mais aussi pour diffuser auprès de la population de Barcelone la bonne nouvelle, ce qu'ils entendaient et avaient peine à croire. C'est pourquoi, à en croire Mascarenhas, ils finissaient par traiter la lettre de créance comme un objet de dévotion. L'image renvoie à l'analphabétisme des soldats, et nous rappelle que les usages possibles des écrits n'excluent pas forcément un public illettré⁶⁰. Dans ce cas, on voit comment la

⁵⁸ Cf. Maria Àngel Pérez Samper, *Catalunya i Portugal el 1640. Dos pobles en una cruïlla*, Barcelone, Curial, 1992, p. 263.

⁵⁹ Inácio Mascarenhas, *Relaçam do successo*, op. cit., p. 5.

⁶⁰ Roger Chartier a souligné et illustré à plusieurs reprises les façons par lesquelles la culture de l'imprimé participe au changement des pratiques culturelles illettrées dans l'Ancien Régime français, tant par son rapport

publication du contenu de la lettre passe par sa lecture à haute voix, et comment l'existence même de l'objet importe dans la relation entre le texte et ses auditeurs.

Enfin, au moment d'annoncer aux lecteurs portugais la victoire catalane de Monjuic, la *Relaçam do successo* peut suggérer cette reprise d'enthousiasme comme sa cause immédiate, juste « *depois do poder e misericordia de Deos* »⁶¹. Et même parce qu'elle a suscité l'effet contraire parmi les troupes ennemies : Mascarenhas raconte que, pendant la bataille, elles gagnaient déjà les tranchées de Monjuic, mais « *hĩs 30 Catalaẽs, q sairão de refresco, dizẽdo : Já vem socorro de Portugal, já chega o de França, afracaraõ tanto os Castelhanos, que todos perderaõ o animo, muitos rodavaõ pollo monte, muitos se matavaõ huns aos outros* »⁶². C'était le début de la défaite espagnole, et pas seulement en Catalogne.

Toujours selon le récit, le vaisseau génois dans lequel Mascarenhas avait poursuivi son voyage, avait débarqué en Italie par accident en raison d'une tempête de vent car son objectif était d'aller directement à Marseille pour divulguer le nouvel état du Portugal, la victoire des Catalans, et apporter au plus vite le secours français pour ces derniers. Mais malgré le côté imprévu du débarquement à Gênes, à peine jetée l'ancre, le 6 février, « *a cidade se começou a despejar, & a virẽ todos em barquinhos a bordo pera saberem novas de Portugal* »⁶³ et de la Catalogne. Il y avait « *muitos apaixonados por Castella* », qui étaient surpris de savoir la bataille perdue, et encore moins

continu avec l'oralité que par les différents usages des imprimés en tant qu'objets. Voir par exemple : Roger Chartier, « Stratégies éditoriales et lectures populaires (1530-1660) », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Tom. I, Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard/Promodis, 1989 (1982), p. 698-721 ; Roger Chartier, « Du rituel au for privé : les chartes de mariage lyonnaises au XVII^e siècle », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1987, p. 229-251 ; Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, p. 11-19, 87-124, 203-215, 353-359. Sur l'occurrence de phénomènes de ce genre dans l'Espagne du Siècle d'or, il y a une étude très suggestive de Fernando Bouza, où l'auteur évoque le cas de soldats d'infanterie qui portaient sur leur peau le testament imprimé d'un héros militaire, pour la protection de leurs vies : Fernando Bouza, « Pour les sens. Toucher, goûter, voir et écouter l'écrit », dans Fernando Bouza, *Hétérographies. Formes de l'écrit au Siècle d'or espagnol*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010, p. 1-34. Pour une vision plus générale des intersections entre culture écrite, oralité et analphabétisme dans le monde ibérique, voir aussi : Fernando Bouza, *Comunicación, conocimiento y memoria en la España de los siglos XVI y XVII*, Salamanque, Seminario de estudios medievales y renacentistas, 1999 ; Rita Marquilhas, *A faculdade das letras : leitura e escrita em Portugal no séc. XVII*, Lisbonne, INCM, 2000 ; Antonio Castillo Gomez, « Introducción » et « "Amanecieron todas las partes públicas..." ». Un viaje al país de las denuncias », dans Antonio Castillo Gomez (dir.), *Escribir y leer en el siglo de Cervantes*, Barcelone, Gedisa, 1999, p. 19-37, 143-191 ; Antonio Castillo Gomez, « Entre public et privé. Stratégies de l'écrit dans l'Espagne du Siècle d'Or », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56^e année, 2001/4, p. 803-829 ; Antonio Castillo Gomez, « Leer en la calle : coplas, avisos y panfletos áureos », *Literatura : teoría, historia, crítica*, 7, 2005, p. 15-43 ; Antonio Castillo Gomez, *Entre la pluma y la pared. Una historia social de la escritura en los Siglos de Oro*, Madrid, Akal, 2006, p. 7-91, 203-251 ; María Cruz García de Enterría, « ¿Lecturas populares en tiempo de Cervantes? », dans Antonio Castillo Gomez (éd.), *Escribir y leer, op. cit.*, p. 345-362.

⁶¹ Inácio Mascarenhas, *Relaçam do successo*, op. cit., p. 6.

⁶² *Ibid.*, p. 7-8.

⁶³ *Ibid.*, p. 9.

*se podiaõ persuadir na conformidade, & cõmũ consentimẽto, com q V. M. fora aclamado & jurado por Rey em todas as cidades, villas, & lugares deste Reyno, & dos Algarves, porque tambem disto não tinhamõ senão hĩtas noticias muy confusas, & viciadas, por envejosos Castelhanos, que não queriaõ conceder esta nossa felicidade: mas sô lhe chamavão hum levantamento confuso, & dividido, como o antigo de Alentejo*⁶⁴.

À la nouvelle de la bataille de Monjuic, s'ajoutent donc les informations portées à Gênes par Mascarenhas sur l'acclamation de Jean IV par toutes les villes du Portugal, qui tombaient comme une bombe sur les factions pro-espagnoles de la République. Une fois de plus, l'arrivée du jésuite avait réussi à déjouer les stratégies de ses adversaires sur le terrain de l'information, qui diffusaient la vision d'un soulèvement isolé et divisé, une simple répétition du cas des émeutes portugaises de 1637.

Quoiqu'étant l'œuvre du hasard, le séjour de Mascarenhas à Gênes a duré encore 42 jours, et une bonne partie de la *Relaçam* raconte cette étape de sa mission diplomatique. Dès son débarquement, il avait écrit à Marseille et dépêché quelques lettres écrites par des députés catalans et des capitaines français qui se trouvaient à Barcelone pour rendre compte de la situation dans la ville. Le résultat est venu rapidement, avec l'expédition par le cardinal de Lyon et par le gouverneur de la Provence de six vaisseaux avec armes, soldats et vivres pour la Catalogne, et d'autres secours qui se sont succédés jusqu'au départ de l'armée navale de l'archevêque de Bordeaux. De la sorte, Mascarenhas avait réussi à garantir la sécurité de Barcelone même sans pouvoir gagner Marseille avec la promptitude souhaitée.

Depuis les premiers jours à Gênes également, il avait souffert des menaces de la présence ennemie dans la ville. Dans la première auberge où il s'est installé, il y avait un groupe de serviteurs du marquis de Leganés, Diego Mexía de Guzmán y Dávila, qui après avoir quitté le gouvernement de Milan, passait par Gênes avant son retour en Espagne. Ces hommes, en découvrant sa vraie identité et sa mission, lui avaient tendu un piège en lui envoyant un Milanais qui se disait un fidèle d'Édouard de Bragance, frère du nouveau roi portugais, mais dont l'intention était de tuer le prélat ; ce piège lui a été révélé par un domestique des mêmes Castellans. Mascarenhas et son compagnon de voyage ont eu donc la chance de pouvoir s'enfuir vers une autre maison, mais avec leur disparition, et après l'arrivée du marquis de Leganés, la recherche des deux Portugais s'est renforcée, y compris parce que les partisans de l'Espagne s'imaginaient qu'ils avaient l'intention d'aller à Rome pour traiter d'affaires du duc de Bragance. Quand le marquis s'est aperçu que Mascarenhas était encore

⁶⁴ *Ibid.*, p. 9-10.

en ville, il a porté une série des plaintes à la République en demandant son arrestation. La réponse du Sénat génois, après tant de périls et de mésaventures, était une autre bonne nouvelle que la *Relaçam* diffusait au Portugal :

q se eu era pessoa de tanto prestimo, & qualidade, q V.M. me occupava em officio de tanta consideraçãõ, como era ser Embaixador seu, q não era bẽ q elles agravassem a tal pessoa, & a tal Rey, sendo a sua Republica livre a todos : & se eu não era o q elle dizia, não parecia tambẽ rezãõ entregassem a hũ innocent⁶⁵.

L'auteur rappelle ensuite que la demande du marquis de Leganés n'a pas manqué de votes en sa faveur, mais l'interprétation générale du verdict politique génois était garantie : les lecteurs portugais pourraient s'assurer, non seulement que l'influence castillane n'était pas absolue dans cette république, mais aussi que le respect des ambassadeurs tendait à jouer en faveur des prochaines missions diplomatiques portugaises en Italie. La suite du récit le confirme. Sans succès dans ses démarches, le marquis castillan avait multiplié les diligences pour capturer l'envoyé portugais, ainsi que les menaces contre ceux qui l'accueillaient. Mascarenhas s'est alors plaint de cette situation au Sénat qui l'a très bien reçu, écouté et lui a offert des gardes pour sa défense, protection qui a fait enfin diminuer les attaques à son endroit.

De cette façon, après un mois et demi de fuite, le jésuite a réussi à affréter des vaisseaux hollandais pour partir vers la côte française, mais pas avant d'avoir obtenu l'envoi d'une grande quantité d'armes destinées à être vendues par un marchand génois installé à Lisbonne, un certain João Baptista Lavioza, qu'il nomme comme pour attester devant son public de la véracité de son récit. D'ailleurs, à l'occasion de son départ, Mascarenhas commente, «*ficarãõ os Castelhanos, & seus sequazes, bẽ corridos, & envergonhados, os quais faziaõ a presa já tanto sua, q publicarãõ terẽ na já de sua maõ*»⁶⁶. Le séjour imprévu et tumultueux de l'envoyé portugais avait réussi à modifier l'opinion courante à Gênes sur la situation du Portugal et sur le futur de monarchie hispanique, un changement promu notamment par sa bonne réception auprès des institutions politiques génoises, et dont le Portugal récoltait déjà les premiers fruits matériels. Sur le terrain de la diffusion de l'information, quitter la ville indemne était une nouvelle et dernière victoire, puisque les Castillans, ayant précocement publié l'annonce de sa capture, se discréditaient encore plus

⁶⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 14.

aux yeux de leurs alliés italiens. C'est sur ce constat que le père Inácio Mascarenhas arrive à la conclusion de sa *Relaçam do successo* du père Inácio Mascarenhas.

2. 2. LA CONCLUSION DE LA *RELAÇAM*. INFORMATION, RECRUTEMENT, ET USAGE DE L'IMPRIMÉ EN CATALOGNE

À l'avant-dernière page du livret, il raconte son arrivée enfin en France, où les nouvelles répandues par l'envoyé portugais continuent à provoquer la joie des populations. À partir de Cavalaire, à l'époque le port le plus oriental de la Méditerranée française, Mascarenhas avait sillonné par terre la côte jusqu'au Languedoc, et partout les Français le « *recebião nos braços e não cessavam de louvar aos Portugueses, polo que aviaõ feito* ». Pendant ce parcours, il avait remarqué « *quanto os Frãceses geralmente desejavão vir servir a V. M. tanto, q se eu tivesse comissãõ para isso, pudera trazer muitos mil, assi de cavalo como de pé* »⁶⁷. C'était l'autre dimension de l'objectif atteint par sa mission diplomatique : l'incitation au recrutement de possibles soldats, portugais et étrangers, pour aller servir dans la guerre au Portugal. C'est pourquoi le texte continue avec son retour à Barcelone, où il est allé, selon ses mots, pour

*colher o fruto das cartas que avia mandado ao exercito, & de novo fiz imprimir a carta de crença que levava, & a provisãõ de V. M. o que tudo se espalhou polo exercito, pera que a todos delle, principalmente aos Portugueses, constasse da verdade & se pudessem vir, & sem duvida todos se viriaõ se o seu Terço se não reformara polos outros Castelhanos, mas com todo este aperto, os principais Capitães, & cabos se vierãõ*⁶⁸.

Les deux pôles de l'impact positif divulgué par la publication de ce récit sont, comme nous pouvons le constater, interconnectés. À Gênes, la bonne diffusion de l'information sur le Portugal avait donné comme premier fruit un contrat de vente d'armes à Lisbonne, et en France à partir de ce même succès, Mascarenhas avait remarqué un grand nombre d'hommes passibles d'être conduits aux armées portugaises. Alors revenant à Barcelone, où véritablement le jésuite avait l'ordre royal à cet effet, il a réalisé sa première levée de soldats. À la lecture de ce passage nous comprenons mieux la place de ladite lettre de créance au sein

⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 15-16.

de ses stratégies : le papier que les soldats catalans mettaient sur leurs têtes, pour mieux croire au texte qu'ils venaient d'écouter, c'était un imprimé.

Lors de son premier passage à Barcelone, il avait déjà fait imprimer cette grande feuille en portugais intitulée *Carta de crença que V. Magestade manda dar a Dom Inacio Mascarenhas*, dont un exemplaire est conservé dans les fonds du *Consell de Cent*⁶⁹. Ces feuilles, donc, étaient remises par le jésuite aux institutions politiques catalanes qu'il visitait, et distribuées dans l'armée. Son texte a également été traduit en catalan et publié à Barcelone par l'imprimeur Gabriel Nogues dans un pamphlet de 8 pages intitulé *Copia de una carta que lo Serenissim Rey de Portugal a enviat als Deputats de Catalunya, y Ciutat de Barcelona*⁷⁰. Il s'agit d'une lettre signée par Jean IV le 19 décembre 1640, soit quatre jours après son couronnement à Lisbonne⁷¹. Le tout nouveau roi y parle de sa récente acclamation par les trois États du Portugal, et de la restitution des droits qui revenaient à sa grand-mère après la mort du roi Henri, droits usurpés par les trois Philippe. Reconnaisant son obligation de restaurer la liberté des Portugais si longtemps tyrannisés, il avait accepté une telle restitution, et après sa célébration solennelle il venait demander le soutien et l'aide de tous les princes, républiques et provinces, particulièrement celle des habitants de la principauté catalane, qui avaient pris les armes pour combattre les mêmes impositions et vexations. Jean IV leur rappelle les anciens liens d'amitié et de confédération entre les rois ses prédécesseurs et les rois de la couronne d'Aragon, royaume auquel la principauté catalane était attachée depuis sa fondation au XII^e siècle. C'était pour confirmer cette amitié qu'il leur envoyait son neveu,

⁶⁹ On le trouve aux appendices du *Manual de novells ardis : vulgarment apellat Dietari de l'antich Consell Barceloní*, vol. 12, Barcelone, Henrich y Compañía, 1910, p. 818-820. Cf. Maria Àngel Pérez Samper, *Catalunya i Portugal el 1640, op. cit.*, p. 269. Il existe un autre exemplaire de cette feuille aux ANTT, *Manuscritos da Livraria*, 366, *Depósito Diplomático*, t. III, f. 27, dont le texte a été publié par Carlos Roma du Bocage, *Subsídios, op. cit.*, p. 186-188.

⁷⁰ Jesus Maria. *Copia de una carta que lo Serenissim Rey de Portugal a enviat als deputats de Catalunya, y ciutat de Barcelona; vertida de llengua Portuguesa en llengua Cathalana : y la enviada per son Embaxador, que entrà en Barcelona à 26 de janer 1641*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

⁷¹ Cette urgence à faire arriver en Catalogne la nouvelle de la Restauration portugaise et à proposer la coopération entre les deux fronts rebelles était encore plus forte, puisque, comme réfère le début de la *Relaçam*, un bateau y est envoyé juste après le coup d'État du 1^{er} décembre. L'embarcation n'arrive pas à son destin, mais nous connaissons aujourd'hui le texte de la lettre signée le 4 décembre 1640 par les membres du nouveau gouvernement qui, similairement à celui de la lettre de créance de Mascarenhas, communique aux députés catalans la nouvelle situation portugaise, dit que les Catalans n'étaient plus seuls dans leur combat contre la tyrannie castillane, qu'ils devaient donc s'animer pour la lutte, et rappelle les anciens liens d'amitié qui les unissaient. Ce texte demande déjà l'envoi des Portugais trouvables parmi les forces militaires catalanes, et que cette information soit transmise aux Portugais qui combattaient du côté castillan. Une copie manuscrite de la lettre est conservée à la BA, 51/V/7, f. 9, et son texte a été publié par Antonio Rodrigues Cavalheiro, *Novos documentos sobre duas embaixadas de D. João IV*, Lisbonne, Publicações da Revista História, 1931, p. 19-20. L'existence de ce document avait été notée par Edgar Prestage, *Relação da Embaixada, op. cit.*, p. 7-8.

personne ecclésiastique⁷², avec des pouvoirs suffisants pour le représenter, et pour signer des accords et capitulations en son nom.

Dans le même passage de la *Relaçam*, Mascarenhas dit avoir également imprimé la provision royale adressée aux soldats et officiers portugais qui militaient dans l'armée castillane. Nous ne connaissons pas d'exemplaires d'une impression individuelle de ce document, mais son texte est aussi publié en catalan, à côté des nouvelles portugaises diffusées par le même Gabriel Nogués dans une *Carta llealment vertida de portuguès en català, la qual un cabo portuguès escrigué a un religiòs portuguès*⁷³, ainsi que parmi les appendices du livre *Secrets publichs, Pedra de toch, de les intencions del enemich, y llum de la veritat*, toujours en 1641⁷⁴. Cette provision de Jean IV, datée du même 19 décembre 1640, promet honneurs et grâces aux militaires qui veulent passer du côté catalan pour être conduits au Portugal par son ambassadeur, et menace de punition ceux qui préfèrent continuer à servir le roi castillan.

Ces deux pièces, imprimées et réimprimées durant ses deux séjours à Barcelone, sont donc au cœur de l'exécution de sa mission diplomatique. Le jésuite les fait lire et distribuer parmi la population et l'armée catalanes, et essaie de les faire parvenir jusqu'aux troupes ennemies. La mention de l'ancienne amitié entre le Portugal et Aragon, outre le fait qu'elle est historiquement plus précise, répond à cet objectif car on songeait à insuffler l'adhésion à la révolte catalane parmi les soldats et les sujets de tout le royaume aragonais. C'est avec ces armes typographiques, enfin, que Mascarenhas dit avoir combattu la désinformation opérée par les Castillans et réussi à recruter des soldats expérimentés pour l'armée portugaise. Il

⁷² Comme son frère João Mascarenhas, comte de Santa Cruz, Inácio est le fils de Maria de Lencastre, arrière-arrière-petite-fille de Fernando II, troisième duc de Bragance. Cf. Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 8-9. La lettre de créance souligne ainsi ce lien de parenté avec Jean IV, tandis qu'elle n'affiche pas sa filiation jésuite, en mentionnant seulement sa condition d'ecclésiastique.

⁷³ *Carta llealment vertida de portuguès en català, la qual un cabo portuguès escrigué a un religiòs portuguès : dòna avis dels bons successos que ha tingut las armas del rey de Portugal, don Juan, contra las armas del rey de Castella. Va a la fi un edicte del rey de Portugal en favor dels catalans*, Barcelone, Gabriel Nogués, 1641.

⁷⁴ *Secrets publichs ; Pedra de toch, de les intencions del enemich, y llum de la veritat. Que manifeste los enganys, y cauteles de uns papers volants que va distribuint lo enemich per lo Principat de Catalunya. Va en esta ultima impressio sinch cartas, las tres del Rey Christianissim y las dos de la entrada Naval en Catalunya, y la victoria de dita armada Naval, y una provisio del Rey de Portugal en favor dels Catalans*, s.l., s.d. Cet ouvrage est imprimé en Catalogne certainement en 1641, puisqu'à la fin de cette année il est traduit et publié au Portugal, où l'on retrouve le texte de la provision, cette fois en portugais : *Segredos publicos. Pedra de toque dos intentos do Inimigo, & luz da verdade que manifesta os enganços, e cautelas de huns papeis volantes que vai espalhando o inimigo por o Principado de Catalunha com tres cartas del Rey Christianissimo, & duas do Arcebispo de Burdeos, que cõtem a entrada naval em Catalunha, & a victoria da dita armada, & hũa provisõo do Serenissimo Rey de Portugal em favor dos Catalães. Por mandado, & ordem dos muyto Illustres Senhores Deputados, & Ouvidores. Traduzido de Catalão em Portugues*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1641, f. 34v-35r. Sur quelques aspects de l'impression à Lisbonne de textes d'origine catalane dans les années 1640, voir Vanda Anastácio, « Conflitos e contactos na Iberia : as relações entre Portugal e a Catalunha em 1640 nos "papéis" da Restauração », dans Tobias Brandenberger, Elisabeth Hasse, Lydia Schmuck (dir.), *A Construção do Outro: Espanha e Portugal frente a frente*, Tübingen, Capelinus Verlag, 2008, p. 59-85.

souligne enfin, à la clôture de la *Relaçam*, qu'outre la diffusion de la lettre de créance et de la provision royale, il avait réussi à transmettre des lettres spécifiquement adressées à plus de trente capitaines et soldats portugais, et à rentrer en France avec une partie d'entre eux. Plus tard, à Bordeaux, accompagné déjà de plus de cinquante hommes prêts à embarquer, il a su que, avec la prise de Tarragone par les Français, il y avait encore deux cents autres soldats portugais prêts à partir pour Lisbonne. Cette fois, le religieux a envoyé le père Paulo da Costa – son compagnon de route qu'il finit par nommer – à Barcelone pour les chercher, et il embarque à La Rochelle à destination du Portugal.

En datant le texte de la *Relaçam* du même jour de sa première licence d'impression, Mascarenhas donne l'impression de s'adresser à Jean IV en public, de rendre simultanément compte de sa mission diplomatique au monarque portugais et aux lecteurs. À cet égard, il est significatif que le frère Inácio Galvão, afin de promouvoir l'acceptation de l'ouvrage, choisisse de souligner le réconfort que les lecteurs y trouveraient « *vendo quanto nos outros Reynos foi estimada a felicidade que o nosso alcançou* ». Le censeur du Saint Office identifie l'attente du public portugais pour des nouvelles sur la répercussion à l'étranger du soulèvement, et la stimule. Dans ce sens, les images qui véhiculent la joie des Catalans, Français et d'une partie des Génois avec la nouvelle de la Restauration sont jugées plus encourageantes que les annonces faites dans ses pages sur l'arrivée d'armes et de soldats au Portugal. Ces effets rassurants deviennent d'autant plus opportuns que le livre voit le jour juste après la frustration d'une grave tentative de contrecoup à Lisbonne : la représentation des beaux débuts des contacts diplomatiques du nouveau gouvernement va ainsi de pair avec les efforts d'apaisement des tensions et des craintes suscitées par une telle révélation de la fragilité politique du mouvement portugais.

Chemin faisant, entre le succès de la divulgation sur la situation stable réelle du Portugal et les premiers profits militaires de sa mission, signes de la défaite à venir des Espagnols et du bon choix des Portugais qui sont restés aux côtés de Jean IV, Mascarenhas laisse entrevoir le rôle crucial joué par l'impression à Barcelone des textes officiels qu'il avait portés comme représentant royal. Pour les lecteurs du temps, cette piste pourrait révéler l'enjeu de la *Relaçam*, qui cherche en fait à produire au Portugal l'effet qu'il dit avoir eu en Catalogne, à Gênes, et dans le sud de la France : gagner la confiance des populations, y compris des commerçants et des soldats, voire recruter de nouvelles troupes. Mais les lecteurs d'aujourd'hui peuvent, de plus, remarquer comment le maniement de l'information est mis en valeur partout dans le texte du prélat, comme une donnée toujours déterminante autant pour

les faits militaires que pour la vie politique des royaumes, républiques et provinces par lesquels il est passé.

La stratégie de recrutement de soldats à partir du front catalan s'avère effectivement réussie et ce, tout au long de l'année 1641. Dans une lettre envoyée par les députés de la principauté à Jean IV le 10 avril, quelques jours avant le deuxième passage de Mascarenhas en Catalogne⁷⁵, ils louent le travail d'un autre religieux portugais, le franciscain Miguel da Purificação, dans la continuité de la démarche. D'après les députés, ce religieux rendait un grand service au roi portugais, « *donant avisos, enviant cartas, y provisions impressas, copias de las que V. Mag.^t ha mandadas despedir als cabos y soldados portugueses que resideixan en lo exercit enemich, induint y animantlos á que passen á esta Provincia (com ho fan molts)* »⁷⁶, et grâce à ses diligences une série d'officiers militaires ainsi que d'autres soldats, venaient d'arriver à Barcelone pour passer au Portugal.

Purificação était né en Inde et, élu custode et procureur de la province franciscaine de Saint Thomas de l'Inde, il avait quitté Goa en 1635 pour défendre à Madrid l'autonomie de cette province par rapport à la province du Portugal, se déplaçant par la suite à Rome, où il avait assisté au chapitre général de l'ordre réuni en 1639. De retour à la péninsule ibérique, il était à Barcelone, comme le signalent les députés catalans, « *en la ocupatió de un llibre que imprimeix* »⁷⁷ : au début de 1640 il avait fait sortir des presses de Sebastian et Jaime Matevad une *Relação defensiva dos filhos da India Oriental*, qui raconte tout son périple et reproduit toute sorte de papiers et mémoires produits au cours de ses requêtes⁷⁸. En 1641, il s'apprêtait à publier la *Vida evangelica y apostolica de los frailes menores*, un grand traité sur l'ordre

⁷⁵ Dans une autre lettre du 15 avril, que Mascarenhas apporte lui-même au Portugal avec un duplicata de celle de cinq jours plus tôt, les députés rendent compte de cette nouvelle visite, et se réjouissent du fait que le neveu du roi avait surmonté les dangers encourus à Gênes. Les deux lettres, retirées des archives de la couronne d'Aragon, ont été publiées dans les annexes de l'édition de la chronique de Miquel Parets : *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, t. XXII, Madrid, Manuel Tello, 1889, p. 384-386.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 384-385.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 384.

⁷⁸ Miguel da Purificação, *Relação defensiva dos filhos da India Oriental, e da provincia do apostolo S. Thome dos frades menores da regular observancia da mesma India*, Barcelone, Barcelone, Sebastian y Jayme Matevad, 1640. Cf. Ângela Barreto Xavier, « Fr. Miguel da Purificação, entre Madrid y Roma. Relato del viaje a Europa de un franciscano portugués nacido en la India », *Cuadernos de Historia Moderna, Anejo XIII: La memoria del mundo: clero, erudición y cultura escrita en el mundo ibérico (siglos XVI-XVIII)*, 2014, p. 87-110. Dans cet article, l'historienne analyse le parcours de Purificação de Madrid à Rome, ses diligences visant la consolidation de l'autonomie de sa province, et du droit des religieux naturels de l'Inde à être élus aux postes de gouvernement de la même, à partir du texte de la *Relação defensiva*, publiée à la fin du voyage. Mais elle n'explore pas les raisons qui ont pu l'emmener en Catalogne, ni ses activités et déployées en faveur du Portugal en 1641. Voir aussi : Ângela Barreto Xavier, « Itinerários franciscanos na Índia seiscentista, e algumas questões de história e de método », *Lusitania Sacra*, 2^e série, 18, 2006, p. 87-116.

séraphique, son rôle dans la chrétienté, sa fondation et son fonctionnement, qui est imprimé par Gabriel Nogues dans la deuxième moitié de l'année. Les premières approbations pour l'impression du livre remontent au séjour du frère Miguel da Purificação à Madrid et à Rome entre 1637 et 1639, mais il y ajoute les licences d'autorités politiques et religieuses de Catalogne, ainsi qu'une épître dédicatoire à Jean IV signée le 28 août 1641, qui inscrit son ouvrage dans le répertoire croissant de publications bragancistes. « *Bien sabrà defender libros mas autorizados, quien sabe defender, y libertar Reynos enteros* », rappelle-t-il au roi du Portugal⁷⁹.

Ce moine se trouve donc à Barcelone bien avant l'arrivée de l'ambassade portugaise, et il a la responsabilité, entre les courts séjours d'Inácio Mascarenhas, de faire parvenir aux forces ennemies les copies imprimées de la provision royale et les lettres adressées directement aux officiers portugais. Même après le nouveau passage de Paulo da Costa en juin 1641⁸⁰, le flux de soldats rejoignant la Catalogne ne s'arrête pas, de quoi inquiéter les Espagnols. La dispersion du régiment portugais qui intégrait l'armée du marquis de Los Velez évoquée par la *Relaçam* a lieu en février, grâce à la dénonciation du mestre de camp Simão de Mascarenhas, l'un de ces capitaines portugais visés par les lettres de Mascarenhas⁸¹, mais des soldats continuent à être envoyés au Portugal par la principauté au moins jusqu'au mois de novembre suivant⁸².

Durant cette période, l'évêque de Málaga informe le gouvernement de Madrid des services rendus par un autre mestre de camp portugais, Pablo de Parada⁸³, qui s'appliquait à obstruer « *por todos los medios posibles con sumo cuidado las vias por donde llegan las cartas, y avisos del Tyrano de Portug^l y de sus Agentes Don Ignacio Mascareñas, y fr. Mig^l de la Purificaç^{on}, y de qualquier otros, evitandose tan prejudicial comunicaç^{on}* »⁸⁴. Le 5 août

⁷⁹ Miguel da Purificação, *Vida Evangelica y Apostolica de los frayles Menores. Illustrada con varias materias morales y conceptos predicables con un copioso elenco para muchos sermones, y platicas para diferentes assumptos*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

⁸⁰ Nous connaissons le moment de son passage grâce à une lettre du gouvernement catalan envoyée au Portugal le 22 juin : *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, tome XXII, *op. cit.*, p. 387.

⁸¹ Ce revers est expliqué dans cette lettre des députés catalans du 10 avril citée tout à l'heure. La lettre de Philippe IV en réponse à la demande de réforme du *tercio* portugais faite par Simão de Mascarenhas, ainsi que ses propres lettres sur ce sujet, sont publiés également dans le *Memorial histórico español, op. cit.*, p. 355-357, 385. Cf. Maria Àngel Pérez Samper, *op. cit.*, p. 282-285.

⁸² *Ibid.*, p. 296-299.

⁸³ Nous savons que Pablo de Parada est portugais, mestre de camp, et que début juillet, il gouverne la place de Monzon en Aragon, grâce à une « Relación de lo sucedido en las fronteras de Aragón al ejército Real que se juntó contra Cataluña desde los primeros de Enero de 1641 » publiée dans le *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, tome XXIII, Madrid, Manuel Tello, 1891, p. 226-232.

⁸⁴ AGS, *Estado*, 7041, *Años de 1641 y 1642. Portugal. Junta de Inteligencias del Reyno de Portugal, de estos años. Legaxo primero*, n. 75, Madrid, le 5 août 1641.

1641, la *Junta de Inteligencias de Portugal* délibère en faveur de la rémunération de la fidélité de l'officier portugais, et quelques mois plus tard, le 14 novembre, ses membres se réunissent encore une fois autour de quelques lettres de Parada, et d'autres du frère Miguel da Purificação lui-même,

q por el Rebelde Don Juⁿ de Brag^{sa} reside en Barcelona remittidas por el obispo de Malaga, con relaciones q en aquella ciu^d se imprimieron del levantam^{to} de Portug^l y del recibim^{to} q en el se hiço al llamado embax^{or} de Cataluña, y con una orden impressa con q el mismo rebelde ha procurado q los Portuguezes q se hallan por aquellas partes, dexando el serv^o y armas de V. Mg^d se passen a su obediencia, y p^a executar lo les offrece el d^{ho} fr. Mig^l camino franco, buen acogim^{to}, embarcac^{on} y dineros, animandolos no solamente con las promessas contenidas en orden del tyrano, sinò con el exemplar de otros q dize haverse passado, y embarcado, los quales papeles ha remittido Pablo de Parada al obispo⁸⁵.

Pour contrer l'incitation à la désertion des soldats portugais sur le front catalan, la couronne d'Espagne doit faire face à cette campagne de divulgation engagée par les visites d'Inácio Mascarenhas en Catalogne, et entretenue par Miguel da Purificação, qui fait imprimer et parvenir sur le territoire aragonais, tout au long de l'année, des textes racontant les succès de la restauration du trône portugais et de la constitution de ses rapports diplomatiques avec la principauté. Parmi les pamphlets qu'il met en circulation se trouve sans doute la *Relacion verdadera del recibimiento, que el rey de Portugal Don Juan III hizo al embajador del Principado de Cataluña*, qui décrit la réception faite à Lisbonne à l'ambassadeur Jacint Sala, envoyé par les Catalans à partir de la fin du mois de février⁸⁶, les publications qui contiennent la lettre de créance et la provision royale adressée aux soldats portugais, et probablement quelques pièces confectionnées par Gabriel Nogues et d'autres imprimeurs catalans comme les frères Matevad ou Jaume Romeu qui, à l'exemple de la *Relacion verdadera que un religioso portuguez tuvo del levantamiento del Rey de Portugal, Don Juan Quarto, y del estupendo milagro que sucedio en el dia de su aclamacion*⁸⁷,

⁸⁵ *Ibid.*, n. 150, Madrid, le 14 novembre 1641.

⁸⁶ *Relacion verdadera del recibimiento, que el rey de Portugal Don Juan III hizo al Embaxador del Principado de Cataluña, y de otras cosas particulares, por aviso de un correo, que partiò de Lisboa a 2 de Junio, y llegó a esta Ciudad de Barcelona a 21 del mismo mes*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641. Sur l'ambassade de Jacint Sala, voir aussi Maria Àngel Pérez Samper, *op. cit.*, p. 285-313.

⁸⁷ *Relacion verdadera que un religioso portuguez tuvo del levantamiento del Rey de Portugal, Don Juan Quarto, y del estupendo milagro que sucedio en el dia de su aclamacion, y de las cartas que el mismo Rey escrivio al Rey de Castilla, y al Conde Duque, y de la que escrivio el Rey de Castilla al Christianissimo Rey de Francia Luis XIII. y su respuesta*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

présentent des nouvelles politiques, militaires, diplomatiques et religieuses qui confirment la consolidation du pouvoir de la monarchie portugaise⁸⁸.

En 1642, Jaume Romeu publie encore, à ses propres frais, le manifeste *Justicia del Inclyto Principe D. Juan IV*, un ouvrage anonyme souvent attribué au père Inácio Mascarenhas. Pièce importante de la propagande sur le Portugal faite en Catalogne dans les premières années de la Restauration, ce libelle promet de donner aux lecteurs « *manifesta noticia de las cosas de Portugal, y estado del Reyno, con que deduziràs la justicia que el Serenissimo Rey possessor tiene* »⁸⁹, et commence par un résumé de la fondation du royaume, de la généalogie des rois portugais, en arrivant à la justification du droit des Bragance à la succession du trône en 1580. Ensuite il présente, toujours en espagnol, quelques documents historiques dont se servaient les défenseurs de l'autonomie portugaise, comme les actes des *Cortes* de Lamego et le serment du premier roi du Portugal, Alphonse Henriques, à propos de l'apparition miraculeuse du Christ à la veille de la victoire militaire d'Ourique en 1139. Ces textes étaient apparus pendant la période de l'union des couronnes, comme de prétendues preuves des mythes de fondation du royaume qui, après la Restauration, servaient à démontrer les fondements historiques de l'exclusion de la succession monarchique portugaise des femmes mariées à des étrangers, ainsi qu'à communiquer une charge prophétique et providentielle au nouveau gouvernement⁹⁰. Le pamphlet de Jaume Romeu publie encore un

⁸⁸ D'autres exemples de publications de cette même année : *Noves molt verdaderas de tot lo contengut en lo Regne de Portugal de aquest present any 1641 : y donas raho de com los Embaxadors de la ciutat, y Deputació són arribats en Paris*, Barcelone, Jaume Mathevat, 1641 ; *Carta enviada de Portugal en Barcelona a vn Caualler de dita ciutat fentli relacio de tot lo que a succehit al embaxador de Cataluña desde dia que arribà a la ciutat de Lisboa fins lo dia present*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641 ; *Copia de una carta de Lisboa de 15 de setiembre 1641 enviada a un mercader desta ciudad dandole noticia de la sentencia que ha hecho el rey de Portugal contra los conjurados de su corona y de la prision del arçobispo de Braga y del inquisidor mayor, con otros eclesiasticos*, Barcelone, Jaume Mathevat, 1641 ; *Carta de las trevas y suspensions de armas firmadas entre lo poderosissim rey de Portugal y los Estats Generals del Pays Baix contra lo rey de Castella. Y refereix tambe lo estat de la flota y exercit de Portugal y socorro de quatre mil homens que ha arribat en dit regne*, Barcelone, Jaume Romeu, 1641.

⁸⁹ *Justicia del Inclyto Principe D. Juan IV Rey de Portugal, de los Algarves, y conquista de Guinea, &c. Arbol de los Reyes Portugueses, y casa de Bergança. Leyes de Lamego, hechas en la fundacion del Reyno. Privilegios, que prometì guardar el Rey D. Felipe II en su nombre, y de sus successores. Juramento de D. Alfonso I Rey de Portugal, de la Vision de Jesu Christo, quando le diò las armas: En que parece que se prometia al Reyno la maravillosa Coronacion de el Rey D. Juan IV, con otros Titulos en favor de este Principe, & C. Por un aficionado a la gloriosa Nacion Portuguesa*, Barcelone, Jaume Romeu, 1642, Y à su costa, s.n.

⁹⁰ On trouve déjà des récits du *milagre de Ourique* dans des chroniques portugaises écrites au XV^e siècle, mais le texte supposé du serment du premier roi portugais apparaît seulement dans la deuxième édition des *Diálogos de Vária História* de Pedro de Mariz en 1599, et passe à intégrer les ouvrages historiographiques des moines cisterciens de l'abbaye d'Alcobaça, Bernardo de Brito et Antonio Brandão, la *Primeira parte da Chronica de Cister* sortie en 1602 et la *Terceira parte da Monarchia Lusitana* en 1632, respectivement. Cette dernière rapporte aussi par la première fois l'histoire de la convocation des *Cortes* de Lamego et leurs actes apocryphes. Cf. Ana Isabel Buescu, « Um mito das origens da nacionalidade: o milagre de Ourique », dans Francisco Bethencourt et Diogo Ramada Curto (dir.), *A Memória da Nação, op. cit.*, p. 49-69 ; Martim de Albuquerque, *A Consciência Nacional Portuguesa. Ensaio de História das Idéias Políticas*, Lisbonne, s.l., 1974, p. 340-351 ; Luis Reis Torgal, *Ideologia política, op. cit.*, vol. 1, p. 231-233 ; Hernani Cidade, *A Literatura Autonomista sob*

extrait du testament du roi Jean I, du XV^e siècle, qui aurait confirmé la même règle pour l'héritage du trône, et enfin un document comportant l'ensemble des privilèges accordés au Portugal par le roi espagnol Philippe II en 1581 dans les *Cortes* de Tomar, et négligés par le gouvernement castillan dans les décennies suivantes. Il s'agit donc d'une tentative de propager en Catalogne également, et dans les espaces contigus de la monarchie hispanique, les fondements moraux, juridiques, historiques et prophétiques brandis par les défenseurs du pouvoir de Jean IV depuis le Portugal.

Cependant, nous ne pourrions pas additionner une telle démarche aux exploits de l'ambassadeur jésuite : apparemment, l'attribution de sa responsabilité pour cette publication a avant tout reposé sur une supposition suivant laquelle elle était la cible du livre de Juan Adam de la Parra, *Apologetico contra el tirano y rebelde Verganza, y conjurados, arzobispo de Lisboa y sus parciales, en respuesta a los doze fundamentos del padre Mascareñas*, publié à Saragosse cette même année⁹¹. Mais la lecture de ce texte montre d'emblée que ce n'est pas le cas, parce que les arguments et les citations de l'adversaire qu'Adam de la Parra combat ne sont jamais mobilisés dans le manifeste publié à Barcelone⁹². Quoique la réaction de l'*Apologetico* aux effets provoqués par les ouvrages pro-portugais sortis des presses catalanes soit perceptible, et significative, nous n'avons pas d'élément permettant de confirmer que le *Mascareñas* auquel il dit répondre soit effectivement le père Inácio. Le livre de cet inquisiteur originaire de La Rioja nous fait peut-être songer à l'existence d'un autre imprimé encore, lié au voyage du jésuite portugais, et il nous laisse imaginer l'existence d'une pluralité de publications en faveur du Portugal dont il ne subsiste aucun exemplaire aujourd'hui⁹³.

os Filipes, Lisbonne, Sá da Costa, 1948, p. 83-105 ; Hernani Cidade, « A historiografia alcobacense sob os Felipes », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VI, t. I, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 467-491 ; A. Martins Afonso, « Valor e significado político das actas das côrtes de Lamego no momento da Restauração », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, *op. cit.*, p. 473-500. Voir aussi, pour une présentation générale de la production historiographique liée au monastère d'Alcobaça : Alfredo Pimenta (éd.), *Os historiôgrafos de Alcobaça*, Lisbonne, Livraria Clássica, 1943 ; Joaquim Veríssimo Serrão, *História breve da historiografia portuguesa*, Lisbonne, Editorial Verbo, 1962, p. 159-183.

⁹¹ Sans donner d'autres explications, Diogo Barbosa Machado, dans sa *Bibliotheca Lusitana, Historica, Critica e Cronologica*, t. II, Lisbonne, Ignacio Rodrigues, 1747, p. 544, inclue la *Justicia del Inclityo Principe D. Juan IV* parmi les œuvres du père Inácio Mascarenhas, et dit que le livre d'Adam de la Parra lui répond. Cette double attribution n'a pas été suivie par Innocencio Francisco Silva, *Diccionario bibliográfico portuguez*, t. III, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1859, p. 212, mais ces informations sont reprises par des catalogues de diverses bibliothèques, et par plusieurs ouvrages historiographiques plus récents, comme celui de Luis Reis Torgal, *op. cit.*, vol. 1, p. 139, ou encore chez María Soledad Arredondo, qui développe son analyse de l'*Apologetico contra el tirano* sans pour autant vérifier qu'il n'est pas véritablement une « réplica pormenorizada del opúsculo » imprimé à Barcelone. Cf. María Soledad Arredondo, *Literatura y propaganda*, *op. cit.*, p. 314-315.

⁹² Juan Adam de la Parra, *Apologetico contra el tirano y rebelde Verganza, y conjurados, arzobispo de Lisboa, y sus parciales, en respuesta a los doze fundamentos del padre Mascareñas*, Saragosse, Diego Dormer, 1641.

⁹³ Déjà à l'époque la cible de l'*Apologetico* n'était pas facilement identifiable. Le juge grenadin Juan Alonso Calderón, dans une relation des imprimés sortis en faveur de Jean IV mise à l'ouverture de son traité manuscrit *Portugal concludido y el tirano Braganza conbenzido de sus mismos argumentos por el Rei Católico y obligación*

Toutefois, ce n'est absolument pas à la *Justicia del Inclyto principe* qu'il tâche de répondre. Finalement, tout ce que l'on sait de la conception de cet ouvrage, est le financement assumé par l'imprimeur Jaume Romeu lui-même, même s'il est fort probable qu'il soit un produit de la présence d'agents portugais en Catalogne, ou des relations diplomatiques établies entre les deux gouvernements rebelles.

En tout cas, les enjeux de l'impression de manifestes, traités, et feuilles de nouvelles sur le Portugal en tant que partie très expressive, dans la première moitié des années 1640, de la médiatisation de la révolte catalane, mériteraient une étude plus approfondie, qui ne sera pas développée ici⁹⁴. Néanmoins, en ce qui concerne les circuits de diffusion de ces pièces, nous pouvons d'ores et déjà retenir leur aptitude simultanée à la résonance interne dans la principauté et à la production de réponses de l'autre côté de la frontière ennemie. Dans ce sens, elles pouvaient non seulement vouloir adresser un message efficace aux Portugais présents dans les rangs de l'armée de Philippe IV, comme prétendre stimuler indirectement de nouvelles dissidences à l'intérieur de ses autres domaines ibériques. Le même Juan Adam de la Parra, par ailleurs, est assez clair à cet égard, quand il justifie la nécessité de répondre à la propagande portugaise, dès sa dédicace au comte-duc d'Olivares :

El todo del Rebelde, del Tirano pedia de desmayar al pueblo Portugues, y de q se creyesse en Castilla, que alli era constante la obediencia al Tirano, y acà dudosa a su Rey, y señor natural : y esta mentira esparcida en el confín, hazia mas brecha que si se emprendiesse à viva fuerça : mas daño los desalientos, que el estrepito de las armadas y tropas que hizo Vergança traer engañando à sus amigos, solo para que se divisassen en las Costas de Andaluza sus velas⁹⁵.

D'après le polémiste castillan, les mensonges éparpillés par le duc de Bragançe divulguaient l'image d'un Portugal uni sous son obéissance et, par ce moyen, mettaient en risque toutes les autres fidélités au roi Catholique. Les imprimés qui portaient et nourrissaient

de el Papa para salir contra ella con ambos cuchillos, la mentionne sans en rien savoir au-delà de ce qui est explicité par Adam de la Parra : « *El Padre Mascareñas apoyando con doze fundamentos el lebantamiento del tirano Bragança, a quien respondió con erudición y gravedad de estilo Don Juan Adán de la Parra, Inquisidor Apolojético contra Bragança, libertad de Portugal, sin nombre del autor* » : BNE, Ms. 633, f. 4r. L'historien Fernando Bouza, qui a trouvé et publié cette liste bibliographique, suit la tradition et donne comme référence le *Justicia del Inclyto principe D. Juan IV*, mais il reste clair qu'Alonso Calderón de sa part ne connaissait pas l'ouvrage qu'il réfère. Cf. Fernando Bouza, *Papeles y opinión*, op. cit., p. 159-160. À propos de Juan Alonso Calderón et de ses projets historiographiques, voir aussi Richard Kagan, *Los Cronistas y la Corona*, Madrid, Marcial Pons, 2010, p. 346.

⁹⁴ On trouvera une série d'autres bonnes pistes et exemples sur le sujet chez Maria Àngel Pérez Samper, op. cit., p. 314-395.

⁹⁵ Juan Adam de la Parra, *Apologetico contra el tirano y rebelde Vergança*, op. cit., f. 4v.

un tel désarroi passaient au travers des frontières luso-espagnoles, mais aussi à travers celles de la Catalogne soulevée, et étaient également publiés à Paris. En fin de compte, dans ce domaine, les insurgés ne faisaient que donner suite au stratagème de l'ennemi français, pour lequel, grâce à l'orientation du premier ministre de Louis XIII, « *todo ha sido enlaçar maliciosamente en errores, y laberintos oscuros los Principes confinantes, y vassallos agenos* »⁹⁶. En 1642, Adam de la Parra dénonce dans les mouvements publicistiques catalan et portugais un prolongement dangereux de l'activité éditoriale soutenue par Richelieu « *con gazetas, diarios, y siniestras relaciones* »⁹⁷, qu'il fallait affronter avant qu'il ne soit trop tard, et avec les mêmes armes. Nous ne savons pas si le père Mascarenhas qu'il prend comme cible est le même dont nous examinons ici le voyage et les publications, mais c'est grâce à son ambassade que se sont établis les premiers liens entre ces deux fronts pamphlétaires que la France avait montés contre le cœur de la monarchie hispanique. De surcroît, comme nous le verrons ensuite, il est le premier envoyé diplomatique du Portugal dont les initiatives éditoriales atteignent le territoire et les typographies françaises.

3. LES ÉCHOS DE LA MISSION D'INÁCIO MASCARENHAS EN FRANCE

Après les premières lignes sur la Restauration portugaise publiées par la *Gazette* de Théophraste Renaudot à la mi-janvier, les lecteurs parisiens trouvent d'autres nouvelles, cette fois provenant de l'Angleterre, dans les numéros du 26 janvier et du 2 février. Selon le périodique, ses correspondants londoniens, à partir de renseignements reçus de Madrid, parlaient d'un massacre perpétré contre tous les Castillans installés au Portugal, et du couronnement du duc de Bragance, nommé Jean IV, qui comptait environ 10 mille soldats pour défendre son élection. Le deuxième de ces numéros publie aussi, parmi les nouvelles venues d'Amsterdam, que l'Andalousie, sous la direction du duc de Medina Sidonia, était sur le point de se débarrasser du joug castillan, et que l'on tenait pour certaine l'acceptation de l'élection du nouveau roi par les Portugais des Indes orientales, ainsi que par les habitants des îles des Açores et de Madère, où la rébellion était, semblait-il, déjà arrivée à ce moment-là.

⁹⁶ *Ibid.*, f. 1v.

⁹⁷ *Ibid.*

Tant de malheurs qui s'abattaient à la fois sur la maison d'Autriche, commente le rédacteur, inspiraient même des doutes sur la fiabilité d'une partie de ces informations⁹⁸.

3. 1. LA LETTRE DE CRÉANCE DEVIENT MANIFESTE

Deux semaines après, le 16 février, la *Gazette* apporte la nouvelle de l'arrivée en Catalogne d'Inácio Mascarenhas, neveu du roi portugais qui, selon l'information dépêchée de Barcelone, devait venir en France en qualité d'ambassadeur. Dans la capitale de la principauté, avec seulement la qualité de commissaire du roi son maître, il avait présenté sa créance et assuré aux Catalans que, s'ils pouvaient résister encore quelque temps, ils n'auraient désormais rien à craindre, car l'armée portugaise comptait 30 mille hommes pour attaquer la Castille par divers endroits. Sur la situation de son royaume, le passage de Mascarenhas sert à confirmer

tout ce qu'on a cy-devant escrit de Portugal, & que son Maistre est paisible possesseur de ses Estats. En quoy on admire, entr'autres choses, le grãd secret & silence qu'ont observé si exactement les auteurs de ce soulèvement si universel : lequel on dit avoir esté projeté il y a deux ans entre plus de deux cens personnes de diverses conditions, sans que neantmoins il en soit rien venu aux oreilles du Roy d'Espagne ni de ses Ministres⁹⁹.

Trois jours après, Théophraste Renaudot sort un numéro spécial, intitulé *Manifeste du Roy de Portugal. Contenu en la Lettre de creance donnée à son neveu*, avec rien de plus qu'une traduction de la *Carta de Crença* imprimée par Mascarenhas en Catalogne. Après donc un mois de nouvelles qui évaluaient la force politique de l'élection du duc de Bragance, la violence des événements qui s'étaient déroulés et l'impact militaire de cette rébellion sur les échelles ibérique, européenne et mondiale des conflits de la période, la version française de cette lettre patente introduit pour la première fois dans les pages du périodique parisien des arguments de légitimation de la restauration de la monarchie portugaise. Comme le titre du numéro l'annonce, elle devient le manifeste du nouveau roi, commençant ainsi :

⁹⁸ *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cent quarante-un. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France*, Paris, Bureau d'Adresse, 1642, p. 43, 61-62.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 82.

Dom Jean par la grace de Dieu Roy de Portugal, des Algarbes, de deçà & de delà les mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la navigation conquise & commerce d'Aethyopie, Arabie, Perse & Indes, &c. Fais assavoir à tous ceux qui cette présente Lettre de creance verront : que Dieu nostre Seigneur m'a fait la grace de me rendre & restituer la Couronne de mes Royaumes & Estats par l'acclamation & consentement général des trois Ordres desdits Royaumes, de la Noblesse, des Ecclésiastiques & du menu peuple. Lesquels Royaumes par le decez du Seigneur Roy Dom Henry mon oncle appartenoient de droit à la Serenissime Princesse Dona Catharina mon ayeule (que Dieu tienne en sa sainte gloire) fille legitime du Serenissime Seigneur Infant Dom Edoüard mon bisayeul, frere unique & légitime dudit Seigneur Dom Roy Henry. A laquelle Princesse Dona Catharina mon ayeule, Dom Philippes second Roy de Castille avoit osté lesdits Royaumes par armes, violence & autres moyens injustes : Et ainsi le Serenissime Seigneur Duc Dom Theodose mon pere, que Dieu absolve, à qui ces pays appartenoient par droit d'heritage, en a esté privé & moy pareillement par ledit Roy Dom Philippes second, & par ses fils & petit fils Dom Philippes III & Dom Philippes IV. Ayant donc reconnu que je suis naturellement obligé à vous conserver & à maintenir ces pays là en leur liberté opprimée depuis si longtemps par les injustices & vexations qu'ils ont enduré souz la tyrannie du gouvernement Castillan, violant les loix, ordonnances & libertez : Apres avoir par serment accepté la restitution de mesdits Royaumes, & avoir esté le quinziesme jour de ce présent mois de Decembre appellé, receu & obey en cette cité de Lisbõne publiquement & en la forme, & solemnitez accoustumées, pour Roy & Seigneur desdits Royaumes: comme aussi de mes citez, villes & villages d'iceux ; & avoir repris les forteresses où il y avoit garnison de gens de guerre Castillans : J'ay résolu, avec l'ayde de Dieu, de defendre par armes la vraye actuelle & Royale possession que j'ay receuë, & implore pour l'effet d'une si juste entreprise le secours & l'assistance de tous les Princes, Republics & Principautez¹⁰⁰.

Depuis l'arrivée des nouvelles sur la révolte au Portugal, il s'agit probablement du premier contact de la plupart des lecteurs en France avec la défense des droits héréditaires de la maison de Bragance à la couronne portugaise, bien qu'énoncés de façon encore très sommaire et simplifiée. En ce qui concerne la progression de l'approche de la *Gazette*, dans cette déclaration du roi portugais, l'idée de l'élection est remplacée par celle de la restitution d'une possession prise injustement et par la force, à la famille de Jean IV depuis deux générations. Les causes les plus immédiates du coup d'État ne sont plus seulement une ancienne « mauvaise affection » envers les Espagnols, et des jugements sur l'état des négoes ultramarins, mais surtout la tyrannie du gouvernement des trois Philippe, et l'outrage aux lois et libertés portugaises. Ce ne sont pas non plus la rapidité d'exécution du stratagème ni la

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 85-87.

préservation de son secret qu'il faut admirer et retenir dans ce récit, mais la régularité du processus d'acclamation et de couronnement, ainsi que le témoignage de l'intervention divine.

Cependant, la lettre de créance du premier envoyé diplomatique de la Restauration n'est pas seulement l'objet de cette publication extraordinaire de l'hebdomadaire parisien. En France, elle connaît deux autres éditions, comme à Toulouse, où les presses de Pierre d'Estey font sortir dans un petit pamphlet in-8^o, la *Lettre de creance du Roy de Portugal, envoyee par Dom Ignace Mascarenhas son Ambassadeur, aux Estats de Catalongne*. Ville universitaire, siège d'archevêché et d'un parlement dont le ressort recouvre près d'un tiers du territoire français¹⁰¹, Toulouse commence à connaître une véritable éclosion de la presse périodique. À cette époque il n'y a pas de réimpression officielle de la *Gazette*, comme c'est le cas dans les années 1670, entreprise à laquelle s'associent Pierre d'Estey lui-même et l'imprimeur Jean Boude¹⁰², mais pendant les trois décennies antérieures, ces deux libraires et d'autres, comme François Boude et Arnaud Colomiez, publient plusieurs dizaines d'occasionnels sur les événements politiques, militaires et diplomatiques de toute l'Europe. On y trouve aussi bien des rééditions des contenus de la *Gazette* et de ses numéros extraordinaires que des initiatives plus spécifiques, et des titres qui n'ont rien de similaire parmi les publications parisiennes¹⁰³. Dans les années 1640, la multiplication de la production d'occasionnels n'est pas sans rapport avec l'échauffement et la proximité des fronts ibériques¹⁰⁴, et surtout de la frontière catalane, dont provient une bonne partie de leurs nouvelles¹⁰⁵.

¹⁰¹ Cf. Estelle Martinazzo, *Toulouse au Grand Siècle : le rayonnement de de la Réforme catholique, 1590-1710*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 40-52. Pour une description du fonctionnement du parlement toulousain, voir aussi William Beik, *Absolutism and society in Seventeenth-century France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 77-85 ; et à propos des rapports entre cette cour souveraine et les pouvoirs municipaux du capitoulat toulousain, Robert A. Schneider, « Crown and capitoulat : municipal gouvernement in Toulouse, 1500-1789 », dans Philip Benedict (dir.), *Cities and social change in Early Modern France*, Londres/New York, Routledge, 1992, p. 197-202. L'ensemble de ces travaux montre bien l'extension du substrat social, des interactions et des conflits dans lesquels évoluent les institutions politiques et ecclésiastiques de la ville, ce qui nous en dit beaucoup sur le contexte de production et de circulation d'imprimés à Toulouse dans cette première moitié du XVII^e siècle.

¹⁰² Les premiers baux de réimpression de la *Gazette* autorisent sa sortie à Rouen (1631), Lyon (1633), Bordeaux (1638) et Tours (1646). À Toulouse, justement, l'hebdomadaire connaît le début d'une deuxième étape de multiplication des réimpressions provinciales, en 1673. Cf. Gilles Feyel, *La "Gazette" en province à travers ses réimpressions, 1631-1752*, Amsterdam/Maarsse, APA – Holland University Press, 1982.

¹⁰³ Pour un panorama de la diversité d'occasionnels produits à Toulouse dès le XVI^e siècle, jusqu'aux premières initiatives de presse périodique, comme le *Courrier du temps*, publication mensuelle imprimée par Arnaud Colomiez et Pierre d'Estey entre 1660 et 1661, voir Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, *La presse et l'information à Toulouse, des origines à 1789*, Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, 1967, p. 1-86.

¹⁰⁴ Deux antécédents de la série de feuillets de nouvelles publiés à Toulouse tout au long des années 1640 sont *Le Siège et la bataille de Leucate, avec le plan de la place assiégée, du camp des ennemis et du combat*, Toulouse, Arnaud Colomiez, 1637, et l'édition d'une *Harangue de Messieurs les écoliers de l'Université faite à Monseigneur le Prince à son arrivée en cette ville le 30 mai 1638*, Toulouse, Pierre d'Estey, 1638. Ce dernier événement procède du passage du prince de Condé en direction du gouvernement des opérations militaires qui conduisent au siège de Fontarabie. Dans un article sur les liens entre le Midi toulousain et la péninsule Ibérique, Christian Péligré, connaisseur des fonds de la Bibliothèque municipale de Toulouse, reconnaît la spécificité du

Depuis les prémices de ce phénomène, en font partie quelques libelles à propos de la sécession portugaise. L'exemple le plus singulier est aussi publié chez Pierre d'Estey, probablement à la même époque que la *Lettre de creance*¹⁰⁶, sous le long titre *Le restablissement du Royaume de Portugal, que Dieu à relevé miraculeusemēt en l'obly de ses ruines. La naisēce, de sa conjuratiō, & le progrez merveillex d'icelle : Avec le Miracle Prodigieux que Dieu y fit paroistre, qu'il l'assure que le bras de sa puissance veut estre d'orenavant le protecteur de sa juste deffence*. L'intitulé de l'ouvrage place Dieu et sa providence du côté des Portugais, et son paragraphe d'ouverture expose toute la portée du mot « rétablissement » :

Il n'est rien de plus certain, que le grand & divin Architecte, composant les parties qui forment cette machine du monde, il bailla a chacune sa regle, & sa limite, pour servir comme de niveau & de Justice à l'homme, qui devoit estre son principal imitateur, par le moyen de la raison. Et cette justice & ce niveau sont les vrais pivots, qui soustiennent cet admirable concert, de tant de choses diverses meslees dans la nature. En telle sorte qu'encore qu'on aye aucunes fois veu

rôle de la période de conflit militaire ouvert entre la France et l'Espagne pour l'évolution de ces rapports culturels, et souligne l'existence d'une « foule d'occasionnels imprimés par les typographes de la ville », par lesquels la population s'informe des combats réalisés aux frontières du royaume, avec la participation de contingents et d'équipements militaires procurés par la région : Christian Péligré, « La Présence hispanique dans le Midi toulousain à l'époque d'Anne d'Autriche », dans Charles Mazouer (dir.), *L'âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche 1615-1666*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1991, p. 22.

¹⁰⁵ Les exemples sont divers, principalement pour les cinq premières années de la décennie : *Relation du progrès de l'Armée Navale du Roy dans la coste de Catalogne du 24 Avril 1641*, Toulouse, Arnaud Colomiez, 1641 ; *Relation de la victoire obtenue par Monsieur de Lamotte Houdancourt, sur l'armée de Castille, contenant l'entiere deffaite de deux mille cinq cens Hommes de cheval, cinq cens Dragons, & mille Mousquetaires, tous Officiers reformez. Avec le denombrement des Prisonniers de marque*, Toulouse, Jean Boude, 1642 ; *Articles accordez par Monseigneur de la Melleriaie, Mareschal de France, Grand Maistre de de l'Artillerie, Lieutenant General de l'Armée que le Roy commande en personne, à Monsieur le Marquis de Mortarre, Capitaine General de de la Cavalerie de Roussillon, & Gouverneur de Collioure pour sa Majesté Catholique*, Toulouse, Jean Boude, 1642 ; *La bataille de Lerida en Arragon n'aguere donnée entre l'armée du Roy, commandée par le Mareschal de la Mothe, & celle d'Espagne, sous le Marquis de Terracuse, de Leganez, & autres Chefs. Où les Espagnols ont esté contrains de lever le siege apres avoir eu trois mille hommes tuez, noyez ou faits prisonniers : & entr'eux trois cens Chevaliers des ordres d'Espagne*, Toulouse, Pierre d'Estey, 1642 ; *La prompte retraite de l'armée navale d'Espagne de devant Barcelone, & le mécontentement des Aragonois tendant à un soulèvement general*, Toulouse, Pierre d'Estey, 1642 ; *Copie de la lettre de Monsieur le Comte d'Harcourt, écrite au gouverneur & au Conseil de Barcelonne, sur la defaite de l'armée Espagnole, au Camp entre Balaguez Llorens. Ensemble la liste et les noms des prisonniers. Avec le recit d'une lettre qui fait mention de l'attaque & combat*, Toulouse, Jean Boude, 1644 ; *Recit du combat donné au passage de la riviere de Segre en Catalogne, par l'armée du Roy, commandée par Monsieur le Comte d'Harcourt ; Ensemble de la prise de leurs retranchemens, & de la defaite des Troupes ennemies qui les gardoient. Extraict d'une lettre du 18 Juin de Camarasa*, Toulouse, Jean Boude, 1645 ; *La prise de la Mothe : avec sa capitulation*, Toulouse, Par François Boude 1645, Jouxte la Copie imprimée à Paris ; *Lettre de deffy des catalans au Roy Catholique, Roy de castille. Avec la reponse du dit Roy de castille aux Catalans. Traduites d'Espagnol en François*, s.l., Sur l'Imprimé à Barcelone, 1645.

¹⁰⁶ Il n'y a aucun indice qui le prouve, mais nous pouvons imaginer qu'à Toulouse se produit un cas similaire à celui de la *Gazette* de Renaudot, où, comme nous verrons au chapitre suivant, un numéro spécial avec une *Relation de ce qui s'est passé de plus memorable au changement de Roy n'aguere arrivé en Portugal* est publié moins d'un mois après celui du *Manifeste du Roy de Portugal*.

que les malignes humeurs de quelques siècles, ayent ce semble voulu pervertir cet ordre, par des convulsions qu'une ardente convoitise agitoit : si est-ce neantmoins qu'il est aussi très certain, que dans le cours des mêmes siècles, on a presque toujours veu revenir les choses alterées à son niveau & principe. L'Expérience dans le nostre, nous fournit maintenant cet exemple, par la merveilleuse restitution de cet ancien Royaume de la Lusitanie vulgairement de Portugal la nature de ce concert ne l'ayant peu d'avantage souffrir entre les mains de Roys d'Espagne qui le possedoit (contre cet ordre) au prejudice des Roys ses legitimes Seigneurs¹⁰⁷.

C'est ainsi que débute l'un des premiers récits du soulèvement portugais imprimés en France : le recours à la vision d'une machine du monde mise en œuvre par Dieu prend à contre-pied la tendance à le compter parmi les troubles du siècle, et l'exhibe plutôt comme un retour à l'ordre. Le rétablissement annoncé par le titre renvoie ainsi à l'équilibre des parties du monde voulu par son Architecte. Subtilement, l'auteur établit un lien entre la restitution du royaume de Portugal et l'affirmation de la puissance monarchique en France, vécue de si près par les populations du Midi il n'y a pas si longtemps. Or, ce n'est pas la domination des Philippe sur le Portugal que la référence à des convulsions agitées par une ardente convoitise rappelle aux lecteurs de Toulouse et de la région, mais plutôt les guerres civiles du Languedoc dans les années 1620, ou encore la révolte soutenue par le duc de Montmorency, son gouverneur, en 1632¹⁰⁸. Il suffit alors d'une virgule après « L'Expérience dans le nostre », pour permettre une identification entre ce rappel aux lecteurs et l'histoire qui commence à être racontée : le rétablissement de l'ordre au Portugal intègre le même mouvement de rééquilibrage du monde auquel avait appartenu la soumission des sociétés et des institutions languedociennes à l'autorité politique de Louis XIII.

En faisant partie d'un plus large dessein de Dieu, l'assaut du palais de Lisbonne par un groupe de 90 gentilshommes, le matin du 1^{er} décembre 1640, ouvre le récit. Leur entrée

¹⁰⁷ *Le restablissement du Royaume de Portugal, Que Dieu à relevé miraculeusemēt en l'obly de ses ruines. La naisēce, de sa conjuratiō, & le progrez merveilleux d'icelle : Avec le Miracle Prodigious que Dieu y fit paroistre, qu'il l'assure que le bras de sa puissance veut estre d'orenavant le protecteur de sa juste deffence*, Toulouse, Pierre d'Estey, 1641, p. 2. Nous ne connaissons pas d'autres éditions ou versions de ce texte, et l'unique exemplaire de celle-ci appartient à la Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, où se trouve également l'imprimé toulousain de la *Lettre de créance*.

¹⁰⁸ Il faut se souvenir du rôle joué par Toulouse dans le soutien de l'opposition royale aux armes d'Henri II de Montmorency, et de l'empreinte laissée par la suite de son procès sur la mémoire politique de la ville. D'ailleurs, tout le déroulement des événements avait été suivi et répercuté par des publications des imprimeries toulousaines jusqu'en 1635, comme celle d'Arnaud Colomiez, qui abordent dès l'entrée en armes de Gaston d'Orléans en France, jusqu'à la décapitation de Montmorency. Cf. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du Languedoc*, Paris, Presses Universitaire de France, 2010 (1962), p. 70-72 ; Hélène Fernandez-Lacôte, *Les procès du cardinal de Richelieu. Droit, grâce et politique sous Louis le Juste*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 339-362 ; Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, *op. cit.*, p. 45-46.

dans le palais, la confrontation et la défenestration de Miguel de Vasconcelos, « lequel gouvernoit ce Royaume de Portugal sans que personne luy osast contredire », la joie du peuple sur la place publique, les vitupères infligés sur le corps du secrétaire, et la réclusion de l'« Infante Marguerite d'Autriche »¹⁰⁹, débouchent sur l'appel de ces nobles à la collaboration de l'archevêque de Lisbonne, qui chantait les litanies en ignorant ce qui se passait. Rodrigo da Cunha, « tout en tremblant, & transporté ne sachant que dire », accompagne la noblesse avec ses prêtres, qui portaient une croix devant lui, jusqu'à ce que, en face de l'église de Saint Antoine, le Christ en décloque le bras droit, en direction du peuple qui suivait le cortège : « Ce que fut un grand Miracle pour tous, voulant signifier qu'il ne laissera jamais de favoriser ce Royaume, & que le Roy D. Jean estoit esleu par son bras »¹¹⁰. La publication arrive ainsi à l'exposition du prodige annoncé sur sa page de titre, et donne encore comme preuve de la prescription divine l'état pacifique dans lequel la capitale portugaise était demeurée, avec une grande prudence et retenue du peuple, déjà dans la nuit suivant la prise du pouvoir, même s'il n'y avait pas d'homme dans la ville qui ne portait pas des armes à feu, y compris les 600 prisonniers libérés par les auteurs du soulèvement.

Le pamphlet explique également la composition du gouvernement provisoire, et décrit ensuite une série d'événements déroulés jusqu'au couronnement le 15 décembre, avec les détails de l'entrée de Jean IV à Lisbonne, et de sa cérémonie d'intronisation, qui clôt le pamphlet. Dans ce parcours, son auteur commente d'abord la façon dont le corps du secrétaire a été récupéré dans la mer où il flottait, et son enterrement très simple, sans prêtre ni croix ; ensuite, la reddition des troupes espagnoles des châteaux et défenses de Lisbonne et Cascais, ainsi que le début du siège à la forteresse de Saint Julien à l'entrée de la barre du Tage¹¹¹ ; et enfin le transfert de la vice-reine déposée à Xábregas, à un quart de lieue de Lisbonne. Ces suites d'événements si distincts sont liées néanmoins par la présence, dans les trois cas, de Gastão Coutinho – appelé « D. Constans Coittine » –, l'un des acclamateurs du 1^{er} décembre, accompagné de ses troupes enrégimentées à Lisbonne dès le lendemain du coup d'État. Cette

¹⁰⁹ *Le rétablissement du Royaume de Portugal, op. cit.*, p. 4. Le texte désigne de cette manière totalement atypique la princesse Marguerite de Mantoue, fille de duc de Savoie Charles Emmanuel I^{er} et de Catherine-Michelle d'Autriche, devenue duchesse de Mantoue par son mariage en 1608, et nommée vice-reine du Portugal depuis 1635. Son auteur a probablement préféré souligner seulement sa parenté avec les Habsbourg, plutôt que de soulever des questions délicates, en raison des rapports complexes entre la France et les maisons de Mantoue et de Savoie à l'époque. Cf. Anna Blum, *La Diplomatie de la France en Italie du nord au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 90-132.

¹¹⁰ *Le rétablissement du Royaume de Portugal, op. cit.*, p. 5.

¹¹¹ Le texte l'appelle « S. Jean », comme bien d'autres documents français de cette période, mais il s'agit du fort de *São Julião da Barra*, qui à l'époque était communément dénommé *São Gião*. Sur la prise des fortifications de Lisbonne et alentours encore en décembre 1640, voir : Gastão de Melo de Matos, « As rendições das guarnições castelhanas em 1640 », *Anais da Academia portuguesa da História. Ciclo da Restauração de Portugal*, vol. 10, 1942, p. 75-115 ; Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV, op. cit.*, p. 105.

particularité découvre une spéciale attention à l'organisation des opérations militaires qui avait rendu possible la prise du pouvoir au Portugal, et plausiblement une volonté d'affirmation du rôle de Coutinho dans l'insurrection portugaise, résidu peut-être du récit ou des récits auxquels le rédacteur toulousain a eu recours pour la composition de ce texte¹¹².

La *Lettre de creance du Roy de Portugal* n'est pas, alors, un cas isolé de publication sur la révolte portugaise à Toulouse, et elle n'est pas non plus une simple réédition des contenus de la *Gazette* parisienne : on y annonce précisément qu'il s'agit d'une traduction à partir du portugais, et « Jouxte la copie imprimée à Barcelone »¹¹³, donc de cette feuille imprimée par Mascarenhas dès son premier passage en Catalogne. Quoiqu'il s'agisse clairement du même texte à l'origine, la construction de cette version est souvent différente de celle publiée par Renaudot. Par exemple, pour se limiter au passage initial cité ci-dessus, dans la version de Toulouse, Jean IV parle de « peuples de terres et seigneuries en mō obeysance » au lieu de « menu peuple », et dit au sujet de sa grand-mère « que Dieu ait en son saint Paradis », et non « que Dieu tienne en sa sainte gloire ». Tous ces éléments nous

¹¹² Avec l'aide toujours précieuse de Daniel Magalhães Porto Saraiva, nous n'avons pas trouvé de source unique et indubitable de ce texte parmi les récits produits au Portugal dans les mois suivant les événements de décembre 1640. En effet, le rôle de Gastão Coutinho, soit dans l'escorte du corps de Miguel de Vasconcelos, soit dans la reddition du contingent castillan des places fortes de la barre de Lisbonne, apparaît dans des textes très différents comme le poème *Honra da pátria*, un imprimé offert par le libraire Francisco Lopez à Coutinho en 1641, la *Carta escrita do Inferno por Miguel de Vasconcelos*, un manuscrit satyrique qui circule déjà au début de cette année, ou encore dans une lettre supposément écrite par un jésuite de Lisbonne, transmise au père Rafael Pereyra à Séville par l'un de ses correspondants du collège madrilène le 31 décembre 1640. Le personnage continue à apparaître dans plusieurs ouvrages publiés dans les années suivant la Restauration qui reprendront le récit du coup d'État. Que cette désignation puisse avoir un lien avec les tensions internes à la politique portugaise, c'est ce que suggère le commentaire du frère Antonio Seyner dans son *Historia del levantamiento de Portugal*, publiée à Saragosse en 1644, sur la façon dont João Pinto Ribeiro a évoqué la présence de Coutinho dans la scène de l'enterrement de Vasconcelos, dans son manifeste *Usurpação, retenção, restauração de Portugal*, de 1642. Enfin, il convient de citer également son apparition dans un texte satirique, composé vraisemblablement en 1643, qui met en scène le gentilhomme portant un casque avec la figure d'un rapace (le *milhafa*) ayant pour devise : « *Porque tudo lhe roubai/ Vasconcelos enterrei./ Sempre milhafa heide ser/ Se mais governo tiver* ». Pour toutes ces raisons, nous pouvons maintenir l'hypothèse selon laquelle le récit du *Le rétablissement du Royaume de Portugal* est écrit déjà à Toulouse, son auteur ayant travaillé à partir d'une ou plusieurs sources qui lui étaient arrivées par la frontière catalane. Cf. Francisco Lopez, *Honra da patria oferecida a dom Gastam Coutinho quando rendeo as fortalezas da barra de Lisboa com as virtudes delRey nosso senhor dom João o IV. & da Raynha N. Senhora*, Lisbonne, Manoel da Sylva, 1641; BNP, Ms. Res., AT/L.61, *Carta escrita do Inferno por Miguel de Vasconcelos* ; *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, tome XVI, op. cit., p. 104-115 ; Antonio Seyner, *Historia del levantamiento de Portugal*, Saragosse, Pedro Lanaja, y Lamarca, 1644, p. 85-87; João Pinto Ribeiro, *Usurpação, retenção, restauração de Portugal*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1642, f. 34r-34v ; Ernesto Soares, « Perfis humorísticos da Restauração », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, op. cit., p. 426.

¹¹³ *Lettre de creance du Roy de Portugal, envoyee par Dom Ignace Mascarenhas son Ambassadeur, aux Estats de Catalogne. Traduite de Portuguais en François*, Toulouse, Pierre d'Estey, Jouxte la copie imprimée à Barcelone, s.d.

portent à croire que cette version a été publiée avant celle de Paris, en dépit de l'absence de toute date dans le pamphlet¹¹⁴.

Cette hypothèse est renforcée par l'examen de la troisième version, imprimée à Lyon en format in-4^o, par Jacques Roussin, sous le titre de *Lettre de creance en forme de patente donnée par Dom Joan roy de Portugal à Dom Ignacio de Mascaregnas, son neveu, & ambassadeur ordinaire près messieurs de la députation en Catalogne. Servant de manifeste*. Roussin représente la troisième génération d'une famille emblématique dans le métier dans cette ville, où il a été en charge de la réimpression de la *Gazette* depuis 1633, mais seulement jusqu'en 1640¹¹⁵. Il ne l'est plus lors de la publication de cette *Lettre de creance*, qui se termine par la présentation de ses licences d'impression, données à Lyon le 15 février 1641, soit quatre jours avant la date de sortie de la version parisienne. Quant au texte de la lettre, il était à la fois distinct de celui de la *Gazette* et de l'édition de Toulouse : pour les deux moments référés plus haut, dans la version de Jacques Roussin, le roi portugais parle seulement de « Peuples d'iceux » et « qui soit dans la sainte gloire ». D'ailleurs, la page de titre de l'ouvrage affirme qu'il s'agit d'une traduction faite « fidèlement de mot à mot d'espagnol en françois »¹¹⁶.

Finalement, quand Inácio Mascarenhas exalte, à la fin de sa *Relaçam*, l'intérêt de la population française pour les événements qui se déroulent au Portugal, ce n'est pas seulement pour combler les attentes du public portugais concernant le rôle à jouer par la France dans la sauvegarde de l'indépendance du royaume. Dans les trois semaines après son séjour à Barcelone, sa lettre de créance arrive par différentes voies à Toulouse, Lyon et Paris, où elle est rapidement traduite et publiée, en guise de premier manifeste du roi portugais, par des éditeurs qui se chargeaient couramment dans chacune de ces villes de la publication de feuilles de nouvelles. Ainsi, ce n'est pas non plus par hasard que la lettre de créance conclut

¹¹⁴ Un troisième exemple de publication sur le sujet portugais à Toulouse en 1641, serait une réédition des nouvelles contenues dans l'*Extraordinaire* publié par le Bureau d'Adresse de Renaudot le 9 août 1641 : *Relation de la prise de Doncheri, par les armes du Roy, avec la reduction de Genep par les Hollandois, & les articles de sa reddition. Ensemble un discours de la reception faite par le Roy de Portugal aux Deputez de Catalogne, & autres affaires de Portugal*, Toulouse, Jean Boude, 1641, Jouxte la Copie imprimée à Paris. Avec permission. Cf. *Recueil des Gazettes, op. cit.*, p. 501-508. Le thème portugais dans ce cas est principalement l'ambassade de Jacint Sala au Portugal, présentée comme une réponse aux démonstrations d'amitié envoyées par Jean IV avec le père Mascarenhas. Cette mission diplomatique catalane, comme nous l'avons vu, fait aussi l'objet de quelques publications en Catalogne durant l'été 1641.

¹¹⁵ Gilles Feyel, *La "Gazette" en province, op. cit.*, p. 307-308.

¹¹⁶ *Lettre de creance en forme de patente donnée par Dom Joan roy de Portugal à Dom Ignacio de Mascaregnas, son Neveu, & Ambassadeur ordinaire près Messieurs de la Députation en Catalogne. Servant de manifeste. Traduit fidèlement de mot à mot d'espagnol en françois*, Lyon, Jacques Roussin, 1641. Nous n'avons pas de trace d'une version en espagnol de ce texte, mais rien n'empêche de supposer qu'elle ait circulé sous forme manuscrite, depuis la Catalogne ou même en Italie, d'où elle peut être arrivée aux mains de l'imprimeur lyonnais. D'ailleurs, il se trouve encore en France un exemplaire manuscrit de la lettre de créance de Mascarenhas, mais en version portugaise, à la BNF, Arsenal, Ms. 4532, f. 429-430.

son discours de légitimation de l'acclamation de Jean IV par une ample demande d'assistance adressée à « tous les Princes, Republics & Principautez ». La rédaction de son texte a non seulement pris en considération la variété des lieux que Mascarenhas pourrait visiter, mais prévoyait aussi une large diffusion du document lui-même, bien au-delà de la Catalogne. Toutefois, à part son effort initial de divulgation dans la principauté, et peut-être quelques providences prises à Gênes pour l'expédition de ce texte en France, il est facile de déduire que le jésuite n'a pas eu d'influence directe sur les moyens de circulation, édition et publication dont a bénéficié sa lettre de créance. Par ailleurs, elle est même sortie dans une traduction allemande, dans la première partie d'un libelle intitulé *Credentz-Schreiben in form eines Patents gegeben durch Don Johann König in Portugal an Herren Ignatium von Mascaregnas u. seinen Enckel und Ordinari Ambassadorn bey den Herren Deputierten in Catalonia alß ein Manifest*, et imprimé encore en 1641. Le titre renvoie à l'impression lyonnaise, mais la deuxième partie du pamphlet contient un échange de lettres entre les rois d'Espagne et du Portugal juste après le coup d'État¹¹⁷, qui est publié par la *Gazette* dans un numéro de fin février, et que nous examinerons tout à l'heure.

Les variantes sont fréquentes entre les trois versions françaises mais, tout comme les exemples donnés, elles ne représentent pas en général de grande différence de sens, et ne semblent pas relever d'une décision éditoriale patente. À une exception près qui mérite d'être mise en évidence ici : dans ce premier paragraphe, au moment où Jean IV dénonce la domination tyrannique de la Castille, et la violation des lois et libertés portugaises, la publication de la *Gazette* omet la suite de la phrase, présente dans les éditions de Toulouse et Lyon, dans la version allemande, ainsi que dans les impressions en portugais et en catalan mentionnées auparavant : « les chargeans de tributs & impositions illicites & insupportables »¹¹⁸. Peut-être que pour avoir des liens et compromis plus étroits avec la monarchie française que les imprimeurs de province, le traducteur de l'édition de Renaudot a

¹¹⁷ Le titre complet explique que la traduction aurait été faite à partir d'un original en espagnol, et inclut encore la référence au texte de la deuxième partie de la publication : *Credentz-Schreiben in form eines Patents gegeben durch Don Johann König in Portugal an Herren Ignatium von Mascaregnas u. seinen Enckel und Ordinari Ambassadorn bey den Herren Deputierten in Catalonia alß ein Manifest. Nach Spanischer in Teutsche spraach zum trewlichten ubersetzt. Sammt einem Schreiben des Königs auß Spanien an den König in Portugall und desselbigen Gegenantwort*, s.l., 1641. Sans lieu d'impression affiché, il reste des exemplaires de ce pamphlet dans la Bibliothèque d'État de Bavière à Munich, la Bibliothèque Herzog August à Wolfenbüttel, dans la Bibliothèque universitaire d'Augsbourg, la Bibliothèque publique et universitaire de Bâle, et dans la Bibliothèque centrale de Zurich. Ceci et d'autres imprimés allemands sur la révolte portugaise sortis en 1641 sont évoqués par Peer Schmidt, comme un important chapitre de la production et de la circulation de discours anti-hispaniques dans le Saint Empire pendant la guerre des Trente Ans, mais il n'enquête pas sur les origines et les auteurs, éditeurs et imprimeurs de ces publications : Peer Schmidt, *Spanische Universalmonarchie oder "teutsche Libertet"*, op. cit., p. 217-230.

¹¹⁸ *Lettre de creance du Roy de Portugal*, op. cit., p. 4 ; *Lettre de creance en forme de patente*, op. cit., p. 4 ; *Credentz-Schreiben in form eines Patents*, op. cit., p. 4.

trouvé judicieux de ne pas afficher les charges tributaires excessives comme partie de la justification de la révolte portugaise contre Philippe IV, et de l'accusation du caractère tyrannique de son gouvernement. À une époque de hausse du montant d'impôts perçus par l'administration royale en France, et de l'installation progressive dans son territoire du système des intendants des provinces et de ses pouvoirs de justice, de police et de finances¹¹⁹, c'était assurément un sujet sensible pour la couronne. Il s'agit là d'un petit détail furtif dans le premier numéro extraordinaire de la *Gazette* à propos de la Restauration portugaise, mais non négligeable si nous voulons repérer les questions sous-jacentes à la propagande produite par les agents diplomatiques portugais par le biais des presses françaises dans les années 1640. Il était toujours délicat de toucher aux exemples étrangers de contestation de l'autorité royale, dans la mesure où ils pouvaient inspirer des analogies avec des phénomènes domestiques¹²⁰, et le cas portugais en subirait certainement les conséquences.

¹¹⁹ C'est principalement à partir de 1635, après l'engagement ouvert de la France dans la guerre de Trente Ans, que le gouvernement de Richelieu entame son fameux « tour de vis fiscal », avec une hausse significative de l'impôt de la taille et la création de nouvelles taxes. Par l'imposition du réseau d'intendants en plus de celui des officiers traditionnellement chargés de la fiscalité, et par le recours régulier à l'anticipation des recettes par des emprunts sur l'impôt, la couronne parvient, en répondant en principe à des besoins extraordinaires, puisqu'associés au financement d'un effort militaire spécifique, à faire accélérer l'instauration d'un système fisco-financier qui, comme l'analyse Daniel Dessert, est au cœur de la construction monarchique française du XVII^e siècle, à l'origine d'une croissante pression sur les populations, ainsi que sur différentes institutions politico-juridiques du royaume. Dans ce contexte, plusieurs mouvements de résistance et de révolte se développent. Les commentaires et les appropriations historiographiques sur ce processus sont légion. Prenons comme exemples : Roland Mousnier, « État et Commissaire. Recherches sur la Création des Intendants des Provinces » dans Richard Dietrich et Gerhard Oestreich (dir.), *Forschungen zu Staat und Verfassung. Festgabe für Fritz Hartung*, Berlin, Duncker & Humblot, 1958, p. 325-344 ; Roland Mousnier, *L'homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 566-606, 623-633 ; Robert Descimon et Christian Jouhaud, *La France du premier XVII^e siècle, 1594-1661*, Paris, Bélin, 1996, p. 78-87, 104-115 ; David Parrott, *Richelieu's Army. War, government and society in France, 1624-1642*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (2001), p. 399-462 ; Martial Gantelet, *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 171-203 ; William Beik, *Absolutism and society, op. cit.*, p. 98-116, 130-146 ; Richard Bonney, *Political change in France under Richelieu and Mazarin, 1624-1661*, Oxford, Oxford University Press, 1978 p. 29-56 ; Richard Bonney, *The king's debts. Finance and politics in France, 1589-1661*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 163-192 ; Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984, p. 15-65, 155-162 ; Françoise Bayard, *Le monde des financiers au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1988, p. 22-44 ; James B. Collins, *Fiscal limits of absolutism: direct taxation in early seventeenth-century France*, Berkeley, University of California, 1988, p. 98-107, 146-213 ; Madeleine Foisil, *La Révolte des Nu-Pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 55-114, 136-281 ; Yves-Marie Bercé, *Histoire des croquants. Étude des soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France*, t. I, Genève, Droz, 1974, p. 44-118, 403-462 ; Yves-Marie Bercé, *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne*, Paris, CNRS éditions, 2013 (1980), p. 188-193 ; Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les paysans français d'Ancien Régime. Du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 2015, p. 146-150.

¹²⁰ Cf. Malte Griesse, « Introduction », dans Malte Griesse (dir.), *From mutual observation to propaganda war. Premodern revolts in their transnational representations*, Bielefeld, Transcript, 2014, p. 7-33. L'exemple le plus marquant pour la France de cette période sera probablement celui du régicide de Charles I en 1649, épisode maintes fois intériorisé et réinvesti dans le contexte de la Fronde et de ses mazarinades. Mais la divulgation des étapes précédentes de la guerre civile anglaise suscite déjà des réflexions politiques sur l'exercice du pouvoir, sur la légitimité de la révolte, et donne lieu à l'expression et au développement de dissonances idéologiques qui traversent alors l'opinion française. Cf. Stéphane Haffemayer, « La mort de Charles I^{er} Stuart dans la culture politique française au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, 257, 2012/4, p. 605-625 ; Philip A. Knachel, *England and the Fronde. The impact of the English Civil War and Revolution on France*, Ithaca, Cornell University Press,

La *Gazette* se garde donc d'évoquer le poids des impôts castillans comme l'un des fondements de la révolte portugaise, mais avec la lettre de créance d'Inácio Mascarenhas, le périodique ouvre l'espace à un discours qui n'était jusqu'alors pas exploité par ses premières nouvelles publiées sur le sujet. Ce message d'endossement de la solidité juridique et morale de l'acclamation du roi portugais est d'ailleurs imprimé dans d'autres centres typographiques importants de France, et circule dans une plus grande quantité de villes, grâce à différents circuits d'information et agents du monde de la librairie du royaume. Dans la suite du texte, les lecteurs peuvent d'ailleurs avoir la confirmation de l'amitié et la solidarité avec le mouvement catalan et la démonstration de bonne disposition à la collaboration que Jean IV signifie à travers l'envoi de son neveu à Barcelone, dont l'un des fondements était d'« ayder à ladite principauté de Catalogne en l'execution qu'elle a commencée pour sa liberté, à present qu'elle peut espérer d'avoir en cette occasion quelque bon succez, par la restitution de ma Couronne »¹²¹. Ces publications font déjà résonner l'idée d'une inéluctable union d'intérêts entre le nouveau gouvernement portugais et la monarchie française qui, dans les derniers mois, avait conclu des traités successifs d'alliance et de protection avec la Catalogne, et commençait à augmenter la proportion de ses efforts financiers, militaires et politiques investis sur ce front ibérique¹²².

De fait, entre janvier et février 1641 les lecteurs de la *Gazette* – dans ses numéros ordinaires et dans deux extraordinaires qui traitent exclusivement des affaires catalanes – reçoivent toutes les semaines des nouvelles qui confirment l'engagement croissant des forces françaises dans la région, et qui témoignent de la grande dévotion de sa population et de ses autorités politiques à Louis XIII¹²³, officiellement proclamé comte de Barcelone le 23 janvier, juste avant la victoire de Monjuic. Parmi des renseignements sur le déroulement des combats contre les armes de Philippe IV, ou sur l'envoi de secours militaire par la France sous forme

1967. Du reste, à cette époque de prolifération de mouvements rebelles, la possibilité d'une contagion transnationale des révoltes était pleinement plausible dans l'opinion des acteurs politiques partout en Europe : Roger B. Merriman, *Six contemporaneous revolutions*, Oxford, Clarendon Press, 1938, p. 91-99, 118, 127-129, 165, 176-178 ; Michael Roberts, « Queen Christina and the general crisis of the Seventeenth Century », *Past and Present*, 22 (1), 1962, p. 36-37, Peter Burke, « Some seventeenth-century anatomists of revolution », *Storia della storiografia*, 22, 1992, p. 26-28 ; Francesco Benigno, *Favoriti e ribelli. Stili della politica barocca*, Rome, Bulzoni, 2011, p. 167-171.

¹²¹ *Recueil des Gazettes*, *op. cit.* p. 87.

¹²² Cf. David Parrott, *Richelieu's Army*, *op. cit.*, p. 145-147, 151-153 ; Josep Sanabre, *La Acción de Francia en Cataluña*, *op. cit.* p. 108-152. Pour un récit des événements militaires sur la frontière du Languedoc avant que n'éclate la révolte en Catalogne, voir Charles Vassal-Reig, *La guerre en Roussillon sous Louis XIII (1635-1639)*, Paris, Occitania, 1934. Début décembre 1640, déjà, le chancelier Pierre Séguier explique comment la révolte catalane provoquait l'augmentation des engagements militaires de la France, et par conséquent du besoin d'argent pour les paiements, ce qui justifiait un recours plus important de la couronne aux prêts : Richard Bonney, *The King's Debts*, *op. cit.*, p. 185-186.

¹²³ *Recueil des Gazettes*, *op. cit.*, p. 22-24, 44, 62, 69-76, 82-83, 97-99, 101-104.

de soldats, navires et munitions, on y trouve aussi régulièrement des commentaires sur les audiences, cérémonies et festivités auxquelles assistent Lorens de Barutell, chanoine d'Urgel, Francisco de Gravalosa y Amat, baron de Castellar, et le citoyen honoraire de Barcelone Jaume Bru, membres de la délégation arrivée à la cour française fin décembre¹²⁴. Même à propos de sujets strictement catalans, les événements portugais sont évoqués, et toujours à travers leur impact positif pour la situation de la principauté insurgée. La seule nouvelle de la révolte portugaise aurait suffi, par exemple, à stopper l'avance des troupes castillanes entre Terragone et Barcelone, ce « qui a donné temps aux Catalans de se reconnoître, & se fortifier sur les passages, de telle sorte qu'ils peuvent desormais attendre le grand secours de France »¹²⁵. Plus tard en février, au sujet des troupes ennemies encore retranchées à proximité de Barcelone, et du fait qu'elles attendaient des renforts censés venir de la Castille, le rédacteur observe que cela se ferait uniquement « si les entreprises du Roy de Portugal permettent à cette province-là d'en attaquer d'autres »¹²⁶.

Ainsi, dans les pages de l'hebdomadaire parisien, non seulement les premières informations relatant la révolte portugaise parviennent par voie catalane, mais elles sont perçues dans le cadre de cette réciprocité de bénéfices avec le mouvement d'émancipation de la principauté. Bientôt cependant, d'autres nouvelles et d'autres publications viennent apporter des éléments supplémentaires, et situer l'importance des événements portugais dans un contexte encore plus large de démantèlement de la puissance hispanique et, par conséquent, dans le contexte de la politique diplomatico-militaire française.

3. 2. UNE PUBLICATION MANUSCRITE SUR LE PASSAGE DE MASCARENHAS EN FRANCE

Quand Inácio Mascarenhas effectue son premier passage en France, quelque part entre mi-mars et mi-avril 1641, sa lettre de créance est déjà connue d'une grande quantité de lecteurs à travers le royaume. Sa *Relaçam* est très succincte sur les dernières étapes de sa mission diplomatique, mais avec les quelques lignes sur la bonne réception qu'il avait eu de la part des habitants, sur les louanges constantes qu'ils faisaient à propos de l'exploit des

¹²⁴ *Ibid.*, p. 24, 99, 104. Cf. Charles Vassal-Reig, *Richelieu et la Catalogne*, *op. cit.*, p. 157, 196-204 ; Núria Florensa i Soler, « La República Catalana de 1641 : un proyecto colectivo revolucionario », dans Francisco José Aranda Perez (coord.), *La declinación de la monarquía hispánica en el siglo XVII : actas de la VIIª Reunión Científica de la Fundación Española de Historia Moderna*, Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha, 2004, p. 102-103 ; *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, t. XXII, *op. cit.*, p. 390-421.

¹²⁵ *Recueil des Gazettes*, *op. cit.*, p. 62.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 104.

Portugais et sur la disposition à aller lutter à leurs côtés qu'il avait trouvée chez les Français, il met encore une fois en avant les effets positifs de ses communications et de la diffusion de nouvelles sur le Portugal. En dépit de l'annonce faite, dans le numéro suivant celui du *Manifeste du Roy de Portugal*, selon laquelle l'ambassadeur aurait quitté Barcelone en direction de la Provence¹²⁷, la présence du jésuite dans la région n'est pas enregistrée par les éditions suivantes de la *Gazette*, ni apparemment par d'autres imprimés français de la période. Pourtant, elle est le sujet d'une pièce manuscrite qui apporte des nouveaux indices de ses diligences dans le domaine de l'information : le *Memoire de ce qui a été tiré des discours qui D. Ignace Mascarenhas a tenu en passant par Thoulon a un qui la veu*, conservée dans un recueil de papiers concernant exclusivement les révoltes catalane et portugaise constitué par les frères Dupuy en 1642¹²⁸.

Pierre et Jacques Dupuy, tuteurs des fils de l'historien Jacques Auguste de Thou et administrateurs de leurs biens après la mort de leur père, animaient depuis les années 1620 une académie dans l'hôtel de la famille. Celle-ci était déjà connue en 1640 comme « le cabinet des frères Dupuy », et était devenue une institution préminente de la vie intellectuelle parisienne, entretenant des liens avec des correspondants et des cercles savants de toute l'Europe. Dans ses réunions quotidiennes, une large place était consacrée à la lecture de lettres et nouvelles, au débat sur les affaires politiques et ecclésiastiques de l'époque. Le travail érudit et compilateur des frères Dupuy profitait aux plus hautes sphères du pouvoir, notamment celui de Pierre, magistrat qui collaborait étroitement avec le chancelier Pierre Séguier, et participait au rassemblement de sa propre collection de manuscrits modernes. Cependant, les activités promues par leur cabinet permettaient et stimulaient en même temps la lecture, la copie et la circulation de ces pièces d'actualité, et des idées qu'elles véhiculaient, à l'intérieur d'un plus vaste ensemble d'acteurs et d'observateurs politiques, puisque parmi ses visiteurs on comptait grand nombre de diplomates, écrivains, médecins, magistrats,

¹²⁷ Le numéro de la *Gazette* du 23 février 1641 informe, parmi les nouvelles de Catalogne émises depuis Narbonne le 13 février, que « L'Ambassadeur que ce Roy envoie en France est allé en Provence par mer » : *Ibid.*, p. 98 ; après, il n'y a plus aucune nouvelle publiée par Renaudot qui puisse être associée aux voyages d'Inácio Mascarenhas et Paulo da Costa en 1641.

¹²⁸ BNF, *Ms. Dupuy*, 568, f. 190-191. Le titre complet posé en haut de la première page est « Memoire de ce qui a été tiré des discours que D. Ignace Mascarenhas a tenu en passant par Thoulon a un qui la veu *touchant ce qui s'est passé en Portugal* », mais cette dernière remarque a été ajoutée par une main ultérieure à la rédaction originale du document. Ce texte a été publié par Antonio Rodrigues Cavalheiro, *Novos documentos, op. cit.*, p. 20-22, et son existence était déjà signalée par le vicomte de Santarém : Manuel Francisco de Barros e Sousa, visconde de Santarém, *Quadro elementar, op. cit.*, p. 2.

prélats, historiens, philosophes, érudits, beaucoup d'entre eux étant membres d'autres des sociétés savantes qui abondaient à Paris au milieu du XVII^e siècle¹²⁹.

La composition du volume dans lequel est placé le *Memoire de ce qui a esté tiré des discours qui D. Ignace Mascarenhas a tenu* nous donne une idée du spectre de réflexions suscitées autour des événements portugais et catalans après 1640 par les mécanismes de diffusion d'information politique associés aux réunions de l'hôtel de De Thou. On y trouve des copies de lettres provenant des circuits diplomatiques et militaires français, des relations manuscrites sur le développement de la guerre en Catalogne et sur le mouvement politique au Portugal, et même des livres, pamphlets et gravures imprimés entre 1640 et 1641 pour la défense des deux sécessions ibériques. Pour le moment, nous nous intéressons seulement à ce *Memoire* qui, de son côté, se présente comme un papier composé par un Français qui aurait entendu les propos tenus par Inácio Mascarenhas à Toulon. L'envoyé portugais n'a donc pas traversé la côte provençale incognito : comme le suggère le dernier paragraphe de la *Relaçam do successo*, il a profité de son séjour pour établir un contact avec les institutions politiques et militaires des villes visitées, ainsi que pour rendre publics des détails de l'acclamation de Jean IV et les bons auspices des débuts de son gouvernement. Il a probablement pu montrer sa lettre de créance aux autorités locales, mais il a également transmis oralement des informations sur la nouvelle situation du Portugal, comme il raconte l'avoir fait avec succès tout au long de son récit. Cette feuille manuscrite n'est qu'un indice des répercussions possibles de ses conversations et discours ; en l'occurrence, un exemple de leur arrivée à la portée d'une très importante audience parisienne.

Le texte commence directement par rapporter comment le roi d'Espagne, « non content d'avoir mis des impositions sur toute sorte de choses » avait pris des mesures insupportables pour la population quelque peu avant l'insurrection du 1^{er} décembre : la fabrication d'un papier très cher, et l'imposition de son utilisation pour faire avancer les procédures auprès de la couronne et de ses officiers ; le séquestre de riches marchands et de leurs biens pour des motifs religieux et accusation de judaïsme ; et enfin, la perception d'une redevance sur les titres de noblesse. Ce qui enfin « les desespera, et en fist resouldre quelques uns a sa boucher avec l'archeveque qui arresterent qua mesure quil leur feroict si mal qui metroint l'espee a la main ». Les informations répandues par l'envoyé portugais viennent

¹²⁹ Cf. René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève, Éditions Slatkine, 2000 (1943), p. 90-95 ; Jérôme Delatour, « Le cercle des frères Dupuy à Paris », dans Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 157-178 ; Hélène Fernandez-Lacôte, *Les procès du cardinal de Richelieu*, op. cit., p. 22-25. Sur les activités des frères Dupuy et la constitution de leur collection de manuscrits, voir aussi Suzanne Solente, « Les manuscrits des Dupuy à la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXXIII, 1927, p. 177-250.

ainsi à Paris s'ajouter aux derniers renseignements sur les causes qui avaient poussé les gentilshommes portugais à la révolte, et sur l'organisation préalable de cette dernière. Sur le coup d'État lui-même, le *Memoire* minimise le poids symbolique de la mort de Miguel de Vasconcelos, puisqu'il est seulement cité comme un serviteur de l'infante Marguerite. Son meurtre, présenté comme l'unique violence nécessaire pour la capture de la vice-reine, méritait néanmoins une explication supplémentaire, car l'auteur rappelle que son corps avait été jeté « de la mesme fenestre quil avoict menace le nonce du pape de le faire sauter, lors quil s'oposa a lenlevement des calices et autres argenteries quil ont dans les eglises »¹³⁰. Ainsi, cet écrit n'insiste pas sur les accusations d'abus de pouvoir fréquemment lancées contre le secrétaire pour justifier son assassinat et la joie du peuple lisboète à profaner son corps, comme dans l'exemple du *Restablissement du royaume de Portugal* imprimé à Toulouse ; mais il souligne son irrespect du corps ecclésiastique dans le cas de l'expulsion du collecteur apostolique en 1639¹³¹. Puis, l'auteur ajoute que l'infante avait été enfermée dans un monastère afin d'être échangée contre l'affranchissement de 300 des principaux Portugais détenus à Madrid par Philippe IV.

Suivent des annonces sur les réalisations du nouveau gouvernement. Huit jours après l'acclamation, toutes les choses étaient mises en état, sans la perte d'un seul homme, et d'ailleurs on avait déclaré à tous les soldats castillans qui voulaient sortir qu'ils auraient l'argent et le passeport nécessaires. Par ailleurs, le récit prétend qu'en Afrique, les places de Ceuta, Melilla, Péñon de Velez et Tanger avaient déjà juré leur fidélité au roi du Portugal, et que des courriers avaient été envoyés aux Indes orientales. En ce qui concerne les Açores, il est dit que la forteresse de l'île de Terceira était une source d'appréhension, mais qu'enfin les 500 Castillans qui la gardaient s'étaient rendus dès qu'ils avaient été assaillis. En conséquence, les Portugais se préparaient pour ravir le trafic espagnol des Indes occidentales : pour ce faire, Jean IV tenait une petite flotte de navires de guerre, et il avait expédié une somme pour en acheter 40 nouveaux en Hollande.

Cet ensemble de nouvelles apporte à Paris une image de l'évolution, et surtout de la vitalité de la sécession portugaise. Les causes matérielles et les justifications politiques du renversement du pouvoir castillan et de la défenestration de son secrétaire deviennent la preuve de l'amplitude sociale de la volonté de séparation de la monarchie hispanique, puisqu'on y voit l'exaucement des désirs non seulement des nobles responsables du coup du 1^{er} décembre, mais aussi des riches marchands, du clergé portugais, et de toute sorte de gens

¹³⁰ BNF, *Ms. Dupuy*, 568, f. 190r.

¹³¹ Cf. Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc*, op. cit. p. 226-230.

qui souffraient du harcèlement du gouvernement renversé. L'identification de toutes ces catégories avec les nouveaux dirigeants est confirmée ensuite par la rapidité avec laquelle tout le royaume s'était rangé sous l'autorité de Jean IV, et le lecteur pouvait prévoir une cristallisation de cette cohésion, après la permission aux soldats castillans de rentrer en Espagne, et après le retour des nobles portugais retenus en Espagne moyennant la libération de la vice-reine.

De cette manière, le *Mémoire* rassure ses lecteurs sur la stabilité de cette monarchie tout juste restaurée, mais son texte revêt déjà une autre dimension, certainement plus passionnante pour le public français, grâce aux informations suivantes sur l'expansion ultramarine de la fidélité des sujets portugais. Dans ce passage, les nouvelles sont exposées assez fermement, et pourtant le temps montrera qu'elles étaient fausses. En effet, dans la plupart des îles de l'archipel des Açores le duc de Bragance est très vite acclamé, et un siège au fort de San Felipe à Angra s'initie en mars de 1641, mais il faudra attendre plus d'un an avant que la garnison ne capitule. Les autres annonces sont encore plus étonnantes, puisque sur les quatre places africaines citées, seule Tanger se déclare en faveur du nouveau roi portugais, mais seulement en 1643. Ceuta ne se détournera jamais de la fidélité à l'Espagne, tandis que Melilla et Péñon de Velez ne font même pas partie des anciennes possessions portugaises¹³².

Dès lors, nous nous apercevons que l'origine toulonnaise de ce feuillet n'est pas une circonstance insignifiante. Or, en plus de renforcer la consistance du mouvement portugais avec les premiers signes de son bon accueil par les populations des anciennes conquêtes ultramarines du Portugal, ces dernières nouvelles présentent l'extraordinaire affaiblissement de la puissance espagnole au nord d'Afrique comme une conséquence directe de la Restauration. En tant que base fondamentale pour l'organisation et le départ d'expéditions maritimes françaises dans une période de recrudescence des combats navals franco-hispaniques dans la Méditerranée occidentale¹³³, la Provence avait un intérêt spécial à connaître et à faire connaître la perte de l'Espagne de quelques points d'appui cruciaux pour

¹³² Cf. Miguel Cristóvão de Araujo, *A Restauração na Ilha Terceira (1641-1642). Cêrco e tomada do Castelo de São Filipe do Monte Brasil pelos Terceirenses*, Angra do Heroísmo, Tipografia Andrade, 1963 ; Jean-Frédéric Schaub, *L'île aux mariés. Les Açores entre deux empires (1583-1642)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2014, p. 173-174 ; Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV, op. cit.*, p. 128, 217.

¹³³ Cf. Pierre Casagnos, *Richelieu face à la mer*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989, p. 179-266 ; Charles de La Roncière, *Histoire de la marine française*, vol. V, « *La Guerre de Trente Ans. Colbert* », Paris, Librairie Plon, 1920, p. 13-146 ; R. A. Stradling, *The Armada of Flanders. Spanish Maritime Policy and European War, 1568-1668*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 122-127. Sur la présence des flottes dunkerquoises dans la Méditerranée dans les années 1640, voir aussi Edward Hambye, *L'aumônerie de la flotte de Flandre au XVII^e siècle, 1623-1662*, Louvain/Paris, Nauwelaerts, 1967, p. 72-80.

sa prépondérance sur Gibraltar. Une ville portuaire comme Toulon était donc un cadre privilégié pour établir une connexion entre la propagation de la Restauration aux îles atlantiques portugaises – sujet dont nous avons déjà vu qu’il avait attiré l’attention des rédacteurs de la *Gazette* début février – et cette perspective d’une inversion de l’équilibre de forces dans le théâtre méditerranéen en faveur de la monarchie française et de ses alliés. Dans ce sens, si la subordination de la principauté catalane à Louis XIII avait provoqué une très importante diversion de l’effort militaire maritime hispanique, en pulvérisant sa capacité de nuisance dans la côte atlantique de la France, la révolution portugaise semble alors fournir les bases pour une victoire définitive dans les affrontements en Méditerranée. C’est ainsi encadrée que cette surenchère des conséquences de la Restauration arrive à Paris, sans laisser de rappeler également les bénéfices du renouement diplomatique et militaire entre le Portugal et les Provinces-Unies, suggérés par la mention de l’achat de quarante nouveaux navires destinés à l’interception des flottes castillanes depuis les Açores.

Nous ne pouvons savoir dans quelle mesure on peut attribuer à Inácio de Mascarenhas la responsabilité de la diffusion de tout ce que véhicule le *Memoire*, de même que nous ne pouvons savoir si, sur place, ces dernières nouvelles ont été annoncées comme originaires du Portugal, ou comme des rumeurs arrivant en même temps que l’envoyé portugais dans le sud de la France. Il est néanmoins possible de noter la façon dont le manque de fiabilité des informations est dissimulé par le texte. Dans tous les paragraphes analysés jusqu’ici, les faits sont présentés sans aucune mention au moyen par lequel ils avaient été transmis à Mascarenhas. En fait, le jésuite n’est même pas cité dans toute cette première partie du texte. Ce n’est qu’après ces affaires ultramarines que le personnage cité dans l’intitulé commence à apparaître pour communiquer une autre bonne nouvelle qui mérite d’être intégralement citée :

Il dict que depuis quil est party il a receu lettre de son Mestre comme 6 places de landalousie se veulent donner à luy ne pouvant plus suporter les oppressions de Spaigne. Et quil veult bien les recevoir, mais quil veult avoir devant une armée puissante en estact, voicy ung pasquin que les portugais ont faict. Ilz ont despainct landalousie une femme que la pesanteur de ses tetons faict aller courbe, et luy hainent la terre.

Pasquin

Andalozia porque no andas

Elle respond

Non puedo por essos pechos

Voicy leur Conseil

Levantate y andaras

Ilz prenent leur pointe sur ce que pechos signiffie en leur langue les tetons et les subsides¹³⁴.

Avec l'allusion à la lettre du roi reçue par Mascarenhas, à vrai dire, l'auteur laisse entrevoir le caractère non officiel des informations présentées antérieurement, et il s'exonère d'attester de leur authenticité. Mais ceci de façon très subtile, de sorte à ne pas briser la sensation de crédibilité engendrée par la superposition des nouvelles d'outremer aux particularités publiées à propos du coup d'État du 1^{er} décembre, dont l'ambassadeur portugais était censé avoir connaissance directe. Au surplus, les événements référés par ladite lettre de Jean IV incitent le lecteur à passer outre ces incertitudes, grâce à tout ce qu'ils ajoutent d'optimisme au tableau déjà très réjouissant dépeint ci-dessus.

Nous pouvons même présumer que, s'il y avait un phénomène capable d'inspirer la diffusion de rumeurs qui pariaient sur l'insubordination de places comme Melilla et Péñon de Velez, ce serait justement cette espérance d'une dissémination des aspirations séparatistes portugaises en Andalousie, compte tenu des rapports historiques de la côte marocaine avec cette province, et avec le duché de Medina Sidonia¹³⁵. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'écho d'un soulèvement dirigé par Gaspar Alonso Pérez de Guzmán, 9^e duc de Medina Sidonia, répercutait en France au moins depuis le début de février, publié dans la *Gazette* de Renaudot au milieu d'informations envoyées d'Amsterdam, les mêmes qui d'ailleurs imaginent déjà la propagation de la révolte portugaise aux îles des Açores et de Madère. Le 23 février, dans le numéro consécutif à la publication de la lettre de créance d'Inácio Mascarenhas, un correspondant de Narbonne confirme avoir reçu, depuis la Catalogne, l'information que le duc andalou avait « joint l'armée du Roy de Portugal avec des forces considerables »¹³⁶.

Néanmoins, la semaine suivante, le Bureau d'Adresse insère dans l'*Extraordinaire du XXVII février* le contenu d'une lettre dépêchée de Saint Malo qui transmet les nouvelles apportées par des navires hambourgeois sortis du port de San Lucar fin janvier : en réalité, la région n'était pas en révolte, et le duc de Medina avait rassemblé deux mille hommes pour aller lutter à la frontière du Portugal. Le roi Jean IV, en revanche, comptait déjà avec vingt mille soldats, et était « reconnu dans tout le païs avec un contentement extraordinaire du

¹³⁴ BNF, Ms. Dupuy, 568, f. 190v-191r.

¹³⁵ Cf. Luis Salas Almela, *Medina Sidonia. El poder de la aristocracia. 1580-1670*, Madrid, Marcial Pons, 2008, p. 49-52, 249-256 ; Luis Salas Almela, *The Conspiracy of the Ninth Duke of Medina Sidonia (1641)*, Leyde/Boston, Brill, 2013, p. 38-46.

¹³⁶ *Recueil des Gazettes, op. cit.*, p. 98.

peuple »¹³⁷. Après avoir démenti l'existence d'un soulèvement en Andalousie, la suite de la lettre n'est pas pour autant moins optimiste sur les dégâts internes provoqués en Espagne par la révolte portugaise. Elle expose l'affliction du conseil d'État à Madrid qui, ayant voulu saisir les biens des Portugais, s'était confronté au fait que la moitié des habitants de Séville étaient justement portugais, et qu'il y en avait encore davantage à la capitale. Ceux-ci avaient donc offert leurs biens à Philippe IV comme preuve de fidélité, mais l'auteur de la lettre l'interprète comme une ruse, qui « les a mis à couvert jusques à ce que qu'ils ayent trouvé moyen de se sauver en Portugal »¹³⁸.

Les informations débarquées à Saint Malo incluent aussi deux épisodes navals, exemples des malheurs qui frappaient la Monarchie Catholique en faveur de la sécession portugaise : la capture à Lisbonne de six barques sorties de San Lucar pour emmener de la farine aux Castillans dont on pensait encore qu'ils résistaient contre les rebelles, et à Viana, au nord du royaume, l'arrestation d'un navire d'avis venant des Indes occidentales avec le paquet du roi d'Espagne, et 400 mille écus, qui devraient financer de nouvelles levées de soldats. L'auteur de la lettre conclut ensuite, en revenant à la conjoncture andalouse : « Les Portugais ont tous bons succès, car il n'y a jusqu'à present aucunes armées contr'eux ; & lon est en telle épouvante en Seville que lon ne pense qu'à se conserver. Lon y attend le Roy d'Espagne, sa presence estant necessaire pour assurer le peuple »¹³⁹.

Tous ces éléments qui dénoncent, malgré le déni de la participation du duc de Medina, le souffle d'instabilité créé par les événements portugais sur le territoire espagnol, particulièrement dans l'Andalousie voisine, servent, dans l'économie de ce numéro extraordinaire de la *Gazette*, de prélude à la publication d'une nouvelle pièce annoncée par l'expéditeur de la lettre de Saint Malo, et promise dès la page de titre comme « La Lettre du Roy d'Espagne au Roy de Portugal, & sa response ». Dans ce texte, on voit Philippe IV demander au duc de Bragance son cousin, et vassal, de démentir les folles nouvelles qu'il avait entendues, et surtout de ne pas hasarder l'estime qu'il faisait de sa vie « à la furie d'une canaille mutinée »¹⁴⁰, recommandations auxquelles le roi du Portugal Jean IV, et non plus en tant que duc, répond en disant que les Portugais, opprésés de tant d'impôts, lui avaient donné, sans contradiction, la possession du royaume qui lui appartenait de droit, et qu'il était

¹³⁷ *Ibid.*, p. 106.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 107.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

prêt à la défendre par les armes¹⁴¹. À la pathétique ignorance du roi espagnol face aux événements qui le dépassaient s'oppose la hardiesse de la posture du nouveau roi portugais.

Comme nous pouvons le constater, dans la succession de nouvelles sur la Restauration diffusées par la *Gazette* durant les deux premiers mois de 1641 deux tendances se complètent. S'il y en a une partie qui met en avant sa prometteuse complémentarité avec le mouvement catalan, dans un discours qui sanctionne la politique française d'incorporation de la principauté et d'investissement dans ce front militaire, il y en a d'autres qui, à partir des rumeurs sur une insurrection mobilisée par le duc de Medina Sidonia, en profitent pour entretenir l'attente d'une continuité de la réaction en chaîne qui finirait par épuiser irrémédiablement la monarchie hispanique. Dans cet *Extraordinaire* de fin février, enfin, même sans plus affirmer le déroulement concret d'une révolte en Andalousie, les informations provenant de San Lucar insistent sur la situation pénible des habitants de la région, et le rapprochement avec le cas portugais, renforcé par l'échange de lettres entre Philippe IV et Jean IV, pronostique un aboutissement similaire du côté andalou, et dans un avenir proche¹⁴².

Cependant, cette ambiance propice à la sédition en Andalousie ne sera plus évoquée par le périodique parisien jusqu'en septembre de la même année, lors de la réapparition de rumeurs sur une révolte générale sous le commandement du duc de Medina Sidonia¹⁴³. Avant cela, il n'y a que la référence à une lettre de Barcelone – dans la *Gazette* du 4 mai, parmi les nouvelles de Marseille du 6 avril – qui rend compte des grands préparatifs ordonnés par le roi du Portugal « pour aller assiéger Seville »¹⁴⁴. C'est quelque peu avant cette date que le *Memoire de ce qui a été tiré des discours qui D. Ignace Mascarenhas a tenu* apparaît dans la

¹⁴¹ Ces deux lettres forment précisément le texte publié dans la deuxième partie du pamphlet allemand *Credentz-Schreiben in form eines Patents*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴² Par ailleurs, toute cette section portugaise de l'extraordinaire du 27 février fait l'objet de la publication d'un autre feuillet de nouvelles : *La prise de sept vaisseaux espagnols par les Portugais. Avec la lettre du Roy d'Espagne écrite au Roy de Portugal & la Response*, s.l., Sur l'imprimé à Paris, en l'Isle du Palais, Avec permission, 1641. Ce pamphlet fait partie d'une longue série de rééditions in-8° de contenus de la *Gazette*, publiées sans indication du lieu d'impression entre 1640 et 1641. Apparemment, le responsable de ces publications était l'imprimeur René Fremont, de la ville d'Orléans, car son nom commence à être affiché dans les occasionnels qui donnent suite à la série dès la fin de l'année.

¹⁴³ Effectivement, ce n'est qu'au deuxième semestre de 1641 que se répandent en Espagne les accusations et se déroulent les enquêtes sur la fameuse conspiration luso-andalouse dans laquelle sont impliqués le duc de Medina Sidonia et le marquis d'Ayamonte. Toutefois, dès décembre 1640 Medina tient à se défendre des spéculations sur sa sympathie à l'égard de l'acclamation du duc de Bragance, son beau-frère, et début janvier, la rumeur d'une insurrection en Andalousie qui l'a aussi élu comme roi enthousiasme les Portugais ; ce qui est sûrement à l'origine des nouvelles publiées par Renaudot en février. Cf. Rafael Valladares, *La rebelión de Portugal 1640-1680*, *op. cit.*, p. 37-45. Plus récemment, les études de Luis Salas Almela sur la conspiration n'ont pas trouvé les possibles fondements de ces rumeurs précoces, si ce n'est une certaine passivité du duc à l'égard de l'insurrection portugaise, et les tensions autour des préparatifs militaires contre le duc de Bragance trouvées dans la correspondance de la couronne madrilène avec la *Junta* militaire constituée dans la ville d'Ayamonte : Luis Salas Almela, *Medina Sidonia*, *op. cit.*, p. 334-348; Luis Salas Almela, *The Conspiracy of the Ninth Duke*, *op. cit.*, p. 59-78.

¹⁴⁴ *Recueil des Gazettes*, *op. cit.*, p. 247.

capitale, étant donné le parcours du jésuite dans le sud de la France entre mars et avril. De ce fait, nous constatons que son commentaire sur l'assujettissement de six villes andalouses au prince portugais n'est pas une occurrence isolée dans la publication d'informations politiques en France : il récupère le discours construit en février autour de l'état et des inclinations des habitants de Séville, et dévoile à des lecteurs privilégiés, à partir du contenu de la correspondance d'un légat portugais avec son roi, les bases confidentielles sur lesquelles reposerait le succès d'une future attaque en l'Andalousie, dont la préparation sera divulguée par la *Gazette* à un plus vaste public, mais ponctuellement. À en croire l'infléchissement de l'équilibre des forces mis en avant par ce manuscrit, l'association de cette province à la révolte du Portugal pourrait aboutir à une complète exclusion de la monarchie hispanique de l'entrée de la Méditerranée, avec un impact fatal sur son économie et sur sa puissance stratégique et militaire.

Cependant, le texte du *Memoire* passe encore, et subitement, de la question des investissements militaires de la couronne portugaise à la description d'une intervention parallèle dans le domaine de l'opinion. Certaines villes s'étaient déjà positionnées en faveur du Portugal, mais d'autres populations pouvaient en être persuadées, et à cet effet, les Portugais avaient fait arriver en Andalousie ce curieux pasquin dont nous ne connaissons pas d'exemplaires, mais dont cette transcription française n'est pas la seule trace. D'après les éditeurs de la correspondance du jésuite Rafael Pereyra, de la Compagnie de Jésus de Séville, c'était à cette publication que son correspondant madrilène fait référence quand il lui écrit dans une lettre du 7 juillet : « *Lo del pasquin de Sevilla es una verdad, y no le falta ingenio. En Burgos y otros lugares de Castilla han puesto otros muy parecidos* »¹⁴⁵. Son ingéniosité consiste, comme le souligne l'auteur du *Memoire*, dans l'équivocité des grands *pechos* qui appesantissent l'Andalousie, représentée comme une femme courbée jusqu'au sol dans le pasquin. Avec une image sarcastique et un discours incisif, cette gravure affichée dans les rues de Séville exhortait ses habitants au soulèvement. D'après le compagnon du père Pereyra, elle obéissait à un modèle courant, exploité déjà – nous sommes début juillet – dans plusieurs villes castillanes. Comme le père Mascarenhas l'avait divulgué quelques mois plus tôt, il s'agit apparemment d'une création de ses compatriotes : en tout cas, il avait profité des vertus de ce pasquin pour montrer aux Français comment, grâce à une publication éphémère

¹⁴⁵ On nous explique, en bas de page, et sans donner aucune référence, que quand il parle de ce pasquin, Pereyra fait allusion « sin duda á uno que se fijó en Sevilla de una mujer con los pechos descubiertos, tan abultados y caídos que materialmente la agobiaban con su peso, y una letra que decia: “¿Por qué no te mueves?” y la mujer respondia: “El peso de aquellos pechos no me dejan mover.” Pues levántate, decia el pasquin ». *Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia*, tome XVI, *op. cit.*, p. 160.

conçue par les Portugais, une fois encore le poids de l'oppression fiscale permettrait d'attiser les flammes de la révolte contre la domination castillane, et faciliterait l'invasion de l'Andalousie par le roi son maître.

Comme nous le verrons par la suite, à l'époque du passage de Mascarenhas par la côte française, la première ambassade officielle du Portugal est déjà arrivée en France. C'est pourquoi il faut considérer la circulation de ce *Memoire* à Paris dans le contexte de la progression des négociations diplomatiques de l'alliance franco-portugaise. C'est au débat parisien autour du rôle du Portugal dans la politique étrangère de Louis XIII que son propos se destine en dernier ressort, et qu'il promulgue la solidité sociale, politique et militaire de l'insurrection de son royaume. Le jésuite portugais, ainsi que le responsable de cette compilation de ses discours, souhaitaient disséminer dans la cour française l'image d'un royaume qui assure déjà sa puissance ultramarine, qui possède les bases et les outils pour contrôler l'embouchure de la Méditerranée, et pour rompre le contact de la monarchie hispanique avec les routes du Nouveau Monde. Il restait aux lecteurs d'envisager tous les avantages qu'une ferme alliance avec le Portugal procurerait à la France, et les changements qu'elle serait en mesure d'inspirer dans la gestion du conflit avec l'Espagne.

Finalement, ce n'est qu'après la présentation du pasquin andalou que le *Memoire* donne des détails sur l'origine des informations exposées jusqu'alors : tout cela avait été dit à Toulon par un émissaire du roi portugais qui était allé en Catalogne pour offrir son assistance et qui, ayant trouvé les affaires encore désordonnées, « et ne pouvant pas estre ouy de la façon qu'il désiroit », était passé à Gênes avec l'intention d'aller à Rome, et avoir des nouvelles d'Édouard de Bragance, emprisonné par l'empereur. La mission romaine a néanmoins dû être avortée, ce qu'il justifie par l'énumération des tourments soufferts par Mascarenhas à Gênes, à commencer par la trahison d'un de ses valets qui a dénoncé sa présence au marquis de Leganés, jusqu'à la traque commanditée par celui-ci et qui a duré quarante jours, en passant par la tentative d'assassinat perpétrée par un individu qui se faisait passer pour un Portugais. Toujours selon l'auteur de cet écrit, l'envoyé portugais soulignait que le Sénat génois s'était refusé à le remettre au gouverneur de Milan en tant que rebelle du roi d'Espagne, et qu'il avait pu se cacher durant ces quarante jours grâce à « quelque Noblesse qui l'ont protege et l'ont sauvé des pratiques de leganes ». Les mêmes nobles l'avaient par la suite embarqué en direction de la France dans un navire afin d'éviter sa capture par les chaloupes du marquis. Le texte du manuscrit se termine juste après ce passage, en signalant que l'envoyé portugais « est reparti dicy depuis mercredy dernier pour barcelone et de la il a faict dessain d'aller à

Paris »¹⁴⁶. Ainsi, précédemment à l'impression à Lisbonne de sa *Relaçam do successo*, le père Mascarenhas avait déjà rendu compte de ses mésaventures à Gênes au public français. Il paraît qu'à cette occasion, son témoignage n'attribuait pas cette partie du voyage à des mauvais vents, mais à ce même projet d'aller à Rome que redoutaient ses adversaires sur place. Le récit restitué dans le *Memoire* manuscrit prend alors le soin d'expliquer l'annulation de son incursion à Rome, mais contribue aussi à démontrer la bienveillance de la république génoise à l'égard des Portugais, et la propension d'une partie de sa noblesse à protéger les insurgés contre l'Espagne, ce qui n'était pas insignifiant pour la monarchie française.

Quelque peu avant l'arrivée du jésuite portugais en Provence, la *Gazette* de Renaudot avait publié, dans son numéro du 6 avril, à partir d'informations émanant de Rome le 6 mars, que deux ambassadeurs avaient débarqué à Gênes le 28 février dans un navire anglais venu du Portugal, envoyés par Jean IV pour le représenter à Rome et à Venise, et qu'ils avaient logé dans la capitale ligure chez l'agent du roi de France. Selon l'hebdomadaire parisien, le marquis de Leganés avait alors demandé à la République de lui livrer les deux rebelles, mais elle lui avait répondu ne pas les considérer comme tels, et « qu'elle se vouloit montrer neutre en donnant libre passage à tous les Ministres des Couronnes, pour n'encourir la mauvaise grace des Souverains »¹⁴⁷. Depuis, les deux Portugais avaient été conduits à Livourne, d'où ils étaient arrivés à Rome. Tous ces détails nous amènent à constater que l'on ne parle pas ici des pères Mascarenhas et Costa, mais la présence de cette nouvelle nous autorise un peu plus à croire dans la plausibilité de la version divulguée par le jésuite, en France et au Portugal, sur la réponse du Sénat aux instances de Leganés. D'ailleurs, la lecture de ce passage de la *Gazette* nous montre aussi qu'en ce qui concerne les préoccupations politiques françaises, les affaires de Gênes étaient liées à la question de l'exercice de sa neutralité vis-à-vis des conflits européens de la période. Dans ce sens, l'échec de l'intervention du gouverneur de Milan, qui n'avait pas empêché le déplacement de ces deux Portugais à Rome, apparaît effectivement comme l'une des dimensions du succès de la politique de rapprochement de la monarchie de Louis XIII avec la République, une image que le dernier paragraphe du *Memoire* vient aussi renforcer.

* * *

¹⁴⁶ BNF, *Ms. Dupuy*, 568, f. 191r.

¹⁴⁷ *Recueil des Gazettes*, *op. cit.*, p. 186-187.

Même s'il n'est pas arrivé à Paris, comme le prévoyait le père Mascarenhas, ou au moins comme il le promettait encore pendant son séjour en Provence¹⁴⁸, sa mission diplomatique en Catalogne, à Gênes, et à travers le sud de la France, réussit à avoir quelques répercussions importantes dans la publication de discours et d'informations à la cour, et dans d'autres régions françaises, sur le nouvel état du Portugal. Grâce aux différentes impressions de sa lettre de créance, les lecteurs de la *Gazette* et d'autres feuillets de nouvelles découvrent pour la première fois les arguments de légitimation avancés par le gouvernement du duc de Bragance, avec un discours qui dépasse quelques images établies jusqu'alors par le périodique de Renaudot. On n'a plus affaire à une révolte générale qui a élu un nouveau roi en choisissant simplement un noble qui avait le sang des derniers rois portugais, mais à la restitution du trône à son seul héritier légitime, et au rétablissement de la justice violée depuis soixante ans par la tyrannie des Philippe. À l'argument de la légitimité juridique, la lettre de créance ajoute encore celui d'un ample soutien de la société portugaise, quand elle confirme que l'acclamation de Jean IV s'est faite avec le consentement des trois États du royaume. Durant son passage par la Provence, les discours tenus par l'envoyé portugais introduisent d'autres particularités sur les mécontentements ayant poussé différents groupes sociaux à applaudir le coup d'État du 1^{er} décembre, et à accueillir rapidement le nouveau gouvernement dans toutes les villes du Portugal. Ses déclarations, enregistrées dans ce *Memoire* dont une copie est arrivée aux réunions de l'académie animée par les frères Dupuy à Paris, parviennent en plus à démentir les bruits d'un massacre perpétré contre tous les soldats castillans qui étaient au Portugal – en concordance par exemple avec le récit des événements de décembre 1640 imprimé à Toulouse vers la même époque –, et à présenter la libéralité de Jean IV à leur égard comme un autre indicateur de la stabilité du nouveau régime.

Enfin, ces premiers effets de publicité provoqués par l'action diplomatique de Mascarenhas donnent lieu à des réflexions sur les conséquences de la sécession portugaise sur l'environnement diplomatique et militaire dans lequel évoluait le royaume français. La

¹⁴⁸ Une telle prévision n'est pas une simple fabulation de l'auteur du *Memoire*. Pedro de Silva Pereira, un prisonnier portugais enfermé à Marseille qui correspond avec le secrétaire de l'ambassade portugaise à Paris depuis fin mars, lui écrit le 22 avril sur sa rencontre avec Mascarenhas, juste avant son retour à Barcelone, et dit lui avoir exposé la situation des prisonniers portugais employés dans les galères de France. Peu après, dans ses lettres du 8 et du 14 mai, il demande au secrétaire de confirmer l'arrivée du jésuite à Paris, et s'il lui a parlé du cas, pour aider dans leur libération, comme il l'avait promis. À en croire à ce que dit Silva Pereira, Mascarenhas l'aurait chargé de remettre des passeports à tous les Portugais arrivant d'Italie et de Catalogne à Marseille, et de les envoyer à Bordeaux ou à La Rochelle pour embarquer au Portugal. Dans une de ces lettres, Silva Pereira dit même avoir eu vent de l'entrée cachée du jésuite dans la capitale, avec deux compagnons, mais il est plus probable qu'il s'agissait d'une rumeur infondée, et que Mascarenhas ait désisté, ou n'ait jamais envisagé véritablement d'aller à Paris. Les trois lettres se trouvent dans la correspondance du secrétaire Cristóvão Soares de Abreu, à laquelle nous nous intéresserons au chapitre suivant : BA, 49/x/12, f. 116r, 150v, 158r.

traduction de la lettre de créance de Jean IV apporte une matérialité aux conjectures concernant l'impact de l'affaire portugaise sur le destin de la Catalogne et de la guerre que la France engageait sur le front ouvert par l'incorporation de la principauté à la monarchie de Louis XIII. La déclaration de solidarité du monarque portugais envers les Catalans va de pair avec une promesse d'assistance en vue de la consolidation de leur rupture avec la Castille. Mais le *Memoire* va encore plus loin, et esquisse les bases d'un affaiblissement radical du pouvoir espagnol sur l'entrée de la Méditerranée, en permettant à ses lecteurs de sentir les prémises d'un partenariat fructueux, et d'une envergure géographique bien plus vaste, entre la France et le Portugal.

Avant d'écrire et de publier sa *Relaçam do successo* à Lisbonne, et de présenter au public portugais les résultats des premiers contacts diplomatiques établis au nom de Jean IV, le père Inácio Mascarenhas a donc réussi à mettre en circulation quelques arguments et discours susceptibles de stimuler l'imagination des lecteurs en France au sujet des raisons et de l'intérêt d'un soutien diplomatique et militaire du roi Très-Chrétien au Portugal. Il est vrai que parmi ces publications, imprimées ou manuscrites, qui font écho aux gestes et propos de l'envoyé jésuite, aucune ne propose explicitement la nécessité ou les avantages d'une alliance franco-portugaise, à l'exception de la demande de secours adressée indistinctement à tous les princes, républiques et principautés. Néanmoins, après l'accueil de la première ambassade de la Restauration en mars 1641, cette alliance est déjà en pleine négociation à Paris, et d'autres agents diplomatiques du Portugal développent ces stratégies et multiplient les initiatives dans le domaine de l'information et de la publication.

CHAPITRE II

À L'ARRIVÉE DES AMBASSADEURS.

LES CONTACTS DE LA DÉLÉGATION, ET LA DIFFUSION DES RÉCITS DU COUP D'ÉTAT PORTUGAIS

Lorsque nous examinons la formation de l'ensemble des délégations portugaises de 1641, nous voyons encore plus nettement la spécificité de la mission méditerranéenne du père Inácio Mascarenhas. L'écart n'est pas seulement chronologique, du fait que sa lettre de créance date du 19 décembre de 1640 et son départ de Lisbonne du 7 janvier, mais il est aussi visible dans les critères du choix des envoyés. Les affaires diplomatiques sont reconnues très tôt par le nouveau gouvernement comme l'un des aspects les plus urgents dont dépend la pérennité de la Restauration, mais les expéditions suivantes ne quittent le Portugal qu'à partir de début février 1641. Pour l'ambassade extraordinaire dépêchée à la cour française, un duo d'ambassadeurs, le grand veneur Francisco de Melo et le juriste Antonio Coelho de Carvalho, est nommé depuis au moins le 21 janvier, et une telle disposition devient un trait caractéristique de cette première vague d'entreprises diplomatiques. En plus d'une liaison étroite et d'une fidélité indéfectible à la cause de la Restauration, ces binômes devraient représenter, d'un côté, la puissance sociale et militaire de la noblesse portugaise alliée à Jean IV, et de l'autre, la cohérence juridique de son acclamation et de ses intentions en matière de politique étrangère. D'ailleurs, l'expérience diplomatique elle-même ne pouvait pas être envisagée en tant que critère pour l'élection des ambassadeurs, car elle faisait défaut à la quasi-totalité des sujets du nouveau monarque¹.

Cette combinaison de symboles et de qualités justifiait le partage de la légation entre Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho. Le premier, qui avait hérité sa charge de grand veneur du Portugal dès la fin du XVI^e siècle, avait été l'un des gentilshommes les plus actifs dans l'instigation et l'exécution du coup d'État du 1^{er} décembre, et sa carrière militaire

¹ Parmi les expéditions de 1641, l'exception qui confirme la règle est celle de Francisco de Sousa Coutinho, envoyé comme ambassadeur en Danemark et en Suède. Au service de la maison de Bragança, il avait participé à la conclusion des négociations pour le mariage du duc Jean avec Louise-Françoise de Guzmán, fille du duc de Medina-Sidonia, en 1632. Cf. Mafalda Soares da Cunha, « Estratégias matrimoniais da casa de Bragança e o casamento do duque D. João II », *Hispania*, LXIV/1, n^o 216, 2004, p. 62 ; Eduardo Brazão, *A diplomacia portuguesa, op. cit.*, p. 52-54.

remontait au début du XVII^e siècle ; il avait par exemple participé à l'expédition envoyée pour la récupération de Salvador de Bahia en 1624. Le deuxième, docteur en droit de l'université de Coimbra, était *desembargador* de la *Casa da Supplicação* et juge des *Coutadas do Reino* – juridiction dépendante la grande vénerie du royaume² – lors de sa présence parmi les représentants des tribunaux qui ont assisté au couronnement de Jean IV, qui l'avait nommé au *Desembargo do Paço* et comme conseiller d'État quelque peu avant son voyage en France. Cristóvão Soares de Abreu, engagé comme secrétaire de l'ambassade, était un juriste également formé à Coimbra, magistrat de la *Relação da Casa do Porto* et fils d'un officier des finances de l'État du Brésil. Ils sont à la tête d'une délégation d'environ 35 personnes, dont font partie le secrétaire personnel du grand veneur, João Franco Barreto, son fils Pedro de Melo, le prêtre jésuite Francisco de Macedo, et encore Manuel Freire de Macedo en tant que maître de l'écurie, Manuel Cardoso Pinto comme maître d'hôtel, et un interprète, Pierre Olivier, Français qui vivait au Portugal depuis quarante ans³.

Cette ambassade extraordinaire part avec pour impératif d'obtenir l'appui le plus fort possible de la monarchie française envers le Portugal. Dans le secteur militaire, on espérait assurer l'investissement dans le nouveau front ibérique, en suscitant l'intérêt de la couronne et les maisons nobles françaises pour le projet de renfort des armées portugaises. Dans l'arène diplomatique européenne, l'appui de Louis XIII était indispensable pour insérer l'affaire portugaise dans les débats et affrontements entretenus à Rome, mais aussi pour empêcher une issue défavorable des négociations multilatérales qui commencent cette année-là à Hambourg. À Paris, l'objectif le plus ambitieux était la formation d'une ligue par laquelle la France et le Portugal s'engageraient à ne pas signer la paix avec leurs ennemis sans l'inclusion du partenaire dans le traité, une ligue qui pourrait dans la séquence inclure les autres alliés français, en particulier les Provinces-Unies.

Dans ses instructions officielles, les mots du roi Jean IV introduisent la « *proposição dos negocios* », une fois encore, par une synthèse de ses droits à la succession au trône, des violences commises au Portugal durant la possession illégitime des rois castillans, et soulignent la rapidité de son acclamation et couronnement, et le calme et consentement général qui règnent autour de l'évènement. Il en arrive ainsi à son souhait de reconstitution

² Maria Cristina Dias Joanaz de Melo, *Coutadas Reais entre 1777 e 1824. Poder, gestão, privilégio e conflito*, Mémoire de master, Lisbonne, Universidade Nova de Lisboa, 1998, p. 16-17.

³ Dans les sources en portugais il s'appelle Pero de Oliveiros, mais nous connaissons son identité française à travers le récit fait par Raphaël Colin dans ses *Annales de La Rochelle* sur le passage de l'ambassade par cette ville, cité par Jean-Marc Roger, « Amador de La Porte et le gouvernement de La Rochelle (1630-1642) », *Recherches vendéennes*, 16, 2009, p. 74. C'est de cette étude que nous tirons l'estimation de 35 personnes faite par le même Raphaël Colin, et d'autres détails comme la présence de ce Manuel Cardoso Pinto, identifié dans un contrat trouvé par Jean-Marc Roger dans les archives départementales de la Charente-Maritime.

des anciens liens d'amitié et de commerce avec la France, pour présenter ensuite les bases d'une telle ligue entre les deux couronnes et leurs alliés, en énumérant tous les détails de l'action militaire conjointe contre les territoires de la monarchie hispanique, et du rétablissement du commerce entre les deux royaumes. Avant de finir, les instructions rappellent aux ambassadeurs qu'ils devraient montrer à Richelieu comment la formation de cette alliance ferait encore plus connaître sa valeur et sa prudence, pour le plus grand bénéfice du roi et de la couronne française, mais aussi « *da opinião, que ele tẽ grãgeado por meyo do zelo & boas disposiçõs, com que os procura* ». Enfin, après quelques recommandations finales, les instructions se concluent par une note très intéressante :

Se for necessário mostrarse a elRey de França, & seus ministros, a justificação de meu direito, & justiça, com que fuy restituído à Coroa destes Reynos, vos valereis dos papeis que se vos entregaraõ, & do mais que se offerecer, advertindo que, sem necessidade de o fazer, se deve escuzar pòr em duvida, o que he tam notorio e conhecido no mundo⁴.

De cette manière, dans ce document déjà, dont le contenu pourrait être présenté aux ministres de Louis XIII rejoints par l'ambassade, et à d'autres représentants diplomatiques en poste à Paris, le caractère opportun de la Restauration est proclamé sous le prisme de l'expansion de la puissance de la monarchie française, autant que de la réputation du cardinal de Richelieu. Et on y perçoit une tension sous-jacente à toute production de discours sur la légitimité du mouvement portugais : la publication de ses causes et raisons était toujours susceptible de faire apparaître un besoin de justification, ce qui compromettrait le propos même de ces discours.

Les ambassadeurs apportent également des instructions secrètes, dans lesquelles le roi portugais insiste sur la nécessité de convaincre le roi de France de renforcer sa présence et son action militaire en Catalogne, et d'envoyer un grand nombre de soldats dans la principauté et dans le Roussillon, pour favoriser la prise de places et la poussée des lignes vers le territoire castillan. Cette stratégie devrait être défendue ou encouragée comme le moyen le plus efficace de collaborer à l'effort commun pour anéantir les forces de Philippe IV. D'ailleurs, ces instructions signalent que l'entrée de la Hollande dans la ligue viserait surtout la formation d'une puissante armée navale « *para se fazer a guerra nestes mares* », et avancent des dispositions pour la levée d'une compagnie de chevaux, et pour le recrutement de soldats

⁴ ANTT, *Colecção de São Vicente, Livro 14*, f. 11-14. Il y a une transcription de ce document chez Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração, op. cit.*, p. 71-79.

expérimentés, principalement ingénieurs et officiers d'artillerie, qui manquaient cruellement au contingent portugais.

La suite de l'instruction explique comment il serait nécessaire de gagner l'affection et l'esprit du cardinal ministre pour toutes ces démarches et requêtes. À cet effet, les ambassadeurs devraient lui présenter cette alliance avec le Portugal comme une occasion d'atteindre son objectif consistant à briser l'orgueil et la tyrannie castillane, un objectif de si longue date et nourri par tant de dépenses financières et humaines. Ils devraient lui montrer, enfin, « *que se conseguirmos as vitorias que tão fundadamente devemos esperar da Justificação da guerra, ficará a nosso arbítrio, não só a composição das cousas de Europa, mas de todo o mundo* ». À cela le roi portugais ajoute qu'il faudrait aussi séduire la noblesse française pour qu'elle accepte les intentions de l'ambassade, et que pour y parvenir, Melo et Carvalho devraient se valoir « *dos meos de cortesia e facilidade, muito propios da nasção francesa* »⁵.

Les directives émises par le gouvernement portugais nouvellement instauré visent avant tout l'action des ambassadeurs dans leurs réunions avec les conseils et d'autres entretiens à la cour française. En plus de définir des propositions pour la négociation d'un traité diplomatique, elles indiquent des lignes de conduite pour gagner l'intérêt des ministres et nobles dont l'influence pourrait aider à sa concrétisation. Les instructions officielles affichent ouvertement la contribution de la Restauration à la politique et à la propagande de Richelieu, et de cette façon son texte constitue une première pièce en faveur de la cause portugaise présentée aux milieux politiques français. Dans les instructions secrètes, le monarque se permet de fixer plus directement quels seraient les résultats les plus cruciaux à atteindre à travers cette alliance, et désignent avec autant de limpidité les aspects à privilégier dans les discours tenus auprès du cardinal duc et ses créatures. L'appui à la consolidation de la Restauration portugaise devrait apparaître comme un moyen de renvoyer la guerre contre l'Espagne à un programme politique global, et à l'accomplissement d'une hégémonie qui dépasserait les frontières mêmes du continent européen, puisque la séparation du Portugal promettait l'écroulement du pouvoir et des ressources qui reposaient sur les possessions ultramarines de la monarchie hispanique. Un horizon qui, associé à de nouveaux arguments juridiques et moraux, servirait à justifier les dépenses et sacrifices endurés jusqu'alors en France.

⁵ ANTT, *Colecção de São Vicente*, Livro 14, f. 15-16 ; Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *op. cit.*, p. 153-156.

Pendant le séjour des deux ambassadeurs, ces remarques constituent un axe important de leurs discours, mais pas seulement de ceux prononcés devant les conseils, audiences et réceptions officielles. Comme nous le verrons par la suite, les agents diplomatiques portugais ont cherché des publics qui ne se limitaient pas simplement au roi, à son entourage et à la grande noblesse française pour leur adresser les papiers qu'ils avaient amenés du Portugal, et pour inspirer les raisonnements préconisés par les instructions royales. Finalement, les « *meos de cortesia e facilidade* » trouvés par l'expédition diplomatique portugaise en France ne seraient pas si strictement courtois.

1. LE PORTUGAL PUBLIÉ EN PROVINCE. L'APPROCHE DES PLUMES ET L'USAGE DES IMPRIMÉS

Les ambassadeurs sont partis de Lisbonne dans deux navires anglais, dans les premiers jours de février, pour débarquer sur la côte française début mars, au port de Chef de Baie à La Rochelle. L'entrée en France par cette ville n'était pas prévue par leurs instructions, qui stipulent seulement la pertinence de débarquer au plus près d'où serait le roi français, mais la visite à Amador de La Porte, gouverneur de la place et grand-prieur de France de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, n'est pas fortuite. Cet oncle et ancien tuteur de Richelieu suivait les affaires portugaises depuis quelque temps en raison de ses liens avec les comtes de Vimioso, branche cadette de la maison de Portugal, une relation tissée depuis le séjour du comte Francisco de Portugal en France entre 1581 et 1582, comme représentant du roi proclamé Antonio, prieur du Crato du même ordre de Malte⁶. Le comte portugais serait devenu un ami de François du Plessis, père du futur cardinal duc et beau-frère du jeune Amador de La Porte qui, peut-être avec l'aide de Vimioso, avait demandé en 1582 à être reçu au rang de chevalier au prieuré de France⁷. De par ses fonctions successives de bailli, ambassadeur, et grand-prieur – d'abord de Champagne et, en 1639, promu au grand prieuré de France⁸ –, La Porte était censé recueillir beaucoup d'informations sur différents espaces européens, mais son attention particulière pour le contexte portugais était reconnue par le cardinal son neveu, comme le

⁶ Jean-François Labourdette, *Histoire du Portugal*, *op. cit.*, p. 273-275.

⁷ Comme le rappelle, entre autres, Roland Mousnier, *L'homme rouge*, *op. cit.*, p. 33, François de La Porte, père d'Amador, avait été avocat de l'ordre de Malte. Mais il est mort en 1572, ce qui permet à Jean-Marc Roger de conjecturer sur l'influence du rapport entre François du Plessis de Richelieu et le comte de Vimioso en faveur de la postulation d'Amador de La Porte. Cf. Jean-Marc Roger, *op. cit.*, p. 32-34, 295.

⁸ Jean-Marc Roger, *op. cit.*, p. 66-74. Voir aussi Jean-Marc Roger, « La Porte (Amador de -) », dans Françoise Hildesheimer et Dénes Harai (dir.), *Dictionnaire Richelieu*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 203-204.

prouvent par exemple les instructions données à Jean de Saint Pé en 1638, où celui-ci fut ordonné d'aller auprès du gouverneur pour se renseigner sur le Portugal, avant d'y envoyer son confident⁹.

C'est ainsi avec un attachement particulier qu'il reçoit l'ambassade, et dépêche le 3 mars à Paris la nouvelle de son débarquement. Le lendemain, La Porte informe encore le gouvernement sur l'envoi du courrier de la veille, et le mentionne également dans une lettre adressée au cardinal de Richelieu le 12 mars, où il dit avoir déjà écrit au secrétaire d'État de la Guerre, François Sublet de Noyers, sur les détails du séjour et sur la qualité des ambassadeurs portugais¹⁰. Nous n'avons malheureusement pas trouvé ce rapport reçu par Sublet, mais ces informations sont probablement à l'origine de la nouvelle publiée par la *Gazette* du 16 mars, et datée du 8 mars à La Rochelle :

Le Commandeur de La Porte grand Prieur de France & Gouverneur de cette ville, ayant eu avis par le sieur Olivier Viceconsul des François à Lisbonne, que Dom Carlos di Melo aîné de cette maison, grand Veneur de Portugal, & Dom Antonio Coüello de Carvallo Cōseiller d'Estat, Ambassadeurs extraordinaires de Jean IV Roy de Portugal vers Sa Majesté Très-Chrestienne, partis en mesme temps que deux autres Ambassadeurs pour l'Angleterre & la Holande, estoient arrivez à la rade de Chef-de-bois, il envoya le sieur de S. Christofle Lieutenant de l'artillerie, avec quelques autres Gentils-hommes sur deux brigantins neufs, l'un appellé Armand & l'autre Le Croissant, pour apporter ces Ambassadeurs de leur bord jusques à la Digue : où le sieur de la Touche de Non Sénéchal de cette province & Capitaine des Tours de cette ville, se trouva avec les habitans en armes, & les carrosses du grand Prieur : qui les amenèrent au logis de nostre Lieutenant général destiné pour leur logement, où le grand Prieur les attendoit avec tous les principaux officiers des compagnies & ordres de cette ville : qui se conjoüirent avec eux de leur heureuse arrivée apres 24 jours de mauvais temps qu'ils ont eu sur mer. Ils sont tousjours traitez splendidement par le grand Prieur avec toute sorte de divertissemens. Ils ont cette semaine visité le Collège des Peres Jesuites & assisté à la celebre conversion du sieur Joseph de Rodolphe fameux Professeur & Ministre de la Religion prétendue reformée, és mains du Pere d'Estrades Recteur de ce Collège, & à un docte sermon

⁹ Cela figure au tout début des instructions : « Le sieur de Saint Pé se rendra au plus tost près Monsieur le Grand Prieur de Champagne, pour de là prendre tous bons expédiens pour sçavoir des nouvelles certaines de Portugal » : Amédée de Caix de Saint Aymour, vicomte de Saint Aymour, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, *op. cit.*, p. XX.

¹⁰ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 14, 16. Ces deux lettres ont été publiées aux appendices de l'article de Jean-Marc Roger, *op. cit.* p. 291-293.

qu'il fit en suite des motifs de sa conversion, avec un concours extraordinaire de peuple de l'une & l'autre religion : de laquelle conversion l'on espere un grand fruit¹¹.

Même si le rédacteur de la nouvelle se trompe sur le prénom du grand veneur, celle-ci commence par la présentation de l'ambassade portugaise dans le cadre d'une entreprise diplomatique plus ample, qui prévoyait aussi l'articulation des rapports avec les Anglais et les Hollandais, et suggère déjà, avec cette désignation de l'interprète Pierre Olivier comme vice-consul des marchands français de Lisbonne, la question de la restauration des liens commerciaux entre la France et le Portugal. Mais la suite du récit représente plutôt l'insertion de ce nouveau fait diplomatique dans la vie politique et religieuse de La Rochelle. Durant ce séjour d'une semaine avant leur départ pour la capitale, les envoyés portugais avaient entamé leur rapprochement avec la France à travers la découverte de l'appareil militaire et de la structure politique du gouvernement français en province, et des résultats prometteurs de la politique de reconstitution du catholicisme dans cet ancien rempart du calvinisme français. Le grand-prieur semble ainsi avoir saisi l'occasion de la réception des ambassadeurs pour leur présenter avec faste les manifestations de la réussite du gouvernement de la ville que son neveu lui avait confié après sa capitulation devant les forces monarchiques, depuis plus d'une dizaine d'années¹². Un événement qui lui permet de donner écho à cette célébration jusqu'à la cour, et même dans les pages de la *Gazette*.

Pour les agents diplomatiques portugais, cette chaleureuse réception leur permet également d'établir de premiers contacts avec des écrivains français qui pourraient leur prêter des services de plume. On trouve un indice de cela parmi les papiers du secrétaire Cristóvão Soares de Abreu conservés à la Bibliothèque d'Ajuda à Lisbonne, où figure un petit imprimé poétique, dédié au cardinal ministre à l'époque de la prise de La Rochelle¹³, dont les éléments centraux sont une anagramme et un poème acrostiche constitués à partir de son nom complet, Armand Jean du Plessis de Richelieu¹⁴. L'auteur, un certain Brunet, originaire de Fontenay¹⁵, remet l'exemplaire aux ambassadeurs à la fin de leur séjour en ville, avec une lettre dans laquelle il souligne le caractère prophétique de l'anagramme qu'il avait trouvée pour le nom de Richelieu, « Cardinal, dissipe au monde l'Herésie », et comment l'expression « Toute

¹¹ *Recueil des Gazettes, op. cit.*, p. 147-148.

¹² Jean-Marc Roger, *op. cit.*, p. 42-47.

¹³ L'auteur du poème avait alors participé à ce déferlement de publications imprimées entre 1628 et 1629, de formats et de genres très variés, dont le siège de La Rochelle est à l'origine. Cf. Christian Jouhaud, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé, op. cit.*, p. 381-438.

¹⁴ BA, 49/x/11, f. 18-19 : Brunet, *A Monseigneur, Monseigneur l'Illustrissime Cardinal de Richelieu*, s.l., 1628.

¹⁵ Nous supposons qu'il s'agit de Fontenay-le-Comte, ville principale du Bas-Poitou, à 50 km de La Rochelle.

France Luterane », de l'un des vers de son poème, ne faisait guère de sens à présent, vu que son anéantissement complet s'approchait à chaque jour. Le poète conclut :

Vous avez veu en ce lieu un petit eschantillon de ce qui se fait en distail assez, frequemment en ce royaume graces a dieu. Attendât qu'en saison opportune la chose se perfectionne en gros le tout pour la gloire de dieu & a l'edifica^{on} de tous les bons Chrestiens & Catholiques¹⁶.

Par ce cadeau, Brunet offre aux envoyés portugais un exemple supplémentaire de l'importance du thème de l'élimination de l'hérésie protestante dans la construction des discours qui avaient accompagné la consolidation du pouvoir du cardinal de Richelieu dès ses débuts. En même temps, il leur présente un échantillon de ce qui se pratiquait en termes de publication d'écrits laudateurs, et de ses propres capacités dans la matière. Après, il n'y a pas de trace de son engagement par l'ambassade portugaise, mais ce n'est pas là le seul cas de rapprochement et de participation de plumes et presses de province à la répercussion éditoriale de leur passage en France.

Les deux ambassadeurs sont déjà à Paris, par exemple, quand le secrétaire est contacté par Emanuel du Chasteau, alias Manuel Vaz Castelo, un religieux né au Portugal et formé à la faculté de théologie de Toulouse, où il habitait depuis le début du siècle¹⁷. Dans sa lettre datée du 15 avril, il salue la justice du couronnement de Jean IV, et représente la joie des Portugais qui, comme lui, vivaient en France sous la protection du roi Très-Chrétien : une joie accrue par le renouvellement de cette ancienne amitié franco-portugaise, à propos de laquelle on disait « *com grande sujeito, & resam Portugal quasi portus gallorum* ». Il dit avoir prêché et publié à Toulouse le mois précédent les victoires françaises en Catalogne, à l'occasion de la fête de Sainte Eulalie et sous commande des députés de la principauté, de sorte que « *Barcelona movêo a Festa; Tholosa de França a celebrou, & honrrou ; & Portugal a pregou* ». C'est pourquoi il prétendait alors à une licence royale pour prêcher, écrire et publier « *as victorias, & felices sucessos en sua coroa do muy Catholico Rey de Portugal Dom Joam, como parente aliado, & confederado de nosso Rey Christianissimo* », depuis la chapelle de Saint Antoine d'une église franciscaine de Toulouse. Il espérait le soutien des légats portugais pour cette demande de licence, mais aussi pour une deuxième requête, en faveur, celle-là, de

¹⁶ La lettre adressée aux ambassadeurs a aussi été gardée par Soares de Abreu : BA, 49/x/12, f. 52.

¹⁷ Sur la présence portugaise à Toulouse à cette période, et spécialement celle du docteur Pedro Vaz Castelo, régent de la faculté de Médecine, et de son frère Manuel, recteur de la paroisse de Saint Jean de Barcarosse, voir *Présence du Portugal à Toulouse, XVI^e-XVIII^e siècles*, Toulouse, Bibliothèque municipale, 1956, p. 9-10, 19-22 ; Joaquim Veríssimo Serrão, *Les portugais à l'Université de Toulouse (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fundação Calouste Gulbenkian, 1970, p. 95 et suiv. Les activités des deux frères sont également mentionnées dans l'étude de Christian Péligré, « La Présence hispanique dans le Midi », *op. cit.*, p. 19, 23.

la reconnaissance pour les familles portugaises de Toulouse des mêmes privilèges et immunités octroyées aux résidents français, en vue de l'exonération d'une nouvelle taxe qui leur était réclamée. Selon Emanuel du Chasteau, le président du parlement toulousain Bestier de Montrabe avait déjà écrit à Richelieu à ce sujet, et était au courant de sa lettre aux ambassadeurs portugais qu'il félicitait pour l'acclamation du nouveau roi, et qu'il suppliait aussi de demander au cardinal la satisfaction de cette pétition, « *para que portuguesas & franceses possam vivir e negociar libremente* »¹⁸.

Dans une note ultérieure figurant sur la première feuille de la lettre, Soares de Abreu note qu'il n'y a été répondu que dans les derniers jours de mai, et nous n'avons trouvé aucune autre information pour affirmer si cette collaboration s'est concrétisée, que ce soit à travers le soutien des ambassadeurs à la revendication des Portugais de Toulouse, ou par l'obtention de la licence par le prédicateur pour la préparation de sermons et publications sur les succès de la Restauration. Il est tout de même intéressant d'imaginer les rapports entre le contexte social et culturel révélé par la lettre d'Emanuel du Chasteau et la production des pamphlets sur les sécessions catalane et portugaise sortis des imprimeries toulousaines, production que nous avons évoquée dans le chapitre précédent. Si le but principal de ce religieux était d'atteindre une protection pour la communauté d'origine portugaise au sein des juridictions languedociennes, et s'il entendait profiter de la présence de l'ambassade portugaise pour donner à ses demandes une plus grande portée auprès du gouvernement français, il est significatif de constater qu'il a voulu capter l'attention des ambassadeurs par son potentiel de diffusion d'un discours apologétique du Portugal et de son alliance avec la France. D'autant plus que cela se ferait à travers l'intégration du thème portugais à une propagande qui promouvait déjà la politique militaire française en Catalogne, et qui était encouragée par les autorités politiques de la principauté elles-mêmes. Or, les matières premières de cette nouvelle branche de son activité de propagande seraient, comme le précise Chasteau, les bonnes nouvelles du règne de Jean IV : si le prédicateur n'était pas directement impliqué dans l'édition des textes de la *Lettre de créance du roy de Portugal* ou du *Le rétablissement du Royaume de Portugal*, force est de reconnaître qu'ils allaient dans le même sens que la campagne qu'il promettait de lancer à partir des chaires et des fêtes des églises de Toulouse, en dépit de l'absence sur ces imprimés d'un lien explicite avec la communauté portugaise de la ville.

¹⁸ BA, 49/x/12, f. 97-100.

Cet exemple nous confirme du moins que les agents diplomatiques portugais n'étaient pas forcément à l'origine de tous les projets de divulgation concernant la Restauration qui voient la lumière en France et par ailleurs, que les instructions des ambassadeurs ne tenaient pas compte de toutes les situations et enjeux pouvant susciter de tels projets ou interférer avec leur réalisation. Pour la lettre de créance d'Inácio Mascarenhas, l'initiative du jésuite de la faire imprimer en Catalogne et son souhait de la voir diffusée en France expliquent sans doute la prolifération des nouvelles versions que nous avons analysées, et ce phénomène correspond même à une volonté de propagation exprimée sur le texte tel qu'il a été conçu à Lisbonne. Ce sont les itinéraires parcourus, les différentes solutions de publication trouvées dans quelques villes françaises, y compris les quelques variations du discours résultant de chaque traduction, qui semblent échapper au contrôle de l'envoyé portugais. Dans le cas présent, en revanche, c'est la conception même d'un ensemble de stratégies de publication qui part d'une initiative extérieure à la mission diplomatique. Qui plus est, Emmanuel du Chateau les présente à l'ambassade comme faisant partie d'un effort plus ample pour l'intégration économique et juridique de la population d'origine portugaise de Toulouse et de la région, un programme qui devient d'autant plus opportun et envisageable à ce moment de rétablissement des liens diplomatiques franco-portugais. C'est pourquoi le prêtre demande aux légats portugais de l'incorporer à leurs sollicitations auprès du gouvernement français.

Lorsque nous aborderons, au cours de cette étude, des publications clairement attachées à la diplomatie portugaise en France, sur lesquelles nous ne disposons pas souvent d'informations précises quant à leur développement, il faudra toujours envisager l'hypothèse, non seulement d'une absence de détermination ou contrôle de la part du gouvernement portugais, mais aussi d'une proposition issue de groupes et de préoccupations initialement extérieurs à celles des membres de l'ambassade en question. L'historien Fernando Bouza, qui propose d'étudier les pratiques de propagande monarchique du monde espagnol dans le cadre d'une histoire de la communication politique, nous met en garde contre une certaine tendance à voir un caractère officiel ou autorisé dans l'ensemble de la production publicistique à l'époque moderne. En effet, il y a plusieurs exemples « de comment l'initiative des particuliers pouvait se joindre à la défense des intérêts de la Monarchie »¹⁹. A fortiori, s'agissant du champ d'action diplomatique, cette précaution se justifie peut-être davantage, étant donné la nécessaire adaptation d'éventuels projets de propagande en fonction des

¹⁹ Fernando Bouza, « La propaganda en la Edad Moderna española : Medios, agentes y consecuencias de la comunicación política », dans María José Pérez Álvarez et Alfredo Martín García (dir.), *Campo y campesinos en la España moderna. Culturas políticas en el mundo hispano*, t. II, León, Fundación Española de Historia Moderna, 2012, p. 297.

institutions et des spécificités du monde de la librairie et de la culture imprimée rencontrées par les agents diplomatiques, ainsi que l'évolution de leurs prédispositions dans ce domaine au contact des milieux politiques et éditoriaux à l'étranger. Il va sans dire combien ce raisonnement vaut pour le cas de la première ambassade envoyée en France par le nouveau monarque portugais. Il y a néanmoins un autre cas de publication sur le Portugal sortie d'une imprimerie en province, et dont le passage de cette ambassade extraordinaire est du moins, et indiscutablement, à l'origine.

1. 1. UN MANIFESTE PORTUGAIS IMPRIMÉ À POITIERS. LES ALÉAS D'UNE TRADUCTION, ET DE LA RENCONTRE D'UN NOUVEAU PUBLIC

À Poitiers, l'une des villes où la délégation fait halte dans sa route pour la capitale, est imprimé un texte chez Pierre Amassard sous le titre : *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance, à la Couronne de Portugal*. C'est la traduction d'un court manifeste en espagnol rédigé par Agostinho Manuel de Vasconcelos, et publié anonymement à Lisbonne au début de l'année par le typographe Manuel da Sylva. Cette information sur la provenance du texte est d'ailleurs inscrite sur la page de titre du libelle pour être connue de ses nouveaux lecteurs français : « Sur l'Imprimé à Lisbourne, par Manuel de Silvie ». L'original portugais est l'un des premiers manifestes imprimés de la Restauration, qui avait apparemment été apporté parmi les papiers dont disposaient les envoyés de Jean IV²⁰, selon les instructions de ce dernier, comme options pour présenter au gouvernement français les faits et les raisons de son acclamation, ainsi que ses intentions diplomatiques. Nous ne savons pas si les ambassadeurs en ont été les commanditaires, dans un premier geste d'intervention dans la circulation de récits sur le coup d'État du 1^{er} décembre 1640, mais le sous-titre de la publication poitevine associe cette dernière à la présence de l'ambassade en France : « Traictant de tout ce qui s'est passé en le Portugal ; et comme le Crucifix se décloüa devant plusieurs. Et le subject pourquoy l'Ambassadeur est venu en France, pour aller saluer sa Majesté »²¹. Sachant que les

²⁰ C'est ce qu'indique la présence d'un exemplaire de l'édition portugaise de ce texte dans les Archives du ministère des Affaires étrangères, parmi les documents qui relèvent des premiers contacts du gouvernement français avec l'ambassade portugaise à Paris en 1641 : AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 7-10. Il s'agit d'un pamphlet in-4^o avec 8 pages non numérotées, et sans titre, mais qui est resté connu dans la bibliographie portugaise comme le *Manifesto na aclamação del rei D. João IV*, Lisbonne, Manuel da Sylva, 1641.

²¹ *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance, à la Couronne de Portugal. Traictant de tout ce qui s'est passé en le Portugal ; et comme le Crucifix se décloüa devant plusieurs. Et le subject pourquoy*

légats portugais ont eu des entrevues avec les autorités politiques locales et des représentants d'institutions religieuses telles que le Collège royal Sainte Marthe, dirigé par la Compagnie de Jésus, et le couvent des Augustins²², il est aussi possible que l'un de leurs membres se soit chargé de faire imprimer la version française du texte, avec ou sans la connivence de l'ambassade. D'ailleurs, la page de titre contient encore une petite gravure sur bois, très simple, qui réunit une croix avec la sentence « *In hoc ligno vinces* », les monogrammes IHS et MRA et ses respectifs alpha et oméga de chaque côté de la croix, et à son pied un crâne ainsi que les trois clous de la crucifixion. Qu'elle soit la représentation de la devise de l'institution qui a commandé la publication, la marque de l'imprimeur, ou simplement un ornement choisi en fonction du contenu annoncé par son intitulé, le fait est qu'une telle gravure renforce l'importance de cette dimension religieuse des événements portugais.

D'autre part, l'édition de cette impression française est sûrement le fruit d'un travail réalisé à la hâte : à cause d'une traduction visiblement médiocre, et de quelques fautes typographiques, le texte comporte des erreurs de vocabulaire et grammaticales qui rendent quelques passages presque inintelligibles. Sa lecture était ainsi forcément pénible, ce qui ne l'empêchait pas pour autant de faire comprendre les informations et arguments essentiels qu'elle contenait, ni de faire réfléchir sur la place du revirement portugais dans l'avenir des guerres dans lesquelles la France était engagée. Malgré l'annonce faite par le sous-titre, et contrairement au libelle publié à Toulouse, celui-ci ne se limite pas exclusivement à la narration des événements et s'investit principalement dans une exposition des fondements de l'insurrection qui a acclamé le nouveau roi. En ouverture de son discours, l'auteur choisit pareillement d'évoquer un mouvement général des choses, mais dans ce cas, il ne s'agit pas de la description d'un mouvement voué au retour à l'équilibre voulu par Dieu :

Il n'y a chose entre les mortels plus exposée à la variété de la Fortune que les Empires ; quelque accident d'Estat les inquietent, quelque mouvement publicq les les [sic] troublent, à l'imitation du corps humain, naissent, croissent, meurent, & endurent également les travaux,

l'Ambassadeur est venu en France, pour aller saluer sa Majesté. Poitiers, Pierre Amassard, Sur l'Imprimé à Lisbourne, par Manuel de Silvie, 1641, Avec permission.

²² D'après João Franco Barreto, *Relaçam da viagem que a França fizeram Francisco de Mello, Monteiro mór do Reyno, & o Doutor Antonio Coelho de Carvalho, indo por embaixadores do muito Alto, & muito Poderoso Rey, & Senhor nosso, Dom Joam o IV de gloriosa memoria, ao muito Alto, & muito Poderoso Rey de França Luis XIII, cognominado o Justo, este presente anno de 1641*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1642, p. 26-28. Le passage de l'ambassade le 13 mars 1641, et sa réception par le maire Jacques Audebert sont confirmées par les archives locales : cf. Jean-Pierre Andrault, *Poitiers à l'âge baroque 1594-1652. Une capitale de province et son corps de ville*, Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 2003, vol. 1, p. 40, vol. 2, p. 663. Pour des informations sur Poitiers et ses institutions politiques et religieuses, voir aussi : Antoine Coutelle, *Poitiers au XVIIe siècle : les pratiques culturelles d'une élite urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; Joseph Delfour, *Les jésuites à Poitiers (1604-1762)*, Paris, Hachette et Cie, 1901.

afflictions & miseres, dequoy est constitué la fragilité de la vie ; Les exemples maistres des actions humaines donnent crédit à ceste verité, qui donne occasion libre de causer horreur au mōde²³.

Agostinho Manuel présente donc les événements portugais sans la même précaution adoptée par l'auteur du texte imprimé à Toulouse. Certes, il défend dès les phrases suivantes la légitimité juridique et morale, et même l'assistance de la main divine au coup d'État du 1^{er} décembre 1640, de sorte à désavouer une telle horreur causée par ce plus récent « changement », cette « chose qui si bien semble fatale, & rarement veüe en l'Europe »²⁴. Mais le but de l'identification entre le cas portugais et le thème de la fragilité inexorable des empires est surtout de mettre en avant le rôle de cette insurrection dans l'effondrement de la Monarchie Catholique, un sujet qui est décidément d'un grand intérêt pour les lecteurs auxquels s'adresse l'édition poitevine de son manifeste.

Ils y voient d'abord un récit détaillé des violences et injustices commises par les ministres de Philippe IV contre les trois États du Portugal, de la déprédation des richesses du royaume et de ses conquêtes, et du traitement scandaleux dispensé à son clergé et à sa noblesse à la suite des mutineries de 1637, qui avaient fourni à ces ministres le prétexte à une campagne de diffamation de la fidélité portugaise envers le roi et le monde, et avec laquelle on prétendait justifier la réduction du Portugal au statut de province pour achever le pillage de son argent et même pour en bannir ses habitants naturels. À ce stratagème s'était enfin ajoutée la convocation faite à toute la noblesse portugaise d'accompagner le roi Catholique dans son expédition militaire contre les Catalans qui avaient valeureusement pris les armes en juste défense de leurs privilèges. Toutes ces intentions malveillantes se sont confirmées, selon l'auteur, par les lettres trouvées après le 1^{er} décembre dans le cabinet du secrétaire d'État Miguel de Vasconcelos, et qui ont révélé encore d'autres offenses qui se préparaient contre l'honneur, la valeur et la fortune des Portugais, « lesquels se sont réveillés en ceste sorte d'une profonde letargie, en laquelle ils estoient ensevelis & poussez par la voye de Dieu »²⁵.

Les quelques 40 cavaliers qui ont assassiné le secrétaire, non pas pour fonder l'Empire sur le sang ou gouverner par vengeance, mais simplement pour satisfaire « à l'indignation de la Populace »²⁶, sont ensuite montés au Palais pour faire « une briève Oraison à Madame la Princesse Duchesse de Mantouë Viceroy du Portugal, avec tout le respect & veneration qui se

²³ *Le miraculeux advenement, op. cit.*, p. 2.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 7.

²⁶ *Ibid.*, p. 3.

devoit à son sang »²⁷, dans laquelle on proclamait le duc de Bragance roi, par son droit infaillible à la succession du trône, et aussi parce qu'il était un prince de grands mérites, âgé de 36 ans, avec trois fils, valeureux, juste et libéral, et sans ambition, puisque « mesme comme par force on luy a fait accepter la Couronne »²⁸. En effet, dans le récit succinct des événements subséquents au coup d'État que l'on trouve dans ce texte, la présence du peuple portugais est beaucoup plus importante que celle du nouveau monarque. C'est le peuple qui a alors pris la parole et nommé des gouverneurs intérim, pendant que l'on attendait la communication de la nouvelle au roi, qui était dans sa demeure à Vila Viçosa. Ensuite, comme preuve de la faveur divine, l'auteur rappelle que la seule mort de Vasconcelos avait suffi à apaiser la population de Lisbonne, et pour que deux heures plus tard « il n'y a eu Officiers ny gens de vacations qui ayent laissé leurs boutiques s'assurant les petits avec les grands, les pauvres avec les riches, tout le peuple avec les Cavaliers »²⁹ : une grande union, merveilleuse et nouvelle entre les Portugais, qui avait même suscité la réconciliation de plusieurs ennemis.

Le pamphlet parvient ainsi au miracle du Crucifix annoncé dès son titre : la propagation de ces acclamations unanimes arrive à l'archevêque de Lisbonne, qui part trouver le magistrat de la ville pour aller célébrer le nouveau roi. Il passe à pied avec la Croix Métropolitaine par-devant l'ermitage de Saint Antoine, et en s'y arrêtant pour lui prier son aide, l'image du Christ décloue le bras droit, et s'incline, « de sorte qu'il fut jugé par tous ceux qui estoient presens, estre choses surnaturelles ; & vraies prognosticatiões de l'emparement que Dieu dispoit de faire à ce Royaume, luy donnant & restituant son Prince naturel »³⁰. Comme dans l'imprimé de Toulouse, la scène du miracle vécue par l'archevêque de Lisbonne occupe ici également une place importante dans le récit des événements de décembre 1640. Elle représente le dernier épisode raconté dans ce texte car il poursuit avec un éloge de l'union des Portugais de toute condition sociale autour de ce dessein et du secret qui avais permis son exécution, ainsi que la très rapide reddition de tout le royaume à Jean IV, avant d'établir un parallèle entre son acclamation et les promesses faites par Jésus dans son apparition miraculeuse au roi Alphonse I^{er}.

²⁷ *Ibid.*, p. 7-8. Conformément à ce que nous avons observé dans le chapitre précédent, si l'on compare cette mention sur la vice-reine avec celle de l'imprimé toulousain, nous voyons qu'ici ses rangs sont mieux explicités, et que cela va de pair avec un ton très respectueux à son égard. Le même commentaire se trouve dans le passage correspondant de l'original lisboète.

²⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, p. 9.

C'est à ce stade que l'on arrive à la partie la plus singulière du discours composé par Agostinho Manuel de Vasconcelos, et qui devrait fortement attirer l'attention des lecteurs français. Le texte s'adresse alors à Philippe IV, avec une révérence qui pourrait les étonner :

O Roy Catholique de Castille, Roy tres-grand en nom en la Monarchie ; donne permission à Portugal, qui (avec toute la sousmission qui se doit a vostre Couronne) vous demande et supplie considerer, qu'en l'estat de vostre Grandeur, il y avoit eu des pactes sans égard ; qui est ce qui fait changer les Estats, diviser Seigneuries, & ruiner les Empires³¹.

Dans la version originale, l'auteur demande au roi castillan de considérer les péchés ayant provoqué le destin fatal qui venait ruiner sa grandeur³², dans un énoncé beaucoup plus clair que celui produit par l'étrange traduction de « *peccados* » en « pactes sans égard » ; mais c'est suffisant pour faire comprendre le retour au thème de l'ouverture du libelle, et qu'il s'agit de dénoncer les causes de la misère et des afflictions de l'empire espagnol, dont la séparation du Portugal était la plus récente conséquence. Ce monarque – il continue de s'adresser à lui – avait été lui-même son plus grand ennemi. La restauration du trône portugais par Jean IV était la victoire inévitable de Dieu, de la Piété et de la Justice, après tant de guerres menées contre des peuples catholiques, tant de contrariétés faites au Saint Siège, de lenteurs dans les affaires publiques, d'oppression et d'injustices dans la distribution des peines et des récompenses, et enfin après la possession illégitime par l'Espagne de tant de « Provinces & Royaumes d'autrui, par tiltre de convenance et non de raison »³³. Le public pouvait y reconnaître les lignes générales du discours de justification construit par les porte-parole du gouvernement monarchique français depuis l'entrée en guerre contre les Habsbourg en 1635, qui dénonçait souvent l'insolence de leur politique étrangère, leurs offenses contre l'État pontifical et leurs abus en matière de droit seigneurial.

Dans les paragraphes suivants, l'auteur esquisse une démonstration de la tyrannie de la domination de la Castille sur le Portugal, depuis la violente usurpation par Philippe II soixante ans auparavant, ainsi que de la légitimité du nouveau roi du Portugal à défendre par les armes le droit au trône hérité de sa grand-mère. La pertinence de la représentation que Catherine de Bragance faisait des droits de succession de son père était claire et confirmée par « les avis

³¹ *Ibid.*, p. 10.

³² Il parle ainsi dans la version originale : « pondereis, en q las parcas de vuestra grandeza fuerō peccados, pues estos son los q mudan estados, dividē señorios, y arruinan imperios »: *Manifesto na aclamação del rei D. João IV*, *op. cit.*, s.n. Par ailleurs, la figure des parques, ces trois sœurs mythologiques qui veillent sur le destin inexorable des hommes, n'a pas bien été traduite non plus dans la version française du manifeste.

³³ *Le miraculeux advenement*, *op. cit.*, p. 10.

qui avoient esté imprimez sur ce sujet »³⁴, mais le grand-père de Philippe IV, par des menaces envers le roi cardinal Henri et avec son armée pour avocate, avait réussi à obscurcir la justice de cette cause, et à provoquer une décision contraire aux lois établies jadis par Alphonse Henriques et par les États portugais concernant l'exclusion des princes étrangers de la succession du royaume.

Le roi Catholique pourrait néanmoins se débarrasser de cette réputation tyrannique, et suivre l'exemple donné par son bisaïeul Charles V, quand il avait renoncé à une partie de ses empires. Il lui convenait surtout à présent de conserver ses états patrimoniaux, et d'éviter la dispersion de ses forces : « Que si aujourd'huy vous vous occupez en guerres tant voisines, quasi comme civiles, & pour raison plus sanglantes : comment pourrez vous assister au plus nécessaires ? ». Dans l'empressement de tout garder, il risquait de se trouver sans rien au bout du compte. Il serait donc prudent de se résigner aux dispositions de Dieu, pour échapper à sa colère : « Consultez de vos interests, non seulement comme politiques, sinon comme Chrestien, comme aussi l'utilité de vos Castellans ». Philippe IV devrait admettre que sa puissance se trouvait affaiblie, ainsi dispersée et divisée en tant de provinces, et procéder comme Auguste et Trajan l'avaient fait pour rendre l'empire durable. L'invective débouche enfin sur une note de conciliation :

Delaissant Portugal à son Roy, vous ne causerez envie ny zelle aux Princes majeurs, lesquels ont de differents à cause de la Grandeur ; Vous aurez des Roys pour alliez & amis, des mariages pour vos fils, & de vos vassaulx de Castille, une Maison de refuge, en laquelle se reparent des charges intollerables qui les fatiguent³⁵.

On peut tout à fait imaginer qu'Agostinho Manuel ait envisagé de toucher un large public ibérique avec son discours, et qu'il pensait, sinon convaincre le gouvernement de Madrid à accepter la séparation du Portugal, au moins provoquer une certaine dissidence à ce propos au sein de la monarchie hispanique. Cela expliquerait qu'il s'adresse par la suite à tous les Castellans, pour leur rappeler combien la vie était meilleure, et le gouvernement moins accablant, quand les Portugais étaient voisins et non pas compagnons, et qu'il serait pire encore de les avoir pour ennemis, et de supporter le poids d'une guerre « au dedans de vos memes murailles »³⁶. Nous pouvons voir aussi dans ses formulations la manifestation

³⁴ *Ibid.*, p. 11.

³⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

³⁶ *Ibid.*, p. 14.

possible de son désir sincère de proposer, aux Castellans et aux Portugais, une prompte réconciliation.

Dans tous les cas, pour les lecteurs français, il n'était pas aussi souhaitable d'imaginer un tel rapprochement. En effet, le combat contre la France l'une de ces guerres des « plus nécessaires », auxquelles l'Espagne devrait s'atteler plus aisément après avoir surmonté le conflit portugais, et l'on pourrait d'ailleurs interpréter comme une provocation la présence d'une apologie de l'amitié entre Jean et Philippe IV dans un pamphlet lié au passage de l'ambassade portugaise en France. D'autant plus que le texte affirme que cette preuve d'abnégation du roi Catholique servirait à mitiger la jalousie des autres princes. Cette publication, qui se présente comme une traduction d'un manifeste imprimé à Lisbonne dans les mois suivant le coup d'État de 1640, permettait donc de détecter l'existence au Portugal d'une volonté politique favorable à la reconstitution de l'alliance avec la monarchie hispanique, et de déduire que même avec le maintien de la séparation du Portugal, ce scénario serait directement nuisible à la puissance française.

Le lecteur se laisserait porter par ces pensées quand, après une défense des raisons et du droit qu'avait le peuple portugais d'élire et d'acclamer un roi naturel et légitime en réponse à l'usurpation et la tyrannie exercées par la dynastie philippine, l'auteur s'adresse soudain au pape pour lui demander son secours et sa bénédiction. Soutien que le pontife apporterait indubitablement, assure Vasconcelos, compte tenu des démonstrations de la faveur divine et de la traditionnelle obéissance des rois portugais envers la papauté, qui avait rendu possible l'extension de son pastorat en Asie, Afrique et en Amérique. C'est alors qu'il entame sa conclusion, en s'adressant à tous les rois, républiques et potentats de l'Europe, dont il dit attendre également l'approbation de l'acclamation du duc de Bragance, en tant que partie d'un effort commun pour mettre un terme aux altérations que les guerres de la Monarchie Catholique provoquaient dans le monde. En échange, les Portugais offraient « le commerce libre, la confederation assurée, les augmantatiões grandes, les interests oubliez, les droits grandement déchargez, qui auroient été mis durant sa domination incomportables a vos Monarchies ». C'était la promesse d'une réouverture de leurs rapports commerciaux avec le Portugal et la fin des injustices que les ministres espagnols commettaient contre leurs anciens liens d'hospitalité et d'amitié avec les rois du Portugal. Désormais ils auraient comme ami et frère ce nouveau monarque, « fils & Seigneur de la Maison de Bargance, mere & productrice de tant d'Empereurs, Roys, princes et potentats, laquelle vous offre d'un cœur net, une

volonté ferme de vous correspondre, ayant nos portes ouvertes, pour honorer vos vassaux »³⁷. L'édition française traduit « *portos abiertos* » par « portes ouvertes », mais cela n'affaiblit pas la charge commerciale de la proposition d'amitié avec laquelle ce pamphlet s'achève, encore plus significative que dans la publication portugaise, puisqu'il s'agit alors d'une version imprimée dans le contexte de l'arrivée de la délégation portugaise en France.

Ces lignes, qui sont presque les dernières du manifeste, nous amènent à nous demander si son auteur ne savait pas déjà, au moment de son écriture, que ce texte partirait en mer avec les premières ambassades du nouveau gouvernement portugais, et qu'il pourrait être porté à la connaissance de quelques-unes des autorités politiques étrangères auxquelles il s'adressait en clôture de son discours, ou atteindre encore d'autres publics dans ces pays. S'il le savait, il avait peut-être envisagé les conséquences d'une telle adresse aux ennemis des Habsbourg sitôt après avoir parlé de réconciliation avec Philippe IV, bien qu'il soit à ce moment tout à fait improbable qu'elle se réalise dans les termes qu'il proposait. Ainsi, au prix d'une note dérangeante à propos de la ténacité de la répulsion des Portugais à l'égard du monarque espagnol, il aura peut-être voulu, par ce message final, suggérer à ces puissances voisines, y compris la France, qu'il fallait saisir promptement cette opportunité de bien accueillir les représentants de Jean IV, afin de maintenir le Portugal non seulement indépendant, mais aussi ennemi de l'Espagne, de façon à garantir une issue favorable de la guerre contre les Habsbourg, et les avantages économiques que cette alliance promettait. En revanche, si Agostinho Manuel ne comptait pas sur la diffusion internationale de son texte, il se peut qu'il ait pensé à y faire figurer cette dernière harangue aux potentats européens pour montrer à des lecteurs en Espagne que le Portugal serait vraisemblablement, et bientôt, accueilli et protégé par les adversaires de la Monarchie Catholique. Ce serait à Philippe IV, ainsi, de se presser pour adopter une position de conciliation avec le royaume rebelle.

De toute façon, quelle que soit son intention initiale, le fait est que quelques mois après la sortie de son manifeste imprimé à Lisbonne par Manuel da Sylva, il est traduit et publié à Poitiers. Dans un contexte de répercussion de la rencontre diplomatique franco-portugaise, événement qui aura marqué l'année politique de cette ville, sa publication véhicule en France un discours qui expose implicitement le risque d'un réalignement prochain entre l'Espagne et le Portugal. Et à suivre les propos de l'auteur adressés aux futurs alliés de Jean IV, il y a un risque non seulement de perdre une source de dispersion des forces de l'ennemi principal de la monarchie de Louis XIII, mais aussi de perdre une occasion de

³⁷ *Ibid.*, p. 16.

construire des liens commerciaux qui rapprocheraient les vassaux français d'une partie importante des richesses que la domination castillane protégeait jalousement jusqu'alors. Pourtant, l'intitulé du libelle et presque tous les éléments de sa page de titre, sauf la mention au « subject » de l'ambassade portugaise, soulignent plutôt le caractère informatif et narratif de son texte, comme si le plus important pour le public français était de pouvoir y découvrir les circonstances particulières et miraculeuses par lesquelles le Portugal était parvenu à couronner son nouveau roi.

2. DES RÉCITS PARISIENS DU CHANGEMENT PORTUGAIS

Nous n'avons pas d'indices qui permettent de mesurer la diffusion en France de ce pamphlet poitevin³⁸, diffusion pour laquelle le lieu de publication et les fautes grammaticales ont certainement pu présenter un obstacle, mais ce n'est certainement pas *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance* – même si on y ajoute la version imprimée à Lisbonne³⁹ – qui a le plus fait connaître aux lecteurs français les événements de décembre 1640 au Portugal. Le 15 mars 1641, par exemple, le Bureau d'Adresse avait déjà imprimé une édition spéciale de la *Gazette*, intitulée *Relation de ce qui s'est passé de plus memorable au changement de Roy n'agueres arrivé au Portugal*, un petit feuillet de 4 pages, entièrement consacré au sujet portugais. Dans la parution précédente de l'hebdomadaire, du 9 mars, des nouvelles provenant de Marseille ont divulgué que le roi du Portugal avait affranchi tous les prisonniers du royaume, y compris ceux détenus par l'Inquisition, et qu'il venait de promulguer la liberté de trafiquer avec la France, l'Angleterre et les Pays Bas, auxquels il

³⁸ Comme pour la plupart des imprimés de l'époque, nous ne connaissons pas le tirage de cette publication. Le fait qu'un seul exemplaire soit resté aujourd'hui dans la bibliothèque du Centre Culturel Irlandais à Paris, corrobore peut-être l'hypothèse d'un tirage court, ou au moins d'une diffusion très limitée de ce libelle. D'ailleurs, l'exemplaire en question ne possède pas d'*ex-libris* qui éclaircisse de quel fond il provient parmi ceux qui composent le patrimoine de cette bibliothèque, mais il est intéressant de noter qu'il est intégré dans un recueil d'imprimés in-4^o où se trouve une autre publication associée à l'ambassade portugaise de 1641, la *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata*, que nous analyserons dans le prochain chapitre.

³⁹ Outre la pièce conservée dans les archives diplomatiques françaises, et celle qui aura été à l'origine de la traduction faite à Poitiers, il est possible que d'autres exemplaires de l'imprimé de Lisbonne soient arrivés en France, grâce à l'ambassade portugaise ou par d'autres voies. Une trace de cette circulation est la présence, dans un recueil de pièces appartenant jadis au Séminaire des Missions Étrangères de Paris, d'une deuxième *Traduction du manifeste de Portugal*, une version manuscrite du XVII^e siècle, différente et beaucoup plus réussie que celle éditée à Poitiers : BNF, *Ms. Français*, 23039, f. 20-27. En haut de la première page du document, une note informe que l'original en espagnol avait été intégré à un autre « tome des meslanges de pieces anciennes et curieuses » de la même collection.

envoyait des députés⁴⁰. Mais le texte de cette *Relation*, dont les informations se présentent comme extraites d'une lettre écrite à Lisbonne en janvier, ne mentionne toujours pas l'ambassade de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho. Leur débarquement ne serait annoncé que dans l'ordinaire de la *Gazette* du lendemain, le 16 mars, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Le contenu du numéro extraordinaire parvient aux lecteurs parisiens en même temps que la nouvelle de la réception des envoyés portugais par le gouverneur de La Rochelle, et il est fort probable que la soi-disant lettre de Lisbonne soit arrivée par les bateaux mêmes qui avaient conduits les envoyés en France. Mais nous ne saurons pas affirmer si les membres de l'ambassade sont responsables de son envoi à Paris, ou même s'ils en avaient connaissance. S'appuyant sur le réseau de distribution et réimpression du périodique parisien, cette version des faits avait le pouvoir de toucher un plus grand nombre d'intéressés par l'actualité de la diplomatie et des guerres européennes.

2. 1. LA NOBLESSE AUX MANŒUVRES, ET LA TYRANNIE EXCLUE DU RÉCIT DE LA GAZETTE

Dans le discours de la *Relation de ce qui s'est passé*, pas de Dieu ni d'inexorable Fortune derrière la révolution portugaise : la noblesse du royaume est la protagoniste du récit, et c'est à elle que revient la décision, après avoir considéré « que de jour à autre le mauvais gouvernement des Castillans devenoit si gref & fascheux, qu'il se rendoit desormais insupportable »⁴¹, de planifier une conjuration et le meurtre de Miguel de Vasconcelos. À cause de la haine sans distinction que nourrissait ce secrétaire envers tous les nobles depuis que son père avait été déclaré infâme, les gentilshommes portugais se voyaient dépouillés de

⁴⁰ Dans cet ensemble de nouvelles datées du 1^{er} mars à Marseille, on enregistre aussi une rumeur selon laquelle le roi portugais avait fait assiéger la ville espagnole de Badajoz avec 20 mil hommes, ce qui avait obligé Philippe IV à rappeler les troupes qu'il avait envoyées contre la Catalogne : cf. *Recueil des Gazettes*, op. cit., pp. 127-128. Le texte de cette lettre de Marseille intègre aussi la partie principale d'un autre occasionnel intitulé *La honteuse retraite de l'Armée Espagnolle, Envoyee depuis peu cōtre la Catalogne. Et la permission du Roy de Portugal a ses sujets de trafiquer en France, Angleterre & pais bas*, s.l., Sur l'Imprimé a Paris, En l'Isle du Palais, Avec permission, 1641, qui appartient à cette série de rééditions de contenus de la *Gazette* évoquée à la note 141 du premier chapitre, probablement imprimée à Orléans. Il convient de noter que, parmi les presque 100 titres répertoriés dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque de Sainte Geneviève, de la Bibliothèque du Château de Chantilly et de la Bibliothèque municipale d'Orléans, depuis les feuillets sans indication de lieu d'impression des années 1640 et 1641 jusqu'à ceux revendiqués par l'imprimeur René Frémont entre la fin de 1641 et 1644, seuls celui-ci et *La prise de sept vaisseaux espagnols* abordent directement des nouvelles du Portugal.

⁴¹ *Recueil des Gazettes*, op. cit., p. 137.

leurs revenus et héritages familiaux, et privés des charges et offices qui traditionnellement étaient distribués parmi les naturels du royaume.

Ces mécontentements longtemps accumulés produisent finalement leur effet le matin du premier jour de décembre 1640. Le texte souligne que les chefs de la conjuration étaient suivis par « la plus grãde partie de la noblesse (...) par interest de parenté ou d'amitié ». Ces assaillants forment « une foule si grande », qui ne trouve pas de résistance considérable pour envahir le palais, blesser et tuer des gardes suisses et d'autres amis et domestiques de Vasconcelos, à l'exemple d'un « Juge des estrangers, qui deffendoit la principale entrée ». Dans sa chambre, « cette noblesse souslevée » découvre le secrétaire caché dans une armoire, avec son pistolet, qu'il tire sans heurter personne ; frappé à mort à « plusieurs coups »⁴², il est défenestré, et sur son cadavre le peuple peut déverser toute sa passion et sa haine. On peut déceler de nombreuses différences infimes dans les détails de la réalisation du coup d'État entre cette version parisienne et celles imprimées en province, mais la plus conséquente est cet accent mis sur la noblesse, non seulement par sa désignation comme l'origine et l'exécutrice de la prise du pouvoir, mais également par ces images d'une présence massive lors de l'assaut du palais à Lisbonne. Si, au contraire des deux autres récits, le rédacteur de cette *Relation* ne songe pas à quantifier les participants, les expressions qu'il utilise suggèrent délibérément un chiffre beaucoup plus important que les quatre-vingt-dix ou les quarante gentilshommes allégués par les publications de Toulouse et Poitiers.

À propos de la vice-reine, seulement nommée de la sorte, on ne raconte que sa retraite vers le couvent de Xábregas, sous les cris accusateurs du peuple, jusqu'à ce que ce récit des événements traite lui aussi la scène du détachement du bras du Christ. La multitude qui vociférait contre la princesse déposée, part alors chercher l'archevêque de Lisbonne, qui devrait composer le gouvernement provisoire du royaume avec l'archevêque de Braga. Le premier, « se trouvant fort perplex & en grande doute de la résolution qu'il devoit prendre en une affaire de telle importance, où il n'y a point de pas à faire en arriere », se met en face du crucifix, en suppliant l'inspiration divine. L'auteur de la *Relation* commente alors le résultat de ses prières d'une manière nettement détachée :

Où l'on dit qu'il receut un signe qui le fit résoudre entierement à son voyage : luy ayant semblé que le Crucifix luy tendit un de ses bras détaché de la croix, comme pour luy enseigner le chemin de son partement. Ce qu'autres disent s'estre veritablement fait par miracle & non en apparence seulement. Quoy qu'il en soit, cette creance est demeurée aux Portugais, & n'a

⁴² *Ibid.*, p. 137-138.

pas peu servi à les encourager en leur dessein : concluans de là qu'ils ont l'approbation du ciel en ce qu'ils font & feront pour l'exécution de cette entreprise. A quoy ils rapportent aussi que trois cens personnes qui estoient de cette conjuration ayent pû tenir secreta plus de six mois une affaire de telle conséquence⁴³.

Ici encore, l'épisode est exposé différemment des deux autres versions, et cela dès la question de l'hésitation de l'archevêque de Lisbonne, totalement absente dans l'imprimé de Poitiers, et beaucoup moins marquée dans celui de Toulouse. Dans le cas présent, le prétendu miracle ne se manifeste pas devant le peuple, à l'occasion d'un déplacement public de Rodrigo da Cunha vers le palais et vers le gouvernement tel qu'il est décrit dans *Le rétablissement du Royaume de Portugal*, ou « devant plusieurs » personnes comme l'accrédite *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance* dès sa page de titre. À en croire la lecture que ce numéro spécial de la *Gazette* propose de ladite lettre envoyée de Lisbonne, le détachement du bras de la statue de Jésus s'était produit de façon presque privée, avec quelques témoins peut-être, auxquels l'auteur ne prête toutefois pas une crédibilité absolue. Ce que l'on affirme ensuite c'est l'efficacité de la divulgation de ce miracle sur l'état d'esprit des Portugais, tant pour la réussite de la restauration du trône que pour les efforts de la population nécessaires à sa persévérance, même si le texte ne dénonce pas formellement une instrumentalisation politique de l'expérience mystique de l'archevêque. La latence d'une telle critique est atténuée par la référence à cet autre prodige, signe de l'approbation céleste de la conjuration, dont le secret avait été gardé par trois cents personnes, chiffre qui sert aussi subtilement à établir une limite maximale pour la « foule » qui avait pris le palais de la vice-royauté castillane.

À ces centaines de personnes qui avaient assuré le succès de l'entreprise, le texte tâche d'en ajouter par la suite sept cents autres, « la plupart de la Noblesse », qui auraient été retirées de prison par le nouveau gouvernement durant la matinée même du 1^{er} décembre. La représentation de l'union du Portugal se construit ainsi sur l'image de cette profusion de nobles qui tenaient désormais à défendre la nouvelle dynastie. Cette noblesse, qui auparavant avait été toujours désunie en raison de jalousies, d'ambitions, de querelles et de meurtres, « se trouva en un instant réunie & en tres-bonne intelligence pour repousser le peril commun », grâce à quoi le peuple, qui n'avait pas joui depuis longtemps d'une si grande tranquillité, témoignait à présent « d'une affection incroyable à son nouveau Roy, avec une résolution non

⁴³ *Ibid.*, p. 138-139.

moindre pour sa deffence »⁴⁴. L'ironie de l'auteur quant à la solidité de cette union faite si instantanément est presque flagrante, et révèle le sens de sa remarque initiale selon laquelle la noblesse portugaise avait décidé que le gouvernement espagnol « de jour à autre » était devenu insupportable. En tout cas, nonobstant cette pointe critique, la conclusion du raisonnement consolide son message principal, qui présente ces centaines de gentilshommes comme le moteur de la séparation du Portugal de la monarchie hispanique, et leur admirable union comme le point d'appui sur lequel reposerait sa longévité, et le devenir d'un renversement de pouvoir si fulgurant.

Après cela, l'auteur enchaîne avec un commentaire sur la générosité du nouveau gouvernement, du fait des passeports donnés à la plupart des Castillans trouvés dans le royaume, et deux phrases concernant la reddition successive et sans difficulté des garnisons qui défendaient les châteaux et forteresses de Lisbonne et ses alentours. Tout au long de ce texte, il n'y a d'ailleurs aucune précision sur les troupes portugaises qui avaient mené les différentes opérations militaires ultérieures à la prise du pouvoir politique, comme l'avait fait le libelle toulousain en introduisant le personnage de Gastão Coutinho. Même en ce qui concerne la récupération du corps de Miguel de Vasconcelos et son enterrement, la *Relation* de la *Gazette* signale seulement le rôle des confrères de l'église de la Miséricorde de Lisbonne. Le récit se termine enfin par le compte rendu des cérémonies et fêtes qui ont accompagné l'entrée de Jean IV dans la ville le 6 décembre, son couronnement le 15, et l'entrée de la reine son épouse le 27.

Tous ces feux de joie, cloches, lumières et processions qui clôturent la publication sont néanmoins précédés d'une explication historique des fondements du droit du nouveau roi, ancrée encore une fois sur la noblesse du Portugal. D'après l'auteur de la *Relation*, c'était contre les revendications et la volonté de la noblesse que Philippe II avait empêché un jugement approprié de la succession du roi Sébastien, et c'était elle « qui a tousjours été captivée sous sa puissance durant soixante & trois ans »⁴⁵. Une période critique pour le Portugal, mais aussi pour l'Espagne, dont la fin était promise, toujours selon les Portugais, par plusieurs prophéties, la plus importante étant celle apportée par l'apparition du Seigneur avec ses cinq plaies – qui depuis se sont incorporées aux armes du royaume – pour assurer au roi Alphonse I^{er} la victoire dans les plaines d'Ourique, et qui lui avait vaticiné l'interruption et le retour de ses descendants au pouvoir à la seizième génération.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 140.

En comparaison avec le texte d'Agostinho Manuel de Vasconcelos, la *Relation de ce qui s'est passé* fait une digression beaucoup plus sommaire sur les origines injustes de la domination des monarques espagnols, et sur les croyances prophétiques dont les Portugais s'emparaient pour justifier et pour croire à la justice de l'acclamation de Jean IV⁴⁶. Il est plus pertinent en revanche de comparer ce passage avec la lettre de créance d'Inácio Mascarenhas publiée par la *Gazette* un mois plus tôt. Dans la séquence du périodique de Théophraste Renaudot, si l'ensemble de la *Relation* fixe le récit des événements après la publication de quelques rumeurs provenant d'endroits et de sources variés, ces renseignements spécifiques à propos de l'improbité de la prise de possession du Portugal par l'Espagne, et des prédictions de sa débâcle, servent de complément à la mise au point des raisons et arguments en faveur de la Restauration faite par la traduction de la *Carta de Crença*. D'un côté, ils fournissent des informations nouvelles, comme la contrariété de la noblesse portugaise au moment du couronnement de Philippe II, ou encore cette corrélation prophétique entre le mouvement politique présent et le mythe d'origine du royaume portugais. De l'autre côté, son rédacteur n'approfondit pas à partir de cette lettre de Lisbonne la question des droits de succession allégués par la maison de Bragance, ni celle des causes les plus immédiates du soulèvement. Cette absence est d'autant plus éloquente que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la version parisienne de la lettre de créance semble atténuer la portée des accusations qui qualifiaient le gouvernement castillan de tyrannique dans sa version originale, les limitant à la question de la violation des lois, ordonnances et libertés du Portugal. Dans ce sens, ce nouveau numéro extraordinaire va plus loin dans l'opération visant à évacuer la propagande de la Restauration de toute conséquence pour une définition générale de la tyrannie, puisque son auteur ne parle même pas de gouvernement tyrannique et se concentre uniquement sur le dessein destructeur de la noblesse qui ressortait des pratiques du secrétaire défenestré.

À cet égard, le texte *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance, à la Couronne de Portugal* était davantage inquiétant, non seulement par sa perspective d'une réconciliation ibérique, mais parce qu'il énumère en tant que justificatifs du coup d'État des abus du gouvernement déchu dans des domaines aussi différents que les rentes et juridictions ecclésiastiques, la justice commutative et distributive, ou encore l'imposition fiscale. Le corollaire de ces dénonciations pourrait passer inaperçu si l'auteur ne formulait pas, presque à

⁴⁶ Il faut noter que dans *Le rétablissement du royaume de Portugal* publié à Toulouse il n'est pas question de développer les particularités de l'injustice de la domination philippine, et qu'aucun argument juridique, moral ou prophétique en faveur de l'acclamation du nouveau roi n'est répertorié.

la conclusion du pamphlet, en s'adressant à ses supposés lecteurs castillans, des affirmations qui devaient probablement évoquer des polémiques sanglantes de l'histoire française récente :

pour ce qui convient au Roy, que le regne consiste en Gouvernement, & nō pour destruire, lesquels sont administrateurs de la Republique, & non Seigneurs, Que la Religion des juremens de l'observation des Loix, l'accomplissement des Privileges, est un Contract égal, tant pour le Prince, que pour les susdits ; & que manquant a l'accomplissement de ce, manquent aussi d'obligation & de volonté de bien obeyr⁴⁷.

Le libelle de Poitiers en infère que Philippe IV ayant publiquement contrevenu aux ordonnances, lois, coutumes et privilèges des Portugais, ayant violé serments et immunités, et imposé tributs et jugements sans autorité légitime, le peuple portugais était demeuré libre et capable de déclarer Jean IV en tant que son nouveau roi, en utilisant le droit primitif qui garantissait aux républiques le droit d'élire leurs princes « pour les pouvoir conserver & defendre contre ceux qui les traictoient tyranniquement »⁴⁸. Une fois encore, la mauvaise qualité de la traduction brouille le texte d'Agostinho Manuel, sans pour autant occulter son message principal.

Dans la plume d'une bonne partie des théoriciens et propagandistes portugais, la défense de la Restauration allait sensiblement s'approcher dans les années à venir, de la défense de ce contractualisme également observé à la base des doctrines monarchomaques et tyrannicides qui ont autant soufflé sur le camp huguenot que sur celui des ligueurs catholiques durant les guerres de religion ayant ravagé la France dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Les formulations portugaises allant dans ce sens puisent plutôt, bien entendu, dans les traditions théoriques ibériques de racine médiévale sur l'origine populaire et pactuelle du pouvoir royal⁴⁹. Mais ces mêmes traditions avaient nourri les thèses tyrannicides de jésuites comme le père Juan de Mariana⁵⁰, contre lesquelles se sont levés plusieurs auteurs et institutions françaises, particulièrement après l'assassinat d'Henri IV en 1610, dans un combat intellectuel très fructueux pour le développement des courants gallican et absolutiste en

⁴⁷ *Le miraculeux advenement*, *op. cit.*, p. 14-15.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁹ Cf. Luis Reis Torgal, *op. cit.*; Pedro Cardim, *Portugal unido y separado*, *op. cit.*, p. 223-230.

⁵⁰ Alexandra Merle, « El *De rege* de Juan de Mariana (1599) y la cuestión del tiranicidio: ¿un discurso de ruptura? », *Criticón*, 120-121, 2014, p. 89-102 ; Domenico Ferraro, *Tradizione e ragione in Juan de Mariana*, Milan, Franco Angeli, 1989, p. 93-153 ; Harald E. Braun, *Juan de Mariana and Early Modern Spanish Political Thought*, Aldershot, Ashgate, 2007 ; José Antonio Maravall, *Teoría del Estado en España*, *op. cit.*, p. 139-150, 187-226, 397-408 ; André Azevedo Alves et José Manuel Moreira, *The Salamanca School*, New York, Londres, Continuum, 2010, p. 6-55.

France⁵¹. Dans son approche du mouvement portugais, la *Gazette* ne laisse pas se dessiner cette tendance contractualiste, qui allait à l'encontre de l'image de la monarchie française telle qu'elle était consolidée sous le règne de Louis XIII.

Elle le fait à plus forte raison que, comme dans le cas du *Le miraculeux advenement*, la définition de tyrannie inhérente à un tel discours pourrait renvoyer à un ensemble d'abus de pouvoir comparables à certaines des accusations formulées et publiées contre le gouvernement du cardinal de Richelieu, qui circulaient et résonnaient en France depuis pratiquement son admission au Conseil du roi en 1624. À cette époque-là, avec la parution des *Mysteria politica* et de l'*Admonitio ad regem* sous plusieurs éditions et traductions, les critiques interpellent d'abord et surtout les alliances protestantes composées par le cardinal à l'extérieur et à l'intérieur du royaume, mais la progression de la polémique engendre des accusations de plus en plus personnelles, touchant à l'ambition démesurée de Richelieu et à l'immoralité de ses expédients politiques. Graduellement, les diatribes de ses opposants se sont tournées vers les buts et les méthodes de son gouvernement, dénonçant notamment l'écartement du roi des processus de décision, les atteintes à la hiérarchie et à la juridiction ecclésiastique, la suppression des privilèges des provinces, villes et cours souveraines du royaume, ainsi que l'impact fiscal de la politique militaire inspirée par le cardinal. Au long des années 1630, quoique la consolidation du pouvoir de Richelieu et de ses partisans ait embarrassé l'arrivée, la reproduction et la circulation des livres et libelles imprimés majoritairement à l'étranger, les critiques diffusées par cette littérature étaient suffisamment connues en France pour que les publications défendant son ministère continuent à y faire référence très explicitement pour leur répondre⁵². Dans ce contexte, il convient également

⁵¹ Sur le développement et le débat autour des idées tyrannomaques et monarchomaques en France depuis le milieu du XVI^e siècle, voir : Roland Mousnier, *L'assassinat d'Henry IV. Le problème du tyrannicide et l'affermissement de la monarchie absolue*, Paris, Gallimard, 2008 (1964) ; Paul-Alexis Mellet, *Les Traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007 ; Mario Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013 (2001), p. 409-480, 519-539 ; Monique Cottret, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, p. 52-68, 99-179 ; Arlette Jouanna, *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, Gallimard, 2013, p. 149-322 ; Arlette Jouanna, *Le prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014, p. 9-118.

⁵² Il est toujours intéressant de parcourir la longue historiographie sur la publication de libelles sous Richelieu, pour avoir une vision complète de l'évolution de thèmes et de la répercussion de cette littérature d'opposition, depuis la profusion européenne de pamphlets anti-Richelieu entre 1625 et 1626, jusqu'aux 23 ouvrages publiés par Mathieu de Morgues durant son exil aux Pays-Bas espagnols, à partir de 1631. Cf. Gustave Fagniez, « L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII, 1624-1626 », *Revue d'histoire diplomatique*, 14^e année, 1900, p. 352-401 ; Gustave Fagniez, « Mathieu de Morgues et le procès de Richelieu », *Revue des Deux Mondes*, vol. 162, 1900, p. 550-586 ; Hugues de Montbas, *Richelieu et l'opposition pendant la guerre de Trente ans (1635-1638)*, Paris, E. Champion, 1913 ; Maximin Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1920, p. 246-498 ; Roland Mousnier, *L'homme rouge, op. cit.*, p. 262-274 ; Étienne Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Albin Michel, 2000 (1966), p. 108-140, 169-280 ; Donald A. Bailey, « Anti-Richelieu propaganda and the Devots : A

d'ajouter à cette production imprimée toute une série de documents juridiques, lettres et discours qui circulaient principalement sous forme manuscrite. Ces textes étaient rédigés par exemple à l'occasion des révoltes et conjurations nobiliaires en opposition à Richelieu, et de leur étouffement⁵³, à travers lesquels on diffusait aussi, bien que plus silencieusement, l'image du cardinal tyran qui reviendra à la lumière plus aisément après sa mort en 1642.

2. 2. UNE RELATION MANUSCRITE À SUCCÈS

Comme nous pouvons le constater, lors du déplacement des ambassadeurs portugais à Paris, au moins trois récits imprimés circulaient déjà dans les mains des lecteurs de plusieurs régions de France sur le coup d'État dont ils venaient représenter – comme l'indiquent les instructions du roi du Portugal – la légitimité et les bénéfices pour la monarchie de Louis XIII. Même si quelques-uns d'entre eux sont arrivés aux typographies françaises grâce à l'ambassade, nous avons également vu comment les demandes et parcours qui suscitent les différentes publications peuvent être étrangers aux agissements des diplomates, et comment la présentation et le texte des pamphlets finissent par être conditionnés par l'environnement politique et éditorial français. Le but le plus ostensible de chacun de ces imprimés est bien sûr de raconter l'éclosion de la révolte et d'indiquer ainsi quelques-unes des caractéristiques fondamentales du mouvement politique portugais. Dans les trois cas on a aussi droit à des discours plus ou moins démonstratifs sur les raisons et justifications de la prise du pouvoir, dans lesquels émergent des mécanismes d'identification avec le public et les intérêts français,

reinterprétation of Mathieu de Morgues », dans Brison D. Gooch (éd.), *Proceedings of the second meeting of the Western Society for French History, November 21-23, 1974*, Austin, Western Society for French History, 1975, p. 94-103 ; Donald A. Bailey, *Les pamphlets de Mathieu de Morgues (1582-1670): bibliographie des ouvrages disponibles dans les bibliothèques parisiennes et certaines bibliothèques des États-Unis* (Extrait de la Revue française d'histoire du livre, n° 18 - 1^{er} trimestre 1978), Bordeaux, Taffard, 1978 ; Donald A. Bailey, *Les pamphlets des associés polémistes de Mathieu de Morgues. Une bibliographie des fonds des bibliothèques de Paris et des États-Unis* (Extrait de la Revue française d'histoire du livre, n° 27 - 2^e trimestre 1980), Bordeaux, Taffard, 1979 ; Seung-Hwi Lim, « Mathieu de Morgues, Bon Français ou Bon catholique ? », *Dix-septième siècle*, 213, 2001/4, p. 655-672 ; Damien Tricoire, « La Fronde, un soulèvement areligieux au XVII^e siècle ? De l'opposition « dévote » sous Richelieu aux mazarinades de 1649 », *Dix-septième siècle*, 257, 2012/4, p. 708-711 ; Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire, op. cit.*, p. 432-463.

⁵³ Pour un aperçu général du sujet, et quelques indications des textes de ce genre, voir : Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989, p. 212-262, 356-362 ; Jean-Marie Constant, *Les conjurateurs. Le premier libéralisme politique sous Richelieu*, Paris, Hachette, 1987 ; Jean-Marie Constant, *La folle liberté des baroques (1600-1661)*, Paris, Perrin, 2007, p. 181-239 ; Hélène Fernandez-Lacôte, *Les procès du cardinal, op. cit.* ; Pierre Gatulle, *Gaston d'Orléans. Entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 111-154 ; Caroline Maillet-Rao, « La théologie politique des dévots Mathieu de Morgues et Michel de Marillac, opposants au cardinal de Richelieu », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 32, 2009, p. 51-77 ; Christian Jouhaud, *Richelieu et l'écriture du pouvoir: autour de la journée des dupes*, Paris, Gallimard, 2015, p. 149-167, 245-295.

soit grâce à des stratégies élaborées par leurs rédacteurs et éditeurs, soit comme des conséquences involontaires et inévitables, passibles toutefois de provoquer quelques frictions indésirables pour le gouvernement du cardinal duc de Richelieu.

Cependant, pour compléter ce panorama, avant de parler de l'action de l'ambassade à Paris, il faut considérer encore une dernière publication, pas forcément la plus tardive, qui, même sous forme exclusivement manuscrite, semble avoir été assez largement diffusée dans la capitale. Il s'agit d'une *Briefve relation de ce qui s'est passé en Portugal en la restitution de cette Couronne et Estats appartenants aux predecesseurs du duc de Bragança, depuis la mort du Roy dom Henry, après la mort duquell Il devoit legitimement parvenir a l'Infante dona Cathalina ayeulle dud. Duc et detenu Injustement jusques a present par les Roys de Castille*. Dans les fonds anciens de Paris, on en compte aujourd'hui au moins huit copies, tirées en fait de deux versions françaises de ce même récit⁵⁴, qui intègrent parfois des miscellanées de pièces indépendantes, assemblées telles qu'elles ont pu circuler et être lues à l'époque même de l'arrivée des premières nouvelles sur la révolte portugaise, mais aussi en tant que parties de livres de copies produits au long du XVII^e siècle, témoins d'efforts de sauvegarde et d'organisation de textes diplomatiques et politiques récents.

Le narrateur parle comme s'il était présent à Lisbonne et ses considérations initiales partent de l'inclination naturelle de l'homme à la liberté, et au refus de la tyrannie :

Dieu a créé l'homme naturellem^t libre, et encores que par son peché n'ait perdu la liberté Il a conservé neantmoins une inclination naturelle a cette premiere franchise, ce qui fait qu'il ne ressent aucune chose si vivement que l'opression et principalement quand elle passe a la tyrannie, on peut appeller de ce nom les pernicieux conseils que les con^{ers} du Roy Catholique

⁵⁴ Sous des variantes de cet intitulé, on en trouve six exemplaires dans : BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 486, f. 151-164 ; BNF, *Ms. Français*, 3737, f. 154-162 ; BNF, *Ms. Français*, 10223, f. 190-201 ; BNF, *Ms. NAF*, 22333, f. 369-378 ; AN, K. 1333, n. 10 ; Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, *Ms.* 382, f. 131-144. Nous allons nous tenir à l'examen de cette version seulement parce qu'elle est la plus répandue. De la deuxième il y existe deux exemplaires, avec le titre *Briefve Relation de ce qui s'est passé en la nouvelle eslection du Roy de Portugal Dom Jean Quatriesme* : BNF Arsenal, *Ms.* 4532, f. 419-424 ; BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 295, f. 247v-257r. Dans les Archives du ministère des Affaires étrangères se trouve encore une version en espagnol, intitulée *Breve relation de lo que ha Passado en Portugal en la restitucion a la corona de los reynos que eran devidos a los Asandientes del Duque de Bergança despues de la muerte del rey don henrique, li muerto Ello avia de venir a doña Catalina abuela del dicho Duque, y hasta oy detenidos injustamente por los reyes de Castilla*. Son texte est clairement plus proche de la version française avec six exemplaires : Cf. AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, supplément 1, f. 238-240. La pièce semble être une feuille produite en 1641 ou très proche de cette date, mais elle fait partie de ce recueil, constitué probablement au début du XVIII^e siècle, avec des documents divers d'entre 1510 et 1662. Nous n'avons pas donc d'éléments pour affirmer si la version espagnole précède les versions françaises, ou le contraire.

luy ont doñez puisquilz font a la destruction de ses Vassaux et contre la conscience du Roy qui a juré de les maintenir et conserver en leurs privileges⁵⁵.

Une tyrannie immédiatement attribuée aux mauvais conseillers de Philippe IV, et ensuite concentrée sur la figure du comte-duc d'Olivares qui, en prétendant en permanence persuader le monarque de « cette meschante raison d'Etat qu'il faut tenir tousjours les vassaux pauvres et le Roy riche »⁵⁶, envisageait de réduire le Portugal à une province, et le subordonner à la Castille par des lois et tributs contraires au serment prêté à ce royaume. Pour les défenseurs de la Restauration, il serait régulièrement intéressant de souligner cette rupture de la parole donnée d'abord par Philippe II dans les *Cortes* de Tomar en 1581, pour contrecarrer l'accusation de manque à l'obéissance à Philippe IV, jurée par les ducs de Bragance et par toute la noblesse portugaise la dernière fois lors de la visite de Philippe III à Lisbonne en 1619⁵⁷. Dans ce texte, on voit que la violation du serment sur la conservation des lois et privilèges portugais constitue le cœur de la caractérisation de la tyrannie imposée au Portugal, et en désigne la spécificité. Mais cela n'empêcherait pas le lecteur de trouver des correspondances avec des critiques récentes envers le gouvernement français, d'autant plus que l'auteur identifie en permanence les vecteurs de l'oppression monarchique avec un favori tout-puissant et ses fidèles créatures.

La *Briefve relation* raconte ensuite comment Olivares avait mis son plan à exécution par l'intermédiaire du secrétaire Miguel de Vasconcelos qui, par son mépris de la noblesse portugaise et grâce à quelques lettres en blanc signées du roi qu'Olivares lui avait donné, avait convoqué les principaux cavaliers du Portugal pour accompagner Philippe IV dans le châtement des rebelles catalans. Toutefois, les premiers nobles arrivés à Madrid avaient été reçus avec l'imposition par le gouvernement d'une taxe de quatre à six mil ducats. C'est pourquoi les autres seigneurs et cavaliers « de marque » restés au Portugal s'étaient résolus à reporter leur voyage au plus tard possible, « pour voir si Dieu (qui n'oublie jamais les siens) leur voudroit envoyer quelque remede aux maux qui les menassoient »⁵⁸. Face aux excuses avancées par ces gentilshommes, le tyran Vasconcelos leur avait ordonné au nom du roi de se rendre à Madrid sous quinze jours, sous peine de décapitation et confiscation de leurs biens. Après cet outrage, les seigneurs portugais avaient commencé à discuter de leur ressentiment

⁵⁵ BNF, *Ms. Français*, 10223, f. 190r-190v. Cet exemplaire de la *Briefve Relation* appartient à un livre de copies composées par une seule main, contenant neuf publications manuscrites qui ont circulé en France à partir de la première moitié du XVII^e siècle.

⁵⁶ *Ibid.*, f. 190v.

⁵⁷ Pedro Cardim, *Portugal unido y separado*, *op. cit.*, p. 163-169, 219-223.

⁵⁸ BNF, *Ms. Français*, 10223, f. 191v.

et, après quelques propositions, avaient considéré que le duc de Bragance était « un bon Compagnon de leurs infortunes »⁵⁹.

En comparaison avec les récits imprimés analysés jusqu'ici, la différence principale apportée par cette relation manuscrite réside dans les détails donnés à propos de cet appel fait au futur Jean IV. Ces gentilshommes portugais, « se resouvenant que le royaume lui appartenait de plein droit », comme petit-fils de Catherine de Bragance, et même sachant qu'il avait refusé autrefois, « pour sa grande fidélité », la Couronne qui lui avait été offerte, ils essayaient à nouveau de la lui proposer, en raison des nouveaux périls et infortunes qui le menaçaient aussi. Deux députés ont donc été envoyés à Vila Viçosa, et après avoir surmonté quelques grandes difficultés, ont réussi à le persuader. De retour à Lisbonne, ils ont communiqué la bonne nouvelle aux autres treize gentilshommes qui traitaient de l'affaire. Toujours selon l'auteur, la prise d'armes était prévue pour le jour de Noël, mais elle a dû être anticipée à cause d'une délation du comte de Vila Nova, l'un des conjurés, au comte duc d'Olivares.

D'après la *Briefve relation*, c'est ainsi que quatorze gentilshommes, avec leurs serviteurs et quelques amis, entrent au palais de Lisbonne au matin du 1^{er} décembre et, devant le portier de l'appartement de Miguel de Vasconcelos, demandent à lui parler. Après une méprisante réponse dilatoire, ils forcent la porte de sa chambre et lui tirent dessus à coups de pistolet, auxquels s'ajoutent quelques coups de poignards « qu'il en falloît pour le tuer », et le défenestrent enfin ; son corps gise là durant toute une journée, injurié « par la lie du peuple » et même par les chiens, avant d'être enterré « sans prestre, ni croix, ni cierges sur le feretre ou lon porte les negres et les Esclaves »⁶⁰. Dans la construction de ce récit, à l'instar des remarques sur la violation des privilèges jurées par la Monarchie Catholique qui servent à contrebalancer l'infidélité de la dernière décision du duc de Bragance, les références réitérées aux abus, à l'insolence et à la vilénie du secrétaire, prédisposent le lecteur à cette série de déchaînements cathartiques contre son corps, d'abord par les nobles conjurés, puis par le bas peuple de Lisbonne. Face à la puissance de ces deux représentations, il reste un espace réduit pour le droit de succession au trône comme véritable cause du succès portugais, qui émerge à peine dans la relation par un « ressouvenir » des meneurs du coup d'État. Voilà sans doute

⁵⁹ *Ibid.*, f. 192r.

⁶⁰ *Ibid.*, f. 193v-194r.

pourquoi la question de l'ascendance du nouveau roi portugais a été scrupuleusement incorporée à son long intitulé⁶¹.

Ensuite, c'est par le développement de certains détails narratifs que ce texte se distingue des récits imprimés en France sur les premiers événements de la Restauration. Le caractère éminemment cathartique attribué aux actes de violence perpétrés contre le secrétaire se confirme quand l'auteur dit qu'ils constituent, avec le meurtre d'un garde allemand de la vice-reine, « les seules excez de mort qui se sont commis en tout le changement qui s'est faict au royaume »⁶². Du reste, les conjurés procèdent avec tous le respect dû au sang de la princesse Marguerite, qu'ils laissent sous la garde de l'archevêque de Braga ; ils partent pour faire clamer le nom du nouveau monarque à travers la ville, ainsi que pour convoquer l'archevêque de Lisbonne afin qu'il aille « consoler et resoudre la Vice Reyne »⁶³. La scène du détachement du bras du Christ est décrite à son tour, reprenant même des paroles que cet archevêque aurait prononcées, agenouillé devant l'église de Saint Antoine, en réponse auxquelles le crucifix se serait penché en direction du peuple. Le narrateur ajoute que le prélat aurait voulu le fixer avec un ruban de soie, qui « peu de temps après rompit sans que personne y touchait et le bras dudict Crucifix tomba de nouveaux comme la premiere fois »⁶⁴.

En ce qui concerne les faits militaires consécutifs au coup d'État, le récit traite d'abord de la capitulation du château de Lisbonne, obtenue sans un coup d'arquebuse grâce à l'absence de provisions stockées par sa garnison castillane, tant était grande la confiance en la fidélité des Portugais. La réussite de cette issue s'explique également par l'entremise de la vice-reine qui, après quelques excuses et des menaces de mort proférées par le gouvernement provisoire, a dû accepter d'écrire un billet aux soldats castillans – également reproduit dans cette relation – en leur recommandant de rendre la place au seigneur Gastão Coutinho⁶⁵. Du côté des forteresses de la rivière du Tage, on reconnaît la tour de Belém, rapidement maîtrisée en raison du grand nombre de Portugais qui en intégraient la garnison, et la redoutable tour de Saint Julien qui, après quelques tirs de pièces de batterie, s'est rendue à l'issue d'une négociation avec son gouverneur qui en est sorti avec une rente de quatre mil écus et une

⁶¹ C'est le cas en fait, comme nous l'avons vu, pour la plupart des copies préservées aujourd'hui. Ce qui nous fait même supposer que la version intitulée *Briefve Relation de ce qui s'est passé en la nouvelle eslection du Roy de Portugal* soit la première des deux, même si celle que nous analysons à présent a été apparemment la plus diffusée au fil du temps.

⁶² *Ibid.*, f. 194r.

⁶³ *Ibid.*, f. 194v.

⁶⁴ *Ibid.*, f. 195v.

⁶⁵ Encore une mention donc à la présence de ce personnage à la tête des opérations militaires à Lisbonne au lendemain du coup d'État. D'ailleurs, dans ce texte, le nom du fort de *S. Gião* est traduit aussi par « S. Jean », au lieu de Saint Julien, tout comme dans la relation imprimée à Toulouse.

croix de l'ordre du Christ. Cet accommodement était d'autant plus pressant, nous explique l'auteur, que ses troupes avaient entretemps réussi à envoyer une dépêche pour appeler au secours des vaisseaux de guerre stationnés à Cadix. Heureusement, la flotte menée par un cousin du duc de Maqueda est arrivée en face de la forteresse un jour seulement après sa reddition. Piégé, ce commandant a ensuite été capturé, pour compter parmi les autres prisonniers de marque qui allaient bientôt être échangés contre les Portugais détenus à Madrid. De plus, cette victoire avait déclenché un effet de cascade sur la résistance des autres châteaux tenus par les Espagnols au Portugal car ils fondaient toutes leurs espérances sur la force de la tour de Saint Julien, « de sorte que dans quinze jours tout le Royaume fust soumis a l'obeissance du Roy nouveau »⁶⁶. Ces épisodes démontrent la mainmise très rapide des moyens militaires du Portugal par les partisans de Jean IV qui, par le biais de ce discours passent, d'un coup, d'une poignée des gentilshommes à l'ensemble des Portugais.

Au cœur de ce récit militaire se situe celui de l'arrivée du monarque à Lisbonne, et qui mérite aussi d'être signalé. Au lendemain de la prise du palais, les trois gouverneurs provisoires écrivent des lettres à tout le royaume, ordonnant « que chacun prist le party du nouveau Roy esleu » mais ils écrivent aussi au roi lui-même pour annoncer la réussite du soulèvement et le supplier de venir prendre possession du royaume, ce qu'il fait quelques heures seulement après avoir reçu cet appel. La *Briefve relation* indique uniquement la façon dont Jean IV « fust receu avec grande joye et appareil » dans la capitale, mais ne décrit pas les cérémonies et fêtes autour de son couronnement. Son déplacement est néanmoins précédé par la réception d'une lettre du roi d'Espagne, dans laquelle ce dernier lui reproche de n'avoir pas encore répondu à ses convocations pour se rendre à Madrid, et lui dit que cette lettre sera la dernière. Comme pour le billet de la vice-reine à la garnison du château de Lisbonne, l'auteur transcrit le texte supposé de cette dépêche, ainsi que la réponse qui aurait été envoyée à Philippe IV :

Lors que jay receu la lrẽ de Vostre Ma^{te} j'estois en chemin pour aller prendre possession d'un royaume qui depuis septante ans Vostre Ma^{te} ou ses predecesseurs avoient usurpé a ma maison, Vous me trouverez tousjours la soit en paix soit en guerre comme vous voudrez, Dieu Vous tienne en sa garde, signé le Roy dom Jouan 4^e de Portugal⁶⁷.

⁶⁶ *Ibid.*, f. 199r-199v.

⁶⁷ *Ibid.*, f. 198r.

Il existait donc d'autres variantes de l'historiette publiée par la *Gazette* en février 1641 sur le dernier échange de lettres entre le roi castillan destitué du trône portugais et son tout nouvel occupant. Dans celle-ci, Philippe IV n'a pas encore entendu les rumeurs sur l'insurrection à Lisbonne, et ce qui découle de son propos n'est pas l'image d'une stupéfaction ridicule, mais la confirmation de la rigueur avec laquelle la Monarchie Catholique prétendait subjuguier même les plus éminentes maisons du Portugal. Dans ce sens, la reproduction d'une telle réponse du duc de Bragance, devenu roi Jean IV, met en évidence l'affirmation altière de son acclamation en tant que rupture avec une période d'asservissement du royaume. Et elle préfigure, comme conséquence de cette rupture, le début de la guerre luso-espagnole, un conflit de poids incontestable pour les calculs militaires et diplomatiques en Europe à l'époque.

En effet, la dernière partie du texte livre quelques informations sur les premiers actes de la monarchie restaurée, et la première d'entre elles est la présence du comte de Vimioso à la frontière de l'Alentejo, aux commandes d'une armée qui allait compter en peu de jours plus de vingt mil hommes de pied et quatre mil chevaux pour défendre le Portugal des attaques castillanes. Cette démonstration d'une prompte capacité de mobilisation de la population précède l'annonce de la réunion imminente d'une assemblée des États généraux portugais, dont l'objectif primordial serait d'établir par loi l'interdiction absolue d'une nouvelle conjonction ou incorporation de la couronne portugaise par l'Espagne. Enfin, la relation révèle la détention à Setubal, dans les premiers jours de décembre encore, d'une caravelle venant des Indes espagnoles. L'auteur précise que ce navire transportait à Madrid seulement des lettres, par lesquelles on informait que la flotte des Indes ne pourrait pas venir cette année, ce pour quoi Jean IV lui a finalement donné libre passage. Le roi faisait enfin preuve d'une même noblesse et d'une même libéralité envers l'ensemble des Castillans présents au Portugal, auxquels son gouvernement avait offert déjà cinq mil passeports avec vingt réaux chacun, pour leur permettre de regagner l'Espagne.

À l'instar de tous les récits du soulèvement de Lisbonne vus jusqu'ici, la *Briefve relation* présente à son public des éléments pour concevoir les bases sur lesquelles se bâtissait un nouveau corps politique au Portugal. En d'autres termes, son rédacteur espérait influencer les lecteurs sur un ensemble d'informations qui leur permettraient de spéculer quant à la capacité de la rébellion portugaise à influencer sur l'avenir de la monarchie hispanique, et donc sur le dénouement de la guerre franco-espagnole. Dans ce pamphlet manuscrit, le récit du coup d'État explore des arguments et des sentiments justifiant la Restauration, et principalement liés à la dignité de la noblesse et au respect des lois traditionnelles du

royaume, mais elle présente aussi des indices de la solidité morale, sociale et militaire de ce mouvement politique. Les données les plus récentes sur l'action du gouvernement de Jean IV déclinent, quant à elles, cette solidité sous la forme d'attentes pour le futur : le recrutement très rapide d'une grande armée pour la protection du royaume démontre sa capacité de résistance ; l'organisation aussi expéditive des *Cortes* portugaises et la bonne conduite du nouveau roi avec les prisonniers castillans font ressortir la consistance politique de son acclamation ; la nouvelle sur l'interception d'une caravelle venant des Amériques, quant à elle, rappelle aux lecteurs la capacité de nuisance du Portugal par rapport aux importantes ressources ultramarines des Habsbourg espagnols. Tout cela ponctué de détails narratifs et de reproductions de textes et paroles qui confèrent une vivacité au récit, en suscitant la confiance des lecteurs sur le cours des événements.

Il convient de noter ici que les différences entre les nouvelles qui sont présentées dans cette relation et celles des autres pièces sorties à Paris, Toulouse et Poitiers ne constituent pas des repères pour identifier une disparité persistante entre les imprimés et les manuscrits dans la sphère de circulation d'écrits sur la politique, la guerre et la diplomatie au XVII^e siècle. Ces distinctions, par exemple, ne correspondent pas nettement à une séparation entre informations publiques et secrètes ou privilégiées. Imprimée ou seulement manuscrite, chaque publication fait supposer au lecteur les caractéristiques et l'ampleur de la dissémination de son contenu, ce qu'il peut inférer non seulement à partir d'éléments textuels et du support de diffusion, bien sûr, mais surtout à partir de son mode d'accès à ce matériau. Ces considérations ont évidemment des conséquences très importantes pour la lecture de ces textes, et donc pour l'impact politique de leur diffusion.

Par ailleurs, il n'y a pas de différences internes ou externes entre ces textes qui indiquent une antériorité de celui qui est resté manuscrit par rapport aux imprimés, bien au contraire. En ce qui concerne le spectre temporel des événements qui y sont publiés, tous sont circonscrits à des faits politiques et militaires s'étant déroulés avant la fin de 1640, les récits des libelles de Toulouse et de Poitiers ne dépassant même pas le 15 décembre, date de la cérémonie de couronnement de Jean IV. Ces variations peuvent dire quelque chose du moment de rédaction des écrits sur lesquels se sont basées les publications françaises : il n'y a pas de raison imaginable, par exemple, pour que *Le rétablissement du Royaume de Portugal* n'inclue pas le succès du siège sur le fort de Saint Julien, ce que la *Briefve relation* raconte en quelques détails, si ce n'est qu'il était encore en cours au moment de la rédaction du texte originel. Mais elles ne nous permettent pas de reconstituer l'ordre dans lequel leurs traductions et adaptations paraissent et circulent en France.

Néanmoins, nous pouvons supposer, étant donnée la dimension informationnelle portée par toutes ces publications, qu'elles aient vu la lumière en principe pas beaucoup plus tard que les pièces diffusées par la *Gazette* à Paris entre février et mars 1641. Il est même possible que le pamphlet de Toulouse soit sorti plus tôt, tout comme la *Lettre de créance du Roy de Portugal* imprimée dans la même ville, vu son découpage chronologique très court, et en raison de la proximité de la frontière catalane. Le manifeste d'Agostinho Manuel de Vasconcelos, en revanche, ne peut avoir été traduit qu'après l'arrivée de l'ambassade portugaise en France, et vraisemblablement après le passage de cette dernière par Poitiers. La référence au sujet sur la page de titre, laisse d'ailleurs croire qu'il a même encore été publié durant le séjour des ambassadeurs en France. La *Briefve relation* manuscrite, à son tour, a probablement commencé à circuler pendant la première moitié de l'année également, mais ses copies se diffusaient plus lentement, se multipliant au rythme des correspondances et des rencontres politiques et savantes.

Les premiers lecteurs qui ont pu la connaître et la copier avaient ainsi accès à quelques informations spécifiques qu'ils savaient partager avec un cercle limité mais croissant de personnes. Dans ce contexte, l'impression d'autres récits et documents à Paris et dans d'autres villes de France sur le changement de situation au Portugal fournissait des précisions qui touchaient des publics encore plus vastes, permettant ainsi à une partie des lecteurs de confronter leurs discours. Dans ce sens, la circulation du *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance* pouvait inspirer des réflexions supplémentaires puisqu'il présente la traduction d'un manifeste qui circulait lui-même imprimé au Portugal. Comme dans tous les domaines de renseignement, la pluralité des sources servait à confirmer certaines informations, à mesurer la vraisemblance d'autres, et à estimer leurs conséquences politiques. Justement, pour ce faire, il fallait non seulement interpréter ce que ces textes disaient sur la conjoncture portugaise, mais aussi évaluer la façon dont les idées et les opinions sur cette affaire pouvaient et commençaient à rayonner en France.

Ainsi, durant les premiers mois de 1641, la publication de récits sur la séparation du Portugal de la monarchie hispanique donne déjà à réfléchir au public citadin français s'intéressant à la situation politique et militaire européenne. Les lecteurs qui pouvaient comparer deux ou plus de ces libelles avaient de bonnes raisons de douter de l'ampleur du mouvement ayant pris le pouvoir à Lisbonne, telle qu'elle était présentée dans les relations publiés à Toulouse et par la *Gazette*. Cela leur permettait également, s'ils reconnaissaient la note d'ironie du rédacteur de l'hebdomadaire, d'étendre ces doutes à la question d'une

unanimité générale et immédiate des Portugais proclamée dans ces textes, ainsi qu'à la capacité de résistance militaire qu'ils suggéraient quelquefois. Du coup, ils pouvaient aussi se méfier de la noblesse des intentions et des gestes du nouveau roi portugais, et du fait que l'on prétendait le présenter comme un allié optimal contre Philippe IV. Cette question s'ajoutait à celle des justifications et motivations à la base du coup d'État, et qui génèrent peut-être le plus grand nombre de nuances entre les différentes publications. Tout d'abord, les lecteurs étaient en mesure de s'interroger sur les détails et sur le rôle de ces allégations juridiques à peine résumées par la plupart des récits, et même pas mentionnées par l'extraordinaire de la *Gazette* : seraient-elles déterminantes pour la recherche d'appuis diplomatiques par Jean IV ? Seraient-elles conséquentes pour la poursuite des négociations de paix ? En revanche, les commentaires sur les mécontentements qui avaient conduit le Portugal au soulèvement sont beaucoup plus longs et saisissants dans ces textes que les explications sur le droit de succession appartenant à la maison de Bragançe.

Parmi d'autres passages qui cherchent à rapprocher les Français de la cause de la Restauration et leur inspirer confiance dans le sentiment hostile à la domination castillane répandu au sein de la population portugaise, ces commentaires présentent parfois des idées dont la généralisation était potentiellement dangereuse pour le gouvernement français. L'exemple principal est la justification de la prise du pouvoir comme réponse naturelle à des pratiques tyranniques, ou simplement à des abus d'autorité associés à la surcharge fiscale, au mépris des lois traditionnelles, au rabaissement de la noblesse du royaume, à l'irrespect des juridictions ecclésiastiques, ou encore, à la concentration de pouvoirs par des favoris qui aveuglaient le monarque Catholique. Les lecteurs des différentes versions de la *Briefve Relation* et du *Le miraculeux advenement*, principalement, connaissant également d'autres textes et documents politiques et juridiques produits autour des courants d'opposition à l'ascendance du cardinal de Richelieu dans les deux précédentes décennies, tendaient à s'aviser de la nocivité de certains de ces propos : étaient-ils un corollaire inséparable de la diffusion élogieuse de la révolution portugaise ? Seraient-ils maîtrisables dans le milieu politique français ? Auraient-ils un rôle décisif pour le nouement d'une alliance avec le nouveau roi du Portugal ? D'après ce que nous avons vu, il semble que le rédacteur de l'extraordinaire de la *Gazette* ait eu conscience de ces enjeux ou tout au moins qu'il les ait pressentis. De plus, une large part du public français n'avait eu des informations sur la Restauration que par le biais des numéros successifs du périodique parisien ou par d'autres imprimés occasionnels, comme celui de Toulouse, portant sur ce sujet. Même s'ils n'avaient pas la possibilité de confronter différentes sources écrites, cela ne les empêchait pas de

s'interroger sur la force et l'importance du mouvement portugais, ainsi que sur les résultats possibles de sa rencontre avec la monarchie française, à partir de ce que ces feuilles disaient, de ce qu'elles ne disaient pas ou enfin, de ce qu'elles laissaient en suspens.

Lorsque Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho font finalement leur entrée à Paris fin mars 1641, la répercussion de la diffusion de ces textes est en cours. Des hommes et des femmes de la cour et d'autres villes françaises, qu'ils soient ministres, officiers, clercs ou marchands, voient dans l'arrivée de cette ambassade l'événement politique susceptible de confirmer les attentes qu'ils nourrissaient depuis les premières rumeurs sur la possibilité d'un renversement du pouvoir espagnol au Portugal. Des attentes et des doutes qui, renforcés par la lecture de ces récits du coup d'État imprimés et manuscrits, avaient pour horizon la question des avantages et désavantages qu'apporterait une alliance diplomatique de la France avec ce nouveau venu à la scène des conflits qui traversaient l'Europe.

3. LE TRAVAIL DIPLOMATIQUE À PARIS, SELON LA CORRESPONDANCE DE CRISTÓVÃO SOARES DE ABREU

Parmi les consignes pratiques qui concluent les instructions secrètes des envoyés portugais, le roi soulignait déjà le rôle central que devrait jouer Cristóvão Soares de Abreu, entre les mains duquel passeraient tous les « *papeis e negocios da embaxada* »⁶⁸, et avec lequel Melo et Coelho de Carvalho devraient particulièrement compter, puisqu'ils devraient l'écouter pour la bonne conduite des négociations. De cette courte mission diplomatique, qui arrive à La Rochelle début mars et quitte la France à la mi-juillet 1641, la plus vaste documentation qui nous soit restée est précisément l'ensemble de lettres reçues durant cette période par le secrétaire Abreu, conservées aujourd'hui parmi ses papiers à la Bibliothèque d'Ajuda à Lisbonne. Cependant, cette correspondance ne contient pas les quelques lettres royales reçues par les ambassadeurs durant leur séjour⁶⁹, ni aucune trace de leurs échanges avec des agents portugais présents dans d'autres régions d'Europe à la même période. C'est pourquoi elle n'est pas particulièrement utile pour faire connaître le cours des négociations

⁶⁸ ANTT, *Colecção de São Vicente*, Livro 14, f. 16 ; Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração*, *op. cit.*, p. 155.

⁶⁹ Nous ne connaissons que la dépêche royale qui arrive en France avec Miguel de Portugal, évêque de Lamego, titulaire de l'ambassade de Jean IV destinée à Rome, qui débarque à La Rochelle début mai. Les deux lettres du roi portugais sont datées du 7 avril 1641. Elles sont conservées à l'ANTT, *Colecção de São Vicente*, Livro 14, f. 25-26, et ont été publiées par Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *op. cit.*, p. 159-163.

engagées avec les ministres français qui déboucheront sur le traité de confédération et d'alliance signé à Paris le 1^{er} juin. Elle concerne plutôt les contacts et opérations dont le secrétaire de l'ambassade était exclusivement responsable, et nous apporte ainsi un tableau des activités et communications plus ordinaires auxquelles il était attaché.

Parmi ses interlocuteurs nous notons d'abord la présence de quatre marchands portugais établis sur la côte atlantique du royaume : Diogo da Fonseca de Olivedo et Francisco Roiz Lobo à Rouen, Pedro de Faria et Agostinho Lopes à Nantes. Fin mars, ces derniers envoient leurs premières lettres pour se présenter et offrir leurs services au secrétaire, tous sous la recommandation de Duarte Dias, commerçant à Lisbonne et son correspondant lui aussi. Il s'agit encore de la constitution de connexions provinciales, mais d'un toute autre genre que celles mentionnées ci-dessus, parce que ces individus possèdent et revendiquent des liens profonds avec le Portugal et mettent l'ambassade en rapport avec un réseau commercial qui pourrait favoriser de façon très pratique la logistique de la diplomatie de la Restauration en France. Pendant ces trois mois de contact, leurs messages nous donnent des indices d'une collaboration sporadique, mais significative, à travers l'agencement et l'information sur l'affrètement de navires, ainsi que de l'envoi de lettres au Portugal. Nous voyons alors qu'ils deviennent progressivement des vecteurs importants de renseignement sur les circulations et manœuvres militaires en Atlantique : quand, par exemple, Fonseca de Olivedo rapporte le 19 avril des nouvelles sur une tentative ratée de conquête de la capitainerie d'Espírito Santo par des navires hollandais et déclare que l'escadre de Dunkerque prévoyait de passer par le Portugal dans son parcours jusqu'en Catalogne, ou encore, quand Agostinho Lopes informe, le 23 avril, avoir dépêché un vaisseau au Portugal sur lequel avait embarqué un Portugais venant de Londres, qui disait apporter un papier de l'ambassadeur hollandais au roi du Portugal⁷⁰.

Toujours depuis l'extérieur de Paris, un autre Portugais écrit régulièrement à Cristóvão Soares de Abreu : il s'agit de Pedro da Silva Pereira, captif sur les galères de Marseille. La première de ses lettres à parvenir au secrétaire est envoyée à un neveu d'Alonso Lopez, cet influent homme d'affaires de la cour française que nous avons déjà évoqué dans le premier chapitre en tant qu'informateur de Richelieu sur les émeutes au Portugal à la fin des années 1630, grâce aux relations qu'il entretenait avec des réseaux marchands hispano-portugais à travers l'Europe. Dans cette missive du 3 mars, Silva Pereira demande à son destinataire des confirmations

⁷⁰ BA, 49/x/12, f. 113, 125.

desto que se dise de Portugal, que por aca me dan tantas nuevas que no se a quien pueda creer; y si ay alguno Embaixador de Lixboa nesa Corte de paris para que oje le escriba afin de procurar por la libertad de v^{te} hombres portugueses que son presos ha sinco annos a esta parte nestos galleros por vassallos delRey de España⁷¹.

Une fois de plus, les agents diplomatiques portugais reçoivent un témoignage de la profusion de rumeurs circulant à propos des événements portugais, et donc de l'intérêt à y intervenir en encourageant la production et l'expédition de nouvelles favorables à la Restauration dans plusieurs villes de France. Ce prisonnier, pour sa part, voulait surtout vérifier la véracité de la nouvelle de l'arrivée d'une ambassade du nouveau roi, à laquelle il pourrait s'adresser pour accélérer la libération des galériens portugais comme lui avant la prochaine campagne militaire. Comme il le dit dans la même lettre, des Français libérés de prison par le duc de Bragance à Lisbonne venaient de débarquer à Marseille, et on s'attendait à ce que la France en fasse de même avec ses compatriotes. La médiation de la maison de Lopez a visiblement fonctionné, car Silva Pereira finit par écrire directement au secrétaire à partir du 25 mars, et le fait dès lors presque toutes les semaines, jusque début juillet. Il lui raconte sa situation et l'histoire de son arrestation sur le chemin de Naples, et expose souvent les malheurs que subissent les Portugais enfermés à Marseille qui l'ont nommé leur procureur, en invoquant toujours des raisons supplémentaires pour convaincre Soares de Abreu de l'urgence de leur affranchissement. D'ailleurs, quelques-uns de ces captifs lui écrivent aussi pour démontrer leur désir de servir le monarque portugais et pour confirmer la procuration donnée à Silva Pereira⁷². Ce dernier informe également du passage d'Inácio Mascarenhas à Marseille avant son deuxième voyage à Barcelone, et dit que le jésuite lui a confié la tâche de recevoir les soldats portugais en provenance de Rome et d'autres villes italiennes, et de les envoyer à Bordeaux et à La Rochelle pour embarquer vers le Portugal, comme c'est le cas d'une partie des Portugais ayant servi dans l'armée du marquis de Leganés⁷³.

⁷¹ *Ibid.*, f. 51.

⁷² Ils sont trois à écrire au secrétaire : Antonio Pinto, Antonio de Lucena de Matos et Manoel de Almeida Cardoso : *Ibid.*, f. 134, 156, 180-181.

⁷³ *Ibid.*, f. 116r, 150v. Selon Silva Pereira, Mascarenhas lui a dit qu'il passerait prochainement par Paris où il essaierait aussi de plaider leur cause auprès des ambassadeurs afin d'obtenir leur libération. C'est pourquoi Pereira s'enquiert quelquefois au secrétaire de l'arrivée de Mascarenhas à la cour. Quoi qu'il en soit, début juin, après une intercession d'Abreu auprès du bailli de Forbin, Silva Pereira rend compte du fait que certains de ces Portugais sont en train d'être libérés, et remercie également l'envoi de crédit pour répondre aux besoins de ses confrères. Mais jusqu'en juillet il se montre soucieux du sort des Portugais encore sous captivité et attend l'arrivée de l'évêque de Lamego, en route vers l'Italie, pour obtenir leur libération complète : *Ibid.*, f. 158r, 174-175, 211-212.

Il devient clair que le séjour génois du père Mascarenhas avait également pour but de débaucher les Portugais engagés dans les forces militaires hispaniques pour les enrôler dans les armées de Jean IV, et qu'apparemment il avait trouvé le moyen de diffuser dans la péninsule italienne la provision royale destinée à attirer ces combattants. Pedro da Silva Pereira affiche ainsi son utilité pour le gouvernement portugais, lequel pouvait profiter de son expérience afin d'assurer le flux de recrutement qui était un objectif capital de la première mission diplomatique partie de Lisbonne, et de ses efforts de propagande. D'ailleurs, grâce à ces mêmes relations en Italie hispanique, ce correspondant prouve à plusieurs reprises au secrétaire que la valeur de son engagement s'étend aussi au domaine de l'information. Dès le début de leur communication, il se montre attentif à l'orientation de la fidélité des nobles portugais au service de Philippe IV, en transmettant des nouvelles sur les itinéraires du prochain gouverneur des Pays Bas espagnols Francisco de Melo, comte d'Assumar, sur le déplacement de Rome à Vienne de l'ambassadeur Manoel de Moura, marquis de Castelo Rodrigo, ou sur la présence à Gênes d'un fils du duc d'Aveiro, qui allait servir dans les troupes de Leganés⁷⁴. Tout au long de cette correspondance, parfois avec des lettres très longues, Silva Pereira fait figure d'informateur de l'ambassade sur les affaires italiennes, avec des rapports réguliers à propos de mouvements et de personnalités espagnoles à Naples, à Gênes, et à Rome, mais aussi de la circulation de marchands et clercs portugais entre l'Italie et la France.

3. 1. LES MÉDIATIONS ET L'ASSISTANCE DE GASPAR FERNANDES DE LION

Le reste des interlocuteurs révélés par cet ensemble de lettres sont principalement des gens avec lesquels Soares de Abreu traite directement en région parisienne, et qui lui écrivent entre deux rencontres ou quand les affaires amènent les uns et les autres à visiter le roi et la reine à Saint-Germain-en-Laye, le cardinal de Richelieu à Rueil, ou même en Picardie quand la cour y déménage pendant l'été 1641. Il s'agit donc de correspondances de proximité, à intervalles parfois quotidiens, surtout dans le cas de Gaspar Fernandes de Lion, un riche négociant flamand ayant des grands-parents portugais et français⁷⁵. Il est manifestement la

⁷⁴ *Ibid.*, f. 64.

⁷⁵ Cf. Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *op. cit.*, p. 164 ; Victor Tourneur, « Les origines de Jean Varin, tailleur général des monnaies de France », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 84^e année, 5, 1932, p. 68. Lion apparaît dans cette étude grâce à sa déposition dans une enquête sur la vie et les mœurs de

personne dont le secrétaire a reçu la plus grande quantité de lettres durant tout son séjour en France. Grâce à ces lettres, nous découvrons qu'il s'était déjà présenté aux ambassadeurs à La Rochelle dans la première semaine de mars⁷⁶, où il a probablement été envoyé exprès. Dix jours après, il est en coopération directe avec Soares de Abreu, et travaille activement aux préparatifs de l'entrée solennelle des légats à la cour le 25 mars⁷⁷. Ce jour-là, il les accompagne l'après-midi, dans le convoi dirigé par le maréchal de Châtillon et par le comte de Brûlon – qui tenait la fonction de conducteur des ambassadeurs et princes étrangers⁷⁸ –, de La Villette jusqu'au cortège qui les réceptionne à Paris.

Avant cette date, Fernandes de Lion avait déjà mis l'ambassade en contact avec deux autres marchands portugais, Lopo Ramirez à Amsterdam et Duarte Nunes da Costa à Hambourg, alias David et Jacob Curiel, deux frères « *de m^{to} neg^{cio} e credito* »⁷⁹ qui s'apprétaient à contribuer aux entreprises diplomatiques de Jean IV, ce qu'ils feraient constamment dans les années à suivre, le deuxième étant reconnu officiellement en tant qu'agent de la couronne portugaise⁸⁰. Après le retour de la délégation au Portugal, en août, quand Henrique Nunes Saraiva écrit de Bordeaux pour se présenter à Soares de Abreu, c'est encore une fois par l'entremise de son désormais correspondant parisien. Saraiva devient un

Jean Varin en 1629, et Tourneur le définit comme un « banquier et bourgeois de Paris » qui « paraît avoir été un de ces financiers qui allaient écouler au loin des produits des ateliers de faux monnayage du sud des Pays-Bas ».

⁷⁶ BA, 49/x/12, f. 53. Il s'agit d'une lettre du 7 mars, dans laquelle Lion dit s'être entretenu personnellement la veille avec Abreu.

⁷⁷ *Ibid.*, f. 55, 57, 61-64. Dépêches du 15, 18, 23 et 25 mars.

⁷⁸ Désignée aussi comme charge d'introducteur des ambassadeurs, elle est érigée en France en 1585, et divisée en « service pour moitié » à partir de 1620. En 1641, elle est occupée simultanément par le comte Saldebreuil de Brûlon et par le sieur de Berlize Nicholas de Favre, et ce depuis la moitié des années 1630. Ces deux personnages sont les premiers dans cette fonction à produire des mémoires sur leurs activités, qui sont arrivées à nos jours grâce aux extraits conservés par Théodore de Godefroy dans le huitième tome de ses recueils sur le cérémonial (BNF, Ms. Français, 18520, f. 2-60), et aux références faites dans son monumental ouvrage posthume : Théodore de Godefroy, *Le cérémonial françois, contenant les cérémonies observées en France*, t. I-II, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1649. Dès lors, ces mémoires ont pu figurer dans des ouvrages sur la diplomatie et son histoire, à commencer par le classique d'Abraham de Wicquefort, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, Maurice George Veneur, 1682. Malheureusement pour nous, les événements racontés dans ces extraits vont jusqu'en 1639 seulement. Le même ensemble des mémoires du comte de Brûlon est conservé dans le premier tome des recueils in-folio de Valentin Conrart, suivi par une table des mémoires de Berlize (BNF, Arsenal, Ms. 5410, f. 357-460). Sur l'histoire de l'office de conducteur des ambassadeurs, et de son rôle d'encadrement cérémoniel et politique des activités diplomatiques en France et en Espagne, voir Auguste Boppe, *Les introducteurs des ambassadeurs 1585-1900*, Paris, Félix Alcan, 1906 ; Albert J. Loomie, « The Conducteur des Ambassadeurs of Seventeenth Century France and Spain », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 53, 1975, p. 333-356 ; Alain Hugon, *Au service du roi Catholique*, op. cit., p. 294-298.

⁷⁹ BA, 49/x/12, f. 61. Lettre du 18 mars 1641.

⁸⁰ L'historien Jonathan Israel a réalisé des études sur chacun des deux frères : Jonathan I. Israel, « Duarte Nunes da Costa (Jacob Curiel), of Hamburg, sephardi nobleman and communal leader (1585-1664) », *Studia Rosenthaliana*, vol. 21, n° 1, 1987, p. 14-34 ; Jonathan I. Israel, « Lopo Ramirez (David Curiel) and the Attempt to Establish a Sephardi Community in Antwerp in 1653-1654 », *Studia Rosenthaliana*, vol. 28, n° 1, 1994, p. 99-119. Voir aussi : Jonathan I. Israel, *European Jewry in the Age of Mercantilism, 1550-1750*, Oxford, Clarendon Press, 1985, p. 92-119 ; Alvaro Castillo, « Dans la monarchie espagnole du XVII^e siècle : les banquiers portugais et le circuit d'Amsterdam », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 19^e année, n° 2, 1964, p. 314.

important appui financier des prochaines ambassades en France et, déjà dans cette lettre de 23 août, dit avoir été intégré dans la « *M. q VM nos fez em Paris sobre o neg^o da finta q aqui nos deitarão* »⁸¹, en plus d'avoir connu le père Paulo da Costa lors de son passage par cette ville, lequel pourrait attester de son affection à la grandeur du Portugal.

Ces médiations précieuses font en fait partie d'une collaboration plus large. Dans ses lettres du mois de mars, la question du sort d'Édouard de Bragançe revient quelquefois : au service de l'armée impériale depuis 1635, le frère du duc rebelle avait été incarcéré par Ferdinand III à la demande du roi d'Espagne, le 4 février, à Ratisbonne, ville depuis laquelle Gaspar Fernandes reçoit des nouvelles sur la situation du prince, dont il informe Abreu, comme sur le transfert du prisonnier à Passau, à la frontière de la Bavière avec l'Autriche⁸². Le marchand qui avait, comme il le dit lui-même, « *boa correspondencia com toda parte* »⁸³, promet d'ailleurs d'écrire aux personnes de considération qu'il connaissait à Ratisbonne, à Cologne et à Vienne, pour essayer de seconder les diligences en faveur de sa libération. Bien entendu, il affirme souvent déployer le même type d'efforts auprès de tous ses contacts en Europe, toujours au bénéfice des intérêts du Portugal. Les mois suivants, d'autres nouvelles continuent à affluer : il rend compte des actualités concernant les accords diplomatiques et commerciaux obtenus par l'ambassadeur portugais aux Provinces-Unies, le déroulement de la guerre et des négociations aux Pays-Bas et en Allemagne, ou encore les tensions et rumeurs provoquées à Rome par l'ambassade du maréchal d'Estrées, entre autres. En principe, Lion transmet au secrétaire les informations dont il pense qu'elles pourraient l'intéresser, mais il joint parfois à ses lettres des textes intégraux, comme une « *Copia de una Carta y avizo que recevi de Colonia de 2 de mayo* », dans laquelle on apprend l'arrivée à Ratisbonne de l'envoyé espagnol Miguel de Salamanca, dont la mission serait de hâter le départ de Francisco de Melo vers le gouvernement des armées des Flandres, et l'on trouve ensuite des détails de la rencontre du duc de Bavière avec l'empereur et des mouvements de la guerre sur les fronts du côté de Weissenfels⁸⁴. Ainsi, parmi les sources des informations que Fernandes de Lion reçoit régulièrement via les courriers d'Allemagne, de Hollande et des Pays-Bas, et qu'il met au service de l'ambassade portugaise, figurent quelques-unes de ces feuilles de nouvelles

⁸¹ BA, 49/x/12, f. 242r. Lettre du 23 août, où Abreu indique l'avoir reçue seulement le 1^{er} décembre 1641.

⁸² *Ibid.*, f. 61, 69-70. Lettres de 18, 27 et 30 mars. Sur ces premiers épisodes de l'emprisonnement du frère de Jean IV, voir : José Ramos-Coelho, *História do infante D. Duarte*, op. cit., t. 1, p. 320-352.

⁸³ BA, 49/x/12, f. 62r. Lettre du 23 mars 1641.

⁸⁴ *Ibid.*, f. 142v. Cette missive date du 5 mai.

manuscrites qui rayonnaient à cette époque à travers le continent, outre ses contacts et communications plus personnelles⁸⁵.

La correspondance de Cristóvão Soares de Abreu nous montre que le travail diplomatique portugais en France passe dès le début par l'établissement de liens avec les réseaux marchands constitués par des familles d'origine ibérique, et qui s'étendent de la côte atlantique française jusqu'aux villes hanséatiques. Une telle association visait à ouvrir non seulement des canaux pour des transactions commerciales et financières indispensables à l'entretien des ambassades futures, mais aussi des voies de communication et de récupération d'informations politiques et économiques avec le maximum de rapidité et de fiabilité. Que ces voies pourraient, de plus, faciliter la diffusion de la propagande de la Restauration, Fernandes de Lion le prouve en racontant qu'il avait adressé à un ami de Bruxelles « *hĩm retrato del Rey de Portugal que estimarão tanto que ove debates p^a quem o guardaria* »⁸⁶, et qu'en échange on lui avait envoyé deux estampes du couple nouvellement formé par le prince Guillaume d'Orange et la princesse Marie Henriette Stuart.

Certes, Fernandes de Lion voulait mettre en avant l'attachement à la cause portugaise au sein de ses solidarités et le juriste portugais le savait sans doute. Mais ce curieux aperçu de la circulation de portraits princiers entre des bourgeois de Paris et Bruxelles pourraient susciter encore d'autres réflexions chez les membres de l'ambassade. Or, les gravures en question représentent deux ennemis de la Monarchie Catholique, le jeune héritier de Frédéric-Henri de Nassau, dont le mariage permettait au *stadhouder* de resserrer l'alliance des Provinces-Unies avec la maison royale d'Angleterre⁸⁷, et le duc portugais récemment couronné. La sympathie envers les deux personnages manifestée par un groupe d'hommes d'affaires résidant dans la capitale des Pays-Bas espagnols laissait supposer leurs propensions subversives. Pouvoir toucher ce public renviendrait peut-être à contribuer à la propagation de la contestation de l'autorité castillane vers les domaines septentrionaux de la monarchie hispanique. Pour les agents diplomatiques portugais, il serait intéressant de retenir une telle hypothèse comme une inspiration complémentaire pour la production d'imprimés en France,

⁸⁵ Cf. Mario Infelise, *Prima dei giornali*, *op. cit.* ; Johann Petitjean, *L'intelligence des choses*, *op. cit.* ; François Moureau, *Répertoire des nouvelles à la main*, *op. cit.*.

⁸⁶ BA, 49/x/12, f. 142r. Lettre du 5 mai 1641.

⁸⁷ Albert Waddington, *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650*, t. I, Paris, G. Masson, 1895, p. 267-268, 327-341 ; Pieter Geyl, *Orange and Stuart, 1641-1672*, Londres, Phoenix Press, 2001 (1939), p. 1-10 ; Herbert H. Rowen, *The Princes of Orange. The Stadholders in the Dutch Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 72-74 ; Jonathan I. Israel, *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness and Fall, 1477-1806*, Oxford, Clarendon Press, 1998 (1995), p. 537-538 ; Anton Poot, *Crucial years in Anglo-Dutch relations (1625-1642). The political and diplomatic contacts*, Hilversum, Verloren, 2013, p. 164-165.

mais il serait tout autant intéressant de la suggérer à l'imagination politique française. Dans ce sens, le cas des amis bruxellois de Fernandes de Lion donnerait des pistes à suivre, puisqu'on pouvait en déduire que ce public potentiellement séditieux se montrait plus passionné par la restauration de l'autonomie portugaise que par la montée en puissance de ses voisins bataves.

Au-delà de ces connexions et ambitions internationales, les lettres de Lion rendent compte de sa participation dans une série d'activités imbriquées dans le quotidien de l'ambassade à Paris. Il exerce évidemment son rôle de commerçant et sert d'intermédiaire à des achats divers, de tapis à l'artillerie, mais nous voyons qu'il se charge aussi, début avril, de préparer les visites cérémoniales des ambassadeurs aux maisons princières et ducales les plus éminentes et aux principaux ministres présents à la cour, en prévenant le secrétaire de l'enchaînement qu'elles devraient suivre, et en conseillant l'inclusion de quelques personnalités moins évidentes⁸⁸. À cet égard, comme pour l'organisation de l'entrée officielle dans la ville, il travaille de concert avec le comte de Brûlon. Leur complicité explique apparemment cette implication dans l'assistance aux envoyés portugais de Gaspar Fernandes qui s'occupe également, et plus souvent, de promouvoir le rapprochement du secrétaire avec Brûlon et avec d'autres gentilshommes fréquentant sa propre maison. De plus, à part ses convives habituels, Lion évoque plusieurs fois comment il est recherché par un certain nombre de nobles et leurs parents, et d'autres militaires français qui l'interrogent sur les possibilités d'aller combattre au Portugal, ou pour confirmer des rumeurs sur les instructions et procédures de recrutement à cet effet. Nous voyons bien que la présence de l'ambassade extraordinaire à Paris entraîne diverses candidatures à l'engagement dans l'effort de guerre portugais parmi les familles seigneuriales françaises, un mouvement réitéré lors du passage en France de la délégation de l'évêque de Lamego Miguel de Portugal⁸⁹, début mai, et qui afflue autour des hommes politiques et d'affaires liés au développement des activités diplomatiques portugaises.

⁸⁸ BA, 49/x/12, f. 70, 88, 93. Lettres de 30 mars, 8 et 13 avril. Outre la séquence des rencontres officielles avec les familles princières et ducales et avec les plus importants ministres de Louis XIII, il recommande par exemple aux ambassadeurs de rendre visite au maréchal de la Melleraye, pour faire plaisir à son cousin le cardinal de Richelieu, mais aussi d'aller voir la tante de madame de La Chapelle qui, selon lui, recevait tous les ambassadeurs et nonces de passage à Paris, et qui s'était montrée disponible pour fournir les généalogies dont ils auraient besoin.

⁸⁹ *Ibid.*, f. 141. Dans cette lettre du 5 mai, Lion raconte qu'il a reçu une visite d'un maréchal de camp, Monsieur Teraille, qui lui demandait si l'évêque de Lamego avait des instructions pour emmener des gens de guerre au Portugal, et si c'était vrai que son nom apparaissait dans une liste des personnes qu'il était autorisé à y envoyer. Il s'agit probablement de Jean de Combourcier, sieur du Terrail, nommé maréchal de camp en 1641 à Paris, où il séjournerait depuis son retour des combats lors du siège de Turin. Il n'ira pourtant pas au Portugal ensuite, mais à la Catalogne combattre sous les ordres du maréchal de la Mothe-Houdancourt, à partir de 1642 : M. Pinar, *Chronologie historique militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les Charges, Dignités & Grades Militaires supérieurs ; de toutes les Personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent*, t. VI, Paris, Claude Herissant, 1763, p. 162-164.

3. 2. DE L'INSTRUCTION ROYALE AU MÉMOIRE DIPLOMATIQUE. LES ENJEUX DE L'ÉCRITURE AUX PRÉLIMINAIRES DES NÉGOCIATIONS

Dans son action associée à la conduite des ambassadeurs portugais, Gaspar Fernandes de Lion participe encore plus directement à l'organisation des négociations diplomatiques. Il les renseigne notamment sur les voyages de Richelieu pour faciliter la planification de leurs audiences avec le cardinal, et il agence aussi quelques entretiens et des contacts avec d'autres ambassadeurs présents à la cour. Continuellement, il dialogue avec Cristóvão Soares de Abreu à propos des déplacements et des rencontres du comte de Chavigny Léon de Bouthillier, et agit comme intermédiaire dans l'établissement des réunions entre les deux secrétaires. Dans le cadre de cette interaction, il lui arrive même de prendre en charge la traduction des propositions d'articles présentées par Abreu à Chavigny. À la demande de ce dernier, Fernandes de Lion dit avoir réalisée cette traduction dans la matinée du 5 avril, en compagnie du portugais Manuel Fernandes Vila Real, commerçant et écrivain établi en France qui collabore déjà avec la délégation portugaise, et dont il complimente le travail et l'affection pour les intérêts du Portugal⁹⁰. Tout porte à croire que les deux hommes sont les responsables de la rédaction de la *Relation des affaires de Portugal, avec le memoire et les articles qui se doivent traiter avec Sa Ma^{te} tres chrestien*, une pièce manuscrite conservée dans les Archives du ministère des Affaires étrangères, de même que son original en portugais, une *Relação das cousas de Portugal, e memoria do que se ha de capitular com a Mag^{de} delRey Cristianissimo*, parmi une série de lettres et documents liés aux activités du secrétaire d'État dans la réception et les tractations avec l'ambassade portugaise de 1641⁹¹. Ce texte, qui suit de très près celui de la « *proposição dos negocios* » contenue dans les instructions officielles reçues par Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho, s'avère, de ce fait, le premier mémoire produit par l'ambassade portugaise en vue de la négociation de l'alliance avec la monarchie de Louis XIII, et donc traduit dans la langue française pour une meilleure compréhension et discussion dans ses conseils.

L'écrit commence en effet par la même présentation du droit héréditaire du duc de Bragance au trône portugais et par l'énumération des « vexations, cruautés et injustices » infligées par les rois castillans usurpateurs au « Royaume de Portugal et tous ses subjects »,

⁹⁰ BA, 49/x/12, f. 86.

⁹¹ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 36-39, 92-93.

parmi lesquelles la dissolution des « anciennes alliances, bonne correspondance et la liberté du trafficq et commerce qui de tous le temps a esté observé entre les Roys de Portugal avec toutes les nations de l'Europe ». De la sorte, la description des préjudices causés par la domination espagnole signale déjà la raison de la présence à la cour française des représentants du nouveau monarque. Ensuite apparaît la décision du soulèvement : ce royaume et ces sujets « se voyant privez de leurs Roys naturels et legitimes, prirent la resolution de secouïer le joug des Castillans, et se mettre en leurs anciennes libertez, offrant la SS.me don Johan duc de Bragançe qui l'accepta par la restitution de son droit et justice »⁹². On peut remarquer comment, dans la construction de ce discours, la figure du roi acclamé est réduite à une position de passivité, n'étant le sujet ni de la prise de décision, ni de la libération du Portugal. Mais il est encore plus intéressant d'observer les altérations apportées par rapport au texte original. Tout d'abord, il n'y était pas question de cruautés mais de « *tyranias, injustiças e vexações* » souffertes par les « *vassallos Portugueses* », ce qui les avait expressément poussé à se résoudre « *a libertar aquelles Rn^{os} do jugo injusto, e tyrania dos Castelhanos* ». Non seulement la version française supprime les deux occurrences du terme polémique de « tyrannie », mais elle remplace « vassaux » par « sujets » et insiste davantage sur cette constatation de la privation de rois naturels et légitimes et sur la volonté de récupération d'anciennes libertés dans l'énonciation des moteurs de la révolte des Portugais. De surcroît, elle réduit aussi à une seule la motivation de Jean IV, au sujet duquel le texte en portugais dit : « *no que S. Mag^{de} Sereniss^a ouve de consentir por descargo de conciencia, e restituição de seu direito e justiça, e da liberdade de seus vassalos* »⁹³.

Ainsi, la passivité du duc de Bragançe qui se dessine à l'ouverture de cette *Relation des affaires de Portugal* n'est que le vestige d'un propos beaucoup plus catégorique concernant le caractère tyrannique du gouvernement castillan secoué, le rôle de protagoniste du peuple portugais⁹⁴, voire l'inertie et la résignation de son futur roi. La traduction commandée par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères français a ainsi la délicatesse de modérer les teintes tyrannomaques et de souverainisme populaire présentes dans ce nouveau discours de justification du soulèvement lisboète. Nous avons vu cette même précaution à l'œuvre dans l'élaboration de quelques-uns des premiers imprimés sortis en France sur cet événement, mais ici, elle intervient directement sur le texte que l'ambassade a amené du

⁹² *Ibid.*, p. 36r-36v.

⁹³ *Ibid.*, f. 92r.

⁹⁴ La traduction de « *vassallos Portugueses* » en « Le Royaume de Portugal et tous ses subjects » est, en revanche, une version plutôt correcte dans ce contexte parce qu'au Portugal au XVII^e siècle, le mot *vassalo* était déjà utilisé en tant que « synonymo de *Subdito* », comme le notera Raphael Bluteau, *Vocabulario portuguez, & latino*, vol. 8, Lisbonne, Pascoal da Sylva, 1721, p. 372-373.

Portugal pour présenter ses propositions d'articles pour le traité de confédération à venir. Une opération de censure, ou d'adaptation au goût politique local, qui éviterait l'agacement du ministère de Richelieu, et qui dans ce sens apporte aux agents diplomatiques portugais des enseignements pour de prochains mémoires et publications : par exemple, sur combien il valait mieux s'abstenir de recourir au thème polémique de la tyrannie, ou sur le fait qu'il fallait surtout souligner comme causes de leur mouvement l'intronisation d'un prince naturel et légitime, et la restauration de l'ordre antérieur à l'intrusion espagnole.

Le texte poursuit la présentation de ce roi qui, ainsi « proclamé, esleu et déclaré » le premier décembre 1640, et « solennellement proclamé, et juré par les Ecclesiastiques, Noblesse et peuples dud^t Royaume »⁹⁵ a décidé quinze jours plus tard d'envoyer deux ambassadeurs au monarque Très-Chrétien, pour lui annoncer le succès de la restitution de la couronne portugaise, et lui offrir le rétablissement de l'ancienne paix, amitié et alliance entre la France et le Portugal. À cet effet, la proposition est composée de 12 articles qui projettent en détail les conditions de formation d'une ligue entre les deux royaumes, avec la participation possible d'autres alliés comme les Provinces Unies, le fonctionnement de la coopération militaire sur les différents fronts terrestres et maritimes en Europe, ainsi que les règles plus générales du libre commerce qu'il s'agit de réinstaurer « entre les vassaux des deux Couronnes »⁹⁶. En outre, les deux derniers articles présentent des nouveautés vis-à-vis des instructions royales, et demandent à Louis XIII de favoriser le passage par ses États, le transport et la réception à Rome et à Venise des ambassadeurs qui s'y dirigent, l'évêque de Lamego et le frère dominicain Dinis de Lencastre, puis de libérer tous les Portugais prisonniers dans les galères et d'autres places sous son obéissance, en intégrant déjà les requêtes formulées par Pedro da Silva Pereira à Marseille.

Pour ce qui est de la traduction de ces articles, en revanche, il n'y a pas de changements aussi significatifs que dans l'introduction du mémoire, hormis une tendance à épurer la version française de quelques-uns des excès présents dans le texte portugais. Ainsi, dans l'article sur le travail concomitant des armées terrestres de la France, du Portugal et des Provinces Unies, par exemple, l'allusion plutôt optimiste aux capacités offensives des forces

⁹⁵ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 36v. Une fois encore, dans ces définitions des formes successives de reconnaissance du pouvoir de Jean IV, les traducteurs introduisent des différences significatives dans la nouvelle version du mémoire. Dans le texte en portugais, on dit qu'il a simplement été « *acclamado na cidade de Lisboa, apelidado e alevantado por Rey* » le 1^{er} décembre, et « *solenem^{te} jurado acclamado e obedecido por Rey* » le 15 décembre 1640, sans mention aux trois États du royaume. Cf. *Ibid.*, f. 92r.

⁹⁶ *Ibid.*, f. 38v.

mobilisées par Jean IV est atténuée⁹⁷. Il en va de même pour la conclusion selon laquelle cet effort commun rendrait « *infallivel aver de acabar de descompor desta vez a Monarchia Castelhana, e reduzir a elRey de Castella a termos de se perder de todo, ou aceitar os partidos que se lhe quiserem dar* »⁹⁸, qui est remplacée par la tournure plus sobre : « affin de divertir et affoiblir les armes de Castille »⁹⁹. Pareillement, dans l'article sur le soutien à l'évêque de Lamego et au frère Lencastre, la version française explique que Louis XIII devrait faire savoir « a ses Ambassadeurs de Rome, Venise, et autres de les assister en tous [sic] leurs affaires »¹⁰⁰, tandis que la rédaction originale spécifie qu'il fallait instruire « *aos embaixadores que assistem na Corte de Roma e Rep. de Veneza e aos mais confidentes p^a que ajudem e fação comq seirão bem recebidos e se tratarã da segurança que pode aver nas cartas p^a o segredo dos avisos nec^{os}* »¹⁰¹.

Cette espèce de filtrage du contenu de la proposition diplomatique portugaise dénote, encore plus nettement que les ajustements de ses définitions politiques à propos de l'acclamation de Jean IV, une prudence face aux risques liés à la publicité que ses considérations pourraient atteindre à travers les circuits politiques et diplomatiques émanant de Paris. De fait, nous pouvons remarquer, dans les passages en portugais qui ont finalement été abrégés dans la traduction française, une volonté initiale d'attiser l'imagination des lecteurs de cette proposition en France. Pour ce faire, ces articles soutiennent une vision de la séparation du Portugal, et de sa sauvegarde, comme la pièce manquante pour l'issue victorieuse de la guerre contre l'Espagne, en étayant en même temps un jugement sur les efforts que la monarchie française devrait faire pour la garantir cette victoire. Une telle volonté de persuasion suppose, de la part de ceux qui ont élaboré ce texte, couche par couche depuis la préparation des instructions de l'ambassade, une intuition sur le groupe de personnes à atteindre avec ces arguments, plus large que le seul cercle de Louis XIII et de ses plus proches ministres. Cette intuition était juste, finalement, puisque sa traduction en français,

⁹⁷ Il est dit que le roi portugais investirait de son côté « les Royaumes de Castille, et de Leon, comme il a desja commencé des l'heure quil a pris la possession du Royaume, et continuera ce dessein pour la deffence de son Estat et pour avoir raison de l'injuste occupation de le Roy de Castille a eu du Royaume de Portugal », au lieu de « *Reynos de Castella e Leam q estão faltos de resistencia como he notorio : (e assi logo que foi obedecido por Rey, inuiou às Provincias confinantes com aquelles Rn^{os} capitaês geraes, e gente de guerra bastante não só p.a rebater os acomentimentos q ouvesse da parte dos castelhanos, mas p^a entrar por suas terras a tomar satisfação das perdas e danos recebidos em todo o tempo da individa ocupação dos Rn^{os} de Portugal)* » : *Ibid.*, f. 37v, 92v. Notons que ce dernier commentaire entre parenthèses ne figure pas dans le texte de l'instruction royale.

⁹⁸ *Ibid.*, f. 92v.

⁹⁹ *Ibid.*, f. 37v. De la même manière, la traduction supprime de l'article sur la coopération navale le commentaire selon lequel l'attaque contre la flotte espagnole des Indes Occidentales serait une « *facção de tão grande importancia q conseguindose remataria felicem^{te} a guerra* », disant seulement que cela « ruyneroit tout a fait les affaires du Roi de Castille en l'estat ou il se trouve » : *Ibid.*, f. 93r, 38r.

¹⁰⁰ *Ibid.*, f. 39r.

¹⁰¹ *Ibid.*, f. 93r.

étape en principe nécessaire pour faciliter le débat sur l'accord proposé, s'était aussi déployée en une opération destinée à amortir certains éléments du discours originel. Parmi ces derniers, il y avait des concepts et des justifications politiques susceptibles de disséminer des assertions considérées comme pernicieuses, mais il y avait aussi quelques interprétations sur la conjoncture militaire et diplomatique qui cherchaient au fond à entraîner des opinions favorables aux objectifs portugais les plus ambitieux, ainsi que des informations pouvant susciter des réflexions et comparaisons indésirables avec l'action diplomatique française récente.

Certes, on ne saura jamais quelle partie des remaniements de la *Relação das cousas de Portugal* est due à l'initiative spontanée des deux hommes chargés de la traduction, quelle partie a été expressément réclamée par le comte de Chavigny, ou même si la rédaction de cette version finale de la *Relation des affaires de Portugal* a compté avec une dernière révision réalisée par le secrétariat d'État, une fois le travail de Vila Real et de Fernandes de Lion achevé. Cependant, la participation de ce marchand flamand à l'entreprise constitue une preuve suffisante de son insertion et de sa connaissance des particularités et des enjeux de la négociation de l'ambassade extraordinaire avec laquelle il collaborait. Finalement, ce n'est pas par hasard si, début juin, après avoir appris de monsieur de Bautru¹⁰² que le traité d'alliance entre la France et le Portugal a été signé, il demande à Cristóvão Soares de Abreu de l'informer de tout ce qu'il sait sur l'état des affaires¹⁰³.

La variété d'espaces et d'activités à laquelle nous renvoie la communication du secrétaire de l'ambassade avec un personnage comme Gaspar Fernandes de Lion nous donne une idée de la complexité des intérêts et des groupes sociaux qui se mobilisent autour de cette première mission diplomatique portugaise en France. Les deux hommes participent, premièrement, au tissage de liens commerciaux et politiques avec des réseaux marchands disséminés en Europe, et ainsi à la création de chaînes de transmission de crédits, d'informations et de propagande. Ces mêmes contacts renvoient, deuxièmement, à un effort plus ample de structuration simultanée de points d'appui financiers et sociaux pour la diplomatie de Jean IV, ce qui englobait également la relation avec les gentilshommes et militaires français prêts à combattre l'ennemi espagnol depuis le nouveau front portugais.

¹⁰² Il s'agit de Guillaume Bautru, comte de Serrant, homme de lettres et conseiller d'État, diplomate lui-même dans les années 1620 et 1630, et occupant de la charge d'introducteur des ambassadeurs depuis 1631 : René Kerviler, *Guillaume Bautru, comte de Serrant. L'un des quarante fondateurs de l'académie française (1588-1665)*, Paris, Librairie Menu, 1876.

¹⁰³ BA, 49/x/12, f. 182. Lettre du 6 juin.

Troisièmement, ces échanges épistolaires révèlent les confidences et les rencontres qui s'organisent à l'entour de la négociation menée par l'ambassade pour établir les conditions de l'amitié franco-portugaise, une négociation qui requérait même dans ses démarches les plus élémentaires la production et une relative circulation d'écrits politiques. L'identification de ces trois vecteurs du travail quotidien mené par la délégation de 1641, ainsi que le font la reconnaissance du contexte éditorial formé par les premières publications touchant l'affaire portugaise et l'enquête sur les attentes et interrogations préluant et provoquées par la circulation de ces différentes pièces imprimées et manuscrites, nous fournit des balises importantes pour l'interprétation de ses propres initiatives éditoriales.

CHAPITRE III

LES SERVICES DU PÈRE FRANCISCO DE MACEDO

Tout comme la relation du jésuite Inácio Mascarenhas sur sa propre mission diplomatique, la *Relaçam da viagem que a França fizeram Francisco de Mello, Monteiro mór do Reyno, & o Doutor Antonio Coelho de Carvalho, indo por embaixadores do muito Alto, & muito Poderoso Rey, & Senhor nosso, Dom Joam o IV*, imprimée au Portugal en 1642 seulement, apporte elle aussi aux lecteurs portugais un commentaire – un seul mais très assertif – sur la façon dont le bon travail diplomatique passait également par le recours aux imprimeries en territoire étranger. Il s’agit du passage dans lequel il décrit les beautés de la capitale française, et emmène ces lecteurs au centre de la place Royale :

No meyo della se ve agora huma bellissima estatua de bronze delRey Luis treze, aqual descreveo com rara elegancia em versos heroicos Latinos, o padre Francisco de Macedo meu mestre na Rethorica, que a negocios seus passou, occulto a todos em nossa propria nao, àquelle Reyno, pera dali se ir a Roma: o que parece foy permissão divina, pollos muytos serviços, que nelle fez a ElRey nosso Senhor, & á patria, com grande credito & reputação da nação Portuguesa: como se pode colligir do Panegyrico Apologetico, que em Latim compos, & depois em Barcelona os Catalaens tradusiraõ em Castelhana; das admiraveis inscriçõens, que fez a elRey Christianissimo, & a sua Eminencia: da traducção de Portugues em Latim, q fes do livro intitulado Direito Hereditario da Serenissima Senhora Dona Catherina, & de seu Apendice: & de outras obras, que porventura agora dará a luz em Roma, onde passou com o Senhor Bispo de Lamego¹.

Si son auteur, João Franco Barreto, secrétaire personnel du grand veneur, a voulu diffuser à Lisbonne cette image du père Francisco de Macedo caché dans le navire des ambassadeurs portugais, c’est certainement parce qu’en l’occurrence, le religieux fuyait ses supérieurs de la Compagnie de Jésus, qu’il s’apprêtait à quitter pour rejoindre l’ordre franciscain, et Barreto a donc préféré de ne pas dénoncer la connivence des envoyés de Jean IV avec sa démarche.

¹ João Franco Barreto, *Relaçam da viagem que a França fizeram*, op. cit., p. 100. Son texte a été republié au XX^e siècle, avec une étude introductive et d’autres sources sur cette ambassade en appendice, par Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração*, op. cit.

Cependant, comme nous le verrons, il ne fait aucun doute que tous ces services qu'il a rendus à l'ambassade en France n'étaient pas dus au hasard.

Né en 1596, ayant intégré très jeune le collège jésuite de Coimbra, Macedo avait enseigné la rhétorique au collège de Santo Antão à Lisbonne au moins entre 1620 et 1628, puis au collège impérial de Madrid jusqu'en 1636. De retour au Portugal, sa rupture avec la Compagnie débute l'année suivante : suite à l'accusation d'avoir soutenu les émeutes d'Évora dans un sermon, il est enfermé dans la maison professe de Saint Roch, d'où il s'enfuit en juillet 1640, pour s'abriter dans la région du Lourçal, chez Fernando de Meneses, le 2^e comte d'Ericeira, une maison avec laquelle il entretenait de bonnes relations depuis son passage par le collège de Coimbra. Selon toute apparence, le prêtre y reste hébergé jusqu'au moment du départ de l'ambassade extraordinaire en France. Mais il ne s'est certainement pas embarqué si clandestinement puisqu'il aurait même envoyé une longue lettre au nouveau roi juste après la nouvelle de son acclamation, avec un manifeste en défense de ses droits au trône portugais, ainsi qu'une série d'autres conseils en matière économique, politique et militaire². Dans son parcours au sein de la Compagnie, Macedo s'était fait souvent remarquer par sa maîtrise de la rhétorique et des latinités, autant dans l'enseignement que dans la publication de poèmes, de thèses et de sermons³. Hébergé chez le comte d'Ericeira, il passe donc sous la protection de ses deux anciens élèves qui étaient l'ambassadeur Francisco de Melo et son serviteur Franco Barreto, tout au plus, juste après le coup d'État du 1^{er} décembre 1640, échappant ainsi aux

² Cf. Ilídio de Sousa Ribeiro, *Fr. Francisco de Santo Agostinho de Macedo. Um filósofo escotista e um paladino da Restauração*, Coimbra, Acta Universitatis Conimbricensis, 1952, p. 7-16. Il nous manque actuellement des études plus étendues sur cet important agent des ambassades portugaises en France, mais dont les activités politiques et intellectuelles dépassent largement le cadre de la diplomatie de la Restauration. C'est pourquoi ce livre demeure le travail plus complet sur sa trajectoire, même si, ayant le mérite de rassembler toute sorte d'informations sur Macedo dispersées jusqu'alors dans une série de recueils bibliographiques, d'ouvrages généraux sur les ordres religieux et les débats philosophiques où il s'est engagé, ainsi que dans des passages biographiques de ses propres publications, Sousa Ribeiro ne porte guère de regard critique sur la fiabilité de ces différentes sources. Il convient donc de signaler l'origine des notices sur le séjour du jésuite dans le Lourçal, y compris sur cette lettre envoyée à Jean IV au lendemain du 1^{er} décembre 1640, « *que era hum Manifesto da justiça, e direito, com que a Serenissima, e Real Casa de Bragança se restituia ao Reino de Portugal* ». Il s'agit des paroles du 4^e comte d'Ericeira, dans une lettre avec des informations sur le personnage, tirées de sa bibliothèque et archives familiales, en réponse à une demande faite par le capucin Martinho do Amor de Deus, qui publie finalement l'intégralité de cette réponse dans son ouvrage sur la province franciscaine de Saint Antoine au Portugal : Martinho do Amor de Deus, *Escola de penitencia, caminho de perfeição, estrada segura para a vida eterna. Chronica da Santa Provincia de S. Antonio da regular, e estreita observância da ordem do serafico patriarca S. Francisco, no Instituto Capucho neste reyno de Portugal*, t. I, Lisbonne, Herdeiros de Antonio Pedro Galram, 1740, p. 754-755. Le texte dudit manifeste, néanmoins, reste inconnu.

³ Ses poèmes en latin sont imprimés à Lisbonne et à Coimbra depuis les années 1620, dans des livres consacrés à la célébration de la béatification du jésuite Francisco Xavier et de la canonisation de la reine Élisabeth de Portugal, mais durant sa résidence à Madrid, il publie également des thèses en rhétorique et des ouvrages historiques et biographiques. En mars 1637, il voit sortir son premier sermon imprimé, le *Sermão que fez o padre Francisco de Macedo da Companhia de Jesus, na festa de São Thomé Padroeiro da India, na Capella Real desta Cidade de Lisboa*, qu'il avait prononcé en 1636 devant la vice-reine Marguerite de Mantoue, à qui l'imprimeur Lourenço Craesbeeck dédie la publication. Cf. Ilídio de Sousa Ribeiro, *op. cit.*, p. 60-64.

supérieurs de la province avec le dessein d'aller à Rome, pour demander au père général la dispense de ses vœux. Mais les diplomates – et peut-être même le roi portugais, si nous admettons que ladite lettre de Macedo comportait forcément une protestation d'obéissance et de résolution à le servir – comptaient sur l'exercice de ses talents tout au long de son périple à travers la France et l'Italie.

1. POÉSIE ET INSCRIPTIONS IMPRIMÉES : LE PORTUGAL ET L'ÉLOGE DE LA FRANCE DE LOUIS XIII ET RICHELIEU

Les vers héroïques évoqués par Barreto, par exemple, sont sans doute ceux du pamphlet poétique *Statua equestris Ludovici XIII*, qui prend la description de la statue érigée en 1639 comme motif pour encenser le caractère guerrier du règne de Louis XIII, qu'il associe à l'intelligence de Richelieu dans une épigramme dédicatoire au cardinal, le commanditaire de la sculpture⁴. L'image de l'union intrinsèque de son esprit avec le bras armé du roi français ouvre ainsi son dithyrambe, dans lequel les soumissions de La Rochelle en 1629 et de la Lorraine en 1633 sont remémorées en tant que préfiguration de triomphes futurs en Italie, Espagne et en Allemagne. Le poème principal propose comme message retentissant du bronze de la statue une exhortation à Louis le Juste à accomplir son destin victorieux, et à confirmer cette suprématie dont la capitulation d'Arras en août 1640 était la plus récente démonstration. Aucune mention n'est faite à la révolution au Portugal, ou à l'événement diplomatique en cours, si ce n'est la désignation de la rédaction de l'ouvrage « *A Lusitano Anonymo Gallicarum rerum admiratore maximo* »⁵.

⁴ Le sculpteur Pierre II Biard est chargé par Richelieu en 1634 d'exécuter l'effigie royale, et de l'adjoindre au cheval de bronze de Daniel Volterra arrivé en France vers 1622. La statue est inaugurée le 27 septembre 1639, pour l'anniversaire de Louis XIII. Il ne s'agit pas de celle qui orne aujourd'hui l'actuelle place des Vosges, car elle fut détruite en 1792, et la nouvelle fut réalisée en 1829. Cf. Geneviève Bresc-Bautier « La statue de Louis XIII 1559-1639 », dans Alexandre Gady (dir.), *De la place royale à la place des Vosges*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1996, p. 100-105 ; Richard Cleary, *The Place Royale and urban design in the Ancien Régime*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 5, 59 ; Anatole de Montaiglon, *Notice sur l'ancienne statue équestre ouvrage de Dianello Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII en 1639, au milieu de la place Royale à Paris*, Paris, J. Baur, 1874, p. 27-40.

⁵ *Statua equestris Ludovici XIII*, s.l., s.d., s.n. Cette référence à l'auteur se trouve dans une deuxième page de titre de l'ouvrage, qui mérite d'être transcrite ici pour ses informations bibliographiques plus complètes : « *Statua equestris aerea vita, aenea fama, aeternum monumentum, immortale tropheum, affabricata posteritas, Augusti regis, Ludovici Justa justa effigies, Martia imago, Tuba crepans aspectu, lingua stupore sonans, vel multivox metalli loquacissima, In Regio foro locata, in immortalitatem Regis, in famam urbis, in orbis miraculum, in suorum gaudium, in externorum admirationem, in hostium terrorem. A Lusitano Anonymo Gallicarum rerum admiratore maximo, uti sculpta coelo, sic descripta calamo. Eminentissimo Cardinali Duci Richelio, in cujus aere est aurea Gallia. D. C. Q.* ».

La publication fait particulièrement écho à un autre imprimé poétique précédent, la silve latine *Equus Ludovici*, non seulement parce que Macedo s'occupe de la même effigie royale dont Gabriel Madelenet s'est inspiré pour son éloge de la politique militaire française et du gouvernement du cardinal de Richelieu⁶, mais plus directement parce qu'il incorpore le titre « *Equus Ludovici* »⁷ dans l'en-tête de la première page de son propre poème. Madelenet, qui deviendra l'un des poètes latins les plus célèbres de la France de son temps⁸, avait justement commencé à investir dans ce genre de publication vers la fin des années 1630, avec des odes adressées à Richelieu⁹, et à d'autres hommes politiques éminents dans son gouvernement, comme le chancelier Pierre de Séguier¹⁰ ou les surintendants des finances Claude de Bouthillier et Claude de Bullion¹¹. Le pamphlet de ce Portugais anonyme se rapproche ainsi de la pièce finale, et culminante, d'une série de poésies laudatrices d'hommes de pouvoir, mais les deux publications prennent surtout part à la répercussion typographique de l'inauguration de la statue équestre de la place royale. L'événement lui-même a comporté une dimension littéraire, grâce au piédestal de marbre du monument chargé d'inscriptions à la gloire de Louis XIII et de son ministre cardinal¹². Toutefois, il est célébré sur papier dès 1639, avec une gravure de Nicolas Picart¹³, par le premier poème imprimé de Salomon de Priezac¹⁴, ainsi qu'en vers et prose par un opuscule de François de Grenaille, écrivain fraîchement arrivé dans la capitale¹⁵, outre la nouvelle publiée en clôture d'une *Gazette* quatre jours après la

⁶ Gabriel Madelenet, *Equus Ludovici. Sylva*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640.

⁷ *Statua equestris Ludovici XIII*, *op. cit.*, p. 5.

⁸ Cf. Adrien Baillet, *Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs. Tome quatrième contenant les poetes. Quatrième partie*, Paris, Antoine Dezallier, 1686, p. 300-304 ; Jean Pierre Nicéron, *Memoires pour servir a l'histoire des hommes illustres dans la Republique des Lettres: avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, t. XXV, Paris, Briasson, 1734, p. 116-121 ; et J.-A Vissac, *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, Paris, Auguste Durand, 1862, p. 65-68, 133-134, 153-165, 190-191.

⁹ Gabriel Madelenet, *Ad eminentissimum cardinalem ducem Richelaeum Ode*, Paris, Jean Camusat, 1638.

¹⁰ Gabriel Madelenet, *Ad illustrissimum amplissimimque virum Petrum Seguierum Franciaie Procancellarium. Ode*, s.l., s.d. ; Gabriel Madelenet, *Ad illustrissimum amplissimimque virum Petrum Seguierum, Franciaie cancellarium. Ode. Editio Altera*, Paris, Jean Camusat, 1638.

¹¹ Gabriel Madelenet, *Ad clarissimum virum Claudium Bullionem, sacri aerarii praefectum. Ode*, Paris, apud Jean Camusat, 1639 ; Gabriel Madelenet, *Ad illustrissimum virum D. D. Claudium Buthillerium summum Aerarii Gallici Praefectum. Ode*, s.l. s.d.

¹² Anatole de Montaignon, *op. cit.*, p. 41-56.

¹³ *La statue équestre de Louis XIII sur la place Royale*, N. Picart fecit et excudict, s.d., la même estampe étant gravée également par Nicolas Berey : *La statue équestre de Louis XIII sur la place Royale*, N. Picart fecit, A Paris, chez N. Berey, au bout du Neuf, proche les Augustins. Avec privilege du Roy.

¹⁴ Gustave Clément-Simon, *Curiosités de la bibliographie limousine par un bibliophile corrèzien*, Limoges, Ducourtieux & Gout, 1905, p. 144-148, nous informe de l'existence de ce *Poème au Roy sur une statue de bronze élevée sur la place Royale*, Paris, 1639, un pamphlet in-4° de sept pages référé dans un catalogue du XIX^e siècle, du libraire parisien A. Claudin. Le poème est réimprimé, sous le titre de « Poème au Roy, Sur sa Statue de Bronze eslevée dans la Place Royale », dans Salomon de Priezac, *Les poésies de Salomon de Priezac, sieur de Saugues*, Paris, Sebastien Martin et Charles Sercy, 1650, p. 38-43.

¹⁵ François de Grenaille, *La Place Royale, ou la statue dresseé a Louis le Juste, par l'ordre et la magnificence de monseigneur l'eminentissime cardinal duc de Richelieu*, Paris, Jean Paslé, 1639. Cf. Gustave Clément-Simon, *François de Grenaille, sieur de Chateaunières : notice biographique et bibliographique. Suivie de Noël Paschal*,

cérémonie de son installation¹⁶. Dans ce sens, ces imprimés plus tardifs de Madelenet et de Macedo prolongent une campagne d'exaltation de la puissance et de la solidité militaire de la dynastie bourbonnienne promue par la statue de Louis XIII depuis l'espace urbain.

Avec la *Statua equestris Ludovici XIII*, Francisco de Macedo a donc choisi de fondre son poème dans le paysage éditorial français, en se contentant d'établir discrètement le lien entre la présence connue d'une délégation portugaise et les pratiques de célébration littéraire des succès militaires et courtisans à Paris¹⁷. Pour ce faire, l'évocation d'un Portugais anonyme était suffisante, et peut-être plus expédiente que l'identification explicite du jésuite comme son auteur. Les lecteurs de poésie latine et de circonstance reconnaîtraient le motif, apprécieraient le texte et saisiraient le pamphlet comme une expression du nouveau rapport entre les sujets de la monarchie portugaise restaurée et le projet politique et militaire matérialisé par le ministère de Richelieu. Le roi et le cardinal, en tant que destinataires de l'ouvrage et de sa dédicace, agréeraient l'hommage et cautionneraient sa représentation de l'hégémonie française croissante, dans laquelle s'insinue subtilement la fraîcheur de la complicité portugaise.

ou *Hymne sacro-burlesque pour l'Heureux avènement de Mgr. de Tulle en son évêché : 1654*, Paris, Honoré Champion, 1895, p. 5-6, 17-18 ; Steve Uomini, *Cultures historiques dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 297-315. Dans une étude sur l'art sculptural, ses pouvoirs de communication et sa réception pendant l'Ancien Régime, Anne Betty Weinschenker évoque le cas de cette statue équestre de Louis XIII, et recourt surtout aux réflexions de Grenaille sur l'histoire et le message porté par l'édification de la place Royale et de son monument central, ainsi que sur la cérémonie de son inauguration, pour démontrer le rôle que les sculptures publiques peuvent jouer comme instrument d'affirmation de la légitimité et de la robustesse de la nouvelle dynastie française dans la première moitié du XVII^e siècle : Anne Betty Weinschenker, *A God or a Bench: sculpture as a problematic art during the Ancien Régime*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 2008, p. 37-39, 50-57, 84, 139-140.

¹⁶ *Recueil des toutes les Nouvelles Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes et autres Relations : contenant le recit des choses remarquables venues tant en ce Royaume qu'aux païs Estrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année 1639. Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin ordinaire de Sa Majesté, M^e & Intendant general des Bureaux d'Adresse de France*, Paris, Bureau d'Adresse, 1640, p. 652.

¹⁷ Dans le contexte éditorial précédant la *Statua equestris Ludovici XIII*, nous pouvons inclure une autre vague de publications de ce genre à Paris, déclenchée par la naissance du futur Louis XIV après 23 ans de mariage entre Louis XIII et Anne d'Autriche, et dont les poésies latines occupent une partie importante, avec par exemple : Abel de Sainte-Marthe, *Pro partu regio votum*, Paris, Jacques Dugast, 1638 ; Jean Sirmond, *Nonae septembres, sive Genethliacon Delphini*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1638 ; Pierre Mambrun, *Delphino Cunae Regiae*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1638 ; Denis Petau, *Delphini Genethliacum fatum*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1638 ; *Delphino Genethliacon*, Paris, Jean Camusat, 1638 ; Pierre Labbé, *Delphini elogia*, Paris, Jean Camusat, 1638 ; Laurent Le Brun, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639 ; François Vavasseur, *Delphino gallico, Delphini marinus, et coelestis xenia, vitalem ambo, ut crescat, iste humorem, hic calorem*, Paris, Jean Camusat, 1639 ; Jacques Pinon, *Ad Ludovicum XIII Franciae et Navarrae Regem Christianissimum in natalibus Delphini filii sui Panegyricus Simul & Paraphrasis trium Psalmorum Davidis*, Paris, Hervé Du Mesnil, 1639. Certaines pistes ouvertes par le petit livre de Jean Meyer, *La naissance de Louis XIV*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989, mériteraient d'être approfondies par une étude sur les ouvrages imprimés dans le sillage de la nativité du dauphin, puisqu'il n'analyse que l'horoscope composé par Tommaso Campanella, également en vers latins, sous le titre d'*Ecloga Christianissimis, Regi et Reginae in portentosam Delphini, Orbis Christiani Summae spei, Nativitatem*, Paris, Jean Dubray, 1639.

La question du soutien au Portugal est néanmoins présente de façon beaucoup plus explicite, encore que tout aussi brève, dans un autre imprimé que nous pouvons considérer sans réserve comme l'une des « *admiraveis inscripçoens* » publiées par le père Macedo en l'honneur du roi français et de son premier ministre, auxquelles se réfère la *Relaçam da viagem* de João Franco Barreto. Il s'agit d'une inscription éphémère, un folio sur lequel figure en haut de page, avec des grands caractères, l'« *Eminentissimo cardinali Richellio* », dont toutes les qualités sont ensuite dénombrées : l'excellence de sa pourpre, de son sang, de son âme, de son intelligence, de son jugement et de son conseil, sa prudence, son habileté, sa subtilité et, enfin, sa fidélité. À ce combattant de la foi, à cet ami intime du roi, à ce très influent, clairvoyant et efficace ministre public, un père de la patrie, l'amour des citoyens, les délices du peuple, le tourment des envieux, la stupeur des émules, le ravage des ennemis ; à ce protecteur de la foi, de la justice, de la religion, des vertus, des bonnes actions et de la République, à ce forger d'armées et instaurateur de doctrines, ce mécènes des docteurs, à celui qui très heureusement méditait, agissait et accomplissait les choses les plus importantes, dissipateur des hérésies, et très attaché au bien commun, à ce dignissime auxiliaire du roi, né pour le bonheur de la France et voué à l'utilité publique ; enfin, et surtout, à cet « *afflictorum asylo, miserorum perfugio, refractariorum freno, superborum malleo, tyrannorum terrori, difficillimi omnium muneris administratori peritissimo, Intimorum Regibus Exemplari absolutissimo* », à lui, le texte termine, avec ces derniers mots mis en exergue au bas de la feuille, « *Sua Portugallia Suam libertatem commendat* »¹⁸.

Nous retrouvons là un discours laudateur grandiloquent, certes, mais très simple et direct, qui conduit la lecture des vertus personnelles du cardinal ministre aux bénéfiques que son gouvernement apporte à la France, pour finir sur l'énonciation de cette vocation à la protection des affligés et des malheureux contre les querelleurs, les orgueilleux et les tyrans.

¹⁸ *Eminentissimo cardinali Richellio*..., s.l., s.d. La pièce consultée à la Bibliothèque nationale de France (sous la cote FOL-LB36-3233) est le seul exemplaire connu. Voici son texte complet : « *Eminentissimo Cardinali Richellio Purpurato Principi, splendore sanguinis clarissimo, egregiis animi dotibus instructissimo, Ingenio acerrimo, judicio gravissimo, consilio summo, prudentissimo, solertissimo, acutissimo, fidelissimo: In quo cum magnificentia pietas, cum Mentis acie Industria, cum scientia experientia, cum dignitate facilitas, cum potentia fides certat. Regis Intimo, Amico Privatim, palâm ministro, domi menti, foris brachio, ubique consiliario, comiti individuo, gestarum amplissimé rerum participi. Argo Regni vigilantissimo, Atlanti Regis fortissimo: Custodi imperii fidissimo: Magni consilii Angelo. Cui nihil accidit inopinatum, quòd nihil non praevideat: nihil adversum, quòd cuncta provideat. Cujus votis fortuna, cujus consilii eventus respondet. Patriae Parenti, Civium Amori, Populi deliciis: Invidorum tormento, Aemulorum stupori, hostium stragi. Fidei defensori, Juris amatori, Religionis cultori, virtutis admiratori, recté factorum remuneratori, libertatis curatori, Reipublicae conservatori, militiae fautori, Doctrinarum instauratori, Doctorum Maecenati doctissimo, maximarum rerum meditati altissimo, actori promptissimo, perfectori felicissimo. Haeresum dissipatori, Fidei Defensori, Communis boni studiosissimo, dignissimi Regis adjutori dignissimo, in Galiae felicitatem nato, in publicam utilitatem dato, afflictorum asylo, miserorum perfugio, refractariorum freno, superborum malleo, tyrannorum terrori, difficillimi omnium muneris administratori peritissimo, Intimorum Regibus Exemplari absolutissimo Sua Portugallia Suam libertatem commendat* ».

C'est à cette incarnation de la France que le Portugal se donne et confie sa liberté nouvellement retrouvée. Un geste de révérence face au régisseur de la puissance française qui s'accorde bien aux premiers moments de l'ambassade portugaise à Paris, mais qui – il est très intéressant de le noter – ne se présente pas sous la forme d'un écrit adressé au cardinal, comme Macedo le fait dans le poème dédicace de la *Statua equestris*. Face à un texte dédicatoire, les lecteurs sont spectateurs de la parole proférée à l'attention du destinataire, tandis que cette inscription latine se tourne vers ce public et lui parle directement de l'actuelle rencontre diplomatique franco-portugaise. La différence est subtile, et relève plutôt de la disposition stylistique que du message porté par la publication. L'ensemble des choix formels mis en œuvre ici renvoient effectivement à ce genre d'écriture épigraphique, vouée à l'ornement des bâtiments et monuments des villes, et qui gagnait les placards et les livres imprimés avec grand succès en France, tout d'abord grâce à son application aux architectures éphémères créées pour la célébration des autorités civiles et religieuses, ensuite par sa reproduction dans des recueils et relations sur ces événements, pour finalement envahir d'autres genres de publication, d'où la constitution d'un « style lapidaire » très influent dans la littérature politique du XVII^e siècle¹⁹.

De ce texte qui, tout en rendant hommage à Richelieu, inscrit le soulèvement portugais dans une mission tutélaire et justicière de la monarchie française, qu'il avance comme une base idéologique pour la politique étrangère menée par son gouvernement, le prêtre portugais fait ainsi un monument éphémère, dotant son message sur le rapprochement avec le Portugal d'un simulacre de pérennité, et d'une perspective de visibilité urbaine. Le grand format de l'imprimé indique une volonté d'affichage public, accompli probablement, comme on pourrait se l'imaginer, lors de l'entrée officielle de l'ambassade à Paris, et peut-être prolongée par son exhibition sur les murs de la maison qui hébergeait les ambassadeurs rue de Tournon, ou encore, sur d'autres lieux publics en mesure de favoriser une nouvelle répercussion de la présence de la délégation portugaise dans la ville. Ne s'agissant pas d'un objet destiné à la vente en librairie, des exemplaires de la feuille peuvent pourtant avoir été rendus au cardinal duc lui-même, lors de sa première audience avec les ambassadeurs le 25 mars, par exemple, ou encore à d'autres nobles et politiques croisés à la cour française. Ce serait donc à la

¹⁹ Cf. Florence Vuilleumier Laurens et Pierre Laurens, *L'Âge de l'inscription. La rhétorique du monument en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2010 ; Florence Vuilleumier, « La rhétorique du monument. L'inscription latine dans l'architecture en Europe au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 156, 1987/3, p. 291-312 ; Iiro Kajanto, « On lapidary style in epigraphy and literature in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Humanistica Lovaniensia*, 43, 1994, p. 137-172 ; John Sparrow, *Visible words. A study of inscriptions in and as books and works of art*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969 ; Armando Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, 11^e-20^e siècles*, Paris, EHESS, 1993, p. 105-120.

manière d'un souvenir de l'inscription latine avec laquelle on avait représenté, au grand jour, la prière de protection faite au premier ministre de France par le Portugal libéré du joug tyrannique espagnol.

Quoiqu'il en soit, nous avons une preuve du succès des stratégies d'édition et de diffusion de ce texte dans le *Pro Francia crescente commonitorium catholicum adversos pravos Allophilorum Affectus Gratissimum sincere Francis Opusculum*, publié par le dominicain Pierre Coliard à la cité pontificale d'Avignon en 1642 et offert au prince de Condé. Dans son apologie des traditions, des prérogatives et des institutions ecclésiales et juridiques françaises contre les accusations et rabaissements prononcés par les Espagnols et ses partisans, l'auteur consacre un chapitre, juste après une exposition sur l'excellence de l'administration de la justice en France, aux appels récemment faits par les insurgés catalans et portugais au patronage de Louis le Juste. Pour le cas portugais, Coliard transcrit les deux volets de la « *verborum formula* »²⁰ utilisée par les ambassadeurs de Jean IV. Il ne spécifie pas sur quel support ces textes lui sont arrivés, mais nous y reconnaissons, mot à mot, celui du folio latin qui parcourt les bienfaits du cardinal de Richelieu²¹, précédé d'un autre de style identique, mais qui met en scène « *Ludovico Galliarum Regi* », auquel « *Sua Portugallia suam libertatem vovet, dicat Consecrat* »²².

Nous en arrivons ainsi à comprendre intégralement la référence de Franco Barreto aux inscriptions écrites par Francisco de Macedo, car celle dont il nous est resté un exemplaire en large format faisait la paire avec une deuxième sur Louis XIII. Nonobstant quelques images plus imposantes dans la concaténation des éloges au monarque, ses attributs et ses gloires sont décrits à peu près pour les mêmes domaines que dans le papier du cardinal, avec une différence significative : nous n'y trouvons pas le rôle de protecteur des peuples tyrannisés que Macedo réserve donc au caractère de Richelieu, tandis qu'il énumère ses plus récentes réussites concernant la politique étrangère : « *Domitâ Lothanringia, Quatefacto Belgio, Concussa Germania, Occupata Sabaudia, Triumphata Italia, Fracta Hispania, Debellatis hostibus Arbitro Pacis Bellique* »²³. Si nous interprétons ces deux textes comme un ensemble,

²⁰ Pierre-Martyr Coliard, *Pro Francia crescente commonitorium catholicum adversos pravos Allophilorum Affectus Gratissimum sincere Francis Opusculum. Ad Serenissimum Principem Condaeum*, Avignon, Jean Piot, 1642, p. 233.

²¹ *Ibid.*, p. 236-238.

²² *Ibid.*, p. 233-235.

²³ *Ibid.*, p. 234. Voici le texte complet de cette inscription, comme exposé dans l'ouvrage de Coliard : « *Ludovico Galliarum Regi. Nomine XIII. Re Primo, Rebus gestis Primario, Egregiè Justo, Eximie Pio, Gloriose Augusto, Magnifice Religioso, Togato Marti, Domi Salomoni, foris Davidi, Virtute Optimo, Amplitudine Maximo, Celsitudine Summo, Fidei Propugnatori, Religionis Protectori, Haereseon Eversori, Perfidiae Extirpatori, Romanae Sedis Atlanti Fortissimo, Sacrosantae Ecclesiae Herculi Strenuissimo, Juris Vindici, Aequitatis Assertori Ultori, Salutis Publicae Auctori, Exstincto domestico Schismate, Externâ Rabie compressa, Audacia*

tels qu'ils ont, semble-t-il, été affichés et compris par ses lecteurs, nous constatons que la sauvegarde de la liberté portugaise, en tant qu'expression d'une solidarité envers les opprimés promue par Richelieu, s'intégrait à une suite plus large de victoires de Louis XIII comme un nouvel épisode de cette fracture du pouvoir hispanique, fondamentale pour que la France atteigne une situation d'hégémonie – d'arbitrage, en ses mots – sur les conflits européens.

Dans cette société, il faut le rappeler, l'apprentissage du latin était à la base de l'apprentissage de la lecture, depuis les premières reconnaissances des lettres et syllabes, et ce contact fondamental et quotidien formait un socle commun à toute la population passée par l'école²⁴. C'est pourquoi l'effet des sentences latines inscrites sur les monuments, certains plus éphémères que d'autres, ne visait pas seulement une petite élite littéraire et intellectuelle²⁵. Dans le cas des inscriptions commandées par l'ambassade portugaise, nous voyons que leur composition typographique met en évidence, en haut et en bas des feuilles, un message principal destiné à être retenu plus globalement, à savoir, le fait que la nouvelle liberté portugaise venait se consacrer et se confier au roi français et à son premier ministre. Mais une grande partie des curieux qui étaient allés accompagner le cortège de la délégation portugaise était capable de discerner, tout au long des deux textes, certaines des images évoquées, quelques-uns des attributs soulignés, et ainsi de retrouver la question portugaise insérée dans une proposition plus vaste sur la monarchie française et sa mission universelle, telle qu'elle était endossée par les enthousiastes du gouvernement orienté par le cardinal de Richelieu.

Grâce à l'exposition urbaine, et grâce notamment à une probable distribution de ces feuilles parmi des hommes politiques et des ecclésiastiques, la diffusion du message s'est faite

frenata, Pacato Regno, Domitâ Lothanringia, Quatefacto Belgio, Concussa Germania, Occupata Sabaudia, Triumphata Italia, Fracta Hispania, Debellatis hostibus Arbitro Pacis Bellique: Cujus supercilio temperatur Orbis, Cujus ad nutum fortuna fingitur, Cujus famam admiratur Universitas, Cujus gloria extinguit Invidiam, Cui Terra paret, Mare subditur, Venti serviunt, Caelum favet. Quem sui amante, externi laudant, alieni timent, hostes tremunt. Quo cessante quiescunt Principes, Quo agente turbantur, Quobellante cadunt, Quo erigente excitantur. Qui intelligentia instar agitat mundum, rapit, torquet universa, instar animi fovet, alit, movet, servat, A quo quicquid jubetur ratum est. Menti, Legi Orbis. Aureo Principi in ferreo saeculo, Amori bonorum, Malorum terrori, Armorum fulmini, Litteratum fautori, Appolini Martiali, Alexandro sobrio, Cyro liberali, Caesari Justo, Augusto fideli, Constantino alteri, alteri Carolo Magno, intra moderationem Celsissimo, citra insolentiam Potentissimo, praeter acerbitatem Fortissimo, extra Casum Felicissimo, Vivo Laurorum Fasci, Palmarum Acervo, Triumphorum Cumulo. Sua Portugallia suam libertatem vovet, dicat Consecrat ».

²⁴ Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française, des origines à 1900, tom. V, Le français en France et hors de France au XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1917, p. 39-41 ; Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 18-23. La récurrente mise en scène, dans le théâtre comique du XVII^e siècle, de la figure du pédant et de l'usage macaronique du latin offre une illustration très intéressante de cette familiarité d'une grande partie des spectateurs et lecteurs en France avec certains traits et acceptions de la langue latine : Jocelyn Royé, « La littérature comique et la critique du latin au XVII^e siècle », dans Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005, p. 223-236.

²⁵ Armando Petrucci, *Jeux de lettres, op. cit.*, p. 86-108.

avec succès, au point qu'il a été reproduit dans l'opuscule du père Coliard, d'ailleurs membre de la congrégation de Saint Louis à Rome, repère incontournable de la communauté et de la diplomatie française dans les États pontificaux²⁶. À cet égard, il est raisonnable de croire que le parcours dans le sud de la France et vers l'Italie que Francisco de Macedo a effectué après son séjour à Paris, aux côtés de l'évêque de Lamego et de sa mission auprès du Saint-Siège, soit à l'origine de cette reprise avignonnaise. Cette hypothèse ne minore pas pour autant l'exploit de la diplomatie portugaise de voir réimprimés et reconsidérés ces propos dans un ouvrage qui n'a pas pour objet les prouesses guerrières et diplomatiques des Bourbons, mais plus largement la défense de l'évolution historique de la monarchie et de l'Église de France, de ses prééminences, et qui débouche sur l'éloge de la valorisation de ce patrimoine réalisée sous l'égide de Louis XIII et Richelieu, avec le pronostic de l'accomplissement de sa destinée impériale.

2. UNE NOUVELLE ÉDITION POUR UN ANCIEN TRAITÉ BRAGANCISTE. L'ARSENAL ARGUMENTATIF ET LE RACCOURCI HISTORIQUE

Les talents de latiniste de Francisco de Macedo ont alors réellement profité au « *credito & reputação da nação Portuguesa* », même si nous considérons uniquement la production de poésies et d'inscriptions où le gros de son écriture s'est employé à célébrer les faits et vertus de Louis XIII et de son favori, et où l'on ne trouve que de rapides allusions à la situation au Portugal, suffisantes néanmoins pour suggérer une corrélation entre l'indépendance de ce royaume et le pouvoir de la France, tel que le préconisaient les instructions de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho. Néanmoins, les ambassadeurs ont pu compter sur d'autres produits de sa plume – également cités par le secrétaire du grand veneur – comme de moyens pour atteindre quelques-uns des objectifs stipulés dans les directives de Jean IV, où l'examen de l'affaire portugaise devient l'axe et la cible de sa rhétorique. S'il s'agissait de chercher les meilleures formes pour affirmer le rôle de

²⁶ Cf. Olivier Poncet, *La France et le pouvoir pontifical (1595-1661). L'esprit des institutions*, Rome, École française de Rome, 2001, p. 353-359 ; Jean-Marie Vidal, *Les Oratoriens à Saint-Louis des Français. Établissement du pouvoir de l'ambassadeur de France sur l'église nationale, 1617-1629*, Rome/Paris Établissements français/Auguste Picard, 1928, p. 1-64 ; François-Charles Uginet, « L'idée de "natio gallicana" et la fin de la présence savoisiennne dans l'église nationale de Saint Louis à Rome », dans *Les fondations nationales dans la Rome pontificale. Actes du colloque de Rome (16-19 mai 1978)*, Rome, École Française de Rome, 1981, p. 90-92 ; Louis Duval-Arnould, « La communauté de prêtres de Saint-Louis-des-Français à Rome », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 93, n° 230, 2007, p. 281-286.

l'alliance avec le Portugal dans la consolidation de la réputation de la monarchie française, ainsi que de son principal ministre, et s'il importait de défendre la légitimité de la nouvelle dynastie, sans laisser transparaître un besoin de justification du soulèvement, les services rendus par le père Macedo sont les exemples les plus flagrants de l'utilité diplomatique visée par la production typographique de l'ambassade de 1641.

En ce sens, il est révélateur que le premier ouvrage épais sorti des presses parisiennes sous les auspices de la diplomatie portugaise de la Restauration ne soit pas un nouveau traité sur les bases juridiques du couronnement de Jean IV, mais une réédition d'un livre remontant à la succession du roi cardinal Henri I^{er}. Sous le titre de *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae, regis Emmanuelis ex Eduardo filio neptis, doctorum sub Henrico, Lusitaniae rege ultimo conimbricens. sentiis confirmatum*, Macedo fait publier par l'imprimerie royale dirigée par les frères Cramoisy, dans un volume in-folio de presque deux cents pages²⁷, une version latine des *Allegações de direito que si offereceram ao muito alto, & muito poderoso Rei Dom Henrique*, imprimées au Portugal en 1580 en défense des droits héréditaires de la duchesse Catherine de Bragance²⁸.

Dans ces allégations, les magistrats de la maison de Bragance Afonso de Lucena et Félix Teixeira, en collaboration avec Luis Correia et Antonio Vaz Cabaço, lecteurs de l'université de Coimbra, délimitent d'abord les critères qui devraient guider le choix du prochain monarque parmi les différents candidats présentés. Au cours d'une longue argumentation juridique et historique, ils prouvent que la transmission de la couronne devrait se faire par droit héréditaire, que les femmes pourraient y être admises, tout comme le bénéficiaire de la représentation, notamment dans le cas d'une dispute entre neveux, et enfin qu'une femme pourrait représenter son père, en s'appropriant de cette manière ses prérogatives de mâle. Par la suite, les auteurs déduisent, au cas par cas, l'invalidité de la plupart des prétentions à la succession du trône portugais : celle de la reine mère de France Catherine de Médicis, à cause de l'absence de lien de parenté avec Emmanuel I, père du roi Henri et grand-père de Sébastien I ; d'Antoine de Portugal, prieur de Crato, parce qu'il est fils illégitime du frère du roi, l'infant Louis ; de Ranuce Farnèse, jeune héritier du duché de Parme, parce qu'il est seulement petit-fils de l'infant Édouard, le père de sa mère Marie,

²⁷ *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae, regis Emmanuelis ex Eduardo filio neptis, doctorum sub Henrico, Lusitaniae rege ultimo conimbricens. sentiis confirmatum. Nunc ab Lusitano Anonymo latinitate donatum. Addita Appendice de actu possidendi & jure postliminii Serenissimi Regis Joannis IV*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1641.

²⁸ *Allegações de direito que si offereceram ao muito alto, & muito poderoso Rei Dom Henrique nosso Señor na causa da socessão destes Reinos por parte da Senhora Dona Catherina sua sobrinha filha do Iffante dom Duarte seu irmão a 22 de Outubro de M.D.LXXIX, s.l., 1580.*

décédée en 1577 ; et du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, fils de l'infante portugaise Béatrice, plus jeune toutefois que sa sœur l'impératrice Isabelle, mère du roi espagnol Philippe II. Le dernier chapitre du livre tranche finalement entre celui-ci et Catherine de Bragance, et décide de la primauté de la candidature de cette autre fille de l'infant Édouard, qu'elle représentait se valant de la prérogative de mâle de son père sur sa tante Isabelle. Dans cette démarche, les auteurs répondent soigneusement aux contestations des partisans de Philippe II quant aux minuties et précédents du recours au bénéfice de la représentation, et clôturent l'ouvrage en argumentant que la préférence pour Catherine se fonde également sur sa naturalité, ce qui était considéré, exemples historiques à l'appui, comme nécessaire au bien commun et à la conservation du Portugal, d'autant plus qu'elle s'était mariée à un autre Portugais, le 6^e duc de Bragance.

La version latine sortie à Paris reprend en 1641 tous les composants de la publication originale, depuis les approbations dispensées au début de 1580, jusqu'aux notes finales et la reproduction des votes d'onze juristes coimbriens en faveur de la duchesse de Bragance, ainsi que tout l'argumentaire développé par ses avocats, paragraphe par paragraphe. Parmi ces éléments, cependant, se trouve une première nouveauté significative : la substitution de la gravure généalogique qui se situe avant la présentation des questions par lesquelles le traité s'achemine. Dans les *Allegações*, l'illustration est celle d'un arbre trapu, et sans canopée, ayant à sa base les noms du roi Emmanuel I et de sa femme Marie. De son tronc sortent quelques branches, où figurent les noms des enfants du couple et leurs héritiers respectifs, qui étaient en lice à ce moment-là pour la succession du trône : à gauche, Isabelle et Philippe II, Béatrice et le duc de Savoie, Louis et Antoine de Portugal ; à droite, Édouard, suivi de ses deux filles Marie et Catherine, ainsi que du petit-fils le duc de Parme, et plus haut, la branche du présent roi Henri, sans enfant. Avec cette configuration, parmi les candidats à la couronne, la duchesse de Bragance occupe la place la plus proche des racines de l'arbre, devant le monarque castillan son cousin, et tout en haut de l'estampe on voit la case du prier du Crato, vis-à-vis de celle du roi cardinal. On pouvait éventuellement remarquer l'absence de Catherine de Médicis, mais cela se justifie par l'ancienneté des liens parentaux sur lesquels elle fondait sa prétention.

Six décennies plus tard, cette mention fait toujours défaut, quoique l'arbre généalogique gravé à Paris soit tout à fait différent et plus détaillé. En 1641, l'image évoque plutôt un arbrisseau, de branches fines et symétriques, sur lesquelles est disposée de bas en haut la séquence des générations de descendants d'Emmanuel I, de manière à ce que la ramification centrale, où se succèdent le roi Jean III, son fils Jean, prince héritier, et le roi

Sébastien, soit complétée par Jean IV, en tant qu'extension de la branche des Bragance, qui la côtoie. Dans cette nouvelle figure, ce sont ce dernier et Philippe IV qui apparaissent seuls, face-à-face, au sommet de la page, parce qu'elle expose le déroulement de la ligne successorale des ducs de Bragance et des rois castillans depuis 1580 jusqu'au présent, et surtout parce qu'elle ne le fait pas pour les ducs de Parme, pour Savoie, ou encore pour la famille du prieur de Crato. Les lecteurs, Français d'abord, qui découvrent l'ouvrage de Lucena et Teixeira par sa version latine, obtiennent conjointement une estampe généalogique mise à jour, mais seulement en ce qui concerne la descendance de Philippe II et de la duchesse Catherine, et qui réserve aux autres candidatures une position beaucoup plus éloignée visuellement, appartenant au passé²⁹.

La traduction du traité, un travail de longue haleine, est présentée dans la page de titre comme étant faite par un « *Lusitano anonymo* ». Cette formule sert moins à dissimuler l'identité du responsable qu'à établir un lien, pour certains lecteurs, entre cet ouvrage et le libelle poétique *Statua equestris*. Car, en revanche, Francisco de Macedo signe une épître dédicatoire au cardinal duc de Richelieu – sans toutefois indiquer son statut de religieux – dans laquelle il assume en être le traducteur, sur commande de son Éminence. Avec cette prose latine qui ouvre le livre, il se permet d'établir de façon beaucoup plus directe et circonstanciée les connections entre la Restauration du Portugal et le renforcement de la puissance française animé par le ministre de Louis XIII.

Cette fois encore il fait défiler les excellences du caractère et des actions du cardinal, qui acquièrent ici progressivement une forme biographique, mais dans ce texte sa trajectoire est surtout jalonnée par la sauvegarde et l'application de la justice, à l'intérieur et à l'extérieur du royaume français, ce qui lui vaut le qualificatif de « *Liberator Orbis* », comme défenseur zélé des droits de ses amis, et de ses alliés. De même, il encense toujours les services qu'il a rendus à la France et à la Chrétienté et qui l'ont amené à occuper la place de garant de la libération du Portugal, mais son discours passe ici par la mise en relief de la capacité de Richelieu à subordonner la Fortune à la Justice, un bonheur presque miraculeux qui se transmettait, de façon égale et juste, à ses confédérés : « *Nemo tibi adversarius, prospera; nemo amicus, adversa fortuna utitur. Omnes ut fortunati sint, te aut felicitatis authorem, aut*

²⁹ On retrouve un exemplaire isolé de la gravure de 1641 conservé à BNF, *Ms. Dossier Bleu*, 538, f. 143. Le recueil intègre une collection de documents de caractère généalogique formée déjà au XVIII^e siècle, et il contient plusieurs pièces manuscrites, estampes, mais aussi des pages détachées d'ouvrages imprimés. Il semble donc que ce ne soit pas un indice d'une production et d'une mise en vente indépendante de cet arbre généalogique à l'époque de son impression.

adjutorem quaerunt: modò Jus cum Fortuna conjugant »³⁰. La Catalogne et le Portugal étaient les témoins les plus récents de ces deux uniques façons d'accéder à la félicité depuis l'ascension du cardinal au pouvoir en France: pour la première, Richelieu avait été l'auteur de sa liberté et pour le deuxième, il était son coadjuteur et protecteur. Ainsi l'Espagne avait perdu les deux yeux, et ne voyant plus rien, il ne lui restait qu'à mendier ; elle avait ainsi perdu son ancien faste et sa fierté, pour laisser place à la juste fortune de la France.

Selon le raisonnement exposé par Macedo, le premier ministre de Louis XIII était le grand responsable de la transformation du royaume français en une puissance sereine et triomphante, et pourtant il ne serait pas possible d'y parvenir sans le démantèlement du pouvoir hispanique obtenu grâce aux séparations simultanées de la Catalogne et du Portugal. Mais le thème de la légitimité juridique de l'acclamation de Jean de Bragance, récupéré par l'auteur dans l'ensemble du livre, est déjà ce qui ouvre et clôt la dédicace, quand le religieux explique pourquoi une telle matière s'offrait au cardinal à travers cette publication. À lui, le Portugal délivré par Jean IV venait se présenter et réclamer son jugement, son approbation, mais en même temps c'était lui, cet « *Arbiter Juris* », qui avait demandé à connaître, en version latine, les sentences écrites et divulguées soixante ans auparavant. Après tout, ses formulations peuvent être assez évasives quant à la nécessité d'un aval juridique de son dédicataire, mais il est très clair à propos de l'importance de la démonstration militaire de cet agrément :

*Nec aut tu, Eminentissime Cardinalis, recognoscere jus nostrum voluisti, quòd non antea nosces, aut nos ideò exponimus, quòd dubites : sed eo consilio id est factum, ut dum Ludovici Regis auxiliaribus copiis, tuis consiliis bellum geritur, constet orbi justum esse, quod tanto est jure susceptum*³¹.

Les origines de cette nouvelle édition sont aussi le motif d'un autre texte, adressé au « *Lectori Benevolo* », qui précède la traduction de l'ouvrage original. Macedo rappelle que les deux avocats de Catherine l'avaient composée à partir des sentences favorables à la duchesse données par les docteurs de Coimbra, consultés à propos de la succession portugaise par le roi Henri lui-même, mais que l'invasion de l'armée castillane avait imposé le silence à la justice. Ce texte serait ainsi resté peu connu et enseveli, comme la liberté du Portugal, pendant soixante ans, pour renaître à présent avec elle. Il identifie alors le contexte de la publication

³⁰ *Jus succedendi, op. cit.*, s.n.

³¹ *Ibid.*

avec les premiers pas de la diplomatie du nouveau prince portugais, particulièrement avec ceux de l'ambassade extraordinaire envoyée en France : Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho ayant fait leurs propositions devant le cardinal de Richelieu, celui-ci avait signifié sa volonté de voir une version latine du livre qui défendait la cause de Catherine, et évaluer ses allégations et son importance. « *Habet Cardinalis Eminentissimi nutus, apud omnes gentes pondus Imperii* »³², signale le prêtre portugais, et pour cette raison la traduction a été confectionnée et envoyée à l'imprimerie en un mois et demi seulement.

L'initiative d'une édition latine du traité daté de plus de soixante ans est annoncée comme la satisfaction d'une requête personnelle de Richelieu, mais il convient de réitérer qu'elle s'harmonise très bien avec les instructions reçues par l'ambassade portugaise. Avec cette publication, la justice du couronnement de Jean IV est démontrée indirectement, par l'exposition d'un document historique qui renvoie le lecteur à ce moment passé où s'était tenue une discussion légitime concernant la succession du trône portugais, devant laquelle les avocats de Catherine de Bragance s'étaient prononcés publiquement. Par ce biais, le livre de Macedo fait ressortir, dans le mouvement politique qui avait acclamé un nouveau roi à Lisbonne, son caractère de simple restitution du droit violemment refusé à son aïeule, de rectification d'une injustice notoire déjà à l'époque de l'usurpation perpétrée par Philippe II. Le coup d'État de 1640, tel est le message, n'a pas besoin d'autre justificative et l'affichage de cette demande du premier ministre pour traduire simplement l'ancien traité sert par ailleurs à le ratifier.

Même s'il ne s'exempte pas de dire que les arguments contenus dans le *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae* étaient soumis à l'approbation du cardinal, Macedo tient plutôt à souligner, dans ces deux textes introductoires, la conséquence de l'adhésion de son gouvernement en termes de soutien militaire et diplomatique au nouveau roi portugais. Il fallait surtout démontrer au public français la cohérence de l'accueil de la cause braganciste par un monarque qui prétendait répandre sa fonction d'arbitre de la justice à toute l'Europe, et l'impératif de l'appui au Portugal par une monarchie qui souhaitait édifier son hégémonie sur la ruine du pouvoir espagnol. Enfin, c'est pour ne pas manquer au zèle des plus illustres Français qu'il dit, en conclusion de sa préface aux lecteurs, s'être permis de produire dans le même court intervalle un appendice au traité, de façon à porter à leur attention des éléments de réponse, si rudimentaires soient-ils, contre les écrits pro-espagnols d'un Caramuel et d'un Pellicer, largement disséminés les dernières années, ainsi que pour

³² *Ibid.*

satisfaire les plus curieux sur les causes prochaines de l'acclamation de Jean IV et sur l'état actuel des affaires du Portugal. C'était, bien entendu, sa manière de capter la bienveillance des lecteurs, mais il est significatif qu'en traitant des corollaires mis en appendice de la publication, Macedo n'invoque plus l'opinion exclusive de Richelieu.

2. 1. UNE MISE À JOUR HISTORIQUE, JURIDIQUE ET PROPHÉTIQUE, EN SEPT COROLLAIRES

Cette partie supplémentaire de la nouvelle édition des *Allegações de direito*, spécialement signalée, comme nous l'avons vu, par la *Relaçam* de João Franco Barreto, se singularise à la fin du livre avec une pagination indépendante et montre que, finalement, la diplomatie portugaise a trouvé, dans cette première entreprise éditoriale de poids, un espace pour déployer une opération d'actualisation des questions éveillées par la lecture de la pièce principale. Quelques indices de cet effort sont perceptibles dès la dédicace de Francisco de Macedo, mais il se concrétise avec ses sept corollaires, où l'on peut distinguer trois fils à travers lesquels il conduit les lecteurs de 1580 jusqu'en 1641.

Un fil historique, d'abord, car les trois premiers de ces corollaires dissertent en trois étapes sur les événements politiques survenus depuis l'époque de circulation du traité de Lucena et Teixeira, et qui contextualisaient l'acclamation récente du roi portugais. Cela commence par une vue d'ensemble des dégâts produits par six décennies de domination : les ministres nommés par le gouvernement castillan, sous l'influence des deux tyrans – il ne cite pas les noms de Diogo Soares et Miguel de Vasconcelos –, avaient répandu dans tous les secteurs de l'organisation politique, juridique, religieuse et militaire du royaume la primauté de la vénalité, de la faveur, de la cruauté et de la corruption³³. En conséquence, le Portugal souffrait de la dégénérescence de ses cadres ecclésiastiques et juridiques, de la décadence de ses vertus militaires, de la hausse des pratiques frauduleuses aux tribunaux et de la criminalité, de l'irrespect des prérogatives et de la pression des nobles et des clercs, de la malversation des richesses et de la distribution des grâces, de la ruine des finances et du patrimoine royale, de la surtaxation et paupérisation de la population. Il souffrait, enfin, d'une situation qui contraste radicalement, d'après Macedo, avec le fonctionnement harmonieux qu'avait eu ce même et si dilaté empire sous l'égide des rois portugais antérieurs.

³³ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium I. Status regni Lusitani sub Castellae regibus, cum Joannes creatus Rex est, proponitur », p. 1-6.

Il se montre d'ailleurs spécialement attentif aux volets ultramarins de ce cadre désastreux. Dans le domaine de la religion, son premier corollaire évoque le risque croissant de la perte d'espace et d'âmes indiennes, africaines et brésiliennes pour les perfidies hérétique, judaïque et mahométane. Parmi les conséquences de la dégradation militaire du Portugal, il expose en détail une véritable rapine maritime et terrestre de ses domaines et richesses dans l'outre-mer, attisée par la haine des ennemis de la Castille et rendue possible par la politique d'adulateurs et de parasites qui s'était emparée du secteur militaire portugais. Plus loin, il développe un nouveau commentaire sur la question, et examine l'entrée des Anglais et des Hollandais dans l'océan Indien, avec la perte des Moluques et d'Ormuz, l'obstruction de la navigation portugaise, et de plusieurs de ses commerces, ainsi que l'occupation d'importants territoires et mines en Afrique, et finalement l'entrée écrasante des Hollandais au Brésil. À la veille de la Restauration, selon Macedo, il serait impossible de reconstituer toute cette puissance impériale traditionnelle tant que le Portugal resterait, par la conjonction avec les Castillans, isolé et haï de ses anciens alliés. Une telle souffrance s'était combinée à tous les problèmes domestiques induits par les méfaits du tandem Soares-Vasconcelos, arrivés dernièrement au comble de son insolence avec l'imposition à la noblesse, dont le duc de Bragance, du recrutement et d'une contribution financière, à la suite de quoi l'on s'est aperçu qu'il fallait trouver le remède en dehors du règne de Castille, avant que toute la république s'effondre.

Ensuite, ce parcours sur les faits des dernières décennies inventorie les témoignages de la flamme de résistance du peuple portugais contre la convoitise, la conquête et l'oppression castillane³⁴. Dès la mort du roi Sébastien, les Portugais redoutaient la mainmise étrangère sur le royaume, c'est pourquoi on avait voulu marier le roi cardinal, néanmoins trop vieux pour avoir des enfants, et on avait fait pression pour qu'il tranche de son vivant la question de sa succession, parce que l'on comprenait que sa mort faciliterait le recours aux armes par le prétendant Philippe II. Il raconte alors la stratégie de ce dernier pour prendre de la possession de la couronne, moyennant la séduction des nobles avec ses promesses et l'imposition de son armée contre la population indignée. Celle-ci n'a cessé de montrer son désir d'avoir un roi portugais, soit par son espérance en la rumeur mystérieuse autour de la survivance de Sébastien I, soit par son attachement à Antoine, le fils bâtard de l'infant Louis, qu'elle a préféré suivre plutôt que de devoir supporter un prince étranger.

³⁴ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium II. Ardens populi studium Lusitani Regis creandi, & desiderium Castellani abigendi », p. 6-9.

De là, Macedo engage une analyse du comportement de la duchesse de Bragance face à l'usurpation espagnole, en comparaison surtout avec les gestes du prieur de Crato, certainement plus familiers du public français : avertie que les armes de Philippe II rabaissaient la justice, et qu'elle serait persécutée si elle essayait de défendre son droit, elle a renoncé à l'exercer, pour épargner son royaume d'une guerre, comme la vraie mère du jugement de Salomon – et au contraire de son cousin Antoine –, qui avait préféré renoncer à son fils plutôt que de le voir dépecé. À la mémoire que le lecteur pourrait avoir de l'acclamation du prieur de Crato, et de sa résistance à l'invasion castillane, Macedo oppose donc non seulement l'illégitimité de sa naissance, mais aussi l'inconséquence de son ambition, d'un résultat funeste, à la fin, pour le Portugal. Il ajoute que si Antoine a dû s'enfuir en laissant le royaume entier soumis au commandement du roi d'Espagne, Catherine n'a eu de cesse de tenter de renverser ce joug. Restée au Portugal, elle a pu communiquer à son fils Théodose la certitude de son droit au trône, un droit encouragé d'ailleurs par le peuple, comme l'ont prouvé les manifestations d'amour et de dévouement reçues par ce duc de Bragance lors de la visite de Philippe III à Lisbonne en 1619. Avec cette approche, Macedo encense la prudence et la persévérance de la duchesse Catherine tout en dépréciant l'histoire de l'élection, de la brève résistance militaire, et de l'exil du prieur de Crato, pour renforcer l'illégitimité de sa candidature, et principalement pour accuser l'irresponsabilité et la lâcheté de ses démarches.

Avec la mort de Théodose de Bragance – avec laquelle le prêtre conclut son deuxième corollaire – cette ardeur du peuple portugais s'est reportée sur son fils, Jean. À cette époque, les abus des Castillans culminaient, l'espérance du retour du roi Sébastien s'était évanouie, et l'agitation pour la liberté du Portugal s'est d'abord fait sentir avec la révolte de la ville d'Évora en 1637. Cependant, elle n'a pas gagné tout le royaume, faute de participation de la noblesse, Jean de Bragance y compris, à cause de la violence du mouvement et de ses accusations, mais la continuité de l'oppression n'a pas tardé à faire affluer des nouvelles plaintes et sollicitations au duc. La misère de la population, les injures à la religion, le mépris envers la noblesse et la dégradation économique du royaume ont mobilisé des gentilshommes portugais pour venir lui démontrer leur appui et l'inciter à s'emparer de son héritage³⁵. Enfin,

³⁵ L'auteur en parle notamment à l'occasion de la présence du duc à Almada, où il s'était rendu en 1639 pour diriger la défense du littoral portugais, suite à des rumeurs sur une attaque française : *Ibid.*, p. 8. Sa nomination au poste de gouverneur général des armes du Portugal est une opération politique montée par le ministère d'Olivares, dont le contexte et l'échec ont été examinés par : Jean-Frédéric Schaub, *Le Portugal au temps du comte-duc*, *op. cit.*, p. 230-239 ; Antonio de Oliveira, *Poder e oposição política em Portugal*, *op. cit.*, p. 246-254 ; Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV*, *op. cit.*, p. 16-20. Ce séjour du duc de

quand la violation des fors et privilèges traditionnels du Portugal a abouti à un projet de ruine des maisons nobles du royaume, à travers leur engagement pour réprimer le soulèvement catalan, les choses se sont précipitées, et le duc de Bragance, exhorté même par son épouse, a autorisé l'organisation du coup d'État. Le nombre d'adhérents a sensiblement augmenté de jour en jour, sans que pour autant ne soit brisé son secret, jusqu'à sa mise en œuvre.

Dans le troisième, et le plus long, de ses corollaires, Macedo présente finalement au lecteur un récit de la prise du pouvoir au 1^{er} décembre 1640 et de son résultat, c'est-à-dire, des premiers actes de gouvernement du nouveau monarque portugais³⁶. Faisant immédiatement suite au précédent récit, ce texte revient pourtant sur les délibérations du *consilium* qui était venu solliciter le duc de Bragance, quant à la nécessité d'attaquer Miguel de Vasconcelos au plus vite, ainsi qu'à la date la plus appropriée, avant de raconter en détail son exécution. Il y aborde les événements depuis l'invasion du palais et la défenestration du secrétaire jusqu'à la fulgurante propagation de l'acclamation de Jean IV à toutes les villes du royaume, en passant par la conduite pacifique avec la princesse Marguerite. Il y raconte également l'histoire du détachement du bras du Christ sous le regard de l'archevêque de Lisbonne et de la foule devant l'église de Saint Antoine, « *quo spettacolo commoti omnes ope divina rem tantam patratam esse non temere judicarunt* »³⁷, ainsi que le déplacement du roi à Lisbonne, de la reine et de leurs trois enfants, et enfin, le processus d'occupation des présides gardés par les troupes castillanes. Rien de très nouveau, pour les lecteurs des numéros de la *Gazette* ayant suivi la révolution portugaise, ou d'autres relations qui ont pu circuler en France avant l'arrivée de l'ambassade, mais il était certainement utile de fixer, dans un livre qui prétendait éclairer les lecteurs sur les principes de légalité enfreints depuis 1580, le récit de la probité, de l'efficacité et de la bénédiction – divine et populaire – de la récente rupture politique portugaise. Qui plus est, en insistant sur la joie de la population à l'égard de la Restauration, Macedo note qu'elle se traduisait déjà par une générosité et bienveillance financière avec la monarchie, parce que les gens pouvaient suivre l'exemple du nouveau roi, qui y avait misé tout son patrimoine familial. Le religieux cite la multiplication de donations sous forme d'argent, mais aussi de volontaires pour l'armée : c'était dire la capacité instantanée de l'intronisation de Jean IV à réinstaurer le consensus indispensable à la sortie de la crise

Bragance et sa rencontre avec les gentilshommes portugais sont souvent explorés par les publicistes de la Restauration.

³⁶ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium III. Rex Lusitaniae Joannes IV Dux Brigantiae creatur, salutatur, inauguratur, Regnumque sibi restituitur », p. 9-16.

³⁷ *Ibid.*, p. 11.

politique, financière et militaire infligée par soixante ans d'occupation étrangère du trône portugais.

La deuxième partie de ce corollaire est alors dédiée aux premières actions du gouvernement, et se divise en deux thèmes, les relations étrangères et la préparation de la guerre. Pour l'ensemble des délégations avec lesquelles s'inaugurent la diplomatie de la Restauration, il affirme la noblesse, la science et l'expérience des hommes désignés. Pour la France de Louis XIII, d'abord, il salue les vertus et les connaissances de Francisco de Melo et d'Antonio Coelho de Carvalho ; pour l'Angleterre, les origines et l'ingéniosité d'Antão d'Almada et de Francisco de Andrade Leitão ; et pour les Provinces-Unies, auxquelles, en fin de compte, on n'a pas envoyé un duo d'ambassadeurs, le père Macedo exalte la famille et l'expertise militaire de Tristão de Mendonça Furtado, qu'il présente encore comme « *ad promerendas Holandorum voluntates aptissimo* »³⁸. Dans la mission à Rome de l'évêque de Lamego Miguel de Portugal, dont il précise qu'il est le frère du comte de Vimioso, et qu'il a un lien de parenté avec la maison de Bragance, le texte informe sur la présence du conseiller de l'Inquisition Pantaleão Rodrigues Pacheco, déjà désigné pour être l'agent du Portugal près le Saint-Siège suite au départ de l'ambassadeur. Il n'oublie pas non plus de mentionner les qualités du dominicain Dinis de Lencastre, nommé légat auprès de la république de Venise, lui-même frère du jésuite Inácio Mascarenhas qui avait récemment été envoyé, comme le rappelle Macedo, en tant que commissaire en Catalogne. Il clôt alors cette partie sur la première vague d'ambassadeurs en célébrant la lignée et l'éloquence de Francisco de Sousa Coutinho, qu'il présente néanmoins comme ayant uniquement été affecté au Danemark, en omettant que sa mission incluait aussi la négociation avec la Suède.

Cependant, il ne s'y arrête pas et commente l'excellent choix des secrétaires de chacune des ambassades, tous membres des plus hauts conseils et tribunaux du Portugal, tous revêtus de l'habit de l'ordre du Christ. Sur Cristóvão Soares de Abreu, l'auteur déclare catégoriquement qu'il avait la naissance, l'érudition, la gentillesse et l'urbanité à même de subjuguier l'esprit des Français ; et qu'il avait par ailleurs l'intelligence et le talent pour mener avec succès les affaires. D'Antonio de Sousa de Macedo, envoyé à Londres, il loue également l'extraction familiale, la nature, ainsi que la diversité de son génie et de son écriture, « *cujus praeclara extant typis excusa monumenta* »³⁹. De même, il dénombre les aptitudes et vertus

³⁸ *Ibid.*, p. 13.

³⁹ *Ibid.*, p. 14. Il fait allusion sans doute au poème en 14 chants que Sousa de Macedo avait publié l'année précédente, ayant pour sujet la fondation de Lisbonne par Ulysse, intitulé *Ulyssippo poema heroico de Antonio de Sousa de Macedo*, Lisbonne, António Alvarez, 1640, ainsi qu'au traité *Flores de España, Excelencias de Portugal. En que brevemente se trata lo mejor de sus historias, y de todas las del mundo desde su principio*

d'Antonio de Sousa Tavares, Rodrigo Rodrigues de Lemos et Antonio Moniz de Carvalho, nommés pour aller en Hollande, à Rome et au Danemark. Avec leur industrie et leur travail, ils aideraient les ambassadeurs, exécuteraient diligemment leurs ordres, afin de garantir la plus parfaite conduite de ces expéditions diplomatiques, aussi admirablement composées, dont les justes et utiles propositions, une fois entendues, ne pourraient être refusées par aucun prince.

Avec ce passage, l'itinéraire historique proposé par Francisco de Macedo traverse le temps pour arriver au présent du lecteur, qui découvre un instrument construit par l'ambassade en France dans le but de faire entendre la parole adressée par les représentants de Jean IV aux potentats européens. C'est là un exemple parfait des monuments imprimés dont ses agents diplomatiques étaient capables et étaient même chargés de produire à cet effet. À un deuxième niveau, son discours élogieux des légats portugais contextualise cette mission spécifique dans une offensive diplomatique coordonnée visant à doter la cause braganciste d'une ample base d'appuis et de reconnaissances en Europe. Mais si le présent est aux enjeux diplomatiques, c'est la guerre au Portugal qui se dessine à l'horizon, et les pages finales du troisième corollaire commencent par divulguer l'investissement de la nouvelle monarchie pour s'y préparer. Fortifications, ports, navires, armes et soldats, tout était en cours de réparation, de développement ou d'entraînement. La levée des troupes pour la prochaine campagne militaire était déjà largement entamée, et le potentiel du royaume est corroboré par le rappel d'un recensement commandé par Philippe IV en 1639, qui avait compté 209.700 hommes en mesure de prendre les armes sur le territoire⁴⁰. Pour compléter, du côté de

hasta nuestros tiempos, y se descubren muchas cosas nuevas de provecho, y curiosidad, Lisbonne, Jorge Rodrigues, 1631, ouvrage de jeunesse, mais d'une érudition épatante, où l'auteur s'occupe de la défense des caractéristiques culturelles portugaises, de sa géographie, ses institutions et ses coutumes, sous un prisme polémique prononcé, en dispute souvent contre des écrivains et historiographes d'Espagne. Il est fort possible, d'ailleurs, que la lecture de ce livre soit inspiratrice de ses commentaires à venir sur la prépondérance historique du Portugal dans les rencontres militaires avec la Castille. Cf. Hernani Cidade, *A Literatura Autonomista*, *op. cit.*, p. 126-142, 202-207 ; Daniel Pimenta Oliveira de Carvalho, « Antonio de Sousa de Macedo e as Flores de Espanha: polémicas sobre a história ibérica durante o domínio filipino em Portugal », *Potlatch. Revista de História das Faculdades Integradas de Cataguases*, 3, 2012, p. 95-110 ; Michèle Guiraud, « Ulyssipo d'Antonio de Sousa de Macedo, une épopée du futur », dans Francine Wild (dir.), *Regards sur le passé dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles. Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II (14 au 16 décembre 1995)*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 1997, p. 303-311.

⁴⁰ Il s'agit certainement de la revue militaire organisée par la vice-reine, également mentionnée par Jean-Frédéric Schaub, *op. cit.*, p. 236, et par Antonio de Oliveira, *op. cit.*, p. 250, dans le contexte des tensions provoquées par la nomination du duc de Bragance au gouvernement des armes du Portugal. À l'époque, d'ailleurs, cet événement avait été l'objet d'une vaste publicisation, avec des occasionnels imprimés à Lisbonne, à Madrid, et même à Barcelone : *Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639*, Lisbonne, Jorge Rodrigues et Lourenço Craesbeeck, 1639 ; *Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima*

l'ennemi le prêtre portugais prévoit non seulement le besoin d'un renouveau des contingents, mais aussi une conséquente aggravation des contraintes sur la population d'Espagne, ce qui pourrait exciter encore des nouvelles séditions contre l'inique joug castillan.

Son pronostic sur le futur affrontement apparaît donc plein de confiance dans le triomphe de l'armée portugaise. Cette nouvelle guerre viendrait rouvrir d'anciennes blessures, pas encore cicatrisées, et devrait confirmer la constance historique de la fortune, invariablement favorable aux Portugais lors des combats contre les Castillans, comme celle d'Aljubarrota en 1385, que Macedo décrit, entre autres, en faisant valoir l'intrépidité des premiers, contre la couardise et la frivolité des seconds. Sur cette supériorité militaire portugaise, historiquement avérée, il recommande d'ailleurs au lecteur de prendre garde aux auteurs castillans, toujours prêts à écrire l'Histoire selon leur plaisir, aussi bien en ce qui concerne les batailles du passé que les succès à venir sous le règne de Jean IV. Puis, revenant aux affaires diplomatiques, Macedo décrit l'injure et l'abomination commises contre l'infant Édouard de Bragance, qui servait dans l'armée de l'empereur Ferdinand III lorsqu'il a été arrêté et condamné sans avoir en rien inspiré le mouvement portugais. Ce passage permet à l'auteur de terminer le corollaire avec un avertissement sur le genre de fraudes et de perfidies que le roi espagnol allait employer auprès du pape et des rois auxquels il envoyait ses propres légats, recourant à des subornations et mensonges pour s'assurer de leur hostilité envers le Portugal.

Après le fil historique qui conduit les lecteurs de la crise de succession de 1580 aux derniers échos européens de la nouvelle indépendance du Portugal, Francisco de Macedo oriente sa réflexion vers le terrain proprement juridique, la matière constitutive du traité réédité, et passe à une défense des droits de la maison de Bragance vis-à-vis des développements les plus récents du débat sur l'héritage du trône portugais. L'argumentation du père Macedo occupe surtout les corollaires V et VI, où sont en cause la confirmation du droit de la duchesse Catherine dans la personne du roi Jean IV son petit-fils, et spécifiquement

infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639, Madrid, Diego Diaz de la Carrera, 1639 ; Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639, Barcelone, Sebastian et Jaume Mathevat, 1639. Il est intéressant de noter comment des écrivains politiques portugais se sont approprié cette répercussion par la suite, comme une preuve de la force militaire disponible au Portugal à la veille de la Restauration, comme le fait Francisco de Macedo, peut-être en la suggérant en tant qu'élément déclencheur du coup d'État, car au milieu des efforts du gouvernement de Philippe IV pour mobiliser les troupes portugaises dans une défense plus vaste de la monarchie hispanique, une telle divulgation aurait montré aux Portugais qu'ils avaient la force suffisante pour reconquérir leur indépendance.

la question de savoir si l'injonction des rois espagnols devrait obliger le duc de Bragance⁴¹. Il s'attaque ainsi à un point délicat mais central de la stratégie de récupération des *Allegações de direito*, puisque c'était l'occasion de répondre, comme il l'avait promis dans sa préface aux ouvrages de l'abbé de Melrose Juan Caramuel Lobkowitz et du polémiste Juan Pellicer de Ossau y Tovar. Le premier avait écrit un volumineux traité sur les fondements de l'incorporation du Portugal dans la monarchie hispanique, le *Philippus Prudens Caroli V Imp. filius Lusitaniae, Algarbiae, Indiae, Brasiliae legitimus rex demonstratus*, pendant que Philippe IV retenait encore la couronne. Le second est l'auteur d'un petit livre, la *Sucession de los Reynos de Portugal y el Algarbe*, imprimé à Logroño dans les semaines suivant l'acclamation de Jean IV. Pour ce faire, et fidèle à la logique de ne pas étayer une nécessité de légitimation du nouveau monarque, Macedo opte pour une réaction courte et catégorique, qui réaffirme la solidité des arguments érigés par Afonso de Lucena et José Teixeira et qui renvoie d'ordinaire à ces derniers. Comme il ne fait aucun doute que si Catherine avait été jurée son petit-fils Jean aurait forcément hérité le royaume, il postule que tous ceux qui prétendent contester son pouvoir sont contraints de chercher à infirmer le droit de la grand-mère. C'est pourquoi les partisans de Philippe IV défendent tant les allégations en faveur de son grand-père : confrontés à l'indéfectibilité de la doctrine qui avait soutenu la candidature des Bragance, la démarche de Caramuel et de Pellicer consiste dans la tergiversation et dans la recherche de voies toujours raboteuses et détournées pour dénigrer le raisonnement adverse.

Afin de le dévoiler, le prêtre portugais s'introduit dans la controverse sur la préférence de l'ascendance au genre ou à l'âge des prétendants dans une succession, ce qu'il valide promptement avec une série d'exemples de jurisprudence et d'autorités à l'appui. Il peut ensuite passer à l'analyse de l'opposition entre les lignes représentées par la duchesse de Bragance et Philippe II, pour démontrer la nullité de la désignation de ce dernier faite par les juges qu'il avait lui-même mandatés. À ce sujet, l'auteur apporte également une série d'antécédents historiques pour désavouer la défense que fait l'abbé de Melrose de la dérogation que le roi Catholique avait accordée aux instances juridiques et politiques qui auraient la compétence pour arbitrer la succession – sans expliciter, néanmoins, que Caramuel le faisait dans le souci de réfuter, en 1639, la légalité de l'élection du prieur de Crato dans l'été de 1580⁴². Puis, son texte se concentre encore un peu sur quelques arguments des deux

⁴¹ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium V. Fontem juris Regis nostri Joannis IV superiore libro contineri, & aliis item titulis ipsum confirmari », « Corollarium VI. A Regibus Castellae contra Serenissimum Regem Joannem IV praescriptum non fuisse », p. 20-27.

⁴² Juan Caramuel Lobkowitz, *Philippus Prudens Caroli V Imp. filius Lusitaniae, Algarbiae, Indiae, Brasiliae legitimus rex demonstratus*, Anvers, Balthasar Moretus, 1639, p. 250-257.

écrivains ennemis, notamment sur les anciens titres que les monarques castillans auraient sur le royaume portugais, et Macedo finit par prouver généalogiquement que cette conclusion est valable pour la maison de Bragance également. Quant à l'affirmation selon laquelle Philippe II était portugais par le biais de sa mère, il la récuse en dénombrant plusieurs opinions juridiques, patristiques et bibliques qui endossent la masculine en tant que l'unique voie de transmission de naturalité.

Le débat le plus actuel, et moins dépendant de l'examen de la dispute successorale du siècle antérieur, est néanmoins celui sur l'hypothèse d'une prescription de l'éventuel droit des Bragance, auquel se consacre le sixième corollaire du livre. Au cœur politique de cette discussion se trouve le problème du serment prêté par trois ducs de cette maison aux rois d'Espagne, un point sensible, dont Macedo reconnaît le potentiel perturbateur, et qui exige une réponse diligente. Une fois encore se noue l'échange avec Caramuel et Pellicer, mais ici le religieux essaye de les dérouter et s'approprie des axiomes qu'ils avaient adoptés pour proclamer l'invalidité de l'investiture royale d'Alphonse Henriques en 1139, ainsi que de la transmission de ce même sceptre au maître d'Avis, Jean I, au XIV^e siècle. Ainsi, le couronnement de Philippe II serait invalide sur la base de sa mauvaise foi, car lui connaissait très bien les droits de sa cousine Catherine, comme l'attestent les livres d'Histoire de l'époque, et particulièrement le *Discurso da vida do sempre bem vindo et apparecido rey Dom Sebastiam*, de João de Castro, opuscule sébastianiste sorti à Paris en 1602⁴³. Ce caractère vicieux de l'obtention du Portugal s'était transmis aux deux rois Philippe suivants, rendant inopérants les serments de la duchesse et de son fils Théodose, qui l'avaient proféré par crainte, et après avoir protesté en secret. Tout cela est consigné, d'après Macedo, dans des instruments dignes de foi, et assuré par le décret de l'assemblée des États portugais récemment publié à Lisbonne⁴⁴. Pour le reste, toujours dans le cadre de l'emprunt des arguments de Caramuel et Pellicer, et s'appuyant sur une vaste littérature jurisprudentielle, il explique que même si l'on écarte la mauvaise foi de Philippe II, il n'y a pas de prescription pour les titres de possession des royaumes, à l'instar de toutes les *regalia*, et que même si c'était une affaire privée, il faudrait attendre au moins cent ans pour que le droit d'héritage de Catherine et ses successeurs soit prescrit. Grâce à quoi il peut conclure : « *Quare et si admitteremus cucurrisse praescriptione, remedio restitutionis locus erat, quo Rex noster*

⁴³ João de Castro, *Discurso da vida do sempre bem vindo et apparecido rey Dom Sebastiam nosso senhor o Encuberto des do seu naçimêto tee o presente*, Paris, Martin Verac, 1602.

⁴⁴ Il s'agit de l'*Assento feito em Cortes pelos tres Estados dos Reynos de Portugal, da aclamação, restituição, & juramento dos mesmos Reynos, ao muito Alto, & muito poderoso Senhor Rey Dom Joaõ o Quarto deste nome*, Lisbonne, Paulo Craesbeeck, 1641.

Joannes IV usus Regni Coronam Jure postliminii repetivit, quam justo titulo possidet, & Deo dante, feliciter possidebit »⁴⁵.

La recherche des derniers événements et arguments en faveur de la nouvelle dynastie comporte cependant une troisième ramification, à savoir, la présentation des pièces historiques de l'époque du premier roi portugais découvertes depuis la première publication des *Allegações de direito*. Ce qui finalement donne suite au dernier des paragraphes signés par Afonso de Lucena et Felix Teixeira, où ils ajoutent que rendre la couronne à la duchesse de Bragance satisferait la continuité de la promesse faite par Dieu à Alphonse I^{er}, selon laquelle le Portugal serait pour toujours conservé en tant que royaume autonome, et où ils concluent que le fait que la monarchie portugaise se soit maintenue séparée de l'ensemble des domaines castillans jusqu'alors était en conformité avec la volonté et la providence divine⁴⁶. En effet, la période de l'union des couronnes avait été très féconde pour le développement de la production historiographique ibérique⁴⁷, avec une position saillante occupée au Portugal par le travail des moines cisterciens d'Alcobaça⁴⁸, dont la confection dans leurs archives de ces documents, qui renvoyaient à la fondation du royaume, et qui ont dû attendre le XIX^e siècle pour voir leur authenticité définitivement contestée⁴⁹.

La plus récente de ces trouvailles, examinée dans le corollaire IV⁵⁰, étaient les actes des *Cortes* tenues à Lamego en 1143. La doctrine des juristes de Coimbra, reproduite par les avocats de la duchesse de Bragance et basée sur les principes, les arguments et les témoignages du droit portugais, était déjà optimale et convaincante, mais cela valait la peine de connaître cet ensemble de lois primordiales, publié dans un volume de la *Monarchia*

⁴⁵ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium VI. A Regibus Castellae contra Serenissimum Regem Joannem IV praescriptum non fuisse » p. 27.

⁴⁶ *Jus succedendi, op. cit.*, « Liber secundus », « Illatio quarta », p. 46 ; *Allegações de direito, op. cit.*, f. 124v-125r.

⁴⁷ Cf. Richard Kagan, *Los Cronistas, op. cit.*, p. 171-216, 243-282 ; Pedro Cardim, *Portugal unido y separado, op. cit.*, p. 53-60, 138-146.

⁴⁸ Alfredo Pimenta (éd.), *Os historiógrafos de Alcobaça, op. cit.* ; Joaquim Veríssimo Serrão, *História breve, op. cit.*, p. 159-183 ; Hernani Cidade, *A Literatura Autonomista, op. cit.*, p. 83-105 ; Hernani Cidade, « A historiografia alcobacense sob os Felipes », *op. cit.*

⁴⁹ Luis Reis Torgal, *Ideologia política, op. cit.*, v. 1, p. 231-233 ; Ana Isabel Buescu, « Um mito das origens da nacionalidade: o milagre de Ourique », *op. cit.*, p. 49-69 ; A. Martins Afonso, « Valor e significado político das actas das côrtes de Lamego », *op. cit.* p. 473-500. Comme l'indiquent ces études, et comme nous l'avons souligné ici dans la référence à l'utilisation des deux sources historiques apocryphes dans le titre *Justicia del Inclyto Principe D. Juan IV* publié en Catalogne l'année suivante, la diffusion de ces documents joue un rôle capital pour la construction des discours justificatifs de la Restauration, et son influence traverse par la suite une grande partie de l'histoire portugaise.

⁵⁰ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium IV. Conimbricensium Jurisconsultorum doctrina circa successionem Regni Lusitaniae, Comitiorum Lamecensium decretis nuper inventis stabilitur », p. 16-20.

Lusitana du frère Antonio Brandão moins de dix ans auparavant⁵¹, qui venait consolider la thèse braganciste par la vigueur de ses raisons et par son autorité suprême. Macedo transcrit le document dans son intégralité, et commente ensuite les passages initiaux qui couvrent la question de la succession du trône portugais. On y voit la part qu'ont les femmes, l'exclusion des étrangers et par conséquent des femmes mariées à des étrangers, ainsi que le rôle déterminant du consensus populaire en l'absence d'héritier indubitable. Sur la question du bénéfice de la représentation, il essaie de démontrer que même si les actes ne le citent pas directement, cela n'exclut pas son applicabilité, y compris parce que le texte ne stipule pas ce qu'il faut faire si le roi meurt sans enfants, après la mort du frère qui devrait lui succéder. Dans cette situation il faudrait chercher d'autres sources historiques, comme le testament de Jean I et une épître d'Alphonse V, qui prônent clairement la légalité de la représentation.

L'auteur laisse pour le septième et ultime corollaire⁵² – l'ayant annoncé par la mention au don divin dans sa conclusion sur la non-prescription du titre royal des Bragance – l'appréciation du serment du premier monarque portugais, où il aurait consigné la façon par laquelle Jésus Christ s'était manifesté à lui pour l'informer sur le futur du royaume. Effectivement, l'épisode du « miracle d'Ourique » était déjà connu et déjà mobilisé au Portugal dans le contexte polémique de six décennies plus tôt, comme l'atteste le dernier paragraphe du traité de Lucena et Teixeira évoqué ci-dessus. Le père Macedo explique à son public que cette histoire s'était transmise à travers les générations, et qu'elle était reconnue par une vaste tradition historiographique portugaise et étrangère. Mais le texte qu'il reproduit alors n'avait été trouvé qu'à la fin du XVI^e siècle, dans le couvent d'Alcobaça également, et vulgarisé dans la suite par des auteurs comme Pedro de Mariz, Antonio de Vasconcelos, et les frères Bernardo de Brito et Antonio Brandão, principalement.

Ce deuxième document renvoie toujours les lecteurs à la genèse de la monarchie portugaise, et déclenche de nouvelles ripostes aux allusions des écrivains pro-espagnols à propos de l'improbité de la possession du royaume par Alphonse I^{er} et tous ses descendants. À côté des considérations sur le statut de la dot de mariage par laquelle le Portugal est parvenu au comte Henri son père, Macedo argue qu'ils ont repris le territoire aux infidèles grâce à leurs efforts, dans une guerre juste, et il fait aussi valoir cette preuve de l'institution divine du trône portugais. En outre, cette pièce, comparée aux lois de Lamego, apporte une dimension

⁵¹ Antonio Brandão, *Terceira parte da Monarchia Lusitana. Que contem a Historia de Portugal desdo Conde Dom Henrique, até todo o reinado delRey Dom Afonso Henriques. Dedicada ao Catholico Rey Dom Felipe terceiro de Portugal, & quarto de Castella nosso senhor*, Lisbonne, Pedro Craesbeck, 1632, f. 142-145.

⁵² *Jus succedendi*, op. cit., « Appendix », « Corollarium VII. Tandem ex Christi Domini & sanctissimi Eremitae, ad Alphonsum Henricium I Regem Lusitaniae de futuro Regni statu praedictione, & rerum eventu mirabili, ius & actus possidendi serenissimi Regis Joannis IV confirmatur », p. 27-32.

prophétique à la Restauration, comme touche finale de ses corollaires. Il se charge d'interpréter le présage offert par Dieu au roi fondateur, car il faut le confronter aux événements politiques du présent. À l'occasion, le Christ avait dit qu'il poserait les yeux de sa miséricorde sur la descendance d'Alphonse Henriques, c'est-à-dire qu'il la protégerait, et qu'il maintiendrait le royaume en possession de ses successeurs portugais jusqu'à la seizième génération, qui serait atténuée : dans la mesure où il fallait excepter ce premier monarque en tant qu'initiateur de la lignée uniquement, il s'agissait donc de la génération représentée par le roi Henri I^{er}, atténuée non seulement parce qu'il a remplacé son neveu Sébastien en étant vieux, et clerc, mais aussi par la subséquente usurpation perpétrée par Philippe II, qui s'est introduit dans cette lignée par lien maternel, féminin. En revanche, le Christ avait promis de retourner une fois de plus son regard vers la descendance d'Alphonse, et c'est ce qu'il faisait, après soixante ans d'abandon, en consolidant à nouveau son empire sur le Portugal, et l'expansion de sa parole aux barbares indiens, africains et américains, sous l'égide du roi Jean IV. Avec cette vérification de l'accomplissement de la prophétie fondatrice du royaume, le père Macedo trouve la confirmation ultime de la justice du couronnement du nouveau prince, et l'augure d'une félicité désormais perpétuelle.

À une telle conclusion empreinte de mysticisme, Francisco Macedo ajoute encore, à la dernière page de la publication, un texte de style similaire à celui de ses inscriptions en hommage à Louis XIII et Richelieu, mais cette fois il s'adresse au Sérénissime monarque portugais, et parle au nom de tous ses sujets⁵³. À travers ses propos, la population manifeste sa reconnaissance des victoires incarnées par Jean IV sur l'injustice, la tyrannie, l'impiété et la

⁵³ Simplement précédé par un « *Itaque* » en haut de page, voici le texte complet : « *Salve Joannes Rex Serenissime, legitime jure, optime pietate, fortissime virtute, imperio maxime. Tu jus ablatum injuriâ, justè repetisti; tu repetitum strenuè asseruisti; tu assertum constantissime tueris. Te Patria parentem, Religio defensorem, Pietas cultorem, Fides obsequentem, Justitia assertorem, Virtus patronum agnoscit. Te oppressorem tyrannidis, vindicem sceleris, eversorem impietatis, depulsorem servitutis, ultorem injuriae, extirpatores iniquitatis fatemur. Tu Regnum in praeceptis datum exexisti, Rempubicam collapsam excitasti, Religionem nutantem confirmasti, Pietatem ruentem statuisti, aequitatem sublatam reddidisti, libertatem proditam asseruisti, Justitiam exulantem revocasti, amissam famam restituisti, extinctam gloriam suscitasti: Tu rebus fessis requiem, obscuris lucem, afflictis spem, deformatis speciem, laceris formam, desperatis remedium attulisti: Tibi Lusitania portus tutos, clausa littora, aperta maria, liberam navigationem, redintegrata commercia, restitutos commeatus, redditas opes, extinctam invidiam, collectam gratiam, conflata benevolentiam, depulsam infamiam, splendorem additum gratulatur. In te Regum Avorum, Atavorumque imaginem impressam sanguine, expressam virtutibus agnoscimus: & postulamus à Deo Optimo Maximo, ut quae in singulis dona extiterunt divisa, in te conferat, ut conjuncta repraesentet; si qua in quibusdam vitia fuerunt, ea virtutibus tuis non immisceantur. Ut in te Alphonsi I Religiosam fortitudinem. Sancii I strenuam pietatem; Alphonsi II frugalitatem citrà avaritiam. Sancii II facilitatem sine incuria. Alphonsi III Constantiam sine injuria; Dionysii liberalem magnificentiam. Alphonsi IV robur indomitum. Petri Justitiam citrà crudelitatem. Fernandi splendorem sine luxu. Joannis I felicissimam virtutem. Eduardi benevolentiam extrà infortunia. Alphonsi V bellicum vigorem, Joannis II excelsam indolem. Emmanuelis piam felicitatem. Joannis III togatam humanitatem. Sebastiani magnanimitatem sine temeritate; Henrici Religiosam aequitatem; Coelo auspice, Fortuna comite, triumphatâ invidiâ admiremur » : Ibid., p. 33-34.*

servitude, en faveur de la réédification de la république, de la religion, de la justice et de la vertu ; on la voit demander à Dieu de lui conférer, réunies, toutes les meilleures qualités des rois ses ancêtres, pour que le royaume retrouve son ancienne splendeur. De plus, et c'est certainement un élément plus intéressant pour les lecteurs français, Macedo représente les remerciements du Portugal pour les bienfaits déjà apportés par le nouveau gouvernement à la sûreté de ses ports et de ses côtes, et en même temps à l'ouverture des mers, avec la libération de la navigation, et le rétablissement des communications et des commerces, interdits jusqu'alors aux ennemis de l'Espagne.

Le *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae* dépasse ainsi largement le cadre de la simple traduction d'un vieil ouvrage sur les droits de la grand-mère du roi nouvellement acclamé au Portugal. De la dédicace au cardinal de Richelieu à l'exaltation de Jean IV, tout un parcours discursif est accompli : des qualités de l'homme qui inspirait la destinée glorieuse de la France, à celles de l'homme qui avait accepté de personnifier un tournant géopolitique au Portugal ; de l'affirmation de l'intérêt du ministre français dans la justification et dans l'appui au mouvement portugais, à une énonciation, aussi révélatrice qu'elle peut paraître involontaire, de ce que la reprise de l'ancienne relation avec le Portugal rapporterait d'emblée aux Français. Ce rapprochement diplomatique est l'un des sujets expressément abordés par Macedo, mais c'est surtout la cause directe du livre, qui en devient lui-même un symbole, et un instrument. L'appendice de la publication incorpore les arguments bafoués et méconnus des avocats de la duchesse de Bragance, à une nouvelle synthèse de trois angles d'observation de la restauration de la monarchie portugaise : une vision critique sur l'histoire de la domination du Portugal par les rois Philippe, une réponse juridico-historique aux débats les plus récents sur la condition politique du royaume, et une corroboration des fondations légales et mystiques du corps politique portugais. Le résultat aboutit à la constitution d'un véritable arsenal historique, juridique et prophétique pour être brandi en défense du nouvel allié ibérique.

Le livre qui le véhicule, que ce soit en raison de la langue et de la densité du contenu que de son grand format, n'était pas accessible au premier venu, aussi zélé et curieux soit-il. Pourtant, il semble que l'objectif poursuivi, affiché dès la préface, ait effectivement été de toucher un public de Français illustres, pourvu que la présence en grand nombre de ses exemplaires actuellement dans les bibliothèques françaises soit un indice de sa diffusion à

l'époque⁵⁴. D'ailleurs, parmi ces exemplaires, certaines différences matérielles dénotent peut-être une légère diversification des audiences visées, car on en retrouve quelques-uns produits avec du papier plus épais, ce qui rajoute à la somptuosité de l'édition, et engendre des volumes plus chers, ou confectionnés pour être offerts à des personnalités choisies. Pour ce qui est de la perception de l'affaire portugaise dans un milieu restreint mais influent de lecteurs, cette imposante publication offre d'un côté, de façon ponctuelle mais ostensible, une vision avantageuse de l'avenir immédiat, militaire, diplomatique et commercial du gouvernement de Jean IV, auquel il fallait judicieusement s'associer. D'un autre côté, et plus généralement, dans l'intégralité de cette reconstitution et réadaptation d'un document du passé, au-delà d'une solution intelligente à la mise en garde lancée par les instructions de l'ambassade contre l'élaboration de discours qui feraient supposer une nécessité de justification du coup d'État du dernier décembre, la parution du *Jus succedendi* forge un raccourci historique, qui entend éclipser toutes les répercussions de la crise successorale de 1580 en Europe durant la période de l'union dynastique.

De fait, ce qui était « *notorio e conhecido no mundo* »⁵⁵, du point de vue des Français, était plutôt la candidature d'Antoine de Portugal, l'histoire de son règne abrogé *manu militari* par Philippe II, ainsi que la série de ses tentatives de récupération du royaume depuis l'exil, quand, pour sous-tendre ses activités diplomatiques entre la France et l'Angleterre, de nombreuses éditions et traductions de manifestes et pamphlets antoniens ont commencé à être imprimées dans plusieurs villes européennes, une diffusion que le traité en défense des droits des Bragance n'a jamais connue. Avec la publication de sa version latine, Francisco de Macedo s'est chargé de combler cette lacune et de refonder par ce biais la mémoire en France du conflit politique portugais, imprégnée depuis la fin du XVI^e siècle par les campagnes de soutien à la prétention du prieur de Crato au trône.

⁵⁴ Nous trouvons aujourd'hui au moins quatorze exemplaires de cet ouvrage dans les bibliothèques françaises : trois dans l'ensemble des sites de la Bibliothèque nationale de France, deux à la Bibliothèque Mazarine, un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un autre à la bibliothèque de la Cour de Cassation à Paris, et d'autres dans les bibliothèques municipales de Toulouse, La Rochelle, Grenoble, Reims, Troyes, Senlis, et à la Bibliothèque du Prytanée national militaire de la Flèche. Ce qui lui donne une place notable parmi le corpus d'imprimés composés par ou sous commande des ambassades de la Restauration en France. Dans ce sens, il convient également de mentionner la dissémination remarquable à l'échelle européenne, puisque nous avons pu repérer la présence du livre dans des collections les plus diverses, situées aujourd'hui à Oxford, Cambridge, Londres, Copenhague, Stockholm, La Haye, Utrecht, Munich, Weimar, Iéna, Halle, Wolfenbüttel, Greifswald, Bâle, Genève, Turin, Vintimille, Vicence, Venise, Rome, Naples et Catane. En revanche, et de façon significative, les bibliothèques ibériques n'ont pas conservé une telle quantité d'exemplaires : nous n'en avons trouvé que trois, dans les bibliothèques de l'Université catholique de Lisbonne, de l'Université de Coimbra, et de la Real Academia de la Historia à Madrid.

⁵⁵ ANTT, *Colecção de São Vicente*, Livro 14, f. 14 ; Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração*, op. cit., p. 79.

2. 2. LES ANTÉCÉDENTS ANTONIENS DE LA CONTESTATION DE LA POSSESSION DU PORTUGAL PAR LES HABSBOURG

La trajectoire et les luttes de ce malheureux roi Antoine, dont Francisco Macedo tient à souligner l'illégitimité, l'ambition et l'imprudence en comparaison avec la duchesse Catherine de Bragance, et que le nouvel arbre généalogique intégré au volume ne place plus dans une position visuelle éminente, avaient profondément marqué les mémoires européennes, et en particulier les françaises. Pour comprendre l'importance que cette problématique pourrait assumer au sein des stratégies d'affirmation des fondements de la Restauration, il convient de parcourir la littérature de défense des droits de succession du prieur de Crato imprimée en France durant la période de l'union des couronnes ibériques, et de recueillir ensuite les témoignages sur ses répercussions dans le contexte éditorial français, avec des résonances encore à la veille du soulèvement de 1640.

La vague de publications antoniennes en France commence dans les mois suivant l'installation du prince réfugié en 1581⁵⁶, par des imprimés tels que l'ouvrage anonyme *Apologie ou Deffense de monsieur Anthoine roy de Portugal*⁵⁷, ou le compendium historique *De Portugalliae ortu*⁵⁸, écrit par un autre José Teixeira, religieux dominicain arrivé en France dans l'entourage du prieur de Crato⁵⁹. Cet opuscule comportait d'ailleurs une estampe généalogique pliée à l'intérieur, intitulée *Genealogia regum Portugalliae*, et indiquant toute la série des monarques portugais et leur parentèle, depuis les aïeux d'Alphonse I^{er} jusqu'à

⁵⁶ Joaquim Veríssimo Serrão, *O reinado de D. António Prior do Crato. Volume I (1580-1582)*, Coimbra, s.l., 1956, p. XXXIII-XLIX, 365-412 ; Guida Marques, « La dimension atlantique de l'opposition antonienne et l'enjeu brésilien (1580-1640) », *Anais de história de além-mar*, vol. IV, 2003, p. 217-219.

⁵⁷ *Apologie ou Deffense de monsieur Anthoine Roy de Portugal, contre Philippes Roy d'Espagne, usurpateur dudict Royaume de Portugal, &c. Ensemble les tyrannies & cruauitez qu'il exerce journellement sur ses propres subjects. Traduit d'Espagnol en François*, s.l., 1582. Cette année-là, une déclaration du roi exilé signée à Tours le 15 mai est également imprimée, mais nous ne connaissons actuellement que des exemplaires de l'édition généralement attribuée à l'imprimerie de Christophe Plantin à Anvers : *Sommaire declaration des justes causes et raisons qui ont meu & meuvent le treshault & trespuissant Prince Dom Anthoine Roy de Portugal, des Algarbes, &c. de faire, & de continuer la guerre, tant par mer que par terre, au Roy de Castille, & à tous ceux qui lui donnent & donneront faveur, & ayde en quelque maniere que ce soit*, s.l., s.d. En effet, à partir de cette période, la campagne européenne de publications antoniennes connaît une expression très importante aux Pays-Bas également, avec des ouvrages publiés en néerlandais, en latin, et aussi en français, et dans différents centres typographiques comme Anvers, Leyde, Delft, Rotterdam, Dordrecht ou Middelburg. Cf. Antonio de Faria, *D. Antonio, prior do Crato, XVIII^o rei de Portugal (1534-1595) e seus descendentes. Bibliographia*, Livourne, Typographia Raphaël Giusti, 1910.

⁵⁸ José Teixeira, *De Portugalliae ortu, regni initiis : et denique de rebus a regibus, universoque Regno praeclarè gestis, compendium ; ex fidelibus spectatissimorum Historicorum monimētis excerptum*, Paris, Jean Mettayer, 1582.

⁵⁹ Cf. Martim de Albuquerque, « Acerca de Fr. José Teixeira e da teoria da origem popular do poder », dans Martim de Albuquerque, *Estudos de cultura portuguesa*, vol. 2, Lisbonne, INCM, 2000, p. 269-289.

Antoine I^{er}, en tant que dix-huitième roi⁶⁰. Même après la défaite de l'expédition française commandée par Philippe Strozzi, avec la reddition du dernier bastion de résistance aux Açores en 1583⁶¹, et après l'échec d'une dernière tentative d'occupation du Portugal associée à l'offensive anglaise dirigée par Francis Drake et John Norreys⁶², cet auteur continue à mettre sa plume au service de la cause du roi Antoine. Il compose ainsi le volume *De Electionis jure quod competit viris portugallensibus inaugurandis suis regibus ac principibus*, imprimé une ou deux fois à Lyon entre 1589 et 1590⁶³, à Paris en 1594 sous le titre de *Confutatio nugarum Duardi Nonii Leonis* et en français sous celui de *Reproches et contredits des sottises de Duard Nounes de Lion*⁶⁴. En 1595, enfin, l'ouvrage est publié dans une troisième version, intitulée *Speculum tyrannidis Philippi, regis Castellae, in usurpanda Portugallia*, également éditée en français sous le titre *Le miroir de la procedure de Philippe*

⁶⁰ La partie supérieure de cette gravure fait l'objet d'une deuxième version, séparée, avec quelques détails ajoutés, et dans un folio plus large : *Genealogia regum Portugaliae*, s.l., s.d. Malgré le manque d'autres renseignements sur la feuille, le catalogue de la Bibliothèque nationale de France y fait référence sous le titre « *Genealogia regum Portugaliae auth. R. P. F. Joseph Texera, ..., Parisiis, J. Le Clerc, 1582* », ce qui représente peut-être le vestige de l'existence d'une édition équivalente de la partie inférieure de l'estampe, où se trouveraient les informations sur son auteur et son imprimeur.

⁶¹ Joaquim Veríssimo Serrão, *O reinado de D. António*, op. cit., p. 413-482 ; João Pedro Vaz, *Campanhas do prior do Crato – 1580-1589 – Entre reis e corsários pelo trono de Portugal*, Lisbonne, Tribuna da História, 2005, p. 62-79 ; Avelino Freitas de Meneses, *Os Açores e o domínio filipino (1580-1590)*, 2 vols., Angra do Heroísmo, Instituto histórico da Ilha Terceira, 1987.

⁶² Après un premier séjour qui s'est soldé par un échec encore en 1581, Antoine passe une deuxième période de son exil, à partir de 1585, en Angleterre, où il se rend pour négocier l'appui de la reine Élisabeth. Grâce à cette alliance, il essaie une dernière fois de prendre Lisbonne, incorporée aux objectifs de l'expédition navale conduite par l'amiral Drake et le général Norreys en 1589. Cf. Joaquim Veríssimo Serrão, op. cit., p. 267-316 ; João Pedro Vaz, op. cit., p. 80-88 ; Guida Marques, op. cit., p. 223-224 ; Robert B. Wernham, *The Making of Elizabethan Foreign Policy, 1558-1603*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1980, p. 55-70.

⁶³ Au cours de notre recherche, nous n'avons pas trouvé d'exemplaires conservés de cette première édition lyonnaise, dont on peut néanmoins inférer l'existence à partir des éditions parisiennes consécutives.

⁶⁴ José Teixeira, *Confutatio nugarum Duardi Nonii Leonis, jurisconsulti Lusitani, nonnullorumque ejúsce farinae interpolatorum, qui lingua calamóque venales, ex vafriis mendaciis, atque scurrilitate quaestum sibi parant, molientes, Portugalliae regnum Philippo Austriaco, Castellae Regi, jure haereditario obvenisse, ignaris priscorum Portugallensium morum in suis Regibus eligendis, inaugurandisque falsò persuadere, & Serenissimi Principis Domini Antonii, veri, legitimiq; Portugalliae & Algarbiorum Regis jus vellicare: Excerpta ex incorruptis rerum Portugallensium monimētis, sed ex eruditissimi R. P. F. Joseph Texerae, Ord. Praed. Sacr. Theog. Magistri ad Inquisitores Portugalliae Anticrisi, cujus pars magna Lugduni Galliae anno 1589 typis mandata fuit*. Ticini [Paris], s.l., 1594 ; José Teixeira, *Reproches et contredits des sottises de Duard Nounes de Lion, Jurisconsulte Lusitain, & certains autres imposteurs de mesme paste, qui de langue & plume venaulx, ne font autre profession que mentir malicieusement, & bouffoner ; taschant de persuader à faulses enseignes à ceux qui ignorent les coutumes & ceremonies des anciens Portugais, à eslire & creer leurs Roys, Que le Royaume de Portugal est par droict de succession escheu à Philippe d'Austriche, Roy de Castille ; & d'aneantir le droict de Tressereniss. Prince Dom Antoine, vray & legitime Roy de Portugal & des Algarbes. Recueillis des tres-veritables et non reprochables Chroniques, & Histoires de Portugal ; & selon l'Anticrise de R. P. F. Joseph Texere, frere de l'ordre des Predicateurs, Maistre en sainte Theologie, imprimee pour la plus grand'partie à Lyon en France, & par luy dediee aux Inquisiteurs de Portugal, l'an 1589*. S.l., s.d. Depuis la première édition composée à Lyon, le point de départ de l'ouvrage de José Teixeira est la réponse à l'une des censures réalisées contre son *De Portugalliae ortu*, par Duarte Nunes de Leão, dans le livre *Duardi Nonii Leonis jurisconsulti lusitani Censurae in libellum de Regum Portugaliae origine, qui fratris Josephi Texerae nomine circumfertur. Item de vera Regum Portugaliae Genealogia liber. Ad Serenissimum Principem Albertum Archiducem Austriae, S. R. E. Cardinalem*, Lisbonne, Antonio Ripari, 1585.

*roy de Castille en l'usurpation du royaume de Portugal*⁶⁵. Le mouvement ne s'interrompt pas ensuite à la mort du prieur de Crato dans la même année, puisque le *Traicté paraenetique c'est à dire exhortatoire* par exemple – où la réaffirmation des arguments antoniens d'origine portugaise dialogue déjà avec ceux diffusés par les publications de l'aragonais Antonio Pérez en exil⁶⁶ – est imprimé et réimprimé en France plusieurs fois à la fin du siècle⁶⁷, de même qu'il est exporté et traduit en hollandais, italien et anglais, jusqu'en 1625⁶⁸.

Néanmoins, le décès d'Antoine fait qu'une partie de ses partisans dirige son plaidoyer vers la thèse de la survie du roi disparu au Maroc en 1578, surtout après l'apparition d'un prétendu Sébastien à Venise en 1598. À la fin de 1600, quelques-uns parmi ces Portugais réfugiés en France, comme Cipriano Figueiredo, João de Castro, le frère Estevão de Sampaio,

⁶⁵ José Teixeira, *Speculum tyrannidis Philippi Regis Castellae in usurpanda Portugallia, verique Portugallensium juris in eligendis suis Regibus ac Principibus. Cum annotationibus I. I. F. à V. J. C. Gall. Nunc tertio in lucem editum*, Paris, s.l., 1595 ; José Teixeira, *Le miroir de la procedure de Philippe Roy de Castille en l'usurpation du Royaume de Portugal: & du droict, que les Portugais ont d'elire leurs Roys & Princes. Nouvellement traduit de Latin en François, par I. D. M. Avec les annotations de I. I. F. A. V. J. C. G. Dedié à Monseigneur le Duc de Rethelois, Gouverneur & Lieutenant general pour sa Majesté es Provinces de Champagne & Brie, &c.*, Paris, Claude de Montr'œil et Jean Richer, 1595.

⁶⁶ Gustav Ungerer, « Bibliographical notes on the works of Antonio Perez », *Cuadernos de Historia Jerónimo Zurita*, 16-18, 1963-65, p. 252-255 ; António Pérez Gómez, *António Pérez escritor y hombre de estado. Ensayo de Bibliografía razonada*, Cieza, s.l., 1959, p. 94-97. Sur la production et la répercussion en France des écrits en faveur de l'ex-secrétaire espagnol réfugié, voir encore Gregorio Marañón, *Antonio Pérez*, Madrid, Espasa, 2006 (1947), p. 803-808 ; Henry Méchoulan, « L'Espagne dans le miroir des textes français », dans Henry Méchoulan (dir.), *L'État Baroque. Regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1985, p. 432-433 ; Paloma Bravo, « La légende noire et la vision des Espagnols par Antonio Pérez à la fin du XVI^e siècle », dans Jean Dufournet, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo (dir.), *L'image de l'autre européen, XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 159-168.

⁶⁷ *Traicté paraenetique. C'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonnes & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines, & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abbaïsser son orgueil, & ruiner sa puissance*, Auch, s.l., 1597 ; *Traicte paraenetique, c'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonnes & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister a l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abbaïsser son orgueil, & ruiner sa puissance*, Agen, s.l., 1598 ; *Traicte paraenetique. C'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonne & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines, & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abbaïsser son orgueil, & ruiner sa puissance*, s.l., 1598.

⁶⁸ *Tractaet paraenetiq dat is te segghen : onderwysinghe ofte vermaninghe. Int welcke wert ghethoont door goede ende ware redenen onghefailleerde bewijsinghen feer warachtige historien ende merckelijcke exempelen den rechten wech ende waren middel om te wederstaen het ghewelt der Castillianen brekende de paden zijns voornemens neder druckende zijne houerdichept ende zijne macht wt teroyen*, s.l., 1598 ; *A treatise paraenetical, that is to say : an exhortation. Wherein is shewed by good and evident reasons, infallible arguments, most true and certaine histories, and notable examples; the right way & true meanes to resist the violence of the Castilian king: to breake the course of his desseignes: to beat downe his pride, and to ruinate his puissance*, Londres, William Ponsonby, 1598 ; *Trattato paranetico. Overo essortatorio*, s.l., 1616 ; *The Spanish Pilgrime; or, an admirable discovery of a Romish Catholicke. Shewing how necessary and important it is, for the Protestant Kings, Princes, and Potentates of Europe, to make warre upon the King of Spaines owne Country : Also where, and by what meanes, his Dominions may be invaded and easily ruined ; as the English heretofore going into Spaine, did constrain the Kings of Castile to demand peace in all humility, and what great losse it hath beene, and still is to all Christendome, for default of putting the same in execution. Wherein hee makes apparant by good and evident reasons, infallible arguments, most true and certaine Histories, and notable examples, the right way, and true meanes to resist the violence of the Spanish King, to breake the course of his designes, to beate downe his pride, and to ruinate his puissance*, Londres, B. A./Thomas Archer, 1625.

et même Christophe de Portugal, l'un des fils du prieur de Crato, sont en Italie pour reconnaître l'identité de cet homme, et entament des démarches pour obtenir des appuis diplomatiques et la protection nécessaire pour l'emmener au royaume d'Henri IV. Ils n'arrivent pourtant pas à empêcher qu'il soit remis aux Espagnols par le grand-duc de Toscane quelques jours après sa libération par la Seigneurie vénitienne, et le mouvement tourne à la campagne d'opinion⁶⁹. En France, c'est encore le dominicain Teixeira qui est responsable de la plupart des ouvrages qui informent les Français des détails de l'affaire, sortis entre 1601 et 1603⁷⁰, ainsi que João de Castro, petit-fils de l'illustre vice-roi de l'État de l'Inde. Son *Discurso da vida do sempre bem vindo et apparecido rey Dom Sebastiam*⁷¹, comme nous l'avons signalé, sera évoqué sans ambages par le père Francisco de Macedo pour corroborer sa propre vision de l'histoire de la succession de 1580, en rappelant ainsi au public parisien ses anciennes lectures. En effet, la divulgation du sébastianisme en France a en grande partie constitué une ramification de l'action du parti antonien mais, malgré la dissémination d'un certain enthousiasme dans le milieu politique français, elle n'a pas perduré ni gardé sa crédibilité après la disparition du soi-disant Sébastien pendant sa captivité en Espagne, du moins en tant qu'alternative plausible à la possession habsbourgeoise du Portugal.

C'est pourquoi il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour que l'attention des lecteurs intéressés se tourne vers les deux fils d'Antoine, Emmanuel et Christophe, ces deux « princes de Portugal »⁷² auxquels est dédié dès 1607 un *Excellent et libre discours du droict de la*

⁶⁹ Cf. Yves-Marie Bercé, *Le roi caché. Sauveurs et imposteurs. Mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1990, p. 44-76 ; José van den Besselaar, *O sebastianismo – história sumária*, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua Portuguesa, 1987, p. 60-77 ; João Lúcio de Azevedo, *A evolução do sebastianismo*, Lisbonne, Livraria Clássica, 1918, p. 54-71 ; Miguel d'Antas, *Les faux Don Sébastien. Étude sur l'histoire de Portugal*, Paris, Auguste Durand, 1866, p. 251-444.

⁷⁰ Lui sont notamment attribués ces quatre livrets in-8^o : *Adventure admirable par dessus toutes les autres des siecles passez & present. Par laquelle il appert evidemment, que D. Sebastian vray & legitime roy de Portugal, incognu depuis la bataille qu'il perdit contre les Infideles en Aphrique, l'an 1578 est celuy mesme que les Seigneurs de Venise ont detenu prisonnier deux ans & vingtdeux jours finis au XV Decembre dernier passé*, s. l., 1601 ; *Histoire véritable des dernières et piteuses adventures de Dom Sebastian, roy de Portugal, jusques aujourd'huy qu'il est en Espagne à Saint Sucar de Barrameda*, s.l., 1602 ; *Suyte d'un discours intitulé Adventure admirable &c touchant Dom Sebastian Roy de Portugal, avec un narré de son succez et de ses pérégrinations depuis qu'il se perdit en Aphrique, combatant contre les infidelles, l'an 1578, jusques aujourd'huy 1602*, s.l., 1602 ; *Advis nouveau, touchant D. Sebastian Roy de Portugal, et l'estat auquel il est à present. Suivant la lettre d'un gentil-homme Portugais, estant à la Cour de Castille, envoyée à un autre de sa nation, demeurant en France*, Paris, Fleury Bourriquant, 1603.

⁷¹ João de Castro, *Discurso da vida, op. cit.* Il est également l'auteur d'une *Paraphrase et concordancia de algumas Propheçias de Bandarra, çapateiro de Trancosco*, s.l., 1603. Fait partie encore de cette campagne sébastianiste en France l'impression de la *Reposta que os tres estados do Reyno de Portugal, a. s. Nobreza, Cleresia e Povo mandarão a Dom Joam de Castro, sobre hun discurso que lhies dirigio, sobre a vinda e apparecimento del Rey Dom Sebastiam*, s.l., 1603.

⁷² *Excellent et libre discours du droict de la succession Royale au Royaume de Portugal : et de la legitime succession du Roy Dom Anthoine. Avec plusieurs lettres curieuses des Papes, Rois Princes et Monarques de la*

succession royale au royaume de Portugal imprimé à Paris. Autour de Christophe, établi en France jusqu'à sa mort en 1638⁷³, sont produites par la suite de nouvelles publications qui l'associent aux mésaventures passées de son père, ainsi qu'aux possibilités futures de libération de sa patrie, d'abord en 1610, quand la *Lettre que le seigneur Dom Christophle fils de deffunct Roy de Portugal, Dom Anthoine a escript sus un nom posé à Dom Christophle de Moura* met en scène la constance de ses efforts et de ses expédients pour restaurer le trône portugais⁷⁴. Cependant, ce phénomène se concentre surtout dans les années 1620. À cette époque, en effet, le feuilleton politique de la famille revient dans les ateliers typographiques parisiens, tout d'abord avec la *Lettre écrite à Monseigneur le prince de Portugal Dom Christofle* par l'avocat Gabriel Michel de La Rochemaillet, qui évoque tous ses parcours et entreprises entre l'Europe et l'Afrique⁷⁵. Plus tard, il en va de même avec la réimpression d'un récit bruxellois sur la *Reception faite par l'ordonnance de son Altesse, la Serenissime Infante, tant à Anvers qu'à Bruxelles, à son excellence Frère Dom Louys Guillaume de Portugal, fils du Serenissime Prince Dom Emanuël de Portugal*, puisqu'elle est suivie dans les années ultérieures par la *Lettre consolatoire au Serenissime Dom Christophe, prince de Portugal, sur le sujet de la fascherie qu'il a des tristes nouvelles que son tres-cher frere aisé Dom Emmanuel a quitté la Hollande, & s'est retiré à Bruxelles*, d'un fictif Théophile Philalèthe, ainsi que par une *Lettre de Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christophle, escripte de Paris le 24 Octobre 1628 à Monsieur son Nepveu qui s'est rendu Religieux de l'Ordre des Carmes Deschaussez en Flandres*⁷⁶. À travers cette séquence de lectures, on pouvait découvrir le déplorable changement de camp de la branche familiale de son frère

Chrestienté, sur la recognoissance dudit Dom Anthoine Roy de Portugal. Utile et necessaire aux Amateurs de Justice & Equité, Paris, Jean Micard, 1607, s.n.

⁷³ Antonio de Faria, *Descendance de D. Antonio, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal*, Lausanne, Imprimeries reunies, 1917, p. 12.

⁷⁴ Le libelle connaît deux impressions, à Paris et Lyon : *Lettre que le Seigneur Dom Christophle Fils de deffunct Roy de Portugal, Dom Anthoine a escript sus un nom posé à Dō Christophle de Moura, Viceroy en Portugal, le persuadant de faire quelque chose pour la restauration de sa patrie*, Paris, Guillaume Marette, 1610 ; *Lettre que le seigneur Dom Christophle fils de deffunct Roy de Portugal, Dom Anthoine a escript sus un nom posé à Dom Christophle de Moura, Viceroy en Portugal, le persuadant de faire quelque chose pour la restauration de sa patrie*, Lyon, Jean Poyet, 1610.

⁷⁵ Gabriel Michel de La Rochemaillet, *Lettre écrite à Monseigneur le prince de Portugal Dom Christofle demeurant à Paris. Contenant un brief discours de sa vie, & d'aucuns des poincts plus notables d'icelle*, Paris, Bertrand Martin, 1623.

⁷⁶ *Reception faite par l'ordonnance de son Altesse, la Serenissime Infante, tant à Anvers qu'à Bruxelles, à son excellence Frère Dom Louys Guillaume de Portugal, fils du Serenissime Prince Dom Emanuël de Portugal. Le tout extrait de l'original d'une Lettre qu'un certain Gentilhomme a envoyée a un sien amy demeurant à Lire*, Paris, Sebastien Lescuyer, 1625 ; *Lettre consolatoire au Serenissime Dom Christofle, prince de Portugal, sur le sujet de la fascherie qu'il a des tristes nouvelles que son tres-cher frere aisé Dom Emmanuel a quitté la Hollande, & s'est retiré à Bruxelles. Par Theophile Philalethe*, Paris, Joseph Bouïllerot, 1626 ; *Lettre de Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christophle, escripte de Paris le 24 Octobre 1628 à Monsieur son Nepveu qui s'est rendu Religieux de l'Ordre des Carmes Deschaussez en Flandres*, s.l., s.d.

Emmanuel, jadis marié à Émilie d'Orange-Nassau, et qui venait de s'installer aux Pays-Bas espagnols⁷⁷. En même temps, cependant, cette nouvelle ravivait les espérances d'une récupération du Portugal par Christophe, car cet allié de la France était désormais considéré comme l'héritier légitime de la couronne portugaise. À ce corpus s'ajoute la *Briefve et sommaire description de la vie et mort de Dom Antoine*, une publication présentée par le prince lui-même et dédiée au roi Louis XIII qui compte plus de 250 pages de lettres et documents historiques en défense des vertus, des droits et du legs de son père, en y incluant la protection qu'il avait trouvée au sein de la monarchie française⁷⁸.

Par conséquent, la production de livres et de pamphlets antoniens se développe comme une part importante de la littérature anti-espagnole qui fleurissait en France au tournant du XVII^e siècle⁷⁹, et contribue dans une large mesure à orienter la vision des publics européens sur le processus juridique, politique et militaire en cours au Portugal, sous le prisme de l'affrontement entre Philippe II et le prieur de Crato. Par ailleurs, encore durant les années 1580, la publication de libelles et de traités dénonçant l'injustice de l'invasion castillane est concomitante à la diffusion de relations qui racontent le déroulement des initiatives de reprise du Portugal depuis l'exil du roi Antoine, en alliance avec la France ou l'Angleterre⁸⁰. Son histoire ne cesse d'être évoquée et remémorée à Paris, comme nous pouvons le constater dans les ouvrages suscités par la présence de son fils Christophe. Entretemps, le personnage se revêt même d'une aura religieuse, ascétique : l'image du malheureux prince chassé de son royaume se répand parmi des lecteurs qui ne sont pas forcément soucieux de la conjoncture politique européenne, à travers les *Psalms confessionales* qu'on aurait trouvés dans son cabinet à sa mort, et qui jouiront encore d'une longue fortune en Europe jusqu'au XVIII^e

⁷⁷ Antonio de Faria, *Descendance de D. Antonio*, *op. cit.*, p. 12-14 ; Antonio de Faria, *Nos archives concernant D. Antonio I^{er}, prieur de Crato XVIII^e roi de Portugal et sa descendance*, Lausanne, Imprimeries réunies, 1917, p. 53-64.

⁷⁸ *Briefve et sommaire description de la vie et mort de Dom Antoine premier du nom, & dix-huictiesme Roy de Portugal. Avec plusieurs Lettres servantes à l'Histoire du Temps*, Paris, Gervais Alliot, 1629. Sur la succession de rumeurs et négociations qui arrivaient aux conseils madrilènes, suscitées par la poursuite de l'activité des deux fils du prieur de Crato à l'extérieur de la péninsule, tout au long des premières décennies du XVII^e siècle, et ainsi sur la persistance de la mémoire de l'opposition antonienne dans la politique ibérique jusqu'à la veille de la Restauration, voir aussi Guida Marques, *op. cit.*, p. 229-244.

⁷⁹ Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Seuil, 2003, p. 136-146.

⁸⁰ Des ouvrages individuels sur ces événements sont édités dans plusieurs langues et régions de l'Europe occidentale. En français, nous avons connaissance de trois publications : *Translat de l'espagnol en françois de ce qu'est succedé à l'armée de sa Ma^{te}, à laquelle commandoit cōme Capitaine general le Marquis de Sa^{te} Croix, par la bataille donnée à celle que conduysoit Don Antonio, es Isles de los Açores*, Douay, Jean Bogard, 1582 ; *Briefz discours de tout ce qui c'est passé en l'Armee de l'Angleterre aux costez de l'Espagne & Portugal despuis le quatriesme de May jusques a la desroute de ladicte Armee. Traduit d'Italien en François sur la coppie imprimee a Millan*, Lyon, Jean Patrasson, 1589 ; *Brief discours touchant le succes des entreprises nagueres attemptez par les Anglois en Espagne, & Portugal : au moys de may l'an M.D.LXXXIX*, Anvers, Joachim Trognaesius, 1589.

siècle⁸¹. Rien qu'à Paris, dès 1595, ces textes font l'objet d'au moins six éditions avant la Restauration du Portugal, en latin et aussi en français, deux d'entre elles chez le même Bernard Martin, l'imprimeur de la *Lettre* de La Rochemaillet adressée au prince Christophe⁸².

Tout au long de ces mêmes décennies, grâce à ces publications multiples et récurrentes sur le destin du prieur de Crato et de ses descendants, la place occupée par la mémoire antonienne dans l'expression politique et historiographique française n'a pas d'équivalent avec celle laissée par les quelques commentaires que l'on peut trouver sur la candidature de Catherine de Bragance, et sur les raisons avancées en sa faveur par les juristes Afonso de Lucena et José Teixeira. Pour s'en rendre compte, il est intéressant d'examiner une série de livres d'histoire publiés en France depuis le début du siècle qui s'occupent des événements portugais, un exercice qui, au demeurant, n'allait pas être inutile ou impensable pour les diplomates et écrivains portés à soutenir l'acclamation de Jean IV à partir de 1641.

Pour constater le poids du souvenir de la prétention d'Antoine au trône portugais par rapport à celui de la maison de Bragance, il suffirait par exemple de consulter la longue digression faite par l'historien Pierre Victor Palma Cayet à propos des histoires de la mort, de la succession et des réapparitions du roi Sébastien, dans sa *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne*⁸³, motivée et informée surtout par la production sébastianiste de João de Castro et José Teixeira. Il serait instructif de voir également comment il aborde, dans la *Chronologie novenaire, contenant l'histoire de la guerre*, la défaite de l'entreprise de reconquête du Portugal menée par la flotte anglaise en

⁸¹ José Adriano de F. Carvalho, « D. Antônio, Prior do Crato, Príncipe Penitente. Os Psalmi Confessionales: do Exemplum à devoção. 1595-1995 », *Via Spiritus*, 2, 1995, p. 67-129.

⁸² *Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria r. manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat*, Paris, Frédéric Morel, 1595 ; *Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat*, Paris Jean Regnoul, 1609 ; *Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat*, Paris, Claude Morel, 1616 ; *Les sept pseumes confessionels du Roy de Portugal Anthoine premier. Accompagnez d'une action de graces à Dieu : & d'une Oraison pour se disposer à la mort. Avec quelques prieres de S. Thomas d'Aquin pour demander les vertus, & se confesser et communier : & une du peuple pour le Roy & son Estat*, Paris, Claude Morel, 1623 ; *Psalmi confessionales, inventi in scrinio serenissimi D. Antonii huius nominis primi, & XVIII Portugaliae regis, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat*, Paris, Bertrand Martin, 1625 ; *Psalmi confessionales inventi in scrinio Serenissimi D. Antonii huius nominis primi, & XVIII Portugaliae Regis, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat*, Paris, Bertrand Martin, 1629.

⁸³ Pierre Victor Palma Cayet, *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne. Contenant les choses plus memorables advenues en France, Espagne, Allemagne, Italie, Angleterre, Escosse, Flandres, Hongrie, Pologne, Suece, Transsilvanie, & autres endroits de l'Europe : avec le succez de plusieurs navigations faictes aux Indes Orientales, Occidentales & Septentrionales, depuis le commencement de l'an 1598 jusques à la fin de l'an 1604. Divisee en sept livres*, Paris, Jean Richer, 1605, f. 234-251.

1589⁸⁴. Ces deux ouvrages de Palma Cayet sont imprimés à plusieurs reprises entre 1605 et 1612, et sont d'ailleurs à l'origine du développement des volumes périodiques du *Mercure François*, que l'imprimeur-libraire Jean Richer assume dès 1611⁸⁵. Il suffirait en outre de parcourir les livres de Pierre Matthieu, depuis l'*Histoire mémorable des guerres entre les deux maisons de France et d'Autriche*⁸⁶, mais surtout à partir de l'édition augmentée de 1601 de son *Histoire des derniers troubles de France*⁸⁷ et de l'*Histoire de France et des choses mémorables* sortie dès 1605⁸⁸. Ces trois textes connaissent des rééditions régulières, en bloc ou séparément, avec un succès de librairie notable jusqu'à l'édition posthume de 1622, complétée par Claude Malingre sous le titre d'*Histoire générale des derniers troubles arrivés en France*. Dans cette dernière version, d'ailleurs, l'ouvrage présente les événements portugais de façon très succincte, et n'offre plus les détails de l'expédition africaine du roi Sébastien, ni des apparitions des faux Sébastien au début du XVII^e siècle qui en faisaient partie depuis l'édition de 1601. De la sorte, le résultat est un discours beaucoup plus tranché en faveur de l'élection et du couronnement du pape Crato par le peuple portugais⁸⁹.

En effet, dans cet intérim, le statut royal d'Antoine de Portugal, ainsi que l'injustice qui lui avait été infligée, sont reconnus encore plus nettement par d'autres auteurs comme Théodore Agrippa d'Aubigné, dans son *Histoire Universelle* sur la deuxième moitié du XVI^e siècle⁹⁰, et Pierre d'Avity, dont la minutieuse description de *Les Etats, Empires et Principautez du monde*⁹¹ est éditée pas moins d'onze fois en France entre 1613 et 1638. On

⁸⁴ Pierre Victor Palma Cayet, *Chronologie novenaire contenant l'histoire de la guerre, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, Henry IIII. Et les choses plus memorables advenües par tout le monde, depuis le commencement de son regne, l'an 1589 jusques à la Paix faicte à Vervins en Juin 1598 entre sa Majesté tres-Chrestienne, & le Roy Catholique des Espagnes, Philippes II*, Paris, Jean Richer, 1608.

⁸⁵ Le titre du premier numéro explicite cette filiation : *Le Mercure François, ou la Suitte de l'histoire de la paix. Commençant l'an M. DC. V. pour suite du Septenaire du D. Cayer, & finissant au Sacre du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII*, Paris, Jean Richer, 1611.

⁸⁶ Pierre Matthieu, *Histoire mémorable des guerres entre les deux maisons de France et d'Autriche. Depuis l'an M.D.XV jusques au traicté de Paix de Vervins, & mort du Roy d'Espagne, en l'an M.D.XCVIII. Avec la Genealogie de la Royale maison de Bourbon*, s.l., 1599, p. 70.

⁸⁷ Pierre Matthieu, *Histoire des derniers troubles de France. Soubs les regnes des Rois Tres-Chrestiens Henry III Roys de France & de Pologne, & Henry IIII Roi de France & de Navarre. Reveü et augmentee de l'histoire de guerres entre les maisons de France & d'Espagne, & de tout ce qui s'est passé durant icelles, jusques au mois de Mars, de l'annee mil six cens un*, s.l., 1601, Le cinquieme livre, f. 100v-115r.

⁸⁸ Pierre Matthieu, *Histoire de France et des choses memorables advenues aux provinces estrangères durant sept annees de paix du regne du Roy Henry IIII Roy de France & de Navarre. Divisee en sept livres*, Paris, J. Mettayer et M. Guillemot au Palais, 1605, p. 109-112

⁸⁹ Pierre Mathieu et Claude Malingre, *Histoire generale des derniers troubles arrivez en France. Sous les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henri III Henri IIII & Louys XIII*, Paris, Jean Petit-Pas, 1622, Livre I, p. 18-19.

⁹⁰ Théodore Agrippa d'Aubigné, *L'histoire universelle du sieur d'Aubigné. Dediée à la posterité*, 3 tomes, Maillé, Jean Moussat, 1616-1620, Tome second, 1618, p. 396-400, 411, 463-468.

⁹¹ Pierre d'Avity, *Les Etats, Empires et Principautez du monde. Representez par la Description des Payz, mœurs des habitans, Richesses des Provinces, les forces, le gouvernement, la Religion, et les Princes qui ont gouverné chacun Estat. Avec l'origine de toutes les Religions et de tous les Chevaliers et ordres Militaires*, Paris, Pierre Chevalier, 1613, p. 170-171.

peut en dire autant, dans le domaine des études généalogiques, pour les frères Scèveole et Louis de Sainte-Marthe, qui analysent la succession monarchique du Portugal, en tant que ramification de la maison de Bourgogne, dans leur *Histoire genealogique de la Maison de France*, publiée à Paris en 1619, puis deux fois en 1628⁹². Sur ces entrefaites, en 1630, l'historiographe royal Scipion Dupleix publie son *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, qui comporte un long récit des affaires portugaises, où il défend ouvertement le droit d'Antoine à la couronne portugaise, le soutien militaire que lui avait fourni le monarque français, et le droit d'héritage qui revenait alors à son fils Christophe, « lequel est parfaitement affectionné à la Frãce »⁹³. Un ouvrage qui connaît encore trois impressions chez Claude Sonnius, toujours avec ce passage sur le Portugal, en 1633, 1636, et même au cours de l'année de l'arrivée de l'ambassade portugaise à Paris, en 1641⁹⁴.

Enfin, en parallèle à ces différents récits historiographiques, dans lesquels l'affaire portugaise était mise en relation avec l'histoire française moderne et située dans le contexte géopolitique présent, d'autres publications plus spécifiques apportent des informations et des sources historiques qui consolidaient la connaissance publique sur la prétention et l'élection du roi Antoine au trône portugais, ainsi que sur les engagements obtenus auprès de la couronne de France en sa faveur. C'est principalement le cas de l'opuscule *La vie, mort et tombeau de haut et puissant seigneur Philippe de Strozzi*, paru à Paris en 1608, mais aussi de certains des documents réunis dans les *Mémoires* de Philippe de Mornay, publiées à La Forêt-sur-Sèvre juste après sa mort, à partir de 1624⁹⁵, ainsi que des dernières des *Lettres* de l'archevêque et ambassadeur Paul de Foix⁹⁶, imprimées deux fois dans la capitale française,

⁹² Scèveole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire genealogique de la Maison de France. Avec les illustres familles qui en sont descendues*, Paris, Abraham Pacard, 1619, t. 1, s.n., t. 2, p. 1545-1582 ; Scèveole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire genealogique de la maison de France. Reveue et augmentee en cette Edition des deux precedentes Maisons Royales. Avec les illustres Familles qui sortent des Roynes et Princesses du sang*, Paris, Nicolas Buon, 1628, t. 1, s. n., p. 29, t. 2, p. 697-772 ; Scèveole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire genealogique de la maison de France. Reveue et augmentee en cette Edition des deux precedentes Maisons Royales. Avec les illustres Familles qui sortent des Roynes & Princesses du sang*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1628, t. 1, s.n., p. 29, t. 2, p. 697-772.

⁹³ Scipion Dupleix, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1630, p. 127-144.

⁹⁴ Scipion Dupleix, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1633, p. 87-98 ; Scipion Dupleix, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1636, p. 87-98 ; Scipion Dupleix, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1641, p. 87-98. Sur le parcours, les publications et les engagements politiques de cet historien, voir Christophe Blanquie, *Un magistrat à l'âge baroque. Scipion Dupleix (1569-1661)*, Paris, Publisud, 2007.

⁹⁵ *Memoires de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli, Baron de La Forest sur Sevre &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & Privé, Capitaine de cent Hommes d'armes de ses Ordonnance, Gouverneur & Lieutenant General pour sa Majesté en la Seneschaussée, ville, & chasteau de Saurmur &c.*, La Forest, Jean Bureau, 1624-1625, t. I, p. 199-201, 357-371, t. II, p. 187-191.

⁹⁶ *Les lettres de Messire Paul de Foix, Archevesque de Tolose, & Ambassadeur pour le Roy auprès du Pape Gregoire XIII escrites au Roy Henri III*, Paris, Charles Chappellain, 1628, p. 612-652 ; *Les lettres de M^{re} Paul de*

en 1628 et 1637. La lecture de celles-ci est même suggérée par l'éditeur de la *Briefve et sommaire description de la vie et mort de Dom Antoine* aux lecteurs qui désiraient « en avoir une plus ample matiere »⁹⁷.

De fait, l'ensemble et la variété de ces pages d'histoire, de géographie, de généalogie, de mémoires et de documents, publiées tout au long des premières décennies du XVII^e siècle, attestent que les affirmations du droit de succession de la branche antonienne au Portugal n'étaient pas isolées ou exotiques dans le contexte éditorial français. Après tout, même quand il ne s'agissait pas de contester la légitimité de la conquête de Philippe II, c'était à Antoine que l'on se référait comme le principal rival vaincu, auquel s'était rallié une partie de la population, du clergé et de la noblesse du royaume, ainsi que les ennemis des Habsbourg en France et en Angleterre⁹⁸. Les lecteurs parisiens ne seraient donc pas très surpris de trouver, dans un petit pamphlet publié par le Bureau d'Adresse à la fin août 1633, des nouvelles extraites d'une lettre adressée « au Prince de Portugal », qui portent sur une altercation entre un groupe de gentilshommes portugais et des membres de la garnison castillane siégeant à Lisbonne, et qui la présentent comme un exemple de l'animosité sempiternelle entre les deux nations, « venuë à son comble, lors que les Espagnols se sont rendus maistres du Portugal, aneantissans le beaux privilèges de ceste grande Province »⁹⁹. En France, la spéculation sur une éventuelle restauration de la monarchie portugaise était toujours aisément associable à la figure du prier de Crato et de ses enfants. C'est la dissémination de cette perspective dans le milieu politique français qui explique, du reste, le fait que dans les instructions reçues par Jean de Saint Pé en 1638, malgré l'hypothèse du concours du duc de Bragance émise par les conjurés que son confident devrait rencontrer au Portugal, on ait voulu rappeler que la France pourrait leur envoyer « un des heritiers de leurs derniers Roys »¹⁰⁰.

Foix, Archevesque de Tolose, et Ambassadeur pour le Roy Henry III aupres du Pape Grégoire XIII, Paris, Anthoine de Sommaville, 1637, p. 612-652.

⁹⁷ *Briefve et sommaire description de la vie et mort de Dom Antoine*, *op. cit.*, s. n.

⁹⁸ C'est notamment ce qui ressort du récit circonstancié accordé aux affaires portugaises par un autre grand historien, Jacques Auguste de Thou, dans les derniers volumes des *Historiarum sui temporis*, très prisés des milieux érudits français de cette période. Ils représentent une remarquable exception au tableau historiographique que nous venons d'exposer, parce que De Thou met en relief l'importance de la candidature des Bragance et retrace leurs réactions au cours des événements. Mais la dimension et la longévité de la résistance antonienne s'impose au fur et à mesure de la narration : Jacques Auguste de Thou, *Historiarum sui temporis. Partis IV. Tomus II. Tomus Decimus*, Paris, Jérôme Drouart, 1614, p. 311-423, 662-681; Jacques Auguste de Thou, *Historiarum sui temporis. Partis IV. Tomus II. Tomus Undecimus*, Paris, Jérôme Drouart, 1614, p. 103-139, 346-364. Cf. Samuel Kinser, *The works of Jacques-Auguste de Thou*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1966, p. 6-26; Robert Descimon, « Jacques Auguste de Thou (1553-1617) : une rupture intellectuelle, politique et sociale », *Revue de l'histoire des religions*, 226, 3/2009, p. 485-495.

⁹⁹ *Le duel signalé d'un Portugais, & d'un Espagnol. Extraict d'une lettre escrite de Lisbonne à Paris, au Prince de Portugal*, Paris, Bureau d'adresse, 1633, p. 3-4.

¹⁰⁰ Amédée de Caix de Saint Aymour, vicomte de Saint Aymour, *Recueil des instructions*, *op. cit.*, p. XXI.

Cependant, il y a un ouvrage encore plus récent, auquel le père Francisco de Macedo et ses compagnons d'ambassade ont sans doute eu intérêt à accéder, car il leur permettrait d'évaluer la place des affaires portugaises dans l'imaginaire politique français, et d'en inférer pleinement la persistance de la référence antonienne. Or, ce n'est que le 10 septembre 1640 que s'achève l'impression des *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent*, chez Pierre Rocolet à Paris¹⁰¹. L'auteur, Daniel Guiny de Priezac, un juriste provenant du parlement de Bordeaux, commensal du chancelier Pierre Séguier, s'était engagé deux ans plus tôt dans les débats déclenchés par la déflagration de la guerre franco-espagnole, avec la publication d'une réponse au *Mars Gallicus* de Jansénius, intitulée *Vindiciae gallicae adversus Alexandrum Patricium Armacanum theologum*, sortie également en version française, comme *Défence des droits et prerogatives des roys de France*¹⁰², à la suite de quoi il a obtenu le quarantième siège de la nouvelle Académie française, et une charge de conseiller d'État¹⁰³. Dans son ouvrage suivant, il s'est procuré un nouvel adversaire dans cette guerre de plumes, en forgeant ainsi la toute première réaction au *Philippus Prudens* de Juan Caramuel Lobkowitz.

Le traité de l'abbé de Melrose, pour sa part, publié dans une luxueuse édition par l'officine plantinienne de Balthazar Moretus à Anvers, illustre la force de la mémoire relative à la prétention d'Antoine et de ses descendants dans la construction de l'image du Portugal au sein de la monarchie hispanique. Caramuel tâche de défendre, presque soixante ans après l'entrée de Philippe II dans le royaume avec son armée, non seulement ses droits à la succession du roi cardinal, mais surtout les anciens droits féodaux de la couronne de Castille sur le royaume portugais, qui enfin avaient été restaurés sous le règne du Prudent. Il le fait dans un ouvrage dédié au petit-fils de Philippe II, mais également composé à la demande du fils aîné du prieur de Crato, Emmanuel de Portugal, celui-là même dont le déplacement vers

¹⁰¹ Daniel de Priezac, *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent, fils de Charles le Quint, vérifié Roy legitime de Portugal, des Algarves, des Indes & du Brasil. Composé en latin par Jean Caramuel Lobkowitz, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Docteur de Louvain & Abbé de Melrose. A Anvers*, Paris, Pierre Rocolet, 1640, « Extrait du Privilege du Roy », s. n.

¹⁰² Daniel de Priezac, *Vindiciae Gallicae, adversus Alexandrum Patricium Armacanum theologum*, Paris, s.l., 1638 ; Daniel de Priezac, *Défence des droits et prerogatives des roys de France contre Alexandre Patrice Armacan, Theologien. Escrite en Latin, sous le titre de Vindiciae Gallicae, et fidellement traduite en François*, Paris, Pierre Rocolet, 1639. Cf. Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 239-240 ; Henry Méchoulan, « L'Espagne dans le miroir des textes français », *op. cit.*, p. 425-438 ; Bruno Neveu, « Les armes de l'érudition dans la guerre diplomatique au XVII^e siècle », dans Marc Fumaroli (dir.), *Les premiers siècles de la République européenne des Lettres. Actes du Colloque international. Paris, décembre 2001*, Paris, Alain Baudry, 2005, p. 412-416.

¹⁰³ Yannick Nexon, *Le chancelier Séguier (1588-1672). Ministre, dévot et mécène au Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2015, p. 254-255, 280-283, 394-395, 455-457 ; Gustave Clément-Simon, *Curiosités de la bibliographie limousine*, *op. cit.*, p. 138-143 ; René Kerviler, *Le chancelier Séguier, second protecteur de l'Académie française. Études sur sa vie, privée, politique et littéraire, et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, Paris, Didier et C^{ie}, 1875, p. 581-589.

les Pays-Bas espagnols avait tellement affligé son frère Christophe, si l'on en croit la *Lettre consolatoire* imprimée à Paris en 1626¹⁰⁴. Selon Caramuel, en raison d'une forte amitié née à Bruxelles, Emmanuel, mort en juin 1638¹⁰⁵, lui avait transmis des écrits appartenant à son père qui démontraient clairement le droit des rois Catholiques, dans le but de faire rejeter toute suspicion de son influence sur les troubles et séditions ayant éclaté dans l'Alentejo. À ce propos, le moine cistercien transcrit, dans un des textes d'ouverture du livre, la lettre que le prince de Portugal lui avait envoyée en octobre 1637, pour le solliciter afin qu'il écrive le traité et pour lui offrir son appui financier et matériel à cette fin, « *para que conste a todos mi buen zelo, y la justicia de las armas de Don Filipe el Sabio sucesor legitimo del Rey Henrique* »¹⁰⁶.

Leur rapprochement date d'avant 1635¹⁰⁷, l'année où Caramuel dédie déjà à Emmanuel une traduction espagnole des *Psalmi confessionales* attribués au père de ce dernier, désigné non plus comme roi, mais comme un « *Gran Principe Lusitano* » qui, « *descubriendo soberanias de Espiritu con eloquencia devotissima, y contricion conceptuosa, confiesa à Dios sus culpas, y pide perdon de sus Peccados* », et dont cette souveraineté des concepts était « *tan suya, que es imposible que la pierda* »¹⁰⁸. Toutefois, avec le *Philippus Prudens*, la stratégie de détournement des préjugés sur le fils du prieur de Crato devient explicite : même dans son examen de la controverse juridique de 1580, les premiers et les plus longs de ses efforts argumentatifs sont destinés à résoudre les questions suscitées par la prétention d'Antoine au trône portugais, soit en ce qui concerne les prérogatives pontificales sur la royauté du Portugal et sur le problème de la légitimité de sa naissance, soit quant à l'efficacité de l'élection populaire qui l'avait acclamé roi à Santarém, ou enfin, pour ce qui touche à la question de la transmission à ses fils Emmanuel et Christophe de son supposé droit d'héritage. Dans ces démonstrations, il s'agit souvent de contester les allégations et chimères d'auteurs français comme Scipion Dupleix et les frères Sainte-Marthe, dont, comme l'accuse Caramuel, le jugement serait aveuglé par l'adulation¹⁰⁹.

¹⁰⁴ *Lettre consolatoire au Serenissime Dom Christofle*, op. cit., p. 3-4, 27-29.

¹⁰⁵ Antonio de Faria, *Descendance de D. Antonio*, op. cit., p. 12.

¹⁰⁶ *Philippus Prudens*, op. cit., « Occasio scribendi », s.n.

¹⁰⁷ Fernando Bouza mentionne, comme preuve de l'amitié étroite entre eux, une lettre de Caramuel à son propre père, du 1^{er} janvier 1635, conservée à AHN, *Estado*, lib. 836, n. 45. Cf. Fernando Bouza, *Imagen y propaganda. Capítulos de historia cultural del reinado de Felipe II*, Madrid, Akal, 1998, p. 91-94.

¹⁰⁸ *Psalterio en que un Gran Principe Lusitano descubriendo soberanias de Espiritu con eloquencia devotissima, y contricion conceptuosa, confiesa a Dios sus culpas, y pide perdon de sus Peccados. Por el P. Juan de Caramuel Letor de Santa Theologia, y Monje de S. P. Bernardo. Decima impression*, Bruxelles, Lucas de Meerbeck, 1635, s.n. Il s'agit du premier livre publié par Caramuel, quelques années après son arrivée aux Pays-Bas. Cf. Julián Velarde, *Juan Caramuel, vida y obra*, Oviedo, Pentalfa, 1989, p. 22-31, 381-382.

¹⁰⁹ *Philippus Prudens*, op. cit., p. 170-303.

L'ouvrage de Daniel de Priezac, comme l'indique son titre, n'essaie pas de réfuter le discours de l'abbé de Melrose dans son intégralité, ou dans sa structure, mais se déploie en observations ponctuelles, formulées à propos de quelques extraits du livre. Dans l'introduction, l'auteur explique que l'ambition castillane de réduire tous les royaumes à des provinces n'était pas doublée d'une capacité à dompter les hommes et les volontés par la persuasion, et que depuis l'union avec le Portugal on n'avait guère cessé de faire appel aux plumes et aux livres pour essayer d'avoir un véritable consentement des peuples, que la violence n'était pas en mesure de générer. En dépit de cette application, les Portugais continuaient « encore aujourd'hui à chercher les moyens pour rentres en possession de leur liberté », et ils venaient d'en donner la preuve à toute l'Europe « en ces derniers mouvements qu'ils ont excitez »¹¹⁰. Et voilà qu'un docteur de Louvain se prétendait capable d'une conquête que même les armes d'Espagne n'avaient réussie qu'à moitié, et se vantait d'avoir fait en sorte que l'autorité du roi Catholique soit mieux reconnue grâce à ses écrits. L'intention de ridiculiser la démarche de Caramuel est donc manifeste : Priezac se lance dans la révélation de la faiblesse de ses raisonnements, du mal fondé de ses conclusions, et ainsi dans la démonstration que ses arguments, qu'il aimait vaniteusement qualifier d'invincibles Achilles, n'étaient que de médisants Thersites. Cette pique contre l'analogie homérique de l'auteur du *Philippus Prudens* se retrouve l'année suivante chez Francisco de Macedo, dans le sixième corollaire du *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae*¹¹¹, qui s'est probablement inspiré du commentaire de Daniel de Priezac, mais qu'il aura préféré ne pas citer ouvertement, pour éviter de faire écho à une publication aussi actuelle, et nullement braganciste.

En effet, l'attaque contre l'honneur des écrivains français portée par l'abbé de Melrose dès les préambules de son traité¹¹² est aussitôt soulignée par Priezac à l'issue de cette introduction, et devient la cible de la première de ses *Observations*. Cependant, il ne se contente pas de défendre la réputation de ses pairs et les traditions politico-juridiques françaises méprisées par la plume malencontreuse de Caramuel. Progressivement, l'avocat bordelais s'attaque à des points capitaux de la dispute successorale portugaise : il énumère les erreurs de l'argumentation de son adversaire contre les prémisses de la prétention de

¹¹⁰ *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent, op. cit.*, p. 5.

¹¹¹ *Jus succedendi, op. cit.*, « Appendix », « Corollarium VI. A Regibus Castellae contra Serenissimum Regem Joannem IV praescriptum non fuisse », p. 26.

¹¹² *Philippus Prudens, op. cit.*, « Occasio scribendi », s.n. À côté des frères Sainte-Marthe et de Scipion Dupleix, Caramuel cite Besian Arroy et Jacques Cassan, mais ce sont des auteurs qui défendent plutôt une ancienne ascendance de la monarchie française sur le Portugal, ainsi que les droits de Catherine de Médicis à la succession du roi Henri I^{er}, usurpés par Philippe II.

Catherine de Médicis, et affirme même la validité du principe de représentation dans la succession royale portugaise, sans pour autant mentionner que c'était le fondement premier de la candidature de la duchesse de Bragance. Il cautionne beaucoup plus fermement et expressément le droit du roi Antoine à la couronne, violemment usurpé par Philippe II. Avec ses explications, les lecteurs découvrent d'abord que le prier de Crato n'était que le plus récent parmi les exemples d'élections de monarques dans ce royaume, dont la légalité était établie depuis les décrets des États de Lamego¹¹³. Plus loin, quand il se penche réellement sur l'affaire, ses paroles ne pourraient être plus catégoriques :

Le Roy Antoine fut fils de Louys de Portugal Duc de Beya, & d'une Damoiselle qu'il avoit épousée secretement, & en qui les graces du corps & de l'esprit, recompensoient avantageusement ce qui manquoit à sa naissance. Or comme en cette qualité, il estoit le seul enfant masle qui restoit de la posterité du Roy Emanuel ; aussi fut-il reconnu pour Roy legitime par les Estats du Royaume, & par toutes les villes & les forteresses d'Afrique, qui estoient de l'obeissance des Roys de Portugal. Les affections ardentes que tous ces peuples tesmoignerent avoir pour luy, ne furent pas de peu de durée, mais elles furent malheureuses ; & ils virent bien-tost apres opprimer la justice de sa cause par les armes de son ennemy, pour qui la victoire se declara contre le droict. Apres la bataille donnée, où le bon-heur luy manqua seulement, & non le courage, il ne fit plus que trainer le debris de son naufrage dans les Provinces estrangeres, comme si la fortune l'eust laissé errer par le monde, pour faire craindre son pouvoir. Elle ne pût toutesfois luy oster la consolation qu'il receut en France, où il fut accueilli avec des honneurs si grands & si solennels, qu'il luy sembloit y avoir trouvé ce qu'il venoit de perdre en Portugal. Aussi sçavoit-il bien que c'estoit l'Autel commun de la Chrestienté, & le dernier refuge des Princes affligez, memes de ses predecesseurs, qui n'avoient jamais trouvé ailleurs de plus puissante protection. Les grands accidens n'effacent point ce qui est de plus divin en la personne d'un Roy, son caractere le fait respecter par tout, & son nom est tousjours venerable, mesmes parmy les ennemis, autres toutesfois que les Espagnols. Ils ont en si grande haine la mémoire du Roy Antoine, qu'encore que les inimitiez doivent enfin avoir des limites, & s'arrester du moins aux pierres des Tombeaux, comme à leurs bornes les plus esloignées ; & que ce soit là le lieu du silence, la terre d'oubly, & l'asile sacré de la mort ; Ils l'en arrachent toutesfois, pour pronoces encores à ses cendres la sentence qui autrefois le declara fils illegitime du Prince Louys. Mais ils ne veulent pas se souvenir, que ce fut une sentence donnée par un Juge inique, en un temps encore plus inique,

¹¹³ *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent, op. cit.*, p. 163-169.

& qu'elle fut cassée & annullée par le Pape, qui en cela mesme confirma le Jugement que l'Evesque d'Angre avoit donné en sa faveur, comme Juge delegué du saint Sièg^e¹¹⁴.

La légitimité de sa naissance, reconnue ultérieurement par la papauté, son héritage du trône confirmé par l'assemblée des États ainsi que par l'acclamation de toutes les villes portugaises, mais derechef l'oppression du droit par la force des armes, et enfin son accueil en France, protectrice des princes persécutés, et le refus de l'oubli, voulu par les Espagnols, de la justice de sa cause : l'histoire du roi Antoine présentée par Daniel de Priezac parachève son travail de valorisation du lien entre la vocation politique française et le maintien de l'élan de liberté au Portugal à travers ces décennies de domination castillane. Dans la suite de ses critiques des déclarations de l'abbé de Melrose, à mesure qu'il avance vers la fin du livre, il continue à tirer parti du cas antonien pour dresser un portrait de la cruauté, du mépris des lois civiles et des instances ecclésiastiques, et de la cupidité expansionniste de la puissance espagnole. Une ambition qui ne s'était pas apaisée, même après l'incorporation de toutes les nouvelles terres et trésors que les Portugais avaient conquis comme récompense pour avoir couru victorieusement les océans et y avoir ouvert les chemins vers un monde inconnu¹¹⁵.

La lecture des *Observations* de Daniel de Priezac, l'un des points culminants d'une série de publications qui ont abordé la conjoncture portugaise tout au long de la période d'union des couronnes, montre comment on nourrissait en France des attentes concernant une possible séparation du Portugal, ainsi que le rôle que la monarchie française aurait à y jouer. Des réflexions qui, de toute évidence, doivent beaucoup à la préservation de cette mémoire des engagements et interventions françaises au bénéfice des entreprises et de la propagande antoniennes. L'effet de compression historique provoqué par la publication d'une nouvelle version des *Allegações de direito* bragancistes de 1580 servirait donc aussi à dissocier les enthousiasmes français pour l'accomplissement de ces attentes de rupture au Portugal, de l'arrière-plan historique qui les justifiait jusqu'à très récemment dans la production de la librairie parisienne. La précaution du père Macedo à ce sujet se perçoit également dans son écriture de l'appendice, censé mettre à jour pour le public les événements et débats qui séparaient les deux éditions. S'il ne parle pas de l'assistance prêtée par les prédécesseurs de Louis XIII au combat d'Antoine de Portugal contre l'usurpation castillane, il n'oublie pas, nous l'avons vu, de discréditer les aspirations du fils bâtard de l'infant Louis, et de condamner l'inconséquence tragique de ses actions. De surcroît, dans ses propres réactions

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 229-233.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 233-254.

aux propos de Caramuel, Macedo ne restitue que très partiellement l'étendue des thèmes couverts par le *Philippus Prudens*, et il évite peut-être délibérément de mentionner l'existence d'une riposte antérieure, et française, aux tromperies de l'abbé de Melrose.

Au Portugal, suite à la Restauration, les forces politiques liées au nouveau gouvernement allaient devoir faire face à la réminiscence des espérances sébastianistes au sein de la population, ou mieux, devraient s'évertuer à promouvoir l'identification de Jean IV avec l'imaginaire politique et mystique engendré par l'évolution des idées sur le retour de l'*Encoberto*¹¹⁶. En France, un effort analogue, bien que plus subtil et plus ciblé, devrait être déployé par la diplomatie du roi de Bragance, mais plutôt en ce qui concerne les antécédents antoniens des traditions intellectuelles anti-espagnoles auxquelles il était indispensable de s'associer. Il fallait, dans ce cas, faire oublier cette persistante défense de la royauté d'Antoine I^{er} de de ses héritiers, tout en préservant l'aspiration à la restitution du trône portugais que toutes ces publications avaient aidé à conserver parmi les convictions politiques d'une partie des Français. La préparation d'une entreprise éditoriale comme le *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae* n'était pas exempte de cette préoccupation. Finalement, la présentation par Francisco de Macedo de la commande faite par Richelieu, et son appel au zèle des illustres Français, se traduisaient aussi par une invitation au surpassement des références historiques dans lesquelles se fondaient en partie leur intérêt préalable, au nom de la construction d'un nouveau lien avec le monde portugais. Mais pour y parvenir, il serait peut-être encore plus important d'aller plus avant, et de proposer une vision pour l'alliance entre la France de Louis XIII et le Portugal de Jean IV ancrée dans le futur.

3. L'ÉLOQUENCE EN LETTRES D'IMPRIMERIE, POUR CÉLÉBRER LA RENCONTRE FRANCO-PORTUGAISE

Les textes pro-castillans que Macedo conteste dans les corollaires du *Jus succedendi* deviennent aussitôt après la Restauration des cibles incontournables pour les auteurs partisans de la nouvelle monarchie au Portugal et, à partir de là, les sources d'une polémique qui mobilise des plumes et des presses de diverses régions de l'Europe. C'est principalement le cas des thèses de l'abbé Juan Caramuel, déjà visées par Antonio Pais Viegas, secrétaire de la maison de Bragance, qui a imprimé anonymement le *Manifesto do Reyno de Portugal*, sans

¹¹⁶ Yves-Marie Bercé, *Le roi caché*, op. cit., p. 76-78 ; José van den Besselaar, *O sebastianismo*, op. cit., p. 81-102 ; João Lúcio de Azevedo, *A evolução do sebastianismo*, op. cit., p. 92-96.

doute dans les premiers mois de 1641, puisqu'une édition en néerlandais est sortie à Amsterdam à l'occasion de l'ambassade de Tristão de Mendonça Furtado¹¹⁷. Il s'agit d'une sorte de déclaration officielle du nouveau gouvernement sur les droits, les causes et la façon par laquelle le roi Jean IV avait été acclamé par le royaume portugais. Ce manifeste ne s'acharne pas longuement sur le moine cistercien, préférant combattre seulement ses arguments contre l'admission de la représentation dans la succession de la couronne¹¹⁸. Et pourtant, il devient l'objet d'un second ouvrage de Caramuel, la *Respuesta al Manifiesto del Reyno de Portugal*, parue seulement en 1642, toujours chez Balthazar Moretus à Anvers, avec cette fois une version latine réalisée par Leandro Vander Bandt, son confrère de l'abbaye de Dunes, et estampée à Louvain sous le titre de *Joannes Bargantinus Lusitaniae illegitimus rex demonstratus*¹¹⁹.

La stratégie de l'abbé de Melrose est pour le moins audacieuse. Il republie le texte complet de Pais Viegas – qui gagne par conséquent une traduction en latin intégrée à l'édition de Louvain – avec des notes personnelles en marge, et quelques censures initiales, qui se moquent des énoncés juridiques et de la rigueur historique du *Manifiesto*, pour ensuite lui répondre plus amplement, *grosso modo* par une convergence des arguments du *Philippus Prudens* qui servaient à réfuter l'héritage royal allégué par la maison de Bragance. Et puis, bien qu'il souligne dans le prologue la totale absence de défenseurs de cette cause parmi les historiens d'Europe, et quoique par souci de comparaison il y évoque la vague d'écrivains français et anglais qui avaient soutenu la partialité d'Antoine de Portugal, la dernière partie du livre se focalise sur les différents textes bragancistes publiés depuis 1640. L'auteur propose ainsi en 1642, un panel assez démonstratif de la propagation des apologies du soulèvement portugais à travers le continent. Il parcourt et désavoue une douzaine de livres et pamphlets imprimés au Portugal et principalement en Hollande et en France, mais ce faisant, il part

¹¹⁷ *Manifest Van't Koninghrijck van Portugael. In d'welcke verklaert wort de gerechte oorsake ende reden waerom de Inwoonders sich hebben getrocken uyt de gehoorsaemheyte des Konings van Castilien en nu aenghenomen den Serenissimo Heer Don Joan de IIII van dien Name wesende den XVIII gerechten Konigh van dit Koninghrijck. Met Gratie ende Privilegie. Gedruckt naer de Coppe tot Lisbona, By Paulus van Craesbeecke. Ende un getrouwelijck overgheset in't Nederlants Door C. F. Portugees. En worden nu uytgegeven, By Broer Iansz, Ian van Hilten, En C. de Pas, 1641.*

¹¹⁸ *Manifiesto do Reyno de Portugal. No qual se declara o direyto, as causas, & o modo, que teve para exemirse da obediencia del Rey de Castella, & tomar a voz do Serenissimo Dom Joam IV do nome, & XVIII entre os Reys verdadeyros deste Reyno, Lisbonne, Paulo Craesbeeck, 1641, f. 7r-11v.* Cet ouvrage devient d'emblée une référence centrale pour la production de traités et discours justificatifs de la Restauration au Portugal. Cf. Antonio Cruz, *Papéis da Restauração, op. cit.*, v. 1, p. XIX-XXIII ; Luis Reis Torgal, *op. cit.*, v. 1, p. 136-137, 238-244, v. 2, p. 289-290.

¹¹⁹ Juan Caramuel Lobkowitz, *Respuesta al Manifiesto del Reyno de Portugal*, Anvers, Balthazar Moretus, 1642; Juan Caramuel Lobkowitz, *Joannes Bargantinus Lusitaniae illegitimus Rex demonstratus*, Louvain, Everardi de Witte, 1642. Pour une vision générale de la série de publications polémiques suscitées par les ouvrages de Caramuel et Viegas, voir Antonio Cruz, *op. cit.*, p. IX-XL, ou encore Bruno Neveu, « Les armes de l'érudition dans la guerre diplomatique au XVII^e siècle », *op. cit.*, p. 421-422.

d'une prémisses que peut-être même les agents diplomatiques portugais n'auraient pas espéré faire passer : d'après Caramuel, tous les auteurs des papiers publiés anonymement à Delft, à Amsterdam ou à Leyde, étaient des Hollandais ; et à Paris, des Français.

Parmi ces publications pernicieuses, il ne cite pas la récente édition latine du traité des avocats de Catherine de Bragançe, ni les corollaires adjoints par Francisco de Macedo, peut-être parce qu'il ignorait leur existence. En revanche, il s'attaque à un autre de ses écrits composés dans le contexte de l'ambassade portugaise à Paris : la *Panegyris Apologetica pro Lusitania Vindicata*, également citée dans la *Relaçam da viagem* de Franco Barreto, mais qui avait été publiée, encore en 1641, sans nom d'auteur ou d'imprimeur. Il s'agit d'un libelle in-4^o de trente pages, gravé d'un bel écu portugais sur la page de titre, effectivement le plus significatif des textes d'exaltation de l'union entre le Portugal et la France imprimés dans ces débuts de la diplomatie de la Restauration.

3. 1. LES LYS ET LES ROSES : SYMBOLISMES, INFORMATIONS ET INSINUATIONS D'UN DISCOURS PANÉGYRIQUE

Le ton de cet ouvrage est éminemment religieux : comme préambule et comme épilogue du volume, l'auteur présente des versets des prophètes bibliques, qui s'adressent soit au monarque espagnol pour indiquer les injures infligées au peuple et la proximité du châtement divin, soit aux Portugais et à Jean IV, pour leur annoncer l'arrivée d'un temps nouveau. Dans les notes en marge, il oriente la lecture, établit des parallèles : Isaïe, par exemple, quand il parle d'Éliacim, annonce la résurrection du Portugal et de son roi ; Sellum, condamné par Jérémie, c'est Philippe II ; et Philippe IV est Balthazar, fils de Nabuchodonosor, à qui Daniel avait prophétisé la fin du règne, et la division du royaume de Babylone.

C'est exactement cette approche que Caramuel tente de tourner en dérision, en s'occupant d'abord de l'intitulé grec du prologue qui, en plus d'être pédant, avait été translittéré avec des caractères erronés. Ensuite, ironiquement, il tire parti de la signification hébraïque de quelques prénoms et tournures des passages bibliques empruntés par son auteur français pour expliquer qu'en fin de compte il ne flattait pas les Portugais, vu qu'il les assimilait en substance à des rebelles, schismatiques, voire à des hiérosolymitaines et descendants des tribus de Juda. « *Palabras son, que entendidas, como pretende este*

Panegyrista, pican la nacion portuguesa en pontos muy indignos »¹²⁰, commente-t-il, et ajoute que le soi-disant panégyrique ressemblait plutôt à un libelle diffamatoire dissimulé, qui multipliait contre le Portugal des calomnies que lui-même, en tant qu'ennemi, ne se permettrait pas de proférer :

*Creo, que seran cuerdos los Señores Portugueses, y que no admitiran por apologia las pesadumbres, que con audacia sacrilegamente calumniosa se escriben en este Panegyrico. Yo pienso que su Author les quiso dar un como, y engañarles con apariencias de titulos adulterinos; y así no me canso en pasar adelante, que basta aver examinado las primeras lineas, para dar censura segurissima de todo el libro*¹²¹.

Du coup, l'abbé de Melrose ne daigne pas entrer dans le discours de Francisco de Macedo, et à vrai dire il ne pourrait pas maintenir cette présomption de paternité française s'il le faisait, car la lecture intégrale de la *Panegyris apologetica* ne laisse pas de doute sur la nationalité portugaise de son auteur. Il choisit, nonobstant, de profiter du caractère anonyme de la publication, ce qu'il lui reproche aussi, pour forger la conclusion qu'elle était l'œuvre d'un écrivain qui pouvait à peine cacher ses critiques à la nature du mouvement politique et même de la nation portugaise. Si Caramuel prend le risque de surdimensionner la participation française dans la propagande de la Restauration, c'est pour révéler, à travers ce panégyrique, la fragilité de l'appui que le gouvernement de Louis XIII et de Richelieu avait déclaré au Portugal. Il essaie ainsi de compromettre un point sensible et nodal de l'ouvrage, à savoir, la divulgation d'une prometteuse entente luso-française.

De fait, la perspective religieuse qui marque l'ouverture et la conclusion de la *Panegyris* organise aussi son cheminement argumentatif, même si l'exégèse biblique reste circonscrite à ces deux paratextes oraculaires. Dans ses premières pages, le lecteur retrouve l'image d'un royaume en ruines, déjà évoquée par l'invective des prophètes, et d'un gouvernement si tyrannique qu'il interdisait aux Portugais de déplorer les violences et calamités qui s'enchaînaient, l'image d'une population dont la vie se réduisait au sentiment de la douleur, à la conscience des malheurs vécus : « *Unum illud supererat vitae indicium, quod sensus malorum erat* »¹²². De ce sentiment advient l'espérance du remède, enfin apporté par Dieu, puisque dans son pouvoir de créer réside en même temps celui de conserver. Macedo

¹²⁰ *Respuesta al Manifiesto, op. cit.*, p. 189.

¹²¹ *Ibid.*, p. 190.

¹²² *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata. A servitute injusta, ab jugo iniquo, à tyrannide immani Castellae. Jure, virtute, operâ Joannis IV Justi Regis, legitimi Domini, Optimi Parentis. Anno captivitatis sexagesimo. Terribili, & ei qui aufert Spiritum Principum, terribili apud Reges terrae*, Paris, s.l., 1641, p. 4.

superpose ainsi à la mémoire de la fondation mystique du Portugal la narration du nouveau miracle survenu le jour de l'acclamation de Jean IV, juste après la défenestration de Miguel de Vasconcelos. La scène lors de laquelle le bras de Jésus se détache sera encore récupérée lors des explications prophétiques de l'épilogue, mais il s'agit ici de lui donner une présentation historique, et surtout une interprétation politico-religieuse. La main de Dieu soulevait le royaume des ruines, exhibait sa force devant l'ennemi, instituait la paix à son intérieur, et promettait le succès pour le futur : « *Non erit Deo tuendum id, quod ab eo est institutum?* »¹²³.

L'action divine, bien entendu, fait accomplir ce qui est juste. L'auteur expose donc ensuite la légitimité du nouveau roi, basée sur les droits héréditaires de la duchesse de Bragance, droits qu'il maniait si bien, en tant que responsable de l'édition parisienne des *Allegações*. Cette publication, plus légère, offre l'occasion de disséminer en version plus accessible les prérogatives de la grand-mère de Jean IV, qu'il résume en quatre parties : d'abord parce que sa branche familiale était la plus immédiate, parmi les masculines ; deuxièmement parce que dans cette lignée elle était petite-fille d'un homme, également ; ensuite par sa naturalité portugaise, et celle de son époux ; et finalement par ce fameux droit qu'elle avait de représenter son père, préféré à la mère de Philippe II dans la succession du roi Henri : « *ille est quo adversarii obruti ingemiscunt, Repraesentatio, cujus vel nomen horrent Castellani* »¹²⁴. Chemin faisant, on remarque déjà la volonté du père Macedo de susciter la sympathie du public français envers son argumentation juridique. C'est notamment le cas lorsqu'il aborde l'importance de l'origine portugaise de l'héritier du trône, puisqu'il affirme qu'il s'agit là d'un précepte inviolable, qui empêche les royaumes de tomber entre des mains étrangères, et que dans aucun autre endroit il n'était aussi religieusement respecté qu'au Portugal, « *si Gallias excipias* »¹²⁵ : un clin d'œil à la grande renommée dont jouissait la loi salique en France sous les premiers Bourbons, célébrée en tant que règle fondamentale du royaume, qui lui avait permis de se conserver entier et défendu de la convoitise étrangère au fil des siècles¹²⁶. Plus loin, encore, il défend le bénéfice de la représentation en matière de succession, et part du fait que c'était un élément indispensable de l'institution de la primogéniture, appliquée de la même façon dans les royaumes de France, Angleterre, Hongrie, Aragon et Castille.

¹²³ *Ibid.*, p. 7.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹²⁶ Ralph E. Giesey, *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 247-258.

Une fois établi le droit à la couronne qui résidait dans la maison de Bragance, l'auteur souligne encore l'action et l'oppression militaires par lesquelles Philippe II et ses descendants avaient jusque-là perpétué leur violation des lois, ce qui sert à expliquer pourquoi Jean IV et ses actuels acclamateurs et apologistes n'avaient pas réclamé justice plus tôt : « *quod justissimus metus conceptus vocem eripuit, jus non ademit* »¹²⁷. Avec ce raisonnement Macedo reprend sous un nouveau prisme ses considérations du début du livre, sur la prohibition même des lamentations imposée par le joug castillan, et il suggère une réponse aux lecteurs qui tendaient à confronter ces décennies de silence des ducs de Bragance non pas au poids de la domination des Habsbourg, mais à l'obstination d'Antoine de Portugal et de ses fils à revendiquer leur condition royale. D'ailleurs, dans cet ouvrage le prêtre portugais ne mentionne même pas le prieur de Crato : en ce qui concerne la conjoncture de 1580, outre la dispute opposant Catherine à Philippe II, il ne consacre qu'un paragraphe à la prétention du prince Ranuce de Parme afin de démontrer que, malgré l'admissibilité de la représentation, la duchesse de Bragance prévalait sur le fils de sa sœur aînée, et il passe rapidement à la prochaine étape de son discours panégyrique.

Car, ayant suffisamment débattu les points principaux de la controverse, il fallait désormais parler du triomphe de l'amour, de l'unanimité et de la paix instaurée au Portugal, ainsi que de la communion établie entre le roi et ses vassaux : « *Haec ne Pax domestica ex concordia, An concordia ex Pace? lis esto, modo constet utranque ab amore exitisse* »¹²⁸. Si Philippe IV préférait, comme Caligula aimait à dire des Romains, que tous les Portugais aient un seul cou pour mieux le trancher, avec Jean IV à présent, le Portugal s'est uni d'une seule voix pour l'acclamer. À celle-ci, ajoute Macedo, répondaient en harmonie celles de diverses nations : plusieurs langues, mais un seul amour. Enfin, « *Nihilo sunt magis Lusitani, Portugallenses, quam Galli, Itali, Britanni, Flandri, Germani, si animos aestimes: gratulantur aequè nobis, ac sibi Regem Joannem. Constat, unde nobiscum hactenus dissidium* »¹²⁹. Voulant manifestement accentuer la composante internationale de son discours, le religieux introduit dans son texte, en tant que chose produite et connue, cette vision du bon accueil de la nouvelle du Portugal, et peut-être de ses missions diplomatiques, partout en Europe, la recherche du soutien étranger figurant comme une extension de l'unification des voix portugaises. Plus saisissante encore, pourtant, est la dernière référence au dissentiment qui subsistait de la part de certains de ces pays étrangers vis-à-vis des

¹²⁷ *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata, op. cit.*, p. 16.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 19.

Portugais à la veille de la Restauration, d'autant qu'elle dévoile un terrain délicat du déploiement des relations diplomatiques de la nouvelle monarchie. Selon l'auteur, pendant qu'ils se voyaient soumis à la Castille, les Portugais n'étaient pas considérés comme des Portugais, et pour cette raison les étrangers leur avaient imposé leurs armes, et des dommages : « *Debemus exteris Gentibus illata & Arma, & damna* »¹³⁰. En ne le précisant pas formellement, à la différence du premier corollaire du *Jus succedendi*, son commentaire évoque ici surtout les attaques néerlandaises contre les territoires ultramarins du Portugal, puisque les incursions anglaises avaient été moins répandues géographiquement, moins dommageables, et beaucoup moins intenses dans les derniers temps¹³¹. Énoncée dans une perspective diplomatique européenne, cette information invite déjà à réfléchir sur les conséquences éventuelles de l'insurrection portugaise pour l'évolution du conflit entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Le père Macedo, néanmoins, ne développe pas le sujet, et en infère seulement que l'on ne devrait pas considérer qu'un Portugais peut être servile. La liberté étant une condition de l'être portugais, il rappelle, après avoir insisté sur les souffrances apportées par l'« *alîus imperio* », que le crucifix les avait encouragés, mais que l'affranchissement avait été une conquête des Portugais eux-mêmes : « *Crucis ope, operâque nostri excitati. A nostris libertas, & solida* »¹³². Tandis que Rome, en 702 ans, avait engendré deux libérateurs de la patrie, Lucius Junius Brutus et Marcus Brutus, Lisbonne en deux heures en avait produit 700. Et c'est en tant que fondement de cette liberté que l'auteur place finalement la religion. Le Portugal avait été fondé, depuis Ourique, par la religion, et le royaume, depuis son origine, s'était engagé dans l'expansion de la foi. À présent, c'était contre l'état déplorable dans lequel se trouvait la religion au Portugal, décrit par le panégyrique, que ce royaume s'était encore une fois soulevé. Jean IV, d'ailleurs, n'a pas voulu s'asseoir sur le trône tant qu'il n'était pas sacré ; règne et religion, autel et trône, sont indissociables : la religion fait le roi qui, lors de son couronnement, est consacré. Le lecteur français reconnaissait déjà le thème, lorsque Macedo le confirme : « *Id cum Gallis Regibus (è qua stirpe, quàm nobili! nostri ducti) Portugallis commune est* »¹³³ ; telle est la pratique pour les rois de France, de même que pour ceux du Portugal, qui descendent de cette noble souche.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹³¹ Pour un comparatif entre la politique et les entreprises des compagnies de commerce néerlandaise et anglaise en Asie dans la période de l'union des couronnes ibériques, voir André Murteira, « O Estado da Índia e as companhias das Índias Orientais neerlandesa e inglesa no Índico Ocidental, 1600-1635 », dans Santiago Martínez Hernández, *Governo, política e representações, op. cit.*, Lisboa, CHAM, 2011, p. 177-195.

¹³² *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata, op. cit.*, p. 20.

¹³³ *Ibid.*, p. 21-22.

Après tout, la *Panegyris apologetica* vise en premier lieu la France, tant comme public que comme objet, et il est très intéressant d'accompagner l'enchaînement d'idées qui aboutit enfin à la glorification de la nouvelle alliance entre les deux royaumes. Derrière l'observation sur les bases communes, politico-religieuses et généalogiques, des monarchies portugaise et française, Macedo propose une exposition historique sur le zèle des rois Très-Christiens pour la foi, de la succession perpétuelle dès Clovis jusqu'au présent, sur la conservation de leur pouvoir et territoire à travers les siècles, et conduit son apologie à la figure de Louis XIII. Les monstres qu'il avait défaits, l'hérésie, la perfidie, l'impiété, les excès, l'oisiveté et l'injustice le rendaient comparable et supérieur à Hercule. Ses ennemis n'osent pas le combattre ; il est l'empereur et l'arbitre des guerres. Son arbitre est devenu le clou attaché à la roue de la fortune, il n'y a plus d'autre fortune que celle voulue par Louis : « *Cessit hac vice rerum Fortuna; ea cuique fortuna est, quam Ludovicus singat. Hanc ut Portugallia felicem habeat, Galliam, unde orta est, repetit: victritem illam tactura dextram in qua palma habitat* »¹³⁴. Le Portugal, donc, pour l'avoir à ses côtés, revient sous la protection de la France, d'où il s'origine, et embrasse la main droite du monarque victorieux. Cette main qui aidera dorénavant à sauvegarder la liberté reconquise qui, d'ailleurs, « *Sed corrigo* », ne serait pas atteinte sans la valeur de Louis XIII :

*Erat ille in omnium mentibus, in animis omnium, cum liberabant Patriam. Nemini non occursabat tantam rem cogitanti, tantam agenti imago Ludovici invicti. Illa admovit faces, illa inflammavit mentes. Eorum opera erat, virtus Ludovici. Planè non nisi hac nixi conabantur. Ut coelum movetur in gyrum, ab Intelligentia occultè agente ac impellente: ita & regnum citum in libertatem ibat Ludovico clàm movente. Etsi cursum fieri videbamus, Intelligentiam non cernebamus. At huius erat illa vis, quae ciebatur*¹³⁵.

L'image du roi français était dans l'esprit et dans l'âme de tous ceux qui avaient délivré la patrie, et telle l'intelligence occulte qui fait tourner l'orbe, de façon invisible et en secret, c'était sa force qui les mouvait. Pour une bonne partie des lecteurs de ce panégyrique à la cour parisienne, la suggestion d'une incitation confidentielle de la monarchie française au mouvement politique portugais serait claire. Ceux qui connaissaient les rumeurs sur l'envoi par le gouvernement de Richelieu d'agents pour sonder la possibilité d'un soulèvement au Portugal, voire sur l'envoi de fonds pour sa mise en œuvre, trouveraient dans ce texte un nouvel indice ; ceux qui ne les avaient pas entendues, commenceraient désormais à s'en

¹³⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

méfier. Louis le Juste ne pouvait pas manquer à son office à ce moment-là : « *An ille Christo brachium exerenti suum, ac ejusdem brachium provocanti non offerat suum, manumque non adiiciat manui ?* »¹³⁶ ; il ne pouvait pas ne pas offrir son bras à celui auquel le Christ lui-même avait offert le sien, le provoquant ainsi. À travers la connaissance, la suspicion, ou cette seule insinuation d'un appui secret de Louis XIII à l'acclamation de Jean IV, le lecteur pourrait discerner comment par ces phrases, et par son choix des mots, l'auteur avait dissimulé un message sur la responsabilité de la monarchie française quant au maintien de l'indépendance portugaise, dans le souci de fomenter l'engagement des hommes politiques impliqués.

Le bras ouvert de l'image du crucifix en vient alors à symboliser le roi portugais lui-même, qui invite le roi français à une étreinte, au rétablissement de l'ancienne alliance entre les deux couronnes : « *Nunc cum est illa virtute Joannis reddita ad complexum Galliae rediit* »¹³⁷. Les plaies du Christ représentées sur les armoiries portugaises deviennent des roses qui se mélangent aux fleurs de lys de l'écu de France, les deux images estampées respectivement sur la page de titre et dans le bandeau décoratif du prologue de la publication. Francisco de Macedo invite le public à les comparer, à les imaginer ensemble, des armes envoyées du Ciel et Dieu en trinité uni à l'homme, pour sa rédemption ; le rouge et le doré, du sang et de l'or ; les figures s'enchaînent, s'entrelacent, mais la solution est sans équivoque :

*Amanti nexu Amaranthi naturam induent & lilia & rosae, & complexu orbem coercebunt. Europam in suorum sinum calicum lilia Gallica recipient; Asiam, Africam, Americam Rosarum Calathi purpureo ambitu includunt: flagrante odore famae, ex ipso nexu florum fortius inhalante*¹³⁸.

Les lys accueillent l'Europe dans leur sein ; les roses apportent l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Ce n'est pas non plus sans une certaine dissimulation que Macedo, après avoir suggéré l'obligation qu'avait la France de prêter main-forte au Portugal, permet alors d'en entrevoir l'utilité, puisque la réunion de ces fleurs suggère bien la promesse d'un empire partagé. Le religieux signale, allégoriquement, que cette alliance pourrait signifier l'ouverture à la France de l'accès aux ressources de l'outre-mer portugais. Une allégorie qu'il termine avec l'exaltation de tout ce qui attendait le Portugal, qui venait de revivre et qui, associé à la

¹³⁶ *Ibid.*, p. 24.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 25.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 26.

France, serait éternel : « *Quanta Portugalliam manent! Revixit. Expers est mortis. Initio cum Gallia faedere aeternabit* »¹³⁹.

Mais Macedo change de sujet sans transition, et initie une correspondance entre les qualités et les faits de Louis XIII, qu'il avait déjà inventoriés, et ceux du nouveau roi portugais. Les exploits du héros français étaient nombreux, mais le seul exploit Jean IV était grandiose : d'un coup, il avait expurgé du Portugal l'injustice, la servitude, l'avarice, la luxure et la cupidité, il avait détruit la tyrannie, et restauré la religion, le droit, la foi, la piété et la vertu. Le royaume n'avait pas seulement besoin d'un roi juste, il avait besoin d'un roi tout court, « *Nec enim solum in Portugallia justus Rex, sed Rex deerat : quòd nullus Rex erat* »¹⁴⁰ ; Philippe IV n'était pas roi du Portugal, et n'avait jamais agi comme tel. Avec le simple avènement de Jean IV, c'en était fini de la tyrannie, et tant de choses avaient été accomplies ; « *Quanta verò illa sunt, quae speramus, si Regis summi Ludovici societas adsit* »¹⁴¹, l'on réussirait encore mieux avec l'assistance du roi de France. Puis, dans le dénombrement de ces réalisations futures, la puissance ultramarine portugaise réapparaît très vite : l'abondance de produits et de marchandises sur les places et dans les ports, de flottes et de troupes dans les mers et dans les campagnes, de richesses dans le trésor ; les sites anéantis, les présides démantelés, et les forteresses jusqu'alors occupées par les ennemis, tous seraient récupérés et réédifiés ; des routes commerciales oubliées seraient à nouveau fréquentées, et la navigation, qui était brisée, serait réinstaurée, et renouvelée ; leurs armes toujours accompagnées de la croix seraient portées vers les peuples lointains, en abattant la perfidie, l'idolâtrie et la superstition, pour le triomphe de la foi. À la fin,

*Ex Indis, ex Africa, ex Brasilia, opes convehentur, revertentur naves onustae divitiis, lauris gloriosae, celeberrimum Olisipo emporium erit, amicis gratulantibus, sociis exultantibus, alienis mirantibus, hostibus frementibus, quòd en infimo in quo jacebat loco Portugallia in summum fastigium evecta fuerit*¹⁴².

Grâce à l'arrivée des navires remplis de richesses en provenance de l'Inde, de l'Afrique et du Brésil, Lisbonne deviendrait la plus célèbre place marchande du monde, pour la joie de ses alliés, l'admiration des étrangers, et pour le tremblement de ses ennemis. Comme dans les remerciements adressés à Jean IV en clôture de l'appendice du *Jus*

¹³⁹ *Ibid.*, p. 26.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 28.

¹⁴² *Ibid.*, p. 28.

succedendi, mais ici d'une façon très directe et illustrée, Macedo indique tout le potentiel commercial que le Portugal avait à offrir en échange de l'alliance et de l'assistance française, et le poids décisif d'une telle opulence pour l'équilibre des forces européennes. Pour que tout cela se réalise, la *Panegyris* se conclut très simplement, trois choses devraient être demandées à Dieu : le maintien de Jean IV sur le trône, son association à Louis XIII, en tant que frère et allié, et le maintien aux côtés du roi français de ce grand conseiller qu'était le cardinal Richelieu. D'ailleurs, il suggère que le Portugal devrait se doter d'un ministre similaire. Ainsi, il ne manquerait au roi portugais ni la justice, ni le conseil, ni la vertu, ni le bonheur.

Dans ce texte, Francisco de Macedo cherche constamment le dialogue avec le public français, une articulation avec des intérêts et des conceptions idéologiques, juridiques et historiques qui orientaient les débats politiques dans la France des Bourbons. Dès les premiers rapprochements entre les caractéristiques de la constitution monarchique au Portugal et le fonctionnement indéfectible des institutions françaises comme la loi salique et le sacre royal, il construit déjà une concaténation de symboles majeurs des représentations messianiques de la France. Cette stratégie se précise à partir de l'exposition historique qui le conduit à l'éloge de Louis XIII : les racines dynastiques et chrétiennes de la monarchie française remontant jusqu'à Clovis, l'accueil et la protection de l'Église au temps du Grand Schisme, la pérennité du territoire français, la capacité à égaler la grandeur romaine, la comparaison du monarque avec Hercule, son combat contre l'hérésie, la position d'arbitre des guerres, de défenseur de la justice, et d'empereur selon tous les droits, « *Jus Imperator in hac universitate dicit* »¹⁴³.

La conjugaison de tous ces éléments complète l'édification d'un discours d'encensement qui puise dans les traditions prophétiques de la France, toujours cultivées par des recueils et anthologies imprimées, mais aussi très couramment récupérées par les opuscules panégyriques et les traités juridico-historiques qui défendaient la prééminence de la monarchie Très-Chrétienne¹⁴⁴. Ce n'est pas par hasard que cette louange débouche sur l'image des lys, emblème sacré du royaume de France, préfiguration de son destin impérial, et sur la représentation de leur fusion avec les roses de l'outre-mer portugais. Le religieux a bien saisi le rôle du symbolisme messianique dans la constitution des projets français d'hégémonie et d'expansion territoriale en opposition à la puissance habsbourgeoise, et il s'est également inspiré de la place occupée par les conquêtes ultramarines dans la propagande impériale

¹⁴³ *Ibid.*, p. 23.

¹⁴⁴ Alexandre Y. Haran, *Le Lys et le Globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p. 105-178.

espagnole¹⁴⁵, pour laisser supposer la formation d'une ligue avec le Portugal comme le chemin le plus court pour la réalisation des aspirations impériales qui fascinaient divers secteurs de la société française¹⁴⁶. Par conséquent, les florilèges bibliques qui ornent la fin et le début de cette *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata* ne sont pas anodins. Outre l'attribution d'une perspective eschatologique à plusieurs événements et circonstances invoqués par le texte principal, ils assurent un cadre discursif propice au développement et à l'identification par les lecteurs du fond prophétique des différents ingrédients avec lesquels le prêtre portugais introduit la mission providentielle de la France et de son souverain. Le panégyrique de la délivrance du Portugal devient une célébration de l'alliance entre ces deux couronnes, qui tâche d'inculquer au public une appréciation des avantages qu'elle pouvait apporter aux Français.

Mais tout comme pour insinuer l'implication du gouvernement de Louis XIII en tant qu'instigateur du coup d'État portugais, et pour ainsi procurer une justification souterraine au rôle de garant que ce monarque devrait assumer envers Jean IV et ses partisans, dans ce cas encore, Macedo n'aborde pas de front une question cruciale sous-jacente à son message, c'est-à-dire le degré auquel ce gouvernement et les sujets du roi de France pourraient participer des réseaux politiques, ecclésiastiques et commerciaux qui arpentaient l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Ces questions sont prudemment mises de côté, en laissant néanmoins une marge pour la spéculation des lecteurs, incités à s'interroger sur les opportunités ouvertes à la France par un investissement politique et économique effectif dans le maintien de la nouvelle monarchie portugaise, et à s'intéresser à ce qui se passait dans le secret des négociations suscitées par la venue de son ambassade. Il restait aux ministres et diplomates établis à Paris, et qui liraient le même texte, à évaluer la répercussion que la diffusion de ces images et que l'instigation de ces questionnements et curiosités devraient exercer sur leur propre action politique.

Il ne s'agissait pas, nous l'avons vu, d'une initiative isolée. Dès son arrivée à la cour française, Francisco de Macedo s'est chargé de la fonction de héraut de la délégation portugaise dans le domaine de la production et de la circulation d'imprimés. Toutes ses interventions répondaient à des exercices de compréhension et de dialogue avec les idées, les symboles, les genres rhétoriques et les formats éditoriaux qui participaient à l'exaltation de la

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 77-88 ; Anthony Pagden, *Lords of All the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France* c. 1500-c. 1850, New Haven/Londres, Yale University Press, 1998 (1995), p. 31-80.

¹⁴⁶ Alexandre Y. Haran, *op. cit.*, p. 180-268. Sur le cas spécifique de l'aspiration française à la couronne du Saint-Empire, voir aussi Gaston Zeller, « Les rois de la France candidats à l'Empire : essai sur l'idéologie impériale en France », *Revue historique*, 173, 1934, p. 518-522.

monarchie et à la divulgation de projets politiques en France, en vue d'une insertion efficace de la thématique portugaise. Entre poèmes, inscriptions, traités et éloges panégyriques, il s'en est tenu au contexte des publications en latin, le plus adapté à ses talents d'écrivain, et à ses habitudes de professeur de rhétorique, mais aussi parce qu'il y a perçu des moyens d'expression chers aux milieux cultivés français et une culture de l'imprimé commune aux différents cercles ecclésiastiques, nobles, politiques, universitaires, juridiques et parlementaires qu'il a croisé à travers le royaume¹⁴⁷. C'étaient là des circuits de lecture et de débat dans lesquels et à partir desquels il fallait faire résonner les mérites de l'acclamation de Jean IV, et promouvoir le sens de sa coalition avec la monarchie française.

Là encore, le choix de la prose panégyrique latine pour la composition d'une pièce d'exhortation à l'alliance avec le Portugal n'est pas fortuit. Par ce biais, et apparemment avec un nouveau succès en termes de diffusion¹⁴⁸, Macedo insère son ouvrage dans une prestigieuse lignée de publications dans laquelle s'étaient distingués en France, durant les dernières décennies, des auteurs comme Jean Grangier¹⁴⁹, Pierre d'Auberoche¹⁵⁰ et Abel de Sainte-Marthe¹⁵¹, ou les jésuites Étienne Petiot¹⁵², Louis Cellot¹⁵³, et plus récemment Louis de

¹⁴⁷ Il reste à écrire une synthèse sur la place du latin dans les pratiques littéraires et dans la culture française de l'imprimé de cette période, mais nous pouvons en trouver des éléments épars dans J.-A. Vissac, *De la poésie latine en France*, op. cit., p. 1-225 ; Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, op. cit., p. 1-22 ; Roger Zuber, *Les émerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVIIe siècle français*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 99-203 ; Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994 (1980), p. 233-672 ; Henri-Jean Martin, « Classements et conjonctures », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, op. cit., p. 552-554 ; Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe*, op. cit., p. 102-104, 148.

¹⁴⁸ À l'instar du *Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae*, cette édition de la *Panegyris apologetica* est assez bien représentée dans les collections françaises d'imprimés anciens, qui en comptent au moins dix exemplaires : deux à la Bibliothèque nationale de France, trois à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et d'autres à la Bibliothèque Mazarine, au Centre culturel irlandais à Paris, ainsi que dans les bibliothèques municipales d'Évreux, Grenoble et Châlons-en-Champagne. Un nombre d'autant plus remarquable si l'on considère que les publications légères ont une tendance plus accentuée à ne pas être sauvegardées à travers les générations, ou encore à se fondre dans des recueils de papiers pas toujours bien inventoriés.

¹⁴⁹ Avec par exemple les titres : Jean Grangier, *Panegyricus dicatus Ludovico XIII Regi francorum Pio, Justo, Invicto. Pro solenni praefatione praelectionum. In Aula Cameracensi Regia. An. M. DC. XX*, Paris, Jean Libert, 1620 ; Jean Grangier, *Panegyricus dictus Ludovico XIII, Regi Francorum clementissimo victori. Observatos cives datamque pacem*, Paris, Jean Libert, 1622 ; Jean Grangier, *In auspiciatissimum conjugium Caroli Britannici et Henricae Francicae paris incomparabilis panegyricus. Ad Claudium Lotharingum Ducem Caprosium*, Paris, Jean Libert, 1625.

¹⁵⁰ Pierre d'Auberoche, *Oratio panegyrica de Coronae Franciae praestantia ac praerogativis, habita Parisiis in Harcuria* Paris, Julien Jacquin, 1625 ; Pierre d'Auberoche, *Panegyricus de augustissimo Franciae senatu. Illustrissimo ejusdem principi Nicolao Verduno*, Paris, Jean Tompère, 1626.

¹⁵¹ Il s'agit du frère aîné des historiographes Scévole et Louis de Sainte-Marthe. Les trois sont fils du poète poitevin Scévole de Sainte-Marthe, mort en 1623. Les ouvrages panégyriques d'Abel de Sainte-Marthe ont connu plusieurs éditions : Abel de Sainte-Marthe, *Panegyricus Ludovico XIII Regi Christianissimo*, Paris, Robert Estienne, 1621 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyricus Ludovico Justo Regi Christianissimo. Editio secunda*, Paris, Robert Estienne, 1623 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyricus alter, Ludovico Justo Regi Christianiss.*, Paris, Robert Estienne, 1623 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyricus alter, Ludovico Justo Regi Christianissimo. Editio secunda*, Paris, Robert Estienne, 1623 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyrici duo Ludovico Justo, regi Christianissimo. Editio secunda*, Paris Robert Estienne, 1623 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyrici tres, Ludovico*

Maimbourg¹⁵⁴. Cet ancien genre de discours d'apparat était couramment employé et imprimé en Europe moderne, une pratique principalement vouée à la louange de personnages illustres et de leurs actions, mais très souvent reliée à des événements institutionnels, militaires ou de la vie courtisane. Dans cette première moitié du XVII^e siècle français, période où « l'âge de l'éloquence » dépeinte par Marc Fumaroli¹⁵⁵ était en plein essor, ces discours avaient servi à la renommée de toute sorte d'établissements religieux, scolaires et politiques, par l'exaltation

Justo Regi Christianissimo. Editio quarta Panegyrico tertio recens aucta, Paris, Robert Estienne, 1627 ; Abel de Sainte-Marthe, *Panegyricus tertius, Ludovico Justo Regi Christianissimo*, Paris, Robert Estienne, 1628 ; Abel de Sainte-Marthe, *Opera quae extant, latina & Gallica, tam ea prosâ, quàm quae versibus conscripta sunt*, Paris, Jacques Villery, 1632. Ce dernier volume a été incorporé encore, l'année suivante, à une plus vaste compilation de l'œuvre d'Abel et de son père : Scève et Abel de Sainte-Marthe, *Opera latina et gallica, tum ea, quae solutâ oratione, tum ea, quae versu scripta sunt. Quibus accessit Scaevolae ipsius tumulus. Editio ultima*, Paris, Jacques Villery, 1633.

¹⁵² Étienne Petiot, *Panegyricus Ludovico XIII vindici rebellionis, domitori Elementorum, aeterno triumphatori : pro fracta Britannia, pro subjugato Oceano, pro triumphata Rupella*, Bordeaux, Pierre de La Court, 1628 ; Étienne Petiot, *Panegyricus Ludovico XIII vindici rebellionis, domitori Elementorum, aeterno Triumphatori : pro fracta Britannia, pro subjugato Oceano, pro triumphata Rupella*, Paris, Antoine Estienne, 1629 ; Étienne Petiot, *Panegyricus Ludovico XIII. Vindici rebellionis, domitori Elementorum, aeterno triumphatori : Pro fracta Britannia, pro subjugato Oceano, pro triumphata Rupella*, Bordeaux/Bologne, Clément Ferron, 1637 ; Étienne Petiot, *Genethliacus Delphino*, Saintonge, Jean Bichon, 1638.

¹⁵³ Louis Cellot, *Panegyrici Flexienses Ludovico XIII Francorum et Navarrae Regi Christianissimo*, La Flèche, Gervais Laboé et Martin Guyot, 1629 ; Louis Cellot, *Panegyrici et orationes*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1631 ; Louis Cellot, *Panegyrici et orationes. Secunda editio, ab Authore recognita*, Paris, Charles Rouillard, 1641.

¹⁵⁴ Louis de Maimbourg, *Ludovico XIII Galliae et Navarrae Christianissimo Regi. Ob Galliam Virgini Consecratam justo. Magno. Pio. Panegyricus. In solennibus Rothomag. Gymnasii Comitii honestissimo clariss. hominum coetu dictus. Idib. Novemb. Anno 1639*, Rouen, Jean le Boullenger, 1640 ; Louis de Maimbourg, *De Galliae Regum excellentia. Ad illud. D. Gregorii Magni quantò caeteros homines Regia dignitas antecedit ; tantò caeterarum Regna Regni Francici culmen excedit. Panegyricus in solennibus Rothomag. Gymnasii Comitii honestissimo clariss. hominum coetu dictus. Idib. XIII Kal. Decemb. Anno 1640*, Rouen, Jean le Boullenger, 1641. Cf. Jean Pascal Gay, « Le "cas Maimbourg". La possibilité d'un gallicanisme jésuite au XVII^e siècle », *Revue historique*, t. CCCXVI/4, n° 672, 2014, p. 785-788.

¹⁵⁵ Il est intéressant de retenir certaines des caractéristiques qui font de la France des Bourbons, selon Fumaroli, l'environnement le plus propice en Europe à l'épanouissement de cet héritage de la Renaissance au XVII^e siècle : le soutien qu'y ont le prestige et les travaux de la République des Lettres par une puissante magistrature, où le pouvoir royal recrute ses meilleurs serviteurs ; le renouement, consolidé principalement sous l'influence de Richelieu, avec une tradition monarchique de valorisation de la langue et de l'éloquence française, sans que se manifeste pour autant un déracinement par rapport à l'éloquence néo-latine, dont l'essor est assuré par l'expansion du réseau de collèges jésuites et oratoriens. À ces caractéristiques s'associe, à partir d'une polémique stimulante avec les idéaux d'érudition docte et d'éloquence sacrée, et grâce au mécénat de la Cour, le développement d'un idéal civil d'éloquence française, destinée à servir de dénominateur commun à l'élite du savoir et du pouvoir. Cette éloquence, même en ayant cessé d'être un privilège des castes savante et cléricale, était appropriée par les membres des plus diverses professions nobles et publiques, comme un élément indissociable de leur autorité, dans une amplitude qui se révèle dans la composition hétérogène de l'Académie française, par exemple. L'auteur souligne notamment qu'il ne faut pas voir dans ce contexte la construction d'un monde littéraire autonome, mais des débats qui engagent tous les secteurs des milieux cultivés et politiques français, et qui supposent une large diffusion dans l'outillage mental de l'élite, à des degrés divers de précision, par éducation, imprégnation ou contagion, des techniques et des questions de rhétorique gréco-latine, telles qu'elles avaient été restaurées par l'humanisme au cours du siècle précédent. Finalement, l'Éloquence est comprise comme ce dénominateur commun, comme ce lien qui a permis l'interaction entre culture savante et culture courtisane, renforcé par l'entremise de l'expansion des collèges jésuites et que par la volonté de Richelieu de faire concourir à la magnificence de la royauté les ressources de la Cour et de la Ville. Dans ce processus, la vocation médiatrice de la rhétorique entre le passé exemplaire et le présent qui émule, entre l'utilité morale et sociale et la délectation d'un luxe du langage, a joué un rôle fondamental, et en ce sens l'expérience de la littérature néo-latine a toujours été précieuse, en servant de modèle pour la constitution de l'éloquence française : Marc Fumaroli, *op. cit.*, p. 20-34.

de leurs patrons, de leurs solennités et inaugurations¹⁵⁶. Ils avaient notamment illustré la victoire de Louis XIII sur la rébellion de La Rochelle, ou encore les victoires obtenues lors des sièges de Casal et de Nancy¹⁵⁷. Ils avaient encore fêté, par exemple, la récente naissance du dauphin¹⁵⁸, ainsi que l'organisation des mariages royaux et princiers, des événements qui contenaient une dimension diplomatique plus flagrante¹⁵⁹. Avec sa propre *Panegyris*, le prêtre portugais met la force de cette tradition, en s'appuyant sur l'assimilation de quelques-uns des topiques politiques fréquemment exploités dans ces publications, au profit de la défense d'un revirement politique étranger, et de la caractérisation des vertus d'un soutien encore en négociation à la cour de France.

Hormis le traité du *Jus succedendi*, au cours de son premier séjour parisien le père Macedo a choisi de manier, dans ses publications, des genres rhétoriques et des formats éditoriaux qui participaient au rayonnement de cette littérature d'apparat, qui célébrait de

¹⁵⁶ Quelques exemples, parmi les plus proches de la venue de l'ambassade portugaise, complètent ceux des auteurs mentionnés ci-dessus : Gabriel Naudé, *De antiquitate et dignitate scholae medicae Parisiensis panegyris. Cum orationibus encomiasticis ad IX Iatrogonistas laureâ Medicâ donandos*, Paris, Jean Moreau, 1628 ; René Moreau, *De manu Regia oratio panegyrica et inauguralis habita in collegio Cameracensi regio, die Jovis XXI Aprilis*, Paris, Apud Jean Libert, 1633 ; Jean Banneret, *Triumphus panegyrica oratione. Sex encomiis, heroicis epiniciis, paeane lyrico expressus, solennibus paronymphi Praedicatorum feriis, in Scholis D. Thomae Aquinatis, celeberrimo Primariorum Virorum concursu. Adjectae tres odae. Hymni totidem. Ad Illustrissimum ac Nobilissimum virum Dominum D. Henricum de Mesmes, In Principis Senatûs Curiâ Praesidem Infulatum*, Paris, Simon Le Moine, 1638 ; Guillaume Marcel, *Gratae in illustrissimum Mecaenamem Scientiae. Sive oratio panegyrica dicta XX. Octobr. pro instauratione Scholae Archiepiscopalis*, Rouen, Laurent Maurry, 1641.

¹⁵⁷ Jean Bérault, *Panegyricus Ludovici XIII Regis Christianissimi, Justissimi, Invictissimi. Ob expugnatam Rupellam, victos, & fugatos Anglos. Ad Illustrissimum Cardinalem Richelium*, Paris, François Targa, 1628 ; François Ménard, *Ludovico XIII Francor. et Navar. Regi Christianissimo, Victori Clementissimo, Triumphatori Augustissimo, è Rupellana expeditione redeunti. Panegyricus*, Paris, Claude Cramoisy, 1628 ; Jean Bachot, *Ludovici XIII, Francor. et Navar. Regis Christianiss. Panegyricus de Rupella recepta*, Paris, Jean Tompère, 1629 ; Jean Chevalier, *Ludovico XIII Francorum et Navarrae Regi Christianissimo, justo, martio, victori ac triumphanti de Haereticâ et Rupellanâ rebellionem, panegyrici très*, La Flèche, Gervais Laboé et Martin Guyot, 1629 ; Jean-Cécile Frey, *Panegyris triumphalis a Jano Caecilio Frey, obeliscum hieroglyphicis regii et cardinalitii nominis litteris depictum dedicante dicta. Ludovico celtarum monarchae forti, justo, clementi, magno, augusto, a Deo coronato rupifrago, neptunio, britannico. Tumulus Rupellae. Epigraphae parallelae*, Paris, Denis Langlois, 1629 ; F. Ragueneau, *Panegyricus Ludovico decimo tertio, semper justo, semper victori. Pro superatis Alpibus, subacta Sabaudia, liberata Casali, restituto Mantuae Duce*, Bordeaux, Guillaume Millanges, 1631 ; François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry, *Ludovici Justi, Regis Christianissimi, Nancaei expugnatoris, panegyricus*, Aix-en-Provence, Étienne David, 1634.

¹⁵⁸ Pierre Pelleprat, *Panegyricus Delphino gallico, natalis ejus anno vertente, dictus Parisiis a Petro Pelleprat Burdigalensi*, Paris, Jean Libert, 1639 ; Jean Zoccoly, *Primus Delphini annus apud Bituricenses panegyrico laudatus*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640.

¹⁵⁹ Outre l'ouvrage déjà mentionné de Jean Grangier à propos du mariage de la sœur de Louis XIII avec le nouveau roi d'Angleterre en 1625, le double mariage franco-espagnol de 1615 avait aussi été l'objet de plusieurs éloges typographiques, y compris des panégyriques comme : Antoine Viguier, *Panegyricus nuptialis dictus. Ludovico XIII. Franc. et Navarre Regi Christianissimo, et Annae Austriacae Philippi III. Cath. Regis filiae, in aula collegii burdigalensis Societatis Jesu*, Bordeaux, Jacques Marcan, 1615 ; Jacobus Tornacius, *Ludovico XIII Galliarum et Navarrae Regi Christianissimo, de sua cum Rege Hispaniarum affinitate, Gratulatio Panegyrica*, Parisiis, Ex Typographia Petri Chevalier, via Jacobea, sub insigni Divi Petri, 1616. Enfin, en ce qui concerne la présence de la thématique des affaires étrangères de la France, il est utile de citer également le panégyrique du cardinal de Richelieu écrit par Johann Tillmann Stella, *Panegyricus eminentissimo cardinali, serenissimo duci, Armando Joanni Plessiaco, Richelii toparchae patri patriae, consecratus*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1634.

façon poétique, épigraphique ou épideictique certains événements, en les associant à des personnages et des institutions que l'on souhaitait glorifier. Ces papiers n'étaient pas produits alors, ni recherchés par les lecteurs, comme des sources d'information sur ces événements, mais déjà comme des commentaires savants et littéraires sur l'actualité concernant le royaume français. Ils inscrivaient volontiers les objets de leurs éloges dans la construction d'une destinée française, d'ordinaire glorieuse, sans se priver en même temps de répercuter, par ce moyen, des propositions sur la politique qui devrait guider la monarchie dans une telle direction. L'auteur portugais se prête au même jeu et, soit par une simple mention à son pays d'origine dans des pièces d'exaltation du bilan politique, religieux, diplomatique et militaire du gouvernement de Louis XIII et Richelieu, soit par la publication d'un panégyrique de la libération du Portugal qui culmine avec l'apologie du rôle joué par le monarque français dans cette entreprise, il s'applique à introduire l'affaire portugaise dans ce contexte de divulgation de l'opinion lettrée en France, tout en proposant les raisons pour lesquelles le gouvernement du cardinal duc devrait préconiser l'appui à Jean IV.

D'autre part, même si, à la différence des feuilles de nouvelles et récits du coup d'État portugais sortis en France dans les premiers mois de 1641, les formes éditoriales investies par Macedo n'avaient pas *a priori* vocation à apporter des renseignements factuels au public, il est vrai que, à défaut de publications spécifiques sur le cours des négociations apportées par l'ambassade de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho, la *Panegyris apologetica* pouvait être aussi envisagée comme un expédient pour entrevoir certaines informations qui n'arrivaient pas à la connaissance publique, et le religieux semble jouer sciemment avec ces attentes de lecture. Sur ce point, les textes préliminaires et les corollaires au *Jus succedendi* suivent la même stratégie, en fournissant aux lecteurs français des nouvelles sur la rencontre des envoyés portugais avec Richelieu et une description globale de l'entreprise diplomatique dont cette mission constituait une partie centrale.

Toutes ces attentions à la réception et aux moyens et milieux de diffusion des propos du père Macedo traversent donc l'ensemble de ses stratégies éditoriales, vouées à consolider un « *grande credito & reputação da nação Portuguesa* » en France¹⁶⁰, comme le résume João Franco Barreto. Dans le même paragraphe de la *Relaçam da viagem*, il signale que, contrairement à la plupart des participants à cette première mission diplomatique de la Restauration en France, Macedo n'était pas rentré au Portugal, ayant rejoint la délégation de l'évêque de Lamego, qui devrait présenter au pape Urbain VIII la légitimité et l'obéissance du

¹⁶⁰ João Franco Barreto, *Relaçam da viagem que a França fizeram*, op. cit., p. 100.

roi Jean IV. Le religieux serait allé à Rome pour résoudre des questions personnelles, mais Barreto annonce aux lecteurs lisboètes que cela ne l'empêcherait pas de continuer à y publier de nouvelles œuvres en faveur de la cause portugaise. Il ne savait probablement pas, pourtant, que Macedo n'avait pas attendu d'arriver à Rome pour le faire.

3. 2. LES NOUVEAUX EXPLOITS DU CAVALIER MACEDO SUR LE CHEMIN DE ROME

Déjà dans son itinéraire jusqu'à Marseille, et au port de Toulon, d'où le vaisseau français qui conduisait l'expédition portugaise à Civita Vecchia n'est sorti qu'en octobre¹⁶¹, il a composé d'autres petites pièces latines destinées aux presses provençales. Pendant cette période, ses ouvrages sont publiés, possiblement tous par l'imprimeur officiel du roi, du clergé et du parlement de la ville d'Aix, Étienne David¹⁶², à l'exemple de la *Sacrae divae Magdalenae speluncae vulgo Sancte Baume prope Massiliam poetica, citra fictionem, descriptio*. C'est une représentation élégiaque de la grotte de Sainte-Baume, lieu de pèlerinage lié à la légende de la retraite de Marie-Madeleine, avec une dédicace signée par Macedo le 1^{er} septembre, offerte à Pantaleão Rodrigues Pacheco, « a Consiliis Potentissimi Joannis IV Lusitanorum Regis, et Sanctae Supremaeque Generalis Inquisitionis », en associant sa participation dans cette ambassade à sa dévotion profonde et à son désir de promotion de la piété chrétienne¹⁶³. Par ailleurs, cette élégie connaît très vite une deuxième édition, imprimée chez Claude Berthier à Avignon en 1642, mais sans la dédicace, et par conséquent sans aucune référence au Portugal. Cela atteste tout de même la bonne réception du poème dans la région, et constitue un nouvel indice d'un effort de divulgation de Macedo envers la cité pontificale pendant ce séjour provençal de 1641. Cela semble ainsi être l'explication la plus plausible pour la présence de ses inscriptions latines sur l'opuscule du dominicain Pierre Coliard¹⁶⁴.

¹⁶¹ Son départ est signalé par la *Gazette* du 9 novembre 1641, dans une nouvelle envoyée de Marseille le 20 octobre : *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses venues toute l'année mil six cent quarante-un, op. cit.*, p. 827-828.

¹⁶² Collaborateur et protégé de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, il est le fondateur d'une véritable dynastie d'imprimeurs, qui traverse l'histoire de la librairie aixoise jusqu'à la Révolution Française : Gilles Éboli, *Livres et lecteurs en Provence au XVIIIe siècle. Autour des David, imprimeurs-libraires à Aix, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux*, 2008, p. 91-95 ; Jacques Billioud, *Le livre en Provence du XVIe au XVIIIe siècle*, Marseille, Impr. Saint Victor, 1962, p. 261-275.

¹⁶³ *Sacrae divae Magdalenae speluncae vulgo Sancte Baume prope Massiliam poetica, citra fictionem, descriptio*, Aix-en-Provence, Étienne David, 1641.

¹⁶⁴ *Sacrae divae Magdalenae speluncae vulgo Sancte Baume prope Massiliam poetica, citra fictionem, descriptio*, Avignon, Claude Berthier, 1642.

Un deuxième poème, une silve cette fois-ci, est dédié par Macedo à l'archevêque d'Aix Louis de Bretel : il y rend hommage à la splendeur de sa résidence de campagne sur le village de Jouques, aux délices de l'accueil dispensé à l'évêque de Lamego, avant d'aborder le parcours, les vertus et les réalisations de l'archevêque lui-même. Ce pamphlet poétique s'intitule ainsi *Illustrissimo, et reverendissimo D. D. Ludovico Bretelio Arquiescopo Aquensi, Rusticanae suae Domus et Villae in Oppido Jocorum Poetica descriptio*. L'auteur en profite au passage pour encenser les origines de l'ambassadeur de Jean IV, en insistant toujours sur la parenté entre les maisons des Vimioso et des Bragance, mais aussi sur l'excellence de son savoir et de sa carrière ecclésiastique, excellence à la hauteur de l'importance de sa mission auprès de la Curie romaine¹⁶⁵.

Enfin, dans son dernier libelle latin publié en Provence, les *Acroamata in discessu à Gallia à Lusitano novem Musarum ore Galliae reddita*, il trouve une nouvelle manière d'évoquer le renouement récent de l'amitié entre la France et le Portugal. Le Portugais dont il est fait mention dans le titre est effectivement Francisco de Macedo : en ouverture de l'imprimé, dans une épître dédicatoire signée à Toulon le 7 octobre 1641, il prend congé du gouverneur de la province, le comte d'Alais Louis-Emmanuel de Valois, qu'il inclut dans toutes ses louanges adressées à la France, en tant que descendant de ses rois. Le gouverneur, dont l'amour des livres était connu dans la région¹⁶⁶, a ensuite droit à un poème en son honneur. Macedo, par l'intermédiaire de la figure d'Apollon, y exalte entre autres sa beauté, son éloquence, son humanité et sa générosité, ainsi que ses études et son aisance dans les domaines de la poésie, des langues anciennes, de la philosophie, de la théologie, ses connaissances dans toutes les sciences, ce qui lui permettait par exemple de scruter le cours de

¹⁶⁵ *Illustrissimo, et reverendissimo D. D. Ludovico Bretelio Arquiescopo Aquensi, Rusticanae suae Domus et Villae in Oppido Jocorum Poetica descriptio*, s.l., s. d. Au vu des deux exemplaires que nous avons repérés, à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris et à la bibliothèque de l'Université de Coimbra, l'imprimé est sorti sans page de titre, et ne comporte pas non plus de mention au lieu et à la date d'impression. Mais dans des livres postérieurs, dans lesquels le religieux et son éditeur padouan reviennent sur ses différents ouvrages, on se réfère à la publication d'une « *Descriptio Villae Juquii* » à Aix-en-Provence en 1641, ou encore d'une « *Poetica descriptio Villae Jucorum* ». Cf. *Myrothecium morale documentorum tredecim quae sunt totidem Lectiones supertextum Aristotelis Lib. 8 Ethicorum De Amicitia. Cum duplici pia Appendicula, & Indice Librorum auctore Pat. Fr. Francisco a S. Augustino Macedo Min. Obser. Lettore jubilato, & Publico Patavino, Lusitano, Concionatore, & Consiliario Regis Galliae, & Historico Regio Latino Portugallia, Veneto Cive, Padoue, Typis Jacobi de Catorinis, 1675*, p. 217 ; *Trifavus Macedi compositus ex Panegyricus, Elogio, Poemate Romae conditus Patavii expressus: Illustrissimo, Reverendissimo, Excellentissimo D. D. Aloysio a Sousa, Archiepiscopo Bracharensi Primati Hispaniarum ad Papam Innocentium XI Legato Extraordinario Oblatus, Padoue, Jacobi Cadorinum, 1677*, « Pro epico sive heroico poemate », s.n. C'est donc par inattention que le biographe le plus récent du père Macedo, dans sa reconstitution de la liste de ses ouvrages, fait la distinction entre le pamphlet dédié à l'archevêque d'Aix et cette description poétique évoquée dans ses publications padouanes des années 1670. Cf. Ilídio de Sousa Ribeiro, *Fr. Francisco de Santo Agostinho de Macedo, op. cit.*, p. 67-69.

¹⁶⁶ Jacques Billioud, *op. cit.*, p. 138-139. Sur son gouvernement de la Provence, voir Sharon Kettering, *Judicial politics and urban revolt in seventeenth-century France. The Parlement of Aix, 1629-1659*, Princeton, Princeton University Press, 1978, p. 128-142.

l'histoire, les arcanes des empires et la fortune des hommes, et d'être capable de bien gouverner ce territoire si menacé et si capital pour la sécurité de la France en temps de guerre contre la monarchie hispanique. Après quoi arrivent les *Acroamata*, les concerts des Muses, noyau de la publication, déployés en neuf courts paragraphes de prose latine, neuf éloges à la France et aux Français prononcés par chacune des Muses de l'Antiquité, le tout signé enfin par ce même « *Franciscus Macedo Lusitano-Gallus* »¹⁶⁷.

L'ex-jésuite prolonge ainsi le travail éditorial poursuivi depuis son arrivée à Paris, et continue à préparer et à faire imprimer ses écrits dans le sud de la France jusqu'aux derniers jours avant son départ pour Rome. Tenant comme cible plus immédiate les milieux lettrés de la ville parlementaire et archiépiscopale d'Aix¹⁶⁸, il y voit encore non seulement un espace pour diffuser des témoignages du succès de la rencontre franco-portugaise, mais aussi pour divulguer quelques détails sur la mission diplomatique de la délégation qui passait par la région, et pour faire état d'une bonne interaction établie avec les autorités et les institutions politiques et religieuses locales. Ce recours et ce dialogue avec la littérature d'apparat néo-latine en vogue dans les centres politiques et culturels européens devient la marque des interventions du père Macedo en tant qu'agent de la diplomatie du Portugal, une pratique qu'il maintient, comme le suppose João Franco Barreto, dans la Ville éternelle où il arrive à faire publier, chez l'imprimeur Domenico Marciani, au moins quatre nouveaux ouvrages poétiques en lien avec les objectifs et les contacts établis par l'expédition de l'évêque de Lamego¹⁶⁹.

¹⁶⁷ *Acroamata in discessu à Gallia à Lusitano novem Musarum ore Galliae reddita*, s.l., s.d., p. 7. Ici encore, aucune mention dans la publication n'indique son lieu d'impression, mais il est fort probable que ce soit toujours à Aix, en 1641, d'autant plus que dans les deux énumérations des ouvrages de Macedo citées ci-dessus, il est question d'un volume d'« *Elogia gallorum* » paru dans cette même ville et année : *Myrothecium morale*, loc. cit. ; *Trifavus Macedi*, op. cit., « De elogio », s. n. Pour cette référence, l'ancienne bibliographie de Diogo Barbosa Machado indique Étienne David comme l'imprimeur, ce qui est réaffirmé par Ilídio de Sousa Ribeiro, mais il n'a pas été possible d'identifier l'origine d'une telle attribution. Cf. Ilídio de Sousa Ribeiro, op. cit., p. 67 ; Diogo Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, op. cit., p. 89.

¹⁶⁸ Pour quelques aspects de la vie institutionnelle et culturelle aixoise à cette époque, son rayonnement dans le Midi français, et ses connexions avec le monde politique et savant européen et méditerranéen, voir par exemple : Sharon Kettering, op. cit. ; Jacques Billioud, op. cit., p. 7-26, 85-92, 131-139, 173-209 ; Gilles Éboli, op. cit., p. 17-24 ; Régis Bertrand, « Messieurs du Parlement, la religion et la mort (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans *Le parlement de Provence, 1501-1790. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (6 et 7 avril 2001)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 55-70 ; André Bourde, « La Provence Baroque (1596-1660) », dans Édouard Baratier (dir.), *Histoire de la Provence*, Toulouse, Édouard Privat, 1969, p. 265-304 ; Agnès Bresson, « Du Vair et Peiresc ou la République des Lettres au pouvoir », dans Marc Fumaroli (dir.), *Les premiers siècles de la République européenne des Lettres*, op. cit., p. 449-473 ; Peter N. Miller, *L'Europe de Peiresc. Savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2015 (2000), p. 39-53, 200-242. Au demeurant, l'étendue des activités et des relations intellectuelles du conseiller Peiresc, mort en 1637, est un cas singulier, puisqu'elle est le témoignage, et surtout une promotrice à elle seule de ce rayonnement, et de ces connexions.

¹⁶⁹ *Sanctissimo Patri Domino Nostro Urbano VIII, Pontifici Maximo Lyra Barberina Sylva*, Rome, Domenico Marciani, 1641 ; *Sanctissimo Patri Domino Nostro Urbano VIII, Pontifici Maximo Ilarion Apes Barberinae*, Rome, Domenico Marciani, 1641 ; *Excellentissimi Principis D. D. Marchionis de Fontane Christianissimi Regis Galliarum, apud Sanctissimum D. N. P. Urbanum Oratoris Romam solenni Pompa investiti skhediasma Triumphale*, Rome, Domenico Marciani, 1641 ; *Roma in tabula lusitana*, Rome, Domenico Marciani, 1642.

Pour le reste, il n'y avait pas que ses compagnons d'ambassade qui étaient en mesure de deviner la suite des entreprises éditoriales du prêtre portugais à la Curie romaine. Dès le début du mois de juillet 1641, quand les deux ambassadeurs attendaient à La Rochelle leur embarquement pour retourner à Lisbonne, le secrétaire Cristóvão Soares de Abreu, ayant conservé une correspondance avec plusieurs de ces hommes politiques et d'affaires, seigneurs, commerçants et écrivains rencontrés dans la capitale française, avait reçu une lettre de Paul du Jardin, le gentilhomme qui les avait accueilli dans sa maison à La Villette les jours précédant l'entrée officielle de la délégation à Paris. Celui-ci l'informait du départ récent de Macedo vers le sud de la France. Dans sa missive, écrite le 30 juin, Du Jardin raconte le plaisir qu'il avait eu de l'héberger pendant trois jours et de discuter avec lui, plus qu'il n'avait pu le faire pendant les quelques mois de son séjour à la cour. Il dit enfin qu'il l'avait aidé à se préparer pour son voyage à cheval, pour qu'il n'apparaisse pas comme le pire cavalier du Portugal, « estant bien plus capable de se deffendre avec la plume quil ne seroit avec lespee »¹⁷⁰. Dans le même paquet de lettres envoyé à Soares de Abreu, on trouve celle d'un autre nouvel ami, le généalogiste et enlumineur du roi Charles Soyer, qui lui écrit en espagnol le 28 juin, pour rendre compte du même fait :

*Otra despedida va a nuestro buen amigo, y de todo mi coraçon ya despedimos al buen Padre Maçedo que va subido en un cavallo como un capitan valeroso que va a pelear en Roma contra los enemigos de su Rey hasta oy ha estado en la quinta de S^r du Jardin que le hiço mucha fiesta, yo le ofreci mi casa pero mas acomodado iva alla en la solitud de la Villeta*¹⁷¹.

C'est l'image laissée par le religieux dans les cercles qu'il avait fréquentés à Paris : celle d'un inébranlable combattant de la plume, au service de son roi et qui, après l'avoir glorifié en France, partait comme un vaillant cavalier, quand bien même peu fort à l'aise à cheval, pour rejoindre la nouvelle mission expédiée à Rome, où il s'agirait d'affronter de près les ennemis du Portugal et, en ce qui concerne Macedo, de les affronter à travers l'écriture et le recours aux imprimeries.

* * *

¹⁷⁰ BA, 49/x/12, f. 209v.

¹⁷¹ *Ibid.*, f. 204r.

Francisco de Macedo a quitté Lisbonne à l'insu de ses supérieurs de la Compagnie de Jésus, mais évidemment pas à l'insu des autres membres de l'ambassade, ni sans la permission du roi portugais. Vu la pertinacité et la variété de ses publications, il est également peu probable que son rôle dans l'expédition n'ait pas été défini avant son embarquement. Nous ignorons s'il a reçu des recommandations précises sur les méthodes qu'il devrait employer, mais nous voyons que ses ouvrages s'accordent bien avec les objectifs et cautions véhiculés dans les instructions des ambassadeurs concernant le travail de persuasion à mener auprès du roi de France, de ses ministres et de la noblesse du royaume. En effet, il annonce les bénéfices apportés par le rétablissement des liens d'amitié et de commerce avec le Portugal, il soutient le caractère opportun de la Restauration portugaise face aux projets politiques incarnés par le cardinal de Richelieu, et il défend la justice du couronnement de Jean IV sans pour autant laisser supposer un besoin actuel de justification. En revanche, Macedo semble avoir disposé de la même marge de manœuvre ouverte par ces instructions, étant donné qu'il a développé une approche assez particulière, voire personnelle, que le nouveau gouvernement pouvait difficilement avoir décidée au préalable.

Parmi ses stratégies discursives et éditoriales, comme nous l'avons remarqué, la diffusion d'informations sur les événements portugais n'est pas absente, mais ce qui structure plutôt l'ensemble de ses publications, c'est un travail d'inoculation du sujet portugais dans le paysage politico-littéraire français. Ce qu'il accomplit à différents niveaux, soit par l'insertion de simples allusions à la présence portugaise dans des ouvrages à thématique étroitement associée à l'actualité et aux traditions françaises, soit par la présentation de documents et d'arguments en faveur du Portugal dans des formes éditoriales prestigieuses en France. De surcroît, par ses poèmes, inscriptions et dédicaces consacrées à des personnalités politiques et religieuses majeures à Paris et en Provence, Macedo intègre une démarche de rapprochement avec ces mêmes autorités, tout en tirant parti de l'exposition publique de cette bonne intelligence.

Il y avait, certes, à l'origine de ses méthodes, une cohérence avec sa propre formation et ses pratiques intellectuelles, ainsi que la mise en œuvre de ses conceptions sur le statut et les fonctions de l'écriture littéraire. De ce fait, nous pouvons déjà y déceler une part d'investissement personnel dans l'épanouissement de sa carrière d'écrivain, polygraphe, qui continue et prospère dans les décennies à venir, ponctuée d'ailleurs par d'autres participations diplomatiques futures. Cependant, il est important de noter que, dans ce contexte, même ses ouvrages les moins significatifs en matière diplomatique ne sont jamais publiés en dehors de ce travail de médiation culturelle au profit des ambassades qu'il accompagne. Ses imprimés

sortent parallèlement aux négociations en cours sur les détails de la coopération luso-française, en suscitant l'intérêt sur leurs résultats et conséquences. Ils secondent par ailleurs l'évolution des contacts et alliances tissés au sein de la société française, en les stimulant et les confortant, par la familiarisation du public avec l'entrée du Portugal et de son nouveau monarque dans l'horizon politique, militaire et commercial de la France. Et si l'éloquence latine du père Macedo s'adresse, au premier abord, à de fines mais influentes couches de la société parisienne et d'autres villes françaises, il est vrai que la répercussion de la circulation de ses textes et de la reprise de leurs propos tendait à toucher peu à peu des audiences plus larges.

CHAPITRE IV

LA NÉGOCIATION DE L'AMBASSADE DE 1641, AFFAIRES D'ÉCRITURE ET DE PUBLICITÉ

Pendant que se déroulait la mission de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho en France, aucune des gazettes de Théophraste Renaudot ne s'est penchée sur le contenu des négociations qu'ils engageaient à la cour de Louis XIII. Une semaine après la nouvelle de leur débarquement à La Rochelle, le numéro du 23 mars 1641 clôt avec la simple information de l'arrivée à Paris des « Ambassadeurs extraordinaires du Roy de Portugal »¹. Et dans la semaine suivante, leur entrée officielle dans la ville est citée, avec son accompagnement par le maréchal de Châtillon, depuis La Villette, « dans les carrosses du Roy, de la Reine, de Mademoiselle, de son Eminence & d'environ cent autres, dont il y en avoit la moitié à six chevaux ». Est également mentionnée leur première audience royale le 27 mars à Saint-Germain-en-Laye, où ils « furent conduits dans le carrosse de sa Majesté par le Duc de Chevreuse & le Comte de Brulon, Conducteur des Ambassadeurs & Princes estrangers », et l'audience du lendemain avec le cardinal de Richelieu. Sur les deux rencontres, le rédacteur signale seulement qu'« ils ont esté receus avec grands tesmoignages de bienveillance : comme leur Roy ayant l'honneur de descendre de la maison de France : & furent traittez comme les Ambassadeurs des autres Rois »².

L'hebdomadaire rappelle donc l'existence d'une affinité généalogique entre les deux monarchies, et souligne surtout comment les légats portugais étaient accueillis avec tous les honneurs dus aux représentants des rois légitimes. La *Gazette* diffusait ainsi auprès d'un public plus large le message de reconnaissance de la couronne de Jean IV passé à travers les cérémonies et cortèges qui les avaient reçus à la cour. Néanmoins, les deux personnages ne réapparaissent dans les nouvelles parisiennes de l'hebdomadaire qu'à travers leur présence à la messe d'ouverture de l'église jésuite de Saint-Louis, le 9 mai³ et après cela, uniquement lorsqu'ils prennent congé de la reine de France à Saint-Germain, dans la *Gazette* du 22 juin. On y mentionne aussi qu'ils avaient déjà pris congé du roi et de son premier ministre à

¹ *Recueil des Gazettes, op. cit.*, p. 160.

² *Ibid.*, p. 176.

³ *Ibid.*, p. 263.

Abbeville, dans une audience à laquelle ils avaient été conduits par le duc de Nemours et par le comte de Brûlon⁴. Dans ce même numéro, d'ailleurs, apparaît pour la toute première fois depuis la Restauration une nouvelle provenant de Lisbonne, d'une missive du 2 juin qui, même sans déclarer une quelconque relation avec le passage de l'ambassade portugaise en France, fournit des informations qui venaient contribuer à la réputation du nouvel allié. Tout d'abord, l'auteur raconte que dix vaisseaux castillans venant de Saint-Domingue chargés de marchandise avaient été « arrestez par les nostres », car ils avaient accosté aux Açores sans rien savoir du changement dynastique au Portugal. Il explique alors que les sept îles de l'archipel s'étaient déjà déclarées « en faveur de nostre nouveau Roy », avec pour seule exception la citadelle tenue par une garnison castillane dans la Terceira, mais qu'« elle est serrée de si pres par la ville qu'on espère en bref sa reddition ». La nouvelle offre ainsi un exemple du grand préjudice que représentait pour l'Espagne la perte de l'escale maritime des Açores, à la suite de la propagation de l'acclamation du duc de Bragance, et livre une réussite encore plus lointaine et remarquable : « Le Vice-roy du Bresil ayant appris la creatiõ dudit Roy Jean 4 lui a envoyé son fils pour luy prester serment de fidelité, en son nom & de tout ce qui reste à la Couronne de Portugal en ce país là, apres meure délibération de tous les habitãs de cette plage »⁵. Et finalement, la semaine suivante, le périodique informe du départ de la capitale des deux députés portugais, « fort satisfaits du bon traitement qu'ils y ont receu »⁶.

Après cette sortie définitive de Paris, un *Extraordinaire du VIII^e juillet* publie, pour démontrer que « les affaires du Portugal vont de bien en mieux », une lettre à Richelieu de Melo et Carvalho « peu avant leur partement de cette ville ». Les lecteurs de la *Gazette* peuvent enfin entrevoir quelques thèmes de leur mission diplomatique. Les ambassadeurs ouvrent leur lettre en exposant au cardinal duc, en satisfaction d'une demande faite par Jean IV dans une dépêche du 3 mai, « combien il importe que les armées navales de France & de Holande se trouvent prestes en bref, mesmes afin de pouvoir continuer cet Esté les bons succez que Dieu a commancé de nous donner ». De fait, cette même missive du roi portugais leur aurait communiqué une série d'événements qui confirmaient et renforçaient les nouvelles portugaises publiées récemment par l'hebdomadaire parisien, à commencer par l'arrivée à Lisbonne du maréchal fils du vice-roi, le marquis de Montalvão, qui l'avait missionné depuis Salvador pour témoigner de l'obéissance de l'État du Brésil, où Jean IV avait été proclamé roi le 15 février. Une ferme obéissance qui s'observait également dans les îles de Madère et des

⁴ *Ibid.*, p. 360.

⁵ *Ibid.*, p. 354.

⁶ *Ibid.*, p. 372.

Açores, dont les habitants avaient assiégé la forteresse de Terceira et mis sa garnison « aux abois & preste à se rendre ». Le monarque aurait écrit encore sur la prise de quatre navires de la flotte espagnole des Indes Occidentales sur les côtes de Madère et de l'Algarve, avant de dire que, en dépit de tant de joies, il déplorait seulement la captivité injuste du prince son frère, pour la libération duquel il tenait pour sûre l'assistance du roi Très-Christien. Les ambassadeurs y rapportent aussi des nouvelles rassurantes envoyées par le gouverneur de Porto, qui aurait parlé à son tour de la prise de dix navires des Indes castillanes venus dans les ports de l'Algarve, de Terceira et du Cap Vert, en ajoutant que les frontières portugaises étaient très bien fortifiées, au contraire de celles d'Espagne, et « qu'il ne luy manque rien que le secours de France pour presser son ennemi de toutes parts, & porter la guerre chez luy ».

Après trois mois de silence à ce sujet, la publication d'une dernière dépêche de l'ambassade au cardinal duc permet d'exposer de façon indirecte l'objet de ces négociations, comme l'organisation de la coopération navale entre la France, les Provinces-Unies et le Portugal, l'envoi de troupes et d'autres renforts militaires français pour combattre sur le front portugais, ou encore l'appui de la diplomatie française dans l'affaire de la détention de l'infant Édouard de Bragance par l'empereur. Tout cela est bien enrobé, d'ailleurs, de références à la solidité de l'adhésion au nouveau gouvernement à l'outre-mer, et aux différents avantages obtenus par la soustraction du Portugal et de ses territoires à la monarchie hispanique. Et après la présentation de ces derniers succès, colportés par les lettres provenant de leur patrie, la conclusion des ambassadeurs se focalise davantage sur d'autres détails de l'alliance accomplie avec le ministère de Richelieu :

Nous faisons part à Vostre Eminence de ces nouvelles qu'on nous escrit les plus certaines : afin qu'il luy plaise représenter à Sa Majesté l'estat de nos affaires & qu'elle nous ordonne ce qui sera de son service. Nous somme resolu de partir cette semaine & suivre M^r le Marquis de Brézé qui est parti pour la Rochelle. Nous supplions aussi Vostre Eminence de se souvenir des Portugais qui sont dans les galères de Marseille : lesquels ressentent beaucoup plus que le travail de la rame la peine de se voir chastiez comme les Castillans. Dieu garde la personne de Vostre Eminence pour beaucoup d'années : Car pour le peu de temps que nous avons esté en France, nous la reconnoissons entièrement necessaire à la conservation de cet Estat, bien & prosperité de tous ses alliez⁷.

⁷ *Ibid.*, p. 389-390.

Voilà encore un discours sur l'alignement entre la Restauration portugaise et la politique étrangère menée par le premier ministre de France. Cependant, avec la divulgation de cette lettre, la *Gazette* véhicule une vision plus concrète de la mise en pratique du soutien français à la monarchie de Jean IV, et sous des contours voulus par ses représentants diplomatiques. En ce qui concerne la politique intérieure et les mentalités en France, le rappel pour la libération de ces malheureux galériens, grâce à la réflexion sur leur chagrin d'être assimilés aux Castillans, traduit la demande plus large pour que l'on cesse de compter les Portugais dans le rang des ennemis espagnols. Sur le plan proprement diplomatique, l'éloge de l'engagement de Richelieu dans la conservation de la prospérité des alliés de la France vient s'associer, par le commentaire du roi portugais sur l'incarcération de son frère, à la revendication d'une prise en charge des litiges et objectifs portés par la diplomatie portugaise dans d'autres espaces politiques européens. Sur le plan militaire, enfin, le texte parle de l'envoi de forces pour aider à porter la guerre en territoire castillan, mais il stimule surtout les attentes des lecteurs quant à l'affaiblissement commercial que l'action des flottes unies de Néerlandais, Portugais et Français pourrait infliger à l'adversaire, grâce aux nouveaux points d'appui atlantiques acquis avec le triomphe de la Restauration. Du reste, les futurs fruits de cette collaboration sont à nouveau évoqués par l'évocation du départ de l'armée navale commandée par le marquis de Brézé, neveu du cardinal. La date d'embarquement des ambassadeurs n'est pas signalée, finalement, dans la suite du périodique, mais leur périple de retour apparaît une dernière fois, dans la *Gazette* du 13 juillet, avec la nouvelle de leur deuxième passage par la ville de Poitiers au début du mois, « où ils furent visitez par les maire & Eschevins & autres Corps de la ville », et d'où ils sont partis pour séjourner chez le comte de Parabère, gouverneur du Poitou, à La Mothe-Saint-Héray, « qui les a splēdidement traitez & tout leur train jusques à leur partement pour la Rochelle »⁸.

Le bref aperçu des intérêts diplomatiques du Portugal qu'offre la publication de l'ultime dépêche des deux ambassadeurs à Richelieu n'a finalement pas modifié cette approche succincte et protocolaire, qui était plutôt coutumière à la *Gazette* s'agissant des mouvements de députés étrangers présents en France. Et même si nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui par quelles mains ce texte a été transmis au Bureau d'Adresse, ou si sa publication a été autorisée ou commandée expressément par l'ambassade portugaise ou par le gouvernement français, force est de constater qu'aucun passage ne permettait de deviner dans quelle mesure ces intérêts avaient été satisfaits au bout des négociations des mois précédents.

⁸ *Ibid.*, p. 415.

Du coup, le périodique de Renaudot reste discret tout en cherchant à satisfaire la curiosité que l'affaire suscitait. Une curiosité excitée par ses propres éditions, au demeurant, parce que depuis l'arrivée de la délégation portugaise ces nouvelles sommaires sont complétées par une moins habituelle restitution des faits et gestes de la diplomatie de la Restauration dans d'autres pays européens. Comme la reconnaissance de la royauté de Jean IV à l'étranger était un enjeu crucial pour le Portugal, les lecteurs ont pu comparer la réception française avec l'accueil dispensé par les puissances voisines aux agents portugais, principalement ceux dépêchés en Angleterre et en Hollande, sur lesquels le numéro du 16 mars avait déjà annoncé qu'ils étaient sortis de Lisbonne en même temps que les deux qui venaient d'arriver à La Rochelle. À Londres, le sujet était périlleux, puisqu'il y avait une ambassade espagnole, et au cours du mois d'avril la *Gazette* apprend que le gouvernement anglais avait décidé de recevoir les envoyés portugais en tant qu'ambassadeurs, qu'ils séjournèrent dans l'hôtel normalement destiné aux ambassadeurs extraordinaires, qu'ils étaient « traités & regalez comme ceux des autres Rois », et mentionne finalement la tenue de leur première audience avec le roi britannique⁹.

Mais la discrétion concernant les négociations menées en France contraste plus sensiblement avec le traitement réservé à l'ambassade envoyée aux Pays-Bas car l'intérêt des rapports expédiés par les correspondants de Renaudot dépasse largement le signalement de déplacements, réceptions et audiences. Depuis le passage de Tristão de Mendonça Furtado en Angleterre fin mars, le public français accompagne son trajet jusqu'à La Haye, et recueille des commentaires sur son logement dans « la maison des Ambassadeurs », sur les honneurs et banquets qui lui sont faits, sur sa rencontre avec le prince Frédéric-Henri d'Orange-Nassau, et enfin sur sa première audience devant les États généraux des Provinces-Unies, le 12 avril, « auxquels il presenta un manifeste de son Maistre, y adjoustant toute assurance de l'amitié & bonne correspondance qu'il desiroit avoir avec eux », mais le flux et la qualité des informations ne s'arrêtent pas là¹⁰. Dans la *Gazette* du 11 mai, par exemple, une nouvelle de Rotterdam évoque l'arrivée à La Haye de quelques députés des Compagnies des Indes Occidentales et Orientales qui viennent donner leur avis sur les négociations avec l'ambassade portugaise, tandis que le correspondant d'Amsterdam explique que Mendonça Furtado aurait demandé 40 navires aux États, « dont il en payera 20 & les autres seulement par forme de prest, & 4000 hommes la plupart cavaliers »¹¹. Dans les *Nouvelles ordinaires*

⁹ *Ibid.*, p. 191, 216, 226.

¹⁰ *Ibid.*, p. 191, 214, 225-226, 236.

¹¹ *Ibid.*, p. 259-260.

du 1^{er} juin, l'informateur d'Amsterdam parle déjà de la conclusion, entre l'ambassadeur et les surintendants desdites compagnies, d'un accord de cessation d'armes pour un an, « afin de traiter cependant d'une paix, sans y avoir voulu comprendre la Bahie & quelques autres places où il n'y a que des Espagnols que le Portugais & Holandois pourront attaquer conjointement »¹². La *Gazette* du 8 juin, enfin, informe que le prince d'Orange rejoindrait bientôt La Haye pour finaliser le traité portugais passé avec les deux compagnies, et l'on rapporte l'état avancé des levées pour le Portugal, de sorte que Furtado rentrerait bientôt dans son pays « accompagné de bon nombre de vaisseaux & de gens de guerre »¹³. Un mois plus tard, juste après avoir mentionné la signature d'un accord de cessation d'hostilités entre le gouverneur de Bahia et le prince Jean Maurice de Nassau-Siegen, gouverneur général des colonies néerlandaises au Brésil, le numéro du 6 juillet annonce la conclusion des articles de paix entre Jean IV et les Provinces-Unies, un traité que l'on précise être applicable à tous leurs territoires « tant en Europe qu'ailleurs, comme il est plus à plain porté dans les articles & placards qui en ont été publiez & affichez »¹⁴. Cette dernière nouvelle est alors reprise et détaillée dans un *Extraordinaire* sorti le 10 juillet et consacré, entre autres sujets, à ce « placard & publication faite dans les Païs-bas, de la trêve entre les Portugais & les Holandois »¹⁵.

Cette attention particulière au processus de conciliation luso-néerlandais s'explique évidemment par la position éminente des Provinces-Unies parmi les alliés de la France depuis les traités de confédération de 1634 et 1635, le dernier accord de subsides ayant été signé à la mi-février 1641¹⁶, ainsi que par les offensives des Bataves envers l'outre-mer portugais, surtout les dernières conquêtes en Amérique, dans le cadre de reprise de la guerre contre l'Espagne après la fin de la Trêve de Douze Ans en 1621¹⁷. Dès les débuts de la publication

¹² *Ibid.*, p. 308.

¹³ *Ibid.*, p. 326-327.

¹⁴ *Ibid.*, p. 384.

¹⁵ *Ibid.*, p. 397.

¹⁶ Albert Waddington, *La République des Provinces-Unies*, *op. cit.*, p. 220-329 ; Lucien Bély, *Les relations internationales*, *op. cit.*, p. 118-120 ; Cf. Jean Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens; contenant un recueil des traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, d'échange, de protection & de garantie de toutes les conventions, transactions, pactes, concordats, & autres contrats, qui ont été faits en Europe, depuis le regne de l'empereur Charlemagne jusques à présent*, t. VI, partie I, Amsterdam/La Haye, P. Brunel, R. et J. Wetstein, G. Smith, Henri Waesberg, Z. Chatelain, P. Husson et Charles Levier, 1728, p. 68-72, 80-85, 127-128, 150-151, 171-173, 209.

¹⁷ Depuis le tournant du siècle, des possessions portugaises avaient subi les attaques des Provinces-Unies en Asie, et même en Afrique occidentale, mais avec la fin de la Trêve de douze ans, et la création de la Compagnie des Indes Occidentales, l'affrontement s'était intensifié dans l'Atlantique Sud, en culminant avec la réussite, à partir de 1630, de l'incursion des Néerlandais dans le nord-est brésilien, dont ils occupent en 1640 déjà toute la côte allant du Ceará à la vallée du fleuve São Francisco : Charles R. Boxer, *O império marítimo português. 1415-1825*, Lisbonne, Edições 70, 1992 (1969), p. 115-133 ; Charles R. Boxer, *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, Londres, Hutchinson, 1965, p. 22-27 ; Charles R. Boxer, *The Dutch in Brazil, 1624-1654*, Oxford,

de l'hebdomadaire, ses numéros avaient accompagné l'expansion militaire et commerciale des Provinces-Unies¹⁸ grâce à laquelle les villes hollandaises y figuraient en tant que vecteurs fondamentaux pour l'arrivée de nouvelles ultramarines. Les lecteurs de la *Gazette* connaissaient donc bien les entreprises menées par les compagnies de commerce des alliés néerlandais, ainsi que l'historique de combats à l'échelle transocéanique qui les avaient opposés au Portugal, et dont le dénouement devient, suite au soulèvement du royaume, un problème majeur pour l'architecture de la cobelligérance entre ces trois ennemis du Roi Catholique. C'est pourquoi le thème est également récupéré par la *Panegyris* de Francisco de Macedo, comme nous l'avons remarqué, dans son allusion aux attaques d'étrangers aux territoires portugais durant et à cause de la domination castillane.

Le numéro extraordinaire du 10 juillet 1641 s'ouvre par la traduction de la publication néerlandaise de la suspension d'armes conclue à La Haye le 12 juin 1641. Il s'agit d'une affiche imprimée le lendemain par les États généraux, comportant une brève déclaration par laquelle les habitants des Provinces-Unies, de toutes leurs terres et places octroyées aux Compagnies des Indes situées en Europe et ailleurs, sont informés du début de la trêve de dix ans avec le royaume de Portugal et ses territoires. Ils sont alors enjoins à l'observer et à respecter les articles accordés, qui seraient prochainement publiés, après ratification. Cependant, deux dispositions de l'accord devaient déjà sauter aux yeux du public français. La première était le fait que l'interruption des hostilités ne comprenne pas, bien entendu, les lieux dont on pourrait dorénavant s'emparer contre le roi castillan « séparément par les uns ou par les autres, ou conjointement ». Cela sous-entendait pour les compagnies de commerce hollandaises la possibilité de poursuivre les entreprises de conquête, non seulement à l'endroit des territoires d'outre-mer appartenant à l'Espagne, mais aussi des places portugaises qui ne se déclareraient pas en faveur de la nouvelle dynastie intronisée à Lisbonne. La deuxième portait sur le fait que, pendant la trêve, les sujets des deux côtés pourraient « desormais venir & demeurer aux Royaumes, terres, villes, provinces, isles & places les uns des autres situées

Clarendon Press, 1957, p. 1-111 ; Jan Glete, *Warfare at sea, 1500-1650. Maritime conflicts and the transformation of Europe*, Londres, Routledge, 2000, p. 165-176 ; Jonathan I. Israel, *The Dutch Republic and the Hispanic World, 1606-1661*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 117-134, 197-204, 271-281 ; Jonathan I. Israel, *Dutch Primacy in World Trade, 1585-1740*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 124-129, 156-185 ; Klaas Ratelband, *Os holandeses no Brasil e na costa africana. Angola, Kongo e S. Tomé (1600-1650)*, Lisbonne, Vega, 2003 (2000), p. 39-119 ; André Murteira, « O Estado da Índia e as companhias das Índias Orientais », *op. cit.*, p. 177-195.

¹⁸ Voir, à titre d'exemple très significatif, l'évaluation de la situation hollandaise faite par Renaudot dans la préface composée pour la compilation de la première année de ses gazettes : *Recueil des Gazettes de l'année 1631. Dedié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenuës*, Paris, Bureau d'Adresse, 1632, « Preface », p. 12.

en l'Europe ou ailleurs, hors lesdites limites, & y pourront exercer leur trafic & negoce en toute seureté tant par lesdites mers & rivières que par terre »¹⁹.

Manifestement, le déroulement de la mission de Tristão de Mendonça Furtado est décrit avec un niveau de détail beaucoup plus élevé²⁰ que pour celle de ses homologues à Paris. Les lecteurs du périodique peuvent y apprendre les différentes instances impliquées dans les négociations de l'accord diplomatique, quelques chiffres et moyens de financement concernant les secours et la coopération militaire engagés, et même le statut et l'extension géographique du traité en chantier. Ils y découvrent en outre l'annonce officielle des autorités néerlandaises suite à la signature de cet accord, dont ressortent les prémices d'une pleine interaction commerciale non seulement entre les deux alliés européens, mais également entre eux et toutes leurs possessions à travers le monde. Voilà des thématiques et des précisions que même la lettre de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho divulguée par la *Gazette* n'aborde pas à propos des résultats de leur propre ambassade. Ainsi, le parallèle avec ces renseignements venus de Hollande provoquait forcément des interrogations en France. Quelles étaient les proportions de l'aide militaire attribuée au Portugal pour la présente campagne, et comment serait-elle financée ? Quelle serait l'extension de la liberté d'échanges commerciaux rétablie avec le royaume de Jean IV, et quels seraient le moyens d'accès aux marchés de l'outre-mer portugais ?

Alors, quand la *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata* évoquait l'union du pouvoir européen de la monarchie française aux richesses de l'empire portugais en Asie, en Afrique et en Amérique, les attentes suscitées par sa lecture consonaient avec des questions qui se posaient notamment en raison de la comparaison entre les développements concomitants des deux premières ambassades de Jean IV en France et aux Pays-Bas, et au rythme de la circulation et de la publication de nouvelles à ce sujet. Cette comparaison, pour les lecteurs plus avertis, rendait encore plus suspect le silence du périodique de Théophraste

¹⁹ *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cent quarante-un, op. cit.* p. 398.

²⁰ Dans cet intérim, les numéros de l'hebdomadaire sont également parsemés d'informations sur les préparatifs de la flotte destinée à favoriser le Portugal, ainsi que sur la défection de militaires portugais à différents échelons des régiments des Pays-Bas espagnols, sur leur déplacement aux Provinces-Unies en vue d'aller défendre leur royaume d'origine, et sur la croissante méfiance des autorités hispaniques envers les Portugais installés en Flandres. On y trouve même une nouvelle curieuse sur un trompette du cardinal infant Ferdinand d'Autriche, gouverneur espagnol des Pays-Bas, qui, ayant eu l'audace d'aller entendre la messe chez Mendonça Furtado à La Haye, et y ayant tenu des propos offensifs à l'égard des Portugais, avait été sauvé de la mort par ce même ambassadeur, puisque le personnage aurait été attaqué par les domestiques de ce dernier, lesquels avaient déjà tiré une vingtaine de dagues sur lui. Cet incident à première vue ne semble pas spécialement significatif pour une vision des forces politico-militaires en mouvement dans le continent, mais il illustre aussi d'une certaine façon comment les bonnes relations du Portugal rebelle avec les Provinces-Unies tendaient à aguerrir la rivalité entre ces dernières et la monarchie hispanique : Cf. *Ibid.*, p. 157-158, 173-174, 225, 259, 308, 327, 343, 352, 368-369, 383-384, 414.

Renaudot à l'égard du statut et des conditions de la confédération luso-française conclue en ce début de juin 1641. C'est là une question centrale pour les objectifs des envoyés diplomatiques portugais, que le père Macedo ne manque pas d'évoquer dans son discours panégyrique, en parlant de l'inspiration que la figure du roi Louis XIII avait représentée pour les organisateurs du coup d'État du 1^{er} décembre, ainsi que dans la relation entre la politique étrangère du cardinal de Richelieu et l'impératif de protection du Portugal qu'il invoque dans tous ses ouvrages imprimés à Paris.

1. « PLUS CAPABLE DE L'ASSISTER PAR EFFECTS QUE PAR PAROLLES » : LA FABRICATION D'UN TRAITÉ FRANCO-PORTUGAIS

Les articles fournis au duo d'ambassadeurs dans leurs instructions officielles, et transposés dans leur première proposition de traité présentée au secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Paris, étaient déjà assez clairs, même après le passage au crible de la traduction vers le français, sur le caractère de la ligue que le gouvernement portugais souhaitait former avec la France²¹. Vouée d'abord à ce « qu'il n'y aye point de guerre ny hostilité entre leurs alliés, et pareillement de ne pas assister, ny donner aucune assistance d'hommes, argent, munitions, navires, armes, ny vivres directement, ny indirectement a leurs ennemis & contraires », cette fraternité admettrait, comme nous l'avons déjà souligné, d'autres alliés des deux monarchies, et ladite *Relation des affaires de Portugal* fait précisément mention des « Estats generaux des Provinces Unies d'Holande &^a », en affirmant qu'en voulant les joindre, ils devraient pour cela accepter « les conditions et articles qui seront accordez ». L'objectif premier de cette ligue serait d'attaquer le roi de Castille sur tous les fronts, et ainsi diviser et affaiblir ses armes, mais au-delà de l'entraide militaire la proposition portugaise formule aussi la nécessité d'une solidarité diplomatique inébranlable :

Que de cette ligue et confederation ne se pourra pas separer ny diviser aucun des contractants, ny faire paix, treve, acord ou composition quelqu'une sans le consentement et le sceu de tous. Et si de la part du Roy de Castille venoit a y estre faite quelque proposition a quelqu'un de cette ligue, ils ne pourront pas acorder ny traiter aucune chose sans prealablement le faire scavoir et communiquer l'un a l'autre, affin que tout se face et s'acorde conjointement²².

²¹ Cf. supra, p. 137-141.

²² AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 37r-38v.

La façon dont cette *Relation* aborde la question semble même naïve, comme si la participation de ses autres alliés, spécialement celle des Provinces-Unies, pouvait constituer un aspect secondaire pour la France vis-à-vis de l'institution d'une telle ligue. Aucune de ses dispositions, ni d'ailleurs celles contenues dans les instructions officielles et secrètes²³, ne tient compte de l'attention que les ministres de Louis XIII porteraient à l'équivalence entre les offres d'amitié reçues de Jean IV et celles qu'il aurait adressées aux États généraux. En effet, cette proposition de compromis pour la paix comme pour la guerre n'était pas une extravagance portugaise : le roi de France avait formé dernièrement sous ces mêmes conditions des coalitions avec la Suède et les Provinces-Unies, les plus importantes dans sa lutte contre les Habsbourg²⁴. Par conséquent, il était simple de déduire que le gouvernement français insisterait sur la nécessité de les inclure – surtout les Néerlandais, vu que la cible de la coopération militaire avec les Suédois était le Saint-Empire – pour la mise en œuvre d'un engagement du même genre avec le Portugal.

Le cardinal de Richelieu avait ce raisonnement en tête depuis longtemps, comme l'ont jadis observé les historiens Edgar Prestage et Carlos Roma du Bocage²⁵, puisque l'instruction donnée à Jean de Saint Pé en 1638, pour l'encouragement de la révolte, appelait déjà les conjurés portugais à déclarer, dans le cas où ils souhaiteraient plus que l'assistance d'une armée navale au commencement de l'insurrection, « quelle assurance le pays de Portugal veut donner aux François & aux Hollandois, ou aux François seuls ». Moyennant cela, la France accepterait de leur envoyer douze mille fantassins et cinq-cents cavaliers, pourvus d'un secours annuel et perpétuel²⁶. Il n'y est pas question des clauses d'une confédération, mais seulement de la garantie que leur action se destinerait effectivement à la soustraction définitive du Portugal à l'obéissance du roi d'Espagne. Mais la mention de la participation néerlandaise à cette aide militaire laisse entrevoir qu'elle était déjà considérée comme un élément incontournable de la négociation avec des rebelles portugais. Un autre indice, encore plus révélateur, du poids que le parallèle avec les Provinces-Unies pourrait avoir dans l'évolution de la politique française envers le Portugal, se trouve dans une nouvelle

²³ À cet égard, il y est dit uniquement qu'ils devraient correspondre avec les autres légats portugais envoyés en Angleterre, en Hollande et au Danemark, « para ter noticia do que forem obrando nos negocios de suas embaixadas, dando lha do que fizerdes na vossa, e se encaminhar melhor o que se procura ». Cf. ANTT, *Colecção de São Vicente*, Livro 14, f. 16 ; Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração*, op. cit., p. 155.

²⁴ Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe*, op. cit. p. 116-128 ; Jean Dumont, *Corps universel diplomatique*, op. cit., p. 68-72, 80-88.

²⁵ Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), op. cit., p. XXIX-XXXV.

²⁶ Amédée de Caix de Saint Aymour, vicomte de Saint Aymour, *Recueil des instructions*, op. cit., p. XXI.

instruction reçue par le même Saint Pé, préparée au début de mars 1641. Un document relevant d'une conjoncture beaucoup plus proche de la période de l'ambassade de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho, et qui, pour cette raison, mérite d'être à présent examiné.

Ce projet de retour du consul français à Lisbonne est l'objet d'une première lettre du roi de France à Jean IV, composée le 6 mars, quelques jours seulement après le débarquement de la délégation à La Rochelle. Dans la missive, Louis XIII dit savoir que son cousin portugais lui avait envoyé un ambassadeur, dont il n'avait pas encore eu de nouvelles, et qu'ayant « sujet de craindre qu'il luy soit arrivé quelque acciden sur les chemins », avait décidé de commander au sieur Saint Pé de rentrer promptement au Portugal, pour lui assurer de son affection au plus tôt, ainsi que « pour vous témoigner la part que nous voulons prendre en vos interestz »²⁷. Finalement, après l'annonce de l'arrivée des deux légats en France, le départ du consul a pu être repoussé, et cela jusqu'au second semestre de l'année. C'est pour cette raison que la lettre est restée dans les archives diplomatiques françaises sans avoir été envoyée, et les propositions que Saint Pé avait été autorisé à faire n'ont pas immédiatement été connues des ministres du monarque portugais.

Selon l'instruction établie pour le voyage, signée du roi et du comte de Chavigny le même jour, la mission de Saint Pé serait d'abord de prendre connaissance de l'état des affaires à Lisbonne, et d'en informer la couronne française. Par-dessus tout, il devrait faire connaître au nouveau prince et à ses collaborateurs la hâte de Louis XIII à démontrer sa bienveillance et sa disposition en les assistant dans ce dont ils auraient besoin, ce sur quoi le consul était également chargé de se renseigner au plus vite. Enfin, il devrait dire que le roi de France recevrait et écouterait favorablement leur ambassadeur, étant résolu à « prendre soin de ce qui les touche, et de lier leurs interets avec ceux de la France si estroitement », qu'il ne poserait pas de difficulté à « s'obliger a ne traicter aucun traicté avec les Espagnols sans que les Portugais y soient compris a leur contentement »²⁸. Cette disposition va, à première vue, dans le sens des souhaits d'alliance apportés par les deux diplomates néophytes qui venaient d'accoster en France. Mais la suite de l'instruction fait déjà ressortir le jugement selon lequel une telle ligue ne pourrait pas se faire exclusivement entre les deux royaumes. Saint Pé, en arrivant à Lisbonne, devrait faire en sorte que le futur ambassadeur portugais ait le pouvoir de

²⁷ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 15.

²⁸ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 2, f. 12v. Cette « Mémoire et instruction au s^r de S^t Pé, Consul de la nation françoise en Portugal s'en retournant aud^t Pays » a été publiée, comme celle de 1638, chez Antoine Aubéry, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, op. cit., 1667, t. V, p. 5-7, tandis que seuls quelques passages sont cités par Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII*, op. cit., 1708, p. 430-431.

traiter de l'assistance militaire qui serait fournie par Louis XIII aux Portugais, qu'il ait « des conditions propres pour correspondre par eux à l'affection que Sa Majesté veut leur tesmoigner ». L'instruction explique ensuite que les États généraux des Provinces-Unies enverraient aussi un émissaire pour en faire de même. On spécifie alors que l'assistance navale à négocier se ferait « avec la jonction desdits sieurs Etats », et que le consul devrait y agir « de concert avec celuy qui ira en ces quartiers la de la part des Messieurs les États, de la negociation duquel il fera aussy sçavoir le succes icy »²⁹.

Le ministère de Richelieu recommande à Saint Pé une tractation en harmonie avec l'agent néerlandais sur place, ce qui n'est pas anodin. En fait, pour accompagner la genèse de ce document et de ce premier dessein d'expédition d'un consul français au Portugal de la Restauration, il faut justement parcourir le registre de la correspondance diplomatique de Gaspard Coignet de La Thuillerie, ambassadeur français aux Pays-Bas du Nord, et arrivé à La Haye depuis peu. On y découvre avant tout comment l'affaire du soulèvement portugais a été immédiatement rapprochée, pour le gouvernement français, de la gestion des relations diplomatiques avec les Provinces-Unies. Le 5 janvier 1641, les nouvelles de la prise du pouvoir à Lisbonne à peine arrivées, le secrétaire d'État annonce à La Thuillerie que le Portugal avait « suivy l'exemple de la Catalogne », une information confirmée par l'ambassadeur dans ses lettres de la semaine suivante³⁰. La comparaison avec le mouvement catalan n'était pas fortuite : il y avait une négociation en cours pour une assistance militaire des États généraux à la principauté, qui se heurtait néanmoins à des difficultés liées à la religion des soldats néerlandais. Le 19 janvier, Chavigny explique que « comme nous ne croions pas que les Portugais soient si scrupuleux nous avons estimé que M^{rs} les Estats pouvoient concourir utilement avec le Roy en ce qui le regarde »³¹, et qu'ils pouvaient plutôt envoyer au Portugal Jan van Euskerken, secrétaire et conseiller de l'ambassade des Provinces-Unies³², initialement désigné pour aller en Catalogne.

L'idée, bien accueillie par la suite en Hollande, était d'expédier ce commissaire à La Rochelle en compagnie d'un homologue français, le consul Saint Pé, dont les instructions sont envoyées à La Thuillerie le 23 janvier, pour que les députés néerlandais puissent préparer en

²⁹ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 2, f. 12v-13r.

³⁰ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 58r, 63r, 64v.

³¹ *Ibid.*, f. 69r.

³² Il était, déjà au début des années 1630, secrétaire de la légation néerlandaise en France dont il avait été chargé de l'intérim en février 1634, par exemple, suite à la mort de Gideon van Boetzelaer, sieur de Langerak, ambassadeur ordinaire depuis 1614. Cf. Albert Waddington, *op. cit.*, p. 74-75, 217-231 ; Jules Flammermont, *Les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la révolution conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, La Haye et Vienne*, Paris, E. Leroux, 1896, p. 552.

parallèle les nouveaux ordres pour le secrétaire Euskerken³³. À cette date, le texte de l'instruction du consul français est à peu près le même que celui du 6 mars, à ceci près qu'il nomme Euskerken comme envoyé des Provinces-Unies, et que ne figurent pas encore les deux derniers paragraphes où l'on mentionne le départ de Lisbonne des ambassadeurs à destination de l'Angleterre, de la France et des Pays-Bas, dont on n'avait pas eu des nouvelles jusqu'alors. Ainsi, avant même les premiers bruits sur l'organisation des ambassades portugaises³⁴, le gouvernement de Richelieu planifiait déjà le retour de Saint Pé au Portugal pour connaître les besoins du royaume soulevé, et pour orienter d'emblée les objectifs et conditions de la négociation d'une coalition avec son nouveau roi. Et déjà dans cette entreprise, la participation d'un représentant des États généraux semblait indispensable. La suite des échanges entre Chavigny et La Thuillerie montre que pour la France, Saint Pé se tenait dès lors prêt à partir, mais que sa mission est entre-temps compromise par des indécisions du côté batave. Il y a tout d'abord des appréhensions quant à l'état de santé d'Euskerken, puis les délibérations des États et du prince d'Orange à propos du choix d'un nouvel agent pour accomplir sa tâche ; enfin, se pose la question de l'embarcation qui devrait le conduire au Portugal. En conséquence, la couronne française se trouvait contrainte d'attendre pour savoir vers quel port elle devrait envoyer son consul³⁵. Dans le courant du mois de mars, avec la confirmation de l'arrivée des ambassadeurs portugais en Angleterre et à La Rochelle, les Néerlandais se décident à mieux connaître les dispositions apportées par Tristão de Mendonça Furtado avant d'envoyer leur premier député à Lisbonne³⁶, une décision finalement suivie par les ministres français.

Ainsi, la nécessité de synchroniser l'établissement des alliances portugaises avec la France et les Provinces-Unies n'était pas une fatalité, une condition imposée par les précédents traités avec les États généraux dont la monarchie de Louis XIII ne saurait pas se défaire. Au contraire, c'est là un principe suivi activement par la direction des affaires étrangères françaises depuis les premières nouvelles du coup d'État portugais. Avec la présence des envoyés de Jean IV à Paris, cet effort ne fait que se renforcer. Chavigny tient à informer les députés néerlandais et leur *stadhouder*, par le biais de l'ambassadeur à La Haye, du contenu des discussions qui se déroulaient durant les mois d'avril et mai sur les principes et conditions de l'entente franco-portugaise, tout en espérant avoir en échange des

³³ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 73v-75v.

³⁴ Chavigny va disposer de cette information dans les jours qui suivent, et la communique à La Thuillerie le 26 janvier. *Ibid.*, f. 79r.

³⁵ *Ibid.*, f. 75v-76r, 88v-90v, 98r, 101v, 104r-105r, 109r-111v.

³⁶ *Ibid.*, f. 111v, 124v-125r.

renseignements sur les propositions apportées par Mendonça Furtado en Hollande. En France, les négociations commencent plus tôt : le secrétaire d'État en parle dès le 7 avril³⁷, et envoie les premiers résultats à La Thuillerie la semaine suivante, avec un mémoire qui lui indique comme priorité de convaincre les Néerlandais de fournir les vingt vaisseaux et d'autres renforts militaires pour rejoindre le secours français, en permettant aux Portugais de se maintenir « en l'État ou ils se sont mis », et de résister au roi d'Espagne³⁸. Ce mémoire du 15 avril est complété par un papier qui liste les articles proposés par les ambassadeurs portugais, et chacune des réponses données par le gouvernement français, ce que La Thuillerie devrait communiquer aux autorités des Provinces-Unies, afin de connaître les termes dans lesquels elles souhaitaient traiter avec la diplomatie portugaise. Il devrait en outre leur suggérer de conférer à Willem van Liere, sieur d'Oosterwijk, ambassadeur néerlandais à Paris³⁹, le pouvoir d'y négocier conjointement avec les ministres de Richelieu.

En réalité, les dix premiers des douze articles y figurent tels qu'ils ont été traduits dans la *Relation des affaires de Portugal*, les deux derniers exclus étant consacrés au passage des missions destinées à Rome et Venise et à la libération des galériens portugais de Marseille. À travers ce document, les députés des États généraux et le prince Frédéric-Henri ont pu évaluer, au-delà de quelques détails sur la coopération militaire triangulaire en question, comment la France avait répondu d'emblée aux propositions d'alliance de Jean IV. D'une part, en réagissant à la brève allusion sur la possibilité d'inclusion ultérieure des Provinces-Unies à la ligue voulue par les légats portugais, le gouvernement de Richelieu affirme, non sans ruse, que ce point était « si raisonnable que le Roy estime quil doibt estre accepté par M^{rs} les Estatz et passé avec eux en mesme temps que celuy d'entre les couronne de France et de Portugal se passera ». D'autre part, dans sa réponse à l'article concernant l'interdiction faite aux alliés de conclure la paix avec l'Espagne sans la connaissance et l'acquiescement de tous, la monarchie française se prêtait à un compromis beaucoup moins symétrique à l'égard du Portugal : « La generosite de sa Ma^{te} la portera volontiers a promettre au Roy de Portugal de ne faire aucun traitté avec le Roy de Castille qui l'empesche de le pouvoir assister led. Roy

³⁷ *Ibid.*, f. 134r.

³⁸ *Ibid.*, f. 144r-144v. Deux jours avant la composition dudit mémoire, Richelieu instruit depuis Rueil le secrétaire Chavigny à ce sujet, dans ces termes : « Il est important de voir bientost la fin de l'affaire des Portugais, cest a dire ce que les Hollandois feront de leur costé pour eux et nous du nostre, parce qu'autrement le temps se passera et le Portugal pourra estre attaqué. Cest a vous de faire cognoistre aux Ambassadeurs qui sont venus qu'il ne tiendra point a la France qu'ils ne soient secourus, et de mettre les affaires en estat s'il se peut qu'on puisse conjointement avec les Hollandois, attaquer les flottes d'Espagne ». AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 23, f. 122r-122v. Un extrait de la minute de cette lettre a été publié par Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *op. cit.*, p. 369.

³⁹ Envoyé comme ambassadeur en France en 1636, il y était à cette époque dans son deuxième séjour diplomatique. Cf. Jules Flammermont, *op. cit.*, p. 556-557 ; Albert Waddington, *op. cit.*, p. 287-329.

s'obligeant de sa part a ne pouvoir faire aucun traité sans le consentement et qu'avec le Roy »⁴⁰.

Il faut donc remarquer que Richelieu et ses ministres n'attendent pas les informations procurées par La Thuillerie pour réduire le niveau d'implication que le nouveau roi portugais prétendait obtenir de la France. Au fond, il semble plutôt que le gouvernement français anticipe, et essaye de montrer aux députés néerlandais qu'il n'était pas nécessaire d'accepter toutes les conditions de la ligue avancée par les Portugais pour leur fournir un secours militaire indispensable à la survie de leur rébellion et à la durabilité des dégâts qu'elle causerait à la puissance espagnole. Le cardinal duc devait présumer que les Provinces-Unies n'accepteraient pas de subordonner la possibilité d'un traité de paix avec les Habsbourg à l'inclusion ou au consentement du nouvel allié ibérique, et c'est peut-être une raison de plus pour laquelle il avait toujours préconisé l'association des Néerlandais à la conduite de l'affaire portugaise. Par la communication de cette première réponse concrète aux propositions de Jean IV, la France indique de prime abord aux États généraux une voie moins rédhitoire, avec l'hypothèse d'un simple engagement à ne pas conclure de traités qui leur interdiraient de continuer à prêter assistance au Portugal.

Dès lors, cependant, l'attente des renseignements sur le cours des négociations portugaises en Hollande fait traîner celles démarrées à Paris. En témoigne la lettre écrite le 23 avril, et portée par le comte Godefroy d'Estrades⁴¹ à l'ambassadeur français en Hollande. Dans cette missive, Chavigny le sollicite de presser les États et le prince d'Orange à prendre une résolution sur le sujet, parce que le roi de France ne conclurait « rien avec les Amb^{rs} qui sont icy que conjointement avec lesd. s^{rs} Estats ne voullant en entrer en aucun engagement sans qu'ils s'y mettent »⁴². Pendant cette période, La Thuillerie inclut dans ses dépêches des commentaires sur le trajet et la posture à La Haye de Tristão de Mendonça Furtado, auquel on reprochait la vantardise concernant les affaires de son maître. Il transmet aussi quelques

⁴⁰ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 146v-148v. Il existe aussi dans les archives diplomatiques françaises une autre copie de ces premières réponses du roi de France à la proposition de l'ambassade portugaise de 1641, y compris avec celles données aux articles 11 et 12 : AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 22-23.

⁴¹ À cette époque, D'Estrades est renvoyé aux Pays-Bas en mission extraordinaire, principalement pour travailler chez le prince d'Orange afin de hâter le début de la campagne militaire, mais le gouvernement français comptait aussi sur lui pour faire avancer le traité luso-néerlandais. Au comte de Chavigny, une semaine plus tôt, le cardinal de Richelieu ordonne de lui instruire à propos de l'affaire portugaise, « affin qu'il sollicite de son costé le traité des Hollandois avec les Portugais », et « afin que M^{rs} les Estats se hastent de resoudre ce qu'ils estimeront à propos » : AMAE, *Mémoires et documents, France*, 838, f. 237r, 248v. Lettres publiées par Martial Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel, Tome sixième. 1638-1642*, Paris, Imprimerie Impériale, 1867, p. 771-774.

⁴² AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 165r. Cet extrait a été publié également par Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *op. cit.*, p. 370-371.

indications sur les demandes de ce dernier quant au secours naval et la solution des conflits luso-néerlandais outre-mer⁴³. Mais c'est seulement au début du mois de mai qu'il envoie à Paris les points du traité présentés par le légat portugais et les réponses établies par les États généraux, ce qui permettait enfin de répondre à l'interrogation principale du gouvernement : « Vous ne trouverrez point qu'on y parle de ligue », souligne-t-il. Sur l'absence de cet aspect si important de la négociation portugaise en France, il explique que Mendonça Furtado lui avait dit personnellement qu'il n'était pas nécessaire de débattre de ce sujet avec les Provinces-Unies, et qu'il s'était même proposé d'aller plus tard en France à cet effet, dans une deuxième mission après son retour au Portugal, d'autant plus que l'ambassadeur français avait « insinué que c'estoit une affaire a traiter avec Monseigneur le Cardinal ». Ce serait, La Thuillierie s'en félicite, « un moien pour en attirer a vous la negociation »⁴⁴.

Le texte de la pièce qu'il avait expédiée, « qui est en Portugais et les responce en latin »⁴⁵, n'a pas été copié dans le registre de sa correspondance, mais on trouve au nombre des papiers du secrétariat d'État aux Affaires étrangères relatifs à l'ambassade extraordinaire portugaise, une version française de ces réponses, un manuscrit de bonne facture, de trois feuilles, ayant pour titre les *Poincts et Articles accordez a l'Ambassadeur de Portugal Dom Tristan de Mendoza Furtado sur sa proposition, par Mess.rs les Estats Generaux des Provinces Unies des Pays Bas en leur Assemblée, le Premier Jour de Mey 1641*⁴⁶. Divisé en cinq paragraphes numérotés, le document révèle à ses lecteurs français, en premier lieu les ministres et conseillers du cardinal de Richelieu engagés dans le dialogue avec les agents portugais, les axes autour desquels se construisait en même temps la conciliation entre la couronne de Jean IV et la république des Provinces-Unies. Ils notent, premièrement, qu'il s'agissait de définir les contours géographiques et temporels d'une simple cessation d'hostilités entre les deux parties. Deuxièmement, ils découvrent que l'absence d'un projet immédiat de ligue ou de confédération ne les empêchait pas de planifier le secours naval qui serait dispensé par les États, d'établir comme contrepartie que les Portugais affrèteraient en Hollande un nombre similaire d'embarcations pour participer à l'effort de guerre contre l'Espagne, ainsi que de discuter de la division des butins à venir. Et ils peuvent inférer, troisièmement, que les corollaires de cette suspension des conflits militaires étaient, d'un côté, le débat sur la situation des places ultramarines dernièrement conquises par les compagnies de

⁴³ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 128r, 131v, 136v-137r, 141v-142r, 151r-151v. Pour une partie de ces passages, voir Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 369-371.

⁴⁴ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 157v.

⁴⁵ *Ibid.*, f. 157r ; Cf. Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 402-403.

⁴⁶ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 30-32. Le texte des propositions portugaises a été identifié dans les Archives nationales à La Haye, et publié par Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 218-222.

commerce hollandaises au détriment de la monarchie hispanique – sur lesquelles les États déclaraient d'emblée que la couronne portugaise ne pourrait « espérer ni attendre aucune de la moindre restitution »⁴⁷ –, et de l'autre côté, la reprise de la libre circulation de marchandises entre le Portugal et les Provinces-Unies, au moins entre leurs territoires européens.

L'arrivée de ces informations en provenance de La Haye, même si elles ne font qu'affermir les réserves du ministère de Louis XIII, provoque un dernier et important changement dans la définition des principes de l'entente avec le Portugal. À partir des premières réponses aux articles proposés par l'ambassade de Melo et Carvalho, une version préliminaire du traité a déjà été élaborée et soumise à la révision du cardinal de Richelieu, dès la mi-avril⁴⁸. Dans cette version, le gouvernement français entérine le fait que les États généraux seraient « admis en cette alliance aux conditions qui seront convenues avec eux », et que le roi français s'engage uniquement à ne conclure « aucun traité avec le Roy de Castille qui puisse empêcher sa Ma^{té} d'assister le Roy de Portugal », tandis que celui-ci ne pourrait conclure « aucun traité avec led Roy de Castille sans le consentement de sa Ma^{té} tres Chrestienne et que conjointement avec Elle »⁴⁹. On est déjà assez loin de la ligue désirée par la diplomatie de la Restauration, où la France ne signerait pas d'accord avec l'Espagne sans l'assentiment du Portugal, et ainsi réciproquement. Mais voilà que, dans le courant du mois de mai, les ministres du cardinal préparent un autre projet de traité, en huit articles cette fois, sans celui sur les compromis à assumer par les deux parties à propos des futures négociations de paix avec l'ennemi commun⁵⁰. Chavigny, qui remercie le 18 mai La Thuillerie pour la

⁴⁷ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 31r.

⁴⁸ *Ibid.*, f. 26-28. Il s'agit d'un manuscrit de bonne facture, avec un court paragraphe introductoire, et neuf articles de traité, où le cinquième, sur le rassemblement des vaisseaux portugais, français et néerlandais, a été rayé et corrigé par une deuxième écriture. Ultérieurement, sur la première page du document, une troisième main a écrit : « Projet de de Traitté avec les Ambassadeurs de Portugal. Avril 1641 ». C'est sûrement à propos de ce projet que le cardinal Richelieu écrit à Chavigny, le 16 avril : « J'ay veu le project du traitté de Portugal, où j'ay adjousté ce que j'ay estimé a propos, qui n'est pas grand chose. Vous verrés maintenant si les ambassadeurs de Portugal en seront contens » : AMAE, *Mémoires et documents, France*, 838, f. 248r ; Martial Avenel, *op. cit.*, p. 773. C'est Avenel qui nous explique que ces corrections sont faites de la main de Richelieu sur ce projet de traité ainsi que d'autres, que nous trouverons dans ce même recueil des Archives du ministère des Affaires étrangères de France.

⁴⁹ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 26v-27v.

⁵⁰ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 49-50. Il s'agit là d'un document produit sur le même modèle que le projet de traité du mois d'avril, y compris pour l'écriture du texte principal, sur lequel Richelieu apporte une fois de plus ses corrections, plus ponctuelles dans ce cas, et surtout dans l'article sur la coopération navale. En ce qui concerne l'introduction et les autres articles, il n'y a presque aucune différence entre les deux projets, sauf pour la suppression de ce qui était le septième article de la version d'avril. On trouve, dans ce même recueil, un autre exemplaire du nouveau projet, avec ces corrections déjà incorporées, et à la fin du document une copie de l'article supprimé : *Ibid.*, f. 68-70. Ce papier a probablement servi de base à la prochaine reformulation du traité qui, comme nous le verrons par la suite, a compté avec la rédaction d'une clause secrète, où l'on chercherait à récupérer en partie la promesse contenue dans l'article en question.

dépêche sur les articles discutés entre Mendonça Furtado et les États néerlandais⁵¹, lui envoie la nouvelle version du traité franco-portugais le 25, et précise :

L'information que nous avons eue par vos lettres de ce qui se passoit par delà touchant les affaires de Portugal nous a donné sujet d'adjuster quelque chose en nostre projet de traité dont je vous envoie copie. Nous en avons osté l'article par lequel le Roy se fut obligé à ne faire point de traité avec Espagne qui luy eust osté le moyen d'assister les Portugais et le Roy de Portugal à ne faire point aussi de traité sans le consentement du Roy d'autant que cet article eust été inutile à Sa Ma^{te} n'y ayant point d'apparence que le Roy de Portugal puisse jamais traiter avec le Roy d'Espagne⁵².

Le constat selon lequel l'ambassade portugaise en Hollande n'avait même pas évoqué la possibilité d'un engagement réciproque s'agissant des tractations avec la monarchie hispanique, avait en conséquence motivé le recul du gouvernement français sur ce point. C'était sans regret, selon Chavigny, qui considérait comme tout à fait superflue l'obligation que les Portugais assumeraient à travers le maintien de l'article, en calculant qu'ils ne pourraient pas arriver à un accord avec les Castillans sans la participation du roi de France. À la fin de sa lettre, le secrétaire récapitule : « Ce qui se fait icy avec les Amb^{rs} de Portugal n'est pas en effet une alliance et ligue formelle laquelle se pourra traiter cy après selon que l'Ambassadeur de Portugal qui est en Hollande propose entre Sa Ma^{te} le Roy son M^e et M^{rs} les Estats », et le traité en sa nouvelle configuration contemple surtout « l'assistance présente que Sa Ma^{te} a agréable de donner aud. Roy comme M^{rs} les Estats font de leur costé »⁵³. C'est ce qu'il y avait de plus important à retenir par l'ambassadeur français, pour la suite du travail de médiateur qu'il devrait accomplir.

Cette deuxième et plus modeste proposition d'alliance suscite néanmoins une réaction des envoyés portugais, sur laquelle le secrétaire d'État réagit dans un billet pour Richelieu, le 26 mai. Chavigny explique qu'ils avaient déjà donné leur accord pour le premier projet, quand il leur a montré la nouvelle proposition corrigée par le cardinal et donné les motifs pour lesquels on avait supprimé l'article en question. À son avis, ils ne semblaient pas prêts à abandonner les négociations pour autant, mais ils avaient sollicité un jour pour donner leur réponse. « S'ils acceptent le dernier projet », Chavigny avance, « ils le voudront signer sans

⁵¹ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 173r-175r.

⁵² *Ibid.*, f. 177v ; Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *op. cit.*, p. 406-407.

⁵³ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 178v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 407.

attendre des nouvelles d'Hollande et presseront fort pour cela »⁵⁴. C'est pourquoi il demande à Richelieu de l'instruire à cet égard, et de considérer d'ores et déjà la nomination de son père, Claude Bouthillier, surintendant des finances, et du chancelier Pierre Séguier comme commissaires pour l'accompagner dans la signature de l'accord. Visiblement, les deux ambassadeurs du Portugal n'ont pas apprécié de devoir attendre les nouvelles de la négociation initiée par leur confrère aux Pays-Bas, et surtout pas le résultat de cette période de suspension.

Le différend est, certes, résolu dans la semaine, mais pas si simplement. Les ministres français ont dû élaborer un mémoire pour contester les raisons de la protestation portugaise⁵⁵. Selon ce document, Louis XIII les avaient trouvés « tres bonnes », et il reconnaissait qu'il était important pour les deux royaumes de rester « estroittement unis ». Cependant, c'était l'union précédemment conclue avec « la Couronne de Suède, M^{ts} les Estats generaux des Provinces unies des pais bas et d'autres Princes ses allies », qui l'empêchait de signer ce genre de compromis avec Jean IV sans leur participation. S'il le faisait, ces alliés « auroient sujet de s'en plaindre et de se separer » de la France, ce à quoi ils étaient « continuellement pousses par toute sorte d'artifices des ministres des Ennemis ». Par conséquent, un tel engagement affaiblirait la condition portugaise, puisque le roi Très-Chrétien serait « plus precisement obligé d'assister le Roy de Portugal dans la paix mais plus impuissant pour le faire », après avoir perdu l'assistance de ses autres alliés. « M. l'ambassadeur est trop informe de l'estat des affaires de l'Europe », poursuit le texte, « pour ne juger aquel peril le Roy son maistre demeureroit exposé », dès lors que les forces de Philippe IV ne seraient plus accaparées par celles des alliés de la France.

En revanche, l'auteur avance que la convention plus générale dans laquelle le monarque français se proposait d'entrer avec le Portugal ne lui interdirait pas de l'assister de tout son pouvoir, ce qu'il comptait faire non seulement pour l'aider à « prendre des grands avantages sur ses Ennemis », comme pour « l'affermir dans l'estat auquel il est par une paix generale ». Sur ce raisonnement, le roi français avait d'ailleurs fondé la décision de concentrer désormais son effort de guerre en Espagne. Son objectif était d'empêcher les Castillans de porter préjudice à Jean IV, et de lui donner les moyens de poursuivre et

⁵⁴ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 34v.

⁵⁵ *Ibid.*, f. 94-96. Comme pour le billet précité, il s'agit d'une minute de la main de Chavigny, comme le souligne Martial Avenel, mais les trois derniers paragraphes sont rédigés ensuite par une deuxième personne. Ce mémoire, d'ailleurs, est publié par Avenel parmi les papiers de Richelieu, mais dans une version inexplicablement modifiée et raccourcie : Martial Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel, Tome septième. 1642. Supplément: 1608 à 1642, op. cit.*, p. 857-859.

d'augmenter ses succès militaires contre eux. Pour ce faire, Louis XIII était déterminé, malgré les dépenses excessives qu'il était obligé d'assumer partout en Europe, à « redoubler ses efforts du costé de l'Espagne, afin que led^t Roy puisse se prevaloir de la foiblesse en laquelle sont les Castellans et reconnoistre en mesme temps que le Roy est plus capable de l'assister par effects que par parolles »⁵⁶. Le mémoire écarte ainsi tout débat sur les différences entre les deux projets de traité présentés aux ambassadeurs portugais, et situe le problème au niveau européen. Il en va de même lorsqu'il mentionne les Provinces-Unies au centre d'un plus large éventail de puissances alliées, ou lorsqu'il cherche à définir le sens de cette décision royale en consonance avec la stratégie militaire française. La visée était d'assurer au Portugal que la France n'avait pas de meilleur intérêt que de le soutenir dans la guerre et dans la paix, faute de pouvoir s'engager à cela.

Finalement, critiqué pour avoir privé le royaume de Jean IV d'une assurance diplomatique quelconque, le gouvernement français a dû adopter les propos promus par les agents portugais concernant le rôle capital de la séparation portugaise pour le dénouement de la guerre présente et de l'affrontement entre les puissances hispanique et française. Toutefois, la suite du document apporte encore un argument supplémentaire pour apaiser les Portugais mécontents :

Les Castellans ont raison de croire que le Roy ne fera jamais de Paix que le Roy de Portugal ne soit maintenu dans la possession en laquelle il est, S M le publiant partout ainsy. Et il est malaise qu'ils puissent decouvrir que Sad^e Ma^{te} ny est pas obligee si precisem^t par le traité puis que devant demeurer secret entre les deux Roys il n'y a pas d'apparence que leurs ennemis en ayent connoissance⁵⁷.

Ainsi, l'ambassade portugaise avait rendu une réponse écrite le lendemain de la présentation du deuxième projet de traité, auquel ce nouveau mémoire est la réponse. Dans son exposé, le légat portugais – puisque le mémoire s'adresse à un seul des ambassadeurs – a signalé l'avantage que gagnerait la diplomatie de Philippe IV en constatant l'absence d'une clause d'engagement comme celle que l'on voulait ôter de l'accord franco-portugais. Sur ce point, la répartie du ministère français est pleine d'insinuations et de sous-entendus : elle affirme, sans faire mine d'innover, que le traité devrait rester secret, et que, justement à cause du risque évoqué par l'ambassadeur portugais, les agents de la diplomatie française ne voudraient pas le dévoiler aux ennemis. Du coup, elle donne à entendre qu'il serait utile, y

⁵⁶ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 94r-95r.

⁵⁷ *Ibid.*, f. 95r-95v. C'est à partir de ce paragraphe que l'on constate le changement d'écriture dans le document.

compris pour le Portugal, de laisser les Espagnols supposer que la ligue formelle avec Jean IV a bien été conclue.

Ensuite, la réponse française traite la question de l'activité diplomatique portugaise aux Pays-Bas, en déclarant que le roi Très-Chrétien a déjà écrit aux Provinces-Unies en faveur de Tristão de Mendonça Furtado, et qu'il devrait voir ses requêtes satisfaites. Pour ce faire, La Thuillerie – après un court voyage en Gueldre pour voir le *stadhouder* et ses préparatifs de la campagne militaire⁵⁸ – était sur le point de retourner en Hollande, où il agirait de concert avec l'ambassadeur portugais ; le roi du Portugal aurait ainsi « raison de croire »⁵⁹ que Louis XIII n'avait pas moins à cœur les intérêts de ce dernier que les siens propres. Juste après que cette même expression eut été utilisée pour désigner la conviction fautive sur le soutien français à Jean IV dans laquelle il fallait garder les Castillans, ces mots ne devraient pas être très rassurants. Mais ils servaient avant tout à rappeler aux Portugais combien la bonne intelligence avec le gouvernement de Richelieu était indispensable, en raison de l'appui qu'il pouvait apporter aux revendications de la diplomatie portugaise auprès des États généraux néerlandais. Et c'était la seule bonne nouvelle, car la conclusion du document rejette la possibilité d'une aide financière, que le représentant du Portugal aura probablement demandée en contrepartie de l'abandon de l'article en discussion. À ce sujet, le mémoire réaffirme que, malgré toute la volonté du roi de France de l'assister de la somme stipulée, il en était empêché par cette grande quantité de dépenses qu'il avait à faire de tous côtés. Sa phrase finale suggère, une fois encore, que l'ambassadeur avançait des propositions qu'il savait insensées, vu qu'il était « asses informé des affaires de France pour scavoir les diligences que S. M. est obligée de faire pour fournir aux frais de la guerre »⁶⁰.

Le 28 mai, l'affaire n'est pas encore close, car Chavigny écrit à La Thuillerie en disant seulement que le projet de traité avait été présenté aux ambassadeurs portugais, et pour lui faire part de leur réaction. D'après le secrétaire, en plus d'avoir argüé que les vaisseaux achetés par Mendonça Furtado en Hollande serviraient à former les vingt galions que le Portugal avait promis d'intégrer à la flotte commune à Lisbonne, et non pour en totaliser quarante comme indiquait le nouveau projet, ils avaient trouvé « aussy fort a redire que l'on veuille oster l'article sur le sujet des traittez que l'on voudroit cy apres faire avec le Roy de Castille »⁶¹. Ce même jour depuis Gerberoy, où il séjournait en route pour retrouver la Cour en Picardie, Richelieu a envoyé deux lettres à Chavigny, avec sa décision. Il lui expédie

⁵⁸ Cf. AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 170v-173r.

⁵⁹ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 95v.

⁶⁰ *Ibid.*, f. 96r.

⁶¹ AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22, f. 188v.

d'abord une nouvelle version du traité, en l'autorisant à le signer avec les représentants de Jean IV tel qu'il était et « sans differer davantage »⁶², et en approuvant le choix du chancelier Séguier et du surintendant Bouthillier pour constituer la commission de signature. Dans cette première missive, Richelieu se prononce également sur les formalités de la passation du traité, sur les cadeaux à offrir aux ambassadeurs, il parle de ses propres diligences pour le recrutement des vingt officiers qu'ils souhaitaient, et sur la question des ravitaillements et de la date de départ des navires français. Mais c'est dans la deuxième lettre qu'il s'exprime exclusivement sur le noyau de la polémique :

Je vous ay envoyé il n'y a pas une heure ce que j'ay estimé devoir estre faict avec les Portugais. Leur pretention d'engager le Roy a ne faire point la Paix sans eux, ou au moins sans liberté de les assister est si desraisonnable, & les raisons que nous avons a dire au contraire & que vous leur avez dites si puissantes, que le Roy ne peut changer la resolution qu'il a prise, parce qu'il l'a deub prendre. Quand ilz viendroient a Abbeville, & qu'ilz y seroient cent ans, ilz n'auroient autre chose. Cependant pour contenter leur imagination on peut passer l'article qui s'en suit⁶³.

Apparemment, après avoir entendu du secrétaire d'État français les arguments du mémoire ci-dessus, Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho s'étaient même proposés d'aller rejoindre la Cour pour débattre du problème, mais la position du premier ministre était sévère et pressante. Il fallait à présent conclure cette alliance au plus vite et ne plus perdre du temps avec les souhaits des Portugais. L'article qu'il daigne ajouter au traité, pour les consoler et les distraire, est un article secret où l'on informe que, quoique le traité public ne fasse pas mention de ce qui pourrait se faire en cas de conciliation entre le roi de France, ses confédérés et la maison d'Autriche, Louis XIII a voulu assurer « par sa générosité » le prince portugais qu'il fera « son possible pour se reserver la liberté de l'assister tousjours en ses justes prétentions », mais encore à condition que ses autres alliés acceptent d'entrer « en une pareille obligation », et que Jean IV s'engage, quant à lui, « à ne faire aucun Traité avec le Roy de Castille sans le consentement de Sad. Majesté & ses autres alliez »⁶⁴. À l'été 1641, il n'y a vraiment plus rien d'effectif dans les paroles que la monarchie française se permet de concéder à l'ambassade portugaise sur ce terrain. Et Richelieu, de façon à souligner que le sujet de cette discussion est clos, indique la seule partie de l'article

⁶² AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 44r.

⁶³ *Ibid.*, f. 48r.

⁶⁴ *Ibid.*, f. 48r-48v.

qui pourrait être supprimée, si les ambassadeurs la désapprouvaient : l'expression « en ses justes pretentions »⁶⁵. Après ces quelques mois de leur mission en France, le cardinal s'attendait déjà à ce que les agents diplomatiques portugais voient là une manière de ramener le pouvoir de leur monarque au rang d'une prétention, dont il faudrait encore démontrer la justesse.

Pourtant, ce n'est pas cette formule qui les a navrés. Le 1^{er} juin, Chavigny notifie à Richelieu la signature du traité, après « deux jours de contestation avec les Ambassadeurs de Portugal sur le nombre des vaisseaux qu'ilz devoient fournir et sur l'article secret ». Pour régler le premier point, les Portugais s'étaient engagés à apprêter à Lisbonne exactement les vingt galions initialement annoncés, mais des galions très bien armés et équipés, d'au minimum 300 tonneaux chacun. Quant à l'article secret, s'ils l'avaient finalement accepté, ce fut après avoir beaucoup insisté pour que le roi de France y « parlast absolument sans dire feroit son possible »⁶⁶. Les ambassadeurs voyaient très bien quel passage de sa rédaction vidait cette promesse de toute valeur ; mais aucun nouvel ajustement n'était autorisé, et l'article a été signé en l'état, tel qu'il avait été envoyé par le cardinal.

Au cours de ces derniers jours de négociation et de préparation du traité définitif, le secrétariat d'État français a produit un dernier mémoire qui consigne les contestations des Portugais envers le deuxième projet, et de la sorte justifie la révision de l'article sur la formation d'une armée navale commune, ainsi que l'inclusion d'un article secret. De ce document, nous connaissons une première ébauche, à laquelle Richelieu a lui-même apporté des corrections⁶⁷, et un exemplaire de la version finale, confectionné dans le même format et par la même écriture que la *Relation des affaires de Portugal*⁶⁸. Le texte signale d'abord que les ambassadeurs « ont esté extrêmement estonnez » – expression que le cardinal a rayée de la seconde version – de voir, dans le nouveau projet présenté, que l'on voulait ôter du traité l'engagement de Louis XIII à ne pas signer une paix qui l'empêcherait de prêter assistance au Portugal. Ils avaient déclaré se fier jusqu'alors principalement à cet article, sans lequel les autres n'étaient « pas presque considerables », et que ce changement « donneroit grande

⁶⁵ *Ibid.*, f. 48r.

⁶⁶ *Ibid.*, f. 66r-66v.

⁶⁷ *Ibid.*, f. 19-21.

⁶⁸ *Ibid.*, f. 40-41. Cette similitude renforce l'hypothèse selon laquelle la traduction faite par Manuel Fernandes de Vila Real et Gaspar Fernandes de Lion de la *Relação das cousas de Portugal*, rendue au comte de Chavigny comme première proposition de l'ambassade, a par la suite fait l'objet d'une adaptation au goût et à la prudence du ministère de Richelieu, qui a peut-être participé personnellement à l'épuration du texte. Ce mémoire a été transcrit en grande partie par Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração, op. cit.*, p. LXX-LXXII. Ces historiens l'ont intitulé *Mémoire sur les articles à insérer dans le Traité entre la France et le Portugal*, en suivant toutefois le titre ajouté à l'en-tête du document par une main postérieure.

mortification » au roi leur maître, qui connaissait déjà la première version du projet et s'en était réjoui, voyant dans l'article en question le témoignage de la bonne intention et l'affection du monarque français. Une telle mortification s'étendrait aussi « à tous les Portugais, parmi lesquels cela pourroit produire un grand refroidissement »⁶⁹.

Ce mémoire nous permet ainsi d'entrevoir un peu plus les arguments brandis par la délégation portugaise dans son opposition au remaniement du traité de confédération, et il est intéressant de découvrir parmi eux cet avertissement à propos de l'impact que sa divulgation provoquerait sur le moral de la population du Portugal. N'était-ce pas aussi à cette menace que le gouvernement de Louis XIII avait répondu subrepticement, dans un mémoire précédent, en soulignant le caractère secret du traité sur lequel il fallait veiller pour maintenir les Castillans dans l'ignorance de son contenu ? D'ailleurs, le nouveau mémoire ne parle en rien de cette interrogation concernant les conséquences si la Monarchie Catholique venait à découvrir la réelle fragilité de l'alliance franco-portugaise. Dans la séquence du récit, tant l'ébauche que la version finale passent directement au fait que les ambassadeurs avaient voulu aller voir Richelieu « pour luy représenter leurs raisons sur cette affaire qui paroist les toucher sensiblement »⁷⁰, souhait qui s'est soldé par un refus catégorique du cardinal, comme nous l'avons vu.

Par la suite, la première version de ce texte abordait la question du nombre de vaisseaux fournis par le Portugal. Les ambassadeurs avaient expliqué que leur roi ne disposait pas à Lisbonne des vingt galions prévus, que ce nombre serait atteint justement grâce aux achats de Tristão de Mendonça Furtado, et que pour cette raison, ils ne pouvaient pas dépasser leur proposition initiale. Puis, le texte décrivait la réponse française, d'après laquelle le projet de traité original avait été tracé « presuposant qu'il seroit passé conjointement avec M^{rs} les Estatz mais comme la negotiation qui se fait avec eux de la part du Roy de Portugal n'est ajustée pour le present que touchant le secours et assistance qu'ilz devront donner audit Roy », on avait décidé qu'il valait mieux ne pas s'attarder sur ces considérations, conclure rapidement cette alliance, « et laisser le Project comme il est a la reserve de l'article dont est question et ce qui est changé pour le nombre des vaisseaux ». Et le mémoire se terminait simplement sur le fait que les ambassadeurs, « apres grande contestation », s'étaient finalement conformés au retrait de l'article controversé, moyennant l'engagement du roi de

⁶⁹ AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 19r-19v, 40r.

⁷⁰ *Ibid.*, f. 19v, 40r.

France à le signer ultérieurement si les Provinces-Unies consentaient à le faire, mais que pour ce qui est du nombre de vaisseaux ils persistaient « en leur première proposition »⁷¹.

Quant à ces développements du texte, la composition finale expose les choses différemment. D'abord, tous les commentaires sur le problème des vaisseaux ont été supprimés, hormis cet épilogue à propos de l'intransigeance des ambassadeurs, qui est alors suivi de la copie de l'article du premier projet à ce sujet, « tel qu'ilz demeurent d'accord de le passer »⁷². Ce qui dénote la concession faite par les ministres français sur ce point et le retour aux vingt galions, mais aussi la décision de ne pas exposer dans ce document les arguments qu'ils ont dû accepter. Toutefois, dans le paragraphe sur la façon dont la France avait convaincu les Portugais de signer le nouveau traité en se contentant avec de la promesse d'un futur engagement, le cardinal de Richelieu a fait des retouches et additions assez éloquentes:

Sur quoy leur ayant fait cognoistre que lors qu'on leur avoit donné le premier projet, on n'avoit jamais pensé de le signer que conjointement avec les holandois, et qu'eux ayant tesmoigné qu'ilz desiroient passer un traité presentement, on leur avoit donné le dernier projet, duquel on avoit osté l'article susd^t parce que le Roy ne pouvoit entrer dans cette obligation sans l'intervention de ses alliez. Et que sa Ma^{te} faisoit beaucoup plus pour eux que lesd^s M^{rs} Estatz qui n'avoient voulu convenir d'autres choses que du secours de vaisseaux qu'ilz envoient presentement en Portugal⁷³.

Ce texte avance avec beaucoup plus de fermeté que la concrétisation de la première proposition de traité était indissociable de l'adhésion des Provinces-Unies. Mais la transformation la plus significative du paragraphe s'observe dans l'établissement d'une nouvelle hiérarchie des causes de la rédaction du deuxième projet, dont le facteur déclencheur serait la volonté de précipiter la conclusion de l'accord manifestée par les Portugais eux-mêmes. Comme cette hâte empêchait d'attendre la résolution des États, le roi de France avait décidé d'exclure l'article dont la signature dépendait de leur participation. Par rapport à la version préliminaire du mémoire, cette nouvelle formulation minimise l'importance qu'avaient eue les renseignements sur la négociation portugaise à La Haye pour cette prise de décision. On constate le même effet avec l'élimination du paragraphe antérieur, dans lequel les Portugais, à propos du nombre de vaisseaux, soulignaient que la France l'avait élevé à quarante, par erreur ou par malice, en raison des informations sur les négoce de Mendonça

⁷¹ *Ibid.*, f. 19v-20r.

⁷² *Ibid.*, f. 40v-41r.

⁷³ *Ibid.*, f. 40r-40v.

Furtado en Hollande. Le déplacement de la réflexion sur le caractère limité des discussions diplomatiques entre le Portugal et les Provinces-Unies à la fin du paragraphe cité va dans le même sens : de la sorte, cette information intervient seulement comme un point de comparaison qui démontre que les ambassadeurs portugais n'avaient pas de raison de se plaindre concernant l'alliance obtenue à Paris, et ne figure plus comme la découverte qui a motivé un retour en arrière de la parole donnée dans le premier projet de traité.

Contrairement au mémoire écrit en réponse aux protestations de la délégation portugaise, les remarques exposées dans celui-ci ne semblent pas avoir été destinées à la connaissance des ambassadeurs, mais plutôt – comme l'exemplaire de la *Relation des affaires de Portugal* composé par la même main – à alimenter les discussions internes au gouvernement français. Il s'agissait sans doute de présenter au roi et à ses autres conseillers le résultat de la négociation menée par Chavigny et Richelieu, et peut-être de bien élaborer un récit et des arguments sur le sujet que l'on pourrait véhiculer à d'autres correspondants politiques intéressés. Cela explique, encore une fois, un travail de révision et réécriture du texte qui le débarrasse d'expressions et de constructions discursives susceptibles de mettre à jour des circonstances épineuses du jeu diplomatique. Dans le cas présent, son objectif général est de rendre compte des deux derniers changements proposés sur le traité, tout en essayant de ne pas générer de critiques contre la conduite de l'affaire jusqu'alors. Avec cette version finale corrigée par le cardinal, il devient moins évident à ses lecteurs potentiels que le secrétariat d'État aux Affaires étrangères avait proposé un compromis bilatéral entre la France et le Portugal, et que c'est seulement après avoir enquêté sur ce qui se passait du côté de ses alliés néerlandais que le projet de traité a été amendé. Il leur apparaît comme moins évident, alors, la cause de l'insatisfaction des Portugais, à laquelle la couronne a dû répondre en rectifiant la disposition qui concernait le nombre de navires que Jean IV fournirait à la coalition, et en rédigeant un article secret destiné à calmer ses ambassadeurs.

C'est pourquoi la pièce finale apporte aussi, en complément à la condition que les deux envoyés avaient posée pour admettre l'abandon de la formation immédiate de la ligue tant convoitée avec la France, une copie de l'article secret « qu'on pourroit signer avec les Ambassadeurs de Portugais pour les contenter ». Cet article y apparaît dans une énonciation un peu différente de celle expédiée par Richelieu le 28 mai, mais avec tous ses éléments principaux⁷⁴ : le roi de France garantit qu'il va faire « tous efforts possibles affin de se réserver la liberté de l'assister tousjours », en échange de la promesse du roi de Portugal de ne

⁷⁴ On n'y trouve pas, par exemple, la mention aux « justes pretentions » de Jean IV.

conclure aucun traité sans son consentement, et cela quand « les alliez de sad^{te} Ma^{té} consentiront d'entrer avec elle dans une pareille obligation ». Et à propos de cette dernière exigence, un dernier commentaire nous confirme que ce papier n'était pas censé arriver aux mains des agents portugais :

Je mets les alliez du Roy en general affin que sa Ma^{té} ait d'autant plus de moyen d'éviter de s'obliger a telle condition, quand mesme les holandois le voudroient admettre. Je ne sçais si les Ambassadeurs Portugais agreeront cet article secret comme il est mais il semble qu'ils desirent passionnement de faire quelque traité presentement⁷⁵.

En guise de note au lecteur, l'auteur du mémoire se met en scène pour se justifier d'avoir introduit non seulement le ralliement des Provinces-Unies en tant que condition nécessaire à un engagement ultérieur de la monarchie française, mais également de tout l'ensemble de ses confédérés. Le but, d'après lui, était précisément de rendre pratiquement impossible l'imposition d'un tel engagement entre la France et le Portugal en vertu de ce nouvel article secret, ni même celui si asymétrique et si peu contraignant offert par le gouvernement français dans son premier projet de traité. Cette incorporation des Néerlandais au cadre plus vaste des alliances françaises avait déjà été employée dans le mémoire qui répondait aux plaintes de l'ambassade, mais nous pouvons à présent constater sa visée stratégique. Il ne s'agissait pas, dans cet autre mémoire produit vers la fin des tractations, d'excuser le gouvernement pour avoir laissé les diplomates portugais sans les assurances qu'ils étaient venus chercher, et pour ne pas avoir formé une ligue formelle avec Jean IV. Bien au contraire, il semble que le plus important était de contrer les éventuels reproches au ministère de Richelieu pour avoir presque embarqué la monarchie française dans une nouvelle alliance qui imposerait un obstacle supplémentaire à la conquête de la paix, et de défendre au bout du compte le fait que la cession de l'article secret en question ne représentait point un premier pas en cette direction.

2. DE L'ENGAGEMENT FRANÇAIS AU MIROIR NÉERLANDAIS, AU GRÉ DES OPINIONS POLITIQUES

La lecture attentive de tous ces papiers, entre lettres et minutes de lettres, propositions et projets de traité, ébauches et copies de mémoires, nous permet ainsi d'envisager la

⁷⁵ *Ibid.*, f. 41r-41v.

réception de la première ambassade de la Restauration à Paris dans toute sa complexité. Pendant que les lecteurs de la *Gazette* reçoivent des informations éparses et protocolaires sur les mouvements des agents portugais à la cour française, et pendant qu'ils les comparent aux nouvelles bien mieux détaillées sur les étapes et les aboutissements du travail de leurs confrères à La Haye, l'entente franco-portugaise se construit autour de thèmes pour la plupart équivalents à ceux déjà divulgués par l'hebdomadaire jusqu'au 1^{er} juin 1641 concernant les événements diplomatiques en Hollande : le statut de l'alliance entre les deux royaumes, les orientations et les chiffres du secours et de la coopération militaire, notamment navale, qu'elle mobiliserait, ainsi que ses conséquences commerciales pour leurs sujets. En outre, cette lecture nous démontre comment, sur la même période, les renseignements récoltés par le gouvernement français sur les articles proposés par Tristão de Mendonça Furtado s'invitent, de fait, dans la négociation parisienne, et justifient un virage très polémique dans la définition de la consistance du lien entre la France et le Portugal.

Néanmoins, cette même analyse révèle que, malgré les vagues promesses que le cardinal de Richelieu a pu insérer dans les instructions à Jean de Saint Pé, la couronne était très peu inclinée à promouvoir la ligue ambitionnée par le Portugal. Depuis la préparation non seulement de ces instructions, mais aussi de la mission du consul à Lisbonne durant les premiers mois de 1641, le secrétariat d'État aux Affaires étrangères insiste sur la nécessité d'une tractation triangulaire avec les Provinces-Unies. Cette revendication se maintient par la suite, tout au long des échanges entre les autorités politiques néerlandaises et le gouvernement français, qui imaginait sans doute qu'il serait fort difficile de leur faire accepter l'obligation d'inclure le Portugal dans n'importe quel accord de paix avec l'Espagne. D'ailleurs, il est déjà révélateur que la première proposition d'articles apportée par Melo et Carvalho – dont le contenu est épuré dès sa traduction au français – reçoive d'emblée quelques réponses assez âpres et dissonantes de la part des ministres de Louis XIII, avec pour résultat un projet de traité dans lequel le monarque promet à peine de se réserver le droit d'assister Jean IV militairement après la signature d'une paix avec l'Espagne. Mais de surcroît, la note finale du dernier mémoire composé en vue des discussions sur le traité, en reconnaissant l'intention de faire passer un article secret le plus anodin possible à ce sujet, montre en définitive que même cette possibilité était considérée comme un engagement excessif, qu'il fallait éviter par tous les moyens d'assumer dans les années à venir.

Du coup, il est probable que Chavigny songeait déjà à enlever cette clause toujours contraignante du premier projet de traité quand il avait demandé des renseignements à l'ambassadeur La Thuillerie. Pour ce faire, il espérait recevoir une confirmation sur la

résistance des États généraux à se lancer dans une telle ligue avec le Portugal, ayant finalement découvert, qui plus est, que les postulations initiales de Mendonça Furtado ne suggéraient même pas l'établissement d'une confédération, mais seulement d'une trêve, avec une coopération militaire. De cette manière, l'information sur les propositions portugaises et les réponses des députés des Provinces-Unies n'est pas l'élément déterminant du changement de position de la France, qui serait jusqu'alors prête à donner aux Portugais les assurances qu'ils réclamaient, comme l'ont supposé tous les historiens qui se sont intéressés à ce premier revers diplomatique du Portugal de la Restauration, et qui cherchaient en effet à répondre aux accusations depuis très longtemps formulées, soit contre l'ambassade envoyée à Paris, soit contre celle envoyée à La Haye⁷⁶. Au contraire, il est sûr que ces nouvelles ont fini par fournir l'argument le plus simple, et qui manquait à la monarchie de Louis XIII pour qu'elle accorde une assistance et renoue ses relations avec le Portugal sans se charger d'obligations similaires à celles qu'elle avait déjà contractées avec les Provinces-Unies et la Suède, notamment.

En outre, l'ensemble des dépêches destinées à La Thuillerie à propos de l'affaire portugaise, et principalement la reconstitution de la séquence et de la confection des mémoires et articles débattus au cours de la négociation, nous permettent d'étudier de près une étape critique de la construction d'arguments et de discours, par les autorités politiques françaises cette fois-ci, à l'égard de la présence diplomatique portugaise à la cour, de ses enjeux, de ses intérêts, et du rôle de la France dans la protection du nouveau prince. Durant ces trois mois d'orientation et d'écriture de la politique française pour le Portugal, le cabinet de Richelieu et le secrétariat d'État développent dans ce domaine une double démarche. Nous avons vu comment, face à l'expression d'une rhétorique qui prônait la vocation de la rupture portugaise à provoquer l'effondrement de la puissance de l'Espagne – surtout si elle pouvait compter avec l'aide judicieuse de la monarchie Très-Chrétienne –, la réaction française se porte avant tout sur la modération de certains pronostics alimentés par les représentants de

⁷⁶ Les origines de ce débat remontent évidemment à la période même du retour des deux délégations au royaume portugais, et à la répercussion des résultats de leurs négociations parallèles. Mais il entre surtout dans le domaine des discussions historiographiques lorsqu'il est récupéré par le comte d'Ericeira Luis de Meneses, qui accuse Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho d'avoir usé, « de hũa errada fantezia », et d'avoir accepté de la France « muyto menos do q era necessario à defenza de Portugal, dizendo que nenhũa cousa lhes faltava », et de ne pas avoir su profiter de l'ardeur initiale du cardinal de Richelieu, et de ses premières offres : Luis de Meneses, comte d'Ericeira, *Historia de Portugal Restaurado*, t. I, Lisbonne, João Galraõ, 1679, p. 150-152. Plus tard, plusieurs historiens de la diplomatie portugaise se sont prononcés sur cette interprétation des événements : Manuel Francisco de Barros e Sousa, vicomte de Santarém, *Quadro elementar das relações políticas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo, desde o principio da monarchia portugueza até aos nossos dias*, t. IV, partie II, Paris, J. P. Aillaud, 1844, p. II-VII ; Carlos Roma do Bocage et Edgar Prestage (éd.), *op. cit.*, p. XXV-LXXIV ; Edgar Prestage, *As relações diplomáticas de Portugal*, *op. cit.*, p. 2-5 ; Moses Bensabat Amzalak, *As relações diplomáticas entre Portugal e a França*, *op. cit.*, p. 40-44 ; Eduardo Brazão, *A Restauração. Relações diplomáticas*, *op. cit.*, p. 80-83.

Jean IV. Toutefois, dans un mémoire adressé prioritairement à ces derniers, la volonté ultérieure de défendre la superfluité d'un compromis avec le Portugal amène le gouvernement français à s'appuyer sur un optimisme similaire, lorsqu'il s'agit de faire valoir son dessein de redistribuer ses efforts financiers et militaires afin de tirer le meilleur parti du grand potentiel de cette nouvelle entente. Par ailleurs, nous avons également noté que, s'agissant de justifier au sein du propre gouvernement les caractéristiques de l'alliance à signer, Richelieu a voulu démontrer, au contraire, que cela ne signifierait pas un nouvel obstacle sur le chemin de la paix avec les Habsbourg. Dans des sphères plus publiques, la monarchie française devrait désormais s'attacher à soutenir des discours qui conciliaient les deux tendances, pour que la célébration de cette alliance et de ses avantages ne soit pas perçue comme une prise de responsabilité quant au sort du duc de Bragance. En effet, les publications préparées ou suscitées par les agents diplomatiques portugais interviendraient aussi, plus ou moins directement, sur cet équilibre, ces derniers essayant de faire peser la balance en faveur d'un renforcement de l'engagement de la France.

En revanche, pour ce qui est des rapports entre le contenu des négociations et le contexte éditorial les entourant, nous ne pouvons que noter l'absence, dans toutes ces propositions, mémoires et projets de traités, d'un sujet qui a certainement attiré l'attention des lecteurs de la *Gazette*, de par son approche de l'action diplomatique portugaise, et qui est évoqué par la *Panegyris apologetica* du père Macedo : la résolution des conflits en Asie, Afrique et Amérique opposant les Compagnies hollandaises des Indes et l'empire portugais. Cela ne signifie pas pour autant que les ministres de Louis XIII étaient insensibles à ce facteur, décidément le plus embarrassant pour la construction de l'alliance luso-néerlandaise. Comme nous l'avons mentionné plus haut, avant d'avoir eu accès au texte même des points discutés entre la délégation portugaise et les États généraux, l'ambassadeur français à La Haye se renseigne sur la proposition de Tristão de Mendonça Furtado en la matière, qui demande rien moins que la restitution au Portugal des territoires conquis par les Néerlandais. Déjà dans sa lettre du 22 avril, La Thuillerie s'étonne de la hardiesse de l'envoyé de Jean IV, étant donné que pour les Provinces-Unies, il s'agissait de conquêtes faites contre l'Espagne, et que le nouveau monarque n'avait jusque-là « aucune certitude que les Portugais qui commandent aux Indes embrassent son party »⁷⁷.

⁷⁷ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 142r ; Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *op. cit.*, p. 370.

Le gouvernement français s'empare aussitôt de la question, et Chavigny lui répond déjà avec l'expédition, le 4 mai, d'un mémoire spécifique avec les « sentimens de deça »⁷⁸ sur cette affaire. Le texte exprime la stupéfaction des Français en apprenant les prétentions du Portugal, qui devrait chercher l'assistance des ennemis de l'Espagne pour se maintenir dans la possession de son royaume, plutôt que de risquer de les indisposer irrémédiablement. Il soulève alors l'hypothèse que Jean IV aurait fait une telle proposition « par ce qu'il ne l'a peu refuser aux marchands de Lisbonne qui traffiquent des Indes Occidentales », et qu'il ne s'y opiniâtrerait pas. Dans tous les cas, suivant le mémoire, cette désinvolture portugaise n'allait pas forcément miner les négociations, car les députés néerlandais, bien qu'également surpris par l'intention de ce prince nouvellement couronné de leur reprendre des territoires gagnés à l'ennemi par la force des armes, étaient suffisamment prudents « pour regarder plustot la solidité d'une affaire que les aparances ». De plus, ayant pour but principal l'affaiblissement de l'Espagne, ils veilleraient à contribuer autant que possible à la révolte portugaise. La Thuillerie pourrait ainsi espérer que les États ne reviennent pas pour cette raison sur leur dessein d'assister le Portugal avec une armée navale, et il devait contribuer pour qu'ils décident par exemple une trêve de quelques années au Brésil, ou qu'ils remettent ce différend à plus tard, une fois la paix générale conclue, quand le roi de France en serait l'arbitre le plus adapté. Le raisonnement dont il fallait les persuader à cet égard mérite que l'on s'y attarde :

Par ce qu'il leur sera tousjours plus avantageux d'avoir un Roy de Portugal pour ennemy dans les Indes Occidentales que celuy d'Espagne qui non seulement a les mesmes pretentions contre eux au Brazil mais sur leurs provinces mesmes des pays bas. Et que si par un degoust fonde assez foiblement ilz manquent à assister conjointement avec le Roy les Portugais ilz sont capables de se perdre et de retomber soubz la domination du Roy d'Espagne qu'ilz auroient comme l'autre pour ennemy dans le Brazil et dont ilz n'auroient pas sans doute si bonne composition⁷⁹.

Or le tableau décrit dans ce passage est aussi cristallin qu'opportunément figé. Face à deux rivaux, il serait toujours logique de donner la priorité au combat contre celui dont les objectifs sont les plus menaçants. Se coaliser avec les Portugais, même s'ils restaient des ennemis à moyen terme en Amérique, serait pour la république des Provinces-Unies une manière de collaborer pour l'écrasement de son véritable ennemi en Europe, celui qui ne poursuivait pas moins que son extinction, et en même temps pour le rétablissement au Brésil

⁷⁸ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 162v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 372.

⁷⁹ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 163r-164v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 401-402.

d'un pouvoir avec lequel un accommodement serait plus plausible, et favorable. Mais cette analyse des options offertes à la diplomatie néerlandaise dissimule deux variables, qui tendaient à complexifier la situation, et que les ministres français ne pouvaient pas ignorer. La première est qu'en est omise une vraisemblable revue à la baisse des prétentions de l'Espagne sur les Pays-Bas septentrionaux, et la plausibilité d'une négociation bilatérale qui aboutirait à la reconnaissance de leur indépendance. Ce cas de figure était depuis longtemps sous-jacent dans les rapports diplomatiques franco-néerlandais, accrédité par des nouvelles de négociations secrètes réitérées depuis 1635, et le maintien de la politique de subsides de la France aux alliés bataves se fondait en partie sur le spectre du rapprochement de ces derniers avec les Habsbourg⁸⁰. D'ailleurs, concomitamment à ces échanges sur l'affaire portugaise, La Thuillerie transmet à son gouvernement des nouvelles sur le séjour de Johann Weikhard, comte d'Auersperg, commissaire impérial venu officiellement condamner l'assistance fournie par les Provinces-Unies aux Hessois, mais aussi pour offrir la médiation de Ferdinand III en vue d'un accord avec la monarchie hispanique⁸¹. En accompagnant ses déplacements et initiatives, l'ambassadeur français s'applique à convaincre les États généraux et la maison d'Orange de ne pas le recevoir, et que son seul intérêt était de faire diversion pour freiner la progression des leurs armes, et qu'à cet effet sa tactique était de « brouiller cette Campagne en resveillant les Espritz de ces peuples dont beaucoup desirent le repos »⁸².

L'exposé de la démarche du comte autrichien était certes pertinent, mais sa mission procédait effectivement d'un nouvel ensemble de concessions que Philippe IV était prêt à faire pour en finir avec la guerre sur le front flamand, et ce tournant avait été accompli – voici la deuxième variable dissimulée par les arguments suggérés au légat de Louis XIII – grâce à aux événements portugais. En s'ajoutant à la sécession catalane, l'acclamation du duc de Bragance avait non seulement créé des soucis plus urgents et plus dangereux pour le roi Catholique, mais elle avait aussi écarté l'un des problèmes les plus crispants qui s'opposaient à la pacification du conflit avec les Néerlandais : leurs possessions au Brésil. Le conseil d'État castillan, dans un *Discurso sobre lo que puede aver innobado en Olanda el accidente de Portugal, cerca de el tratado de tregua* expédié à Bruxelles, va même jusqu'à déclarer que la propagation de la rébellion à l'Amérique portugaise, en retirant ces territoires de la table de négociations, finirait par les rendre moins intransigeants, moins disposés à perdre l'occasion d'obtenir un traité de paix. Et c'est ce que Philippe IV autorise son frère le cardinal Ferdinand

⁸⁰ Albert Waddington, *La République des Provinces-Unies*, op. cit., p. 282-327, 345-355.

⁸¹ *Ibid.*, p. 356-358.

⁸² AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 82r.

d'Autriche à proposer aux États généraux, en échange de l'attribution à l'Espagne d'un statut de tuteur et de protecteur, à l'instar du lien entre les villes hanséatiques et le Saint-Empire, ainsi que du retour au paiement d'anciens tributs, entre autres conditions⁸³.

C'était évidemment très optimiste de conjecturer que, voyant le moment de faiblesse de l'ennemi, les Provinces-Unies allaient réduire leurs exigences pour conclure un accord exclusif avec le roi espagnol, et tourner le dos à la France. Pourtant, la perspective habsbourgeoise comptait avec ce désir de paix reconnu par La Thuillerie et même par le prince d'Orange, qui lui avait démontré son inquiétude concernant la venue du commissaire impérial, et ses « quelques propositions specieuses qui donneront dans la veue des peuples »⁸⁴. Justement, ces propositions pourraient devenir davantage persuasives dans les milieux politiques bataves, dès lors que l'on saurait que le Portugal nouvellement soulevé prétendait à la restitution des places ultramarines conquises par les Néerlandais, car cela les inviterait à réfléchir de façon inverse à la logique avec laquelle l'ambassadeur français était censé les convaincre. Il s'agirait alors de se débarrasser d'un ennemi puissant et voisin en Europe, et d'y garder en échange un adversaire assez occupé avec la protection de ses propres frontières, ce qui laissait encore plus vulnérables ses domaines transocéaniques. Et si plus tard, à cause de la non-assistance des Provinces-Unies au Portugal, ce royaume retombait sous l'autorité espagnole, elles n'auraient plus aucun ennemi, et pourraient jouir pleinement du rayonnement acquis par leurs compagnies de commerce en Orient et en Occident.

Voilà, au fond, la préoccupation de la couronne française vis-à-vis de la posture de la diplomatie portugaise à La Haye : qu'en s'obstinant à faire partir les Néerlandais de l'outre-mer, cette dernière ne les jette pas dans les bras du roi d'Espagne, en leur donnant l'occasion et une justification pour accepter de traiter séparément avec lui, et pour mettre ainsi à exécution son intention de les dissocier de la France. Finalement, la réponse des États généraux, traduite dans les *Poincts et Articles accordez a l'Ambassadeur de Portugal*, représente une solution intermédiaire, et provisoire, à ces deux visions distinctes des conséquences de la Restauration sur le jeu de forces politiques et commerciales en cours aux Pays-Bas. La nouvelle détermination de Philippe IV, retransmise par le cardinal infant et par le commissaire impérial, leur a avant tout servi de témoignage sur ce que l'« accident du Portugal » avait déjà altéré dans les priorités de l'Espagne. Les députés néerlandais s'engageaient ainsi à fournir un appui militaire à Jean IV, de manière à garantir le maintien de cette flexibilité diplomatique de la monarchie hispanique, mais ils adoptaient du même coup

⁸³ Albert Waddington, *op. cit.*, p. 355-356.

⁸⁴ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 82v.

une position péremptoire contre la possibilité d'une régression de l'implantation batave au-delà de l'équateur.

Par la suite, les ministres français suivent et participent de près au dénouement de la question ultramarine. Comme prévu⁸⁵, Mendonça Furtado n'insiste pas sur la restitution des places perdues, se contentant du fait que l'on laisse la porte ouverte à des propositions futures à ce sujet, et La Thuillerie annonce, dès le 13 mai, avoir travaillé de concert avec le prince Frédéric-Henri pour que les États généraux déclarent, au lieu de leur fin de non-recevoir initiale, que le moment n'est pas opportun pour une négociation en la matière⁸⁶. Néanmoins, le contournement de la revendication portugaise la plus extravagante n'empêche pas quelques difficultés particulières de faire l'objet de discussions qui prorogent la conclusion du traité jusqu'au 12 juin. Le projet de suspension d'armes en deçà et au-delà de la ligne, contesté notamment à l'assemblée des députés de la province de Hollande et au sein de la Compagnie des Indes Orientales, ou encore la restriction que l'ambassadeur de Jean IV voulait établir contre la vente d'épices par les marchands néerlandais au Portugal n'en sont que quelques exemples. Sur ces points en dispute, la correspondance de La Thuillerie illustre la continuité de ses intercessions, redoublées par celles du *stadhouder* lui-même, afin que le modèle de la trêve hispano-néerlandaise de 1609 soit repris, avec toujours la justification de l'urgence qu'il y avait à assurer le secours militaire au royaume portugais pour la campagne imminente⁸⁷. Pour ses interlocuteurs à Paris, La Thuillerie ne cesse de défendre que, en parvenant à laisser en suspens ces différends ultramarins, ultérieurement « on tirera en France les negociations qui se feront cy apres pour les affaires qui concerneront le Portugal, qui est ce que vous desirez »⁸⁸.

Ni l'ambassadeur français, ni le secrétaire d'État, ni le cardinal de Richelieu n'explicitent, tout au long de cette communication épistolaire, les bénéfices qu'attendait le roi de France de l'exercice de cette fonction médiatrice. Comme nous le savons déjà, il ne s'agissait pas forcément de trouver un moyen de construire une triple ligue formelle avec le Portugal. Il faut ainsi chercher l'explication du côté de cette inquiétude concernant une possible déviation de la politique diplomatique des Provinces-Unies : plus la monarchie française serait proche de la négociation entre les deux alliés, plus elle aurait de facilités pour

⁸⁵ Outre les considérations du mémoire envoyé à La Thuillerie, Chavigny estime, le 11 mai, qu'il ne serait pas compliqué de régler cette affaire, « ayant pas d'aparence que led. Roy insiste sur la restitution du Brazil » : *ibid.*, f. 168v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 406.

⁸⁶ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 166v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 404.

⁸⁷ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 165v-172v, 175r-178v, 181v-183r, 187r-188r. Seuls des extraits de quelques-unes de ces lettres sont transcrits par Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 403-407.

⁸⁸ AMAE, *Correspondance Politique, Hollande*, 22, f. 167r-167v ; Edgar Prestage, *op. cit.*, p. 404.

éviter que les tensions d'origine ultramarine ne poussent les États généraux vers une entente bilatérale avec l'Espagne, et ne déstabilisent le front commun contre la suprématie habsbourgeoise en Europe. Mais il y avait peut-être aussi dans cette envie de concourir à la définition des termes et règles du trafic luso-néerlandais, la perspective de l'ouverture d'un espace pour des revendications des commerçants français à un accès plus direct à ces marchés, et à ces territoires, même si cet intérêt n'apparaît pas dans les dépêches de la diplomatie française à ce moment précis. Avec le rappel de son panégyrique latin sur les dommages infligés en outre-mer par les décennies de domination castillane, et surtout avec son ode au fusionnement des destinées impériales de la France et du Portugal, Francisco de Macedo nourrissait incidemment cet imaginaire sur le développement de l'implication française dans le processus de décomposition de l'hégémonie ibérique dans le Nouveau Monde⁸⁹. C'était effectivement un terrain délicat de son discours de valorisation de l'alliance portugaise. De même, l'existence de telles aspirations contribue à expliquer, et encore plus pertinemment, l'attention portée par les nouvelles de la *Gazette* parisienne à des aspects commerciaux et ultramarins de l'évolution des tractations portugaises en Hollande. Il n'était pas anodin pour la formation des opinions, dans les différents segments de la société française, sur le rapprochement avec Jean IV, de découvrir ce que la trêve qu'il négociait apporterait aux Provinces-Unies pour la stabilité et la prospérité de leurs réseaux marchands transocéaniques.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il convient d'attirer l'attention sur les commentaires que nous avons mis en valeur dans cette même correspondance, tant à propos du pouvoir d'influence que le commissaire impérial voulait exercer sur le désir de pacification qui se répandait chez les Néerlandais, qu'à propos du poids que l'intérêt des marchands lisboètes aurait exercé sur la rédaction des propositions initiales de l'ambassade portugaise envoyée à La Haye. Ce sont au moins des preuves, d'un côté, de la conscience assez avertie qu'avaient ces hommes d'État sur les moyens de pression dont les représentants étrangers étaient capables de profiter, à cette époque, pour infléchir la politique diplomatique du pays qu'ils visitaient, mais par des mouvements d'opinion, depuis l'extérieur des assemblées et conseils où elle était décidée. De l'autre côté, cela démontre leur sentiment sur l'influence que le monde mercantile pouvait avoir sur le délinéament des entreprises diplomatiques d'un royaume, et ce, suivant un raisonnement qui semble compter avec une inévitable diffusion d'informations sur les détails des négociations parmi les commerçants intéressés. Il est facile

⁸⁹ Cf. Anthony Pagden, *Lords of All the World*, *op. cit.*, p. 33-47.

d'inférer que la cour de France elle-même n'était pas exempte de l'empreinte et de l'imbrication de ces deux dynamiques identifiées par les ministres de Louis XIII. Nous l'avons déjà démontré à travers l'extension des contacts et sollicitations établis et observés via la correspondance de Cristóvão Soares de Abreu, la diversité des publications imprimées et manuscrites qui traitent de la Restauration depuis les premiers mois de 1641, et à travers les différents indices des initiatives des agents diplomatiques portugais à l'endroit de cette conjoncture de production et circulation d'écrits, à Paris et dans d'autres villes et régions françaises. Ces témoignages des lettres reçues et envoyées par La Thuillerie nous confirment précisément l'avertance du ministère de Richelieu sur l'amplitude des cercles d'action et de débat dont il fallait tenir compte pour la construction de son programme militaire et diplomatique, et dans lesquels la conquête des opinions et la publicité de l'information sur ce programme et ses conséquences jouaient un rôle décisif.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant de voir que l'ouvrage d'un personnage comme le père Macedo ou les numéros de la *Gazette* touchaient à des thématiques et à des attentes qui n'étaient pas à l'ordre du jour dans les négociations en cours, mais qui étaient susceptibles de mobiliser les esprits et les forces politiques autour d'elles. C'est pourquoi la présence des ambassadeurs portugais en France, la diffusion de leurs initiatives éditoriales, et l'approche protocolaire et succincte de leurs apparitions dans l'hebdomadaire parisien, surtout en comparaison avec la richesse des informations sorties sur les objets des tractations de leur homologue à La Haye, généraient certainement ou ravivaient la curiosité dans d'assez vastes secteurs de la société française. Cette curiosité concernait non seulement le statut de l'alliance avec le Portugal et les conditions sur lesquelles elle serait fondée, mais aussi les conséquences commerciales de son application, deux thèmes particulièrement absents dans la lettre de départ des envoyés portugais publiée par Renaudot. Pour la satisfaire, ces publics espéraient probablement, et en particulier, connaître les articles signés avec eux le 1^{er} juin 1641, de manière à les comparer avec les particularités et avantages établis figurant dans l'accord conclu moins de deux semaines plus tard entre la monarchie de Jean IV et la République des Provinces Unies.

3. LE *TRAITÉ DE CONFEDERATION & ALLIANCE*, NOTABLE ABSENT

Parmi les genres de textes qui scandent l'histoire politique européenne de la période moderne, les traités de paix et d'alliance occupent sans doute une place révéree. La solennité

avec laquelle de tels documents ont été conçus et célébrés par les institutions politiques et savantes, depuis le Moyen Âge, a gagné au fil des siècles le domaine des études de diplomatique et d'histoire de la diplomatie, qui en ont fait l'objet de leurs analyses les plus orthodoxes. En héritière de ces traditions, l'historiographie, quand elle parle des traités diplomatiques, retient surtout les pièces officielles portant les sceaux des signataires. Pour les contextualiser, elle privilégie l'interprétation des rituels qui les ont façonnés, et des querelles politiques et militaires que leurs articles ont efficacement, quand bien même provisoirement, résolues. Le renouvellement de ces champs de recherche passe aussi par la compréhension des traités dans une plus vaste histoire de l'écrit : leur genèse rédactionnelle ne peut pas être pleinement examinée sans qu'y soient associés des documents qui y sont intrinsèquement liés, ce que nous avons tenté ici en parcourant les brouillons et mémoires produits au cours des négociations de l'alliance franco-portugaise de 1641. Cependant, les réponses sur la portée de ces textes ne peuvent pas non plus être complètes sans la prise en considération de leur contexte de diffusion et réception. Nous suivons en particulier dans cette réflexion les quelques pistes importantes introduites récemment par Olivier Poncet, pour qui les traités, de par leur nature, « sont porteurs d'une imagerie intellectuelle, d'une vision du monde mais aussi d'un message politique à destination des populations directement intéressées ou seulement concernées par l'acte ainsi souscrit »⁹⁰.

Le traité qui a été conclu après les trois mois de négociations à Paris est assez simple et concis. Dans sa version finale, mise au point après les derniers échanges avec les ambassadeurs portugais⁹¹, le paragraphe d'ouverture évoque l'unanime reconnaissance de Jean IV par les Portugais comme légitime successeur au trône, et célèbre le renouvellement de l'ancienne amitié entre les deux royaumes ; le traité se déploie par la suite dans ses huit articles publics. La plupart d'entre eux contient des prescriptions assez générales, comme l'établissement d'une alliance perpétuelle, l'interdiction d'assistance aux ennemis respectifs,

⁹⁰ Olivier Poncet, « La diplomatique des traités médiévaux et modernes: une évidence manifeste? », dans Olivier Poncet (dir.), *Diplomatique et diplomatique. Les traités (Moyen Âge-début du XIXe siècle)*, Paris, École des Chartes, 2015, p. 11. Ses considérations sont assez stimulantes pour ce travail, puisque Poncet contemple le potentiel de transformation de la vision traditionnelle de l'histoire de la diplomatie, contenu dans l'adoption d'interrogations et de méthodes propres à l'histoire de l'écriture et de la culture imprimée. Dans le même volume, l'article de Rémi Mathis propose un aperçu général de la question de la publication imprimée des traités de paix à l'âge moderne, et pose les premières balises pour un débat qui s'annonce fructueux : Rémi Mathis, « Faire lire la paix. Édition et diffusion des traités diplomatiques français (XVI^e –XVIII^e siècle) », dans Olivier Poncet (dir.), *Diplomatique et diplomatique. Les traités, op. cit.*, p. 163-187.

⁹¹ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 80-87. Il s'agit d'un dernier brouillon, rédigé sur le même modèle que les variations des projets élaborés dans les mois précédents, mais celui-ci semble avoir servi à la préparation des pièces officielles, signées le 1^{er} juin, puisqu'il contient tous les articles, mais aussi les textes des pleins pouvoirs attribués aux ambassadeurs de Jean IV et aux commissaires de Louis XIII, ainsi que la désignation complète de chacun de ces signataires, tant pour la partie publique que pour l'article secret du traité.

l'hypothèse d'entrée des États généraux néerlandais « en cette alliance aux conditions qui seront convenues avec Eux », la prévision d'un effort de guerre continu et maximal des deux partenaires contre l'Espagne, la possibilité de recommencer dans les années suivantes « par avis commun » l'entreprise navale commune prévue pour la campagne militaire de 1641, ou encore la permission mutuelle aux Portugais et aux Français d'aller acheter dans le royaume allié toute sorte de produit qui leur serait nécessaire.

D'autres articles traitent de questions qui impliquent plus de précisions, à savoir, le fonctionnement de ladite coopération des flottes qui se dirigeraient vers la côte portugaise, et les dispositions du libre commerce réinstauré entre les sujets des deux couronnes, mais même sur ces points, la rédaction du traité a laissé quelques omissions et des éléments à décider. Ainsi, au sujet de la réunion des armées navales à Lisbonne, le cinquième article stipule finalement qu'il y aurait vingt vaisseaux français, que vingt autres seraient envoyés par les Provinces-Unies, et que les vingt galions portugais seraient d'au moins 300 tonneaux chacun, mais sur leur action il est seulement dit qu'ils pourraient attaquer soit la flotte espagnole venant des Indes, soit directement les terres du roi de Castille, selon « ce qui sera estimé plus a propos ». Et à propos du nouveau trafic franco-portugais, le pénultième article déclare qu'il serait « comme du temps des anciens Rois de Portugal », et donc qu'il y aurait totale sûreté, et aucun obstacle aux échanges commerciaux entre les deux populations, pour lesquels il y aurait « toute sorte de protection et soulagement », et que « si besoing est leur sera accordé de part et d'autre des privileges et libertez plus grandes que par le passé »⁹².

Invoquer les relations avec le Portugal d'avant l'annexion à la monarchie hispanique sous-entendait, entre autres, le maintien de l'interdiction pour les marchands français d'accéder aux ports de l'outre-mer portugais, mais cette référence historique n'était pas forcément connue de tous les lecteurs du traité. Même si c'était le cas, cet achèvement de l'article prête à envisager la possible inclusion du sujet dans de futures négociations. En effet, l'examen des points conclus avec le Portugal entraînerait bien des interrogations comme celle-là, sur, par exemple, l'effort d'offensive que Jean IV avait promis de réaliser à partir de ses frontières avec l'Espagne, sur les enjeux de l'incorporation des Pays-Bas dans la confédération, au-delà de la coopération militaire déjà organisée, et enfin sur l'avenir de cette alliance perpétuelle une fois que la France aurait trouvé la paix avec la maison d'Autriche. Cette dernière interrogation avait par ailleurs engendré la formulation d'un article séparé qui, comme nous l'avons vu, n'était pas moins évasif sur la position que le royaume de Louis XIII

⁹² *Ibid.*, f. 80r-82r.

devrait prendre le moment venu. En tout cas, son caractère secret le privait, en principe, d'une fonction clarificatrice à cet égard. Néanmoins, même la lecture de la soi-disant partie publique du traité franco-portugais ne semble pas avoir été accessible à un très grand nombre de lecteurs, puisqu'il n'a pas été imprimé en France dans les années qui ont suivi sa ratification.

Ce n'était pas le cas pour tous les accords diplomatiques réalisés par le gouvernement de Louis XIII : entre des numéros spéciaux de la *Gazette* et d'autres petits imprimés d'actualité, les lecteurs s'étaient habitués à accéder au contenu d'une bonne partie d'entre eux. Ils avaient pu accompagner, par exemple, la série d'articles, ratifications et acceptations signés par le sultan du Maroc et par des villes sous sa dépendance, à travers diverses publications sorties entre 1631 et 1638⁹³. Ils avaient aussi pu connaître les quatre seuls articles de la conciliation du roi de France avec le duc Charles de Lorraine en 1632⁹⁴. En cette même année, ils avaient pu examiner le traité conclu à Saint-Germain-en-Laye pour la restitution de la Nouvelle-France et le rétablissement du commerce avec la Grand Bretagne⁹⁵, et il leur avait plus tard été rappelé les alliances et rapports plus anciens entre les deux monarchies⁹⁶. Ils

⁹³ *Traité de treve entre Louis XIII Empereur de France & celui de Maroc par Monsieur le Chevalier de Rasilli, & les Capitaines & Gouverneurs de Salé & autres Villes du Roiaume de Maroc. Fait à la Rade de Salé le 3 Septembre 1630. Traité de paix entre Louis XIII Empereur de France & celui de Maroc. Fait à Maroc le 17 Septembre 1631. Traité entre Louis XIII Empereur de France, & Molei Elgualid Empereur de Maroc. Fait à la Rade de Saffi le 24 Septembre 1631, s.l. s.d. ; Articles de paix passez et arreztez entre le Roy de France & l'Empereur de Marocque ; Par les sieurs de Rassily & Duchalard. Portant liberté & assurance du commerce à tous Marchands & autres qui voudront traffiquer audit pays, Paris, Jean Martin, 1631 ; Articles de la paix accordée entre le tres-auguste, tres-puissant, tres-chrestien, tres-pitoyable, & tres-charitable, tres-grand, & tres-victorieux Louis le Juste roy de France & de Navarre, fils aîné de l'Eglise, protecteur du Sainct Siege: et le roy de Marroque empereur d'Afrique, Paris, Sébastien Cramoisy, 1631 ; Articles de paix accordez entre les Roys de France et de Marrocq. Avec l'Acceptation d'iceux par les Gouverneurs & habitans de Salé, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636 ; *Recueil des toutes les Nouvelles Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes & autres Relations. Contenant le recit des choses remarquables avenuës tant en ce Royaume qu'és pays Estrangers, dont les Nouvelles nous sont venuës toute l'année 1636.(...) Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin ordinaire de Sa Majesté, M^e & Intendant General des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1637, p. 45-48 ; Articles de paix accordez entre les Roys de France et de Marrocq. Avec l'Acceptation d'iceux par les Gouverneurs & habitans de Salé, Paris, Sébastien Cramoisy, 1638. Cf. Roland Mousnier, *L'homme rouge*, op. cit., p. 340.**

⁹⁴ *Recueil des Gazettes, Nouvelles, Relations & autres choses Memorables de toute l'Année 1632. Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin de sa Majesté, Intendant General des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1633, p. 256.*

⁹⁵ *Traicté entre le Roy Louis XIII et Charles Roy de la Grand'Bretagne, touchant les Lettres de Represailles, & pour empescher les Depredations, & prises en Mer de leurs Subjets les uns des autres. A Sainct Germain en Laye, l'an 1632 le 29 Mars, s.l., s. d., sorti également sous le titre d'Articles arreztez entre le sieur Isaac Wake, Chevalier & Ambassadeur du Roy de la Grande Bretagne, deputé dudit sieur Roy et les sieurs de Bullion Conseiller du Roy très-Chrestien en ses Conseils d'Etat et Privé, et Bouthillier, aussi Conseiller de sa Majesté en sesdits Conseils, & Secretaire de ses Commandemens, Commissaires deputéz par sa Majesté pour la liberté du commerce entre les sujets des deux Couronnes, s.l., s.d.*

⁹⁶ *Articles accordez entre le Tres-Chrestien Roy de France et de Navarre et le Serenissime Roy de la Grand'Bretagne. Pour le Commerce des François & Anglois, trafiquant ès Pays de leur Obeysance. Ratifiée à Fontainebleau, le 14 Avril 1623, Rouen, David du Petit Val et Jean Viret, 1638 ; Traicté des alliances entre les Roys de France, & ceux de la grande Bretagne, comprenant l'Angleterre, l'Escosse, & leurs Maisons & Familles Royalles. Avec tout ce qui s'est passé sur ce sujet. Par le Sieur D. L. V, Paris, Claude Preud'homme, 1637.*

avaient pu vérifier, encore, le texte latin des traités d'alliance militaire signés avec la Suède et les états protestants de Franconie, de Souabe et du Rhin entre 1633 et 1634⁹⁷, et ils avaient même été informés des conditions de la suspension d'armes entre la France, l'Espagne, la duchesse et les princes de Savoie, en vigueur entre août et octobre 1639⁹⁸.

En outre, avec un peu plus de patience, il était possible de vérifier les articles d'autres traités, publiés dans les tomes périodiques du *Mercur françois*, quoiqu'au cours de cette période, ses livraisons commençaient à s'éloigner de plus en plus des événements relatés, et à reproduire de moins en moins le texte complet des accords diplomatiques français. Ainsi, sur les deux numéros sortis en 1633, les lecteurs du *Mercur* avaient pu consulter une bonne partie des traités de 1631 et 1632, comprenant les tractations de paix de Cherasco, et les relations avec le Maroc, l'Angleterre, la Lorraine, mais aussi la Suède, la Bavière et l'électorat de Trèves⁹⁹, tandis que pour les deux années suivantes, ils avaient dû attendre les éditions imprimées en 1636 et 1637, qui contenaient, respectivement et uniquement, le nouveau traité signé avec le duc de Lorraine en 1633 et l'alliance conclue avec les Provinces-Unies en 1634¹⁰⁰. Le tome suivant ne sort qu'en 1639, mais sans aucun des traités célébrés durant la période des années 1635 à 1637¹⁰¹, et pour les événements du reste du règne de Louis XIII, il allait falloir attendre les numéros édités en 1646 et 1647, où la publication de pièces diplomatiques de cette relevance est très rare ; des volumes qui d'ailleurs ne présentent aucune nouvelle sur le traité franco-portugais de 1641¹⁰². Durant ces années, toutefois,

⁹⁷ Il s'agit d'une double publication, les deux traités dans un même pamphlet, avec les deux titres : *Traité entre le Roi Louïs XIII la Reine de Suede, & les Princes & Villes Confederées d'Allemagne. Fait à Francfort le 5 Septembre 1633. Traité entre le Roi Louïs XIII la Reine de Suede, & les Princes & Villes Confederées d'Allemagne, à Francfort le 7 Juin 1634*, s. l. s. d.

⁹⁸ *Recueil des toutes les Nouvelles Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes & autres Relations : contenant le recit des choses remarquables avenües tant en ce Royaume qu'aux païs Estrangers, dont les Nouvelles nous sont venuës toute l'année 1639*, op. cit., p. 605-608.

⁹⁹ *Le dix-septiesme tome du Mercur françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII*, Paris, Étienne Richer, 1633, vol. I, p. 2-17, 33-38, 469-471, vol. II, p. 43-46, 175-184, 201 ; *Le dix-huictiesme tome du Mercur françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII*, Paris, Étienne Richer, 1633, p. 4-8, 12-14, 39-55, 511-514.

¹⁰⁰ *Le dix-neufiesme tome du Mercur françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII*, Paris, Étienne Richer, 1636, p. 153-155 ; *Le vingtiesme tome du Mercur françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII*, Paris, Étienne Richer, 1637, p. 328-339.

¹⁰¹ *Vingt-uniesme tome du Mercur françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le Regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII. Es Annés 1635 1636 1637*, Paris, Pierre Billaine, 1639.

¹⁰² *Vingt-deuxiesme tome du Mercur françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le Regne du Tres-Chrestien & Tres-Auguste Roy de France & de Navarre Louis XIII. En l'Année 1638*, Paris, Olivier de Varennes, 1646 ; *Vingt-troisiesme tome du Mercur françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII. Es Années 1639 & 1640*, Paris, Olivier de Varennes, 1646, p. 86-100, 663-675 ; *Vingt-quatriesme tome du Mercur françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII jusqu'à sa mort. Es Années 1641 1642 & 1643*, Paris, Olivier de Varennes, 1647.

l'impression de traités diplomatiques ne s'arrête pas : toujours en 1641, c'est encore par un pamphlet imprimé que l'on divulgue le traité avec lequel le prince de Monaco est passé sous protection française, au détriment de l'Espagne¹⁰³, tandis que les plus récents articles conclus avec le duc de Lorraine sont reproduits dans un numéro spécial du périodique de Renaudot¹⁰⁴, outre leur publication individuelle à Nancy et à Metz¹⁰⁵.

Par conséquent, l'absence de diffusion imprimée du traité de confédération franco-portugais ne peut pas être située pas dans un contexte de pénurie de publications de ce genre en France, et moins encore de manque d'intérêt du public pour les résultats des négociations diplomatiques de la couronne. Cependant, par cette caractéristique, il fait partie d'un groupe également considérable de traités français qui n'ont pas connu les typographies du royaume dans les années suivant leur signature et ratification, et qui y ont seulement été publiés sous forme manuscrite. Dans ces cas, les exemplaires conservés à l'intérieur des recueils manuscrits constitués encore au XVII^e siècle sont indicateurs d'une circulation non négligeable de leurs articles à l'époque, ainsi que de leur présence plus ou moins importante dans les discussions courantes sur la politique étrangère conduite par le cardinal de Richelieu.

Dans les collections françaises, nous trouvons presque une dizaine de copies manuscrites du *Traicté de Confederation et Alliance du Roy Louis XIII avec Jean IV Roy de Portugal A Paris l'an 1641 le 1 juin*, mais leurs caractéristiques formelles sont peu régulières, et peu achevées. Conservés à l'intérieur du volume des archives diplomatiques que nous avons parcouru pour comprendre la négociation et la formulation de ses articles, y figurent déjà deux exemplaires de ce qui serait sa version publiable, c'est-à-dire, sans tous les éléments protocolaires réunis dans la version finale citée plus haut, et comportant une mise en page plus travaillée. D'emblée, entre ces deux copies, les intitulés diffèrent légèrement, le premier parlant « du roy Louis XIII » pendant que le deuxième dit « de Louys XIII Roy de France ». Les deux pièces ont en commun le texte d'introduction, les huit clauses officielles, et le paragraphe final qui évoque les signatures et le délai de ratification, ainsi que l'article secret concédé par le gouvernement français, dans lequel il reste des espaces vides sur les lignes où il faudrait référer encore une fois les signataires¹⁰⁶. Mais la disparité la plus

¹⁰³ *Traité du Roi Louÿs XIII avec le Prince de Monaco, pour le recouvrement & conservation de ladite Place & Forteresse*, s. l., s. d.

¹⁰⁴ *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cent quarante-un*, op. cit., p. 633-640.

¹⁰⁵ *Traite fait entre Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu pour le Roy, & Monsieur le Duc Charles de Lorraine*, Nancy, Anthoine Charlot, 1641 ; *Traité fait entre monsieur le cardinal duc de Richelieu pour le Roy, & monsieur le duc Charles de Lorraine. Avec les articles secrets passés entre eux, & la ratification faite dudit traité*, Metz, Claude Felix, 1641.

¹⁰⁶ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1, f. 74-78, 88-91.

flagrante se trouve au début du traité, car l'une des copies présente une mention initiale, avant même l'introduction du texte officiel, qui énonce le contenu essentiel de l'article secret, comme si c'était la proposition principale de l'accord franco-portugais¹⁰⁷. Sur les autres copies manuscrites du traité réalisées encore au XVII^e siècle, la reprise de cette altération est très minoritaire¹⁰⁸, mais de petites différences dans le titre et dans d'autres tournures du texte sont fréquentes, et l'article secret est omniprésent, d'ordinaire avec les mêmes lacunes à remplir¹⁰⁹. Cela laisse d'ailleurs supposer une absence complète de circulation du traité dans sa forme dite publique, cet aspect n'étant même pas dissimulé sur ces copies, puisque l'article séparé commence toujours de la même façon : « Bien qu'il ne soit point parlé dans le Traité public passé ce jourd'huy (...) »¹¹⁰. De la sorte, non seulement ce *Traicté de Confederation* n'a pas eu de version imprimée dans les années suivant sa réalisation, mais sa diffusion manuscrite n'a pas non plus été le fruit d'un travail d'édition abouti. Par ailleurs, la présence de l'article secret, qui n'était pas censé circuler en dehors des cabinets des plus hauts diplomates et conseillers de la monarchie française, suggère que cette circulation s'est faite à partir d'un environnement politique très restreint.

Vers le milieu de l'année 1641, comme nous l'avons souligné, il y a déjà une disparité visible entre la présentation faite par la *Gazette* des objets et des résultats de la mission diplomatique portugaise en France, à peine entrevus dans la publication de la lettre des ambassadeurs sortants, et la quantité d'informations divulguées concernant l'expédition simultanée envoyée aux Pays-Bas, disparité qui se renforce avec la traduction de la déclaration des États généraux sur les trêves célébrées avec le Portugal. Cependant, le contraste devient davantage saisissant lorsque nous nous penchons sur les moyens de la diffusion du traité luso-néerlandais au cours des mois et années suivantes car, au contraire de celui conclu à Paris, il est publié en 1642 par l'imprimerie ordinaire des États en trois éditions, latine, néerlandaise et portugaise¹¹¹, tandis que d'autres versions en français et en

¹⁰⁷ Le texte du traité, dans cette version, commence donc ainsi : « Le dict Roy Louys faisant la Paix avec la Maison d'Austriche, fera son possible pour se reserver la liberté d'assister tousjours le dict Roy de Portugal en ses justes pretentions pourveu que les Alliez de sa dicte Majesté consentent d'entrer avec Elle en une pareille obligation » : *ibid.*, f. 88r.

¹⁰⁸ Nous la retrouvons sur un seul livre de copies : BNF, *Ms. Français*, 17875, f. 153-156.

¹⁰⁹ BIF, *Ms. Godefroy*, 31, f. 183-186 ; BIF, *Ms. Godefroy*, 38, f. 172-175 ; BNF, *Ms. Clairambault*, 384, f. 390-391 ; BNF, *Ms. Français*, 20151, f. 226-229 ; BNF, *Ms. Français*, 6865, f. 110-113 ; BNF, *Ms. Français*, 23412, f. 279-281 ; BNF, *Ms. NAF*, 4385, p. 263-268.

¹¹⁰ BNF, *Ms. Français*, 6865, f. 113r.

¹¹¹ *Tractatus Induciarum & Cessationis omnis hostilitatis actus, ut & Navigationis ac Commercii, pariterque succursus factus, initus & conclusus Hagae Comitum die duodecimâ Junii 1641 tempore Decennii inter Dominum Tristaó de Mendoza Furtado, Legatum & Consiliarium Serenissimi, Praepotentis Don Johannis Quarti ejus nominis Regis Lusitaniae, Algarvae, &c. Et Dominos Deputatos Celsorum & Praepotentum Dominorum Ordinum Generalium Unitarum Provinciarum Belgicarum*, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van

latin circulent également en France sous forme manuscrite. Ses stipulations, à la différence aussi du traité franco-portugais, se déclinent en trente-cinq clauses qui touchent bien ainsi aux détails de la relation entre Portugais et Néerlandais, soit en établissant les différents délais pour le début de la suspension des armes dans les territoires et routes des océans Atlantique et Indien, soit en précisant les règles et conditions de leur liberté de navigation et de commerce, soit en dessinant les contours de leur action conjointe et parallèle contre l'Espagne et son empire colonial¹¹². Cette composition se retrouve sur les impressions de La Haye, ainsi que sur les copies manuscrites du texte original en latin¹¹³, qui semble avoir commencé à se reproduire en France avant la sortie des trois éditions officielles.

La seule version française, comportant tous les attributs d'une publication manuscrite, a été diffusée sous le titre de *Traicté entre Jean 4 Roy de Portugal, & les Estatz Generaux des Provinces unies des Pays bas, à la Haye en Hollande, l'an 1641 le 12^{me} jour de juin*, avec des sous-titres qui annoncent les trois dimensions de leur accord – la trêve, le commerce et la coopération militaire – et qui signalent que cette traduction avait été réalisée à partir de la langue portugaise¹¹⁴. Toutefois, sa source n'est pas la composition originelle du traité. En fait, elle résume et redistribue ses conventions en quarante-cinq articles, et présente encore aux

Wouw, 1642 ; *Translaet uyt het Latijn inde Nederlantsche Tale. Tractaet van Bestant ende ophoudinge van alle Acten van Vyandtschap, als oock van Traffijcq, Commerciën ende Secours, gemaect, gearresteert ende geslooten in 's Gravenhage den twaalfden Junii 1641 voor den tijd van tien jaren, tusschen de Heer Tristao de Mendoça Furtado, Ambassadeur ende Raedt vanden Doorluchtighsten, Grootmachtigen Don Jan de IV van dien naem, Koningh van van Portugael, Algarves, Ec. Ende de Heeren Gedeputeerden vande Hooge ende Moogende Heeren Staten Generael van de Dereenighde Provinciën der Nederlanden*, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van Wouw, 1642 ; *Treslado do Latin na lingoa Portugeza. Tractado das Tregoaas suspensão de todo o acto de hostilidade ebemassie de navegação, Comercio juntamente Soccorro, feito, começado eacabado em Haya de Hollande a xii. de Junho 1641 por tempo de des annos entre o Senhor Tristão de Mendoça Furtado, do Conselho e Embaixador do Serenissimo epoderosissimo Dom Joaõ IV deste nome Rey de Portugal e dos Algarvos, Eos Tenhores deputados dos Muito poderosos Senhores Estados Geraés das Provincias Unidas dos Paizes Baixos*, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van Wouw, 1642.

¹¹² C'est la même composition de l'exemplaire manuscrit du traité conservé dans les Archives nationales de la Torre do Tombo à Lisbonne, également transcrit par Edgar Prestage, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *op. cit.*, p. 300-311.

¹¹³ Il apparaît déjà conservé parmi les papiers du gouvernement français relatifs à l'ambassade de La Thuillerie en Hollande, ayant juste pour titre *Tractatus com Rege Lusitania et C.* : AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 23, f. 153-171. Mais il semble avoir circulé principalement dans une variante intitulée, en français, *Traicté entre Jean IV Roy de Portugal, et les Estats generaux des Provinces Unies des Pays Bas A la Haye en Hollande, l'an 1641 le 12 juin*, comme sur les pièces et copies trouvées dans : BNF, *Ms. Dupuy*, 585, f. 259-268 ; BNF, *Ms. Français*, 20151, f. 230-244 ; BNF Arsenal, *Ms.* 8539, f. 359-371 ; BNF, *Ms. Français*, 3752, f. 230-244.

¹¹⁴ Voici les sous-titres : « 1. Il est convenu d'une Trefve et cessation d'armes entr'eulx pour dix ans. 2. De la Navigation & du Commerce. 3. Du secours mutuel contre le Roy d'Espagne. Traduit de la langue Portugaise en français » : BNF, *Ms. Français*, 4849, f. 223r. Pour d'autres exemplaires ayant été confectionnés en pièces uniques, voir BNF, *Ms. Clairambault*, 384, f. 264-267 ; BIF, *Ms. de l'Institut*, 331, f. 217-227. Cette même composition est reprise à l'intérieur de livres de copies de documents politiques et diplomatiques produits durant les décennies centrales du XVII^e siècle, comme : BNF, *Ms. Français*, 3743, f. 97-106 ; BNF, *Ms. Français*, 17957, f. 188v-200v ; BNF, *Ms. Français*, 23038, f. 113-126 ; BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 303, f. 148v-158r.

lecteurs, en annexe, une section exclusive sur « L'Estendue de la Seigneurie de la Republique des Provinces Unies des Pays bas », où sont énumérés les domaines bataves à travers les quatre continents. Cette liste aurait été élaborée, selon la conclusion du texte, pour informer le roi du Portugal « pleinement des lieux que lesd. Sieurs Estatz possèdent au jour de ce Traicté en ces parties du monde »¹¹⁵, cependant elle n'a pas été incorporée aux impressions officielles sorties à La Haye. En réalité, cet appendice ne peut pas avoir été produit à l'époque de la négociation de la trêve, parce qu'il inclut des territoires dont la conquête par les compagnies néerlandaises de commerce n'était pas encore divulguée en Europe¹¹⁶, comme Malacca, place asiatique assujettie en janvier, ou la ville de Saint Paul de Luanda en Angola, l'île de São Tomé, et même le Maranhão, conquis seulement après la signature de l'accord, entre août et novembre 1641, mais courant toujours les délais de ratification et de divulgation qui fixaient le début de la suspension des hostilités en outre-mer¹¹⁷. Il semble ainsi que cette nouvelle configuration du traité ait son origine dans un document produit par les États généraux en vue de sa communication diplomatique avec le Portugal, et qu'avec la confection d'un tel appendice, ils cherchaient à asseoir la légitimité des possessions des Compagnies des Indes, notamment de ces conquêtes plus tardives. Quoi qu'il en soit, son inclusion dans tous les exemplaires de cette publication manuscrite donne encore une preuve de l'intérêt que la conciliation luso-néerlandaise inspirait en France quant à la puissance ultramarine consolidée par les Provinces-Unies.

En effet, l'existence d'un aussi soigneux travail de traduction et d'édition concernant la trêve négociée par Tristão de Mendonça Furtado à La Haye suggère une distance significative entre, d'une part, les espaces et les publics visés par ses concepteurs et, d'autre part, la circulation apparemment plus restreinte de l'alliance établie à la même époque par l'ambassade portugaise à Paris. D'autant plus qu'au-delà des négligences dans la mise en forme, de la présence de l'article secret et des disparités identifiées entre les copies repérées, l'hypothèse d'une diffusion raréfiée du *Traicté de Confederation et Alliance du Roy Louis XIII avec Jean IV Roy de Portugal* est corroborée par son absence dans plusieurs recueils manuscrits dans lesquels il serait naturel de le retrouver, s'il avait été facilement accessible à l'époque. Cette absence est principalement notable dans des miscellanées de papiers et dans des livres de copies constitués vers le milieu du XVII^e siècle, où l'on entendait réunir les

¹¹⁵ BNF, Ms. Français, 4849, f. 231r.

¹¹⁶ Dans la *Gazette parisienne*, par exemple, l'information de la capitulation de Malacca apparaît sur le numéro du 31 août, via la nouvelle transmise d'Amsterdam le 19 du même mois : *Recueil des Gazettes*, op. cit., p. 591.

¹¹⁷ Evaldo Cabral de Mello, *O Negócio do Brasil*, op. cit., p. 36-37 ; Jonathan I. Israel, *Dutch Primacy in World Trade*, op. cit., p. 162-185 ; Klaas Ratelband, *Os holandeses no Brasil e na costa africana*, op. cit., p. 127-144, 169-179.

accords diplomatiques conclus par la France dans les dernières décennies, et à l'intérieur desquels sa place semble occupée par des exemplaires du traité luso-néerlandais de 1641, en latin ou en français, voire par d'autres textes sur le Portugal produits à la même époque¹¹⁸, ou encore dans des recueils que les propriétaires ont cherché à remplir avec toute sorte de papiers parus en France sur l'affaire portugaise¹¹⁹. En dépouillant ces différents volumes, il appert que, au moins dans les années consécutives à sa signature, les articles de l'alliance entre les couronnes française et portugaise n'étaient pas accessibles à tous les hommes de loi et de lettres qui s'efforçaient de rassembler les documents qui jalonnaient et racontaient la politique étrangère de Louis XIII. Ces hommes, de la sorte, n'étaient pas indifférents à la place occupée par le Portugal dans une conjoncture de fragmentation de la monarchie hispanique et de coordination des alliances successives cultivées par le ministère du cardinal de Richelieu. C'est pourquoi ils s'intéressaient, dans leurs recherches et dans la formation de leurs recueils, au traité entre les États généraux et Jean IV, ainsi qu'à d'autres documents susceptibles de suppléer le manque d'informations sur la confédération instaurée avec la France dans la même année et qui, d'une certaine façon, accusent cette même omission.

Ce n'est pas une coïncidence si, en 1650, lors de l'impression à Paris d'un opuscule de *Traictez de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Estats estrangers*, la situation se répète. La publication se compose d'une série chronologique d'accords célébrés par la France entre 1629 et 1644, complétée par les contrats de mariage

¹¹⁸ La composition de quelques recueils conservés par la Bibliothèque nationale de France en est assez démonstrative. Sous la cote *Ms. Français*, 3737, ayant appartenu originellement aux fonds Béthune, donnés à la Bibliothèque royale dans les années 1660, se trouve un livre de copies de documents d'ordre diplomatique, surtout de traités, articles, accords et déclarations, qui couvrent les négociations françaises de 1629 à 1644, parmi lesquels non seulement il manque le traité franco-portugais, mais cette absence est compensée par une copie de la *Briefve relation de ce qui s'est passé en Portugal* analysée au deuxième chapitre de notre travail. Deux autres volumes de la même collection incluent de manière exceptionnelle et significative le traité conclu par la diplomatie portugaise à La Haye : le *Ms. Français*, 3743, qui concentre des copies de documents d'ordre diplomatique d'entre 1631 et 1642, avec Louis XIII comme signataire de tous les autres traités, et le *Ms. Français*, 3752, qui réunit seulement douze copies de traités, accords et propositions concernant les relations entre la France et les Provinces-Unies de 1635 à 1644. En outre, dans l'un des recueils de documents divers rassemblés par Louis Chantereau Le Febvre, historien et généalogiste de la Lorraine, aujourd'hui sous la cote *Ms. Français*, 4849, qui contient surtout des papiers relatifs au règne de Louis XIII et au début de la régence d'Anne d'Autriche, parmi lesquels les traités de la France avec la Suède et les Provinces-Unies des années 1630 et 1640, figure le traité luso-néerlandais de 1641, mais aussi le hispano-britannique de 1630. Enfin, dans le *Ms. Cinq cents de Colbert*, 303, un livre de copies plus tardif, avec des accords conclus par la monarchie française entre 1629 et 1648, les exceptions sont les deux traités conclus par les Néerlandais avec le Portugal en 1641 et avec l'Espagne en 1646.

¹¹⁹ À la BNF Arsenal, *Ms.* 4532, dans un recueil d'imprimés et manuscrits ayant appartenu à la bibliothèque des Minimes de Paris, figurent plusieurs traités signés par le roi de France et d'autres documents des années 1630 et 1640, intégrés aux groupes de pièces relatives à des différents pays et régions d'Europe. Pour le Portugal, on y trouve un autre exemplaire de la *Briefve relation de ce qui s'est passé en Portugal*, quelques imprimés liés à la présence des ambassades de Jean IV en France, et même une copie de la lettre de créance du père Inácio Mascarenhas en portugais, mais aucune du traité de 1641. En revanche, dans les miscellanées *Ms. Dupuy*, 585, constituées en 1642, c'est le traité avec les États généraux qui apparaît parmi d'autres documents relatifs au Portugal de la Restauration et à sa diplomatie, et non pas celui avec la monarchie française.

d'Henry IV et Louis XIII, parmi lesquels il n'y a aucune mention à l'alliance portugaise. Et pourtant, comme dans les recueils manuscrits susmentionnés, son absence se manifeste davantage par la présence de ladite version française de la trêve conclue par le représentant Jean IV à La Haye, appelée ici « Sommaire Traicté », qui comprend l'appendice sur « L'estenduë de la Seigneurie » des Provinces-Unies, ainsi qu'une petite liste des noms des sept provinces qui les formaient¹²⁰. Il y a une bonne quantité d'autres pièces diplomatiques imprimées pour la première fois dans ce livre, comme par exemple le traité de Compiègne, conclu avec la Suède en 1635, ou la confédération établie avec la Catalogne en 1640¹²¹. Toutefois, parmi tous les documents publiés dans cet ouvrage, le traité luso-néerlandais de 1641 est le seul dans lequel la France n'est pas une des parties signataires. C'est une façon indirecte, mais certainement efficace de rappeler aux lecteurs la rencontre diplomatique entre la France et le Portugal en cette même année, et la place occupée par leurs rapports triangulaires avec les Provinces-Unies dans la définition des dispositions de cette alliance non-publiée.

Cependant, l'année suivante paraît depuis l'étranger un *Recueil des traictés de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Estats estrangers*, en compilant trente ans de réconciliations et d'ententes accomplies par la diplomatie française, mais déjà avec un nombre beaucoup plus grand de traités pour la période englobée par le livre précédent. L'imprimeur du nouvel ouvrage, situé apparemment aux Pays-Bas, le mesure notamment à la publication parisienne¹²², qu'il critique ouvertement dans ses avertissements initiaux : « outre qu'elle ne contient pas la moitié des Traictés qui sont dans la nostre, est si remplie de fautes en divers endroits, qu'il est impossible d'en tirer aucun bon sens »¹²³. Effectivement, ses lecteurs pouvaient y retrouver la même variante du traité luso-néerlandais, accrue d'encore une autre section spécifique sur les « Accord & articles »

¹²⁰ *Traicté de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Estats estrangers*, s. 1., 1650, p. 185-204.

¹²¹ *Ibid.*, p. 80-82, 169-179.

¹²² Selon le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, le livre des *Traicté de confederation et d'alliance*, de 1650, aurait été confectionné par la Veuve Pépinguë et Étienne Maucroy à Paris, pour être joint au volume *Les affaires qui sont aujourd'huy entre les maisons de France et d'Autriche* qu'ils avaient publié l'année précédente, comme une réimpression d'un ouvrage sorti initialement aux Pays-Bas. Cf. *Les affaires qui sont aujourd'huy entre les Maisons de France et d'Autriche. M. DC. XLVIII. Jouxte la copie imprimée es Pais bas*, Paris, Veuve Pépinguë et Étienne Maucroy 1649. L'imprimeur anonyme du *Recueil des traictés* de 1651, quant à lui, reconnaît la provenance parisienne de son prédécesseur, mais ne mentionne rien sur cet autre livre dont il serait le complément.

¹²³ *Recueil des traictés de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Estats estrangers, depuis l'an M DC XXI jusques à present, avec quelques autres pieces appartenantes à l'histoire*, s. 1., 1651, s. n.

concernant les rapports des Portugais avec la Compagnie des Indes Occidentales¹²⁴ ; mais dans cette nouvelle compilation l'inclusion de l'accord de trêve entre ces deux alliés de la France est plus clairement justifiée, puisqu'il vient exactement après le « Traicté de Confederation & Alliance du Roy Louys XIII avec Jean IV Roy de Portugal ».

Dix ans passés depuis sa célébration, le traité franco-portugais de 1641 connaît enfin une première reproduction imprimée, avec son titre, son texte introductoire, les articles en paragraphes non numérotés, la conclusion avec les signatures des commissaires royaux, ainsi que l'article secret, en version complète, sans lacunes¹²⁵. Le document arrive alors aux typographies non pas dans sa configuration supposément vouée à la connaissance publique, mais sous la forme avec laquelle il avait finalement circulé en copies manuscrites jusqu'alors, de façon très limitée, si bien qu'il ne figure pas dans une publication française de traités de confédération sortie l'année précédente. Pour le connaître, pendant toute une décennie, il avait fallu se le procurer, ce que ce libraire étranger avait réussi, pour en faire l'une des pièces d'une opération de rétablissement de l'ensemble des résultats des interventions militaires et diplomatiques de la France depuis la Valteline en 1621. La publication imprimée de ce genre de recueils offrait à des publics plus larges les produits de la collecte et propagation manuscrite de traités diplomatiques pratiqués dans les milieux politiques et juridiques plus proches des centres du pouvoir monarchique français, en nourrissant et disséminant en même temps ces pratiques érudites, par la multiplication et fixation des sources disponibles¹²⁶. L'imprimeur du livre de 1651, dans un contexte post-westphalien, mais encore de continuité de la guerre franco-espagnole, saisit le potentiel polémique de ce genre de publication, dont l'enjeu traverse évidemment les frontières des États européens, et met en valeur son utilité pour la compréhension de l'histoire, et du temps présent. Ces traités, explique-t-il dans le même texte introductoire, « sont comme le centre auquel aboutissent toutes les deliberations qui se prenent dans les Conseils privés : Et là se descouvre la plus sublime prudence politique de ces grands hommes qui gouvernent le monde ». Par leur biais, les lecteurs pourraient

¹²⁴ *Ibid.*, p. 321-336.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 318-321.

¹²⁶ Il convient de noter que, dans toute notre sélection d'exemplaires manuscrits des traités portugais de 1641 avec la France et les Provinces-Unies, il existe seulement deux volumes contenant les deux traités portugais à la fois. Les deux ont sans doute été produits après la publication de ce *Recueil des traictés de confederation et d'alliance* de 1651 : le *Ms. Français*, 20151, un recueil de pièces manuscrites ayant appartenu à Louis Laisné de la Marguerie, conseiller d'État à partir de 1657, qui contient la version latine du traité de La Haye ; et le *Ms. Clairambault*, 384, l'une des miscellanées de manuscrits et imprimés de la collection de Pierre Clairambault, né en 1651. Dans ce volume, qui comporte surtout des documents des années 1640 et 1641, le traité luso-néerlandais s'intitule également « Sommaire Traicté... », comme dans les deux recueils imprimés de 1650 et 1651.

finalement apercevoir « les ressors, qui ont causé ces mouvemens dont une bonne partie de la Chrestienté a esté agitée jusques à maintenant »¹²⁷.

Des pages de la *Gazette* durant le séjour de ambassade portugaise en France, jusqu'au moment de la sortie de ces recueils imprimés, l'absence du traité de l'alliance portugaise était aisément repérable par certains lecteurs des cercles politiques et savants les plus divers en France. La reconstitution du contexte éditorial autour de cette pièce manquante montre qu'il n'y a pas sous le règne de Louis XIII une orientation politique contraire à la publicité des traités diplomatiques en général, et que cette omission résulte plutôt d'une volonté précise de restreindre la divulgation de ce traité en particulier. Nous avons d'ailleurs vu que, bien que ce document soit composé d'articles publics et d'un article secret, le secrétariat d'État français avait été clair sur l'importance de maintenir confidentielle la totalité de ses conventions afin de laisser croire aux ennemis que la France s'y était engagée à ne pas signer d'accord de paix avec l'Espagne sans l'inclusion du Portugal. C'était là un engagement de façade, mais que, selon le mémoire produit en réponse aux réclamations de l'ambassade, le roi de France n'avait pas d'embarras à publier « partout ». Ainsi, seule l'absence de divulgation du traité officiel permettrait d'assurer la crédibilité de cette parole publique de la monarchie française concernant son attachement à l'allié portugais. Un besoin similaire de discrétion et de marge de manœuvre pour les négociations avec l'ennemi aura prévalu pour d'autres alliances conclues par Louis XIII durant cette période de guerre ouverte contre les Habsbourg, mais dans ce cas précis il y avait encore plus de raisons pour empêcher la diffusion du contenu du traité, exactement à cause de la spécificité de l'engagement très faible assumé par la France en vue de futurs pourparlers de paix avec l'Espagne.

En regardant de près l'ensemble des traités imprimés au cours de cette période, il s'avère que l'une des motivations principales de ces éditions sont les répercussions commerciales de leur mise en œuvre. Il fallait les commémorer comme des triomphes de la diplomatie du ministère de Richelieu, mais c'était également une manière d'informer les populations touchées et intéressées sur la dimension et sur les règles établies pour les nouveaux circuits marchands. C'était évidemment un facteur conséquent de la reprise des relations avec le Portugal, et c'est pourquoi le gouvernement français, en suppléant au manque des quelques informations que la divulgation du traité apporterait sur cet aspect, publie un décret, signé de Louis XIII à Mézières le 5 août 1641, et confirmé par le cardinal

¹²⁷ *Ibid.*, s. n.

ministre à Amiens le 25 août, pour ordonner la cessation des hostilités contre le royaume redevenu ami, et le rétablissement de la communication, de la circulation, du trafic et des négoce entre les sujets des deux princes « les uns avec les autres, & es pays les uns des autres, librement, franchement, & seurement par mer & par terre, tout ainsi qu'il estoit accoustumé avant que la guerre fut declarée entre les Couronnes de France & d'Espagne ». Sur ce grand placard imprimé qui serait affiché « par tous les lieux & endroits que besoin sera »¹²⁸, le mandat de Richelieu, en raison de son poste de grand-maître de la navigation et commerce de France, vient réitérer l'ordonnance royale, et l'adresser plus directement aux officiers de la marine, qui devaient spécialement veiller au bon déroulement des nouveaux flux d'embarcations et de produits.

L'affichage de ce placard remplit ainsi une fonction de divulgation nécessaire à l'effectivité de l'accord luso-français sur le plan commercial, mais il s'agit d'une publication de plus qui servirait à exciter les curiosités à propos d'autres détails du traité signé trois mois plus tôt. Le public français, soucieux de découvrir, à travers ces traités, les desseins de ses gouvernants, comme le souligne l'éditeur du *Recueil des traictés* en 1651, et de visualiser le mouvement et la disposition des forces qui orientaient les guerres, ainsi que les troubles qui agitaient le continent européen et ses extensions impériales, reconnaissait certainement l'origine politique de la difficulté d'accès à l'ensemble des termes de la confédération scellée avec le Portugal en 1641. Cette conscience n'interdisait pas pour autant la recherche d'informations et de documents capables d'aider à comprendre le fond de la question, comme le prouve la présence de différentes pièces sur le Portugal à l'intérieur des miscellanées de manuscrits constituées à l'époque, vouées à la reconstitution de l'histoire récente des affaires étrangères de la France. Et parmi ces pièces, l'existence d'une édition française du *Traicté entre Jean 4 Roy de Portugal, & les Estatz Generaux des Provinces unies* illustre une démarche active dans le domaine de l'information, par la publication d'un document qui s'impose comme un rappel du traité absent, par une espèce d'effet de substitution qui arrive même à la compilation de *Traictez de confederation et d'alliance* imprimée à Paris en 1650.

Les deux ambassadeurs de la couronne portugaise, dûment avertis des préjudices liés à une ample divulgation de l'échec du projet de ligue formelle avec la France, partent probablement convaincus de l'utilité d'inclure le *Traicté de Confederation et Alliance du Roy Louis XIII avec Jean IV Roy de Portugal* parmi ceux dont on devrait inhiber la circulation. En revanche, une telle absence crée un espace vide dans le paysage éditorial français, sensible et

¹²⁸ Un exemplaire de l'ordonnance se trouve dans le même volume de la collection Clairambault : BNF, Ms. Clairambault, 384, f. 282.

opportun pour les agents diplomatiques portugais, puisque leurs stratégies de publication peuvent compter, au moins dans ce premier temps, avec le manque d'informations précises en France sur la solidité de l'alliance résultante des négociations de 1641, sur les plans de coopération militaire entre les deux royaumes, ou encore sur la possibilité d'ouverture de leur interaction commerciale aux territoires d'outre-mer. La publication de la lettre de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho à Richelieu dans l'extraordinaire de la *Gazette* du 8 juillet, qu'elle ait été commandée directement ou non par les agents portugais, tire déjà profit de cette ignorance des lecteurs, comme le font également certains recours discursifs des différents ouvrages du prêtre Macedo analysés dans le chapitre précédent. En effet, puisqu'il était de l'intérêt des deux parties de passer sous silence les conditions fixées dans le traité, il était beaucoup plus simple de faire l'apologie de la formation d'une alliance qui n'était pas celle voulue par le gouvernement de Jean IV, et de se valoir ainsi de ce flou pour les futures négociations, et surtout pour de futures initiatives éditoriales.

CHAPITRE V

L'INFORMATION, LA NOUVELLE ET LES LIVRES. LES AMBASSADES DE VASCO LUÍS DA GAMA, DE 1642 À 1649

1. AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS

À peine trois mois après le retour de la délégation de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho au Portugal, le comte de Vidigueira Vasco Luís da Gama, héritier du fameux explorateur de la route maritime vers l'Inde, sait déjà qu'il sera le prochain à occuper le poste d'ambassadeur en France. Il songe alors à Cristóvão Soares de Abreu pour l'accompagner en tant que secrétaire, mais ce dernier refuse, par des lettres du 27 et du 29 octobre 1641, en alléguant des motifs domestiques, et en promettant néanmoins au comte de lui écrire une longue lettre de félicitations et des recommandations utiles pour son séjour dans ce pays, « *e as mais meudas de q pode ser que se não lembrem os S^{tes} meus embaixadores porq só se ocuparão nas informações de estado e políticas* »¹. En effet, à partir de son expérience comme secrétaire de l'expédition précédente, Abreu rédige un ensemble d'avertissements assez détaillé, qu'il envoie depuis sa maison en Alentejo au futur ambassadeur au cours du mois suivant. Dans une nouvelle missive du 27 novembre, il évoque cette lettre d'avertissements, en annonçant à Vidigueira qu'il lui ferait une visite avant son départ en France : « *O papel que dirigi a VS contem tudo ; e ainda o q parecer a VS mais miudo tem sua razão de estado. Antes que VS se embarque lhe irei beijar a mão, e direi a boca o q não se pode escrever* »².

Notre curiosité ne peut que rester insatisfaite concernant les renseignements que le juriste préfère ne pas écrire, et qu'il réserve pour une conversation personnelle avec Gama à Lisbonne. En même temps, ce dernier commentaire nous réinvite à méditer sur les conditions et les enjeux de l'écriture épistolaire dans la sphère diplomatique, pour ce qu'il nous révèle de la conscience que ces agents politiques avaient de la réception du texte de leurs lettres³,

¹ BPE, *cód.* CVI/2-7, f. 5r.

² *Ibid.*, f. 3r.

³ Comme le souligne très bien Pedro Cardim dans son étude sur le rôle de la correspondance au sein du développement des activités diplomatiques à l'âge moderne, où il évoque, dès le titre de l'article, une autre formule de Soares de Abreu sur ce même sujet : Pedro Cardim, « "Nem tudo se pode escrever". Correspondencia

notamment de la répercussion que certaines de ses informations et jugements pouvaient acquérir au-delà de leurs premiers destinataires. Mais ces interrogations ne doivent surtout pas nous empêcher de nous intéresser à ce qu'Abreu dit effectivement dans sa lettre d'avertissements, à chacun de ces petits détails dont il souligne la « *razão de estado* », et qui sont dotées d'une importance politique extérieure au cadre plus ordinaire des conseils que les deux derniers ambassadeurs pourraient fournir à leur successeur. D'autant plus qu'une partie très intéressante d'entre elles porte sur des aspects constitutifs des stratégies diplomatiques dans le domaine de l'information et des publications.

Ses renseignements et suggestions – annonce Cristóvão Soares de Abreu au début de ladite lettre – ne sont pas du même genre de ceux que l'on trouvait dans des livres ou d'autres textes consacrés aux caractéristiques générales de l'office d'ambassadeur, que Vidigueira pouvait et devrait étudier lui-même, mais retracent seulement « *o q entendo conforme ao q vi, apalpei, e experimentei nesta mesma jornada que V. S. tem pera fazer* »⁴. Il y aborde toutes sortes de précautions et démarches nécessaires au bon accueil de sa mission par le gouvernement et par la société française, qui vont de l'organisation du personnel de la délégation et de ses aspects financiers, à des instructions très précises sur la conduite des rencontres et des négociations diplomatiques, en passant par l'indication des gens qu'il lui faudrait contacter et fréquenter à Paris et dans d'autres villes de France, ainsi que par les façons de s'accommoder aux coutumes politiques de la cour française.

Parmi les choses dont le noble portugais devrait se munir pour son voyage, Abreu lui conseille en priorité de préparer ses arguments sur la situation du royaume : « *Armese V. S. das rezoins, q hade dar do estado do Reyno, da nossa guerra, dos soldados estrangeiros e naturais, das fortificaçoens, e invasoens, do erario, da despeza, pera falar coherente, ou acautelado, porq os Frances sobre tudo discorrẽ e tudo perguntaõ* »⁵. En attribuant à la population française un intérêt et un tempérament particuliers, il place la maîtrise de l'information au cœur de l'efficacité des discours que l'ambassadeur devrait tenir afin d'accomplir sa mission auprès du gouvernement de Louis XIII. Force est de constater que la bonne construction et l'efficacité de ces discours dépendait de la grande attention qui serait portée à la divulgation en France de nouvelles concernant le Portugal.

diplomática e información “política” en Portugal durante el siglo XVII », *Cuadernos de Historia Moderna. Anejos*, IV, 2005, p. 95-128. Voir aussi Fernando Bouza, *Corre manuscrito*, *op. cit.*, p. 137-177.

⁴ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 2, s. n. Ce document a été transcrit par Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração*, *op. cit.*, p. 171-209.

⁵ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 2, s. n.

À ce sujet, il mentionne avoir reçu dernièrement une lettre du grand prieur Amador de La Porte, qui lui parlait du secours apporté par les Français à la ville catalane de Tarragone, et de la façon dont ce long siège avait procuré au Portugal du temps pour se préparer à la guerre. Selon Soares de Abreu, le gouverneur de La Rochelle et le cardinal ministre son neveu estimaient que le royaume de Jean IV devrait mener la guerre en territoire ennemi, « *q he o que lhes esta melhor* », tandis que d'autres militaires comme le vicomte de Sardigny et le maréchal de Brézé « *se contentavão cõ que nos fortificassemos, de maneira que pudessemos defendernos a todo t^{po} q nos buscassem* ». L'argument de Brézé était que, si une place portugaise pouvait résister durant un mois à un siège d'une armée de 30 ou 40 mille soldats, ce serait suffisant « *p^a ruina e destruição delles em hum Paiz tão esteril como o de Espanha* ».

Or, les informations et les raisons que l'ex-secrétaire conseille à Vidigueira de rassembler pour bien répondre à la curiosité des Français, avaient en dernière instance pour but d'influer sur cette divergence d'opinions, observée dans les hauts rangs politiques et militaires de la monarchie des Bourbons, sur les objectifs de l'effort de guerre portugais. Plus loin dans ses avertissements, en ce qui concerne la négociation diplomatique proprement dite, Abreu dit ne pas connaître les instructions de son ambassade, mais présume qu'elle s'évertuerait certainement à confirmer l'alliance faite par les premiers légats, et à la prolonger, non seulement entre Jean IV et Louis XIII, mais aussi entre ses autres confédérés, et finalement entre tous les vassaux et sujets de France et du Portugal. Pour ce faire, il faudrait notamment s'aviser sur les traités secrets de paix que les ennemis cherchaient à conclure par l'intermède du pape et des Vénitiens, « *pera os impedir, ou dilatar, ou pera não cuydarem que podem fazer sem q V. S. os entenda* ». Mais il faudrait le faire, complète-t-il,

cõ tal destreza, q não pareça q vamos a isto como gente q toda sua conservação depende daquelles favores, e socorros. Porq inda q necessitemos delles, avemos de procurallos cõ artificio : fomentando sempre o odio, q a nação Franceza tem aos Castelhanos, que he grandissimo⁶.

Que ce soit pour le problème de l'opinion de hauts officiers de l'État et de l'armée française sur les devoirs militaires du Portugal en tant que confédéré, ou pour la nécessité de consolider cette alliance au détriment des possibilités de réconciliation entre la France et l'Espagne, Cristóvão Soares de Abreu utilise des expressions qui situent les interlocuteurs de l'ambassade devant un éventail plus vaste de la société française. D'un côté, il s'agit de

⁶ *Ibid.*

maintenir la cohérence et la prudence des discours sur l'état des choses au Portugal en considérant l'avidité des Français, en général, pour ces informations ; de l'autre, c'est à la haine de toute la nation française à l'égard des Espagnols qu'il faut penser, afin de l'attiser et stimuler de façon indirecte une politique étrangère française plus favorable au triomphe de la Restauration au Portugal.

Cependant, les conseils du juriste alentejan sur le travail de persuasion à mener par Vidigueira ne s'arrêtent pas à des généralisations sur la psychologie des Français. Parmi toutes les activités et tous les interlocuteurs qui attendaient le comte à Paris, figurent la production de livres et la relation avec ses auteurs. Il faudrait bien traiter les savants, les érudits, les artistes, et parfois couvrir les besoins de quelques-uns, vu que « *he muy irman, e companheira do bom engenho a pobreza* »⁷, et qu'ils pourraient vouloir punir le dédain de l'ambassadeur « *em hum theatro publico do Parnasso, cõ hum pregão, e trombeta da fama em hum livro impresso, como temos visto muitos, ficando celebre na eternidade a vingança* »⁸. Soares de Abreu évoque l'exemple de Trajano Boccalini qui, après avoir été mal accueilli par l'ambassade de l'Espagne à Rome, avait rejoint celle de la France, et avait écrit des livres dans lesquels il « *soube bem fiscalizar e condemnar as acçoens dos Castelhanos* »⁹. Et de toute façon, Vidigueira n'aimerait-il pas obliger les grands esprits envers lui, et gagner l'amitié et la faveur des muses, de façon à ce qu'elles « *deixassem as tellas de ouro fino e q o cantassem* »¹⁰ ? Tout le monde n'était pas aussi chanceux que l'illustre fondateur de sa maison « *pêra acharem assi a hum Luiz de Camões sem o conduzir* »¹¹. Discours dans les théâtres publics du Parnasse, chants des Muses, livres imprimés tenus pour les trompettes de la Renommée : sous ce prisme, le champ d'action et de résonance de la diplomatie semblait aller bien au-delà des cabinets et des audiences politiques.

Les figures littéraires et références mythologiques servent à annoncer une occupation du futur ambassadeur qui n'a pourtant rien de transcendant. À Paris, poursuit Abreu, « *como Corte de hum Principe tamanho ha grandes engenhos, e excellentes artifices de todas as artes : huns buscarão a V. S. a outros sollicitarã, e folgarã de ver* »¹². Il mentionne certains d'entre eux avec lesquels il était en bonne intelligence pendant son propre séjour dans la ville,

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.* Comme l'ont bien remarqué Carlos Roma du Bocage et Edgar Prestage (éd.), *op. cit.*, p. 197, Abreu reprend ici un vers d'*Os Lusíadas*, d'un passage où Camões explique que Vasco da Gama devrait remercier les Muses, ces nymphes du Tage, qui pour l'amour de la patrie chantaient ses actions guerrières, en transmettant ainsi réputation et gloire à ses descendants.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

et que Gama ferait bien d'honorer et de continuer à stimuler dans leur attachement à la cause portugaise : les frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe, dont il cite la composition de l'*Histoire genealogique* de la maison royale de France et de ses branches descendantes ; l'historiographe royal Théodore Godefroy, qui lui avait promis de préparer une nouvelle impression de sa généalogie des rois portugais et un livre en faveur des droits de Jean IV ; le polygraphe François de Grenaille, qui aurait écrit un *Mercure espagnol*, et s'était dit en train d'en rédiger un portugais ; ainsi que le généalogiste et enlumineur flamand Charles Soyer. Les conclusions de Soares de Abreu sur ce point expliquent le rôle que l'ambassade portugaise devrait assumer dans l'attraction et la coordination de la production publicistique assurée par ces plumes et d'autres encore, au profit de ses objectifs diplomatiques, ce qui passerait évidemment par une ample connaissance de ce qui s'écrivait sur le Portugal depuis le début de la révolte :

Logo devem de vir buscar a V. S. e outros da mesma faculdade cõ o desejo de saber novidades, e cousas q poder escrever em nosso favor contra os castelhanos pelo amor, e odio, q mostrão oje a huns, e outros. Contudo seria acertado q V. S. tivesse noticias do que se escreve nestas materias porq as vezes acontece q se prohibem estes livros quando ca chegão ou se mutilão : e assi vimos sos nos a ignorar aquillo q todos sabem, ou disem de nos¹³.

Les mots de l'ex-secrétaire permettent d'informer le comte de Vidigueira de l'existence d'une interaction féconde entre les activités diplomatiques, la circulation de l'information politique et le monde des livres et des imprimeries, qu'il avait reconnue et assimilée lors de son expérience avec la première mission envoyée par Jean IV en France. Dans la construction de ses relations au sein de la société parisienne, il avait croisé les agents politiques qui s'étaient rapprochés de l'ambassade, qu'il désigne également dans sa lettre d'avertissements, et dont il donne des particularités que le prochain légat devrait prendre en compte pour bien gérer les négociations et son séjour : les deux secrétaires d'État, le comte de Chavigny et François Sublet de Noyers, Paul du Jardin, Gaspar Fernandes de Lion, Manuel Fernandes Vila Real, Alonso Lopez, le comte de Brulon, entre autres, sans oublier les princes, les nobles, ministres et ambassadeurs qu'il serait obligatoire ou souhaitable de visiter après son arrivée à Paris. Cependant, en dehors des préceptes cérémoniaux, du secret des audiences et des rendez-vous courtisans, Soares de Abreu avait observé et également participé à une sphère autrement importante, et plus publique, relevant du travail diplomatique, ce qui justifie

¹³ *Ibid.*

et valide ses conseils concernant le recrutement d'écrivains, historiographes, généalogistes et d'autres artistes liés au contexte éditorial français. Vidigueira devrait compter sur ceux avec lesquels la première ambassade avait déjà instauré des collaborations et dialogues, ainsi que sur de nouveaux contacts établis par sa propre délégation, pour publier des ouvrages en défense de la Restauration portugaise. Ici encore, il était question de fomenter la haine des Français contre les Espagnols pour favoriser la consolidation de l'alliance entre la France et le Portugal.

Ce texte, que son auteur conclut en espérant « *q o t^{po} o califique e q as occasioens mostrem q não he p^a desdenhado* »¹⁴, a fait ses preuves, en effet, puisque nous les connaissons aujourd'hui grâce à une copie réalisée par le même Abreu en 1643, à la demande du marquis de Cascais, Álvaro Pires de Castro e Sousa, lors des préparatifs pour son départ à Paris en tant qu'ambassadeur extraordinaire envoyé présenter les condoléances de la couronne portugaise à l'occasion de la mort de Louis XIII¹⁵. Le papier rédigé en 1641 a donc effectivement dépassé le cadre de la seule lecture personnelle de Vidigueira, ce qui explique peut-être son absence à l'intérieur de la très vaste correspondance conservée par ce dernier. Deux ans plus tard, les avertissements du secrétaire Abreu gardaient ainsi un grand intérêt pour l'initiation du nouvel envoyé de la couronne portugaise, par la richesse de ses descriptions du champ d'action de la diplomatie portugaise en France.

Nous ne savons pas si le roi portugais ou si son secrétaire d'État Francisco de Lucena eux-mêmes ont connu ces avertissements, mais il est vrai que les instructions officielles données au comte de Vidigueira sont faites dans un tout autre style, et qu'elles sont encore plus silencieuses que celles de la première ambassade en matière de stratégies de propagande. Signées fin mars 1642, elles indiquent tout d'abord les itinéraires les plus appropriés pour que la délégation aille rejoindre le monarque français, qu'il soit à Paris ou en campagne à la frontière catalane. Vidigueira devrait le rencontrer au plus tôt, pour lui transmettre l'amour et les souhaits de prospérité du roi Jean IV, sa gratitude et son désir de

concorrer com extraordinarias demonstrações em assistir a execução de seus desenhos, e que a este fim trato ainda mais de me estabelecer na cadeira Real destes Reynos que Deus foi servido de me restituir, como por meyo de sua ajuda e favor espero conseguil-o, augmentando-se assim muito o nome e glória que seus valerosos intentos e armas victoriosas

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 1.

*lhe tem grangeado, de que estou com muito contentamento ; e espero mostrar no que as minhas obrarem nas terras de El-Rey de Castella, quão justamente me compete o titulo de seu irmão e confederado, de que me prezo muito*¹⁶.

Avec ces considérations – truffées de sous-entendus relatifs à la responsabilité de la France envers le maintien de la stabilité du pouvoir instauré au Portugal, et de sa puissance militaire –, l’ambassadeur devrait remettre sa lettre de créance à Louis XIII en audience officielle, et en demander une particulière pour traiter en secret des affaires de son royaume. Du reste, ces instructions patentes traitent rapidement et seulement des premières et plus importantes visites à faire et des remerciements à adresser à la reine Anne d’Autriche, au cardinal de Richelieu, à Gaston d’Orléans, au grand prieur et au comte de Brulon ; elles dissertent ensuite en deux paragraphes sur la question des formules protocolaires à utiliser dans les missives échangées entre les rois et les reines des deux pays, et sur les renseignements que Vidigueira devrait chercher à ce sujet ; enfin, elles indiquent les diplomates étrangers que le comte pourrait contacter à Paris, ainsi que les ambassadeurs et résidents portugais avec lesquels il devrait maintenir une correspondance régulière.

Les instructions secrètes, de la même époque, sont encore moins attentives aux circonstances des rapports et des communications établis par l’ambassadeur, se concentrant exclusivement sur les thématiques des négociations à engager, en particulier, « *com El-Rey Christianissimo e com o Cardeal de Rochileu e com os mais ministros a quem tocarem* »¹⁷, et sur l’argumentation dont il pourrait se servir pour les faire aboutir. Dès lors, la question fondamentale et prioritaire est celle de l’évolution de la confédération instituée l’année précédente. À sa première audience privée avec Louis XIII, Vidigueira lui remettrait la lettre du roi portugais concernant la confirmation de l’alliance perpétuelle entre les deux couronnes, « *e lhe direis que eu a ratifiquei e conformei de muito boa vontade, sem reparar em algumas coizas, querendo deixar livres, á disposição de seu animo, as melhoras do capitulado* ». La cible première est bien évidemment l’article secret : Jean IV critique l’écart entre la portée décisive de la guerre infligée contre le roi castillan à l’intérieur de l’Espagne, rendue possible par les insurrections de la Catalogne et du Portugal, fait « *tão notorio ao mundo, e tão importante para se conseguirem os interesses de El-Rey Christianissimo* »¹⁸, et les limitations imposées au statut de l’alliance franco-portugaise par les ministres qui avaient conclu le traité

¹⁶ Edgar Prestage, « As duas embaixadas do 1º Marquês de Nisa à França (1642 a 1646 e 1647 a 1649) », *op. cit.*, p. 373.

¹⁷ *Ibid.*, p. 377.

¹⁸ *Ibid.*

de paix. Vidigueira est ainsi appelé à focaliser son effort et ses instances sur ce point, et à demander au gouvernement français de réformer ou d'améliorer l'article secret, « *de tal modo que para em cazo que se trate e conclua alguma composição de tregoa ou de pazes, entremos eu e meus Reynos e vassallos nellas com igual pacto e concerto, como aliados e confederados da Coroa de França* »¹⁹.

D'après le raisonnement assez simpliste déployé par les instructions royales, ce renforcement de l'union entre la France et le Portugal serait déjà en conformité avec le même article, parce que les États généraux néerlandais et la reine de Suède ne pourraient qu'y consentir, après avoir capitulé une trêve et la paix, respectivement, avec Jean IV. Le sujet est d'autant plus pressant, continue-t-il, que des nouvelles arrivent à ce moment sur le début des tractations d'une trêve générale, avec la nomination de commissaires et des lieux pour les pourparlers diplomatiques. Gama devrait donc insister auprès du roi et de Richelieu pour cette révision de l'article secret, en signifiant que, dans le cas contraire, un accord avec l'ennemi exposerait le Portugal à la ruine, puisque toutes les forces de l'Espagne pourraient se concentrer sur son royaume, et que Louis XIII perdrait ainsi « *o muito que havia ganhado em me ter opposto a El-Rey de Castella, e com guerra dentro em Hespanha, havendo-lhe tirado das mãos tão grande parte della* »²⁰. En revanche, en ce qui concerne le dialogue avec le cardinal ministre, l'ambassadeur est instruit à lui montrer plus directement que ce n'était pas une occasion opportune pour concéder la paix aux Espagnols, alors que Philippe IV se retrouvait tellement affaibli, opprimé des deux côtés par la Catalogne et par le Portugal, ainsi que par de nombreuses défaites sur terre et en mer, et qu'il n'était pas loin de perdre tout ce qu'il possédait à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espagne.

Par conséquent, la conduite de la politique militaire par le gouvernement de Lisbonne devient aussitôt un facteur crucial pour le développement des relations luso-françaises. À l'instar de l'analyse avancée dans les avertissements de Cristóvão Soares de Abreu, le monarque portugais déclare avoir entendu qu'il y avait en France des réflexions sur le manque jusqu'alors d'effets conséquents de ses armes, des critiques sur la tendance plutôt défensive de sa stratégie de guerre, même si cette option paraissait à quelques grandes personnalités politiques françaises comme la plus pertinente. En réponse à ces reproches, Vidigueira devrait présenter au roi de France et à son premier ministre le mauvais état dans lequel Jean IV avait trouvé les armes et les finances de son royaume quinze mois plus tôt, ses frontières pratiquement sans défense, et les grands investissements qu'il a faits pour restaurer ses

¹⁹ *Ibid.*, p. 378.

²⁰ *Ibid.*

fortifications et les garnir de vingt mille fantassins et trois mille cavaliers ; des dépenses considérables pour un trésor royal dissipé par la domination castillane, et nécessaires avant toute incursion contre les places de l'ennemi. Désormais, ce travail préventif étant accompli, le roi Bragance voudrait manifester son intention de faire la guerre à l'intérieur du territoire espagnol, et de démontrer ainsi à Philippe IV « *que me não contento com os limites desta Coroa, e hei de procurar estendel-os athé que me encontre com as armas de El-Rey Christianissimo, meu bom irmão, introduzidas em Catalunha e na coroa de Aragão* »²¹.

Cela dit, pour accomplir une telle entreprise, les ressources de la couronne portugaise étaient insuffisantes. Et c'est alors pour appuyer une demande de subsides au roi de France que le gouvernement portugais recommande à son ambassadeur de faire appel au précédent établi par les deux instructions reçues par Jean de Saint Pé en 1638 et en 1641 :

*havendo eu entendido como El-Rey Christianissimo no ano de 638, com a noticia que teve das inquietações de Evora, enviava a este Reynos ao Consul João de Sampee com ordem de offerecer em seu nome socorro de 10.000 infantes e 1.000 cavalos, e que depois que soube de minha restituição á Coroa me mandava prometer pelo mesmo S. Pé mayores soccorres de mar e terra, como o vereis das copias que se vos entregarão das instrucções que trazia ; agora que as coizas estão tanto adiante, e que se obrarão tanto mais do que então prometião, se não faltar o dinheiro, com grande rezão posso esperar de El-Rey, meu bom irmão, me assista com elle, e lhe peço me queira emprestar por cada anno dos em que durar a guerra, seiscentos mil cruzados do sal, a pagar a prazos acomodados e comprideiros, com todas as consignações e seguranças necessarias*²².

Comme nous l'avons vu, l'expédition de Saint Pé au Portugal préparée depuis janvier 1641 a été reportée, d'abord en raison du retard pris pour désigner un émissaire analogue du côté néerlandais, et au final par la nouvelle du débarquement en France de l'ambassade de Melo et Carvalho. Nous n'avons pas trouvé d'indices nous permettant de penser qu'il les ait contactés pendant leur séjour à Paris, ou qu'il ait contacté d'autres membres de l'ambassade, mais il part fin juillet pour réoccuper le poste de consul à Lisbonne dans la flotte commandée par le marquis de Brézé, Jean Armand de Maillé, la même qui ramène les ambassadeurs de retour au Portugal²³. Puisque le traité de confédération était d'ores et déjà conclu, avec d'ailleurs beaucoup moins de secours et d'engagements que Saint Pé aurait offert lors de la première

²¹ *Ibid.*, p. 379.

²² *Ibid.*, p. 380.

²³ Saint Pé en parle dans sa première lettre envoyée de Lisbonne au comte de Chavigny, le 19 août 1641 : AMAE, *Correspondance politique, Portugal*, 1, f. 114-116.

occasion, il n'y est plus envoyé avec les mêmes desseins stipulés dans ses instructions du 6 mars. Ce nonobstant, il paraît qu'il ne s'est pas abstenu de présenter au gouvernement portugais les documents qui donnaient la preuve de sa participation continue, depuis son départ du royaume au cours des années 1630, dans la formation en France d'une politique d'assistance à l'insurrection du Portugal.

La façon dont Jean IV introduit la découverte des papiers apportés par le consul semble confirmer, comme l'a remarqué Israel Révah, que les offres de soutien formulées par le ministère de Richelieu n'arrivent expressément à la connaissance du titulaire de la maison de Bragance qu'après le retour de Saint Pé à Lisbonne. L'historien ne souligne pas toutefois que, dans ce contexte de l'instruction du comte de Vidigueira, ces anciennes promesses ne sont pas avancées comme un prétexte que l'ambassadeur devrait invoquer pour réclamer du roi de France la mise en œuvre d'une ligue formelle avec le Portugal. Pour cela, il est censé insister sur une espèce de suite logique des termes de l'article secret – qui passe outre le fait que les Néerlandais et les Suédois ne seraient pas naturellement d'accord avec l'obligation d'inclure ce royaume dans des futurs traités de paix – ainsi que sur les conséquences indésirables de l'abandon du Portugal aux forces de l'Espagne réunies et libérées de tout autre antagonisme. Pour lors, le gouvernement de Jean IV préfère identifier dans les instructions de Saint Pé seulement un témoignage des dépenses que Louis XIII s'était dit prêt à faire pour envoyer des renforts au Portugal, des documents que Vidigueira devrait exploiter afin d'obtenir plutôt une aide financière vouée directement à l'entretien de la puissance militaire du royaume. Pourtant, aucune considération n'est faite quant à d'autres répercussions que la divulgation à la cour française du contenu des deux textes révélés par Jean de Saint Pé pourrait susciter pour les affaires de son ambassade.

En effet, les instructions du gouvernement portugais ne présentent au prochain ambassadeur aucune réflexion sur la diffusion publique que pourraient rencontrer celui-ci et d'autres points qui seraient en négociation à Paris. L'existence et l'importance d'une action sur ce terrain sont néanmoins soulevées par les avertissements de Cristóvão Soares de Abreu, et peut-être par d'autres conversations qu'aura eues Vidigueira avant son départ du Portugal. Installé en France, il va se familiariser plus directement avec les pratiques liées à la circulation de l'information et des discours politiques, et apprendre sur le vif à s'occuper de leur incidence sur le jeu diplomatique. Dans le présent chapitre, nous observerons sous cet angle l'action de la diplomatie portugaise en France durant la période des deux ambassades successives du comte de Vidigueira, puis marquis de Niza, entre 1642 et 1649. Afin de donner une caractérisation plus globale des pratiques de leurs agents diplomatiques, nous nous en

tiendrons fondamentalement à la superposition des deux ensembles de sources les plus immédiatement liés à ces activités : la correspondance de l'ambassadeur, ainsi que celle du secrétaire et résident Antonio Moniz de Carvalho, d'un côté, et, de l'autre, les livres publiés sous la plume, le financement ou l'influence des envoyés de Jean IV. Ce sera l'occasion pour vérifier la solidité de certaines hypothèses et interprétations formulées dans les chapitres précédents, mais aussi d'examiner le développement des dynamiques et tendances identifiées dans l'analyse plus contextualisée que nous avons faite du travail diplomatique et des initiatives éditoriales de la mission de 1641.

2. CORRESPONDANCES, INFORMATIONS ET NOUVELLES

Depuis l'établissement de l'alliance commerciale et militaire franco-portugaise en 1641, l'ambassade parisienne acquiert une position centrale dans la stratégie diplomatique du Portugal. La monarchie française devient son allié le plus proche et le plus actif, et la délégation de Vasco Luís da Gama, qui quitte le royaume le 9 avril et débarque à La Rochelle le 6 mai 1642, devait maintenir une communication régulière avec la totalité des agents dispersés en Europe, en jouant systématiquement le rôle d'intermédiaire entre ces derniers et le gouvernement portugais. L'importance de ces correspondances est indiquée par ses instructions officielles, dans lesquelles Jean IV signale spécialement le rôle des chiffres qu'il faudrait utiliser pour traiter certaines affaires, et recommande une précaution supplémentaire avec la sécurité des liasses expédiées à Rome²⁴. Toutefois, les avertissements fournis par l'ex-secrétaire Soares de Abreu quelques mois plus tôt non seulement anticipent le sujet, mais ils l'abordent cette fois encore, d'une façon beaucoup plus circonstanciée, et plus attentive aux vertus d'un bon travail de renseignement :

Ordem deve de levar V. S. p^a aver de escrever aos nossos embaxadores q estão em Roma, Inglaterra, Suécia ou Dinamarca, e todos os q mais forem. Ha V. S. de porse em escreverlhes e cartearse cõ elles em todos os correos : procurando investigar e saber tudo q^o passa, não só no Reyno de França, senão em todos os outros e principalmente nos de Castella, avisando tambe aos franceses do q lhes tocar. Não perdoando a gastos de espias e correos, porq muitas vezes acontece q hu aviso paga tudo, e aquillo q de ca se não faz, poderá V. S. de lá mais facilmente, pelo trato e comercio dos franceses, e pello cuidado q tem também quẽ os governa

²⁴ Edgar Prestage, « As duas embaixadas do 1^o Marquês de Nisa à França », *op. cit.*, p. 376.

cõ tantos accertamentos ; que a mayor ventagem q hum Príncipe pode ter ao outro he saber todos seus intentos, e q não diga palavra, nem faça obra de q não seja sabedor. Disto se gabava o Príncipe de Orange, sendo Rey Felipe 4º. Esperta V. S. também os ministros de cá e obrigueos cõ as noticias q não tem, ou cõ as mais certas e verdadr^{as}, como serão todas as de V. S.²⁵.

Même en ayant passé moins de six mois avec l'ambassade en France, et fort également de ses lectures dans le domaine, Abreu discerne un enjeu fondamental de cet échange assidu de lettres entre représentants diplomatiques, au-delà des avantages d'une coordination de leurs négociations. Il était nécessaire de multiplier les sources d'informations politiques, commerciales, militaires, ecclésiastiques, enfin, toutes celles qui pourraient influencer le travail de l'ambassade, et rendre son action plus efficace. C'est pourquoi il ne conviendrait pas de faire des économies sur les dépenses avec la poste ainsi qu'avec des informateurs en tout genre. Une fois en possession de ces renseignements, l'ambassadeur les utiliserait non seulement au profit de la formulation plus stricte de ses allégations et requêtes auprès de Louis XIII. D'une part, le juriste lui suggère de raconter aux Français les nouvelles qui les intéresseraient. Il va de soi, pourtant, que cela ne porterait pas sur des informations privilégiées qui pourraient nuire à la solidité de l'amitié que Vidigueira devrait chercher à affermir. D'autre part, il lui conseille de se valoir de ces atouts dans sa relation avec les membres du gouvernement portugais. De même que pour les livres qui n'arrivent pas, ou qui n'arrivent que mutilés par les instances de censure du royaume, Abreu se plaint du manque de renseignements fiables au Portugal sur le cours des événements à l'étranger. Ce serait à Vidigueira d'y remédier par la construction de son réseau de correspondances, ainsi que de conquérir par ce biais la confiance et la gratitude des ministres de Jean IV.

De cette manière, sur le terrain de la circulation de l'information politique, les avertissements de l'ex-secrétaire placent effectivement l'ambassadeur dans une position centrale, au croisement de différentes voies de transmission de lettres, d'avis et d'autres feuilles de nouvelles, qui s'avèrent également des voies de transformation des relations de pouvoir : entre la France et le Portugal, et les autres puissances voisines, alliées ou ennemies, plus généralement, mais aussi entre les groupes politiques qui conduisent et qui influent sur ces rapports diplomatiques et militaires, voire entre les individus qui les composent. Aux soucis et occupations liés à la diffusion des nouvelles du Portugal et à l'impression de livres qui étayaient les démarches et rapprochements de la délégation en France, Soares de Abreu

²⁵ BNP, *Ms. caixa* 14, n° 2, s.n.

ajoute dans ce passage l'obtention et le traitement d'informations provenant d'autres régions d'Europe, en tant qu'une tâche également décisive pour le succès de l'ambassade, vu que « *muitas vezes acontece q hu aviso paga tudo* », et que parfois d'autres peuvent aussi ruiner les négociations en cours.

En conséquence de cette position centrale occupée par les ambassades du comte de Vidigueira, d'une communication constante avec tous les envoyés de la couronne portugaise à travers le continent, et grâce à ses efforts pour sauvegarder l'ensemble de ses documents, une vaste correspondance active et passive a pu être constituée. Elle comprend des lettres originales et des livres de registres qui sont aujourd'hui préservés dans vingt volumes manuscrits détenus par la Bibliothèque publique d'Évora et par la Bibliothèque nationale de Lisbonne²⁶. Pour organiser une analyse de ce matériau qui se veut générale, mais ne se prétend aucunement exhaustive, nous pouvons distinguer à l'intérieur de la correspondance politique de Vidigueira deux branches principales qui, bien évidemment, s'entremêlent dans le quotidien de l'ambassadeur, mais qui interviennent différemment dans le travail de la délégation et de ses collaborateurs. D'un côté il y a la correspondance royale, dépendante de la liaison maritime entre le Portugal et la France, qui impose un long intervalle de l'envoi à la réception des lettres, mais aussi entre les expéditions successives. C'est donc à un rythme assez lent, et souvent discontinu, que l'ambassadeur envoie ses rapports sur les événements et les négociations auxquels il a participé ou sur lesquels il s'est renseigné dernièrement, et principalement qu'il reçoit des nouvelles de la patrie et les instructions actualisées du monarque son maître et de ses secrétaires d'État, Francisco de Lucena puis Pedro Vieira da Silva, qui l'a succédé. De l'autre côté, il y a les échanges épistolaires des membres de l'ambassade avec des agents de Jean IV et d'autres personnalités politiques situées dans différentes régions de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suède, des Pays-Bas, de l'Angleterre, ou même à l'intérieur des frontières du royaume français. Ces correspondances évoluent à un autre rythme, puisque les délais de communication sont beaucoup plus courts, et du coup les informations et propositions qu'elles transmettent s'avèrent souvent plus efficaces et parfois plus décisives pour l'ambassadeur, faute d'instructions précises provenant de Lisbonne.

En commençant par l'examen chronologique des missives du roi de Portugal, il nous sera possible d'accompagner le développement de la conduite et des consignes de son

²⁶ Ces volumes se trouvent séparés en trois séries : BPE, *cód.* CVI/2-1-CVI/2-13 ; BNP, *Fundo Geral*, *cód.* 2665-2669, 7162-7163. Les deux derniers, réunissant l'ensemble des lettres royales envoyées à l'ambassadeur durant ses deux séjours en France, ont été publiés par Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV ao conde da Vidigueira (marquês de Niza) embaixador em França*, 2 vols., Lisbonne, Academia Portuguesa de História, 1940.

gouvernement en matière d'information politique, particulièrement observable dans la production de textes destinés à l'usage de l'ambassade pour la divulgation des nouvelles du royaume. En même temps, il faudra tenir compte des différents ordres de phénomènes qui interviennent dans la formation de telles pratiques : en amont, les conjonctures rapportées ou laissées sous silence par ces mêmes textes ; en aval, les évolutions politiques et diplomatiques françaises et européennes qui doivent orienter les efforts de divulgation des agents portugais ; et avant tout, les conditions matérielles de l'exercice de cette communication épistolaire.

2. 1. « *DESTE REYNO PODEIS AFFIRMAR* » : LES LETTRES DU ROI ET LES NOUVELLES DU FRONT

La lecture de la correspondance adressée par la couronne à Vasco Luís da Gama atteste, tout d'abord, que les pratiques des agents diplomatiques dans les domaines de l'information sont de plus en plus prisées par le gouvernement portugais. Grâce à elle, nous avons connaissance, par exemple, de ses efforts pour l'établissement d'un canal de communication direct et stable avec le royaume de Louis XIII, par lequel on tâche de suppléer à la rupture des courriers terrestres entre le Portugal et le reste du continent. En fait, Cristóvão Soares de Abreu aborde déjà cette question dans ses avertissements, quand il recommande à Vidigueira de demander couramment des audiences avec le roi Très-Chrétien, la reine et leurs enfants, pour célébrer les victoires et félicités de la France, et pour leur donner « *tambem todos os avisos, e boas novas, q tiver de Portugal* ». Or, pour les recevoir, ces bonnes nouvelles, l'ambassadeur devrait laisser établi, avant de partir, que l'on lui écrirait dès qu'un navire partirait vers la France, puisqu'il n'y avait pas de poste ou de courrier entre les deux royaumes. Les raisons de cette préoccupation étaient graves, et une solution était déjà envisagée :

porq emq¹⁰ la estivemos não tivemos cartas mais q por tres vezes, e muito tarde chovendo as novas, e as mentiras dos castelhanos. Todos nos preguntavão pelas q tinhamos, e não se deixava de estranhar a falta q nisto avia, a qual ordinariamente lançavamos ao mar. O gran Prior dizia q era nec^o aver pello menos duas fragatas, hũa de Portugal, outra de França, q andasse sempre, em falta de correos, d'hum Reyno p^a outro, só cõ cartas e avisos, de q he força estarmos faltos, estando rodeados de maré de nossos enemigos. O Prov^{or} dos Almazens estava em preço cõ hũa, não sei q fim teve. Quem manda embaixadores ha mister correos sempre²⁷.

²⁷ BNP, Ms. caixa 14, n° 2, s.n.

En six mois de séjour en France, l'ambassade de 1641 n'avait reçu que trois fois des lettres du Portugal ! Si la durée d'environ un mois passée dans le trajet entre les côtes portugaise et française était déjà un obstacle à la bonne conduite de la politique étrangère par le gouvernement de Jean IV, cette intermittence nuisait encore plus à sa capacité d'adaptation à la conjoncture, en compromettant l'acuité des décisions prises tant par les ministres à Lisbonne que par les envoyés diplomatiques à Paris. Pourtant, ce n'est pas à cela que tient principalement le problème selon Abreu, mais à l'espace cédé aux informations et mensonges disséminés par les Espagnols à cause de l'absence de nouvelles contradictoires envoyées du Portugal. Pour régler cet alarmant défaut de communication rencontré par la première ambassade de Jean IV, le gouverneur de La Rochelle avait alors suggéré que les deux royaumes disposent de deux navires pour transporter exclusivement des lettres et avis entre cette ville et Lisbonne, ce qui garantirait l'arrivée d'au moins une dépêche par mois à chaque port.

D'après l'ex-secrétaire, les premières mesures dans ce sens avaient été prises concernant la frégate portugaise, mais il semble qu'un an plus tard, la suggestion du grand prieur se soit transformée en un projet de fondation d'un véritable courrier ordinaire maritime, vers lequel convergerait l'échange de lettres avec la France et avec toutes les parties du continent en relation avec le Portugal. L'initiative est emblématique de l'importance, dans ces premières années de la Restauration, de l'ambassade installée à Paris, qui devient l'épicentre de sa diplomatie, le lieu de passage obligé des hommes et des dépêches grâce auxquels on espérait coordonner les négociations dans toute l'Europe. L'embarcation qui porte la missive royale du 27 septembre 1642 envoyée au comte de Vidigueira est la première à être affrétée par Luís Gomes da Mata, grand-maître des postes du royaume²⁸, pour servir à ce système, pour lequel le rôle de l'ambassadeur en France serait crucial. Le projet prévoyait le voyage d'un navire tous les mois, et cette même lettre requiert de Gama qu'il accompagne et planifie bien les échéances appropriées au fonctionnement du nouveau courrier, et de le communiquer à toutes les personnes et communautés intéressées. Nous pouvons supposer que cette organisation à l'échelle continentale passerait en premier par les agents portugais et d'autres correspondants réguliers de l'ambassade. Comme l'explique le roi du Portugal, les dépenses

²⁸ En 1641, Luís Gomes da Mata hérite cette charge de son oncle Antonio, achetée par sa famille en 1606. Pour l'histoire de la poste portugaise depuis la création de l'office par Emmanuel I^{er} en 1520, voir : Luiz Guilherme G. Machado, « História geral dos Correios portugueses nos séculos XVI ao XVIII », mis en ligne en février 2008, Disponible sur : <http://historiapostal.blogspot.com.br>. Consulté le 10/12/2017 ; Godofredo Ferreiro, *Dos Correios-Mores do reino aos Administradores Gerais dos Correios e Telégrafos : ligeiros subsídios biográficos*, 3^e éd., Lisbonne, Serviços culturais dos CTT, 1963 (1932).

associées à l'entreprise étaient lourdes, « *e se não for de proveito ao Correo mor a podera elle mal levar adiante* » ; par conséquent, le succès de la divulgation promue par Vidigueira depuis la France était indispensable pour sa réussite et sa longévité, pour que l'on tire de toutes ces lettres « *a utilidade que se espera, e as embarcações não fação demoras ou se venhão de vazio* »²⁹.

Il n'est pas possible de savoir avec certitude, à partir de cette seule correspondance royale, si le courrier maritime portugais a fonctionné avec la régularité attendue. D'ailleurs, dans une lettre antérieure, du 2 septembre 1642, parvenue à l'ambassadeur en duplicata dans le même paquet de la fin septembre, le roi avait écrit que l'on venait d'établir « *com o Correo mor a comunicação destes Reinos para a Rochella, de barcas, cada quinze dias* »³⁰. Le gouvernement de Jean IV a donc assez rapidement revu à la baisse ses prévisions pour la sortie d'embarcations affrétées par le grand-maître des postes, vu qu'il annonce une périodicité mensuelle quelques semaines plus tard. Lors du deuxième départ de ce courrier, avec une seule missive signée le 25 octobre, le monarque vante déjà la continuité du dispositif, et les bénéfices apportés aux échanges avec son ambassadeur, qui devraient désormais passer essentiellement par cette voie : « *do que for succedendo me hireis dando conta, ja que a comunicação de Arrochela está posta em via, assi para Eu ter de tudo as noticias necessarias, como para se vos avisar, do que de novo se offerecer* »³¹.

Toutefois, même cette fréquence mensuelle ne semble pas avoir été très simple à maintenir : encore en 1642, par exemple, après une totale absence de dépêches depuis fin octobre, le roi précise dans une lettre du 28 décembre qu'il y a des perturbations dans l'expédition de ces frégates vers La Rochelle, que l'on cherche à résoudre. Vidigueira devrait le savoir « *para que com este presuposto, vades tratando de conservar a correspondência dos lugares do norte, com estes meus Reynos, porque a todos estará bem que se continue, e daqui se procurará quanto for possivel* »³². Ensuite, au fil des années suivantes, les vicissitudes du courrier Lisbonne-La Rochelle ne sont plus jamais évoquées par les missives royales envoyées à l'ambassadeur à Paris. En général, il y a plusieurs lettres écrites chaque mois, souvent à un petit nombre de jours d'intervalle les unes des autres. À cette règle, néanmoins, les exceptions sont communes, et nous trouvons aussi beaucoup de dates plus espacées dans le même mois, ou encore des périodes d'un à trois mois sans aucune lettre signée du roi. Tout cela donne l'impression d'une permanence des dépêches commandées par le grand-maître des

²⁹ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV, op. cit.*, vol. 1, p. 10.

³⁰ *Ibid.*, p. 15.

³¹ *Ibid.*, p. 20.

³² *Ibid.*, p. 24.

postes portugais, qui dotent la correspondance royale d'un rythme mensuel, complété parfois par d'autres envois extérieurs à ce système, qui n'était pas pour autant exempt de considérables interruptions, qui se vérifient presque tous les ans, et généralement plus d'une fois, durant toute la période des ambassades de Vasco Luís da Gama. Cela dit, sans informations précises ou une documentation plus explicite sur le développement de cette entreprise, notre constat ne peut relever que d'une impression générale.

En revanche, pour ce qui est de l'« *utilidade que se espera* » de cette correspondance, nous pouvons confirmer que Cristóvão Soares de Abreu avait raison de souligner son importance pour la réfutation d'informations et de rumeurs nuisibles à la diplomatie de la Restauration. La nécessité de faire entendre aux Français les avantages de l'alliance portugaise est constante et anime les directives émises par Lisbonne en ce qui concerne la divulgation des nouvelles du Portugal. Il n'y a pas encore de courrier établi, et il n'y a même pas encore d'information au Portugal sur le débarquement du comte de Vidigueira en France, et dès sa première lettre, envoyée le 11 mai 1642, le roi tient à lui relater quelques incursions faites par ses forces sur le territoire de la Castille. Le gouverneur des armes de la province de la Beira, Fernão Telles de Meneses, avait conquis trois villes sur la Sierra de Gata : Valverde, qui lui avait même juré obéissance, ainsi que Eljas, et son château, démantelé et incendié par la suite, et San Martín, également saccagée et brûlée. Du côté de l'Alentejo, les capitaines portugais avaient mené des attaques aussi dévastatrices et payantes sur les villes de La Codosera, Villar del Rey, Encinasola et Aroche. Le monarque annonce ensuite l'objectif d'intensifier la guerre, par l'envoi d'armées dans ces régions frontalières, et d'ainsi « *mostrar a El Rey Christianissimo, e meus aliados que conheço a occasião, de quebrantar a nosso enemigo, e procuro aproveita-la, e redusilo aos termos de nossas conveniencias* », en expliquant que, jusqu'alors, il n'avait pas été possible d'accomplir beaucoup de choses, parce qu'il avait trouvé le trésor royal épuisé par les Espagnols, « *e tudo tão desordenado como na instrução que levastes se vos apontou* »³³. Ainsi, dès les premiers mouvements de guerre décrits par la correspondance royale, ces nouvelles sont comprises comme des illustrations et des arguments qui ratifient les fondements des propositions apportées par Vidigueira à la couronne française. Jean IV exhorte l'ambassadeur à parler en ces termes au roi de France, à Richelieu et à d'autres ministres, en satisfaisant leurs doutes et instances, pour les persuader de la vérité. L'inconvénient viendrait, d'après cette même lettre, des répercussions que

³³ *Ibid.*, p. 4.

pourraient avoir les plaintes d'une partie des officiers français arrivés au Portugal l'année précédente dans la flotte du marquis de Brézé.

Les instructions secrètes avaient déjà informé le comte sur les débuts du problème. D'emblée, le nombre de capitaines et colonels débarqués à Lisbonne avait été démesuré par rapport aux postes disponibles dans une armée portugaise encore modeste, surtout en cavalerie. Mais le monarque les avait tous admis, en gage de bonne volonté et de confiance dans l'aval donné par le cardinal de Richelieu. La couronne portugaise leur avait attribué les soldes assignés par Brézé, très supérieurs aux paiements habituels au Portugal, et elle avait fait tous les efforts pour les conduire à la frontière, pour les accommoder et pourvoir à tout le nécessaire, ainsi que pour tolérer les excès commis par beaucoup d'entre eux. Ce nonobstant, « *se passou o de que tendes particulares noticias ; e porque se sabe que alguns se queixão sem razão, e tem escrito e escrevem a França contra a verdade, informareis de tudo ao Cardeal e aos mais ministros que cumprir* »³⁴.

Nous ne savons pas exactement quels sont les faits dont Vidigueira est informé lorsqu'il est encore à Lisbonne, mais après son départ la situation s'est peut-être dégradée car une décision est prise par le gouvernement, « *de reformar hũs, e licenciar outros* », et des critiques plus sévères sont proférées à l'égard de ces officiers : ils ne représentaient finalement que des dépenses inutiles, et aucune valeur pour la guerre, « *ou por se descontarem de tudo, ou por se desavirem, e brigarem hũs com os outros* »³⁵. Cette résolution ayant été prise à la veille du début d'une nouvelle campagne militaire, le comte devait être informé de ces explications, « *para o dar a entender ao Cardeal, e a El Rey se for necessario, e satisfazer ao que estes homens devem de escrever, para acreditar as suas demasias, cobiça, e pouca conformidade, de sorte que se lhes não de credito, nem faça caso delles* »³⁶. Manifestement, le retour des militaires français mécontents du service au Portugal menaçait précisément la crédibilité de ce discours de mutuelle collaboration entre alliés, que la divulgation de nouvelles de la guerre luso-espagnole prétendait illustrer, et l'ambassadeur devrait trouver un moyen de les contrer. Ces individus écrivaient déjà des lettres infamantes, et ils allaient bientôt être responsables de la production de textes dénonçant la sous-utilisation de troupes et commandants français sur le front portugais, résultat d'une stratégie purement défensive, contrairement à ce que le gouvernement de Jean IV promettait à la France via ses représentants diplomatiques.

³⁴ Edgar Prestage, « As duas embaixadas do 1º Marquês de Nisa à França », *op. cit.*, p. 383-384.

³⁵ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, *op. cit.*, p. 4-5.

³⁶ *Ibid.*, p. 5.

Au cours de cette année 1642, les missives royales manifestent souvent de l'appréhension vis-à-vis du sentiment des ministres de Louis XIII sur l'administration de la guerre par la monarchie portugaise, et soulignent le rôle que l'ambassade devrait assumer dans la formation de ces opinions. Dans la dépêche du 20 juin, le roi ne donne pas de détails sur les faits militaires du mois révolu, en disant seulement que sur ce terrain les nouvelles « *estão quasi no mesmo Estado que as deixastes continuandosse os bons sucessos, sempre que se vem as mãos com os Castelhanos, ou se comettem Lugares seus* »³⁷. Il affirme alors vouloir profiter de l'occasion et avoir ordonné toutes les préventions nécessaires pour intensifier la guerre durant l'été, ce qui devrait être fait après le départ de l'armée navale. Dans ce contexte, la tâche du comte de Vidigueira est précise : « *assy o singinificareis a El Rey, e ao Cardeal (...) por termos de que fiquem satisfeitos não vos empenhando porem em particularidade de que ao despois se posa formar queixa se não chegar a execução* »³⁸. Ce dernier commentaire démontre combien le thème du caractère offensif de l'action militaire portugaise était délicat, et exigeait une prudence particulière avec la construction des discours adressés aux autorités politiques françaises. Ce commentaire était d'ailleurs chiffré dans la missive expédiée à l'ambassadeur. Il fallait sans doute éviter de produire des preuves de cette même prudence, en ce qu'elles pourraient suggérer une volonté de tromper les Français sur les efforts guerriers lancés par le gouvernement portugais. De surcroît, cette question conduit, dans le même paragraphe de la lettre, à celle des officiers et soldats français récemment réformés : Jean IV confirme la décision annoncée auparavant, et son exécution, avec le paiement des salaires en retard et la distribution de passeports pour les hommes considérés inutiles et aux autres désireux de partir, sans compter ceux qui s'étaient enfuis après avoir vendu leurs armes et chevaux à la frontière. Sur cette affaire, du reste, Vidigueira recevrait un rapport particulier, écrit par le juriste et ambassadeur précédent Antonio Coelho de Carvalho, qui s'en était occupé. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace de ce texte qui aiderait Gama à aborder le problème devant le roi de France et ses ministres, de façon à leur faire comprendre que ces militaires français avaient été beaucoup mieux traités qu'ils ne le méritaient, sachant que ces derniers « *falarão com a paixão, e pouca compostura que costumão* »³⁹.

Les mois suivants, le monarque continue d'évoquer, assez superficiellement, les exploits de ses armées sur le territoire espagnol, en les encadrant toujours dans cette

³⁷ *Ibid.*, p. 7.

³⁸ *Ibid.*, p. 7, 9.

³⁹ *Ibid.*, p. 8.

perspective d'une stratégie de communication à suivre par l'ambassadeur dans son rapport aux hommes politiques français. « *Deste Reyno podeis afirmar* », dit par exemple Jean IV dans sa lettre de début septembre, « *que a guerra se vay apertando a Castella, com grande dano do inimigo, principalmente nas fronteiras de Alemtejo, e da Beira, trazendoo tão intimidado, que não ousa sahir de suas praças* »⁴⁰. À cette occasion, sans citer les lieux, il explique que ses capitaines ont dû aller chercher les troupes ennemies, les vainquant à chaque fois, assujettissant et brûlant leurs places, et s'emparant de leurs armes et ressources. Trois semaines plus tard, Vidigueira est instruit à dire encore, aux ministres français, que le territoire espagnol continuait à être touché par les incursions et pillages des forces portugaises, « *no que os soldados franceses que andão em meu serviço procedem com satisfação e hontem se me apresentarão tres bandeiras tomadas dentro em Galiza e Castella a velha* ». Le monarque ne l'explique pas, mais il est clair que cet exemple des Français qui restent dans l'armée du Portugal avec tant de dévouement et de succès tombe à pic pour l'opposer aux diatribes de ces autres soldats qu'il avait licenciés. Il commande alors à son ambassadeur de rendre compte de tous ces événements à Louis XIII, au cardinal duc et à ses ministres, et de souligner à quel point il souhaitait profiter de ce moment pour « *enfraquecer a nosso enemigos e accrescentar nossas forças* »⁴¹.

Dans la construction de ces discours, par ailleurs, le comte de Vidigueira devrait également inclure la nouvelle de la convocation par Jean IV d'une deuxième réunion des Cortes, ayant pour but justement de mener la guerre contre les Espagnols « *com maior aperto, metendolha dentro em caza, e procurando occuparlhe praças mayores e sustentallas* ». Pour ce faire, il voulait l'assentiment des trois États de son royaume, et établir les moyens de l'exécuter sans l'oppression de ses sujets :

*conforme a elles se previnirão neste inverno as couzas de modo que para a primavera seguinte se possa obrar tão efficasmente, que veja El Rey Christianissimo que a detença que ouve no comprimento do que levastes entendido, que eu determinava, foi a fim de o encaminhar melhor, e ser de mais effeito*⁴².

Le prince portugais annonce d'ailleurs, dans une de ses missives du 28 décembre 1642, la conclusion de cette assemblée et la concession d'une somme suffisante à l'entretien de vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers pour la prochaine saison de combats, juste

⁴⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

⁴² *Ibid.*, p. 13.

après une curieuse affirmation : « *Das cousas destes Reynos chegarão a esse varias novas ; as certas são que com a entrada do inverno, e enchentes dos Rios, não houve nas fronteiras sucesso de consideração* »⁴³. Ce qui est sûr, au bout du compte, est que le gouvernement du Portugal était loin d'avoir le monopole de la diffusion en France de nouvelles sur la situation du royaume. Il revenait à l'ambassadeur, en revanche, par ses déclarations et dialogues à la cour parisienne, de doter les nouvelles transmises par ce même gouvernement d'un caractère officiel et de dissiper par là les rumeurs et informations divergentes. La tâche n'était pas simple, et ne touchait pas seulement aux nouvelles des sièges, des batailles et d'autres rencontres de la guerre luso-espagnole, elle portait également sur les préparatifs et dépenses effectués par la monarchie de Jean IV, ainsi que sur le travail politique destiné à garantir la continuité des efforts financiers de la société portugaise. Suivant la logique de la couronne, la nouvelle de la réalisation de l'assemblée des États servirait à démontrer la cohésion sociale autour de la Restauration au Portugal, et la considération du roi Bragance à l'égard de ses sujets, ainsi qu'à divulguer de bons auspices pour la suite des affrontements ibériques.

Cette préoccupation avec les attentes françaises concernant le cours et la gestion de la guerre au Portugal ne pouvait être plus justifiée. Ce même jour du 28 décembre, Vidigueira écrit à Jean IV pour rapporter les propos qu'il entendait à Paris, où l'on s'inquiétait du manque d'un fait d'armes substantiel de la part des Portugais, étant donné la bonne occasion offerte par le monarque français avec la diversion des forces de l'ennemi en Flandres, en Italie et en Catalogne⁴⁴. L'ambassadeur lui recommande de préparer pour l'été prochain la prise et la sauvegarde d'une place de considération en Espagne, au nom de la réputation des affaires portugaises en Europe, « *porque de outra maneira se arriscará o credito, e se hira perdendo a estimação que a principio começaram a ter* »⁴⁵. En réponse à de telles remarques, la lettre royale du 16 février 1643 dresse un bilan des forces que l'Espagne avait déjà besoin de mobiliser pour maintenir ses navires et ses troupes en état d'alerte contre le Portugal. La sortie de trois armées navales dans l'espace d'un an, par exemple, avait forcé l'ennemi à renforcer les garnisons de ses ports maritimes, des forteresses du littoral, et de ses propres flottes, outre le fait d'avoir annulé l'expédition de ses galions aux Indes occidentales, par peur d'une capture par les embarcations de Jean IV et de ses alliés. Sur terre, la présence des armes portugaises l'avait obligé à entretenir un grand nombre de soldats et de chevaux dans plusieurs de ses territoires frontaliers avec le Portugal. Sur ce document, le roi calcule les

⁴³ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁴ Cf. BPE, *cód. CVI/2-1*, f. 43v-44r.

⁴⁵ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, *op. cit.*, p. 38.

contingents, cite les gouverneurs pourvus par Philippe IV dans chacune de ces régions, en concluant que dans chacune « *se consumio a ferro muito grande quantidade de gente ao inimigo, obrigando-o a reforçar de novo suas praças com grande despesa* »⁴⁶.

En conséquence, si toute cette puissance navale et terrestre s'était dirigée vers la Catalogne, les armes du roi castillan auraient fort probablement été victorieuses, ou du moins celles de France auraient été largement détruites. Alors, ajoute Jean IV, « *estes progressos em qualidade e sustancia importão incomparavelmente mais para França, que se ouvera reduzido todas minhas forças a hũa só parte, ganhando com ellas hũa, ou mais praças em Castella* »⁴⁷, d'autant plus que cette stratégie aurait davantage compromis les forces portugaises, et empêché l'investissement prioritaire engagé par la couronne dans la rénovation des défenses des frontières. Un travail sur les fortifications qu'il assure serait accompli durant cette année de 1643, avec l'apport de la moitié des recettes de la monarchie à cet effet. Ce n'était pas exactement le raisonnement que, d'après Vidigueira, les Français voulaient entendre, et nous devons aussi noter que cette lettre ne réitère pas les prévisions pour les nouvelles levées de soldats assurées par les *Cortes* de l'année passée. Malgré tout, le roi son maître lui donne ordre de s'approprier ces arguments pour combattre les calomnies qui pointaient vers l'apathie de la milice portugaise, probablement répandues par les « *soldados franceses que daqui se recolhem mal affectos a esse Reyno por suas demasias, e procedimentos desordenados, e por pessoas da facção de Castella que por este meo costumão querer desacreditar a opinião das couzas deste Reyno* »⁴⁸.

Ainsi, en parcourant cette première année de consignes envoyées à l'ambassade parisienne, nous voyons que le gouvernement de Jean IV identifie dans la capitale française une dispute autour de l'opinion sur les progrès de la guerre au Portugal, et que sa vision sur le phénomène et sur le rôle à jouer par ses agents diplomatiques se précise au fur et à mesure de la correspondance avec le comte de Vidigueira. Outre le travail d'enjolivement, pour ainsi dire, et de justification auprès du monarque français et de ses ministres d'une action militaire encore très modeste, les représentants de la nouvelle dynastie devaient affronter la répercussion des rumeurs et discours diffusés par les lettres, et puis par la rentrée en France de ces officiers dépités et malveillants. Qui plus est, au bout de ce premier cycle d'échanges épistolaires, et face à la dissémination des commentaires critiques que son légat lui apprend, le roi du Portugal l'encourage à considérer l'hypothèse selon laquelle les nouvelles et

⁴⁶ *Ibid.*, p. 38-39.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 38.

accusations colportées par ces militaires sont exploitées en France par les partisans d'un rapprochement avec l'Espagne.

En effet, comme nous le révèle cette même correspondance, les préoccupations du gouvernement de Jean IV dans ce domaine se rapportent non seulement aux contingences de la conjoncture militaire et politique au Portugal, mais aussi au déroulement des événements politiques et diplomatiques en France et en Europe. À ce moment-là, les Portugais sont inquiets des éventuels changements provoqués par la mort du cardinal de Richelieu début décembre, à laquelle succède six mois plus tard celle de Louis XIII lui-même. Suite, déjà, aux premières rumeurs de la disparition du premier ministre français, Jean IV parle sans détour, dans sa missive du dernier jour de 1642, sur le tournant capital qu'elle pourrait représenter pour la diplomatie du Portugal :

posto que a nova se não certifique vos quiz avisar logo que se tinha por sem duvida que o Cardeal era o que mais fomentava as guerras, e discordias com El Rey de Castella e que a seu respeito se não admitirão muitas vezes as praticas que se offereção de composição, e cessação de armas, e que no caso de vir a ser certa a falta do Cardeal se pode reçar, que El Rey de Castella continue as mesmas praticas, e tenha melhor successo nellas⁴⁹.

Pour cette raison, désormais, Vidigueira devrait se charger en priorité d'enquêter, en toute discrétion, sur les intentions de Philippe IV et sur l'état d'âme du roi Très-Chrétien et de ses ministres, et d'envoyer des rapports à chaque embarcation qui quitterait la France en direction du Portugal. Le lendemain, ayant reçu des nouvelles certaines de la mort du cardinal, le roi joint à sa première lettre de 1643 un très court papier, rédigé « *por pessoa zelosa de meu serviço, cujas advertências me parecerão necessarias para o que pode suçeder* »⁵⁰. L'auteur de ces avertissements prescrit à l'ambassadeur un programme intensif de visites, tout d'abord au roi, aux princes, aux grands du royaume, et à tous les ministres d'État, pas forcément en raison de l'objet et des conséquences de ces entretiens, mais surtout afin de découvrir qui seraient les individus susceptibles d'entrer dans les faveurs des plus éminentes personnalités de la monarchie française. Vidigueira devrait alors commencer à rendre visite à ces individus « *todos os dias antes que carreguem negocios, sobre elles, e procurar de fazer com elles a maior amizade que poder ser, pera os ter gratos* ». À chacun d'entre eux, il devrait démontrer l'importance de continuer les guerres contre la maison d'Autriche, et de maintenir particulièrement la pression exercée contre l'Espagne sur les fronts des royaumes de Navarre

⁴⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 29.

et d'Aragon. C'est à eux, enfin, qu'il est appelé à présenter un raisonnement que nous avons identifié, traduit dans le libelle poitevin *Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bragançe, à la Couronne de Portugal*, mais seulement de façon dissimulée :

Que pera ter humilde a coroa de Castella he necessario não somente impedir que nunca o Reino de Portugal torne a se ajuntar com Castella, mas ainda desviar que nunca entre os Castelhanos, e Portuguezes aja liga offensiva, e deffensiva, o que se pode evitar com fazer logo a ditta liga entre as duas coroas de França, e de Portugal, porque sempre os primeiros vão diante⁵¹.

La menace d'une éventuelle ligue hispano-portugaise avant que la France ne se décide à raffermir ses liens avec le royaume le Portugal peut ne pas paraître vraisemblable, ni même efficace, aux yeux de l'historien contemporain, qui connaît la suite de ces conflits et l'opposition acharnée que la diplomatie espagnole manifesterà à toute négociation avec le duc de Bragançe. Pourtant, ce texte prouve qu'un tel argument ne semblait pas inutile, et qu'il n'était pas impensable pour les acteurs politiques portugais de l'époque, durant ces premières années de la Restauration. Ici, la suggestion est validée par le monarque lui-même, et ces avertissements sont apparemment l'œuvre de quelqu'un avec une certaine expérience dans les affaires françaises.

Après avoir ajouté que la conclusion d'une ligue franco-portugaise faciliterait à Louis XIII la conservation du Roussillon et de la Catalogne et la conquête d'Aragon et de Navarre, il indique que le cardinal Jules Mazarin, le secrétaire d'État François Sublet de Noyers et le maréchal Philippe de La Mothe-Houdancourt, apparenté au cardinal duc – et vice-roi en Catalogne depuis le mois de mai⁵² – auraient toujours une part importante dans le gouvernement de la France. C'est pourquoi il faudrait que le comte les visite très souvent « *e os persuada com algum emulo, representandolhes a grande gloria e memoria que de seus grandes feitos deixa a posteridade do Cardeal Duque de Rechilieu gram meste da navegação de França, honra dos francezes, gloria dos prelados, e espelho dos privados* »⁵³. L'auteur de ces instructions pressent la formation d'un débat sur les faits et gestes du feu cardinal au sein de la cour française et de ses mouvances politiques, et indique de quel côté les agents portugais doivent prendre place. Il faudrait faire composer et présenter à ces hommes

⁵¹ *Ibid.*, p. 30-31.

⁵² Daniel Aznar y Martínez, « Gloria y desgracia de un virrey francés de Cataluña : El mariscal De La Mothe-Houdancourt (1641-1644) », *Pedralbes*, 26, 2006, p. 189-261.

⁵³ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, op. cit., p. 31.

politiques des apologies du legs politique et historique de Richelieu, pour qu'ils s'engagent à suivre son exemple, en les incitant à poursuivre sa politique militaire et diplomatique, et particulièrement à aller plus dans sa stratégie de soutien à l'insurrection portugaise. Les risques d'un changement de la conduite des affaires étrangères par le gouvernement monarchique français deviennent plus palpables, ce qui attise les craintes d'un possible abandon du Portugal à son sort face à un Philippe IV puissant et libéré d'autres conflits en Europe, un délaissement autorisé au fond par l'article secret du traité franco-portugais de 1641. Devant cette nouvelle conjoncture, l'ambassadeur de Jean IV devrait chercher et cultiver plus urgemment ses points d'appui en France, à la fois dans ses relations et dans la construction de ses discours politiques.

Ces inquiétudes s'imbriquent, à la même période, avec celles liées à l'acheminement des préparatifs pour les négociations multilatérales de paix qui s'organisaient en Westphalie. L'action diplomatique de Rome et de Venise avait été soigneuse et réussie, les passeports dernièrement examinés à Hambourg, et à la mi-mars 1643, Vidigueira envoie au Portugal les premiers renseignements sur le départ prochain de plénipotentiaires français vers Münster⁵⁴. Le roi lui réclame, dans sa réponse, de suivre l'affaire avec la plus grande attention et prudence, de manière à trouver les meilleurs moyens pour « *procurar o bom sucesso em cousa tão grande, que parece mais importante, que por hora se pode offerçer a meus Reynos e Senhorios* ». Dans cette même missive du 18 avril, il mentionne déjà sa décision de nommer des ambassadeurs extraordinaires pour aller en Suède, dans les Provinces Unies, et aussi en France, avec pour objectif premier de faire accepter des plénipotentiaires portugais aux congrès, ou sinon, d'y aller « *como pessoas, de aliança, fâção e sequito* » des représentants de ces trois alliés du Portugal, « *a fim de que possam fazer mais apertadas instançias na Dieta* »⁵⁵ pour empêcher la conclusion d'un traité de paix ou de trêve sans la participation de sa couronne. À Paris, la tâche du comte de Vidigueira serait d'exhorter le gouvernement français à veiller à l'admission de ses envoyés à la table de négociations et pour l'inclusion du Portugal dans les traités, en argumentant que « *de mais de o pedirem assy as conveniências de hum, e outro Reyno, pella pouca çerteza, que se pode ter, de Espanha continuar muitos dias a paz com França, pareceria falta de reputação em Sua Magestade Christianissima, haver de premetir o contrario* »⁵⁶.

⁵⁴ BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 60v-62r.

⁵⁵ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, *op. cit.*, p. 60.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 61.

Dans ce contexte, l'été 1643 est aussi marqué par le rapide passage de Luis Pereira de Castro, haut magistrat du *Desembargo do Paço* à Lisbonne, qui était déjà affecté à une mission à Paris, où il était censé arranger secrètement des mariages français et savoyards pour les enfants de Jean IV, sous le prétexte d'aller par la suite traiter des affaires portugaises à Rome. En raison de la « *notiça da pratica da paz Universal entre os Príncipeps da Europa* »⁵⁷, il est finalement désigné, encore en avril, pour aller briguer un poste de plénipotentiaire et pour accompagner la délégation française à Münster. Castro séjourne en France entre juin et juillet seulement, mais il reste en Westphalie jusqu'à la fin de la deuxième ambassade de Vasco Luís da Gama à Paris, dont il devient l'un des principaux et plus assidus interlocuteurs, grâce à un travail de négociation et de pression diplomatique sur un double front, où le synchronisme des discours et des usages de l'information était indispensable.

À partir de cette conjoncture d'augmentation des craintes, des tensions et des méfiances entre les deux monarchies, et au cours des années suivantes, les indices des stratégies de l'ambassade portugaise à Paris sur le terrain de la circulation de nouvelles sont encore plus fréquents. Le comte de Vidigueira continue à communiquer au gouvernement les interrogations des ministres français, en particulier celles du cardinal Mazarin, qui remplace très vite Richelieu dans le champ d'action politique des Portugais, et qui passe à réclamer des succès militaires de taille sur le front portugais⁵⁸. Des « calomnies » sur l'inaction de l'armée portugaise arrivent toujours en France, par le biais des officiers revenus mécontents du gouvernement portugais⁵⁹, mais on les entend également de la bouche des politiques français, comme Michel Le Tellier, le secrétaire d'État à la Guerre nommé par Mazarin, et le conseiller d'État Guillaume Bautru. En juillet 1644, le roi explique à Vidigueira que les nouvelles de la guerre au Portugal devraient servir à montrer qu'au contraire de ce qu'avaient dit ces deux ministres, « *não se trabalha pouco por esta parte, e se (como ja se vos avisou) por aqui senão apertara tanta ao Inimigo, pouco tivera ja que fazer França em Catalunha* »⁶⁰.

La même critique est encore reprise, et de façon particulièrement invective, dans les propositions présentées à Lisbonne par le marquis de Rouillac Louis de Goth, ambassadeur envoyé par la monarchie de Louis XIV en 1645. Ce document, dont le roi du Portugal envoie une copie à son représentant à Paris le 25 avril, l'accuse d'estimer que « *só o titulo de Rey*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 59-61, 83, 89, 135-137, 159-160, 164, 235, 241, 243-244, 256 ; BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 57r, 62v, 69v, 80r, 98v-99r, 100v, 103v-104r, 118r.

⁵⁹ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, *op. cit.*, p. 135.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 159-160.

podia assegurar sua condição, não havendo entrado nas terras do inimigo mais que tumultuariamente, em lugar de fazer guerra com proposito formado de se servir das vantagens que a ocasião lhe offereçesse ». Jean IV avait fait continuellement « *seus officios em toda parte, para fazer reconhecer, seu poder legitimo* », mais cela n'était pas suffisant pour établir et assurer sa dignité royale. Pour ce faire, le moyen le plus solide serait « *de se fazer nomear, e considerar por seus progressos, de maneira que o inimigo para os fazer cessar seja forçado aceitar as partes* »⁶¹. En désignant le succès militaire du monarque portugais comme une condition primordiale à l'accomplissement de ses prétentions diplomatiques, Rouillac expose une corrélation déjà sous-jacente aux sollicitations successives, transmises jusqu'alors par la correspondance de l'ambassadeur installé à Paris. La réalisation ainsi que la divulgation de ces exploits de guerre sont posées comme une exigence pour que de telles prétentions obtiennent un appui plus ferme et plus efficace de la part de la diplomatie française, et le texte mentionne spécifiquement les conséquences d'une réputation victorieuse du Portugal pour l'issue favorable des requêtes d'admission de ses représentations en Westphalie, ainsi qu'à la curie romaine.

Durant cette même période, néanmoins, la conscience de l'importance de la circulation d'informations favorables sur l'action militaire portugaise ne manque pas au gouvernement de Jean IV, et provoque une série d'évolutions dans la production des textes fournis à l'ambassadeur visant à intervenir dans les débats sur la guerre luso-espagnole. En effet, depuis 1643, ses dépêches commencent à comporter de vraies relations de nouvelles, textes manuscrits séparés et indépendants de la lettre en soi, qui racontent en détail les victoires portugaises sur les différents fronts du combat contre l'Espagne, une pratique qui s'étend sur toute la période des ambassades de Vasco Luís da Gama en France⁶². Le premier exemple, une *Memoria dos sucessos das armas de Sua Magestade na campanha deste anno presente de 1643*, élaborée par le secrétariat d'État portugais et envoyée en France au début d'octobre, répartit en sections les événements de la dernière saison militaire, selon les différentes provinces frontalières du royaume. Dans le nord, depuis la province d'Entre Douro e Minho, les forces conduites par le comte de Castelo Melhor avaient investi deux fois, et finalement conquis et fortifié Salvaterra, « *cabeça do estado do mesmo nome* »⁶³, d'où elles avaient ensuite ravagé la région de la Galice, avec une série de plus de vingt localités détruites, au point que le gouvernement castillan avait dû envoyer dix mille soldats en renfort à la ville de

⁶¹ *Ibid.*, p. 225.

⁶² *Ibid.*, vol. 1, p. 83-89, 141-147, 149-152, 153, 196, 291, vol. 2, p. 263.

⁶³ *Ibid.*, vol. 1, p. 84.

Tui. Dans les frontières de Trás-os-Montes et de la Beira, le texte narre aussi quelques entrées, toujours dévastatrices, en territoire ennemi, mais c'est plus au sud, dans l'Alentejo, que se concentre l'effort de guerre portugais, et ses actions les plus importantes.

Durant l'été, le roi portugais était même allé à Évora pour « *dar calor ás suas Armas por esta Provincia* »⁶⁴, et une formation de plus de dix mille fantassins et deux mille chevaux était partie d'Olivença, en attaquant et s'emparant à chaque fois des localités comme Valverde de Leganés, La Albuera, Almendral, Torre, Higuera de Vargas, et Villanueva del Fresno. Le récit de la section alentejane, la plus longue du papier, accompagne le parcours de l'armée, en mettant en avant les qualités de chaque ville, les défenses neutralisées par les Portugais, les richesses qu'ils avaient pu y piller, et la lâcheté des forces ennemies stationnées à Badajoz, qui n'avaient pas osé en sortir pour les affronter, même quand ils ont chargé la cité pendant six jours depuis ses propres tranchées. Outre la thématique des hostilités à la frontière du royaume, cette *Memoria dos sucessos* comporte également deux sections intitulées « *Africa* » et « *Armada* » : cela se justifie, d'un côté, par la nouvelle de la résistance de Mazagan à un long siège d'un mois imposé par les Maures, mais surtout par celle de l'obéissance finalement jurée au roi Jean IV par le gouverneur de Tanger, le comte de Sarzedas ; et de l'autre côté, par la mise en œuvre dans la même année d'une armée navale portugaise de vingt navires, qui n'avait pas pu intercepter la flotte des Indes espagnoles, mais qui était restée « *senhora dos mares, segurando os nossos Portos, e assombrando os do Inimigo, te o tempo que pareceo bastante para se recolher* »⁶⁵.

En 1644, la pratique se consolide et se diversifie. Le 29 avril, toujours en réponse aux recommandations faites par le cardinal Mazarin à propos de la prochaine campagne militaire, une missive royale annonce à Vidigueira que quelques offensives avaient déjà été exécutées, « *de que vos mando avizar, em carta a parte, se esperão outras, de grande reputação, porque em cada hũa das Provinçias confinantes, se acha esforço bastante ; e o de Alentejo não he inferior, ao do anno passado* »⁶⁶. La description des premiers événements militaires de l'année arrive cette fois par une lettre signée du roi, le 5 mai seulement, mais son contenu n'est pas différent de celui d'une relation de nouvelles écrite à la première personne. Sans les subdivisions et sous-titres de la *Memoria* précédente, son récit se consacre tout d'abord aux nouveaux exploits des armes commandées par le comte de Castelo Melhor au nord du pays, et passe ensuite à ceux entrepris par les troupes de l'Alentejo. Dans cette région, l'arrivée d'un

⁶⁴ *Ibid.*, p. 85.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 88.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 137.

nouveau général en Estrémadure, le marquis de Torrecusa, avait fait débiter la campagne par des attaques de l'ennemi contre Campo Maior, puis contre Ouguela, vaillamment repoussées par les Portugais. Pour mettre en valeur ces victoires défensives, les circonstances soulignées sont à l'opposé de celles des incursions portugaises en territoire espagnol : la couardise du gouverneur castillan est révélée par l'importance mineure des villes qu'il avait ciblées, et la bravoure des Portugais est exemplifiée par le peu de soldats et habitants ayant réussi à résister aux forces assaillantes. La lettre continue et le scénario s'inverse, car le général de la province portugaise, Mathias de Albuquerque, ayant rassemblé 2500 fantassins, a envoyé des troupes de cavalerie pour attaquer Montijo, un endroit ouvert, mais « *com tão boa trincheira que fazia ventagem aos mais fortes muros* »⁶⁷. Il envisageait d'attirer par ce biais les secours du marquis de Torrecusa, et de tenter ainsi de prendre Badajoz, mais cela ne s'est pas produit, même après la défaite des mille cavaliers détachés pour secourir la ville.

Outre ces événements majeurs, le monarque signale par cette missive que dans les provinces de Trás-os-Montes et de la Beira on n'avait pas tenté d'entreprises considérables, se contentant pour lors de protéger les populations. Toutefois, dans sa dépêche suivante, datée du 24 mai, il remet au comte de Vidigueira de nouvelles informations à travers la copie de la lettre du gouverneur des armes de la Beira, Álvaro de Abranches, du 26 avril, et une autre de Mathias de Albuquerque du 6 mai. Ce recours à des documents rédigés sur les fronts de la guerre luso-espagnole fournit à l'ambassade des tableaux plus vivants du quotidien de l'armée aux frontières du royaume, des détails sur leurs manœuvres et combats, insérés dans des discours qui revêtent l'authenticité d'un témoignage direct. De son côté, la relation faite par Abranches rend compte d'une activité incessante de ses troupes, qui cherchent l'adversaire sur son territoire, saccagent et brûlent des places et des régions qui abondent en soldats et en ressources⁶⁸. Le gouverneur de l'Alentejo, pour sa part, raconte tous les préparatifs et les étapes d'une attaque infligée à la ville de Barcarrota, toujours dans l'intention de couper les sources d'approvisionnement de Badajoz⁶⁹. Ces bons augures sont renforcés d'ailleurs par la lettre royale, qui introduit les documents en annonçant que Mathias de Albuquerque s'était récemment mis en marche « *e entrou nas terras do Inimigo, com hum troço de dez mil homens a hũa façção de importancia ; prazera a Deos, que lhe suçceda bem, e que venha o recado a tempo, que possa ainda fazervos aviso por este navio* »⁷⁰.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 143.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 144-145.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 146-147.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 144.

Une semaine plus tard, le roi expédie à son ambassadeur une pièce écrite par Albuquerque sur la victoire qu'il a eue sur la quasi-totalité des forces de l'ennemi dans la région, lors d'une bataille « *que pellas circunstancias se tem pella mayor que se deu em Hespanha depois da de Aljobarrota, e foi o sucesso tam prodigioso com vereis da Relação, e ouve alguns soldados que se asignarão com mayor esforço do que parece cabe em homens mortaes* ». Dans son discours, Jean IV décrit d'emblée cet affrontement, qui a éclaté lorsque l'armée portugaise sortait de Montijo après huit jours de destruction de villes et fortifications en Espagne, non seulement comme la première grande bataille de la guerre déclenchée par son acclamation, mais il le range aussi résolument dans les plus hauts rangs de l'Histoire de son royaume. À de tels combattants surhumains, morts ou vivants, il fallait attribuer les récompenses appropriées, à commencer par le gouverneur des armes, que le roi annonce avoir nommé comte d'Alegrete. En conclusion de la missive, il esquisse une vision globale de la campagne reconstituée par toutes ces lettres et relations des derniers mois, et rappelle le sens de leur émission à l'ambassade parisienne :

Per estes progressos, e pellos mais de que se vos aviza em outras cartas, entendereis que foi o meu primeiro exercito que sahio em Campanha este verão, e que nestes dias obrou o que parece se não pudera conseguir em annos, assy o fareis entender aos ministros dessa Corte e as mais partes e pessoas que vos parecer necessario advertindo que se falle com toda a decencia no sucesso da minha Cavalaria, que fora bem differente se o regimento olandes se não desmanchara tam desordenadamente⁷¹.

Depuis les premières lettres adressées au comte de Vidigueira, la couronne portugaise se montre avertie de la valeur politique de l'information et des rumeurs concernant les mouvements militaires sur ses frontières, mais c'est le déroulement de la guerre et des négociations diplomatiques qui indique l'utilité de la communication à l'ambassadeur de pièces comportant des récits singularisés des événements. Ladite « Relation » de Mathias de Albuquerque – en fait un extrait de sa lettre du 27 mai – apparaît effectivement comme le climax de la séquence de nouvelles de guerre reçues par l'ambassadeur en 1644, en introduisant l'occurrence d'une bataille de dimensions plus larges, racontée dans toutes ses manœuvres, accrochages et soubresauts. Le roi manifeste son inquiétude quant aux commentaires que la performance de sa cavalerie pourrait susciter en France, justement parce que la première partie de la rencontre y est marquée par sa débâcle face à l'offensive ennemie.

⁷¹ *Ibid.*, p. 149.

Vidigueira devrait donc essayer d'influencer l'opinion de ses interlocuteurs sur ce point, et souligner la faute de la compagnie hollandaise dirigée par un certain capitaine Piper, qui s'est enfuie à la première attaque des Castellans, grâce à quoi, selon cette relation, « *o que o inimigo não ouvera de haver podido alcançar, por mais empenhos a que se puzera, alcansou em hum instante* »⁷². Mais plus important encore, il faudrait souligner comment, malgré cette ouverture désastreuse, le combat s'est achevé par une victoire prodigieuse des armes du Portugal. D'après le désormais comte d'Alegrete, la défaite paraissait déjà assurée, l'ennemi ayant fracassé sa cavalerie et assujetti son artillerie, quand il a réorganisé ses régiments d'infanterie et avancé vigoureusement, épée à la main, réussissant non seulement à remporter toutes les pièces d'artillerie rassemblées par les Espagnols, mais également à les mettre en déroute et les poursuivre jusqu'aux rives de la Guadiana. Après six heures de bataille, les Portugais avaient tué environ deux mille fantassins et mille cent cavaliers, sans perdre plus de trois cents soldats et officiers. Les conclusions du texte, cependant, montrent qu'il faudrait bien argumenter pour défendre la vision d'un tel triomphe des armes de Jean IV sur le camp de Montijo :

*e foy a primeira Batalha que Vossa Magestade felixsimamente deu a Castella de que ficou victurioso, pella perda do inimigo, pello fazer fugir, e por ficarem as Armas de Vossa Magestade no campo, e Senhor delle, em o qual Julgo lhe ficarião quatro mil Armas, e a nós, nem os corpos dos particulares, nem ferido algum, antes com toda a Carruagem, e despojos entramos agora nesta praça*⁷³.

Autant pour minimiser et excuser la mauvaise prestation de la cavalerie portugaise, que pour établir les fondements d'un discours de célébration de la bataille remportée, Vidigueira reçoit pour instruction, comme toujours, de transmettre ces informations et arguments aux ministres de la monarchie française, mais pas uniquement, puisque le roi dit que le sujet devrait être divulgué dans les lieux et aux personnes que l'ambassadeur jugerait pertinents. En effet, pour diffuser des relations annexées aux missives royales, la couronne portugaise envisage déjà des circuits et des publics plus larges que les audiences avec la famille royale et les conversations avec les plus éminents politiques de la Cour. Déjà dans le courrier suivant celui de l'annonce de la victoire de Montijo, une lettre du 24 juin 1644 envoie un nouveau texte à l'ambassade, mais imprimé cette fois-ci, et fruit d'un engagement particulier du gouvernement de Jean IV dans la publicisation des faits d'armes des Portugais :

⁷² *Ibid.*, p. 151.

⁷³ *Ibid.*, p. 152.

Tem tantas fallençias as Rellaçõens, que aqui se costumão imprimir dos sucessos de minhas Armas, que me pareço nomear pessoa, que com toda a çerteza pudesse fazer hũa do successo das Armas deste verão, te a grande batalha, dos campos de Montijo, de que vos envio as copias, que serão com esta Carta, para que traduzindoas ahi se vos parecer as possais fazer notorias a esse Reino, enviando outras às partes, do Mundo, em que tiverdes comunicação, e vos parecer necessario⁷⁴.

Au Portugal, la production d'imprimés concernant le déroulement des combats à la frontière avait débuté très tôt, avec l'impression de plusieurs relations sur les succès de la guerre dès l'été 1641, ainsi qu'avec l'organisation d'une feuille périodique, la *Gazeta*, qui réunissait, depuis novembre de la même année, des nouvelles de l'intérieur du royaume et d'autres venues de l'étranger. En particulier dans les premières années après le coup d'État, des dizaines de pamphlets et de livres sortaient des presses portugaises chaque année et, comme le laisse supposer le commentaire du monarque, l'histoire de ce phénomène éditorial n'est pas celle d'une campagne d'opinion univoque et harmonieuse, coordonnée par un centre dirigeant cohérent. Au contraire, leurs récits font souvent écho aux tensions forgées au sein de la hiérarchie et de la structure militaires du royaume, et l'évolution de cette propagande devient aussi la source et le résultat de conflits politiques majeurs de la jeune monarchie des Bragance⁷⁵. En ce sens, il est significatif que la couronne attende 1644 pour se servir de telles publications afin de fournir à son ambassadeur des informations et des discours susceptibles de l'aider à démontrer les mérites de l'effort de guerre portugais.

Après l'avènement de la bataille de Montijo, cette attitude change nettement, étant donné que, non seulement le roi lui remet des copies d'une relation imprimée, mais il lui recommande aussi, expressément, de la faire traduire et disséminer amplement, en France et ailleurs. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement portugais commande l'écriture de chroniques plus longues et officielles des événements de la guerre contre l'Espagne, afin de supplanter les disparités et tous les inconvénients découlant de la publication d'une multiplicité de récits ponctuels. Mais pour une campagne militaire de ces proportions, et pour le potentiel controversé de son épisode le plus conséquent, les perspectives de sa répercussion au-delà des Pyrénées méritaient peut-être une attention spéciale. La pièce en question, d'ailleurs, une *Relaçam dos gloriosos sucessos que as armas de Sua Majestade el rei D. João*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 153.

⁷⁵ Daniel Magalhães Porto Saraiva, *L'arche de l'opinion : Politique et jugement public au Portugal aux Temps Modernes (1580-1668)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Sorbonne, 2017, p. 391-417.

IV Nosso Senhor tiveram nas terras de Castela, neste ano de 1644. até à memorável vitória de Montijo, de trente-quatre pages qui a vu la lumière dans le courant du mois de juin, postule déjà la nécessité de contredire des rumeurs diffusées par l'ennemi, et signale la portée internationale de cette dispute menée sur le terrain de l'opinion⁷⁶.

Avec la prolongation des combats cette année-là, cette entreprise éditoriale se renouvelle, et le monarque portugais annonce à Vidigueira, par une missive du 20 décembre, la sortie prochaine d'un nouveau récit, comprenant les progrès de ses armes depuis le jour de l'affrontement à Montijo jusqu'à la fin de la campagne. L'événement principal raconté dans cet ouvrage serait l'échec du siège imposé par les Castillans sur Elvas en ce début de l'hiver. La missive communique le fait à l'ambassadeur, mais en retraçant seulement les lignes générales, et juste pour ne pas lui retarder le plaisir, dit le roi, « *que sey haveis de Reçeber com tam boas novas* ». Pour en connaître les détails, cette fois-ci, il devrait attendre de recevoir les imprimés en préparation à Lisbonne : « *Estão-se imprimindo Relações deste sucesso muito grande pellas çircunstancias que nellas vereis* »⁷⁷. Le 31 janvier 1645, finalement, le gouvernement dépêche l'ensemble des publications auxquelles l'ambassadeur devrait se reporter, et qu'il devrait reproduire dans son travail de divulgation des succès militaires portugais :

*Pellas Relações que se vos entregarão com esta carta, que por serem em tudo ajustadas á verdade, se imprimirão por ordem minha, Vereis os suços [sucessos] de minhas armas nas fronteiras contra Castella, desde a batalha de Montijo; té a qual se vos mandou outra Relação semelhante, té fim do anno passado ; encomendovos muito as façaes traduzir, e espalhar, para que se faça notorio o grande sucesso do sitio de Elvas, e os mais que Deos por sua mizericordia dá a este Reyno, que são muito para saber, e estimar*⁷⁸.

Ainsi, à travers la correspondance royale envoyée à l'ambassade parisienne, nous observons une évolution des pratiques de la couronne portugaise au sujet de l'expédition en France des nouvelles des combats à ses frontières. Le roi continue, bien entendu, à écrire sur le cours de la guerre dans ses lettres, surtout quand il s'agit d'informations sur la préparation des troupes et des fortifications du royaume, ou sur des rencontres de moindre envergure. Mais pour aborder les plus grands exploits de ses armées, ou les périodes les plus agitées de la

⁷⁶ *Relaçam dos gloriosos sucessos que as armas de Sua Majestade el rei D. João IV Nosso Senhor tiveram nas terras de Castela, neste ano de 1644. até à memorável vitória de Montijo*, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1644, p. 22-23.

⁷⁷ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, op. cit., v. 1, p. 183.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 196.

guerre, il commande et choisit de plus en plus de textes indépendants, des lettres et des relations qui illustrent la bravoure des soldats et la vigueur de la stratégie militaire portugaise, qu'il transmet à Vidigueira sous forme manuscrite ou déjà imprimée. Le cas du siège d'Elvas est emblématique de cette stratégie, puisque les missives royales ne donnent même pas de détails de l'événement, tant que l'écriture et la publication des imprimés le concernant ne sont pas finalisées⁷⁹.

Cette posture correspond aussi, comme nous l'avons remarqué, à une progression des objectifs énoncés par le monarque en ce qui concerne l'utilisation de ces informations par l'ambassadeur et la portée de leur divulgation. L'intérêt final serait toujours, évidemment, de chercher à influencer, par la force des événements, sur la définition de la politique diplomatique et militaire du roi Très-Chrétien. Le 29 juin 1648, par exemple, quand le roi envoie à Gama, déjà marquis de Niza, pour la dernière fois, quelques « *Relações* » sur les bons débuts de la campagne actuelle, il espérait sans doute qu'elles l'aideraient à persuader « *aos ministros de França apertem a guerra por Catalunha porque conforme a diversão que aqui se lhe faz poder se hão adiantar muito as couzas por aquella parte* »⁸⁰. Néanmoins, déjà au cours de son premier séjour diplomatique, le gouvernement de Jean IV se convainc qu'il était important, y compris pour la réussite de ce travail de persuasion auprès des ministres français, que l'ambassadeur s'efforce de promouvoir à une échelle beaucoup plus large dans la société française, et dans d'autres parties du continent, les récits censés prouver le caractère offensif et l'impact de l'action militaire portugaise. Ce raisonnement dénote un processus de consolidation de la place occupée par la publication de nouvelles parmi les occupations de la diplomatie du Portugal, ce qui ne résulte pas seulement d'une adaptation progressive du gouvernement de Lisbonne aux conditions matérielles de la communication avec l'ambassade, aux aléas du conflit militaire dans les frontières du royaume, ou aux événements majeurs de la politique française et des négociations diplomatiques européennes. Pour arriver à une telle conception de la capacité de la diffusion des nouvelles à affecter les relations franco-portugaises, les critiques proférées par des ministres et ambassadeurs du roi de France ont certainement fourni des indications importantes, mais il aura fallu considérer principalement l'expérience vécue par les agents diplomatiques portugais eux-mêmes dans le maniement de

⁷⁹ La publication qui donne suite au récit imprimé en juin s'intitule *Relação dos successos, que nas fronteiras deste reyno tiveraõ as armas DelRey Dom Joam o Quarto N. S. com as de Castella, depois da jornada de Montijo, ate fim do anno de 1644 com a victoriosa defensa de Elvas*, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1645. La bibliographie attribue traditionnellement les deux textes à Antonio Pais Viegas, secrétaire de la maison de Bragança et auteur du *Manifesto do Reyno de Portugal* en 1641. Cf. Luis Reis Torgal, *Ideologia política, op. cit.*, v. 2, p. 289-290 ; Diogo Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana, op. cit.*, t. I, p. 342-343.

⁸⁰ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV, op. cit.*, v. 2, p. 263.

l'information au sein du milieu politique à Paris. Après tout, il leur incombait de décider par quels moyens les textes produits et dépêchés par la couronne de Jean IV devraient être véhiculés pour rencontrer un si grand public, en France et ailleurs.

2. 2. LA CORRESPONDANCE ENTRE LES AGENTS DU PORTUGAL. L'AMBASSADE À PARIS ET LA PUBLICATION DES NOUVELLES EN FRANCE ET EN EUROPE

Par conséquent, plutôt que dans les missives envoyées depuis le Portugal, c'est dans la correspondance échangée entre les différents agents de la couronne que nous devons examiner leur travail quotidien avec la circulation et l'impression des nouvelles. Depuis les premiers mois de leur séjour en France, outre les détails de l'évolution de leurs propres affaires, l'ambassadeur et le secrétaire Antonio Moniz de Carvalho dépêchent régulièrement à d'autres représentants diplomatiques portugais des rapports sur les mouvements politiques à Paris, et tiennent ces derniers informés de l'arrivée d'informations sur les succès militaires français et étrangers, ou encore sur les événements survenus dans d'autres centres politiques⁸¹. Située à la cour de l'allié principal du royaume portugais, et à un croisement central des voies de communication de sa diplomatie, l'ambassade parisienne essayait non seulement d'harmoniser les manœuvres et démarches des serviteurs de Jean IV postés à Londres, à Amsterdam, Stockholm, Hambourg, Münster, Osnabrück, à Rome ou à Venise, mais aussi d'assister et de faire confluencer leurs efforts dans la réunion et dans la diffusion de nouvelles susceptibles de peser sur le jeu de forces politiques et militaires à l'échelle européenne. Dans ce domaine, les échanges entre les agents du Portugal favorisaient souvent la vérification de la consistance des faits et discours qui circulaient dans les milieux et circuits conséquents pour la diplomatie de la Restauration, et ils leur permettaient également de s'aviser sur l'impact provoqué par la publicisation de ces informations, quel que soit leur degré de véracité.

La correspondance du marquis de Cascais lors de son ambassade extraordinaire nous présente une conjoncture privilégiée pour observer au plus près ces pratiques de réception de nouvelles européennes à Paris, et d'analyse de leur répercussion sur la société et sur la politique françaises. Comte de Monsanto par succession, Álvaro Pires de Castro est élevé au marquisat en vue de sa mission en France, mission de condoléances lors du décès de Louis

⁸¹ Pour analyser la correspondance active de l'ambassade portugaise en France entre 1642 et 1649, nous avons consulté les volumes suivants, en ordre chronologique : BPE, *cod.* CVI/2-1, f. 2-357 ; BA, 49/x/23, f. 20-356 ; BNP, *caixa* 14, n^{os} 11-145 ; BPE, *cod.* CVI/2-7, f. 320-723 ; BNP, *Fundo Geral*, *cod.* 2667, f. 2-177 ; BPE, *cod.* CVI/2-4, f. 1-307. Les lettres de l'ambassadeur adressées entre 1647 et 1648 à Vicente Nogueira, l'un de ses correspondants à Rome, ont été publiées par João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar : D. Vicente Nogueira e o Marquês de Niza (1615-1654)*, Porto, CITCEL/Edições Afrontamento, 2011, p. 88-183.

XIII, mais aussi de congratulations pour le début du règne de Louis XIV, sous la régence d'Anne d'Autriche. Comme nous l'avons vu, Cristóvão Soares de Abreu lui envoie le 20 novembre 1643 – le lendemain de sa titularisation⁸² – une copie des avertissements rendus auparavant au comte de Vidigueira, mais Cascais n'entre à Paris que dans le courant du mois d'avril 1644, et en repart dès le début du mois de juillet, pour attendre à Nantes une occasion, soit d'aller représenter officiellement Jean IV dans les congrès de Westphalie, soit de rentrer au Portugal⁸³. Il s'y attarde jusqu'en avril 1645, et reçoit continûment durant cette période des lettres de l'ambassadeur et de Moniz de Carvalho, qui lui font des rapports presque immédiats des événements de la cour, de l'arrivée et de la publication de nouvelles, et de leurs stratégies et initiatives sur ce terrain.

Dès que le marquis quitte Paris, Vidigueira et le secrétaire se chargent de lui transmettre les plus récentes nouvelles venues de l'étranger, principalement sur les exploits militaires de la France et de ses alliés. Concernant les Pays-Bas, ils racontent l'encerclement et la prise de Gravelines commandés par le duc d'Orléans, auquel se succèdent le siège également victorieux imposé par le prince d'Orange sur Sas-de-Gand, et une séquence de succès des troupes du duc d'Enghien et du vicomte de Turenne en Allemagne⁸⁴. De bonnes nouvelles parviennent aussi des combats des forces suédoises dirigées par Lennart Torstensson contre les Impériaux de Gallas, y compris au sujet des triomphes navals et terrestres de la Suède contre le Danemark, et même de celui du prince Thomas de Savoie-Carignan sur la ville de Santhià dans le Piémont⁸⁵. En même temps, en Catalogne, un théâtre de guerre si important pour les Portugais, le scénario qui se construit est beaucoup moins avantageux : en août Lérida capitule devant le monarque Catholique et, durant les mois suivants, le maréchal de La Mothe-Houdancourt assiège Tarragona sans succès, perdant ensuite la place de Balaguer⁸⁶.

Cette période est également marquée par un changement de pontificat, que les envoyés portugais accompagnent avec grand intérêt. La mort d'Urbain VIII est confirmée par les deux diplomates le 10 août, et ils rendent compte à Cascais d'un conclave long et difficile, couronné par une victoire espagnole avec l'élection d'Innocent X⁸⁷. Aux premiers renseignements sur le gouvernement des Pamphili et de leurs alliances, finalement, se suivent

⁸² ANTT, *Chancelaria de D. João IV*, liv. 17, f. 45 ; Antonio Caetano de Sousa, *Memorias historicas, e genealogicas, dos grandes de Portugal*, Lisbonne, Regia Officina Sylviana, 1755, p. 97-101.

⁸³ BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 1, 20, 21, 32, 37.

⁸⁴ *Ibid.*, n^{os} 33, 36, 41, 45, 51, 60, 62, 70, 82-83, 87-88, 90, 92, 98, 133.

⁸⁵ *Ibid.*, n^{os} 62, 87-88, 100, 110, 114, 119, 125, 141.

⁸⁶ *Ibid.*, n^{os} 5, 36, 41, 49, 51, 56-57, 62-63, 70, 73-75, 88, 90, 92-93, 98, 100, 114.

⁸⁷ *Ibid.*, n^{os} 45, 53-54, 70, 80, 87-88, 90, 92-93, 145.

des nouvelles sur les châtiments infligés par la monarchie française à son ambassadeur à Rome, le marquis de Saint-Chamond, et au cardinal protecteur Antonio Barberini, ainsi que des rumeurs sur leur participation aux intrigues qui ont mené à une telle déroute des intérêts de la France lors du conclave⁸⁸. Pour la diplomatie de la Restauration portugaise, qui comptait toujours avec l'influence française pour faire avancer ses requêtes auprès de la papauté, les perspectives étaient plus que nébuleuses, comme le suggère Antonio Moniz dans une missive du 30 novembre :

Grandes embaraços vão nas couzas de Roma cõ França e he mandado sair M' de S Chamond, dizẽ q por grave culpas, e não menos que de se aver accomodado cõ os castelhanos p^a a elleição por D^o, e promessas de capella p^a hũ f^o, e mandarão de aqui q saisse sã se despedir de pessoa algũa. Eu não creio q tal pudesse ser nẽ acontecer a hũa pessoa tão auctorizada, mas he desgraca a publicidade cõ q o dizẽ vai cedo outro embaix^{or} ordinario, e diante M' Grimovilla por Residente, cedo se sabera o effeito destas trovoadas⁸⁹.

Les rapports et les explications fournis par le secrétaire et par Vidigueira permettaient à l'ambassadeur installé à Nantes de continuer à accompagner le rythme des courriers ordinaires et exprès arrivant à la capitale, qui dessinaient et asseyaient progressivement un récit commun de l'actualité de la guerre et de la politique européennes, et autour desquels se formaient les attentes d'un large public citoyen⁹⁰. On espérait souvent, pour le prochain courrier, la confirmation ou le démenti d'une rumeur, et des nouvelles concernant le déroulement d'une campagne militaire, le dénouement d'un siège, la conclusion du conclave, entre autres motifs de curiosité et d'inquiétude⁹¹. La fréquence de ces lettres lui permettait également de connaître les expectatives que générait en sus l'absence de nouvelles informations sur le développement d'une affaire ou d'une autre, qu'elle soit politique ou militaire⁹² : Moniz de Carvalho évoque même, fin août, l'appréhension qui régnait à la cour en temps de « *grande suspenção de novas* »⁹³, tantôt sur les combats en Catalogne et aux Pays-Bas, tantôt sur l'état des négociations en Westphalie et au Vatican. Cependant, la correspondance avec ses collègues à Paris permettait principalement au marquis de Cascais d'évaluer la répercussion de l'arrivée de ces nouvelles, à l'exemple du commentaire du

⁸⁸ *Ibid.*, n^{os} 5, 93, 96, 98, 104, 110, 114, 116, 133.

⁸⁹ *Ibid.*, n^o 114, s.n.

⁹⁰ *Ibid.*, n^{os} 45, 53, 69, 73, 80, 87-88, 90, 92-93, 100, 132, 133, 141.

⁹¹ *Ibid.*, n^{os} 41, 83, 88, 90, 93, 100, 104.

⁹² *Ibid.*, n^{os} 35-36, 41, 69, 102, 104.

⁹³ *Ibid.*, n^o 70, s.n.

secrétaire portugais sur la substitution du représentant français à Rome, où sont en jeu, non seulement la gravité des accusations qui couraient à propos du marquis de Saint-Chamond, mais également les effets potentiels d'une punition si sommaire et si publique pour la consolidation de ces rumeurs, voire pour le futur des relations entre la France et le Saint-Siège.

Les témoignages de ses deux compatriotes sur les retentissements et les réactions aux informations militaires et diplomatiques circulant à la cour sont nombreux. Tout d'abord, par la référence à des cérémonies réalisées dans la ville, comme les *Te Deum laudamus* célébrés à la cathédrale de Notre Dame, en présence du roi et de la reine, en action de grâces pour les conquêtes de Gravelines et de Fribourg, ou l'entrée triomphale du duc d'Orléans en exposant les armes prises à l'ennemi, les feux d'artifice tirés par son épouse Marguerite de Lorraine deux semaines plus tard, ou encore le brûlement de l'effigie d'un Espagnol sur la place Royale. Ils font part, à travers ces festivités, des manifestations de joie de la population, et du développement d'une atmosphère d'exaltation de l'effort guerrier du royaume, stimulée par la couronne française elle-même⁹⁴. D'autre part, leurs observations sur les actes et décisions du gouvernement de la régente, ainsi que sur des événements apparemment plus banals de la vie courtoise à Paris, sont presque toujours évocateurs d'un environnement politique sensiblement affecté par le flux et la dissémination des rumeurs et des nouvelles apportées par la poste.

S'agissant de la Catalogne, la répercussion de la perte de Lérida, qui contrastait avec la joie de toutes les fêtes promues en hommage à la victoire de Gravelines, entraîne déjà des commentaires sur des dispositions de la couronne française pour le redoublement de l'investissement dans ce front, ainsi que sur le choix du comte de Harcourt pour occuper la vice-royauté. Ces annonces et ce discours se confirment avec la certitude de l'abandon du siège à Tarragone – auquel Antonio Moniz accorde le mérite d'avoir réveillé la France vis-à-vis de cette guerre –, mais entre-temps, on voit comment le poste et la réputation de La Mothe-Houdancourt dépendaient du résultat de cette dernière entreprise, et de la manière dont elle serait divulguée en France⁹⁵. À propos du résultat du conclave, Vidigueira mentionne d'abord le scandale suscité à la cour par l'élection d'un pontife « *m^{to} Castelhana* », « *por ser em hum Card^l a que havia dado a exclusiva* »⁹⁶. C'est après cela que se multiplient les discussions sur les causes possibles de la non-observation des directives françaises et les

⁹⁴ *Ibid.*, n^{os} 48-49, 51, 53, 57, 62-63, 87-88.

⁹⁵ BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 57, 62-63, 73-75, 92-93, 100, 104, 110, 114, 125, 133.

⁹⁶ *Ibid.*, n^o 93, s.n.

nouvelles sur les punitions appliquées au cardinal protecteur, à l'ambassadeur⁹⁷ et même au cardinal Achille d'Étampes de Valençay, arrivé à Paris fin janvier 1645 sans ordre du pape ou de la reine, qui est alors intimé de quitter le royaume, sans pouvoir traiter avec elle ou avec Mazarin sur le sujet de son voyage, « *e se entendia q era sobre as cousas dos Barberinos* »⁹⁸.

Dans cette même lettre du 1^{er} février, Moniz de Carvalho indique qu'en dépit de ce dernier rebondissement de la défaite française au conclave, les nouvelles de Rome sont plutôt bonnes, mais il ne les raconte pas, puisque le marquis pourrait lui-même les vérifier « *por essa gazeta de mão, q de lá veio* »⁹⁹. Voilà une troisième voie par laquelle les correspondants de Cascais, et pas seulement les membres de l'ambassade parisienne, lui représentaient les effets de la diffusion de nouvelles politiques et militaires, à savoir, par la référence directe à la circulation de papiers imprimés et manuscrits touchant aux événements en question. En fait, il est rare qu'ils déclarent avoir accédé à des nouvelles originairement par le biais des relations et des périodiques qui circulaient dans la ville de leur résidence. Quand il s'agit d'annoncer la source des informations transmises, ils disent normalement qu'elles proviennent de leurs rencontres et conversations, ou de lettres qui leur ont été envoyées¹⁰⁰. Les mentions à des feuilles de nouvelles servent plutôt à déceler des mouvements d'opinion déclenchés ou encouragés par ces publications à Paris ou en d'autres lieux du continent.

Deux exemples, concernant la production d'écrits satiriques à l'étranger, sont emblématiques de cette démarche. Le 25 septembre 1644, alors que l'élection pontificale demeurait indéfinie, le secrétaire portugais explique qu'une grande quantité de satires et de pasquins se disséminaient à Rome, et envoie l'un de ces textes au marquis : « *dos papeis q ouve, le parecerão os breves versos q vão no papelinho incluso, inda q de malicia, de engenho contra o governo passado, alludindo as armas dos Barberinos, q são hũas abelhas* »¹⁰¹. Un mois plus tôt, depuis Amsterdam, à l'époque du siège de Sas-de-Gand, le marchand Jeronimo Nunes da Costa – un important agent financier et informateur de la diplomatie portugaise en Hollande, envoyé à ce dessein de Hambourg par son père Duarte Nunes da Costa en 1641¹⁰² – lui parle des souffrances infligées aux Pays-Bas espagnols par

⁹⁷ *Ibid.*, n^{os} 96-97, 110, 114, 133

⁹⁸ *Ibid.*, n^o 136, s.n. Sur la biographie du cardinal de Valençay, voir Olivier Poncet, « Un rebelle ? Achille d'Étampes de Valençay (1593-1646) et la monarchie française », dans Bernard Barbiche, Jean-Pierre Poussou, Alain Tallon (dir.), *Pouvoirs contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, PUPS, 2005, p. 605-629.

⁹⁹ *Ibid.*, n^o 136, s.n.

¹⁰⁰ *Ibid.*, n^{os} 13, 35, 42, 44, 45, 54, 55, 62, 65, 77, 80, 93, 97, 100, 107, 110, 114, 118, 122, 129.

¹⁰¹ *Ibid.*, n^o 90, s.n.

¹⁰² C'est lui-même qui le mentionne à Cascais, dans sa lettre précédente, du 19 septembre 1644 : *Ibid.*, n^o 89. Sur ce personnage, Jonathan Israel a publié aussi deux études complémentaires : Jonathan I. Israel, « The Diplomatic Career of Jeronimo Nunes da Costa. An Episode in Dutch-Portuguese relations of the Seventeenth Century »,

l'escalade de la guerre, dont il a su quelques particularités, « *entre ellas q Dom Fran^o de Mello esta como meresse tão mal visto daquelles povos q não tem outro nome q de traidor, e notaveis pasquins q cada dia saem em Brusellas, ajuntam q anda como alianado e sem fazer a barba em 4 semanas* »¹⁰³. En général, comme dans ces deux dépêches, les agents portugais décrivent ou ajoutent des exemplaires de pièces sur les faits d'actualité, qu'elles soient occasionnelles ou périodiques, pas forcément pour que leurs correspondants se renseignent mieux sur les nouvelles qu'elles contiennent, mais surtout pour qu'ils considèrent comment ces informations y sont écrites et interprétées.

Ce ne sera pas différent, comme nous le verrons, s'agissant de publications sur les événements dont la divulgation affectait encore plus directement la mission de leurs délégations. Durant toute la période entre 1642 et 1649, à l'instar de ce que démontre la correspondance produite par le séjour du marquis de Cascais à Nantes, les agents de la diplomatie portugaise en France se sont ainsi systématiquement intéressés à l'obtention, à l'échange, et à la compréhension des effets produits par la publication et la circulation de ces nouvelles politiques et militaires provenant de partout en Europe. Ils le faisaient, bien entendu, parce que le cours des conflits et négociations dans le continent conditionnait largement les buts et les limites de leurs activités, mais également parce que, parmi ces activités, figurait le devoir de veiller à la place que les nouvelles du Portugal occupaient dans les sphères de production et de divulgation de l'information. Dans ce cas encore, la position de Paris comme plaque tournante d'un travail mené à l'échelle européenne se confirme.

Il convient de remarquer que, durant les saisons de campagne militaire, les nouvelles de guerre ont une incidence directe sur les possibilités de prolongement ou de conclusion des traités de Westphalie¹⁰⁴, ainsi que sur les avantages que chacune des parties pourrait en tirer. Toutefois, dans cette dynamique, les observations des envoyés portugais exposent une causalité qui n'a rien de mécanique : les succès des troupes françaises animaient le sentiment anti-espagnol à Paris, mais ils soulevaient également des interrogations sur les pertes causées par ces sièges et batailles¹⁰⁵, et sur les chemins ouverts à la paix, alors que l'annonce d'une

BMGN - Low Countries Historical Review, 99 (2), 1983, p.167–190 ; Jonathan I. Israel, « An Amsterdam Jewish Merchant of the Golden Age: Jeronimo Nunes da Costa (1620-1697), Agent of Portugal in the Dutch Republic », *Studia Rosenthaliana*, vol. 18, n^o 1, 1984, p. 21-40.

¹⁰³ BNP, Ms. caixa 14, n^o 64, s.n.

¹⁰⁴ BPE, cód. CVI/2-1, f. 160v-164r ; BNP, Ms. caixa 13, n^{os} 12, 13 ; BNP, Ms. caixa 14, n^{os} 27, 33, 42, 57, 70, 75, 77, 110 ; BA, 49/x/23, f. 287r, 298r-298v, 331r-332v ; BPE, cód. CVI/2-7, f. 545-546 ; BNP, *Fundo Geral*, cód. 2667, f. 27r-27v, 100v-101r ; João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar*, op. cit., p. 88, 101.

¹⁰⁵ BNP, Ms. caixa 14, n^{os} 36, 41, 63.

défaite pouvait inspirer des souhaits de pacification et, en même temps, démontrer le besoin d'une intensification des efforts guerriers de la monarchie des Bourbons.

Encore une fois, la répercussion des événements en Catalogne apporte des exemples révélateurs de la place très sensible occupée par la fluctuation des opinions des hommes politiques et de la population française dans ce passage entre la publication des nouvelles et leur influence sur la définition de la politique militaire et diplomatique du royaume du jeune Louis XIV. L'ambassadeur Francisco de Andrade Leitão, le 13 juin 1644, en attendant à La Haye pour y partir dans l'entourage des plénipotentiaires néerlandais, fait part au marquis de Cascais de ses soucis concernant une première réussite des armes castillanes en Catalogne, dans une bataille qui a précédé la conquête de Lérida. D'après le raisonnement du légat portugais, bien qu'elle ait beaucoup coûté à la couronne espagnole, cette victoire permettrait « *de lhe dar asento, e desejava eu lhe faltasse de todo nesta conjunção do tratado da paz p^a q fosse mais facil de acomodar* »¹⁰⁶. Quatre ans plus tard, lors du départ en mars 1647 du toujours victorieux duc d'Enghien, devenu depuis peu le nouveau prince de Condé, pour gouverner la principauté, le marquis de Niza explique à ses correspondants qu'il y a des rumeurs selon lesquelles il devrait rester assez peu à ce poste, pour se diriger ensuite vers l'Italie, tandis que d'autres voix affirment que cette nomination représenterait un investissement conséquent sur le front catalan, dont le but serait d'obliger l'Espagne à accepter un accord au plus vite, selon les conditions voulues par la France¹⁰⁷. Ainsi, ces spéculations concernaient non seulement les conséquences de la guerre pour le cours des négociations de Westphalie, mais aussi l'effectivité même de l'implication du gouvernement français dans une stratégie militaire capable d'assujettir la monarchie de Philippe IV.

Dans l'intervalle, l'armée franco-catalane a tenté de récupérer Lérida, par le biais d'un siège entretenu de mai à novembre 1646, quand le secours porté par les troupes du marquis de Leganés a forcé le comte d'Harcourt à lever l'encerclement. Le 14 décembre, Moniz de Carvalho écrit à Münster, et signale à Luis Pereira de Castro que « *esta perda de Lerida fez aqui algũt movim^{to}, e corage para a guerra se continuar, e só receão o apartarense os Holandezes os Castelhanos* »¹⁰⁸. Cette évaluation de l'impact de cette mauvaise nouvelle devrait aider Castro à se méfier de ce qu'il avait entendu, à savoir que les plénipotentiaires français seraient prêts à consentir de ne pas mentionner le Portugal dans les traités pour pouvoir conclure la paix générale. Le résident à Paris admet « *q a Rainha está mui*

¹⁰⁶ *Ibid.*, n° 27, s.n.

¹⁰⁷ BNP, *Fundo Geral*, cód. 2667, f. 27r ; João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar*, op. cit., p. 88.

¹⁰⁸ BA, 49/x/23, f. 331r.

*apaixonada pella pas, e q o Cardeal se acomoda a ella, e Servient segue etc^a, mas sem embargo disso andão em balancos de continuar a guerra »¹⁰⁹. Finalement, parmi les papiers qu'il envoie avec sa dépêche, Moniz inclut deux exemplaires de la « *Gazeta de Lerida* »¹¹⁰, afin que ses collègues vérifient la forme par laquelle l'hebdomadaire parisien a fait état de l'échec catalan. La semaine suivante, il identifie déjà de nouveaux rebondissements de l'affaire à la cour :*

o q ha de mais he aver grande murmuração no povo, e ainda nos grandes de q a Rainha bem se mostra por parte dos Castelhanos tirando o argum^{to} do dezemparo em q tivera ao conde de Arcourt no sitio de Lerida. O Marichal de Chumbergue, e o duque d'Anguien depois defenderam ao conde, e picarão sobre dezemparo em q ficara, e isto diante da Rainha e Cardeal sã serẽ bem ouvidos. Na pas se fala ca mui friam^{te} e esperasse ver o q fazẽ os Holand. e o q dizẽ os q chegarã^o¹¹¹.

Ici, il n'est plus uniquement question de la réputation du vice-roi français, mise en cause par une séquence d'échecs sur le front catalan, comme l'ont identifié les agents du Portugal durant la campagne de 1644. Les murmures du peuple ciblaient désormais plus haut, et les critiques glissées par deux des plus éminentes figures de la noblesse et de l'armée de France devant la reine régente et le cardinal ministre, pointaient la négligence de leur gouvernement, qui n'avait pas su, ou voulu, envoyer des renforts suffisants pour assurer la victoire au comte d'Harcourt. Mazarin et Anne d'Autriche ont peut-être fait semblant de ne pas comprendre la teneur des discours du duc d'Enghien et du comte de Schomberg, mais la nomination du premier à la place du vice-roi qu'il a défendu montre qu'ils ont essayé de répondre aux reproches et insinuations sur le penchant pro-espagnol de la reine. Les Catalans eux-mêmes, poursuit Moniz, se voyaient désespérés, et leurs représentants avaient présenté des lettres des Consistoires de la principauté, « *em q chegavão a dizer q o ir a armada naval outra vez a Italia fora a ruina de Catalunha* », en demandant aux ministres français une action plus effective pour chasser l'ennemi de leurs terres, et pour éviter qu'elles ne retournent en possession castillane. Depuis, selon le résident portugais, d'autres lettres étaient encore arrivées, « *em q m^{to} avizão que ouve treição e q o Marques de la Trusse vendera o seu*

¹⁰⁹ *Ibid.*, f. 331r-331v.

¹¹⁰ *Ibid.*, f. 331v.

¹¹¹ *Ibid.*, f. 332r.

*posto pello qual fora a praça socorrida deixando aquella parte sã gente, e dizem entre os dentes, q tudo são ordens da Rainha pello irmão, veremos em q tudo vẽ a parar »*¹¹².

Ces accusations concernant un sabotage délibéré de la conduction des combats par la vice-royauté se reproduiront d'ailleurs dans une mazarinade de 1649, le *Manifeste ou raisonnement sur les affaires de Catalogne, contre les intrigues du Cardinal Mazarin*, où la défection et l'intelligence du marquis de la Trousse avec l'ennemi sont également soulignées, et où l'on conjecture qu'elles sont dues à un ordre supérieur¹¹³. Toutefois, même ce pamphlet n'arrive pas à attribuer de telles machinations à une fidélité de la reine à son frère Philippe IV. Dans ce contexte de frictions politiques et de dissémination de rumeurs et de papiers sur les particularités de la guerre en Catalogne, ce qui intéresse d'abord les diplomates portugais en France, est justement de connaître le degré réel d'investissement du gouvernement de la régente dans ce front ibérique, qu'ils étaient toujours instruits à promouvoir comme une priorité pour son triomphe militaire et diplomatique. Mais ils sont aussi attentifs, comme nous pouvons le noter, à la façon dont la conjugaison de tous ces éléments parvenait à peser sur le cours et sur les dispositions de la paix multilatérale qui se négociait en Westphalie.

Le prince portugais, pour sa part, avait envoyé ses députés, Leitão et Castro, à Münster et Rodrigo Botelho de Moraes à Osnabrück ; ils ont accompagné en tant que particuliers les délégations des Provinces Unies, de la France et de la Suède, et cherchaient à obtenir des sauf-conduits pour que leur royaume soit représenté formellement dans les congrès. À cette fin, ils espéraient que la pression militaire exercée par ces trois alliés puisse faire baisser la garde des plénipotentiaires des Habsbourg¹¹⁴. Quoi qu'il en soit, il revenait à ces mêmes alliés de se servir ou non de la répercussion de leurs avantages dans la guerre pour favoriser l'acceptation des légats portugais, et il s'agissait donc surtout de les persuader, en particulier les Français, que la sauvegarde de la monarchie des Bragance mériterait même de constituer une condition à la signature des traités. Le comte de Vidigueira est déjà très clair, dans une lettre du 4 avril 1643, sur la fonction que Francisco de Andrade Leitão devrait exercer à Münster, puisqu'il y arriverait sans titre de plénipotentiaire. D'après l'ambassadeur, il faudrait qu'il agisse

¹¹² BA, 49/x/23, f. 332r-332v.

¹¹³ *Manifeste ou raisonnement sur les affaires de Catalogne, contre les intrigues du Cardinal Mazarin*, Paris, François Noel, 1649, p. 7-8.

¹¹⁴ BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 60v-65r, 66r-67r, 106v, 109r-111v ; BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 37, 44, 83 ; BNP, Ms. *caixa* 13, n^{os} 13, 15.

*como hũa vigia de tudo o q se faz, e como hum despertador dos amigos, e q pode ir avizando tudo o que acontece, e confferir as resões de S. Mg^{de} com os aliados, e advertirlhes o q achar necessario, e o motivo q tenho de maior confiança nos francezes he quererẽ elles la pessoa q veja por seus olhos as diligencias q elles fazem, e lhe examine os interesses, e tratos*¹¹⁵.

En effet, durant tout le déroulement des congrès, les membres des ambassades en France communiquent constamment avec les représentants de Jean IV en Westphalie, et transmettent souvent leurs impressions, dialogues et expériences à propos de la posture des ministres français dont dépendaient la bonne marche et la visibilité officielle des affaires du Portugal¹¹⁶. C'est pourquoi l'annonce des succès militaires dans différentes régions du continent européen est accompagnée la plupart du temps, dans la correspondance diplomatique des agents de la Restauration, d'expectatives et d'échanges concernant les nouveautés du côté portugais. C'est principalement dans les périodes de victoires successives des Français et de leurs alliés, qu'il semblait crucial de pouvoir disposer d'informations sur les exploits militaires portugais pour les faire figurer parmi les bonnes nouvelles de la campagne¹¹⁷. Leur absence, comme nous l'avons remarqué, risquerait d'ouvrir davantage la voie aux spéculations quant au manque d'offensive de la stratégie militaire de Jean IV, et à certains moments, il était nécessaire de combattre la circulation de visions et de versions moins favorables à propos d'événements politiques et militaires que les Portugais souhaitaient présenter à leur avantage.

Moniz de Carvalho est assez expressif sur ce sujet dans une lettre du 30 décembre 1645, à Luis Pereira de Castro, qu'il commence en annonçant l'arrivée de quelques navires portugais en France, qui devraient apporter les nouvelles attendues sur les derniers succès de la saison. Il explique que les villes d'Elvas et d'Olivença, approchées récemment par les troupes espagnoles, seraient déjà hors de danger, mais que ces mouvements plus tardifs auraient entraîné d'importantes dépenses à toutes les frontières du royaume. La guerre perpétrée par l'ennemi par ce moyen n'était pas des moindres, car ce dernier provoquait toutes ces inquiétudes et tous ces coûts précisément à un moment à partir duquel les forces du Portugal ne pouvaient presque rien faire après s'être réunies, à cause des rigueurs de l'hiver.

¹¹⁵ BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 74r-74v.

¹¹⁶ BNP, Ms. *caixa* 13, n^o 12 ; BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 23, 55, 110, 117, 122, 145 ; BA, 49/x/23, f. 215r, 218v, 222v, 290r-290v, 298r-298v ; BPE, *cód.* CVI/2-7, f. 545-546, 549,

¹¹⁷ BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 9v-10v, 15r-15v, 23v, 97r, 99v, 106v, 116r ; BA, 49/x/23, f. 194r, 278r, 281v-282v, 286r, 332v ; BNP, Ms. *caixa* 13, n^{os} 12, 15 ; BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 33, 35, 40, 42, 64, 82, 88, 90, 92-94, 104, 132-133, 145 ; BPE, *cód.* CVI/2-7, f. 385, 408-409 ; BNP, *Fundo Geral*, *cód.* 2667, f. 38v-39r, 149r-149v, 157r-157v, 175r ; BPE, *cód.* CVI/2-4, f. 4v-5r ; João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar*, *op. cit.*, p. 117-119, 183.

Le secrétaire présume que l'intention du roi d'Espagne serait justement de « *mostrar ao mundo, q he o q acomete no mesmo tempo em q está acossado por toda a parte, alem de procurar ganhar algũ palmo de terra em Portugal, parendolhe q só com isso nesta occasião desacreditará os nossos negocios assi em Roma, como em Munster* ». Pour déjouer un tel stratagème, il fallait charger l'armée adverse en premier, ce qui pour cette année n'était malheureusement plus possible, mais cela attestait, d'après Moniz, le besoin d'une action plus rapide lors de la prochaine campagne, d'autant plus que « *os francezes ainda ao prezente não descuidão por Catalunha, e perdeo m^{to} elRey de Castella neste ultimo comboy q lhe tomarão* »¹¹⁸. Suivant son raisonnement, la conscience de la publicité de la guerre luso-espagnole influait et devrait influencer sur l'élaboration même de la stratégie militaire des deux opposants, et ce souci allait normalement de pair avec une réflexion sur la situation des affrontements dans l'ensemble de l'Europe. Pour l'Espagne, réussir à se projeter dans une position d'assaillant serait une démonstration de force, de sa capacité à gérer les multiples lignes de combat qui étaient censées l'abattre. Pour le Portugal, il importerait, non seulement de déjouer la formation de ce discours, mais également d'afficher un engagement offensif équivalent et complémentaire à celui de la France en Catalogne.

Pour y parvenir, néanmoins, le terrain d'action du secrétaire et d'autres agents au service de Jean IV à Paris n'était pas le gouvernement des armées portugaises. Ils devraient, par exemple, identifier des vecteurs de diffusion de nouvelles favorables à l'Espagne, pour bien les combattre. Vers la fin de 1643, le comte de Vidigueira écrit à ses correspondants portugais à Rome sur le rôle préoccupant joué par la gazette de Gênes. Il se réfère à l'un des premiers périodiques imprimés en Italie, publié entre 1639 et 1646 à un rythme hebdomadaire par Michele Castelli, personnage associé aux cercles philo-espagnols de la République ligure¹¹⁹. L'ambassadeur souligne, à l'attention du père João de Matos, assistant de la province portugaise de la Compagnie de Jésus, combien les informations qui lui arrivent du Portugal sont toujours « *bem deferentes das que por la se escrevem na gazeta de Genova, como V.P. havera visto das relações que lhe hey mandado, he em hũa Carta apontava eu a V.P. o mal que por ai falam em as nossas couzas* »¹²⁰. À cette occasion, il reproche au gazetier ses élucubrations concernant une prétendue disgrâce de l'évêque de Lamego et du

¹¹⁸ BA, 49/x/23, f. 296r.

¹¹⁹ Cf. Salvatore Bongi, « Le prime gazzette in Italia », dans Nicola Bernardini (dir.), *Guida della stampa periodica italiana*, Lecce, Tipografia editrice salentina dei fratelli Spacciante, 1890, p. 44-46 ; Achille Neri, « Michele Castelli e le prime gazzette a Genova », *Rivista d'Italia*, XVI, t. II, 1913, p. 300-309 ; Onorato Pastine, *La Repubblica di Genova e le gazzette. Vita politica ed attività giornalistica (sec. XVII-XVIII)*, Gênes, Fratelli Waser, 1923, p. 1-49 ; Mario Infelise, *Prima dei giornali, op. cit.*, p. 84-85, 100-101, 164-165 ; Johann Petitjean, *L'intelligence des choses, op. cit.*, p. 105-106, 123-124.

¹²⁰ BPE, cód. CVI/2-1, f. 140r.

marquis de Ferreira, alors qu'en réalité celui-ci venait de tenir l'enfant du roi de Portugal durant la cérémonie de son baptême, que le premier était pressenti pour occuper l'archevêché de Lisbonne ou celui d'Évora, et que son frère, le comte de Vimioso, venait d'être nommé marquis d'Aguiar. Pour lutter contre les mensonges des Castillans, Vidigueira défend la nécessité d'avoir des ministres portugais à Gênes et à Venise, ce qui serait encore difficile à mettre en œuvre, tant que la curie romaine n'accepte officiellement le trône de Jean IV, et cela malgré les bonnes relations commerciales déjà tissées avec les deux républiques et la présence même d'un consul vénitien à Lisbonne. Il prévoit alors d'écrire au roi sur cette question, et sollicite du jésuite des suggestions pour rendre possible l'envoi de représentants du Portugal dans ces deux villes.

En écrivant à Fernando Brandão, un contact précieux pour la diplomatie des Bragance dans la communauté portugaise de Rome, Vidigueira ajoute quelques autres nouvelles fraîchement reçues via l'Angleterre, et qu'il n'avait pas incluses dans la lettre du père assistant, à propos de la très joyeuse entrée de Jean IV à Lisbonne le 6 décembre, revenant de l'Alentejo, ainsi que du châtement infligé aux soldats bataves qui avaient profané des images religieuses dans une incursion militaire portugaise. Selon ces renseignements, le monarque avait ordonné l'expulsion de tous les Néerlandais hérétiques de son armée, et l'interdiction d'en recruter des nouveaux. Il demande ainsi à Brandão de retransmettre ces nouvelles à Matos, et de chercher « *q^{to} puder que as novas que a essa Corte chegarem em favor de Portug^l se espalhem logo p^a toda a parte, por quanto as Gazettas de Genova, e Milam saem com m^{ta} mentira, e todas m^{to} contra a nossa reputação* »¹²¹.

L'identification de ces gazettes italiennes pro-espagnoles comme responsables de la propagation de nouvelles fausses et défavorables au Portugal confirme, tout d'abord, que les préoccupations et le travail des envoyés de Jean IV dans le domaine de la circulation de l'information ont une dimension européenne, équivalente à la portée de leurs correspondances politiques. En outre, cette volonté de contrecarrer le rayonnement des récits et opinions proposés par de telles publications montre que leur action ne se limite pas à la collecte et distribution d'informations utiles à la conduite des affaires dont chacun de ces différents agents étaient chargés, mais qu'il s'agissait également de veiller à une présence significative des témoignages de la stabilité politique et des progrès militaires du Portugal dans les circuits de transmission et de publication de nouvelles.

¹²¹ *Ibid.*, f. 148r.

Effectivement, dans le cas de Gênes, la monarchie des Bragance ne pourra pas y dépêcher un représentant diplomatique durant toute la guerre de la Restauration, mais elle trouve dans la figure d'Agostino Castelletti, autre nouvelliste de la ville¹²², un appui important sur ce terrain. Nous le voyons souvent dans cette correspondance comme quelqu'un qui envoie des *avvisi* manuscrits, des périodiques imprimés et d'autres papiers à l'ambassade portugaise en France, et qui reçoit également les nouvelles et textes sur le Portugal que ses membres souhaitent mettre en avant¹²³. Ses services sont toujours payés, mais dès l'été 1646, Antonio Moniz déclare à Vidigueira, après avoir signalé l'expédition à Lisbonne d'un ensemble de gazettes transmises par le correspondant génois, qu'« *este pobre Castelleti merece algũa couza, q tem hũr perpetuo cuidado* »¹²⁴. Le roi portugais autorise donc l'ambassade à lui fournir des gratifications financières en novembre 1647, puis en mars 1649, en compensation de la demande d'une pension qui ne lui est pas accordée¹²⁵. L'observation quotidienne des effets politiques de la circulation et de la divulgation des nouvelles indiquait l'intérêt d'un investissement direct des agents diplomatiques sur le terrain du développement de la presse périodique à travers l'Europe, et cet effort ne serait pas moins important à l'égard des feuilles des nouvelles publiées en France.

2. 3. « FAZER POR NAS GAZETTAS ORDINARIAS » : SUCCÈS ET REVERS DU PORTUGAL DANS LA GAZETTE DE RENAUDOT

Avant même d'y avoir été instruits explicitement par les lettres royales, l'ambassadeur et son secrétaire se montrent très attentifs à la répercussion publique des événements politiques et militaires du Portugal, et sont prêts à intervenir personnellement pour garantir la divulgation d'une image positive de la Restauration dans les feuilles occasionnelles et périodiques de la capitale française¹²⁶. Ainsi, le 27 février 1644, le comte de Vidigueira, fort de son expérience, peut complimenter la démarche effectuée par Jeronimo Nunes da Costa en Hollande : « *VM anda muy accertadam^{te} em fazer por nas Gazettas ordinarias todos os sucessos toccantes a Portug^l, e nas de Franca uso eu o mesmo, porq hé conveniente que estas*

¹²² Il est d'ailleurs mentionné dans certains des documents transcrits par Achille Neri, « Michele Castelli e le prime gazzette a Genova », *op. cit.*, p. 305-309.

¹²³ BPE, *cod.* CVI/2-7, f. 341v, 385v ; BNP, *Fundo Geral, cod.* 2667, f. 27v, 36r, 42r, 60r, 89v, 101r, 115v, 132v, 146r, 166r ; BPE, *cod.* CVI/2-4, f. 6v, 27v, 74v, 225.

¹²⁴ BPE, *cod.* CVI/2-7, f. 341v.

¹²⁵ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV, op. cit.*, vol. 2, p. 190, 320.

¹²⁶ BPE, *cod.* CVI/2-1, f. 132v, 142v-143r, 150v-151r, 160r, 173v, 181r.

novas se espalhem p^{lo} Mundo »¹²⁷. Cette conduite se maintient tout au long de la période comprenant ses deux séjours diplomatiques : l'ambassadeur et ses collègues observent et commentent la sortie et la circulation de pièces qui mentionnent les événements du Portugal, ou des sujets affectant directement la construction de leurs discours sur les affaires militaires et diplomatiques du royaume ; ils reçoivent et sélectionnent des nouvelles de la guerre et de la politique portugaise, en fonction de leurs possibles effets sur le public et sur les relations diplomatiques en cours ; ils célèbrent, font traduire et publier des textes sur ces événements, soit par la composition de relations individuelles, soit par leur insertion, comme s'en enorgueillit Vidigueira à cette occasion, dans le contenu des feuilles qui paraissent périodiquement en France¹²⁸.

L'un des contextes les plus féconds pour examiner les enjeux et le développement des stratégies des diplomates portugais dans ce sens est, une fois encore, celui de la divulgation de la bataille de Montijo durant l'été 1644. En effet, cet épisode précise, comme nous l'avons vu, les desseins de propagande du gouvernement de Jean IV, qui voulait le promouvoir comme un succès grandiose de son armée alentejana. D'autre part, comme certaines considérations des missives royales sur le sujet l'avaient anticipé, l'interprétation des méandres de cette rencontre tendait à faire débat, et dans les mois suivants la victoire est attribuée autant aux Portugais qu'aux Espagnols, dans des récits imprimés à travers toute l'Europe occidentale¹²⁹. Antonio Moniz de Carvalho écrit au marquis de Cascais, le 17 juillet, lors des premiers échos de la polémique à Paris :

Grandissimos invençoneiros são nossos enemigos os castelhanos, e ridiculos são os metamorphoseos, q tẽ dado a victoria de Portugal, escrevendo cartas a todos os reinos estranhos, e aqui chegou uma do Torrecusa impressa em Madrid escrita al Rey Cath^{co} em q lhe dá os parabéns da victoria de Lerida em Catalunha, e conta do bom successo, q teve em Portugal, não tenho q dizer mais a VE, se não que depois de relatar nossa desfeita, conclue cõ dizer, q so lhe ficou sentim^{to} de não saber aonde lhe ficara a artelharia do seu exercito, mas q estará em lugar seguro p^a a vir buscar outra vez. O Cardeal fes aqui m^{ta} festa cõ a carta, e na gazeta extraordinaria que aqui sahio da nossa victoria se lhes dá hum camarço m^{to} galante¹³⁰.

¹²⁷ *Ibid.*, f. 150v.

¹²⁸ BNP, Ms. *caixa* 14, n^{os} 32, 36, 41, 49, 74, 145 ; BNP, Ms. *caixa* 13, n^o 14 ; BA, 49/x/12, f. 317-318 ; BA, 49/x/23, f. 48v, 61r, 300-302, 312, 315, 331 ; BPE, *cód.* CVI/2-7, f. 320, 331r, 338-341, 346r-346v, 370v, 374r, 545-546, 562r ; BNP, *Fundo Geral*, *cód.* 2667, f. 2r, 42v ; BPE, *cód.* CVI/2-4, f. 131r-131v, 137v-138r, 257r ; João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar*, *op. cit.*, p. 137-139, 179.

¹²⁹ Cf. Carlos Ziller Camenietzki, Daniel Magalhães Porto Saraiva et Pedro Paulo de Figueiredo Silva, « O papel da batalha », *op. cit.* ; Daniel Magalhães Porto Saraiva, « L'âme des royaumes », *op. cit.*

¹³⁰ BNP, Ms. *caixa* 14, n^o 36, s.n.

Malgré toute leur vigilance dans ce domaine, les agents portugais ne peuvent pas empêcher que des versions et même des publications produites en Espagne sur les événements de la guerre n'arrivent en France et ne concurrencent avec la version officielle proposée par la couronne portugaise. C'est le cas pour la bataille de Montijo, que la *Gazette* de Théophraste Renaudot répercute en prenant toujours le temps de dénoncer les tromperies de la monarchie Catholique. Le numéro sorti le 9 juillet ouvre avec des nouvelles envoyées de Lisbonne le 31 mai, qui décrivent les combats en lignes générales. La première et rude attaque, par 900 cuirassiers de l'ennemi, avait rompu l'aile gauche de l'armée du Portugal, mis la cavalerie hollandaise « à vau-de-route », et permis la capture de « tout nostre canon & bagage ». Cependant, Mathias de Albuquerque avait ensuite réussi à réunir et haranguer ses soldats, en accusant la lâcheté de ceux qui s'étaient enfuis, et à les faire avancer contre les troupes castillanes, jusqu'à récupérer l'artillerie et le bagage perdus, et prendre encore celles des ennemis, et jusqu'à semer le champ de bataille de leurs morts, en contraignant une bonne partie d'entre eux à traverser « en grande confusion la rivière de Guadiana » où plusieurs se sont noyés. Puis, le texte présente la comptabilité des morts – deux mille fantassins espagnols et mille de leurs cavaliers contre cinq ou six cents Portugais –, et se termine par la mention habituelle aux cérémonies de célébration de la victoire, mais il relève dans ce cas une situation assez particulière. D'après ce narrateur, les deux royaumes rivaux l'ayant fêtée avec des feux d'artifice, seul le roi du Portugal a fait chanter le *Te Deum*, précédé d'une procession solennelle : « Dequoi ses partisans rendent cette raison, que les Castillans ont jugé par maxime d'Etat devoir abuser les peuples de cette fausse réjouissance, laquelle ne pouvoit tromper Dieu »¹³¹.

Dès lors, ce paragraphe lisboète prévient les lecteurs de l'hebdomadaire sur l'intention du gouvernement de Philippe IV de cacher, à son propre peuple d'abord, le tour de force de l'armée portugaise à Montijo, et de troubler ainsi le retentissement de la nouvelle du premier grand succès du Portugal dans la guerre contre l'Espagne. Mais la semaine suivante, c'est l'*Extraordinaire du XIII juillet* qui, par la publication d'une grande section sur « La grande victoire n'aguères obtenuë par les Portugais sur les Castillans », se charge de répondre plus directement à la propagande adverse. Comme indiqué dans la lettre du secrétaire portugais, le rédacteur de la *Gazette* introduit le sujet en évoquant le débat courant sur quel côté avait

¹³¹ *Recueil des Gazettes et Nouvelles ordinaires et Extraordinaires : et autres relations des choses avenues toute l'année mille six cents quarante-quatre. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France : dédié a Son Eminence,* Paris, Bureau d'Adresse, 1645, p. 529-530.

remporté la bataille, et en essayant de désavouer la version espagnole par le décryptage d'un point précis du discours diffusé depuis Madrid :

L'une des plus notable différence qui se trouve entre les véritables victoires & les feintes est que celles-ci se détruisent par le temps qui confirme & autorise toujours les premières, les amplifiant mesme souvent comme il arrive à celle que les Portugais ont n'aguères obtenuë dans l'Estremadure sur les Castellans : lesquels pour consoler les leurs, ont bien semé le bruit qu'ils avoyent remporté l'avantage sur les Portugais. Mais comme la vérité est toujours si forte qu'elle tire mesme quelque fois des preuves de la bouche du parti contraire : Le Général Castellan dans la lettre qu'il en a escrite au Roy d'Espagne, n'ayant pû autremët dissimuler la perte de son canon, dit qu'il ne sçait où il est, mais qu'il n'est pas croyable que les ennemis l'ayent emmené¹³².

Le récit qui s'en suit, beaucoup plus étendu et plus riche en détails que celui du numéro ordinaire précédent, n'en diverge pas pour autant dans ses affirmations plus générales¹³³. De cette comparaison ressort principalement, d'un côté, le déploiement d'une rhétorique qui met en valeur la fidélité et le courage des nobles et soldats ayant accompagné la contre-offensive de Mathias de Albuquerque, plutôt que la lâcheté et la fuite de la cavalerie néerlandaise défaite par la première attaque castillane ; de l'autre, la présence marquante de ce commentaire initial, qui cible les tergiversations du marquis de Torrecusa sur le destin de son artillerie pour démontrer la fausseté de la proclamation de sa victoire à Montijo. La publication de cet *Extraordinaire* aurait ainsi pour fonction, selon son propre discours, de communiquer au public cette vérité, qui se rétablit inexorablement grâce au passage du temps. Il est intéressant de noter cependant que, dans sa stratégie de dénigrement de la démarche des Castellans, l'auteur de ces lignes ne précise pas que ladite lettre du général ennemi était arrivée en France sous la forme d'un pamphlet imprimé, probablement sous le titre *Copia de carta que el excelentis^{mo} señor Marques de Torrecusa embiò a su Magestad, desde la Ciudad de Badajoz, en que le dà cuenta del sucesso que han tenido sus Reales Armas contra el Exercito de Portugal*¹³⁴. Pour des lecteurs qui disposaient d'exemplaires ou de copies de cette

¹³² *Ibid.*, p. 547-548.

¹³³ *Ibid.*, p. 548-551.

¹³⁴ Aujourd'hui nous disposons seulement des exemplaires de l'édition sévillane du texte : *Copia de carta que el excelentis^{mo} señor Marques de Torrecusa embiò a su Magestad, desde la Ciudad de Badajoz, en que le dà cuenta del sucesso que han tenido sus Reales Armas contra el Exercito de Portugal, en aquellas fronteras, Jueves 26 de Mayo deste año de 1644. La qual remitiò su Excelecia al señor D. Juã de Santelizes y Guevara, Cavallero del Orden de Santiago, del Consejo de su Magestad en el Real de Castilla, y su Governador de las Armas del Andaluzia*, Séville, Juan Gomez de Blas, 1644. Cependant, il est tout à fait plausible qu'il ait aussi été imprimé à Madrid, comme le dit Moniz de Carvalho dans sa lettre à l'ambassadeur extraordinaire.

publication, la remarque du gazetier désigne exactement le passage dont ils devraient se moquer, pour mettre en cause la totalité de son propos. Pour ceux qui n'en avaient pas connaissance directe, il semblerait plutôt que la missive de Torrecusa se soit diffusée par des moyens moins officiels, voire à l'insu des autorités hispaniques, et qu'elle était restée inaccessible au plus grand nombre des curieux. De toute façon, l'insistance de la *Gazette* à résumer à une volonté d'apaisement de la population espagnole la dissémination de mensonges et de bruits par la monarchie de Philippe IV, visait sans doute à faire paraître sa version davantage ridicule et inoffensive, qu'elle soit colportée par des publications imprimées ou non, et à réduire ainsi aussitôt l'intérêt des Français pour ces papiers.

Ce nonobstant, si Antonio Moniz exprime au marquis de Cascais autant de satisfaction quant à l'attitude du cardinal Mazarin à la cour, ainsi qu'au sujet de cette réponse formulée par le périodique parisien, c'est justement parce qu'il y identifie les actes d'un combat contre la répercussion de la propagande anti-portugaise en France, ainsi que dans d'autres pays voisins, et pas simplement les réactions fortuites à une contingence interne à la monarchie hispanique. Le secrétaire confirme d'ailleurs ce diagnostic dans sa lettre suivante à l'ambassadeur extraordinaire, une semaine plus tard : « *Não faltou parte alguma aonde os castelhanos não mandassem gazetas falsas contra a victoria de Portugal, mas ja elles mesmo as vão desmentindo por outras cartas em q ja confissão de Madrid m^{ta} perda, e q ficamos cõ o campo de batalha* »¹³⁵. Le comte de Vidigueira, pour sa part, le 30 juillet, rappelle à Luis Pereira de Castro des relations et des lettres royales qu'il avait envoyées à Münster, suffisantes pour qu'il se soit « *enteirado da falsidade das gazetas e historias castelhanas, e de como a Victoria foi nossa, e a infamia sua* », avant d'ajouter que « *este dezengano q ja tem os fas ter em armas a Andalusia obrigando a q em Sevilha andem todos em corpo* »¹³⁶. D'après les deux chefs de la délégation portugaise à Paris, le pamphlet du marquis de Torrecusa n'était qu'une des ramifications d'une campagne d'opinion menée à l'échelle continentale, ce que l'ambassadeur souligne encore dans une lettre expédiée à son ami Cristóvão Soares de Abreu, qui lui avait aussi envoyé des pièces sur la bataille de Montijo :

Muita m. me fez VM com os papeis que me ha mandado de q a mor parte me tinha aqui chegado e nos alegrou m^{to} e a toda esta Corte a Vitoria de Montijo ainda que fose com tanto custo de nosa parte e o serto he que se o S^r Conde de Castelmelhor tiver diferente poder de com que se acha, no las dera m^{to} mais amiude. Eu mando a VM a carta que o de Torrecusa

¹³⁵ BNP, Ms. caixa 14, n° 41, s.n.

¹³⁶ BA, 49/x/23, f. 48v.

*escreveo a Rainha de Castella a qual se imprimio em Italia e por toda a parte te apregoado os Castelhanos que nos ganharão a vitoria com grande perda nosa, mas andão tão desgraçados que em poucas partes forão cridos, hje serão menos com a presa de Gravelines*¹³⁷.

Sur les festivités dans la capitale espagnole, les bruits et les lettres qui disséminent la bonne nouvelle, les relations et les gazettes composées et imprimées en Espagne, en Italie, et diffusées partout en Europe : les agents portugais se tiennent informés sur tous les efforts de la propagande ennemie, et échangent en même temps des éléments qui pourraient leur être utiles dans cette guerre de papiers et d'information. Qui plus est, Vidigueira et son secrétaire rendent compte à leurs collègues du succès de l'action de l'ambassade sur ce terrain, un succès qu'ils contrastent avec le discrédit progressif des fabulations propagées par la monarchie hispanique, déjà visible dans le changement de la teneur des lettres plus récentes arrivées de Madrid, ou dans l'état d'alerte des troupes et de la population andalouses. Il est vrai qu'à bien y réfléchir, ces dernières remarques peuvent être comprises en tant que partie de la stratégie même des Portugais et de leurs alliés car, qu'elles soient véridiques ou inventées, il s'agit de rumeurs qu'il conviendrait de répandre afin de multiplier les indices de la victoire portugaise à Montijo. Pour l'objectif de notre recherche, pourtant, il suffit d'y entrevoir la perception que ces diplomates avaient du travail qu'ils avaient à faire pour asseoir au mieux, au moins dans le public français, la vision d'un premier grand exploit des armes de Jean IV dans le conflit luso-espagnol. Et ce, justement à une époque où, comme nous l'avons vu, une nouvelle de cette taille faisait défaut au bon déroulement des affaires de sa délégation à Paris, et d'à peu près toutes les autres missions diplomatiques qui lui étaient connectées. Dans ce contexte, l'appui que Moniz de Carvalho se réjouit d'avoir trouvé dans la *Gazette* française, semble jouer un rôle décisif.

En effet, comme les mots d'encouragement de Vidigueira à Jeronimo Nunes da Costa en février 1644 le laissent supposer, son ambassade développe au long de ses premières années une relation assez fructueuse avec l'hebdomadaire de Renaudot. Au début du mois de décembre 1643, dans une lettre à son beau-frère João Rodrigues de Vasconcelos e Sousa, comte de Castelo Melhor et gouverneur des armes d'Entre Douro e Minho, l'ambassadeur mentionne que, dès réception de la confirmation de la deuxième conquête de Salvaterra quelques mois plus tôt, il l'a félicité par le biais d'une missive dépêchée à Lisbonne, après quoi il a envoyé à la comtesse sa sœur « *a Relaçam que aqui logo se imprimiu em françes* », ainsi qu'à l'ambassadeur portugais à la Haye, Francisco de Sousa Coutinho, et à Antonio de

¹³⁷ BA, 49/x/12, f. 317v-318r.

Sousa de Macedo en Angleterre, pour répercuter ce succès au-delà des frontières françaises. À ce propos, et en conclusion son raisonnement, Vidigueira en profite pour flatter Castelo Melhor, tout en suggérant une implication directe de sa délégation dans ladite publication : « *se mostram ambos grandes servidores de V.S., e a verdade he que só V.S. com suas bizarias nos daa aqui que imprimir* »¹³⁸.

Or, la relation en question n'est autre que l'*Extraordinaire du V novembre M. DC. XLIII*, dont le premier sujet est « La reprise de la ville de Salvaterra sur les Castillans : par les Portugais », où est narrée, entre autres péripéties, la mort valeureuse du sieur Viole d'Athis, gentilhomme français et mestre de camp général de l'armée assaillante¹³⁹. La prise antérieure de cette place avait également été racontée par la *Gazette*, dans un *Extraordinaire du XI septembre*¹⁴⁰, et ceux-ci sont les premiers numéros spéciaux du périodique qui affichent des nouvelles de rencontres militaires au Portugal depuis le 30 octobre 1642. De fait, une telle ellipse ne se répète pas dans l'année suivante, et ce, en grande partie grâce aux nouvelles parvenues de la frontière nord du royaume, et donc apparemment grâce à cette parenté et à cette communication entre l'ambassadeur et le général portugais. Entre ces deux numéros et celui de la bataille de Montijo, le Bureau d'Adresse publie six autres extraordinaires comportant des sections sur la guerre au Portugal, dont trois exclusivement avec des nouvelles d'incursions des troupes de Castelo Melhor en Galice¹⁴¹, et un qui présente les faits d'armes dans cette région en parallèle à ceux qui se déroulent à la frontière de l'Alentejo¹⁴². Cela est sans compter les éditions ordinaires de la *Gazette*, dans lesquelles les nouvelles militaires du Portugal sont récurrentes durant cette première moitié de 1644, mais où les événements de l'Entre Douro e Minho sont en fait minoritaires par rapport à ceux des provinces voisinant l'Estrémadure castillane¹⁴³.

Force est de constater qu'au regard de cette envie d'établir une représentation offensive et percutante de l'effort de guerre portugais, Vidigueira a trouvé dans l'hebdomadaire français un allié fondamental. D'après ses propres témoignages, lui et ses associés se sont évertués à introduire des faits favorables au Portugal dans le flux continu de

¹³⁸ BPE, *cód.* CVI/2-1, f. 142v.

¹³⁹ *Recueil des gazettes et nouvelles, tant ordinaires que extraordinaires, et autres relations des choses avenues toute l'année mil six cens quarante-trois. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France*, Paris, Bureau d'Adresse, 1644, p. 949-953.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 777-780.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 1069-1071 ; *Recueil des Gazettes et Nouvelles ordinaires et Extraordinaires : et autres relations des choses avenues toute l'année mille six cents quarante-quatre, op. cit.* p. 384-386, 426-428.

¹⁴² *Ibid.*, p. 509-513.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 81-82, 105-106, 217-218, 249-250, 401-402, 413, 559-560, 577.

nouvelles le plus connu et le plus consulté par le public en France, fournissant à Théophraste Renaudot des informations et des textes dépêchés par la couronne, mais aussi par d'autres de leurs correspondants au Portugal, qui étaient traduits, adaptés et commentés par la *Gazette*. L'ambassade portugaise n'était certainement pas la seule source de renseignements du périodique concernant le royaume, mais elle en était sûrement l'une des plus importantes. D'ailleurs, dans l'*Extraordinaire* suivant celui sur Montijo, sorti le 27 juillet, la première section porte sur « La découverte d'une insigne conjuration & entreprise sur la ville de Tanger, contre le Roy du Portugal », et son rédacteur n'apporte rien moins qu'une traduction de la lettre de Jean IV à son ambassadeur sur le sujet¹⁴⁴.

Finalement, lorsque le monarque envoie en France des exemplaires de la *Relaçam dos gloriosos sucessos que as armas de Sua Majestade el rei D. João IV Nosso Senhor tiveram nas terras de Castela, neste ano de 1644. até à memorável vitória de Montijo*, et qu'il suggère à l'ambassadeur, comme nous l'avons vu, de la traduire et de la divulguer en France et dans d'autres régions de l'Europe, c'est précisément en raison du succès préalable de la collaboration avec la *Gazette* que Vidigueira ne donne pas suite à ce nouveau projet de publication. Le marquis de Cascais – qui reçoit des lettres royales identiques à celles destinées à l'ambassadeur ordinaire concernant les nouvelles de guerre et leur divulgation¹⁴⁵ – est déjà à Nantes à ce moment-là, et la *Relaçam* lui arrive fin août 1644¹⁴⁶. Moins habitué, évidemment, aux pratiques de publicisation des nouvelles portugaises de la délégation à Paris, il transmet sans tarder l'ouvrage à cette dernière, en demandant à son collègue d'exécuter le dessein de la couronne. La réponse du comte, par une lettre du 4 septembre, illustre bien l'autonomie des agents diplomatiques de la Restauration dans la construction de leurs stratégies éditoriales :

A R^{cam} dos Sucessos de Portug^l q VE me manda para se imprimir me parece não será necess^o, porque há dias que eu tive hũa da Victoria de Montijo que as armas de S.Mag^e q Deos o g^{de} alcançarão, que aqui fiz imprimir, e publicar, havendosse feito o mesmo em Inglaterra, Hollanda, Alemanha, Roma, e Genova, a cujas p^{tes} eu havia mandado a coppia, para se divulgarem, como tambem outras do mais que esta contem, e não me chega papel de novas do Reyno, que eu não faça logo imprimir, e divulgar como convem, e todas estas noticias estam já bem esparzidas pello Mundo¹⁴⁷.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 585-588. Il s'agit d'une missive royale du 1^{er} juin 1644 : Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, op. cit., v. 1, p. 154-155.

¹⁴⁵ BNP, Ms. caixa 14, n^{os} 16, 24, 28, 30, 84-85, 123.

¹⁴⁶ *Ibid.*, n^o 30.

¹⁴⁷ *Ibid.*, n^o 74.

Il semble que Cascais se soit spécialement attaché à l'idée de voir se multiplier les rééditions de l'imprimé lisboète au-delà des frontières françaises, car même avant de recevoir cette lettre, il réécrit à Vidigueira, et lui annonce en avoir dépêché aussi un exemplaire à Osnabrück, à Rodrigo Botelho de Morais, pour qu'il le fasse traduire et imprimer¹⁴⁸. Dans son objection à la demande du marquis, Gama souligne ainsi l'efficacité et la rapidité de son travail de coordination de la propagande portugaise à travers le continent, avec des résultats solides et antérieurs à toute manifestation du monarque sur les démarches à suivre sur ce terrain. Il insiste d'ailleurs sur ce point dans une autre dépêche de la fin du mois, à laquelle il ajoute « *hũa gazeta em italiano dos successos de Portugal* », pour que Cascais voie « *que alem das que aqui se imprimirão, fiz correr mais longe as novas delles* »¹⁴⁹.

En même temps, dans sa première réponse, Vidigueira défend sa propre manière de forger cette propagande européenne, c'est-à-dire, à partir de la résonance des stratégies que son ambassade développe à l'égard de la publication de nouvelles portugaises en France. En effet, bien avant que le gouvernement de Jean IV n'indique clairement le besoin de divulguer à un large public les offensives de l'armée du Portugal, ses représentants à Paris investissaient régulièrement dans l'insertion de récits de la guerre luso-espagnole dans le fil de nouvelles publié par la *Gazette* de Renaudot, et ils n'attendaient pas que la couronne leur envoie les textes les plus appropriés pour remplir cette fonction. Ainsi, ce n'est pas parce que les ministres de Jean IV s'étaient résolus à trouver une solution alternative pour la publication de récits de la guerre au Portugal, de manière à pallier les déficiences de la production multiple de gazettes et de pamphlets occasionnels, qu'il faudrait que Vidigueira transpose cette tendance au contexte français. Le comte ambassadeur fait comprendre au marquis de Cascais, qu'au fond, il n'allait pas changer son orientation dans ce domaine pour suivre la recommandation du roi, et juxtaposer un nouveau récit à toute la séquence d'informations qu'il avait réussi à disséminer en France et depuis la France.

De là, et jusqu'à la fin de sa deuxième ambassade, la *Gazette* ne laisse jamais d'occuper une place stratégique dans le travail diplomatique portugais, et elle est souvent citée dans cette correspondance échangée avec d'autres agents dispersés en Europe. Vasco Luís da Gama et Antonio Moniz de Carvalho commentent le contenu de numéros parus récemment, ou en expédient directement des exemplaires à leurs confrères, quand ils touchent à des thématiques ayant une incidence sur les affaires du Portugal, et principalement si le

¹⁴⁸ Nous connaissons cette lettre, du 6 septembre 1644, grâce à une copie envoyée par Vidigueira à Luis Pereira de Castro : BA, 49/x/23, f. 61r.

¹⁴⁹ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 145, s.n.

message politique de ces numéros va dans le sens de leurs objectifs dans les négociations en cours¹⁵⁰. Ce n'est pas par hasard que, lors des répercussions de la bataille de Montijo, le secrétaire fait référence à la publication des faits militaires portugais comme la démonstration de l'engagement du gouvernement français aux côtés de Jean IV. L'ambassadeur et lui annoncent la sortie de certaines éditions de la *Gazette* qui apportent des informations positives sur le Portugal comme le résultat d'un effort particulier de la diplomatie portugaise pour une telle publication et pour un tel engagement. Dans ces cas encore, l'envoi du périodique imprimé à leurs correspondants sert bien entendu à promouvoir la diffusion des nouvelles portugaises, mais vise surtout à offrir un témoignage de la bonne réception des succès portugais en France, à travers lequel ils incitent leurs destinataires à en tirer parti pour leurs propres affaires. Et ce, parce que l'effet inverse était aussi possible : parfois, les agents portugais devaient faire face à l'influence négative des mauvaises passes militaires et politiques du Portugal, diffusées justement à travers des exemplaires de la *Gazette* française.

C'est ce qui se passe, par exemple, avec la nouvelle de l'emprisonnement à Lisbonne de Jorge de Mascarenhas, marquis de Montalvão, survenue encore dans les derniers mois de la campagne militaire de 1644. Dans une dépêche du 17 septembre, Jean IV communique à la fois au comte de Vidigueira et au marquis de Cascais sa décision de l'arrêter pour déloyauté, avec la marquise son épouse, l'ex-capitaine de la garde royale, Lourenço de Sousa, et son frère Felipe, ainsi que le juge de la *Casa da Suplicação* Duarte Álvares de Abreu¹⁵¹, tout en soulignant que, nonobstant cet épisode, ils devraient tenir pour certain « *q não ouve entre meus vassallos couza de que se possa tomar desunião, ou discontentam^{to}* »¹⁵². Aussi laconique qu'elle soit, cette observation était censée fournir aux ambassadeurs une réponse officielle aux interrogations de leurs interlocuteurs en France, afin de les assurer de la solidité du pouvoir monarchique portugais.

Néanmoins, des rumeurs et des lettres sur la conjuration leur arrivent bien avant la missive royale, reçue à Nantes par le marquis Cascais le 25 novembre seulement. Le 12 octobre, Vidigueira discute déjà de la teneur des informations à ce propos répandues par un Français ayant débarqué à Nantes en provenance de Porto, corroborées depuis par un navire

¹⁵⁰ BPE, *cod.* CVI/2-1, f. 160r, 173v ; BA, 49/x/23, f. 295r, 300-301, 331 ; BPE, *cod.* CVI/2-7, f. 320, 331r, 338-341, 346, 370v, 409r, 562r ; BNP, *Fundo Geral*, *cod.* 2667, f. 2r, 42v ; BPE, *cod.* CVI/2-4, f. 131v, 137v-138r, 257r ; João Carlos Gonçalves Serafim (éd.), *Um Diálogo Epistolar*, *op. cit.*, p. 137-139, 179.

¹⁵¹ Cf. Lorraine White, « Dom Jorge Mascarenhas, Marquês de Montalvão (1579?-1652) and Changing Traditions of Service in Portugal and the Portuguese Empire », *Portuguese studies review*, 12 (2), 2004-2005, p. 80-81 ; Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV*, *op. cit.*, p. 176-179, 259.

¹⁵² Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, *op. cit.*, p. 165 ; BNP, Ms. *caixa* 14, n° 86, s.n.

ayant accosté à Bordeaux¹⁵³, et quatre jours plus tard, par des lettres qu'il reçoit de Gênes, où trois pères théatins sont arrivés de Lisbonne avec la nouvelle de l'emprisonnement des cinq personnes. À ce moment-là, l'ambassadeur à Paris espère encore que « *que quererâ Deos seja m^{to} menos do que se publica* »¹⁵⁴ ; par la suite, les diplomates de Jean IV accompagnent les développements du cas avec appréhension, et célèbrent avec soulagement, vers la fin de décembre, l'annonce de l'acquittement de Montalvão, et de son retour aux faveurs du roi portugais¹⁵⁵.

Le mal, pourtant, était fait et leurs inquiétudes n'ont pas pu empêcher la divulgation de l'affaire par la *Gazette*, précisément par le biais des nouvelles provenant de Nantes. Le numéro ordinaire du 15 octobre, d'abord, signale seulement qu'un favori du monarque écrivait des lettres conspiratrices à ses deux fils retenus à Madrid, qu'il projetait un attentat contre le couple royal à Lisbonne, pour lequel Philippe IV lui avait promis le duché de Bragance, et qu'avant le départ du vaisseau porteur de ces informations « lui & plusieurs autres ses complices avoyent esté pendus & estranglez »¹⁵⁶. Puis, deux semaines plus tard, le même correspondant nantais corrige et expose, d'après des dépêches plus récentes reçues du Portugal, les circonstances de l'incarcération de Mascarenhas et de ses complices supposés : la cause de la détention serait effectivement une suspicion liée à la découverte d'une correspondance secrète du marquis avec ses enfants passés du côté espagnol, mais il jouissait à présent d'une grande liberté dans sa prison à la tour de Belém, y compris de la compagnie de plusieurs de ses domestiques. Finalement, le nouvelliste conclut qu'il n'y avait pas d'apparence qu'un noble si dévoué au service de son prince ait été l'auteur « d'une si noire conspiration que celle dont on a parlé », et que même le risque de l'éclat d'une émeute populaire semblait dépassé : aux premiers bruits de ladite conspiration, le peuple de Lisbonne s'était précipité en foule à la tour de Belém, « mais sur l'assurance qu'on lui donna que ce n'estoit qu'un soupçon, il s'appaisa »¹⁵⁷.

Entre-temps, les échos de cette infortune portent déjà préjudice aux affaires de la diplomatie portugaise avec la France, et pas seulement à l'intérieur de ce royaume. À la fin d'octobre, Francisco de Andrade Leitão écrit de Münster en calculant l'impact des publications de ce genre sur les efforts que son collègue Luis Pereira de Castro prodiguait auprès des plénipotentiaires français, afin qu'ils demandent au plus vite des sauf-conduits

¹⁵³ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 96.

¹⁵⁴ *Ibid.*, n° 98, s.n.

¹⁵⁵ *Ibid.*, n°s 101, 103, 108, 121, 124, 128.

¹⁵⁶ *Recueil des Gazettes et Nouvelles ordinaires et Extraordinaires : et autres relations des choses avenues toute l'année mille six cents quarante-quatre*, op. cit. p. 891.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 922-923.

pour la participation des Portugais aux négociations multilatérales : « *bem vejo as dificuldades q se hão de opor contra este requerim^{to} e q^{to} se hão de esforçar cõ as novas q as gazetas desse Reyno aqui trouxerão das priçois e execuçois q em Portugal se fizerão em algũas pessoas de grande conta* »¹⁵⁸.

Cette réflexion de Leitão éclaire sous un angle nouveau le croisement entre les activités diplomatiques et les sphères de production et publication des nouvelles. L'objectif final des légats portugais et, par conséquent, le résultat qu'ils attendaient de leurs initiatives, y compris sur ce terrain, était toujours d'amener les alliés français à des prises de décision favorables au trône des Bragance. Dans ce cas de figure, il s'agissait pour la diplomatie portugaise d'observer le positionnement des envoyés français à Münster, Abel Servien et Claude de Mesmes, comte d'Avaux, sur la question des sauf-conduits, et d'observer notamment leur réaction à un « *gentil papel* »¹⁵⁹ composé par Pereira de Castro à ce propos. Sans doute, se renseigner sur la stabilité politique et la puissance militaire du Portugal était une étape importante pour le calcul de la posture que Servien et Avaux devraient assumer dans les négociations avec les représentants des Habsbourg. Pour ce faire, toutefois, les plénipotentiaires français n'avaient certainement pas l'habitude d'attendre l'impression et l'expédition des numéros de la *Gazette*, se servant plutôt de leur correspondance avec d'autres collègues et informateurs ou avec les ministres de la reine régente, qui définissaient d'ailleurs leurs marges d'action par des instructions fréquentes.

Ce que l'hebdomadaire parisien apporte à Münster, ce ne sont pas, en principe, des informations fraîches sur l'état des choses au Portugal, mais plutôt, et surtout, une image double de la répercussion de ces informations en France. En effet, ses publications indiquaient, d'une part, la possibilité de la dissémination d'une opinion plus ou moins dubitative sur la pérennité de la rébellion portugaise, et donc plus ou moins enthousiaste quant à l'alliance avec Jean IV, un facteur que le gouvernement français devrait prendre en compte dans la gestion de sa politique diplomatique. D'autre part, elles représentaient aussi, et peut-être avec plus de certitude, l'adoption d'un discours validé ou, du moins, en harmonie avec ce même gouvernement, puisque la *Gazette* cherchait en général à cette époque, autant que possible, à dépeindre un tableau européen qui justifiait les choix militaires et diplomatiques de la monarchie bourbonnienne. C'est principalement cette deuxième configuration qu'Andrade Leitão envisage dans sa lettre, car il pronostique une prédisposition de la diplomatie française à s'abstenir d'intensifier ses diligences pour la participation du Portugal dans les congrès, en

¹⁵⁸ BNP, Ms. *caixa* 14, n° 108, s.n.

¹⁵⁹ *Ibid.*

prévoyant que cette résistance serait alors renforcée au vu de la diffusion en France de nouvelles suggérant la fragilité du régime portugais.

Étant donné la façon dont les vicissitudes de la circulation et de la publication de l'information politique pouvaient affecter leur travail diplomatique, il n'est pas étonnant de découvrir que les envoyés portugais faisaient directement appel aux officines typographiques françaises, suivant l'exemple de la mission de 1641 et les recommandations du secrétaire Cristóvão Soares de Abreu. Si, pour les ambassades du comte de Vidigueira, comme nous l'avons constaté, la stratégie de faire publier des nouvelles favorables au Portugal dans le périodique de Renaudot était primordiale, c'est parce que les récits et commentaires de ce dernier passaient pour le discours officiel, une démonstration et une apologie de l'attachement du gouvernement français à la cause portugaise, face à un public qu'il fallait sans cesse convaincre du bien-fondé de cette alliance. Cependant, comme l'exemple de l'emprisonnement du marquis de Montalvão le montre également, une telle orientation de sa rédaction n'était jamais assurée, ni toujours manipulable et, quoi qu'il en soit, pour aborder certains sujets, le recours à la *Gazette* n'était pas suffisant ou adapté.

3. MANIFESTES, TRAITÉS, HISTOIRES. LA DIPLOMATIE DES LIVRES

L'examen des initiatives éditoriales liées à l'ambassade portugaise de 1641 nous a déjà montré que, malgré une volonté exprimée par le nouveau gouvernement de voir sa cause défendue par ses envoyés diplomatiques – exprimée d'ailleurs avec précaution quant aux conséquences de la publicité d'un discours de légitimation de la prise du pouvoir –, des stratégies de publication vouées à une telle défense se sont formées de manière parfaitement autonome, suivant la conjoncture éditoriale et politique rencontrée par les agents de Jean IV en France, et les inclinations et idiosyncrasies de ceux qui se sont chargés d'écrire des livres et pamphlets pour seconder leur action diplomatique. Nous avons vu cette même autonomie se dessiner dans la relation construite entre la délégation du comte de Vidigueira et les activités de diffusion et de publication des nouvelles de la guerre et de la politique du Portugal, avec des incidences sur son travail de production de livres déjà perceptibles dans la réaction de l'ambassadeur à la proposition éditoriale avancée par le monarque en 1644. Ce mouvement de publications pro-portugaises en France initié par la mission du grand veneur Francisco de Melo, du juriste Antonio Coelho de Carvalho, du secrétaire Cristóvão Soares de

Abreu et du père Francisco de Macedo, se maintient durant les deux ambassades suivantes, et se déploie, entre 1642 et 1649, à travers l'impression de près d'une trentaine d'ouvrages dans plusieurs formats, genres et langues, dans laquelle les représentants du Portugal sur place s'investissent plus ou moins directement. Il ne sera pas étrange d'y retrouver la même autonomie et la même capacité d'adaptation et de réponse au paysage éditorial et politique en vigueur.

À l'intérieur de cet ensemble de publications imprimées, il y a des traités juridiques, politiques et historiques, des mémoires, des manifestes et des discours, des histoires, des chroniques et des documents du passé, ainsi que des textes littéraires de toute sorte. Parmi les thématiques abordées par ces ouvrages, il serait possible de déceler plusieurs questions liées à l'actualité et à des problèmes importants pour les affaires de la diplomatie de la Restauration, des questions qui concourent ainsi au développement de la production typographique portugaise en France durant cette première décennie de la Restauration. On y trouve, par exemple, des récits et des commentaires sur le déroulement de la guerre aux frontières luso-espagnoles, sur l'évolution des tensions diplomatiques entre le Portugal et les Provinces-Unies, et sur les obstacles au rétablissement des rapports politiques et ecclésiastiques avec la Curie romaine, et aussi des allusions aux conquêtes et richesses ultramarines du Portugal, ainsi qu'à la question de la persécution contre les « nouveaux chrétiens », menée par les tribunaux de l'Inquisition espagnole et portugaise. Cependant, puisqu'il s'agit ici d'observer les aspects essentiels des stratégies éditoriales des ambassades de Vasco Luís da Gama, il est préférable de concentrer notre analyse sur les livres et les passages qui touchent à celle qui semble être la plus nodale de ces thématiques, du moins la plus immédiatement associée aux objectifs des représentants de Jean IV à Paris : le débat sur la légitimité et la convenance de son élection au trône, et principalement sur la place occupée par le soutien accordé au Portugal dans la politique diplomatique française.

Dans la mesure où ces imprimés représentent des modes d'intervention politique et culturelle, la genèse de chacun d'entre eux répond à une conjoncture spécifique dont il n'est pas toujours évident de reconstituer les détails. Nous pourrions toutefois les parcourir en fonction du degré d'appartenance à l'ambassade de leurs auteurs, selon les différents agents et circonstances qui ont entraîné leur publication. Chemin faisant, il importe surtout d'identifier les différentes visées des discours construits au sein de ce processus de médiatisation du mouvement portugais conduit par la diplomatie des Bragance en territoire étranger.

La lecture de la correspondance des ambassades portugaises apporte, là aussi, quelques clarifications à propos du terrain de divulgation d'informations et de discours dans lequel les envoyés de Jean IV doivent agir, et qu'ils tiennent à influencer grâce à la production et au patronage de livres et pamphlets. De façon générale, les lettres des agents diplomatiques portugais en France démontrent qu'en dépit de quelques initiatives parties de Lisbonne, il leur incombait normalement de projeter et d'organiser l'élaboration des publications qui étaient supposées étayer leur mission. Déjà dans les derniers jours de 1642, une missive royale demande au comte de Vidigueira de remercier son secrétaire pour le « *trabalho que tomou, em fazer o manifesto sobre as cousas do Iffante que me enviastes, e que me pareceo estava feito como convinha* »¹⁶⁰. Moniz de Carvalho avait pris alors à tâche de rédiger le pamphlet *Innocentis et liberi Principis venditio Viennae celebrata die 25 Junii anno 1642*, un manifeste latin adressé à toutes les puissances européennes, en guise de protestation contre l'injustice de la détention du frère de Jean IV par les Habsbourg¹⁶¹.

Le texte analyse successivement les mérites d'Édouard de Bragance, les conditions de son arrestation par Ferdinand III, ainsi que de sa cession aux autorités hispaniques, qu'il accuse de l'avoir acheté au prix de quarante mille richedales. En cela, Moniz suit les suggestions du prince lui-même qui, transféré à la prison du château Sforzesco à Milan, maintenait une communication épistolaire avec Duarte Nunes da Costa à Hambourg. Dès le 25 septembre, Vidigueira envoie à l'évêque de Lamego la copie d'une de ces lettres et annonce qu'il avait commencé « *a fazer deligençias p^a q se manifestem tais tiranias* »¹⁶². Un mois plus tard, il envoie au monarque un exemplaire de l'imprimé composé par le secrétaire, en rappelant qu'il avait été « *acomodado e repartido conforme as varias tiranias q el Rei de Ungria usou cõ sua alteza, e na forma em que S. Alteza o pedia* », et en soulignant ensuite son propre travail de distribution et de divulgation du manifeste : « *Tenho mandado a m^{tas} partes de Roma, Italia, Inglaterra, Olanda e o vou repartindo em papeis p q a todos seja notorio* »¹⁶³.

Quelquefois, les correspondants nous offrent même des commentaires sur la répercussion de telles publications. C'est le cas du secrétaire de l'ambassade qui, dans une lettre envoyée le 28 mai 1644 à la reine du Portugal Louise de Guzmán¹⁶⁴, et dans ses

¹⁶⁰ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, op. cit., p. 22.

¹⁶¹ Antonio Moniz de Carvalho, *Innocentis et liberi Principis venditio Viennae celebrata die 25 Junii anno 1642.*, s.l., 1642.

¹⁶² BPE, cód. CVI/2-1, f. 3v.

¹⁶³ *Ibid.*, f. 27v.

¹⁶⁴ BA, 51/II/28, f. 14-15.

échanges autour de cette date avec Luis Pereira de Castro¹⁶⁵, évoque la parution de son « *livrinho politico* »¹⁶⁶ intitulé *Francia interessada con Portugal en la separación de Castilla*, dont il avait remis quelques paquets d'exemplaires aux diplomates portugais et français en Westphalie. Dès la fin du mois d'avril, le secrétaire déclare à Castro que son ouvrage a très bien été reçu par la reine régente Anne d'Autriche, à laquelle il était dédié, mais aussi par tous les ministres français, notamment le cardinal Mazarin¹⁶⁷. Un mois plus tard, il lui dit encore que les exemplaires du livre ont connu une « *grandissima fortuna* »¹⁶⁸ à la cour parisienne, et il ajoute à l'attention de l'épouse de Jean IV, que ce succès était dû non pas aux qualités de l'œuvre, « *mas porque a verd^e e zello della vallem m^{to}* »¹⁶⁹. Plus intéressant encore, cependant, est le fait qu'il affirme, dans une lettre du 4 juin, juste après avoir mentionné l'impact à Paris de l'arrivée de différentes versions des affrontements militaires à Lérída, que

*os franceses por outra parte vão acabando de conhecer, q o maior poder de guerra se deve meter sempre por Catalunha, ate obrigarẽ a el Rey de Castella ao q he justo; Monsieur de Boetru o disse ao S^{or} Cardeal a cerca de hũr apartado, e consequencia, q eu fazia neste mesmo ponto em o livro q fiz e q elle tem*¹⁷⁰.

C'est là un témoignage de la réussite de la publication : Antonio Moniz décrit le conseiller d'État et diplomate lui-même, Guillaume de Bautru, en train de reproduire un raisonnement exposé dans son texte, et ainsi de pousser le gouvernement à concentrer les investissements militaires sur le front catalan, ce qui constituait une politique fondamentale pour la survivance de la révolte portugaise.

Avec le manifeste *Innocentis et liberi* et le *Francia interessada con Portugal*, nous sommes donc face à des exemples d'ouvrages dont l'auteur est l'un des membres principaux de la délégation. Ce dernier texte, imprimé en avril 1644, porte ouvertement sur les négociations diplomatiques du moment, pour diffuser des propositions en faveur de l'appui français au maintien de l'indépendance portugaise. Le secrétaire l'a rédigé en espagnol, idiome que l'ambassade utilisait pour les audiences et pour les mémoires adressés au gouvernement de la régente et qui, en même temps, n'était pas inusité dans l'horizon éditorial de la France du XVII^e siècle, principalement grâce au succès de la littérature baroque et

¹⁶⁵ BA, 49/x/23, f. 281-287.

¹⁶⁶ BA, 51/II/28, f. 15r.

¹⁶⁷ BA, 49/x/23, f. 281-284.

¹⁶⁸ *Ibid.*, f. 286v.

¹⁶⁹ BA, 51/II/28, f. 15r.

¹⁷⁰ BA, 49/x/23, f. 287r.

courtisane du Siècle d'or hispanique, et à une ample connaissance et divulgation de la langue castillane dans les milieux lettrés du royaume¹⁷¹. Moniz, pour sa part, en a certainement prévu une large circulation, puisque la publication est commandée chez Michel Blageart, un imprimeur prestigieux de la capitale¹⁷², et l'ouvrage connaît une deuxième édition dans la même année à Barcelone¹⁷³. Examinons à présent dans ses lignes générales, la construction des arguments du livre, et la façon dont l'auteur ne les oriente pas seulement pour convaincre ses lecteurs de l'intérêt de la séparation du Portugal de la monarchie Catholique, mais aussi et surtout pour encourager les actions politiques qui seraient salutaires à la diplomatie portugaise.

L'édition parisienne compte d'abord avec une belle estampe en frontispice, dans laquelle les écus bourbonniens de France et de Navarre et l'écu du royaume portugais se serrent la main, et divisent le tableau en deux parties. Du côté français, des rubans apportent le verset des Psaumes, « *Veritas de terra orta est, et justitia de caelo prospexit* », des mots qui présentent les deux figures féminines en haut et en bas de la gravure, la Justice penchée du ciel et la Vérité assise sur terre. Du côté portugais, les mots du ruban qui passe au-dessus de la tête de la Vérité, « *in decimam sextam generationem* », et ceux qui sortent de la bouche du Christ au coin supérieur de la page, « *respiciam et videbo* », reprennent les paroles prophétiques qu'il aurait dites dans un rêve au premier roi portugais, Alphonse Henriques, représenté ici agenouillé devant la Croix. Une image simple mais efficace ouvre ainsi le livre, comme un rappel introductoire, où la monarchie française, de par son alliance avec le Portugal, apparaît en tant que porteuse de la justice et garante de la vérité, ainsi que de l'accomplissement de la prophétie divine qui annonçait la régénération du trône portugais.

En dédiant l'ouvrage à « *Doña Ana de Austria* », veuve de Louis XIII et sœur de Philippe IV, dont le nom est mis en relief par de grands caractères et dans toute sa castillanité sur la page de titre, Antonio Moniz de Carvalho commence par évoquer subtilement l'existence de soupçons sur le rapprochement espagnol auquel sa régence pourrait conduire le royaume : « *Señora, bien conosco, que no ay necesidad de hazer a vuestra Magestad*

¹⁷¹ Cf. Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole*, op. cit., p. 107-123.

¹⁷² Premier imprimeur de la *Gazette*, avant que Renaudot ne monte sa propre imprimerie, Michel Blageart publie durant les années 1630 et 1640 des éditions de Sénèque, de Montaigne, du cardinal d'Ossat et du cardinal de Richelieu, et des dizaines d'autres œuvres littéraires et courtoises, politiques et religieuses, ainsi que quelques feuilles de nouvelles et des arrêts du conseil d'État et du parlement de Paris. Cf. Jean-Dominique Mellot, Elisabeth Queval et Antoine Monaque, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

¹⁷³ Antonio Moniz de Carvalho, *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla. Con noticias de los intereses comunes de los Principes, y Estados de Europa. A la Magestad Christianissima de Doña Ana de Austria, Reyna Regente de Francia, y de Navarra* Barcelone, Sebastian de Cormellas, 1644.

Christianissima demonstraciones, ó memoria de los intereses de Francia, pues no puede aver persona en el mundo, que más los entienda, porque no ay alguna, que más los ame ». Comme preuve de cet amour pour la France, il présente son interprétation de la devise choisie par la reine, un aigle royal avec les mains armées et les ailes ouvertes veillant sur ses aiglons, accompagné de la sentence « *Natos, & nostra tuemur* » : Moniz argumente que, pour défendre ses enfants et le royaume, les armes seraient suffisantes, mais que les ailes ouvertes symbolisent la protection qu'elle offrait également aux alliés de la monarchie française. Il était nécessaire, ainsi, de publier ce livre et de le consacrer à la régente, non pas pour lui exposer les intérêts de la France, qu'elle connaissait mieux que personne, mais pour montrer au monde que sa générosité envers le Portugal était fondamentale afin qu'elle remplisse son rôle de gardienne du royaume durant la minorité de Louis XIV. Et pour démontrer par là, finalement,

*que si la Cesarea Casa de Austria con lo más sublimado de su sangre, concurriendo las venas de Portugal, pudo formar en vuestra Magestad un cuerpo de España, vuestra Magestad elevandosse en si misma, ha depuesto el cuerpo, y la sangre, y quedò sola una alma de Francia ; igualando a una Reyna Blanca, tambien de España, madre de Luis el Santo, otra que ha sido espósa de Luis el Justo*¹⁷⁴.

Le message est clair : en protégeant le Portugal, la reine pourrait attester que, malgré le sang autrichien et le corps espagnol, son âme était avant tout française. Le premier chapitre de l'ouvrage introduit alors la « *raçon de Estado General* »¹⁷⁵ que la France devrait suivre sous la tutelle de la reine. Le secrétaire portugais trace tout d'abord un parcours historique sur l'ascension de la maison d'Autriche qui, après la conquête du Portugal par Philippe II, et le contrôle de toutes ses possessions et richesses, avait enfin eu les moyens de parvenir à la monarchie universelle. La monarchie des Bourbons, devenue alors l'unique obstacle possible à l'ambition castillane, avait édifié à cet effet un corps mixte d'alliances, en allant au secours des princes allemands et italiens opprimés par le Saint-Empire et par la couronne hispanique, « *finalmente deseando, y procurando con afectuosissimo extremo, que Portugal bolviessse a su natural, y legitimo heredero, y cessassen tan preversos, y arriesgados dessignios en daño de la libertad publica de Europa* »¹⁷⁶.

¹⁷⁴ Antonio Moniz de Carvalho, *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla. Con noticias de los intereses comunes de los Principes, y Estados de Europa. A la Magestad Christianissima de Doña Ana de Austria, Reyna Regente de Francia, y de Navarra*, Paris, Miguel Blageart, 1644, s. n.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 1.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 6.

Il disserte ensuite sur les richesses du Portugal et de ses territoires, sur la consistance de sa structure politique ultramarine, et sur l'ensemble des talents et vertus de ses naturels : toutes ces valeurs, en gens, en armes et en rentes, manquaient actuellement au roi castillan, car elles assistaient désormais la France. Dans une rétrospective des presque dix années écoulées de la guerre franco-espagnole, l'auteur fait valoir le tournant historique constitué par l'acclamation de Jean IV, dont la France a tiré de grands avantages, au point de remettre Philippe IV sur la défensive. Même après avoir précisé qu'il ne prétend pas nier le rôle primordial joué par la grandeur et l'héroïsme des armées françaises et alliées, Moniz constate que, sans la sécession portugaise, elles n'auraient pas suffi à garantir leurs dernières victoires obtenues contre la monarchie Catholique. Le plus important, néanmoins, est qu'il expose cette corrélation en tant que partie de la stratégie de Louis XIII, qui a toujours voulu affaiblir le pouvoir des Habsbourg pour garantir la stabilité et la perpétuation de la couronne française. C'est en appliquant cette raison d'État que le monarque Très-Chrétien avait si bien accueilli la justice de la restitution du trône portugais, et qu'il recommandait toujours à ses ministres d'avoir pour le Portugal « *el mismo cuidado, que por el bien, y interez de Francia, sabiendo que para haver sincera, y pura paz en Francia (segun lo discurrido) convenia mucho que se conservasse el Reyno de Portugal en la separacion del de Castilla* »¹⁷⁷.

Son discours, à travers la construction de cette mémoire sur la centralité de l'affaire portugaise dans le patrimoine diplomatique du feu roi, cherche à incorporer les causes de la Restauration aux revendications de ceux qui défendent le maintien de la politique de Richelieu. En conclusion du chapitre, Moniz de Carvalho ajoute que, dans son testament, Philippe II avait recommandé à ses héritiers de ne jamais perdre la couronne du Portugal, car elle permettrait l'expansion de leurs États. Les lecteurs français peuvent noter la référence dissimulée au testament de Louis XIII, cassé à la demande de la régente l'année précédente afin d'obtenir d'amples pouvoirs pendant la minorité de Louis XIV. En l'absence d'un testament comme celui de Philippe II, c'est la France qui demande maintenant à Anne d'Autriche de préserver le Portugal du joug du roi d'Espagne, son frère :

oy Francia interessada en lo contrario, pide a su Augusto Rey Luis XIV y a su Christianissima Reyna Regente, que traten de la perpetuidad, y conservacion de Portugal separado, diciendo tambien, que ansi conviene a la quietud, y aumento de sus Estados : hablava en Señor Rey Felipe II en su testamento, solo con los herederos de su Corona, más no con la Christianissima Reyna Regente su nieta, madre del heredero de Francia, porque se vé muy

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 24.

*claro, que es más proximo el interez del hijo, que el del hermano, toca más lo que toca en el proprio, que en el ageno*¹⁷⁸.

L'auteur sous-entend que si la reine ne s'y plie pas, c'est parce qu'elle considère comme siens les biens de la maison d'Autriche, et comme ceux d'autrui, les intérêts de la France. Sous un éloge de la politique d'assistance à l'insurrection portugaise, se décèle dans cet ouvrage un avertissement au gouvernement de la reine régente et du cardinal Mazarin, suggérant qu'une telle accusation pourrait être brandie par ses opposants si les décisions prises venaient à miner l'appui diplomatique apporté au Portugal.

Dans les chapitres suivants, le secrétaire examine sous différents points de vue l'importance d'une union luso-française ferme et indissoluble, comme s'il offrait à cette possible opposition tous les arguments pour dénoncer l'abandon de Jean IV comme une trahison des intérêts de la France. Il analyse alors l'ensemble des alliances dont jouit la monarchie bourbonnienne, pour décrire celle du Portugal comme la plus favorable et la plus fiable d'entre elles, et souligne par la suite l'utilité de cette amitié pour permettre à la France de pallier ses fragilités dans le domaine maritime, tant technologiques que commerciales. De retour sur terre, il présente les dépenses et la dispersion des forces des Habsbourg provoquées par la guerre défensive du royaume, mais aussi par ses manœuvres plus offensives, en plaidant clairement en faveur de la performance militaire portugaise. Enfin, il met en avant le rôle de la Restauration dans l'avancée des négociations de Münster et d'Osnabrück, et conclut en exposant les raisons pour lesquelles le maintien du roi portugais au pouvoir paraît indispensable à la concrétisation d'une véritable paix, d'un accord capable de neutraliser une fois pour toutes l'ambition autrichienne¹⁷⁹.

L'origine de cette appréhension quant à la solidité du soutien français s'explique précisément par le déroulement des congrès de Westphalie, depuis laquelle les envoyés portugais exposent dans leurs lettres le risque d'un abandon par la France¹⁸⁰. Cette période de publications sur le Portugal, jusqu'en 1648, sera traversée par ces tensions, y compris par la présence d'une série de libelles en faveur des Habsbourg, qui apparaissent comme une partie et un produit des débats sur place, et dans lesquels il est reproché à la délégation française de se servir du cas portugais pour créer des entraves à l'effort commun des autres plénipotentiaires et médiateurs et empêcher la fin de la guerre¹⁸¹. Et il n'est pas insignifiant

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 24r-24v.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 25-105.

¹⁸⁰ BNP, *caixa* 13, n^{os} 21-24. Voir Edgar PRESTAGE, *As relações diplomaticas de Portugal*, *op. cit.*, p. 18-32.

¹⁸¹ Pedro Cardim, « Portuguese Rebels », *op. cit.*, p. 297-319.

qu'une partie de ces textes soit publiée en français : leurs auteurs entendaient sans doute attirer l'attention des confédérés de la couronne française, mais il serait également intéressant pour eux de répercuter en France cette image du Portugal comme un obstacle à la paix. Dans ce sens, ils font chorus avec des publications qui commencent à sortir des ateliers typographiques néerlandais, des pamphlets qui dénoncent le double jeu de la monarchie des Bragance, dont les émissaires à La Haye et à Amsterdam assuraient le respect des positions remportées par les compagnies de commerce hollandaises en outre-mer avant la Restauration, mais en même temps endossaient et appuyaient les attaques des Portugais du Brésil contre les possessions néerlandaises en Amérique et en Afrique¹⁸². En faisant parvenir de telles allégations en France, les responsables de ces imprimés s'engagent sur le même terrain que les agents diplomatiques de Jean IV, et s'attachent à réfuter l'interprétation de ces derniers quant au rôle joué par la rébellion portugaise dans la conjoncture diplomatique du moment, ainsi que leurs considérations sur les conséquences de cette confédération pour le devenir de la monarchie française.

À partir de 1646, avec le statut de résident diplomatique à Paris, Antonio Moniz de Carvalho intervient plus directement encore dans ce débat, et compose un nouvel opuscule, les *Esfuerzos de la razon para ser Portugal incluido en la paz general de la christiandad*, dédié cette fois à Vasco Luís da Gama lui-même qui, élevé au rang de marquis de Niza, venait d'arriver pour sa deuxième ambassade en France au début de l'année 1647. L'ouvrage a été publié dans le même format in-quarto que le *Francia interessada* mais avec beaucoup moins de pages et de chapitres, et seulement des xylogravures décoratives, dans une période plus sensible et comportant des réflexions encore plus incisives. En outre, selon toute apparence, il n'a pas été transmis aux instances de contrôle légalement prévues, et l'imprimeur parisien est resté anonyme. Cette fois-ci, d'ailleurs, Carvalho ne se vantera pas de sa bonne diffusion. Au contraire, il déclare souvent que le livre se destinait à une circulation restreinte, comme il le dit déjà dans une lettre du 21 décembre 1646 au cardinal Mazarin, en lui rendant l'une des premières épreuves de son impression :

Dexé a V em^{cia} una hojas impresas de algunos papeles, que avia juntado y agora pongo a los pies de V em^{cia} todo el resto dellos, en esse pequeño libro, del qual podra V em^{cia} ver, que no ha sido de su nacimiento para publico, mas solo para informaçiones particulares de los ministros de una y otra corona, que entran en el secreto de los negocios, siendo solo el

¹⁸² Parmi les exemples les plus emblématiques de cette tendance, voir : *Le Bon Voisin ; c'est à dire, le portugais*, s.l., 1646.

intento, que serviesen para q con mas calor se tratasse de Portugal, y tuviesen disculpa las instançias, con las razones del interes, obligaciones, y empeños de Francia, y lo hize imprimir por escuzar la pena de las copias, y ansi está tan lexos de parecer quexa de manifesto, que no se ven en esos papeles, si nó esperanças, y alabancas de Francia, y algunas sombras de las que se deven a V em^{cia} 183.

Il fallait donc justifier le fait d'avoir imprimé un ouvrage voué à inciter la France à soutenir les revendications portugaises avec plus de vigueur, en énumérant les raisons pour le faire et en expliquant que cela servirait uniquement à informer les hommes politiques déjà admis dans le secret des affaires. La question est si périlleuse qu'elle s'affiche dès la page de titre, où il est dit que le livre n'a été communiqué qu'« *a los ministros superiores del Consejo de Francia, y Portugal* », et elle émerge aussi dans la dédicace adressée à l'ambassadeur nouvellement rentré. D'emblée, le résident insiste sur le caractère réservé de la publication et souligne que ce n'est pas en contradiction avec le choix de la faire imprimer : « *porque como son pocos los exemplares, i mucha la atencion, que tengo en ellos, son todos prisioneros de mi mano, hasta ponerlos a los pies de Vuestra Excelencia, adonde allarán con gobierno superior el sagrado mayor del valimiento* »¹⁸⁴. Nous pouvons sérieusement nous demander si ces mots ont pour intention de tranquilliser ces ministres quant aux discours qu'ils s'apprêtent à lire, ou bien de les inquiéter davantage. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que ce genre de déclaration finit par attirer l'attention des lecteurs sur la gravité des sujets soulevés dans ces imprimés laissés à la disposition du marquis de Niza.

Outre ces pages dédicatoires, où l'auteur offre ses arguments à Gama en tant qu'armes pour sa reprise des négociations avec la couronne française, la publication comporte un mémoire du discours prononcé par le résident, suivi de la copie du texte qu'il avait soumis à la reine lors d'une audience en novembre 1646. Il s'agit, en substance, d'une exposition des raisons pour lesquelles elle devrait ordonner à ses légats à Münster d'affirmer de manière péremptoire l'impossibilité de signer la paix sans l'inclusion du Portugal. Les intérêts pour la France de soutenir l'indépendance de ce royaume, Anne d'Autriche les connaissait déjà ; il fallait désormais exposer les disgrâces qui frapperaient le Portugal s'il demeurait seul en guerre contre l'Espagne après la conclusion des congrès de Westphalie¹⁸⁵, et les conséquences

¹⁸³ AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 2, f. 371r.

¹⁸⁴ Antonio Moniz de Carvalho, *Esfuerzos de la razon para ser Portugal incluido en la paz general de la cristiandad. Conforme a las obligaciones, intereses, y empeños de Francia. Con memoria de lo representado con ellos, a la Magestad Christianissima de la Reyna Regente. Solo comunicados a los ministros superiores del Consejo de Francia, y Portugal*, Paris, s.l., 1647, s.n.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 3-10.

d'une telle situation pour l'évolution des conflits en Europe. En préfigurant, par exemple, toute la mobilisation de forces qui se ferait autour de la guerre hispano-portugaise¹⁸⁶, l'auteur montre la dimension continentale que prendrait forcément le conflit ibérique juste après les congrès. Suivant ces pronostics, c'est donc le gouvernement castillan qui empêcherait la paix européenne en refusant de discuter l'affaire portugaise. Pour contrecarrer les discours circulant en France sur l'obstacle à la fin de la guerre que constituait l'appui au Portugal, Moniz de Carvalho argumente que la continuité du conflit ne ferait que ruiner davantage l'Espagne, et entretenir plus longtemps la gloire de la monarchie française, et même sa paix intérieure¹⁸⁷. De cette manière, c'est la France qui mériterait les louanges de la Chrétienté, d'une part, parce qu'au nom de la paix générale, elle serait prête à abandonner la guerre à un moment où elle était la seule à en tirer profit, et d'autre part, parce qu'elle refuserait de baisser les armes tant qu'elle n'aurait pas obtenu la certitude d'une pacification incluant véritablement tous les royaumes chrétiens¹⁸⁸.

Au cours de son argumentation, deux problématiques se dégagent spécialement, avec beaucoup plus de force que dans le *Francia interessada*, et presque sans aucune dissimulation. En premier lieu, de par son analyse de l'escalade de la rivalité luso-néerlandaise : dès l'introduction du livre, Moniz signale qu'à ce moment-là, si la France abandonnait le Portugal, celui-ci n'aurait plus un, mais deux ennemis cherchant à le ruiner. Devant lutter seul contre une monarchie Catholique libérée d'autres fronts de combat, le royaume de Jean IV serait obligé de concentrer toutes ses forces et finances dans la guerre ibérique, laissant ses possessions ultramarines sans protection face aux attaques des Provinces-Unies et de leurs compagnies des Indes. Ceux qui s'autoproclamaient les seigneurs de la mer seraient ainsi capables de concrétiser leurs prétentions et de devenir « *Señores absolutos del Comercio, del qual los Franceses quedarían excluidos del todo, y ya para este fin se ha contratado con los Españoles sobre las Indias* »¹⁸⁹. Depuis le scellement de l'alliance française, le Portugal n'avait cessé d'être la cible principale de l'offensive néerlandaise en outre-mer ; après le traité bilatéral que les États généraux venaient de signer avec Philippe IV, il était devenu le seul obstacle à leur ambition hégémonique croissante sur la navigation et le commerce, au détriment même des intérêts et des projets français dans ces domaines.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 23-26.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 57-61.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 63-64.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 4.

Ainsi, dans une riposte claire aux pamphlets contre le Portugal en provenance des Pays-Bas, le résident voit la nécessité et l'occasion de proclamer à haute voix les risques de la croissance militaire et économique des Provinces-Unies pour la France. Un peu plus loin, en exposant les méandres des débats diplomatiques à Münster, il cherche à minimiser les conséquences possibles de l'intransigeance française sur le volet portugais, non seulement en ce qui concerne la crainte d'une rupture des négociations annoncée par les plénipotentiaires espagnols, mais aussi quant au danger supposé d'un début de tension avec la république batave¹⁹⁰. En voulant profiter d'une vague de mécontentement et de méfiance provoquée par la précipitation de sa diplomatie envers l'accord avec la monarchie hispanique, Moniz s'adresse à ceux qui considèrent que la France devrait s'imposer face aux Néerlandais, ou plutôt, il essaye de susciter une telle conviction dans l'espace politique français. Par le même biais, il affiche l'appui à Jean IV et l'apaisement de l'animosité des Provinces-Unies envers le Portugal, comme les objectifs prioritaires pour empêcher le succès de la stratégie adverse, ainsi que pour étouffer dans l'œuf l'ambition de suprématie maritime et commerciale néerlandaise.

Mais l'ouvrage accorde aussi une grande importance à l'énumération des occasions dans lesquelles la France s'est engagée en faveur de la Restauration, et à la présentation des concordats et des promesses faites par la reine régente et par Louis XIII¹⁹¹. La question de la réputation française est placée au plus haut degré de la hiérarchie des raisons à prendre en considération quant au statut de l'alliance avec le Portugal. La fragilité et la diversion des forces espagnoles provoquées par les exploits de l'armée de Jean IV sont mentionnées très rapidement, et l'accent est mis sur la description des théâtres où la France a publiquement démontré son soutien aux Portugais, dans un récit qui arrive jusqu'aux négociations de Münster. L'idée selon laquelle la reine abandonnerait maintenant le Portugal n'était pas crédible après l'engagement continu d'argent, de soldats, et de sa parole. C'est pourquoi la diplomatie française devrait montrer qu'une paix dans la Chrétienté est impossible sans la paix au Portugal : son indépendance est cruciale pour dompter l'arrogance de la Monarchie Catholique, unique responsable du prolongement de la guerre, et grande instigatrice des conflits politiques ayant marqué l'histoire française des cent précédentes années¹⁹². La conclusion du texte laisse ainsi entendre que si la couronne française ne défendait pas l'inclusion du Portugal dans les traités, elle se laisserait porter par les raisonnements et par les

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 13-22, 32-35.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 2-3, 28-32, 41-56.

¹⁹² *Ibid.*, p. 57-64.

intérêts de ceux qui ne souhaitaient pas de véritable paix, ni en Europe, ni même à l'intérieur de la France.

Une fois encore, Antonio Moniz de Carvalho opte pour la stratégie de suggérer des arguments susceptibles d'être repris par de supposés opposants à la politique du gouvernement de la régente, afin de l'inciter à répondre avec un appui ferme envers le Portugal. Une stratégie de plus en plus risquée, toutefois, ce qui explique son insistance sur le caractère restreint de la diffusion du livre. Tout au long de son séjour en France, il a cherché, autant par l'interaction avec les sphères de production et de circulation de nouvelles, que par le recours direct à l'édition de livres et pamphlets, à tourner en faveur des initiatives diplomatiques portugaises l'impact politique de la discussion dans la société française sur la conjoncture européenne, et sur le rôle à attribuer à cette nouvelle monarchie en révolte. Pour ce faire, il a dû naviguer dans le jeu subtil entre le domaine du secret et la publicisation de la politique, qui était au cœur du développement de la culture imprimée et des technologies de l'information.

Pour un ministre lisant ses derniers *Esfuerzos de la razon*, ses remarques initiales sur le tirage et la destination exclusive de la publication susciteraient avant tout une mise en garde au sujet du contenu de l'ouvrage, des craintes confirmées ensuite par l'indiscrétion de ses révélations et de ses propos concernant la signification politique d'un délaissement éventuel de l'allié portugais. Dans ce sens, la matérialité du livre imprimé et le souvenir des exemplaires restés à la disposition de l'ambassadeur prennent les airs d'une menace dissimulée. D'autant plus si, semble-t-il, ses premiers lecteurs en ont reçu des exemplaires avant même l'arrivée du marquis de Niza à Paris.

Dans un mémoire transmis à Lisbonne, et renvoyé à l'ambassadeur en juillet 1647 pour l'autoriser à rembourser la totalité de ses dépenses en tant que résident – en particulier relatives à la dépêche et la réception de paquets de correspondance – Moniz de Carvalho inclut le financement de l'impression de son ouvrage :

Do livro que empremi dedicado a Vossa Excelencia da audiência que tive, e dos memoreais que dey á Rainha, e ao Cardeal, seis dobrois, quatro e mes da impressão, e o de mais dos que dey aos Mi^{iros} maiores, em çetim, e outros encadernados em purgaminho, e esta despeza he toda de negócios, e pello serviço de Sua Magestade, e bem se sabe á rezão por onde Sua Magestade não mostrou aprovar á impressão cuidando que era publica, mas que estimou a obra, e zelo de seu serviço, e não me mandou castigar na custa dos autos, e á ordem de Vossa

*Excelencia estão os exemplares que ha, e a materia he bem diferente da de outros Livros que Sua Magestade mandou pagar*¹⁹³.

Aucune de ces pièces reliées en satin et en parchemin n'a été conservée jusqu'à nos jours ; en fait, il ne se trouve à présent aucun exemplaire des *Esfuerzos de la razon* dans les fonds des bibliothèques françaises. Mais en son temps, le monarque portugais a, lui aussi, supposé une large publicité du texte, du fait de son impression, ce qu'il a désapprouvé, en estimant ou peut-être ayant connaissance du malaise que le livre a dû provoquer au ministère du cardinal Mazarin. D'après le résident, cela ne devrait pas pour autant discréditer le service rendu au roi son maître, ce pourquoi il faudrait le compter parmi les coûts remboursables de sa mission diplomatique.

Cependant, au-delà du cercle strict des membres des délégations venues du Portugal, une partie importante de la propagande typographique de la Restauration est réalisée, comme l'avait prescrit Cristóvão Soares de Abreu, par des individus recrutés par l'ambassade, eux-mêmes devenus des agents diplomatiques portugais, principalement dans les domaines de l'écriture et de la publication. Le plus important et le plus actif d'entre eux est Manuel Fernandes Vila Real, commerçant et écrivain se trouvant déjà en France lorsqu'était arrivée la première ambassade du roi Jean IV. Engagé dès lors comme scribe et interprète, Abreu le recommande aussi au comte de Vidigueira, autant pour son travail dans ce domaine que parce qu'il est « *homem de negocios, e conhecido, de muitas boas partes, amigo dos livros, e autor delles, q cõ alguns, q vai publicando se vai fazendo lugar na fama* »¹⁹⁴. Dans les années suivantes, il continue de mettre sa plume et ses contacts au service de la diplomatie des Bragance, et est nommé consul en France par le gouvernement portugais en 1644, fonction qu'il exercera jusqu'en 1649, année de son retour à Lisbonne en compagnie du marquis de Niza¹⁹⁵.

Durant la période qui nous intéresse, il écrit par exemple l'*Anticaramuel, o Defença del Manifiesto del reyno de Portugal*, un volume de 252 pages imprimé en 1643 également chez Michel Blageart, en exhibant sur le frontispice un portrait du monarque portugais réalisé par Michel Lasne, graveur ordinaire de Louis XIII. Cet ouvrage, qui devient la pièce finale de

¹⁹³ Possidônio M. Laranjo Coelho (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV*, op. cit., vol. 2, p. 146.

¹⁹⁴ BNP, Ms. caixa 14, n° 2, s. n.

¹⁹⁵ José Ramos Coelho, *Manuel Fernandes Villa-Real e o seu processo na Inquisição de Lisboa*, Lisbonne, Empreza do Ocidente, 1894 ; Constance Hubbard Rose, « Portuguese diplomacy », op. cit., p. 533-537 ; Henry Méchoulan, « Manuel Fernandes Vila Real, un marrane en politique », *Nova Renascença*, 67/71, 1998, p. 305-316 ; Carsten L. Wilke, « Manuel Fernandes Vila Real at the Portuguese Embassy in Paris, 1644-1649 : New Documents and Insights », *Journal of Levantine Studies*, 6, 2016, p. 153-176.

la polémique internationale initiée depuis 1639 par le *Philippus Prudens* de Juan Caramuel Lobkowitz, tient plutôt à la question de la légitimité qu'à celle de l'intérêt de la Restauration du trône portugais pour la France. Même dans l'épître dédicatoire, consacrée à l'ambassadeur de Jean IV, Vila Real n'entre pas dans les détails sur les raisons de sa présence à Paris ou sur l'importance de l'alliance luso-française. En réplique à la *Respuesta al Manifiesto del Reyno de Portugal* publiée par Caramuel à Anvers en 1642, comme il est précisé dans la page de titre – qui détaille d'ailleurs davantage les origines et les fonctions de l'abbé de Melrose que celles du « Capitaine » Vila Real –, son texte s'insère dans cette polémique sur les causes et fondements d'une telle insurrection, un débat qui mobilisait les esprits surtout au Portugal et à travers l'ensemble des communautés hispaniques.

Les lecteurs français, auxquels l'auteur ne s'adresse guère, ne deviennent que les simples spectateurs de ce débat. Son argumentation se déploie presque exclusivement dans le domaine historique et généalogique, où les invectives contre les fourberies et la vanité de l'abbé de Melrose ponctuent une exposition minutieuse qui retrace les origines et le développement de la monarchie portugaise et de sa lignée royale¹⁹⁶. Néanmoins, dans cet intérim, les objections aux thèses de son adversaire puisent leurs sources dans les histoires et chroniques publiées au cours des décennies précédentes, dans la péninsule ibérique principalement, mais aussi en France. Et c'est justement sur ce terrain de la production intellectuelle et éditoriale que nous pouvons déceler l'établissement d'un rapport avec les convictions du public français.

Dès le premier chapitre, parmi les critiques du prologue et du livre I de la *Respuesta al Manifiesto*, Vila Real dénonce les détournements faits par son adversaire de certains passages des *Historiae sui temporis* de Jacques Auguste de Thou, son appropriation des renseignements de Théodore de Godefroy concernant la généalogie des premiers rois du Portugal sans spécifier la paternité de ces découvertes, ainsi que son utilisation partielle de quelques points d'histoire ancienne d'un livre comme *La Recherche des droicts du roy et de la couronne de France* de Jacques de Cassan, alors qu'il devrait plutôt tâcher de « *responder a loque aquel autor escribe contra sus Reyes y los Estados de que goçan, o hacer que no le avia visto* »¹⁹⁷. D'après la lecture de l'*Anticaramuel*, ces trois auteurs que l'abbé de Melrose répertoriait en appui de ses démonstrations, avaient en fait reconnu, respectivement, la violence sur laquelle s'était fondée l'usurpation du Portugal par Philippe II, les origines majestueuses de la

¹⁹⁶ Manuel Fernandes Vila Real, *Anticaramuel o Defença del Manifiesto del Reyno de Portugal. A la Respuesta que escrivio D. Juan Caramuel Lobkowitz*, Paris, Michel Blageart, 1643.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 55.

succession royale portugaise qu'il avait interrompue, ou encore le caractère arbitraire de cette annexion parmi d'autres de territoires et de la suppression de leurs prérogatives par la couronne hispanique.

Vila Real alimente en outre cette vision d'une convergence préalable entre la littérature politique française et le soutien de la nouvelle dynastie intronisée au Portugal, dans d'autres passages de son livre, à travers le recours sporadique à des informations et opinions exprimées par d'autres savants français, tels que l'historien André du Chesne et le juriste Daniel Guiny de Priezac. Et puis, avec la référence à Priezac, cette appréciation arrive à une conjoncture encore plus actuelle, puisque ses *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent*, sorties à Paris à peine deux mois avant l'acclamation de Jean IV à Lisbonne, sont la toute première réponse publiée contre le traité de Caramuel de 1639. En effet, en arrivant à ses dernières pages, Vila Real analyse rapidement le livre VI de la *Respuesta*, que l'abbé cistercien consacre à la censure des pièces imprimées dans régions diverses du continent en faveur de la rébellion portugaise, et Daniel de Priezac y réapparaît une dernière fois. L'auteur portugais, curieusement, ne tient pas à soulever le problème de la date de publication, qui empêcherait de ranger les *Observations* du côté des ouvrages bragancistes. Il préfère simplement mettre en doute l'affirmation de Caramuel sur le fait qu'il n'aurait pas eu l'ouvrage en mains, clarifier la paternité du livre, et défendre les qualités et le choix de l'auteur pour le français comme langue de rédaction, et en profite pour rappeler au lecteur sa publication antérieure avec laquelle il avait déjà combattu la propagande espagnole :

Ya le he dicho que Monsieur de Priesac consegero de Estado del Cristianissimo Rey de France es su Autor. Persona cuya calidad, y letras son en igual grado grandes. Su Prudencia y agrado dignas de aquella illustre ocupacion. Escriviolo en Frances, por justas causas, y bien sabe su Alexandro Armacano, si escribe con aciertos en Latin este Doctissimo varon. Las lenguas hacen lenguarazes, nó Doctos¹⁹⁸.

Aux lecteurs ayant accès à l'*Anticaramuel* qui ne connaissaient pas tous les tenants et aboutissants des débats publicistiques entraînés par la déflagration de la guerre franco-espagnole en 1635, il resterait l'indication d'un conseiller d'État français qui avait déjà écrit contre les droits des Habsbourg sur le Portugal allégués par Caramuel. Les plus avertis, en revanche, reconnaîtraient l'allusion aux *Vindiciae gallicae adversus Alexandrum Patricium Armacanium*, un texte également édité en version française, comme *Defence des droits et*

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 249.

prerogatives des roys de France, en réaction au *Mars Gallicus* de Cornelius Jansénius. L'objectif le plus évident de Manuel Fernandes de Vila Real était, certes, d'exposer à une critique poignante la prise de position du docteur de Louvain, qu'il accuse non seulement d'avoir écrit, dès le *Philippus Prudens*, contre son propre sentiment, mais aussi d'avoir, par l'arrogance de ses thèses, provoqué en grande partie la révolte portugaise :

*Todas las cosas tienen su fin, adonde tuvieron principio, lo que ganó un prudente se pierde, en tiempo de otro Prudente. Ganó aquel a Portugal con las armas, y este hizo perder a Portugal con la pluma. El primero le hizo Esclavo, el segundo le restituyo la libertad. No sé qual fue mas Prudente, si Filipe en conquistar lo que no le tocava, si el Abbad en escribir lo que no devia*¹⁹⁹.

Avec la diffusion de son livre, quoique publié à Paris, Vila Real prétendait probablement donner une résonance à ces accusations qui s'étendrait jusqu'aux territoires de la monarchie Catholique, et même réussir à semer la zizanie parmi les groupes sociaux et politiques directement concernés par les conséquences de la séparation du Portugal. Peut-être désirait-il en même temps, et avant tout, convaincre ses lecteurs portugais – en premier lieu les envoyés diplomatiques de Jean IV – que ses talents d'écrivain lui permettaient de défendre diligemment et soigneusement la légitimité de la Restauration, mais aussi de produire un tel impact à l'intérieur des frontières hispaniques, susceptible de réduire au silence Caramuel et ses semblables. Mais cette démonstration des capacités d'une publication diplomatique portugaise se fait premièrement en France, et véhicule également ce discours qui souligne de façon subtile et habile les liens entre la revendication d'indépendance du trône portugais et les fondements du discours anti-habsbourgeois consolidé sous le règne des Bourbon. Peu importe qu'à la veille du 1^{er} décembre 1640, les auteurs français n'aient pas envisagé de défendre le droit de la maison de Bragance à la couronne : ce devrait être désormais un pendant naturel de la continuité de la guerre de livres menée contre l'Espagne.

Durant toute la période des deux ambassades de Vasco Luís da Gama, Vila Real n'a pas manqué d'occasions de donner d'autres preuves de son attachement à l'histoire du Portugal, et à son patron. En 1645, notamment, il édite les *Cinco livros da decada doze da historia da India* écrits par Diogo do Couto, le célèbre chroniqueur des exploits portugais en Asie, qui narrent les faits du gouvernement de Francisco da Gama, père de l'ambassadeur,

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 17.

lorsqu'il était vice-roi de l'État de l'Inde²⁰⁰. Plus tard, et peu avant son départ avec le marquis en 1649, il fait imprimer à Paris le petit traité *Architetura militar o fortificacion moderna*²⁰¹, une adaptation espagnole d'un texte du père jésuite George Fournier publié l'année précédente²⁰², avec laquelle il cherche à mettre en valeur son retour à la patrie. Mais entretemps, il est responsable de bien d'autres publications qui apportent une meilleure visibilité aux arguments et objectifs de la diplomatie portugaise en France. Une bonne partie de ces initiatives éditoriales sont menées en association avec un deuxième de ces collaborateurs recrutés sur place. Il s'agit de François de Grenaille, homme de lettres français dont la plume avait déjà honoré d'autres diplomates et autorités étrangères de passage en France²⁰³, et qui avait été employé par la mission portugaise de 1641, et recommandé, en vertu de ses services, par Soares de Abreu dans ses conseils au comte de Vidigueira.

Vila Real et Grenaille participent tous deux à la campagne d'imprimés conduite en 1643 autour de la libération d'Édouard de Bragance, thème que les plénipotentiaires portugais envoyés en Westphalie sont chargés d'imposer à l'agenda des négociations de paix. Pour ce faire, il faudrait gagner l'adhésion indéfectible de la diplomatie française : différentes versions en français et espagnol du manifeste latin du secrétaire Moniz de Carvalho sont éditées, à Paris, Lyon, Rouen, et même à Barcelone²⁰⁴, où la description des humiliations et des

²⁰⁰ *Cinco livros da decada doze da historia da India por Diogo do Couto Chronista & Guarda mór da Torre do Tombo do Estado da India. Tirados a luz pello Capitão M^{el} Frz. de Villa Real Cavalleiro fidalgo da casa do serenissimo Dom Joao IV Rey de Portugal nosso senhor, Residente na Corte de Pariz e Consul da Nação Portugueza nos Reynos de França*, Paris, s.l., 1645. Il est ainsi possible que Vila Real ait pris part également dans la publication de l'*Instrumento de testemunhas tirado em Goa a pitiçam dos Procuradores do Conde Almirante Dom Francisco da Gama despois de haver governado a quelle estado segunda vez, e se haver partido delle pera Portugal. E copia de huma carta do arcebispo de Goa Dom Frei Francisco dos Martyres para sua Magestade, mandada em companhia da residencia quo por ordem do dito senhor tirou do segundo governo do mesmo Conde Almirante. Impresso em Namtes por mandado do Conde Almirante Dom Vasco Luis da Gama Embaxador de sua Magestade no Reino de França, filho e sucessor do dito Conde Almirante Dom Francisco*, Nantes, Pedro Dorio, 1646.

²⁰¹ *Architetura militar ó fortificacion moderna. Al Ilustrissimo Señor Dom Francisco de Gama Sexto Conde de la Vidiguera, &c. Compuesta, traduzida, y aumentada por el Capitan Manuel Frz de Villa Real Cavallero fidalgo del Rey de Portugal nuestro Señor*, Paris, Jean Henault, 1649.

²⁰² *Traité des fortifications, ou architecture militaire. Tiree des places les plus estimées de ce temps, pour leurs Fortifications. Divisé en deux parties. La premiere vous met en main les Plans, Coupes, & Elevations de quantité de Places fort estimées, & tenües pour tres-bien fortifiées: La seconde vous fournit des pratiques faciles pour en faire de semblables*, Paris, Jean Henault, 1648.

²⁰³ Cf. Gustave Clément-Simon, *François de Grenaille, sieur de Chateauxnières, op. cit.*, p. 3-39 ; Steve Uomini, *Cultures historiques, op. cit.*, p. 297-355. C'est le même écrivain dont nous avons cité l'ouvrage sur l'inauguration de la statue équestre de Louis XIII sur la place Royale.

²⁰⁴ *Manifeste pour Dom Edouard Infant de Portugal*, Paris, Jacques Villery, 1643 ; *Manifeste pour Dom Edouard Infant de Portugal*, Lyon, Jean Aymé Candy, 1643 ; *El Principe vendido, o venta del innocente y libre Principe Don Duarte Infante de Portugal*, Paris, Jean Paslé, 1643 ; *El Principe vendido, o venta del innocente y libre Principe Don Duarte Infante de Portugal*, 1643 ; *Le Prince vendu, ou contract de vente de la personne du Prince libre & innocent Dom Edouard infant de Portugal*, Paris, Jean Paslé, 1643 ; *Prince vendu, ou contract de vente de la personne du Prince libre & innocent Dom Edouard infant de Portugal*, Rouen, Jacques Besongne, 1643 ; *El Principe vendido, o Venta del inocente y libre príncipe don Duarte, infante de Portugal*, Barcelone, Jaume Romeu, 1643.

supplices subis par l'infant du Portugal débouche sur une dénonciation de la convoitise de la maison d'Autriche, et de tous les abus commis par ses autorités et agents politiques. L'écrivain français est aussi le traducteur de l'*Epitome Genealogico del Eminentissimo Cardenal Duque de Richelieu*, un traité politique et abrégé historique inspiré de la vie du premier ministre de Louis XIII que Vila Real avait déjà publié à deux reprises²⁰⁵, et qui est réédité trois fois à Paris sous le titre *Le Politique Très-Chrestien* en 1643, 1645 et 1647²⁰⁶. Dedicacé au cardinal Mazarin son successeur, l'ouvrage exalte, entre autres, la politique diplomatique et militaire de Richelieu ; la restitution du Portugal à son légitime héritier en est présentée comme un heureux corollaire, et donc comme un legs important de l'affaiblissement de la puissance espagnole auquel le cardinal duc était parvenu²⁰⁷.

Toutes ces publications ont servi à célébrer les liens entre la Restauration du Portugal et la politique étrangère de la monarchie française. Les agents de la diplomatie portugaise espéraient ainsi contribuer à l'incliner davantage vers les causes et demandes représentées par le comte de Vidigueira. Mais la contribution majeure de François de Grenaille, dans laquelle Vila Real a aussi une grande part, est la conception et la rédaction du livre *Le Mercure portugais, ou relations politiques de la fameuse révolution d'Estat arrivée en Portugal*, toujours en 1643. Le projet avait aussi déjà été signalé par le secrétaire de l'ambassade précédente : s'inspirant du titre et du format du fameux annuel de Jean et Étienne Richer, l'ouvrage devient l'un des plus emblématiques de toute cette production typographique portugaise, de par sa stratégie de se fondre dans le paysage éditorial parisien, de manière à pouvoir toucher un large public, dans des couches plus vastes de lecteurs dans toute la France. Le livre est d'ailleurs édité dans un gros in-octavo de presque 700 pages par Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, deux des plus prolifiques imprimeurs de textes littéraires et théâtraux à Paris durant cette période²⁰⁸.

Comme l'annonce son long intitulé, ce nouveau *Mercure* raconte l'histoire de la révolution portugaise à partir de la mort du roi Sébastien en 1578, mais non sans énumérer,

²⁰⁵ Manuel Fernandes Vila Real, *Epitome Genealogico del Eminentissimo Cardenal Duque de Richelieu y discursos politicos sobre algunas acciones de su vida*, Pampelune, Juan Antonio Berdun, 1641 ; Manuel Fernandes Vila Real, *El Politico Cristianissimo o discursos politicos sobre algunas acciones de la Vida del Eminentissimo Cardenal Duque Richelieu*, Pampelune, Juan Antonio Berdun, 1642.

²⁰⁶ *Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, Toussaint Quinet, 1643 ; *Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Mons^r l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, s.l., 1645 ; *Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Mons^r l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, s.l., 1647.

²⁰⁷ *Le Politique Très-Chrestien*, op. cit., 1643, p. 308-312.

²⁰⁸ Roméo Arbour, *Un éditeur d'œuvres littéraires au XVII^e siècle : Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève, Droz, 1992, p. 167.

dès son avant-propos, toutes les raisons pour lesquelles les lecteurs français devraient s'intéresser au sort des Portugais et embrasser leur cause²⁰⁹. En règle générale, observe Grenaille, il faut apprécier les malheurs des voisins ennemis, de même que les prospérités de voisins amis, et en particulier la prospérité d'un prince qui a cherché l'alliance française immédiatement après son élection. L'union qui lie Louis XIII à Jean IV repose sur le bonheur et la prudence généreuse, c'est la rencontre entre deux soleils. La relation entre ces deux royaumes a, par ailleurs, des racines très anciennes qui remontent à la fondation de la monarchie portugaise par un descendant de la maison royale de France, et par conséquent « quand nous nous intéressons pour les Portugais, nous nous intéressons pour nous memes, plustost que pour des Estrangers »²¹⁰. Depuis ces mêmes origines, le royaume portugais a toujours été un allié de la France, de même qu'un adversaire de l'Espagne, ce qui a engendré une amitié plus forte que ne l'auraient fait des liens familiaux. Dans ce sens, l'ambassade de Vasco Luís da Gama, à qui l'ouvrage est dédié, cette « illustre Ambassade qui ravit tout Paris, qui neantmoins est le grand miracle du monde, ou plustost un monde même »²¹¹ n'est que la continuation d'une série de fructueuses ententes diplomatiques. Finalement, les deux peuples sont unis par ce même sentiment historique contre les Castellans. À présent, le nouveau roi du Portugal a soustrait son royaume « à un Souverain qui aspire à la Monarchie universelle de tout le monde »²¹², et laissé la France dans une position confortable vis-à-vis de l'ennemi commun, menacé désormais dans son cœur :

Après tout confessons que le juste soulèvement du Portugal contre la Castille, met nos affaires en un haut point d'assurance. Nous attaquions l'Espagne par les extremitez, on la prend maintenant au cœur. On la défaisoit par des violences étrangères, on la défait maintenant par elle même²¹³.

À cette conjoncture si favorable, Grenaille ajoute encore la question de la justice du mouvement portugais, et déclare « qu'il n'y a pas moins de justice que de courage dans la procedure des Portugais, & qu'en reprenant leur liberté ils ne prennent rien d'autrui »²¹⁴. Étant donné que la couronne française « ne sçauroit proteger ce qui a le moindre ombrage

²⁰⁹ François de Grenaille, *Le Mercure Portugais, ou Relations Politiques de la fameuse révolution d'Etat arrivée en Portugal depuis la mort de D. Sebastien jusques au couronnement de D. Jean IV à present regnant*, Paris, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1643, p. 1-16.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

²¹¹ *Ibid.*, p. 7.

²¹² *Ibid.*, p. 9.

²¹³ *Ibid.*, p. 10.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 11.

d'injustice »²¹⁵, la vérification de la légitimité du pouvoir instauré à Lisbonne est invoquée comme une condition préalable au soutien concédé par Louis le Juste. En effet, suivant son raisonnement, défendre la cause portugaise passe également par l'affirmation d'une vocation justicière de la France sur la scène internationale :

Ainsi qu'on ne pense pas que nous causions des broüilleries chés nos voisins, pour entretenir la paix chés nous ; le Roy veut bien soulager des peuples opprimés qui reclament la clemence, mais il ne veut point autoriser la felonnie. Il veut conserver leurs privileges ; mais il ne sçauroit avoüer les pechés de qui que ce soit. Il a eu assés d'avantages à force ouverte, sans en chercher pas de molles pratiques, qui tiennent tousjours de la fourberie ou de la lascheté, qui sont deux vices également indignes d'un Souverain. L'Espagnol luy a tousjours fait plus de pitié que de peur : Mais lors qu'il voit des nations entieres persecutées de ceux qui devoient estre leurs peres, il faudroit qu'il renonçast à la Justice, pour refuser de la leur rendre. Dieu ne l'a pas doué d'une bonté infinie, pour leur laisser souffrir des maux infinis²¹⁶.

L'auteur arrive ainsi à insérer le cas portugais dans une logique sur laquelle s'appuyaient souvent en France les politiques d'intervention militaire et de formation d'alliances compte tenu des tensions avec les Habsbourg en perspective. Selon ce discours, le roi de France s'opposait aux aspirations espagnoles à la monarchie universelle, en incarnant un rôle de garant de la justice en Europe, et se chargeant par exemple de la protection des populations iniquement attaquées ou opprimées. Or, réussir à introduire dans les cercles politiques français un tel argument pour justifier le soutien apporté au Portugal permettrait avant tout de clore définitivement le débat sur la légitimité de l'acclamation de Jean IV. En effet, mettre cette dernière en doute reviendrait alors à désavouer la conduite de l'affaire par le ministère de Louis XIII, qui avait si bien accueilli les émissaires du roi Bragance. Cependant, les étapes de la démonstration proposée par Grenaille nous révèlent, de surcroît, que la diffusion des discours sur la légitimité juridique de la Restauration, et surtout l'appropriation de ces derniers par des écrivains et hommes politiques en France, n'était pas sans conséquences pour les négociations de l'ambassade portugaise. Du coup, l'alliance avec le Portugal ne pouvait être considérée comme un simple prolongement logique et pragmatique de l'existence d'une guerre contre l'Espagne, sous peine d'autoriser les comparaisons entre les actes de la monarchie française et la perfidie dont elle accusait d'ordinaire ses ennemis, à savoir, de fomenter des troubles et des soulèvements pour affaiblir les pays voisins. Alors,

²¹⁵ *Ibid.*, p. 12.

²¹⁶ *Ibid.*

même avant la publication des opuscules écrits par Antonio Moniz de Carvalho, le *Mercure portugais* instille déjà, en s'adressant à un large public intéressé par les ouvrages sur l'histoire et les événements politiques récents en Europe, un raisonnement suivant lequel abandonner le Portugal à son sort équivaldrait à renoncer à défendre la justice. En d'autres termes, la France négligerait cette fonction d'arbitrage qu'elle cherchait à s'attribuer sur le plan diplomatique et militaire sur le continent. Ce sens de responsabilité vis à vis du maintien de l'indépendance portugaise est également renforcé par ce rappel de la sécurité et de l'avantage que celle-ci avait apportés à la France, ainsi que par l'insistance sur l'union ancestrale et historique qui lie les destins des deux royaumes.

Tout au long de sa narration des faits survenus au Portugal depuis l'expédition malheureuse de Sébastien I^{er} au Maroc, la France et ses lecteurs ne sont jamais oubliés. Non seulement François de Grenaille recourt régulièrement à des termes et à des comparaisons adaptés aux Français, mais il choisit également d'aborder frontalement des thématiques privilégiées dans la littérature historique et politique française préexistante, qui touche à l'histoire de la succession portugaise de 1580 et de la période d'union des couronnes ibériques : les fondements de la candidature de la reine Catherine de Médicis au trône portugais ; l'histoire de l'élection, de la résistance militaire et de l'aide française à Antoine, prieur de Crato ; ou encore celle du phénomène de l'apparition des faux-Sébastien au tournant du siècle²¹⁷. Il touche ainsi à des opinions et récits qui ont nourri jusqu'à très récemment les courants anti-espagnols en France, mais qu'il faut dépasser, ce que Grenaille tente à chaque fois pour faire place à un discours univoque en faveur des droits de la maison de Bragance.

Quand il aborde le contexte de la préparation du coup d'État de 1640 et la description des premières années du nouveau gouvernement, la monarchie française revient de façon croissante dans son récit, soit comme l'ami ancestral, allié naturel et prédestiné, soit comme un protecteur chaleureux et puissant, et un partenaire actif dans les multiples fronts militaires et diplomatiques où il faut défendre l'intégrité et la reconnaissance du Portugal restauré²¹⁸. Ici encore, l'insurrection portugaise est mise en avant en tant que partie intégrante d'un mouvement plus large de fragmentation de la monarchie hispanique et d'écrasement de ses ambitions universelles, et l'alliance franco-portugaise est présentée comme une garantie de son aboutissement :

²¹⁷ *Ibid.*, p. 17-158.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 251-607.

outré que tous les Portugais ayans une inclination particuliere pour la conservation de leur patrie, ont encore une generosité extraordinaire pour tous les exploits militaires. Et certes, la foiblesse que la Castille montre depuis la fameuse révolution de Lisbonne, vient en partie de ce que les Portugais qu'on rendoit ennemis des François, sont maintenant leurs alliez, & que Louys le Juste & Dom Jean quatrième ne font qu'une même cause²¹⁹.

Dans les publications produites et financées par l'ambassade en France, il s'agit certes d'établir une version des événements qui explique la restauration du trône portugais et les mesures politiques et militaires de son nouveau monarque. Dans ce domaine, cependant, l'apport de tels ouvrages s'offre par la suite, et en complément, à la circulation et l'impression de nouvelles, surtout celles divulguées par la *Gazette* de Renaudot, desquelles les discours publiés par les agents du Portugal ne peuvent s'éloigner ostensiblement, et dont ils s'efforcent surtout d'influencer le contenu. C'est pourquoi cette publicistique diplomatique cherche plutôt à asseoir une interprétation de ces événements et pour ce gouvernement. L'enjeu majeur n'est pas simplement de défendre la légitimité du mouvement qui a acclamé le duc de Bragance, mais d'associer la nécessaire défense de cette légitimité à des réflexions efficaces sur l'obligation et l'utilité d'un appui consistant et persistant de la part de la monarchie française. Tandis que certains de ces livres et libelles rapprochent le public français de la nouvelle construction politique et de l'arsenal juridique et historique sur lesquels reposent les fondations de la dynastie débutante, d'autres prônent les effets bénéfiques assurés aux Français par l'entrée du Portugal dans la guerre à leurs côtés, et indiquent les voies diplomatiques et militaires à travers lesquelles leur gouvernement devrait s'assurer le maintien de cette bonne fortune, en prisant la sauvegarde de la solidité du pouvoir du prince Jean IV et de l'entente luso-française. Dans ce sens, le *Mercure portugais* réussit à coupler les deux objectifs, et en même temps à conjuguer les deux vecteurs principaux des stratégies de publication développées par les agents diplomatiques portugais : d'un côté, par une parfaite immersion dans l'environnement éditorial français, et de l'autre par le maniement et le dialogue sous-jacent avec les débats et les tensions politiques influant sur l'orientation de la politique étrangère en France, aussi bien que sur l'équilibre des forces à l'intérieur du royaume, durant ces décennies centrales du XVII^e siècle.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 606-607.

CONCLUSION

(...) ; contudo, senhor, eu desejara muito que, para conservarmos a opinião de que tanto dependem os reinos novos, nos conformáramos com a dos estrangeiros, gastando o cabedal, que hoje se consome com menos fruto, em uma guerra muito limpa, com que ganháramos uma cidade ou rompêramos um exército, que estas são as acções que só dão nome no mundo¹.

Lettre du père Antonio Vieira au comte de Vidigueira, Paris, le 4 mars 1646

Durant la période de résidence d'Antonio Moniz de Carvalho, la diplomatie de la Restauration portugaise en France a pu compter encore avec la présence d'un autre illustre envoyé, le père jésuite Antonio Vieira. L'une des personnalités les plus marquantes du Portugal du XVII^e siècle, le grand orateur jouissait déjà d'une grande influence dans le gouvernement de Jean IV, et était impliqué particulièrement dans les affaires du Brésil, qu'il avait quitté pour rejoindre Lisbonne dès 1641, avec la première députation envoyée au nouveau monarque par son vice-roi, le marquis de Montalvão. En février 1646, il part pour sa première mission diplomatique à La Haye, où il devait évaluer l'état des négociations avec les Provinces Unies sur leurs possessions brésiliennes, mais il séjourne d'abord quelques semaines à Paris, afin d'insister pour la formation d'une ambassade extraordinaire de France qui servirait de médiatrice entre le Portugal et les Provinces Unies. Le 4 mars, à peine deux semaines après son arrivée dans la capitale française, il écrit sa deuxième lettre au comte de Vidigueira, l'ambassadeur sortant, qui attendait à Nantes l'embarcation pour rentrer à Lisbonne, et Vieira y reconnaît déjà l'importance et les méandres de la répercussion des événements de la guerre luso-espagnole :

O que por cá semeiam os castelhanos e consideram ou murmuram os franceses, algum fundamento teve na pouca fortuna da campanha passada, que consistiu em o inimigo gastar um exército na ponte de Olivença, que rompeu, e em ganhar um reduto que defendiam

¹ João Lúcio d'Azevedo (éd.), *Cartas do padre António Vieira*, t. I, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1925, p. 82.

quarenta homens, sendo rechaçado duas vezes em Jerumenha, que é uma aldeia junto ao Guadiana, onde estava só uma companhia de soldados, e não se atrevendo a intentar outra coisa, retirando-se para Badajoz tanto que o nosso exército esteve para sair de Elvas, que impedido das chuvas não pôde obrar a vingança, posto que a retirada do inimigo foi bem conhecida vitória. Mas estamos nós tão costumados a ter outras, que esta vem a ser desar de nossas armas².

Son analyse de la dernière campagne militaire au Portugal était positive, puisque tous les efforts de l'ennemi n'avaient abouti qu'à la rupture d'un pont et à la prise d'une redoute à la frontière de l'Alentejo. Pourtant, au vu du manque d'action offensive de l'armée portugaise, ce résultat était suffisant, comme Vieira le précise, pour que les Castillans sèment des nouvelles et des commentaires en leur faveur, et pour que les Français les considèrent et les répercutent à Paris, ce qui pouvait porter préjudice aux négociations de l'ambassade portugaise. Avoir provoqué la retraite des troupes espagnoles vers Badajoz était un succès mais il passait ainsi pour un échec de la couronne des Bragance, et constituait en tout cas une véritable défaite sur le terrain des opinions en France. C'est pourquoi, le jésuite affirme ensuite, dans le passage que nous prenons pour épigraphe de notre conclusion, qu'il faudrait repenser la distribution des dépenses militaires de la monarchie portugaise, de manière à accorder la priorité à l'organisation d'offensives capables de promouvoir sa réputation au-delà des frontières ibériques.

D'après le père Vieira, pour un « royaume nouveau » comme le Portugal, l'opinion des pays étrangers était si importante qu'elle justifiait même une réorientation de sa stratégie militaire. Tout récemment venu de Lisbonne, et en s'adressant à quelqu'un qui dans quelques mois devrait y rentrer et rejoindre les plus hauts conseils du royaume, il était normal qu'il réfléchisse aux mesures que le gouvernement pourrait prendre pour essayer d'influer sur ces mouvements de l'opinion en France. Néanmoins, comme nous l'avons observé tout au long de ce travail, les agents liés à la diplomatie de Jean IV devaient s'efforcer d'intervenir encore plus directement sur les espaces et les circuits dans lesquels Vieira avait identifié la circulation et la répercussion politique d'informations sur la conduite de la guerre au Portugal.

Le fil conducteur de notre étude a été la reconstitution des activités des premières ambassades de la Restauration portugaise en France dans les domaines de l'information et de la publication. Chemin faisant, pour mieux comprendre les préoccupations et les initiatives des envoyés portugais et de leurs associés à cet égard, nous avons dû découvrir les contours

² *Ibid.*, p. 81-82.

du contexte informationnel et éditorial avec lequel ils devaient agir, au fur et à mesure de l'avancement de leurs relations et de leur travail diplomatique. C'est seulement ainsi que nous avons pu saisir les enjeux et les champs d'action englobés derrière cette conception d'une opinion – évoquée ici par Vieira, mais également par bien d'autres personnalités politiques et intellectuelles à l'époque – qu'il fallait conserver, ou alors provoquer, et transformer, dans le cadre d'entreprises politiques et culturelles de toute sorte, y compris diplomatiques. Il convient maintenant, pour conclure ce travail, de réunir et de proposer ici un ensemble de questions, de méthodes et d'interprétations qui puissent contribuer à un débat plus large sur les relations entre diplomatie, information et publication au milieu du XVII^e siècle.

En effet, à partir des questions soulevées et des conjonctures décrites par notre étude autour de la présence de l'ambassade portugaise de 1641 en France, nous avons pu reconstituer un environnement qui permettait à ses membres de reconnaître l'importance de l'opinion des populations étrangères pour le succès des objectifs diplomatiques de la Restauration. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une découverte inespérée pour les gentilshommes, pour les juristes, les militaires et les religieux intégrant les différentes expéditions diplomatiques qui traversent le territoire français à cette période, ni d'une dynamique inconnue au Portugal ou sur laquelle ces agents n'ont pas une perception et des convictions préalables. Ce qu'ils découvrent, plutôt, sont les dispositifs et les pratiques par lesquels il était possible ou nécessaire d'agir pour favoriser le soutien français à Jean IV dans ce contexte.

Nous avons commencé par identifier, dans les années précédant la Restauration, une progression de publications, d'événements et de rumeurs qui ont pu nourrir les convictions et les attentes des Portugais sur l'établissement futur d'une alliance luso-française, mais il y a une partie de ces circonstances dont on peut imaginer aussi les échos en France. Des bruits autour des sondages et des tractations opérés par des agents de la couronne française, par exemple, se sont certainement répandus, aussi bien à partir des cercles les plus proches du pouvoir monarchique que de ceux fréquentés par des personnages comme le père Jean-Baptiste Carré, Alonso Lopez, le comte d'Avaux, l'archevêque de Bordeaux, ou même Jean de Saint Pé. Ensuite, l'étude de la mission extraordinaire de Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho dès son débarquement à La Rochelle a ouvert quelques perspectives d'analyse sur les mécanismes qui sont à l'œuvre dans la formation des stratégies de publication des agents diplomatiques portugais.

Tout d'abord, la prolifération d'ouvrages sur l'affaire portugaise dans différentes villes de France a invité à ne pas restreindre notre regard au paysage de la librairie parisienne, et

encore moins à un univers de lecteurs strictement courtois, pour identifier les milieux sociaux intéressés par le sujet, ou les publics visés par les initiatives éditoriales liées à la diplomatie de la Restauration. Les sociétés et les imprimeries provinciales occupent une place significative dans la configuration du champ d'action disponible pour les représentants de Jean IV, qui les approchent au cours de leurs déplacements à travers la France, ou par le biais des contacts épistolaires qu'ils établissent à l'intérieur des circuits politiques, religieux ou marchands du royaume. En revanche, notre analyse des informations et des documents portugais parus dans la *Gazette*, depuis les premières rumeurs divulguées au début janvier, atteste la centralité du périodique de Renaudot en ce qui concerne la réception et la diffusion publique de nouvelles et de commentaires sur la Restauration à Paris, et l'intérêt qu'avait la diplomatie de Jean IV à en tirer parti pour diffuser la version des faits du nouveau gouvernement au Portugal. Dans un processus d'accumulation et de superposition d'informations, la *Gazette* établit une narration de plus en plus circonstanciée, et apparemment plus assurée, qui affirme la solidité du mouvement portugais et ses conséquences favorables à la situation militaire et commerciale du royaume de Louis XIII. En même temps, la réserve adoptée dans le traitement des critiques des Portugais contre le gouvernement de Philippe IV, ainsi que le détachement par rapport aux aspects plus mystiques de leur rhétorique, relèvent de la proximité de l'hebdomadaire avec le centre du pouvoir monarchique français, un facteur qui ne doit pas passer inaperçu chez la plupart de ses lecteurs, soient-ils français ou étrangers.

La question des frictions que certains énoncés et propositions des documents officiels ou des écrits des publicistes favorables au Portugal pourraient engendrer dans le public français, surtout chez les partisans du cardinal de Richelieu, se retrouve justement dans la comparaison entre la prudence adoptée par la *Gazette* et les messages que certaines publications de la même période pouvaient propager. Le cas le plus notable est celui de la traduction du récit-manifeste d'Agostinho Manuel de Vasconcelos imprimée à Poitiers, qui présente à ses lecteurs une définition de tyrannie beaucoup plus dérangeante et explicite que celle qui avait été atténuée dans la version de la *Gazette* de la lettre de créance du père Inácio Mascarenhas, et totalement absente dans le numéro extraordinaire sorti exclusivement sur les événements de décembre au Portugal. Le contraste entre ces deux approches a donné un exemple de la façon dont la propagande du nouvel allié pouvait activer des discussions politiques indésirables pour la couronne française, capables d'affecter le déroulement des négociations diplomatiques dans les mois et années à venir. Finalement, l'adaptation et les suppressions identifiées dans le résultat de la traduction du premier mémoire présenté par

l'ambassade sont le témoignage d'une expérience directe de ses membres et collaborateurs avec ce problème de la prévention des Français contre des sujets sensibles évoqués dans l'argumentation portugaise. Cette expérience serait prise en compte pour la suite du travail d'écriture et de publication au service de la diplomatie de la Restauration.

L'examen de pièces comme le *Memoire* tiré des déclarations de Mascarenhas à Toulon et la *Briefve relation de ce qui s'est passé en Portugal*, en outre, nous a rappelé l'existence de dynamiques de publication et de lecture de textes sur l'actualité qui ne passent pas forcément par les imprimeries, et qui ne sont pas pour autant moins pertinents pour les objectifs de la diplomatie portugaise. Les différences spécifiques identifiées dans ce récit du coup d'État portugais, par rapport aux trois autres relations imprimées à la même époque et sur le même sujet, n'ont pas servi à démontrer une séparation étanche entre feuilles imprimées et manuscrites dans ce domaine : les détails narratifs qu'il apporte ne correspondent pas à des informations plus confidentielles, et ses explications sur les causes et justifications de la prise du pouvoir ne sont pas plus controversées ou périlleuses que celles diffusées par des publications imprimées. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de raison politique ou idéologique pour que la *Briefve relation* ne soit pas passée par les presses françaises. Ce sont des circuits distincts, mais pas imperméables, de production et de divulgation de l'information politique, dont l'influence ne peut pas être définie de façon générique à partir de la seule disparité entre imprimés et manuscrits. Ce qui ne veut pas dire que cette caractéristique formelle soit indifférente pour comprendre la répercussion de ces publications.

Tout ce que nous avons inféré sur la genèse de différentes publications sorties en 1641, qu'elles soient directement liées à la présence des agents diplomatiques portugais en France ou pas, met en évidence la variété de circonstances et de pratiques qui conditionnent et qui peuvent concourir à la parution d'une pièce imprimée ou manuscrite, parmi lesquelles l'initiative de ces agents et la volonté du gouvernement qui les envoie ne sont pas nécessairement les plus décisives. En même temps, cette constatation nous a fait envisager aussi la question des effets d'une telle variété sur la réception de ces textes. Le médium est un message, effectivement, non seulement pour l'historien d'aujourd'hui, mais tout d'abord pour le lecteur original de ces livres et pamphlets. Chaque publication fait supposer à ses lecteurs les particularités et l'ampleur de sa propre circulation. Les lecteurs constatent les moyens disponibles pour accéder à un tel ouvrage, et donc aux informations et aux propos qu'il véhicule. Ils peuvent trouver des indices dans le texte et dans la mise en forme de l'ouvrage, mais avant tout dans la façon de dont il se sont procuré un exemplaire, ou une copie. Il va de

soi que les considérations des lecteurs à ce sujet influent directement sur leur interprétation et sur leur sentiment sur les réactions qu'elles allaient susciter.

La prise en compte de ces effets de lecture a été fondamentale pour notre réflexion sur les attentes et interrogations engendrées par la circulation des divers récits et explications du soulèvement portugais publiés en France avant et durant les tractations de l'ambassade, eu égard à leurs nuances et similarités, et à la pluralité des publics qui ont pu connaître un ou plusieurs de ces textes. L'identification des curiosités et des débats amplifiés soit par les nouvelles de la *Gazette* et d'autres publications imprimées et manuscrites qui évoquent le déroulement et les résultats des activités diplomatiques portugaises, soit par le retentissement des arguments et des papiers produits dans le cours des négociations, et même par le manque de divulgation des articles signés par les représentants de Jean IV, nous ont fourni les derniers contours du paysage éditorial français pour le développement des stratégies des agents de la Restauration. L'analyse des lettres, des mémoires et des projets de traité produits durant les pourparlers a révélé, en outre, que ces acteurs politiques prenaient en compte la publicité d'informations sur les discussions diplomatiques du moment.

Pour décrire l'action des membres de l'ambassade visant la production d'écrits, la lecture de la correspondance reçue par Cristóvão Soares de Abreu en 1641 nous a permis d'entrevoir la diversité des groupes sociaux avec lesquels sa délégation interagit, soit dans l'établissement de chaînes de transmission de crédits, d'informations et de propagande qui traversent la France et ses frontières, soit dans la construction de liens de coopération politique, financière et militaire à l'intérieur de la société française. Les échanges à travers lesquels le secrétaire découvre les points d'appui et une série d'intérêts qui se mobilisent autour de l'ambassade, indiquent en même temps des circuits et des pratiques avec lesquels il fallait compter pour le succès de ses initiatives en matière de propagation d'idées et de nouvelles aptes à favoriser la réussite de ses objectifs à Paris. Quelques mois plus tard, les avertissements rédigés par Soares de Abreu soulignent les aspects essentiels de l'expérience acquise dans ce domaine par les agents portugais. Il prépare le comte de Vidigueira pour un travail de persuasion qui trouve ses interlocuteurs dans un large éventail de la société parisienne et française, ainsi que pour des occupations liées à la production de livres et d'autres imprimés qui montrent le besoin d'une résonance positive de la diplomatie au-delà de ses visites et audiences officielles.

Par la lecture de la correspondance de Vasco Luís da Gama, et de celle du secrétaire et résident Antonio Moniz de Carvalho, nous avons pu accompagner de façon plus transversale l'évolution de leur propre expérience dans le maniement de l'information politique en France,

aussi bien à travers leur observation des effets de la circulation des nouvelles, qu'en examinant les rapports qu'ils entretenaient avec les circuits de diffusion et de publication d'informations sur la guerre et sur la politique du Portugal. L'analyse des lettres royales reçues par Gama a mis en exergue les transformations des méthodes du gouvernement portugais en ce qui concerne l'expédition en France des nouvelles des combats dans les frontières luso-espagnoles. Comme la progression des textes fournis et des consignes de Jean IV relatifs à leur utilisation le démontrent, il n'est pas question d'essayer simplement de convaincre les autorités françaises des bons résultats et de la bonne direction des efforts de guerre portugais, mais plutôt de destiner ces textes et ce discours à un public plus large en France, et ailleurs. C'est la réussite de cette stratégie qui devrait pousser les cercles dirigeants de la monarchie à un engagement plus solide en faveur du Portugal.

Ensuite, la correspondance de Vidigueira et Moniz de Carvalho avec d'autres agents diplomatiques portugais nous a révélé leur travail permanent de collecte et de transmission d'information politiques et militaires provenant de différentes régions du continent, et surtout leur attention aux conséquences de la dissémination de ces informations. Leurs commentaires décrivent une ambiance politique imprégnée par la circulation de rumeurs et de publications de nouvelles, dans laquelle l'oscillation des opinions des hommes politiques et de la population française en général pèse sur la définition de la politique militaire et diplomatique sous la régence d'Anne d'Autriche. Ils sont attentifs à ce phénomène parce qu'ils devaient veiller à la présence d'informations positives sur la solidité et la puissance de la nouvelle monarchie portugaise. Les témoignages offerts par cette correspondance attestent la dimension européenne des efforts entrepris par les agents de Jean IV à Paris sur ce terrain, et nous apprennent que cette dimension n'est pas dissociable de leur intérêt et de leurs initiatives vis-à-vis de la presse périodique en France.

Les références à la *Gazette* parisienne que nous avons sélectionnées dans cette correspondance témoignent d'une coopération très avantageuse pour l'ambassade de Vidigueira. Avec ses collaborateurs, il s'évertue à faire publier dans des numéros ordinaires et extraordinaires de l'hebdomadaire, la relation d'évènements aptes à asseoir l'image d'une armée portugaise offensive, se fondant sur des textes fournis par les missives royales et par d'autres correspondants de la délégation. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'ambassadeur choisit de ne pas donner suite au projet de publication française de la *Relaçam dos gloriosos sucessos* prescrit par le gouvernement de Jean IV en 1644. À cette occasion, Vidigueira manifeste son autonomie dans la construction des stratégies de l'ambassade en matière de publications, et offre une vision plus poussée du travail qu'elle réalisait pour intervenir dans cette dynamique

entre la divulgation publique de nouvelles, la variation des opinions et débats sur le Portugal, et l'orientation diplomatique de la couronne française. S'il était utile de s'adresser à un large public pour créer un mouvement de l'opinion susceptible d'influer sur les décisions des ministres français, le périodique de Renaudot garantissait non seulement l'accès à une grande quantité de lecteurs, mais aussi la possibilité de leur transmettre déjà l'idée d'un engagement du gouvernement de la France aux côtés du roi portugais. Ce qui devrait rendre plus difficile la justification d'un futur abandon de la cause de la Restauration. C'est pourquoi, Moniz de Carvalho se réjouit autant du discours adopté par la *Gazette* concernant la bataille de Montijo que de l'attitude du cardinal Mazarin à son propos. C'est ce message sur l'engagement de la monarchie française que d'autres diplomates portugais sont sommés de corroborer, à partir de leur propre travail de communication en Westphalie, aux Pays-Bas, en Italie ou en Angleterre. S'agissant de la propagation d'exemplaires de la *Gazette* à travers le continent européen, l'image qu'elle véhicule sur la répercussion de certaines nouvelles en France est parfois plus importante que les informations qu'elle publie à ce sujet.

Les agents diplomatiques de la Restauration se montrent conscients de ces enjeux, et ils le démontrent également par le recours direct à l'édition de livres et pamphlets. L'examen de la production prolifique du père Francisco de Macedo nous a livré un itinéraire complexe, comprenant une palette très variée de formats et genres, nonobstant son usage exclusif de la langue latine. Pour enquêter sur la place occupée par son travail d'écrivain dans l'action politique de l'ambassade, en identifiant les circonstances et objectifs de chacun de ses ouvrages imprimés, il a fallu explorer à chaque fois les rapports que ces publications établissent avec le paysage éditorial français. Ni les messages ni la réception d'un texte ne peuvent être pleinement compris en dehors de ce cadre des attentes et des horizons de lecture liés à son contexte de publication, sur lesquels interviennent non seulement la répercussion d'autres ouvrages sur des thématiques similaires, mais aussi les habitudes attachées aux formes éditoriales et rhétoriques que ce texte assume.

En sortant parallèlement ou après le déroulement des négociations de l'ambassade de Jean IV à Paris, les ouvrages du père Macedo suscitent l'intérêt et des réflexions sur les conditions et sur les conséquences de la coopération luso-française. Ainsi, auprès d'un public toujours plus large que celui présent dans les audiences et réceptions officielles des ambassades, ses livres et pamphlets se connectent à des spectres plus vastes de la production de publications imprimées et manuscrites sur la Restauration portugaise en France cette année-là. Par surcroît, à travers son choix de manier et de dialoguer avec la littérature d'apparat néo-latine qui rayonne dans plusieurs centres politiques et culturels européens, il

profite de motifs et de pratiques littéraires reconnus par les lecteurs, afin d'une inoculation efficace du sujet portugais dans un panorama d'exaltation de la puissance de la monarchie française, de ses institutions et de ses représentants politiques. Il recourt à des moyens d'expression chers aux milieux cultivés en France, pour atteindre des circuits de lecture qui traversent des cercles politiques, juridiques, ecclésiastiques et littéraires de tout le royaume. Dans ce contexte, même ses imprimés les moins explicites quant aux thématiques diplomatiques participent à la médiation culturelle que Macedo accomplit, et qui seconde l'évolution des communications établies par les envoyés portugais au sein de la société française.

Durant les ambassades suivantes, les rapports que les écrits des agents diplomatiques portugais établissent avec les publics et les pouvoirs français évoluent. Dans les textes écrits par Antonio Moniz de Carvalho, nous avons repéré surtout le développement d'une argumentation qui joue sur les tensions qui agitent la politique française sous la régence d'Anne d'Autriche. En ce sens, les ruses discursives du secrétaire de l'ambassade indiquent d'abord toute la complexité politique qui se cache derrière la recommandation formulée par Soares de Abreu en 1641, selon laquelle il fallait que la diplomatie portugaise alimente la haine que la nation française nourrissait envers les Espagnols. Les livres d'Antonio Moniz sont ceux qui s'occupent le plus ouvertement des négociations en cours. Le public qu'il cherche à atteindre est sans doute celui des individus fréquentant les cercles les plus hauts du pouvoir monarchie français, mais il ne laisse jamais de compter sur la conscience de ces acteurs politiques à propos du degré de diffusion de l'ouvrage en question, y compris dans le cas des *Esfuerzos de la razon*, dont la publication imprimée se situe dans les limites entre la sphère du secret et celle de la publicisation de la politique.

Les ouvrages de Manuel Fernandes Vila Real et de François de Grenaille, en revanche, cherchent à mobiliser une plus large gamme de lecteurs, attentifs ou curieux quant aux méandres des négociations diplomatiques entre la France et le Portugal depuis l'acclamation de Jean IV, ou plus généralement intéressés par les débats juridico-politiques et par la production historique qui portent sur les relations entre les monarchies française et hispanique depuis le XVI^e siècle. Dans la plupart des cas, par rapport au monde des livres et à la culture de l'imprimé en France, les initiatives éditoriales de Vila Real et Grenaille sont plus élaborées que celles de Moniz de Carvalho, en ce qu'elles matérialisent des stratégies plus accomplies de fusion dans le paysage de la librairie parisienne. Et elles le font aussi bien par l'adoption de formes éditoriales et littéraires connues des publics visés, que par l'entrelacement

d'arguments et de références bibliographiques qui renvoient ces lecteurs à des polémiques et campagnes d'opinion précédentes, sur lesquelles ils étaient censés avoir une position tranchée.

Toutes ces publications imprimées ou manuscrites, occasionnelles ou périodiques, participent au processus de médiatisation de l'affaire portugaise en France, dont nous n'avons pas épuisé tous les aspects et développements. Principalement en ce qui concerne la période des ambassades du comte de Vidigueira à Paris, il reste encore beaucoup de livres, de pamphlets, de lettres et de mémoires à étudier, et même beaucoup de passages des ouvrages et correspondances ici considérées, pour que nous puissions saisir de façon plus complète les enjeux et les méandres de l'action de la diplomatie de Jean IV dans les domaines de l'information et de la publication en France, dans ces années de conclusion de la guerre des Trente Ans et des congrès de Westphalie. Ce nonobstant, le parcours accompli jusque-là a été suffisant, nous espérons, pour mettre un peu de lumière sur les caractéristiques de ce travail sur l'opinion des pays étrangers dont dépendait, selon Vieira, l'avenir du Portugal, et ainsi pour aider à comprendre le rôle joué par ce domaine particulier des activités diplomatiques dans le contexte de la Restauration portugaise, voire dans les transformations de la politique à l'âge moderne.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. FONDS MANUSCRITS

Archivo General de Simancas

AGS, *Estado, legajo* 7041

Archivo Histórico Nacional

AHN, *Estado, libro* 955

Archives du Ministère des Affaires Étrangères

AMAE, *Correspondance Politique, Espagne*, 19

AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 22

AMAE, *Correspondance politique, Hollande*, 23

AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 1

AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, 2

AMAE, *Correspondance Politique, Portugal*, Supplément 1

AMAE, *Mémoires et Documents, France*, 822

Archives Nationales

AN, K. 1333

Arquivo Nacional da Torre do Tombo

ANTT, *Chancelaria de D. João IV, livro* 17

ANTT, *Colecção de São Vicente, livro* 14

ANTT, *Corpo Cronológico, I/120*

ANTT, *Manuscritos da Livraria*, 366

Biblioteca da Ajuda

BA, 49/x/11

BA, 49/x/12

BA, 49/x/23

BA, 51/II/28

BA, 51/V/7

Bibliothèque de l'Institut de France

BIF, *Ms. Godefroy*, 31

BIF, *Ms. Godefroy*, 38

BIF, *Ms. de l'Institut*, 331

Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne

BIS, *Ms.* 382

Bibliothèque Nationale de France

BNF, Arsenal, *Ms.* 4532

BNF, Arsenal, *Ms.* 5410

BNF, Arsenal, *Ms.* 8539

BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 295

BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 303

BNF, *Ms. Cinq cents de Colbert*, 486

BNF, *Ms. Clairambault*, 384

BNF, *Ms. Dupuy*, 568

BNF, *Ms. Dupuy*, 585

BNF, *Ms. Dossier Bleu*, 538

BNF, *Ms. Français*, 3737

BNF, *Ms. Français*, 3743

BNF, *Ms. Français*, 3752

BNF, *Ms. Français*, 4849

BNF, *Ms. Français*, 6865

BNF, *Ms. Français*, 10223

BNF, *Ms. Français*, 17875
BNF, *Ms. Français*, 17957
BNF, *Ms. Français*, 18520
BNF, *Ms. Français*, 20151
BNF, *Ms. Français*, 23038
BNF, *Ms. Français*, 23039
BNF, *Ms. Français*, 23412

BNF, *Ms. NAF*, 4385
BNF, *Ms. NAF*, 22333

Biblioteca Nacional de Portugal

BNP, *Ms. Res.*, AT/L.61

BNP, *Ms. caixa* 13
BNP, *Ms. caixa* 14

BNP, *Fundo Geral*, *cód.* 2667

Biblioteca Pública de Évora

BPE, *cód.* CVI/2-1
BPE, *cód.* CVI/2-4
BPE, *cód.* CVI/2-7

2. SOURCES IMPRIMÉES

Adam de la Parra, Juan, *Apologetico contra el tirano y rebelde Verganza, y conjurados, arzobispo de Lisboa, y sus parciales, en respuesta a los doze fundamentos del padre Mascareñas*, Saragosse, Diego Dormer, 1641.

Agrippa d'Aubigné, Théodore, *L'histoire universelle du sieur d'Aubigné. Dediée à la posterité*, 3 tomes, Maillé, Jean Moussat, 1616-1620.

Allegações de direito que si offereceram ao muito alto, & muito poderoso Rei Dom Henrique nosso Señor na causa da soccessão destes Reinos por parte da Senhora Dona Catherina sua sobrinha filha do Iffante dom Duarte seu irmão a 22 de Outubro de M.D.LXXIX, s.l., 1580.

Alvia de Castro, Fernando, *Pedaços primeiros de un discurso largo en las cosas de Alemania, España, Francia. En forma de Epitome*, Lisbonne, Lorenço Craesbeeck, 1636.

Apologie ou Deffense de monsieur Anthoine Roy de Portugal, contre Philippes Roy d'Espagne, usurpateur dudict Royaume de Portugal, &c. Ensemble les tyrannies & cruauitez qu'il exerce journellement sur ses propres subjects. Traduict d'Espagnol en François, s.l., 1582.

Architetura militar ó fortificacion moderna. Al Ilustrissimo Señor Dom Francisco de Gama Sexto Conde de la Vidiguera, &c. Compuesta, traduzida, y aumentada por el Capitan Manuel Frz de Villa Real Cavallero fidalgo del Rey de Portugal nuestro Señor, Paris, Jean Henault, 1649.

Assento feito em Cortes pelos tres Estados dos Reynos de Portugal, da aclamação, restituição, & juramento dos mesmos Reynos, ao muito Alto, & muito poderoso Senhor Rey Dom Joaõ o Quarto deste nome, Lisbonne, Paulo Craesbeeck, 1641.

Aubéry, Antoine, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu, recueillies par le sieur Aubery, advocat au Parlement & aux Conseils du Roy*, t. III, Cologne, Pierre Marteau, 1667.

Avenel, Martial, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome septième. 1642. Supplément : 1608 à 1642*, Paris, Imprimerie Nationale, 1874.

Avenel, Martial, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel, Tome sixième. 1638-1642*, Paris, Imprimerie Impériale, 1867.

Avity, Pierre d', *Les Etats, Empires et Principautez du monde. Representez par la Description des Payës, mœurs des habitans, Richesses des Provinces, les forces, le gouvernement, la Religion, et les Princes qui ont gouverné chacun Estat. Avec l'origine de toutes les Religions et de tous les Chevaliers et ordres Militaires*, Paris, Pierre Chevalier, 1613.

Azevedo, João Lúcio d' (éd.), *Cartas do padre António Vieira*, t. I, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1925.

Baillet, Adrien, *Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs. Tome quatrième contenant les poetes. Quatrième partie*, Paris, Antoine Dezallier, 1686.

Bonnefon, Paul (éd.), *Mémoires de Louis-Henri de Loménie comte de Brienne, dit le jeune Brienne, publié d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, Librairie Renouard, t. I, 1916.

Brandão, Antonio, *Terceira parte da Monarchia Lusitana. Que contem a Historia de Portugal desde Conde Dom Henrique, até todo o reinado delRey Dom Afonso Henriques. Dedicada ao Catholico Rey Dom Felipe terceiro de Portugal, & quarto de Castella nosso senhor*, Lisbonne, Pedro Craesbeck, 1632.

Briefve et sommaire description de la vie et mort de Dom Antoine premier du nom, & dix-huictiesme Roy de Portugal. Avec plusieurs Lettres servantes à l'Histoire du Temps, Paris, Gervais Alliot, 1629.

Brunet, *A Monseigneur, Monseigneur l'Illustrissime Cardinal de Richelieu*, s.l., 1628.

Caramuel Lobkowitz, Juan, *Joannes Bargantinus Lusitaniae illegitimus Rex demonstratus*, Louvain, Everardi de Witte, 1642.

Caramuel Lobkowitz, Juan, *Philippus Prudens Caroli V Imp. filius Lusitaniae, Algarbiae, Indiae, Brasiliae legitimus rex demonstratus*, Anvers, Balthasar Moretus, 1639.

Caramuel Lobkowitz, Juan, *Respuesta al Manifiesto del Reyno de Portugal*, Anvers, Balthasar Moretus, 1642.

Carta de las trevas y suspensions de armes firmadas entre lo poderosissim rey de Portugal y los Estats Generals del Pays Baix contra lo rey de Castella. Y refereix tambe lo estat de la flota y exercit de Portugal y socorro de quatre mil homens que ha arribat en dit regne, Barcelone, Jaume Romeu, 1641.

Carta enviada de Portugal en Barcelona à vn Caualler de dita ciutat fentli relacio de tot lo que a succehit al embaxador de Catalunya desde el dia que arribà a la ciutat de Lisboa fins lo dia present, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

Carta escrita desde Navarra y puerto de S. Sebastian à Caragoça, dando aviso de lo que ha sucedido de nuevo acerca del exercito Frances, que está en Fuenterrabia. Barcelone, Sebastian et Jaume Mathevat, 1638.

Carta llealment vertida de portuguès en català, la qual un cabo portuguès escrigué a un religiòs portuguès: dòna avís dels bons successos que ha tingut las armas del rey de Portugal, don Juan, contra las armas del rey de Castella. Va a la fi un edicte del rey de Portugal en favor dels catalans, Barcelone, Gabriel Nogués, 1641.

Castro, João de, *Discurso da vida do sempre bem vindo et apparecido rey Dom Sebastiam nosso senhor o Encuberto des do seu naçimêto tee o presente*, Paris, Martin Verac, 1602.

Castro, João de, *Paraphrase et concordancia de alguas Propheçias de Bandarra, çapateiro de Trancosco*, s.l., 1603.

Céspedes y Meneses, Gonzalo de, *Francia engañada, Francia respondida, por Gerardo Hispano, al grande primogénito de la siempre grande y esclarecida casa de Guzmán, el Conde de Niebla*, Caller, s.l., 1635.

Cinco livros da decada doze da historia da India por Diogo do Couto Chronista & Guarda mór da Torre do Tombo do Estado da India. Tirados a luz pello Capitão M^{el} Frz de Villa Real Cavalleiro fidalgo da casa do serenissimo Dom Joao IV Rey de Portugal nosso senhor, Residente na Corte de Pariz e Consul da Nação Portugueza nos Reynos de França, Paris, s.l., 1645.

Colección de documentos inéditos para la historia de España, t. LXXXI, Madrid, Miguel Ginesta, 1883.

Coliard, Pierre-Martyr, *Pro Francia crescente commonitorium catholicum adversos pravos Allophilorum Affectus Gratissimum sincere Francis Opusculum. Ad Serenissimum Principem Condaeum*, Avignon, Jean Piot, 1642.

Copia de carta que el excelentis^{mo} señor Marques de Torrecusa emibiò a su Magestad, desde la Ciudad de Badajoz, en que le dà cuenta del sucesso que han tenido sus Reales Armas contra el Exercito de Portugal, en aquellas fronteras, Jueves 26 de Mayo deste año de 1644. La qual remitiò su Excelecia al señor D. Juã de Santelizes y Guevara, Cavallero del Orden de Santiago, del Consejo de su Magestad en el Real de Castilla, y su Governador de las Armas del Andaluzia, Séville, Juan Gomez de Blas, 1644.

Copia da carta que os Estados de Olanda escreveraõ a Sua Magestade o serenissimo, & potentissimo senhor Rey Dom Joaõ IV de Portugal. Com outra Relaçã da entrada, que o Fronteiro môr Dom Gastaõ Coutinho fez pelo Reyno de Galiza em nove de setembro deste anno de 641, s.l. [Lisbonne], Jorge Rodrigues, 1641.

Copia de una carta de Lisboa de 15 de setiembre 1641 enviada a un mercader desta ciudad dandole noticia de la sentencia que ha hecho el rey de Portugal contra los conjurados de su corona y de la prision del arçobispo de Braga y del inquisidor mayor, con otros eclesiasticos, Barcelone, Jaume Mathevat, 1641.

Credentz-Schreiben in form eines Patents gegeben durch Don Johann König in Portugal an Herren Ignatium von Mascaregnas u. seinen Enckel und Ordinari Ambassadorn bey den Herren Deputierten in Catalonia alß ein Manifest. Nach Spanischer in Teutsche spraach zum trewlichten ubersetzt. Sammt einem Schreiben des Königs auß Spanien an den König in Portugall und desselbigen Gegenantwort, s.l., 1641.

Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus

armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639, Lisbonne, Jorge Rodrigues et Lourenço Craesbeeck, 1639.

Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639, Madrid, Diego Diaz de la Carrera, 1639.

Discurso ajustado con la muestra que hizo de la gente de guerra de la ciudad de Lisboa S.A. la serenissima infante Margarita de Saboya, Duquesa de Mantua, y Monferrato, Virrei de las coronas, y conquistas de Portugal, en las quatro partes del mundo, Capitan General, de sus armas, y de las de Castilla en aquellos reynos en 8 deste mes de abril Año de 1639, Barcelone, Sebastian et Jaume Mathevat, 1639.

Dupleix, Scipion, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1630.

Dupleix, Scipion, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1633.

Dupleix, Scipion, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1636.

Dupleix, Scipion, *Histoire de Henry III Roy de France et de Pologne*, Paris, Claude Sonnius, 1641.

El Principe vendido, o venta del innocente y libre Principe Don Duarte Infante de Portugal, s.l., 1643.

El Principe vendido, o Venta del inocente y libre príncipe don Duarte, infante de Portugal, Barcelone, Jaume Romeu, 1643.

El Principe vendido, o venta del innocente y libre Principe Don Duarte Infante de Portugal, Paris, Jean Paslé, 1643.

Ericeira, Luis de Meneses, comte d', *Historia de Portugal Restaurado*, t. I-II, Lisbonne, João Galvão/Miguel Deslandes, 1679-1698.

Excellent et libre discours du droict de la succession Royale au Royaume de Portugal : et de la legitime succession du Roy Dom Anthoine. Avec plusieurs lettres curieuses des Papes, Rois Princes et Monarques de la Chrestienté, sur la recognoissance dudit Dom Anthoine Roy de Portugal. Utile et necessaire aux Amateurs de Justice & Equité, Paris, Jean Micard, 1607.

Franco Barreto, João, *Relaçam da viagem que a França fizeram Francisco de Mello, Monteiro mór do Reyno, & o Doutor Antonio Coelho de Carvalho, indo por embaixadores do muito Alto, & muito Poderoso Rey, & Senhor nosso, Dom Joam o IV de gloriosa memoria, ao muito Alto, & muito Poderoso Rey de França Luis XIII, cognominado o Justo, este presente anno de 1641*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1642.

Godefroy, Théodore de, *Le cérémonial françois, contenant les cérémonies observées en France*, t. I-II, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1649.

Grenaille, François de, *La Place Royale, ou la statue dressee a Louis le Juste, par l'ordre et la magnificence de monseigneur l'eminetissime cardinal duc de Richelieu*, Paris, Jean Paslé, 1639.

Grenaille, François de, *Le Mercure Portugais, ou Relations Politiques de la fameuse révolution d'Estat arrivée en Portugal depuis la mort de D. Sebastien jusques au couronnement de D. Jean IV à present regnant*, Paris, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1643.

Harangue de Messieurs les écoliers de l'Université faite à Monseigneur le Prince à son arrivée en cette ville le 30 mai 1638, Toulouse, Pierre d'Estey, 1638.

Instrumento de testemunhas tirado em Goa a pitiçam dos Procuradores do Conde Almirante Dom Francisco da Gama despois de haver governdo a quelle estado segunda vez, e se haver partido delle pera Portugal. E copia de huma carta do arcebispo de Goa Dom Frei Francisco dos Martyres para sua Magestade, mandada em companhia da residencia quo por ordem do dito senhor tirou do segundo governo do mesmo Conde Almirante. Impresso em Namtes por mandado do Conde Almirante Dom Vasco Luis da Gama Embaxador de sua Magestade no Reino de França, filho e sucessor do dito Conde Almirante Dom Francisco, Nantes, Pedro Dorio, 1646.

Jansénius, Cornelius, *Alexandri Patricii Armacani Theologi Mars gallicus, seu de Justitia armorum et foederum regis Galliae libri duo*, s.l., 1635.

Jansénius, Cornelius, *Marte frances o de la justicia de las armas, y confederaciones del Rey de Francia. De Alejandro Patricio Armacano Theologo. Dedicado al Principe nuestro Señor. Traducido de latin, y francés por el dottor Sancho de Moncada*, Madrid, Imprenta Real, 1637.

Jesus Maria. Copia de una carta que lo Serenissim Rey de Portugal a enviat als deputats de Catalunya, y ciutat de Barcelona; vertida de llengua Portuguesa en llengua Cathalana : y la enviada per son Embaxador, que entrà en Barcelona à 26 de janer 1641, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

Jus succedendi in Lusitaniae regnum Dominae Catharinae, regis Emmanuelis ex Eduardo filio neptis, doctorum sub Henrico, Lusitaniae rege ultimo conimbricens. sententiis

confirmatum. Nunc ab Lusitano Anonymo latinitate donatum. Addita Appendice de actu possidendi & jure postliminii Serenissimi Regis Joannis IV, Paris, Sébastian Cramoisy, 1641.

Justicia del Inçlyto Principe D. Juan IV Rey de Portugal, de los Algarves, y conquista de Guinea, &c. Arbol de los Reyes Portugueses, y casa de Bergança. Leyes de Lamego, hechas en la fundacion del Reyno. Privilegios, que prometió guardar el Rey D. Felipe II en su nombre, y de sus successores. Juramento de D. Alfonso I Rey de Portugal, de la Vision de Jesu Christo, quando le dió las armas: En que parece que se prometia al Reyno la maravillosa Coronacion de el Rey D. Juan IV, con otros Titulos en favor de este Principe, &c. Por un aficionado a la gloriosa Nacion Portuguesa, Barcelone, Jaume Romeu, 1642

Justificacion de las acciones de España, manifestacion de las violencias de Francia, s.l., s.d.

La honteuse retraite de l'Armée Espagnolle, Envoyee depuis peu cõtre la Catalogne. Et la permission du Roy de Portugal a ses sujets de trafiquer en France, Angleterre & pais bas, s.l., Sur l'Imprimé a Paris, En l'Isle du Palais, Avec permission, 1641.

La prise de sept vaisseaux espagnols par les Portugais. Avec la lettre du Roy d'Espagne escrite au Roy de Portugal & la Response, s.l., Sur l'imprimé à Paris, en l'Isle du Palais, Avec permission, 1641.

Laranjo Coelho, Possidônio M. (éd.), *Cartas de El-Rei D. João IV ao conde da Vidigueira (marquês de Niza) embaixador em França*, 2 vols., Lisbonne, Academia Portuguesa de História, 1940.

La Rochemaillet, Gabriel Michel de, *Lettre escrite à Monseigneur le prince de Portugal Dom Christofle demeurant à Paris. Contenant un brief discours de sa vie, & d'aucuns des poincts plus notables d'icelle*, Paris, Bertrand Martin, 1623.

Le Bon Voisin ; c'est à dire, le Portugais, s.l., 1646.

Le dix-huictiesme tome du Mercure françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII, Paris, Étienne Richer, 1633.

Le dix-neufiesme tome du Mercure françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII, Paris, Étienne Richer, 1636.

Le dix-septiesme tome du Mercure françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII, 2. vols., Paris, Étienne Richer, 1633.

Le duel signalé d'un Portugais, & d'un Espagnol. Extraict d'une lettre escrite de Lisbonne à Paris, au Prince de Portugal, Paris, Bureau d'adresse, 1633.

Le Mercure François, ou la Suite de l'histoire de la paix. Commençant l'an M. DC. V. pour suite du Septenaire du D. Cayer, & finissant au Sacre du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII, Paris, Jean Richer, 1611.

Le miraculeux advenement de Dom Jean de Bargance, à la Couronne de Portugal. Traictant de tout ce qui s'est passé en le Portugal ; et comme le Crucifix se décloïa devant plusieurs. Et le subject pourquoy l'Ambassadeur est venu en France, pour aller saluer sa Majesté. Poitiers, Pierre Amassard, Sur l'Imprimé à Lisbourne, par Manuel de Silvie, 1641, Avec permission.

Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu, Paris, Toussaint Quinet, 1643.

Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Mons^r l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu, Paris, s.l., 1645.

Le Politique Très-Chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu Mons^r l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu, Paris, s.l., 1647.

Le Prince vendu, ou contract de vente de la personne du Prince libre & innocent Dom Edouard infant de Portugal, Paris, Jean Paslé, 1643.

Le restablissement du Royaume de Portugal, Que Dieu à relevé miraculeusemēt en l'obly de ses ruines. La naisēce, de sa conjuratiō, & le progrez merveilleux d'icelle : Avec le Miracle Prodigeux que Dieu y fit paroistre, qu'il l'assure que le bras de sa puissance veut estre d'orenavant le protecteur de sa juste deffence, Toulouse, Pierre d'Estey, 1641.

Les affaires qui sont aujourd'huy entre les Maisons de France et d'Austriche. M. DC. XLVIII. Jouxte la copie imprimée és Païs bas, Paris, Veuve Pepinguè et Étienne Maucroy 1649.

Le Siège et la bataille de Leucate, avec le plan de la place assiégée, du camp des ennemis et du combat, Toulouse, Arnaud Colomiez, 1637.

Les lettres de Messire Paul de Foix, Archevesque de Tolose, & Ambassadeur pour le Roy auprès du Pape Gregoire XIII escrites au Roy Henri III, Paris, Charles Chappellain, 1628.

Les lettres de M^{re} Paul de Foix, Archevesque de Tolose, et Ambassadeur pour le Roy Henry III auprès du Pape Grégoire XIII, Paris, Anthoine de Sommaville, 1637

Les sept pseumes confessionels du Roy de Portugal Anthoine premier. Accompagnez d'une action de graces à Dieu : & d'une Oraison pour se disposer à la mort. Avec quelques prieres de S. Thomas d'Aquin pour demander les vertus, & se confesser et communier : & une du peuple pour le Roy & son Estat, Paris, Claude Morel, 1623.

Lettre consolatoire au Serenissime Dom Christofle, prince de Portugal, sur le sujet de la fascherie qu'il a des tristes nouvelles que son tres-cher frere aisné Dom Emmanuel a quitté la Hollande, & s'est retiré à Bruxelles. Par Theophile Philalethe, Paris, Joseph Bouïllerot, 1626.

Lettre de creance du Roy de Portugal, envoyee par Dom Ignace Mascarenhas son Ambassadeur, aux Estats de Catalongne. Traduite de Portuguais en François, Toulouse, Pierre d'Estey, Jouxte la copie imprimée à Barcelone, s.d.

Lettre de creance en forme de patente donnée par Dom Joan roy de Portugal à Dom Ignacio de Mascaregnas, son Neveu, & Ambassadeur ordinaire prés Messieurs de la Députation en Catalogue. Servant de manifeste. Traduit fidellement de mot à mot d'espagnol en François, Lyon, Jacques Roussin, 1641.

Lettre de Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christophle, escripte de Paris le 24 Octobre 1628 à Monsieur son Nepveu qui s'est rendu Religieux de l'Ordre des Carmes Deschaussez en Flandres, s.l., s.d.

Lettre que le Seigneur Dom Christophle Fils de deffunct Roy de Portugal, Dom Anthoine a escript sus un nom posé à Dõ Christophle de Moura, Viceroy en Portugal, le persuadant de faire quelque chose pour la restauration de sa patrie, Paris, Guillaume Marette, 1610.

Lettre que le seigneur Dom Christophle fils de deffunct Roy de Portugal, Dom Anthoine a escript sus un nom posé à Dom Christophle de Moura, Viceroy en Portugal, le persuadant de faire quelque chose pour la restauration de sa patrie, Lyon, Jean Poyet, 1610.

Le vingtiesme tome du Mercure françois : ou Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys XIII, Paris, Étienne Richer, 1637.

Francisco Lopez, Honra da patria offerecida a dom Gastam Coutinho quando rendeo as fortalezas da barra de Lisboa com as virtudes delRey nosso senhor dom Ioão o IV. & da Raynha N. Senhora, Lisbonne, Manoel da Sylva, 1641.

Macedo, Francisco de, Acroamata in discessu è Gallia à Lusitano novem Musarum ore Galliae reddita, s.l., s.d.

Macedo, Francisco de, Eminentissimo cardinali Richellio ..., s.l., s.d.

Excellentissimi Principis D. D. Marchionis de Fontane Christianissimi Regis Galliarum, apud Sanctissimum D. N. P. Urbanum Oratoris Romam solenni Pompa investiti skhediasma Triumphale, Rome, Domenico Marciani, 1641.

Macedo, Francisco de, Illustrissimo, et reverendissimo D. D. Ludovico Bretelio Arquiescopo Aquensi, Rusticanae suae Domus et Villae in Oppido Jocorum Poetica descriptio, s.l., s. d.

Macedo, Francisco de, *Myrothecium morale documentorum tredecim quae sunt totidem Lectiones supertextum Aristotelis Lib. 8 Ethicorum De Amicitia. Cum duplici pia Appendicula, & Indice Librorum auctore Pat. Fr. Francisco a S. Augustino Macedo Min. Obser. Lettore jubilato, & Publico Patavino, Lusitano, Concionatore, & Consiliario Regis Galliae, & Historico Regio Latino Portugallia, Veneto Cive, Padoue, Jacobi de Catorinis, 1675.*

Macedo, Francisco de, *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata. A servitute injusta, ab jugo iniquo, à tyrannide immani Castellae. Jure, virtute, operâ Joannis IV Justi Regis, legitimi Domini, Optimi Parentis. Anno captivitatis sexagesimo. Terribili, & ei qui aufert Spiritum Principum, terribili apud Reges terrae, Paris, s.l., 1641.*

Macedo, Francisco de, *Roma in tabula lusitana, Rome, Domenico Marciani, 1642.*

Macedo, Francisco de, *Sacrae divae Magdalenae speluncae vulgo Sainte Baume prope Massiliam poetica, citra fictionem, descriptio, Aix-en-Provence, Étienne David, 1641.*

Macedo, Francisco de, *Sacrae divae Magdalenae speluncae vulgo Sainte Baume prope Massiliam poetica, citra fictionem, descriptio, Avignon, Claude Berthier, 1642.*

Francisco de Macedo, *Sanctissimo Patri Domino Nostro Urbano VIII, Pontifici Maximo Ilarion Apes Barberinae, Rome, Domenico Marciani, 1641.*

Macedo, Francisco de, *Sanctissimo Patri Domino Nostro Urbano VIII, Pontifici Maximo Lyra Barberina Sylva, Rome, Domenico Marciani, 1641.*

Macedo Francisco de, *Statua equestris Ludovici XIII, s.l., s.d.*

Macedo, Francisco de, *Trifavus Macedi compositus ex Panegyricus, Elogio, Poemate Romae conditus Patavii expressus: Illustrissimo, Reverendissimo, Excellentissimo D. D. Aloysio a Sousa, Archiepiscopo Bracharensi Primati Hispaniarum ad Papam Innocentium XI Legato Extraordinario Oblatus, Padoue, Jacobi Cadorinum, 1677*

Madelenet, Gabriel, *Ad clarissimum virum Claudium Bullionem, sacri aerarii praefectum. Ode, Paris, apud Jean Camusat, 1639.*

Madelenet, Gabriel, *Ad eminentissimum cardinalem ducem Richelaeum Ode, Paris, Jean Camusat, 1638.*

Madelenet, Gabriel, *Ad illustrissimum amplissimisque virum Petrum Seguierium, Franciae cancellarium. Ode. Editio Altera, Paris, Jean Camusat, 1638.*

Madelenet, Gabriel, *Ad illustrissimum amplissimisque virum Petrum Seguierum Franciae Procancellarium. Ode, s.l., s.d.*

Madelenet, Gabriel, *Ad illustrissimum virum D. D. Claudium Buthillerium summum Aerarii Gallici Praefectum. Ode*, s.l. s.d.

Madelenet, Gabriel, *Equus Ludovici. Sylva*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640.

Malvezzi, Virgilio, *La Libra de Grivilio Vezzalmi traducida de italiano en lengua castellana. Pesanse las ganancias y las perdidas de la Monarquia de España en el felicissimo reinado de Filipe IV el Grande*, Pampelune, s.l., 1639.

Manifeste contenant les justes causes que le Roy a euës de declarer la guerre au Roy d'Espagne, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635.

Manifeste ou raisonnement sur les affaires de Catalogne, contre les intrigues du Cardinal Mazarin, Paris, François Noel, 1649.

Manifeste pour Dom Edouard Infant de Portugal, Lyon, Jean Aymé Candy, 1643.

Manifeste pour Dom Edouard Infant de Portugal, Paris, Jacques Villery, 1643.

Manifesto do Reyno de Portugal. No qual se declara o direyto, as causas, & o modo, que teve para exemirse da obediencia del Rey de Castella, & tomar a voz do Serenissimo Dom Joam IV do nome, & XVIII entre os Reys verdadeyros deste Reyno, Lisbonne, Paulo Craesbeeck, 1641.

Manifesto na aclamação del rei D. João IV, Lisbonne, Manuel da Sylva, 1641.

Manifest Van't Koninghrijck van Portugael. In d'welcke verklaert wort de gerechte oorsake ende reden waerom de Inwoonders sich hebben getrocken uyt de gehoorsaemheyte des Konings van Castilien en nu aenghenomen den Serenissimo Heer Don Joan de III van dien Name wesende den XVIII gerechten Koningh van dit Koninghrijck. Met Gratie ende Privliegie. Gedruckt naer de Coppe tot Lisbona, By Paulus van Craesbeecke. Ende un getrouwelijck overgheset in't Nederlants Door C. F. Portugees, [Amsterdam], Broer Iansz, Ian van Hilten, 1641.

Manual de novells ardits : vulgarment apellat Dietari de l'antich Consell Barceloní, vol. 12, Barcelone, Henrich y Compañía, 1910.

Martinez de Aguilera, Alonso, *Tercera relacion, y muy copiosa del socorro de Fuente-rabia: dieronle los Excellentissimos Almirante de Castilla, y el Marquès de los Velez Virrey de Navarra, Generales de ambas coronas en esta facciõ, víspera de Nuestra Señora de Setiembre deste presente año de 1638*, Madrid, Diego Diaz, 1639.

Mascarenhas, Inácio, *Relaçam do successo que o padre mestre Ignacio Mascarenhas da Companhia de JESU teve na jornada, que fez à Catalunha, por mādado de S. M. elRey Dom Joam o IV nosso Senhor aos 7 de Janeiro de 1641*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1641.

Matthieu, Pierre, *Histoire de France et des choses memorables advenues aux provinces étrangères durant sept annees de paix du regne du Roy Henry III Roy de France & de Navarre*, Paris, J. Mettayer et M. Guillemot au Palais, 1605.

Matthieu, Pierre, *Histoire des derniers troubles de France. Soubs les regnes des Rois Tres-Chrestiens Henry III Roys de France & de Pologne, & Henry IIII Roi de France & de Navarre. Reveuë et augmentee de l'Histoire de guerres entre les maisons de France & d'Espagne, & de tout ce qui s'est passé durant icelles, jusques au mois de Mars, de l'annee mil six cens un*, s.l., 1601.

Matthieu, Pierre, et Claude Malingre, *Histoire generale des derniers troubles arrivez en France. Sous les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henri III Henri IIII & Louys XIII*, Paris, Jean Petit-Pas, 1622.

Matthieu, Pierre, *Histoire mémorable des guerres entre les deux maisons de France et d'Autriche. Depuis l'an M.D.XV jusques au traicté de Paix de Vervins, & mort du Roy d'Espagne, en l'an M.D.XCVIII. Avec la Genealogie de la Royale maison de Bourbon*, s.l., 1599, p. 70.

Maugin de Richebourg, Jean, *Abregé de l'histoire de Portugal. Dédié à Monseigneur le Marquis de Cascaes, Comte de Montsanto, Ambassadeur Extraordinaire de Portugal à la Cour de France*, Paris, Martin & Georges Jouvenel, 1699.

Memoires de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli, Baron de La Forest sur Sevre &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & Privé, Capitaine de cent Hommes d'armes de ses Ordonnance, Gouverneur & Lieutenant General pour sa Majesté en la Seneschaussée, ville, & chasteau de Saumur &c., t. I-II, La Forest, Jean Bureau, 1624-1625.

Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia, t. XVI, Madrid, Imprenta Nacional, 1862.

Memorial histórico español: colección de documentos, opúsculos y antigüedades, que publica la Real Academia de la Historia, t. XXII-XXIII, Madrid, Manuel Tello, 1889-1891.

Moniz de Carvalho, Antonio, *Esfuerzos de la razon para ser Portugal incluido en la paz general de la christiandad. Conforme a las obligaciones, intereses, y empeños de Francia. Con memoria de lo representado con ellos, a la Magestad Christianissima de la Reyna Regente. Solo comunicados a los ministros superiores del Consejo de Francia, y Portugal*, Paris, s.l., 1647.

Moniz de Carvalho, Antonio, *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla. Con noticias de los intereses comunes de los Principes, y Estados de Europa. A la Magestad Christianissima de Doña Ana de Austria, Reyna Regente de Francia, y de Navarra*, Barcelone, Sebastian de Cormellas, 1644.

Moniz de Carvalho, Antonio, *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla. Con noticias de los intereses comunes de los Principes, y Estados de Europa. A la Magestad Christianissima de Doña Ana de Austria, Reyna Regente de Francia, y de Navarra*, Paris, Miguel Blageart, 1644.

Moniz de Carvalho, Antonio, *Innocentis et liberi Principis venditio Viennae celebrata die 25 Junii anno 1642.*, s.l., 1642.

Noves molt verdaderas de tot lo contengut en lo Regne de Portugal de aquest present any 1641 : y donas raho de com los Embaxadors de la ciutat, y Deputació són arribats en Paris, Barcelone, Jaume Mathevat, 1641.

Oliveira, Eduardo Freire de, *Elementos para a história do município de Lisboa*, t. IV, Lisbonne, Typographia Universal, 1889.

Palafox y Mendoza, Juan de, *Sitio y socoro de Fuenterrabia, y sucesos del año de mil seiscientos y treinta y ocho. Escritos de orden de Sua Magestad*, Madrid, Catalina del Barrio, 1639.

Palma Cayet, Pierre Victor, *Chronologie novenaire contenant l'histoire de la guerre, sous le regne du tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, Henry III. Et les choses plus memorables advenuës par tout le monde, depuis le commencement de son regne, l'an 1589 jusques à la Paix faicte à Vervins en Juin 1598 entre sa Majesté tres-Chrestienne, & le Roy Catholique des Espagnes, Philippes II*, Paris, Jean Richer, 1608.

Palma Cayet, Pierre Victor, *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne. Contenant les choses plus memorables adveniës en France, Espagne, Allemagne, Italie, Angleterre, Escosse, Flandres, Hongrie, Pologne, Suece, Transsilvanie, & autres endroits de l'Europe : avec le sucez de plusieurs navigations faictes aux Indes Orientales, Occidentales & Septentrionales, depuis le commencement de l'an 1598 jusques à la fin de l'an 1604. Divisee en sept livres*, Paris, Jean Richer, 1605

Passarelli, Gaetano, *Bellum lusitanum ejusque regni separatio a regno castellensi, cum abrogatione superadjecta Alphonsi, regis Lusitani*, Lyon, Jean Posuel et Claude Rigaud, 1684.

Pinto Ribeiro, João, *Usurpação, retenção, restauração de Portugal*, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1642.

Pratica que fez El Rey N. S. Dom João IV o Prudentissimo, Legitimo Rey de Portugal, aos fidalgos, em 28 de julho em que fez a prizão. Anno de 1641, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1641.

Priezac, Daniel de, *Defence des droits et prérogatives des roys de France contre Alexandre Patrice Armacan, Theologien. Escrite en Latin, sous le titre de Vindiciae Gallicae, et fidellement traduite en François, Paris, Pierre Rocolet, 1639.*

Priezac, Daniel de, *Observations sur un livre intitulé Philippes le Prudent, fils de Charles le Quint, verifié Roy legitime de Portugal, des Algarves, des Indes & du Brasil. Composé en latin par Jean Caramuel Lobkowitz, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Docteur de Louvain & Abbé de Melrose. A Anvers, Paris, Pierre Rocolet, 1640.*

Priezac, Daniel de, *Vindiciae Gallicae, adversus Alexandrum Patricium Armacanum theologum, Paris, s.l., 1638.*

Priezac, Salomon de, *Les poësies de Salomon de Priezac, sieur de Saugues, Paris, Sebastien Martin et Charles Sercy, 1650.*

Prince vendu, ou contract de vente de la personne du Prince libre & innocent Dom Edouard infant de Portugal, Rouen, Jacques Besongne, 1643.

Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria r. manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat, Paris, Frédéric Morel, 1595.

Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat, Paris Jean Regnoul, 1609.

Psalmi confessionales Inventi in scrinio Sereniss. Reg. Portugaliae, D. Antonii hujus nom. primi, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat, Paris, Claude Morel, 1616.

Psalmi confessionales, inventi in scrinio serenissimi D. Antonii huius nominis primi, & XVIII Portugaliae regis, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat, Paris, Bertrand Martin, 1625.

Psalmi confessionales inventi in scrinio Serenissimi D. Antonii huius nominis primi, & XVIII Portugaliae Regis, propria manu scripti. In iis peccator divinam peccatis suis misericordiam implorat, Paris, Bertrand Martin, 1629.

Psalterio en que un Gran Principe Lusitano descubriendo soberanias de Espiritu con eloquencia devotissima, y contricion conceptuosa, confiesa a Dios sus culpas, y pide perdon

de sus Peccados. Por el P. Juan de Caramuel Letor de Santa Theologia, y Monje de S. P. Bernardo. Decima impression, Bruxelles, Lucas de Meerbeck, 1635.

Purificação, Miguel da, *Relação defensiva dos filhos da India Oriental, e da provincia do apostolo S. Thome dos frades menores da regular observança da mesma India*, Barcelone, Sebastian et Jaume Mathevat, 1640.

Purificação, Miguel da, *Vida Evangelica y Apostolica de los frayles Menores. Illustrada con varias materias morales y conceptos predicables con un copioso elenco para muchos sermones, y platicas para diferentes assumptos*, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

Quevedo y Villegas, Francisco de, *Carta al serenissimo, muy alto y muy poderoso Luis XIII, Rey Christianissimo de Francia*, Madrid, por la viuda de Alonso Martin, 1635.

Recueil des Gazettes de l'année 1631. Dedié au Roy. Avec une preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenuës, Paris, Bureau d'Adresse, 1632.

Recueil des Gazettes et Nouvelles ordinaires et Extraordinaires : et autres relations des choses avenues toute l'année mille six cents quarante-quatre. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France : dedié a Son Eminence, Paris, Bureau d'Adresse, 1645.

Recueil des gazettes et nouvelles, tant ordinaires que extraordinaires, et autres relations des choses avenues toute l'année mil six cents quarante-trois. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire general des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1644.

Recueil des Gazettes, Nouvelles, Relations & autres choses Memorables de toute l'Année 1632. Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin de sa Majesté, Intendant General des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1633.

Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cent quarante-un. Par Theophraste Renaudot Conseiller & Médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1642.

Recueil des toutes les Nouvelles Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes et autres Relations : contenant le recit des choses remarquables avenues tant en ce Royaume qu'aux païs Estrangers, dont les nouvelles nous sont venuës toute l'année 1639. Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin ordinaire de Sa Majesté, M^e & Intendant general des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1640.

Recueil des toutes les Nouvelles Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes & autres Relations. Contenant le recit des choses remarquables avenuës tant en ce Royaume qu'és pays Estrangers, dont les Nouvelles nous sont venuës toute l'année 1636.(...) Par Theophraste Renaudot, Conseiller & Medecin ordinaire de Sa Majesté, M^e & Intendant General des Bureaux d'Adresse de France, Paris, Bureau d'Adresse, 1637.

Recueil des traictés de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Estats estrangers, depuis l'an M DC XXI jusques à present, avec quelques autres pieces appartenantes à l'histoire, s. l., 1651.

Relaçam dos gloriosos sucessos que as armas de Sua Majestade el rei D. João IV Nosso Senhor tiveram nas terras de Castela, neste ano de 1644. até à memorável vitória de Montijo, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1644.

Relação dos sucessos, que nas fronteiras deste reyno tiveraõ as armas DelRey Dom Joam o Quarto N. S. com as de Castella, depois da jornada de Montijo, ate fim do anno de 1644 com a victoriosa defesa de Elvas, Lisbonne, Antonio Alvarez, 1645.

Relacion diaria del memorable cerco, y feliz vitoria de la muy noble, y muy leal ciudad de Fuenterrabia, Burgos, Juan Martias, 1639.

Relacion verdadera de la grandiosa vitoria que las armas de España an tenido contra las de Francia, sobre el cerco de FuenteRabia. Dase cuenta de el numero de los muertos, presos y ahogados, quedando el campo, y todos los despojos por los nuestros. Sucedió esto víspera de Nuestra Señora, a siete de Setiembre deste presente Año de 1638, Séville, Juan Gomez de Blas, 1638.

Relacion verdadera del recibimiento, que el rey de Portugal Don Juan IIII hizo al Embaxador del Principado de Cataluña, y de otras cosas particulares, por aviso de un correo, que partiò de Lisboa a 2 de Junio, y llegó a esta Ciudad de Barcelona a 21 del mismo mes, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

Relacion verdadera que un religioso portuguez tuvo del levantamiento del Rey de Portugal, Don Juan Quarto, y del estupendo milagro que sucedio en el dia de su aclamacion, y de las cartas que el mismo Rey escrivio al Rey de Castilla, y al Conde Duque, y de la que escrivio el Rey de Castilla al Christianissimo Rey de Francia Luys XIII. y su respuesta, Barcelone, Gabriel Nogues, 1641.

Relation de la prise de Doncheri, par les armes du Roy, avec la reduction de Genep par les Hollandois, & les articles de sa reddition. Ensemble un discours de la reception faite par le Roy de Portugal aux Deputez de Catalogne, & autres affaires de Portugal, Toulouse, Jean Boude, 1641.

Reposta que os tres estados do Reyno de Portugal, a. s. Nobreza, Cleresia e Povo mandarão a Dom Joam de Castro, sobre hun discurso que lhies dirigio, sobre a vinda e apparecimento del Rey Dom Sebastiam, s.l., 1603.

Saavedra Fajardo, Diego de, *Respuesta al manifesto de Francia*, Madrid, Francisco Martinez, 1635.

Saint Aymour, Amédée de Caix de Saint Aymour, vicomte de, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France : depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Tome III, Portugal*, Paris, Félix Alcan, 1886.

Sainte-Marthe, Scèvele et Louis de, *Histoire genealogique de la Maison de France. Avec les illustres familles qui en sont descendues*, t. 1-2, Paris, Abraham Pacard, 1619.

Sainte-Marthe, Scèvele et Louis de, *Histoire genealogique de la maison de France. Reveue et augmentee en cette Edition des deux precedentes Maisons Royales. Avec les illustres Familles qui sortent des Roynes et Princesses du sang*, t. 1-2, Paris, Nicolas Buon, 1628

Sainte-Marthe, Scèvele et Louis de, *Histoire genealogique de la maison de France. Reveue et augmentee en cette Edition des deux precedentes Maisons Royales. Avec les illustres Familles qui sortent des Roynes & Princesses du sang*, t. 1-2, Paris, Sébastien Cramoisy, 1628.

Secrets publichs ; Pedra de toch, de les intencions del enemich, y llum de la veritat. Que manifeste los enganys, y cauteles de uns papers volants que va distribuint lo enemich per lo Principat de Catalunya. Va en esta ultima impressio sinch cartas, las tres del Rey Christianissim y las dos de la entrada Naval en Catalunya, y la victoria de dita armada Naval, y una provisio del Rey de Portugal en favor dels Catalans, s.l., s.d. [1641].

Segredos publicos. Pedra de toque dos intentos do Inimiguo, & luz da verdade que manifesta os enganos, e cautelas de huns papeis volantes que vai espalhando o inimigo por o Principado de Catalunha com tres cartas del Rey Christianissimo, & duas do Arcebispo de Burdeos, que cõtem a entrada naval em Catalunha, & a victoria da dita armada, & hũa provisõo do Serenissimo Rey de Portugal em favor dos Catalães. Por mandado, & ordem dos muyto Illustres Senhores Deputados, & Ouvidores. Traduzido de Catalão em Portugues, Lisbonne, Lourenço de Anveres, 1641.

Segunda relación de la gran pressa que les tomaron a los Franceses en Fuente Rabia, y numero de muertos que huvo. En este año de 1638. Sacada de una carta que embiò el padre Christoval Escudero, de la Compañia de Jesus, Séville, Nicolas Rodriguez, 1638.

Segundo successo sacado del original impresso en Madrid, en que da razon de todas las cosas que ha sucedido desde el principio de la venida de los Franceses en Fuenterrabia y sus villas, y el desastrado fin dellas, hechando los fuera del reyno los excelētissimos señores el marques de los Velez Virrey de Aragon y Navarra, y el almirante de Castilla, ambos generales del

exercito que Su Magestad ha embiado á Navarra, quedando en poder dellos la artilleria y municiones de guerra, oro y plata, y lo demas del bagaje, Barcelone, Sebastian et Jayme Mathevat, 1638.

Serafim, João Carlos Gonçalves (éd.), *Um Diálogo Epistolar : D. Vicente Nogueira e o Marquês de Niza (1615-1654)*, Porto, CITCEL/Edições Afrontamento, 2011.

Seyner, Antonio, *Historia del levantamiento de Portugal*, Saragosse, Pedro Lanaja, y Lamarca, 1644.

Siri, Vittorio, *Del Mercurio overo Historia de' correnti tempi*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1672.

Sommaire declaration des justes causes et raisons qui ont meu & meuvent le treshault & trespuissant Prince Dom Anthoine Roy de Portugal, des Algarbes, &c. de faire, & de continuer la guerre, tant par mer que par terre, au Roy de Castille, & à tous ceux qui lui donnent & donneront faveur, & ayde en quelque maniere que ce soit, s.l., s.d.

Sousa de Macedo, Antonio de, *Flores de España, Excelencias de Portugal. En que brevemente se trata lo mejor de sus historias, y de todas las del mundo desde su principio hasta nuestros tiempos, y se descubren muchas cosas nuevas de provecho, y curiosidad*, Lisbonne, Jorge Rodrigues, 1631.

Sousa de Macedo, Antonio de, *Ulyssippo poema heroico de Antonio de Sousa de Macedo*, Lisbonne, António Alvarez, 1640.

Sue, Eugene, *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du roi en l'armée navale, commandeur du Saint-Esprit, primat d'Aquitaine, etc. augmentée des ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu à M. de Sourdis concernant les opérations des flottes françaises de 1636 à 1642 et accompagnée d'un texte historique, de notes et d'une introduction sur l'état de la marine en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, t. II, Paris, Crapelet, 1839.

Teixeira, José, *De Portugalliae ortu, regni initiis : et denique de rebus a regibus, universóque Regno praeclarè gestis, compendium ; ex fidelibus spectatissimórum Historicorum monimētis excerptum*, Paris, Jean Mettayer, 1582.

Thou, Jacques Auguste de, *Historiarum sui temporis. Partis IV. Tomus II. Tomus Decimus*, Paris, Jérôme Drouart, 1614.

Thou, Jacques Auguste de, *Historiarum sui temporis. Partis IV. Tomus II. Tomus Undecimus*, Paris, Jérôme Drouart, 1614.

Tractatus Induciarum & Cessationis omnis hostilitatis actus, ut & Navigationis ac Commercii, pariterque succursus factus, initus & conclusus Hagae Comitum die duodecimâ Junii 1641 tempore Decennii inter Dominum Tristaó de Mendoça Furtado, Legatum & Consiliarium Serenissimi, Praepotentis Don Johannis Quarti ejus nominis Regis Lusitaniae, Algarvae, &c. Et Dominos Deputatos Celsorum & Praepotentum Dominorum Ordinum Generalium Unitarum Provintiarum Belgicarum, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van Wouw, 1642.

Traictez de confederation et d'alliance, entre la Couronne de France et les Princes et Etats estrangers, s. l., 1650.

Traicté paraenetique. C'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonnes & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines, & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abaisser son orgueil, & ruiner sa puissance, Auch, s.l., 1597.

Traicte paraenetique, c'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonnes & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister a l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abaisser son orgueil, & ruiner sa puissance, Agen, s.l., 1598 ; Traicte paraenetique. C'est à dire exhortatoire. Auquel se montre par bonne & vives raisons, argumens infallibles, histoires tres-certaines, & remarquables exemples, le droit chemin & vrais moyens de resister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abaisser son orgueil, & ruiner sa puissance, s.l., 1598.

Traité des fortifications, ou architecture militaire. Tiree des places les plus estimées de ce temps, pour leurs Fortifications. Divisé en deux parties. La premiere vous met en main les Plans, Coupes, & Elevations de quantité de Places fort estimées, & tenües pour tres-bien fortifiées: La seconde vous fournit des pratiques faciles pour en faire de semblables, Paris, Jean Henault, 1648.

Traité du Roi Loüis XIII avec le Prince de Monaco, pour le recouvrement & conservation de ladite Place & Forteresse, s. l., s. d.

Traité fait entre monsieur le cardinal duc de Richelieu pour le Roy, & monsieur le duc Charles de Lorraine. Avec les articles secrets passés entre eux, & la ratification faite dudit traité, Metz, Claude Felix, 1641.

Traicte fait entre Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu pour le Roy, & Monsieur le Duc Charles de Lorraine, Nancy, Anthoine Charlot, 1641.

Translaet uyt het Latijn inde Nederlantsche Tale. Tractaet van Bestant ende ophoudinge van alle Acten van Vyandtschap, als oock van Traffijcq, Commerciën ende Secours, gemaect, gearresteert ende geslooten in 's Gravenhage den twaalfden Junii 1641 voor den tijdt van tien

jaren, tusschen de Heer Tristao de Mendoça Furtado, Ambassadeur ende Raedt vanden Doorluchtighsten, Grootmachtigen Don Jan de IV van dien naem, Koningh van van Portugael, Algarves, Ec. Ende de Heeren Gedeputeerden vande Hooge ende Moogende Heeren Staten Generael van de Dereenighde Provincien der Nederlanden, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van Wouw, 1642.

Treslado do Latin na lingua Portugeza. Tractado das Tregoas suspensaó de todo o acto de hostilidade ebemassie de navegaçáo, Comercio juntamente Soccorro, feito, começado eacabado em Haya de Hollande a xii. de Junho 1641 por tempo de des annos entre o Senhor Tristaò de Mendoça Furtado, do Conselho e Embaixador do Serenissimo epoderosissimo Dom Joaò IV deste nome Rey de Portugal e dos Algarvos, Eos Tenhores deputados dos Muito poderosos Senhores Estados Geraés das Provincias Unidas dos Paizes Baixos, La Haye, Veuve et héritiers de Hillebrant Van Wouw, 1642.

Victorias y prodigios, procedidos en la estrella del Principe Cardenal, y del señor Almirante de Castilla en la plaça de Fuenterrabia, y tierras del Rey de España, a quien Dios guarde largos, y felices años, y prospere con vitorias de enemigos, y espada cortante de los Franceses, Barcelone, Jayme Romeu, 1638.

Vila Real, Manuel Fernandes, Anticaramuel o Defença del Manifiesto del Reyno de Portugal. A la Respuesta que escrivio D. Juan Caramuel Lobkowitz, Paris, Michel Blageart, 1643.

Vila Real, Manuel Fernandes, El Politico Cristianissimo o discursos politicos sobre algunas acciones de la Vida del Eminentissimo Cardenal Duque Richelieu, Pampelune, Juan Antonio Berdun, 1642.

Vila Real, Manuel Fernandes, Epitome Genealogico del Eminentissimo Cardenal Duque de Richelieu y discursos politicos sobre algunas acciones de su vida, Pampelune, Juan Antonio Berdun, 1641.

Vingt-deuxiesme tome du Mercure françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le Regne du Tres-Chrestien & Tres-Auguste Roy de France & de Navarre Louis XIII. En l'Année 1638, Paris, Olivier de Varennes, 1646

Vingt-quatriesme tome du Mercure françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII jusqu'à sa mort. Es Années 1641 1642 & 1643, Paris, Olivier de Varennes, 1647.

Vingt-troisiesme tome du Mercure françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII. Es Années 1639 & 1640, Paris, Olivier de Varennes, 1646.

Vingt-uniesme tome du Mercure françois, ou Suite de l'Histoire de nostre Temps sous le Regne du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louis XIII. Es Annés 1635 1636 1637, Paris, Pierre Billaine, 1639.

Wicquefort, Abraham de, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, Maurice George Veneur, 1682.

3. BIBLIOGRAPHIE

Adams, Robyn, « A Most Secret Service : William Herle and the Circulation of Intelligence », dans Robyn Adams et Rosanna Cox (dir.), *Diplomacy and Early Modern Culture*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 63-81.

Albuquerque, Martim de, « Acerca de Fr. José Teixeira e da teoria da origem popular do poder », dans Martim de Albuquerque, *Estudos de cultura portuguesa*, vol. 2, Lisbonne, INCM, 2000, p. 269-289.

Albuquerque, Martim de, *A Consciência Nacional Portuguesa. Ensaio de História das Idéias Políticas*, Lisbonne, s.l., 1974.

Álvarez de Toledo, Cayetana, *Juan de Palafox. Obispo y virrey*, Madrid, Marcial Pons, 2011.

Amor de Deus, Martinho do, *Escola de penitencia, caminho de perfeição, estrada segura para a vida eterna. Chronica da Santa Provincia de S. Antonio da regular, e estreita observância da ordem do serafico patriarca S. Francisco, no Instituto Capucho neste reyno de Portugal*, t. I, Lisbonne, Herdeiros de Antonio Pedro Galram, 1740.

Amzalak, Moses Bensabat, *As relações diplomaticas entre Portugal e a França no reinado de D. João IV (1640-1656): documentos e notas*, Lisbonne, s.l., 1934.

Anastácio, Vanda, « Conflitos e contactos na Iberia : as relações entre Portugal e a Catalunha em 1640 nos “papéis” da Restauração », dans Tobias Brandenberger, Elisabeth Hasse, Lydia Schmuck (dir.), *A Construção do Outro: Espanha e Portugal frente a frente*, Tübingen, Capelinus Verlag, 2008, p. 59-85.

Anderson, Matthew S., *The rise of modern diplomacy, 1450-1919*, Londres/New York, Routledge, 1993.

Andrault, Jean-Pierre, *Poitiers à l'âge baroque 1594-1652. Une capitale de province et son corps de ville*, 2 vols., Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 2003.

Antas, Miguel d' , *Les faux Don Sébastien. Étude sur l'histoire de Portugal*, Paris, Auguste Durand, 1866.

Araújo, Miguel Cristóvão de, *A Restauração na Ilha Terceira (1641-1642). Cêrco e tomada do Castelo de São Filipe do Monte Brasil pelos Terceirenses*, Angra do Heroísmo, Tipografia Andrade, 1963.

Arblaster, Paul, *From Ghent to Aix. How they brought the News in the Habsburg Netherlands, 1550-1700*, Leyde/Boston, Brill, 2014.

Arbour, Roméo, *Un éditeur d'œuvres littéraires au XVII^e siècle : Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève, Droz, 1992.

Arredondo, María Soledad, *Literatura y propaganda en tiempo de Quevedo : guerras y plumas contra Francia, Cataluña y Portugal*, Madrid, Iberoamericana, 2011.

Azevedo, João Lúcio de, *A evolução do sebastianismo*, Lisbonne, Livraria Clássica, 1918.

Azevedo Alves, André, et José Manuel Moreira, *The Salamanca School*, New York, Londres, Continuum, 2010.

Aznar y Martínez, Daniel, « Gloria y desgracia de un virrey francés de Cataluña : El mariscal De La Mothe-Houdancourt (1641-1644) », *Pedralbes*, 26, 2006, p. 189-261.

Bailey, Donald A., « Anti-Richelieu propaganda and the *Devots* : A reinterpretation of Mathieu de Morgues », dans Brison D. Gooch (dir.), *Proceedings of the second meeting of the Western Society for French History, November 21-23, 1974*, Austin, Western Society for French History, 1975, p. 94-103.

Bailey, Donald A., *Les pamphlets de Mathieu de Morgues (1582-1670): bibliographie des ouvrages disponibles dans les bibliothèques parisiennes et certaines bibliothèques des États-Unis*, Bordeaux, Taffard, 1978.

Bailey, Donald A., *Les pamphlets des associés polémistes de Mathieu de Morgues. Une bibliographie des fonds des bibliothèques de Paris et des États-Unis*, Bordeaux, Taffard, 1979.

Bailly, Christian, *Théophraste Renaudot : un homme d'influence au temps de Louis XIII et de la Fronde*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1987.

Baraude, Henri, *Lopez, Agent financier et Confident de Richelieu*. Avec une Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, Paris, Éditions de la « Revue Mondiale », 1933.

Barbosa Machado, Diogo, *Bibliotheca Lusitana, Historica, Critica e Cronologica*, t. II, Lisbonne, Ignacio Rodrigues, 1747.

Barker, Sheila, « “Secret and Uncertain” : A History of the *Avvisi* at the Court of the Medici Grand Dukes », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016.

Barreto Xavier, Ângela, “*El Rei aonde póde, & não aonde quer*”. *Razões da Política no Portugal Seiscentista*, Lisbonne, Edições Colibri, 1998.

Barreto Xavier, Ângela, « Fr. Miguel da Purificação, entre Madrid y Roma. Relato del viaje a Europa de un franciscano portugués nacido en la India », *Cuadernos de Historia Moderna, Anejo XIII: La memoria del mundo: clero, erudición y cultura escrita en el mundo ibérico (siglos XVI-XVIII)*, 2014, p. 87-110.

Barreto Xavier, Ângela, « Itinerários franciscanos na Índia seiscentista, e algumas questões de história e de método », *Lusitania Sacra*, 2^e série, 18, 2006, p. 87-116.

Bayard, Françoise, *Le monde des financiers au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1988.

Bebiano, Rui, *A Pena de Marte. Escrita da Guerra em Portugal e na Europa (sécs. XVI-XVIII)*, Coimbra, Edições Minerva, 2000.

Beik, William, *Absolutism and society in Seventeenth-century France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Beller, Elmer A., *Propaganda in Germany during the Thirty years war*, Princeton, Princeton University Press, 1940.

Belo, André, « Hablar o callar : la gaceta tardobarroca », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012, p. 245-262.

Bély, Lucien, « La dimension diplomatique de l’impérialisme européen », dans Francisco Bethencourt et Luiz Felipe Alencastro (dir.), *L’Empire portugais face aux autres Empires, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Maisonneuve & Larose/Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2007, p. 15-39.

Bély, Lucien, *L’art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

Bély, Lucien, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

Bély, Lucien, *Les relations internationales en Europe, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998 (1992).

Bély, Lucien, et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Bély, Lucien, (dir.), *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011.

Bély, Lucien, « Peut-on parler d'une opinion publique internationale à l'époque moderne ? », dans Lucien Bély (dir.), *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011, p. 161-181.

Bély, Lucien, « Westphalie, Pyrénées, Utrecht : trois traités pour redessiner l'Europe », dans Òscar Jané (dir.), *Del Tractat dels Pirineus [1659] a l'Europa del segle XXI : un model en construcció ?*, Barcelona, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 13-16.

Benigno, Francesco, *Favoriti e ribelli. Stili della politica barocca*, Rome, Bulzoni, 2011.

Benigno, Francesco, *Specchi della rivoluzione. Conflitto e identità politica nell'Europa moderna*, Rome, Donzelli, 1999.

Benigno, Francesco, « Un país lejano. Comunicación, política y revuelta en la Sicilia del siglo XVII », dans Alain Hugon et Alexandra Merle (dir.), *Soulèvements, révoltes, révolutions dans l'Empire des Habsbourg d'Espagne, XVI^e-XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2016, p. 87-99.

Bercé, Yves-Marie, *Histoire des croquants. Étude des soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France*, t. I, Genève, Droz, 1974.

Bercé, Yves-Marie, *Le roi caché. Sauveurs et imposteurs. Mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1990.

Bercé, Yves-Marie, *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne*, Paris, CNRS éditions, 2013 (1980).

Bernardes Branco, Manuel, *Portugal e os Estrangeiros, Segunda parte*, vol. III, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1895.

Bertrand, Régis, « Messieurs du Parlement, la religion et la mort (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans *Le parlement de Provence, 1501-1790. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (6 et 7 avril 2001)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 55-70.

Besselaar, José van den, *O sebastianismo – história sumária*, Lisbonne, Instituto de Cultura e Língua Portuguesa, 1987.

Bethencourt, Francisco, et Diogo Ramada Curto (dir.), *A memória da nação. Colóquio do Gabinete de Estudos de Simbologia realizado na Fundação Calouste Gulbenkian, 7-9 outubro, 1987*, Lisbonne, Sá da Costa, 1991.

Billioud, Jacques, *Le livre en Provence du XVIe au XVIIIe siècle*, Marseille, Impr. Saint Victor, 1962.

Binoche, Bertrand, et Alain J. Lemaître (dir.), *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013.

Blanc-Rouquette, Marie-Thérèse, *La presse et l'information à Toulouse, des origines à 1789*, Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, 1967.

Blanquie, Christophe, *Un magistrat à l'âge baroque. Scipion Dupleix (1569-1661)*, Paris, Publisud, 2007.

Blin, Arnauld, 1648, *La Paix de Westphalie ou la naissance de l'Europe politique moderne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006.

Blum, Anna, *La diplomatie de la France en Italie du nord au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

Bluteau, Raphael, *Vocabulario portuguez, & latino*, vol. 8, Lisbonne, Pascoal da Sylva, 1721.

Bongi, Salvatore, « Le prime gazzette in Italia », dans Nicola Bernardini (dir.), *Guida della stampa periodica italiana*, Lecce, Tipografia editrice salentina dei fratelli Spacciante, 1890, p. 44-46.

Bonney, Richard, *Political change in France under Richelieu and Mazarin, 1624-1661*, Oxford, Oxford University Press, 1978.

Bonney, Richard, *The king's debts. Finance and politics in France, 1589-1661*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 163-192.

Boppe, Auguste, *Les introducteurs des ambassadeurs 1585-1900*, Paris, Félix Alcan, 1906.

Bosbach, Franz, « Informations imprimées à l'intention des plénipotentiaires au congrès de la paix de Westphalie », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Borello, Benedetta (dir.), *Pubblico e pubblici di Antico Regime*, Pise, Pacini, 2009.

Borges de Macedo, Jorge *História diplomática portuguesa : constantes e linhas de força*, Lisbonne, Revista Nação e Defesa, 1987.

Boucheron, Patrick, et Nicolas Offenstadt (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

Bougeant, Guillaume Hyacinthe, *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, sous le règne de Louis XIII et le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du comte d'Avaux, ambassadeur du roi très-chrétien dans les cours du Nord, en Allemagne et en Hollande, et plénipotentiaire au traité de Munster*, Paris, Jean Mariette, 1727.

Bourde, André, « La Provence Baroque (1596-1660) », dans Édouard Baratier (dir.), *Histoire de la Provence*, Toulouse, Édouard Privat, 1969, p. 265-304.

Boutier, Jean, Sandro Landi et Olivier Rouchon (dir.), *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Bouza, Fernando, *Comunicación, conocimiento y memoria en la España de los siglos XVI y XVII*, Salamanque, Seminario de estudios medievales y renacentistas, 1999

Bouza, Fernando, *Corre manuscrito. Una historia cultural del Siglo de Oro*, Madrid, Marcial Pons, 2001.

Bouza, Fernando, « Decir – y oír decir – en el Siglo de Oro : comunicación política de las casas de conversación a la República de las Letras », dans Manuel Díaz Peña (dir.), *La vida cotidiana en el mundo hispánico (siglos XVI-XVIII)*, Madrid, Abada Editores, 2012, p. 335-356.

Bouza, Fernando, *Hétérographies. Formes de l'écrit au Siècle d'or espagnol*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010.

Bouza, Fernando, *Imagen y propaganda. Capítulos de historia cultural del reinado de Felipe II*, Madrid, Akal, 1998.

Bouza, Fernando, « La propaganda en la Edad Moderna española : Medios, agentes y consecuencias de la comunicación política », dans María José Pérez Álvarez et Alfredo Martín García (dir.), *Campo y campesinos en la España moderna. Culturas políticas en el mundo hispano*, t. II, León, Fundación Española de Historia Moderna, 2012, p. 281-300.

Bouza, Fernando, *Papeles y opinión. Políticas de publicación en el siglo de oro*, Madrid, CSIC, 2008.

Bouza, Fernando, *Portugal no tempo dos Filipes. Política, cultura, representações (1580-1668)*, Lisbonne, Edições Cosmos, 2000.

Boxer, Charles R., *O império marítimo português. 1415-1825*, Lisbonne, Edições 70, 1992 (1969).

Boxer, Charles R., *The Dutch in Brazil, 1624-1654*, Oxford, Clarendon Press, 1957.

Boxer, Charles R., *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, Londres, Hutchinson, 1965.

Boys, Jayne E. E., *London's News Press and the Thirty Years War*, New York, Boydell Press, 2011.

Brandli, Rodolfo, *Virgilio Malvezzi politico e moralista*, Bâle, Tipografia dell'USC, 1964.

Braun, Harald E., *Juan de Mariana and Early Modern Spanish Political Thought*, Aldershot, Ashgate, 2007.

Bravo, Paloma, « La légende noire et la vision des Espagnols par Antonio Pérez à la fin du XVI^e siècle », dans Jean Dufournet, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo (dir.), *L'image de l'autre européen, XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 159-168.

Brazão, Eduardo, *A diplomacia portuguesa nos séculos XVII e XVIII, Vol. I (1640-1700)*, Lisbonne, Editorial Resistência, 1979.

Brazão, Eduardo, « A importância da diplomacia na Restauração de Portugal em 1640 », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 96, 1940, p. 341-356.

Brazão, Eduardo, *A missão a Roma do bispo de Lamego*, Coimbra, Coimbra Editora, 1947.

Brazão, Eduardo, *A Restauração. Relações diplomáticas de Portugal de 1640 a 1668*, Lisbonne, Livraria Bertrand, 1938.

Brazão, Eduardo, *História diplomática de Portugal, Vol. I. 1640-1815*, Lisbonne, Livraria Rodrigues, 1932.

Bresc-Bautier, Geneviève, « La statue de Louis XIII 1559-1639 », dans Alexandre Gady (dir.), *De la place royale à la place des Vosges*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1996, p. 100-105.

Bresson, Agnès, « Du Vair et Peiresc ou la République des Lettres au pouvoir », dans Marc Fumaroli (dir.), *Les premiers siècles de la République européenne des Lettres. Actes du Colloque international. Paris, décembre 2001*, Paris, Alain Baudry, 2005, p. 449-473.

Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française, des origines à 1900, tom. V, Le français en France et hors de France au XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1917.

Buescu, Ana Isabel, « Um mito das origens da nacionalidade: o milagre de Ourique », dans Francisco Bethencourt et Diogo Ramada Curto (éd.), *A Memória da Nação. Colóquio do Gabinete de Estudos de Simbologia realizado na Fundação Calouste Gulbenkian, 7-9 Outubro, 1987*, Lisbonne, Sá da Costa, 1991, p. 49-69.

Bulgarelli, Tullio, *Gli avvisi a stampa in Roma nel cinquecento. Bibliografia, antología*, Rome, Istituto di studi romani, 1967.

Burke, Peter, « Some seventeenth-century anatomists of revolution », *Storia della storiografia*, 22, 1992, p. 23-35.

Cabral de Mello, Evaldo, *O negócio do Brasil. Portugal, os Países Baixos e o Nordeste, 1641-1669*, Rio de Janeiro, Topbooks, 1998.

Callard, Caroline, *Le Prince et la République. Histoire, pouvoir et société dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*, Paris, PUPS, 2007.

Camenietzki, Carlos Ziller, et Rejane da Conceição Meirelles, « Frágeis damas e mulheres fortes : a representação feminina na Restauração de Portugal (1640-1668) », *Cadernos Pagu*, 30, 2008, p. 373-394.

Camenietzki, Carlos Ziller, « O astrônomo e a Restauração. Manuel Gomes Galhano Lourosa e sua intervenção na política de Portugal Restaurado », dans Luís Saraiva (dir.), *Proceedings of the International Conference History of Astronomy in Portugal : Institutions, Theories, Practices*, Porto, Sociedade Portuguesa de Astronomia, vol. 1, 2009, p. 183-202.

Camenietzki, Carlos Ziller, Daniel Magalhães Porto Saraiva et Pedro Paulo de Figueiredo Silva, « O papel da batalha: a disputa pela vitória de Montijo na publicística do século XVII », *Topoi. Revista de História*, 24, 2012, p. 10-28.

Cardim, Pedro, *Cortes e cultura política no Portugal do Antigo Regime*, Lisbonne, Cosmos, 1998.

Cardim, Pedro, « Entre Paris e Amesterdão. António Vieira, legado de D. João IV no Norte da Europa 1646–1648 », *Oceanos*, 30/31, 1997, p. 134-154.

Cardim, Pedro, « História, Política e reputação no *Discurso del duque de Alba al catolico Felipe IV sobre el consejo, que se le diò en abril pasado, para la recuperación de Portugal...* (1645) de Braz da França », dans Pedro Cardim, José María Iñurritegui et David Martín

Marcos (dir.), *Repensar a identidade. O mundo ibérico nas margens da crise da consciência europeia*, Lisbonne, CHAM, 2015, p. 91-130.

Cardim, Pedro, « “Nem tudo se pode escrever”. Correspondencia diplomática e información “política” en Portugal durante el siglo XVII », *Cuadernos de Historia Moderna. Anejos*, IV, 2005, p. 95-128.

Cardim, Pedro, Leonor Freire Costa et Mafalda Soares da Cunha (dir.), *Portugal na Monarquia hispânica. Dinâmicas de integração e conflito*, Lisbonne, CHAM, CIDEHUS, GHES, Red Columnaria, 2013.

Cardim, Pedro, *Portugal unido y separado. Felipe II, la unión de territorios y el debate sobre la condición política del Reino de Portugal*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 2014.

Cardim, Pedro, *Portugal y la Monarquía Hispánica (ca. 1650-ca. 1715)*, Madrid, Marcial Pons, 2017.

Cardim, Pedro, « “Portuguese Rebels” at Munster. The Diplomatie Self Fashioning in mid-17th Century European Politics », dans Heinz Duchhardt (dir.), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, Oldenbourg, 1998, p. 293-333.

Carvalho, José Adriano F. de, « D. Antônio, Prior do Crato, Príncipe Penitente. Os Psalmi Confessionales: do Exemplum à devoção. 1595-1995 », *Via Spiritus*, 2, 1995, p. 67-129.

Casagnos, Pierre, *Richelieu face à la mer*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989.

Castello Branco, Camillo, *Narcóticos, vol. II. Notas bibliographicas, historicas, criticas e humoristicas*, Porto, Livraria de Clavel, 1882.

Castillo, Alvaro, « Dans la monarchie espagnole du XVII^e siècle : les banquiers portugais et le circuit d’Amsterdam », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 19^e année, n^o 2, 1964, p. 311-316.

Castillo Gomez, Antonio, *Entre la pluma y la pared. Una historia social de la escritura en los Siglos de Oro*, Madrid, Akal, 2006.

Castillo Gomez, Antonio, « Entre public et privé. Stratégies de l’écrit dans l’Espagne du Siècle d’Or », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56^e année, 2001/4, p. 803-829.

Castillo Gomez, Antonio, (dir.), *Escribir y leer en el siglo de Cervantes*, Barcelone, Gedisa, 1999.

Castillo Gomez, Antonio, « Leer en la calle : coplas, avisos y panfletos áureos », *Literatura : teoría, historia, crítica*, 7, 2005, p. 15-43.

Castillo Gomez, Antonio, et James S. Amelang (dir.), *Opinión pública y espacio urbano en la Edad Moderna*, Gijón, Trea, 2010.

Chaline, Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Éditions Noesis, 2000.

Chartier, Roger, « Du rituel au for privé : les chartes de mariage lyonnaises au XVII^e siècle », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1987, p. 229-251.

Chartier, Roger, et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Tom. I, Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard/Promodis, 1989 (1982).

Chartier, Roger, et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012.

Chartier, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987.

Chartier, Roger, « Stratégies éditoriales et lectures populaires (1530-1660) », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Tom. I, Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard/Promodis, 1989 (1982), p. 698-721.

Chartier, Roger, « A historiografia alcobacense sob os Felipes », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VI, t. I, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 467-491.

Cidade, Hernani, « A historiografia alcobacense sob os Felipes », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VI, t. I, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 467-491.

Cidade, Hernani, *A Literatura Autonomista sob os Filipes*, Lisbonne, Sá da Costa, 1948.

Cleary, Richard, *The Place Royale and urban design in the Ancien Régime*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Clément-Simon, Gustave, *Curiosités de la bibliographie limousine par un bibliophile corrézien*, Limoges, Ducourtieux & Gout, 1905.

Clément-Simon, Gustave, *François de Grenaille, sieur de Chateaunières : notice biographique et bibliographique. Suivie de Noël Paschal, ou Hymne sacro-burlesque pour l'Heureux avènement de Mgr. de Tulle en son évêché : 1654*, Paris, Honoré Champion, 1895.

Collins, James B., *Fiscal limits of absolutism: direct taxation in early seventeenth-century France*, Berkeley, University of California, 1988.

Colomer, José Luis, « “Esplicar los grandes hechos de vuestra magestad” : Virgilio Malvezzi historien de Philippe IV », dans Chiara Continisio et Cesare Mozzarelli (dir.), *Repubblica e virtù. Pensiero politico e Monarchia Cattolica fra XVI e XVII secolo*, Rome, Bulzoni, 1995, p. 45-75.

Congresso do Mundo Português, Publicações, vols. VI-VII, t. I-II, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940.

Constant, Jean-Marie, *La folle liberté des baroques (1600-1661)*, Paris, Perrin, 2007.

Constant, Jean-Marie, *Les conjurateurs. Le premier libéralisme politique sous Richelieu*, Paris, Hachette, 1987.

Cottret, Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.

Coutelle, Antoine, *Poitiers au XVIIe siècle : les pratiques culturelles d'une élite urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Cruz, António, (éd.), *Papéis da Restauração*, 2 vols., Porto, Maranus, 1967-1969.

Dahl, Folke, Fanny Petitbon et Marguerite Boulet, *Les débuts de la presse française, nouveaux aperçus. Acta Bibliothecae Gotoburgensis vol. IV*, Göteborg/Paris, Wettergren & Kerber/Librairie Raymann, 1951.

Delatour, Jérôme, « Le cercle des frères Dupuy à Paris », dans Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 157-178.

Delfour, Joseph, *Les jésuites à Poitiers (1604-1762)*, Paris, Hachette et Cie, 1901.

Deloche, Maximin, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1920

Descimon, Robert, « Jacques Auguste de Thou (1553-1617) : une rupture intellectuelle, politique et sociale », *Revue de l'histoire des religions*, 226, 3/2009, p. 485-495.

Descimon, Robert, et Christian Jouhaud, *La France du premier XVII^e siècle, 1594-1661*, Paris, Bélin, 1996.

Descimon, Robert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.

Diaz Noci, Javier, « Fuentes históricas coetáneas de la liberación de Hondarribia: La construcción de un acontecimiento en la España de Olivares », *Mediatika*, 10, 2004, p. 77-107.

Diaz Noci, Javier, « La circulación de noticias en la España del Barroco », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012, p. 207-243.

Dooley, Brendan, « De bonne main : les pourvoyeurs de nouvelles à Rome au XVII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 54, n° 6, 1999, p. 1317-1344.

Dooley, Brendan, et Sabrina A. Baron (dir.) *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Londres, Routledge, 2001.

Dores Costa, Fernando, *A guerra da Restauração. 1641-1668*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2004.

Duccini, Hélène, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

Duchhardt, Heinz, (dir.), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, Oldenbourg, 1998.

Dumont, Jean, *Corps universel diplomatique du droit des gens; contenant un recueil des traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, d'échange, de protection & de garantie de toutes les conventions, transactions, pactes, concordats, & autres contrats, qui ont été faits en Europe, depuis le regne de l'empereur Charlemagne jusques à présent*, t. VI, partie I, Amsterdam/La Haye, P. Brunel, R. et J. Wetstein, G. Smith, Henri Waesberg, Z. Chatelain, P. Husson et Charles Levier, 1728.

Duprat, Annie, « Le soleil éclipsé : Louis XIV sous le burin des graveurs hollandais », dans *L'information à l'époque moderne : actes du colloque de 1999. Association des historiens modernistes des universités*, Paris, PUPS, 2001, p. 91-118.

Durantou, Henri et Pierre Rétat (dir.), *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999.

Duval-Arnould, Louis, « La communauté de prêtres de Saint-Louis-des-Français à Rome », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 93, n° 230, 2007, p. 281-305.

Éboli, Gilles, *Livres et lecteurs en Provence au XVIIIe siècle. Autour des David, imprimeurs-libraires à Aix*, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux, 2008.

Écriture et action. XVIIe-XIXe siècle, une enquête collective, Paris, Éditions EHESS, 2016.

Elliott, John H., « El Olivares de Marañón », *Arbor. Ciencia, Pensamiento y Cultura*, vol. 189, n° 759, 2013. Disponible sur <http://arbor.revistas.csic.es/index.php/arbor/article/view/1548/1570>.

Elliott, John H., et José Fernando de la Peña (éd.), *Memoriales y cartas del conde duque de Olivares*, t. II, Madrid, Alfaguara, 1981.

Elliott, John H., *Richelieu and Olivares*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 (1984).

Elliott, John H., *The Count-Duke of Olivares. The Statesman in an Age of Decline*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1986.

Elliott, John H., *The Revolt of Catalans. A Study in the Decline of Spain (1598-1640)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963.

Espejo, Carmen, « The Prince of Transylvania : Spanish News of the War against the Turks, 1595-1600 », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016, p. 512-541.

Espejo, Carmen, « Un marco de interpretación para el periodismo europeo en la primera edad moderna », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012.

Ettinghausen, Henry, *How the Press Began. The Pre-periodical Printed News in Early Modern Europe*, La Corogne, SIELAE, 2015.

Ettinghausen, Henry, « International relations : Spanish, Italian, French, English and German Printed Single Event Newsletters Prior to Renaudot's Gazette », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016, p. 261-279.

Ettinghausen, Henry, « La prensa preperiódica española y el barroco », dans Pedro M. Cátedra García et María Eugenia Díaz Tena (dir.), *Géneros editoriales y relaciones de sucesos en la Edad Moderna*, Salamanque, SIERS & SEMYR, 2013, p. 89-102.

Ettinghausen, Henry, « Los avvisi a stampa : las relaciones de sucesos italianas, en relación con las españolas », dans Gabriel Andrès (dir.), *Proto-giornalismo e letteratura. Avvisi a stampa, relaciones de sucesos*, Milan, FrancoAngeli, 2013, p. 13-23.

Fagniez, Gustave, « L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII, 1624-1626 », *Revue d'histoire diplomatique*, 14^e année, 1900, p. 352-401.

Fagniez, Gustave, « Mathieu de Morgues et le procès de Richelieu », *Revue des Deux Mondes*, vol. 162, 1900, p. 550-586.

Faria, Ana Leal de, *Arquitectos da Paz. A Diplomacia Portuguesa de 1640 a 1815*, Lisbonne, Tribuna da História, 2008.

Faria, Antonio de, *D. Antonio, prior do Crato, XVIII^o rei de Portugal (1534-1595) e seus descendentes. Bibliographia*, Livourne, Typographia Raphaël Giusti, 1910.

Faria, Antonio de, *Descendance de D. Antonio, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal*, Lausanne, Imprimeries réunies, 1917.

Faria, Antonio de, *Nos archives concernant D. Antonio I^{er}, prieur de Crato XVIII^e roi de Portugal et sa descendance*, Lausanne, Imprimeries réunies, 1917.

Fernandez-Lacôte, Hélène, *Les procès du cardinal de Richelieu. Droit, grâce et politique sous Louis le Juste*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

Ferraro, Domenico, *Tradizione e ragione in Juan de Mariana*, Milan, Franco Angeli, 1989

Ferreiro, Godofredo, *Dos Correios-Mores do reino aos Administradores Gerais dos Correios e Telégrafos : ligeiros subsídios biográficos*, 3^e éd., Lisbonne, Serviços culturais dos CTT, 1963 (1932).

Feyel, Gilles, *La "Gazette" en province à travers ses réimpressions, 1631-1752*, Amsterdam/Maarssen, APA – Holland University Press, 1982.

Feyel, Gilles *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'ancien régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

Flammermont, Jules, *Les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la révolution conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, La Haye et Vienne*, Paris, E. Leroux, 1896.

Foisil, Madeleine, *La Révolte des Nu-Pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

Fraga Iribarne, Manuel, *Don Diego Saavedra y Fajardo y la diplomacia de su época*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 1998 (1955).

Freire Costa, Leonor, et Mafalda Soares da Cunha, *D. João IV*, Lisbonne, Círculo de Leitores, 2008.

Freitas de Meneses, Avelino, *Os Açores e o domínio filipino (1580-1590)*, 2 vols., Angra do Heroísmo, Instituto histórico da Ilha Terceira, 1987.

Fumaroli, Marc, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994 (1980).

Gantelet, Martial, *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Gantet, Claire, *La paix de Westphalie (1648). Une histoire sociale (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2001.

García de Enterría, María Cruz, « ¿Lecturas populares en tiempo de Cervantes? », dans Antonio Castillo Gomez (dir.), *Escribir y leer en el siglo de Cervantes*, Barcelone, Gedisa, 1999, p. 345-362.

Gatulle, Pierre, *Gaston d'Orléans. Entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

Gay, Jean Pascal, « Le “cas Maimbourg”. La possibilité d'un gallicanisme jésuite au XVII^e siècle », *Revue historique*, t. CCCXVI/4, n^o 672, 2014, p. 783-831.

Geyl, Pieter, *Orange and Stuart, 1641-1672*, Londres, Phoenix Press, 2001 (1939).

Giesey, Ralph E., *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

Giry-DeLoison, Charles, « Westphalie 1648 : l'Angleterre en marge de l'Europe », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 401-410.

Glete, Jan, *Warfare at sea, 1500-1650. Maritime conflicts and the transformation of Europe*, Londres, Routledge, 2000.

Godinho, Vitorino Magalhães, « 1580 e a Restauração », dans Vitorino Magalhães Godinho, *Ensaio II. Sobre História de Portugal*, Lisbonne, Sá da Costa, 1978, p. 381-420.

Godinho, Vitorino Magalhães, *A estrutura da antiga sociedade portuguesa*, Lisbonne, Arcádia, 1975.

Gomes Dias, Eurico (éd.), *Gazetas da Restauração (1641-1648). Uma revisão das estratégias diplomático-militares portuguesas*, Lisbonne, Ministério dos Negócios Estrangeiros, 2006.

Gomes Dias, Eurico (éd.), *Olhares sobre o Mercurio Portuguez (1663-1667)*, 2 vols., Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2010.

Griesse, Malte (dir.), *From mutual observation to propaganda war. Premodern revolts in their transnational representations*, Bielefeld, Transcript, 2014.

Guiraud, Michèle, « Ulyssipo d'Antonio de Sousa de Macedo, une épopée du futur », dans Francine Wild (dir.), *Regards sur le passé dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles. Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II (14 au 16 décembre 1995)*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 1997, p. 303-311.

Haffemayer, Stéphane, « La mort de Charles I^{er} Stuart dans la culture politique française au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, 257, 2012/4, p. 605-625.

Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle : « La Gazette » de Renaudot, de 1647 à 1663*, Paris, Honoré Champion, 2002.

Hambye, Edward, *L'aumônerie de la flotte de Flandre au XVII^e siècle, 1623-1662*, Louvain/Paris, Nauwelaerts, 1967.

Hanotin, Guillaume, *Ambassadeur de deux couronnes : Amelot et les Bourbons, entre commerce et diplomatie*, Madrid, Casa de Velázquez, 2018.

Haran, Alexandre Y., *Le Lys et le Globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

Helmets, Helmer J., « Public Diplomacy in Early Modern Europe », *Media History*, 22, 2016, p. 401-420.

Helmets, Helmer J., *The Royalist Republic : Literature, Politics, and Religion in the Anglo-Dutch Public Sphere, 1639-1660*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2015.

Hermant, Héloïse, *Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012.

Hespanha, António Manuel, *Às vésperas do Leviathan. Instituições e poder político em Portugal*, Coimbra, Livraria Almedina, 1994 (1986).

Hespanha, António Manuel (dir.), *A Restauração e a sua época, Penélope. Fazer e desfazer a História*, 9/10, 1993.

Hespanha, António Manuel (coord.), *O Antigo Regime (1620-1807)*, dans José Mattoso (dir.), *História de Portugal*, vol. IV, Lisbonne, Editorial Estampa, 1998.

Hildesheimer, Françoise, et Dénes Harai (dir.), *Dictionnaire Richelieu*, Paris, Honoré Champion, 2015.

Hubbard Rose, Constance, « Portuguese diplomacy plays a role in the printing of some peninsular works in Rouen in the seventeenth century », *Arquivos do Centro Cultural Português*, 9, 1975, p. 523-541.

Hugon, Alain, *Au service du roi catholique. « Honorables ambassadeurs » et « divins espions »*. *Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004.

Hugon, Alain, *Rivalités européennes et hégémonie mondiale. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2002.

Infelise, Mario, « From merchants' letters to handwritten political *avvisi*. Notes on the origins of public information », dans Francisco Bethencourt et Florike Egmond (dir.), *Correspondence and cultural exchange in Europe, 1400-1700*, t. III, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 33-52.

Infelise, Mario, « Los orígenes de las gacetas. Sistemas y prácticas de la información entre los siglos XVI y XVII », *Manuscrits*, 23, 2005, p. 31-44.

Infelise, Mario, *Prima dei giornali. Alle origini della pubblica informazione*, Rome/Bari, Laterza, 2005 (2002).

Infelise, Mario, « Roman Avvisi : Information and Politics in the Seventeenth Century », dans Gianvittorio Signorotto et Maria Antonietta Visceglia (dir.), *Court and Politics in Papal Rome, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 212-228.

Israel, Jonathan I., « An Amsterdam Jewish Merchant of the Golden Age: Jeronimo Nunes da Costa (1620-1697), Agent of Portugal in the Dutch Republic », *Studia Rosenthaliana*, vol. 18, n° 1, 1984, p. 21-40.

Israel, Jonathan I., « Duarte Nunes da Costa (Jacob Curiel), of Hamburg, sephardi nobleman and communal leader (1585-1664) », *Studia Rosenthaliana*, vol. 21, n° 1, 1987, p. 14-34.

Israel, Jonathan I., *Dutch Primacy in World Trade, 1585-1740*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

Israel, Jonathan I., *European Jewry in the Age of Mercantilism, 1550-1750*, Oxford, Clarendon Press, 1985.

Israel, Jonathan I., « Lopo Ramirez (David Curiel) and the Attempt to Establish a Sephardi Community in Antwerp in 1653-1654 », *Studia Rosenthaliana*, vol. 28, n° 1, 1994, p. 99-119.

Israel, Jonathan I., « The Diplomatic Career of Jeronimo Nunes da Costa. An Episode in Dutch-Portuguese relations of the Seventeenth Century », *BMGN - Low Countries Historical Review*, 99 (2), 1983, p.167-190.

Israel, Jonathan I., *The Dutch Republic and the Hispanic World, 1606-1661*, Oxford, Clarendon Press, 1982.

Israel, Jonathan I., *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness and Fall, 1477-1806*, Oxford, Clarendon Press, 1998 (1995).

Joanaz de Melo, Maria Cristina Dias, *Coutadas Reais entre 1777 e 1824. Poder, gestão, privilégio e conflito*, Mémoire de master, Lisbonne, Universidade Nova de Lisboa, 1998.

Jouanna, Arlette, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

Jouanna, Arlette, *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, Gallimard, 2013.

Jouanna, Arlette, *Le prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014.

Jouhaud, Christian, et Alain Viala (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

Jouhaud, Christian, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1987, p. 381-438.

Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier-Flammarion, 2009 (1985).

Jouhaud, Christian, *Richelieu et l'écriture du pouvoir: autour de la journée des dupes*, Paris, Gallimard, 2015.

Jover, José Maria, *1635. Historia de una polémica y semblanza de una generación*, Madrid, FEHM/CSIC, 2003 (1949).

Jubert, Gérard (éd.), *Théophraste Renaudot (1586-1653). Père des Journalistes et Médecin des Pauvres*, Paris, CHAN/Champion, 2005.

Kagan, Richard, *Los Cronistas y la Corona*, Madrid, Marcial Pons, 2010.

Kagan, Richard, « Las “plumas teñidas” de Felipe IV : ¿ periodismo o propaganda ? », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012, p. 87-100

Kajanto, Iiro, « On lapidary style in epigraphy and literature in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Humanistica Lovaniensia*, 43, 1994, p. 137-172.

Kerviler, René, *Guillaume Bautru, comte de Serrant. L'un des quarante fondateurs de l'académie française (1588-1665)*, Paris, Librairie Menu, 1876.

Kerviler, René, *Le chancelier Séguier, second protecteur de l'Académie française. Études sur sa vie, privée, politique et littéraire, et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, Paris, Didier et C^{ie}, 1875.

Kettering, Sharon, *Judicial politics and urban revolt in seventeenth-century France. The Parlement of Aix, 1629-1659*, Princeton, Princeton University Press, 1978.

Kinser, Samuel, *The works of Jacques-Auguste de Thou*, La Haye, Martinus Nijhohh, 1966.

Klaits, Joseph, *Printed Propaganda under Louis XIV. Absolute Monarchy and Public Opinion*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

Knachel, Philip A., *England and the Fronde. The impact of the English Civil War and Revolution on France*, Ithaca, Cornell University Press, 1967.

Kyle, Chris R., et Jason Peacey (dir.), *Breaking news. Renaissance Journalism and the Birth of the Newspaper*, Washington, Folger Shakespeare Library, 2008.

Labourdette, Jean-François, *Histoire du Portugal*, Paris, Fayard, 2000.

Labourdette, Jean-François, « La diplomatie portugaise au temps de Westphalie », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 567-578.

Lacape, Henri, *La France et la Restauration de Portugal*, Paris, Maurice Lavergne, 1939.

Lamal, Nina, « Promoting the Catholic Cause on the Italian Peninsula : Printed *Avvisi* on the Dutch Revolt and the French Wars of Religion, 1562–1600 », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016, p. 716-738.

Landi, Sandro, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne : sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

Landi, Sandro, *Stampa, censura e opinione pubblica in età moderna*, Bologne, Il Mulino, 2011.

La Roncière, Charles de, *Histoire de la marine française, vol. V, « La Guerre de Trente Ans. Colbert »*, Paris, Librairie Plon, 1920.

Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Histoire du Languedoc*, Paris, Presses Universitaire de France, 2010 (1962).

Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Les paysans français d'Ancien Régime. Du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 2015.

Levin, Michael J., *Agents of Empire : Spanish Ambassadors in Sixteenth-Century Italy*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 2005.

Lim, Seung-Hwi, « Mathieu de Morgues, Bon Français ou Bon catholique ? », *Dix-septième siècle*, 213, 2001/4, p. 655-672.

L'information à l'époque moderne : actes du colloque de 1999. Association des historiens modernistes des universités, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001.

Loomie, Albert J., « The *Conducteur des Ambassadeurs* of Seventeenth Century France and Spain », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 53, 1975, p. 333-356.

López-Cordón Cortezo, Maria Victoria, « La paix occulte: Propagande, information et politique autour des négociations de Westphalie », dans Heinz Duchhardt (dir.), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, Oldenbourg, 1998, p. 253-271.

Machado, Luiz Guilherme G., « História geral dos Correios portugueses nos séculos XVI ao XVIII », mis en ligne en février 2008, Disponible sur : <http://historiapostal.blogspot.com.br>.

Madeira Santos, Maria Emília, *As relações diplomáticas entre Portugal e Veneza (1641-1649)*, Lisbonne, Instituto de Alta Cultura, 1965.

Mah, Harold, « Phantasies of the Public Sphere. Rethinking the Habermas of Historians », *The Journal of Modern History*, 72, 2000, p. 153-182.

Maillet-Rao, Caroline, « La théologie politique des dévots Mathieu de Morgues et Michel de Marillac, opposants au cardinal de Richelieu », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 32, 2009, p. 51-77.

Malcolm, Noel, *Reason of State, Propaganda, and the Thirty Years' War : An Unknown Translation by Thomas Hobbes*, Oxford, Clarendon Press, 2007.

Marañón, Gregorio, *Antonio Pérez*, Madrid, Espasa, 2006 (1947).

Marañón, Gregorio, *El conde-duque de Olivares (La pasión de mandar)*, Madrid, Espasa-Calpe, 1936.

Maravall, José Antonio, *Teoría del Estado en España en el siglo XVII*, Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1997.

Marques, Guida, « La dimension atlantique de l'opposition antonienne et l'enjeu brésilien (1580-1640) », *Anais de história de além-mar*, vol. IV, 2003.

Marques, João Francisco, *A parenética portuguesa e a Restauração (1640-1668) : a revolta e a mentalidade*, 2 vols., Porto, INIC, 1989.

Marquilhas, Rita, *A faculdade das letras : leitura e escrita em Portugal no séc. XVII*, Lisbonne, INCM, 2000.

Martinazzo, Estelle, *Toulouse au Grand Siècle : le rayonnement de de la Réforme catholique, 1590-1710*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Martínez Hernández, Santiago (dir.), *Governo, política e representações do poder no Portugal Habsburgo e nos seus territórios ultramarinos (1581-1640)*, Lisbonne, CHAM, 2011.

Martin, Henri-Jean, « Classements et conjonctures », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. I. Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989 (1982), p. 529-564.

Martins Afonso, A., « Valor e significado político das actas das côrtes de Lamego no momento da Restauração », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 473-500.

Mathis, Rémi, « Faire lire la paix. Édition et diffusion des traités diplomatiques français (XVI^e –XVIII^e siècle) », dans Olivier Poncet (dir.), *Diplomatie et diplomatique. Les traités (Moyen Âge-début du XIXe siècle)*, Paris, École des Chartes, 2015, p. 163-187.

Matthews, George T. (éd.), *News and Rumor in Renaissance Europe (the Fugger Newsletters)*, New York, Capricorn Books, 1959.

Mattingly, Garrett, *Renaissance diplomacy*, New York, Dover, 1988 (1955).

Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Méchoulan, Henry, « L'Espagne dans le miroir des textes français », dans Henry Méchoulan (dir.), *L'État Baroque. Regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1985, p. 421-446.

Méchoulan, Henry, « Manuel Fernandes Vila Real, un marrane en politique », *Nova Renascença*, 67/71, 1998, p. 305-316.

Mellet, Paul-Alexis, *Les Traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

Mellot, Jean-Dominique, Elisabeth Queval et Antoine Monaque, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

Melo de Matos, Gastão de, « As notas de Racine sobre Portugal », *Ocidente*, vol. VI, 1939, p. 381-388.

Melo de Matos, Gastão de, « As rendições das guarnições castelhanas em 1640 », *Anais da Academia portuguesa da História. Ciclo da Restauração de Portugal*, vol. 10, 1942, p. 75-115.

Merle, Alexandra, « El *De rege* de Juan de Mariana (1599) y la cuestión del tiranicidio: ¿un discurso de ruptura? », *Criticón*, 120-121, 2014, p. 89-102.

Merlin, Hélène, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Merriman, Roger B., *Six contemporaneous revolutions*, Oxford, Clarendon Press, 1938.

Meyer, Jean, « Images et vision politiques "européennes" de 1648 à 1661 », dans Lucien Bély et Isabelle Rochefort (dir.), *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 227-224.

Meyer, Jean, *La naissance de Louis XIV*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989.

Michelet, Jules, *Tableau chronologique de l'Histoire Moderne*, Paris, Louis Colas, 1825.

Miller, Peter N., *L'Europe de Peiresc. Savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2015 (2000).

Montaignon, Anatole de, *Notice sur l'ancienne statue équestre ouvrage de Dianello Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII en 1639, au milieu de la place Royale à Paris*, Paris, J. Baur, 1874.

Montbas, Hugues de, *Richelieu et l'opposition pendant la guerre de Trente ans (1635-1638). Extrait de la « Correspondance historique et archéologique »*, Paris, E. Champion, 1913.

Moureau, François, *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1993.

Moureau, François, « Enjeux de la communication manuscrite : nouvelles à la main et gazettes imprimées », dans *L'information à l'époque moderne : actes du colloque de 1999. Association des historiens modernistes des universités*, Paris, PUPS, 2001, p. 73-90.

Mousnier, Roland, « État et Commissaire. Recherches sur la Création des Intendants des Provinces » dans Richard Dietrich et Gerhard Oestreich (dir.), *Forschungen zu Staat und Verfassung. Festgabe für Fritz Hartung*, Berlin, Duncker & Humblot, 1958, p. 325-344.

Mousnier, Roland, *L'assassinat d'Henry IV. Le problème du tyrannicide et l'affermissement de la monarchie absolue*, Paris, Gallimard, 2008 (1964).

Mousnier, Roland, *L'homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, Paris, Robert Laffont, 1992.

Murteira, André, « O Estado da Índia e as companhias das Índias Orientais neerlandesa e inglesa no Índico Ocidental, 1600-1635 », dans Santiago Martínez Hernández, *Governo, política e representações do poder no Portugal Habsburgo e nos seus territórios ultramarinos*, Lisboa, CHAM, 2011, p. 177-195.

Neri, Achille, « Michele Castelli e le prime gazzette a Genova », *Rivista d'Italia*, XVI, t. II, 1913, p. 300-309.

Netzloff, Mark, « The Ambassador's Household : Sir Henry Wotton, Domesticity, and Diplomatic Writing », dans Robyn Adams et Rosanna Cox (dir.), *Diplomacy and Early Modern Culture*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 155-171.

Neveu, Bruno, « Les armes de l'érudition dans la guerre diplomatique au XVII^e siècle », dans Marc Fumaroli (dir.), *Les premiers siècles de la République européenne des Lettres. Actes du Colloque international. Paris, décembre 2001*, Paris, Alain Baudry, 2005.

Nexon, Yannick, *Le chancelier Séguier (1588-1672). Ministre, dévot et mécène au Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

Niceron, Jean Pierre, *Memoires pour servir a l'histoire des hommes illustres dans la Republique des Lettres: avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, t. XXV, Paris, Briasson, 1734.

Noronha Wagner, Mafalda de, *A Casa de Vila Real e a conspiração de 1641 contra D. João IV*, Lisbonne, Colibri, 2007.

Florensa i Soler, Núria, « La República Catalana de 1641 : un proyecto colectivo revolucionario », dans Francisco José Aranda Perez (coord.), *La declinación de la monarquía hispánica en el siglo XVII : actas de la VIIª Reunión Científica de la Fundación Española de Historia Moderna*, Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha, 2004, p. 99-114.

Olivari, Michele, *Avisos, pasquines y rumores. Los comienzos de la opinión pública en la España del siglo XVII*, Madrid, Cátedra, 2014.

Olivari, Michele, *Entre el trono y la opinión. La vida política castellana en los siglos XVI y XVII*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 2004 (2002).

Oliveira, António de, *D. Filipe III*, Lisbonne, Círculo de Leitores, 2008.

Oliveira, António de, *Movimentos sociais e poder em Portugal no século XVII*, Coimbra, Instituto de História Económica e Social da Faculdade de Letras, 2002.

Oliveira, António de, *Poder e oposição política em Portugal no período filipino (1580-1640)*, Lisbonne, Difel, 1990.

Oliveira Marques, António H. de, *História de Portugal*, vol. II, Lisbonne, Palas, 1984 (1972).

Orcibal, Jean, *Jansénius d'Ypres (1585-1638)*, Paris, Études Augustiniennes, 1989.

Osório de Castro, Zília, (dir.), *Diplomatas e diplomacia. Retratos, cerimónias e práticas*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2004.

Pagden, Anthony, *Lords of All the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c. 1500-c. 1850*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1998 (1995).

Pagès, Georges, *La Guerre de Trente Ans. 1618-1648*, Paris, Payot, 1972 (1939).

Parker, Geoffrey (dir.), *La guerre de Trente ans*, Paris, Aubier, 1987 (1984).

Parrott, David, *Richelieu's Army. War, government and society in France, 1624-1642*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (2001).

Pastine, Onorato, *La Repubblica di Genova e le gazzette. Vita politica ed attività giornalistica (sec. XVII-XVIII)*, Gênes, Fratelli Waser, 1923.

Peacey, Jason, « "My Friend the Gazetier": Diplomacy and News in Seventeenth Century Europe », dans Joad Raymond et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016, p. 420-443.

Peacey, Jason, *Politicians and Pamphleteers. Propaganda during the English Civil Wars and Interregnum*, Hants/Burlington, Ashgate, 2004.

Péligry, Christian, « La Présence hispanique dans le Midi toulousain à l'époque d'Anne d'Autriche », dans Charles Mazouer (dir.), *L'âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche 1615-1666*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1991.

Péquignot, Stéphane, « Conclusions : des confins fertiles », dans Isabella Lazzarini (dir.), *I confini della lettera. Epistolari e reti di comunicazione nell'Italia tardomedievale. Atti della giornata di studi (Isernia, 9 maggio 2008)*, *Reti Medievali Rivista*, 10, 2009, p. 373-384.

Pérez Gómez, António, *António Pérez escritor y hombre de estado. Ensayo de Bibliografía razonada*, Cieza, s.l., 1959.

Pérez Samper, Maria Àngel, *Catalunya i Portugal el 1640. Dos pobles en una cruïlla*, Barcelone, Curial, 1992.

Petitjean, Johann, *L'intelligence des choses. Une histoire de l'information entre Italie et Méditerranée (XVI^e-XVII^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 2013.

Petrucchi, Armando, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, 11^e-20^e siècles*, Paris, EHESS, 1993.

Petrucchi, Armando, *Scrivere lettere. Una Storia plurimillennaria*, Rome/Bari, Laterza, 2008.

Pettegree, Andrew, *The invention of news. How the world came to know about itself*, New Haven/Londres, Yale University Press, 2014.

Pimenta, Alfredo (éd.), *Os historiógrafos de Alcobaça*, Lisbonne, Livraria Clássica, 1943.

Pimenta Oliveira de Carvalho, Daniel, « Antonio de Sousa de Macedo e as Flores de Espanha: polémicas sobre a história ibérica durante o domínio filipino em Portugal », *Potlatch. Revista de História das Faculdades Integradas de Cataguases*, 3, 2012, p. 95-110.

Pimenta Oliveira de Carvalho, Daniel, « Facções de Marte : narrativa e discurso sobre a guerra cotidiana nas páginas do Mercurio Portuguez (1663-1666) », *Revista Navigator*, vol. 10, n° 19, 2014, p. 53-72.

Pinard, M., *Chronologie historique militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les Charges, Dignités & Grades Militaires supérieurs ; de toutes les Personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent*, t. VI, Paris, Claude Herissant, 1763.

Pintard, René, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève, Éditions Slatkine, 2000 (1943).

Poncet, Olivier, « La diplomatie des traités médiévaux et modernes: une évidence manifeste? », dans Olivier Poncet (dir.), *Diplomatie et diplomatie. Les traités (Moyen Âge-début du XIX^e siècle)*, Paris, École des Chartes, 2015.

Poncet, Olivier, *La France et le pouvoir pontifical (1595-1661). L'esprit des institutions*, Rome, École française de Rome, 2001.

Poncet, Olivier, « Un rebelle ? Achille d'Étampes de Valençay (1593-1646) et la monarchie française », dans Bernard Barbiche, Jean-Pierre Poussou, Alain Tallon (dir.), *Pouvoirs contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, PUPS, 2005, p. 605-629.

Poot, Anton, *Crucial years in Anglo-Dutch relations (1625-1642). The political and diplomatic contacts*, Hilversum, Verloren, 2013.

Présence du Portugal à Toulouse, XVI^e-XVIII^e siècles, Toulouse, Bibliothèque municipale, 1956.

Prestage, Edgar, « A embaixada de Tristão de Mendonça Furtado à Holanda em 1641 », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 67, 1920, p. 1-20, 96-112, 209-222, 300-311, 365-372, 401-408, 462-470, 490-496, 533-545.

Prestage, Edgar, « As duas embaixadas do 1^o Marquês de Nisa à França (1642 a 1646 e 1647 a 1649) », *O Instituto. Revista Científica e literária*, vol. 66, 1919, p. 225-241, 305-317, 372-384, 407-418, 449-458.

Prestage, Edgar, *As relações diplomáticas de Portugal com a França, Inglaterra e Holanda, de 1640 a 1668*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1928.

Prestage, Edgar, *Duas cartas do Dr. António de Sousa de Macedo escritas de Inglaterra a El-Rei D. João IV*, Lisbonne, Academia das Ciências de Lisboa, 1916.

Prestage, Edgar, *Frei Domingos do Rosário, diplomata e político (1595-1662)*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1926.

Prestage, Edgar, *O Dr. António de Sousa de Macedo residente de Portugal em Londres (1642-1646)*, Lisbonne, Academia das Ciências de Lisboa, 1916.

Prestage, Edgar, « O papel da diplomacia na luta entre portugueses e holandeses pela posse do Brasil (1641-1661) », *Revista de Estudos Históricos*, 3^e année, n^o 1-3, 1926, p. 1-26.

Prestage, Edgar, (éd.), *Relação da Embaixada do Padre Mestre Inácio Mascarenhas á Catalunha em 1641*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1926.

Ramada Curto, Diogo, *Cultura política no tempo dos Filipes (1580-1640)*, Lisbonne, Edições 70, 2011.

Ramada Curto, Diogo, *O discurso político em Portugal (1600-1650)*, Lisbonne, Projecto Universidade Aberta, 1988.

Ramos, Rui, Bernardo Vasconcelos e Sousa et Nuno Gonçalo Monteiro (dir.), *História de Portugal*, Lisbonne, A Esfera dos Livros, 2009.

Ramos Coelho, José, *História do infante D. Duarte irmão de el-rei D. João IV*, t. I-II, Lisbonne, Academia Real das Sciencias, 1889-1890.

Ramos Coelho, José, *Manuel Fernandes Villa-Real e o seu processo na Inquisição de Lisboa*, Lisbonne, Empreza do Ocidente, 1894.

Ramos Coelho, José, *O primeiro Marquez de Niza. Notícias*, Lisbonne, Calçada do Cabra, 1903.

Ratelband, Klaas, *Os holandeses no Brasil e na costa africana. Angola, Kongo e S. Tomé (1600-1650)*, Lisbonne, Vega, 2003 (2000).

Raymond, Joad, « El rostro europeo del periodismo inglés », dans Roger Chartier et Carmen Espejo (dir.), *La aparición del periodismo en Europa. Comunicación y propaganda en el Barroco*, Madrid, Marcial Pons, 2012, p. 177-206.

Raymond, Joad, « Les libelles internationaux à la période moderne : étude préliminaire », *Études Épistémè*, 26, 2014. Disponible sur <https://journals.openedition.org/episteme/297>.

Raymond, Joad, et Noah Moxham (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde/Boston, Brill, 2016.

Raymond, Joad, *Pamphlets and pamphleteering in Early Modern Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Raymond, Joad, *The invention of the newspaper. English newsbooks : 1641-1649*, Oxford, Clarendon Press, 2008 (1996).

Renouvin, Pierre (dir.), *Histoire des relations internationales. I. Du Moyen Âge à 1789*, Paris, Hachette, 1994 (1953).

Révah, Israel S., *Le cardinal de Richelieu et la Restauration du Portugal. Conférence prononcée à l'Institut des Hautes Etudes de l'Académie des Sciences de Lisbonne et publiée avec des documents justificatifs*, Lisbonne, Institut Français au Portugal, 1950.

Révah, Israel S., *Le premier établissement des Marranes portugais à Rouen (1603-1607)*. Extrait de l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, tome XIII (1953). Mélanges Isidore Lévy, Bruxelles, 1955, p. 539-552.

Révah, Israel S., « Les Marranes », *Revue des Études juives*, CXVIII, 1959-1960, p. 29-77.

Révah, Israel S., « Manuel Fernandes Vilareal, adversaire et victime de l'Inquisition portugaise », *Ibérica*, I et III, Rio de Janeiro, 1959, p. 35-54, 181-207.

Révah, Israel S., « Qu'est-ce que les Marranes ? », *Les Cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, 120, Paris, 1958, p. 17-31.

Révah, Israel S., « Un pamphlet contre l'Inquisition d'Antonio Enríquez Gómez : la seconde partie de la *Política Angélica* (Rouen, 1647) », *Revue des Études juives*, 121, 1962, p. 81-168

Roberts, Michael, « Queen Christina and the general crisis of the Seventeenth Century », *Past and Present*, 22 (1), 1962, p. 36-59.

Rodrigues Cavalheiro, Antonio, *1640, Richelieu e o Duque de Bragança*, Lisbonne, Liv. Clássica A. M. Teixeira, 1942.

Rodrigues Cavalheiro, Antonio, et Luis Vieira de Castro, « A Europa e o domínio filipino em Portugal. Das tentativas do Prior do Crato às manobras secretas de Richelieu », *Anais da Academia Portuguesa de História*, vol. VIII, 1944, p. 185-232.

Rodrigues Cavalheiro, Antonio, *Novos documentos sôbre duas embaixadas de D. João IV*, Lisbonne, Publicações da Revista História, 1931.

Rodrigues Cavalheiro, Antonio, « Os antecedentes da Restauração e a posição do duque de Bragança », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 11-56.

Rodrigues Cavalheiro, Antonio, « Richelieu e a Revolução de 1640 », dans Antonio Rodrigues Cavalheiro, *Temas de História*, Porto, Livraria Civilização, s.l., s.d. [1938], p. 81-98.

Roger, Jean-Marc, « Amador de La Porte et le gouvernement de La Rochelle (1630-1642) » *Recherches vendéennes*, 16, 2009, p. 27-90, 291-299.

Roger, Jean-Marc, « La Porte (Amador de -) », dans Françoise Hildesheimer et Dénes Harai (dir.), *Dictionnaire Richelieu*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 203-204.

Roma du Bocage, Carlos, et Edgar Prestage (éd.), *Primeiras embaixadas da Restauração. Relação da Embaixada a França em 1641, por João Franco Barreto*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1918.

Roma du Bocage, Carlos, *Subsídios para o estudo das relações exteriores de Portugal em seguida à Restauração(1640-1649)*, vol. I, Coimbra, Imprensa da Universidade/Academia das Ciências de Lisboa, 1916.

Rospoche, Massimo (dir.), *Beyond the Public Sphere. Opinion, Publics, Spaces in Early Modern Europe*, Bologne/Berlin, Il Mulino/Duncker & Humblot, 2012.

Rowen, Herbert H., *The Princes of Orange. The Stadholders in the Dutch Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Royé, Jocelyn, « La littérature comique et la critique du latin au XVII^e siècle », dans Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005.

Rystad, Göran, *Kriegsnachrichten und Propaganda während des Dreissigjährigen Krieges: die Schlacht bei Nördlingen in den gleichzeitigen, gedruckten Kriegsberichten*, Lund, C. W. K. Gleerup, 1960.

Sacchi, Henri, *La Guerre de Trente Ans*, t. I-III, Paris, Éditions l'Harmattan, 1991.

Salas Almela, Luis, *Medina Sidonia. El poder de la aristocracia. 1580-1670*, Madrid, Marcial Pons, 2008.

Salas Almela, Luis, *The Conspiracy of the Ninth Duke of Medina Sidonia (1641)*, Leyde/Boston, Brill, 2013.

Sanabre, Josep, *El Tractat dels Pirineus i la mutilació de Catalunya*, Barcelone, Editorial Barcino, 1960.

Sanabre, Josep, *La Acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa, 1640-1659*, Barcelone, J. Sala Badal, 1956.

Santarém, Manuel Francisco de Barros e Sousa, vicomte de, *Quadro elementar das relações politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo, desde o principio da monarchia portugueza até aos nossos dias*, t. IV, parties I-II, Paris, J. P. Aillaud, 1843-1844.

Saraiva, Daniel Magalhães Porto, « As janelas da realidade : a função política das relações de sucessos na Guerra da Restauração de Portugal (1640-1668) », dans Sònia Boadas et Jorge García López (dir.), *Las relaciones de sucesos en los cambios políticos y sociales de la Europa Moderna*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2015, p. 323-333.

Saraiva, Daniel Magalhães Porto, « L'âme des royaumes : l'opinion à l'époque moderne et la polémique autour de la bataille de Montijo (1644-1645) », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. IX, 2013, p. 173-193.

Saraiva, Daniel Magalhães Porto, *L'arche de l'opinion : Politique et jugement public au Portugal aux Temps Modernes (1580-1668)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Sorbonne, 2017.

Sardella, Pierre, *Nouvelles et spéculations à Venise au début du XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1948.

Schaub, Jean-Frédéric, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Seuil, 2003.

Schaub, Jean-Frédéric, *Le Portugal au temps du comte-duc d'Olivares (1621-1640). Le conflit de juridictions comme exercice de la politique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2001.

Schaub, Jean-Frédéric, *L'île aux mariés. Les Açores entre deux empires (1583-1642)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2014.

Schaub, Jean-Frédéric, *Portugal na monarquia hispânica (1580-1640)*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2001.

Schillinger, Jean, *Les pamphlétaires allemands et la France de Louis XIV*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 1999.

Schmidt, Peer, *Spanische Universalmonarchie oder "teutsche Libertet": das spanische Imperium in der Propaganda des Dreissigjährigen Krieges*, Stuttgart, Steiner, 2001.

Schmidt-Voges, Inken et Ana Crespo Solana (dir.), *New Worlds ? Transformations in the culture of international relations around the Peace of Utrecht*, Londres/New York, Routledge, 2017.

Schneider, Robert A., « Crown and capitoulat : municipal gouvernement in Toulouse, 1500-1789 », dans Philip Benedict (dir.), *Cities and social change in Early Modern France*, Londres/ New York, Routledge, 1992, p. 197-202.

Schröder, Thomas, « The Origins of the German Press », dans Brendan Dooley et Sabrina A. Baron (dir.) *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Londres, Routledge, 2001, p. 123-150.

Seguin, Jean-Pierre, *L'information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1964.

Vicente Serrão, José, « Moedas », dans José Vicente Serrão, Márcia Motta et Susana Münch Miranda (dir.), *e-Dicionário da Terra e do Território no Império Português*, 2013. Disponible sur : <http://edittip.net/2013/12/31/moedas>.

Shaaber, Matthias A., *Some forerunners of the newspaper in England, 1476-1622*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1929.

Silva, Innocencio Francisco, *Diccionario bibliográfico português*, t. III, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1859.

Simón Díaz, José, « Albia de Castro en la separación de Portugal », *Berceo*, IV, n° 11, 1949, p. 285-286.

Simón Díaz, José, « El historiador Albia de Castro y su linaje », *Berceo*, II, n° 5, 1947, p. 513-522.

Simón Díaz, Luis, « El problema de la “Razón de Estado” en Albia de Castro », *Berceo*, III, n° 9, 1948, p. 483-488.

Soares, Ernesto, « Perfis humorísticos da Restauração », dans *Congresso do Mundo Português, Publicações*, vol. VII, t. II, Lisbonne, Comissão executiva dos Centenários, 1940, p. 407-446.

Soares da Cunha, Mafalda, « Estratégias matrimoniais da casa de Bragança e o casamento do duque D. João II », *Hispania*, LXIV/1, n° 216, 2004, p. 39-62.

Soares da Cunha, Mafalda, *A Casa de Bragança (1580-1640). Práticas senhoriais e redes clientelares*, Lisbonne, Editorial Estampa, 2000.

Solente, Suzanne, « Les manuscrits des Dupuy à la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXXIII, 1927, p. 177-250.

Solomon, Howard M., *Public Welfare, science, and propaganda in Seventeenth century in France. The innovations of Théophraste Renaudot*, Princeton, Princeton University Press, 1972.

Sommerville, Charles John, *The News Revolution in England. Cultural dynamics of daily information*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1996.

Sousa, Antonio Caetano de, *Historia genealogica da Casa Real portugueza, desde a sua origem até o presente, com as famílias illustres, que procedem dos Reis, e dos Serenissimos Duques de Bragança*, t. VII, Lisbonne, Regia Officina Sylviana, 1740.

Sousa, Antonio Caetano de, *Memorias historicas, e genealogicas, dos grandes de Portugal*, Lisbonne, Regia Officina Sylviana, 1755.

Sousa Ribeiro, Ilídio de, *Fr. Francisco de Santo Agostinho de Macedo. Um filósofo escotista e um paladino da Restauração*, Coimbra, Acta Universitatis Conimbrigensis, 1952.

Sousa Viterbo, Francisco Marques de, « Dois escritores espanhoes do seculo XVII », *Boletim da Segunda Classe da Academia das Sciencias de Lisboa*, vol. IV, 1911, p. 171-187.

Sparrow, John, *Visible words. A study of inscriptions in and as books and works of art*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

Stradling, R. A., *The Armada of Flanders. Spanish Maritime Policy and European War, 1568-1668*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

Tapié, Victor L., *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de trente ans (1616-1621)*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1934.

Thuau, Étienne, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Albin Michel, 2000 (1966).

Torgal, Luis Reis, « A Restauração. Breves reflexões sobre sua historiografia », *Revista de História das Idéias*, 1, 1977, p. 23-40.

Torgal, Luis Reis, *Ideologia política e teoria do Estado na Restauração*, 2 vols., Coimbra, Biblioteca Geral da Universidade, 1981.

Tourneur, Victor, « Les origines de Jean Varin, tailleur général des monnaies de France », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 84^e année, 5, 1932.

Tricoire, Damien, « La Fronde, un soulèvement areligieux au XVII^e siècle ? De l'opposition « dévote » sous Richelieu aux mazarinades de 1649 », *Dix-septième siècle*, 257, 2012/4, p. 705-717.

Turchetti, Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013 (2001).

Uginet, François-Charles, « L'idée de "natio gallicana" et la fin de la présence savoisiennne dans l'église nationale de Saint Louis à Rome », dans *Les fondations nationales dans la Rome pontificale. Actes du colloque de Rome (16-19 mai 1978)*, Rome, École Française de Rome, 1981, p. 83-99.

Ungerer, Gustav, « Bibliographical notes on the works of Antonio Perez », *Cuadernos de Historia Jerónimo Zurita*, 16-18, 1963-65, p. 247-260.

Uomini, Steve, *Cultures historiques dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Valladares, Rafael, *La rebelión de Portugal, 1640~1680. Guerra, conflicto y poderes en la monarquía hispánica*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1998.

Vassal-Reig, Charles, *La guerre en Roussillon sous Louis XIII (1635-1639)*, Paris, Occitania, 1934.

Vassal-Reig, Charles, *Richelieu et la Catalogne*, Paris, Occitania, 1935.

Vassor, Michel le, *Histoire du regne de Louis XIII, Roi de France et Navarre*, t. IX, Amsterdam, Pierre Brunel, 1708.

Vaz, João Pedro, *Campanhas do prior do Crato – 1580-1589 – Entre reis e corsários pelo trono de Portugal*, Lisbonne, Tribuna da História, 2005.

Velarde, Julián, *Juan Caramuel, vida y obra*, Oviedo, Pentalfa, 1989.

Veríssimo Serrão, Joaquim, *História breve da historiografia portuguesa*, Lisbonne, Editorial Verbo, 1962.

Veríssimo Serrão, Joaquim, *História de Portugal, vol. IV, Governo dos reis espanhóis (1580-1640)*, Lisbonne, Editorial Verbo, 1979.

Veríssimo Serrão, Joaquim, *Les portugais à l'Université de Toulouse (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fundação Calouste Gulbenkian, 1970.

Veríssimo Serrão, Joaquim, *O reinado de D. António Prior do Crato. Volume I (1580-1582)*, Coimbra, s.l., 1956.

Vermeir, René « Les limites de la monarchie composée. Pierre Roose, factotum du comte-duc d'Olivares aux Pays-Bas espagnols », *Dix-septième siècle*, 240, 2008/3, p. 495-518.

Viala, Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.

Vidal, Jean-Marie, *Les Oratoriens à Saint-Louis des Français. Établissement du pouvoir de l'ambassadeur de France sur l'église nationale, 1617-1629*, Rome/Paris Établissements français/Auguste Picard, 1928.

Vissac, J.-A, *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, Paris, Auguste Durand, 1862.

Vivo, Filippo de, *Information and Communication in Venice. Rethinking Early Modern Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

Vivo, Filippo de, *Patrizi, informatori, barbieri. Politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, Milan, Feltrinelli, 2012.

Vuilleumier Laurens, Florence et Pierre Laurens, *L'Âge de l'inscription. La rhétorique du monument en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

Vuilleumier, Florence, « La rhétorique du monument. L'inscription latine dans l'architecture en Europe au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 156, 1987/3, p. 291-312.

Waddington, Albert, *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650*, t. I, Paris, G. Masson, 1895.

Waquet, Françoise, *Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

Weinshenker, Anne Betty, *A God or a Bench: sculpture as a problematic art during the Ancien Régime*, Berne/Berlin/Francfort, Peter Lang, 2008.

Wellman, Kathleen, *Making Science Social. The Conferences of Théophraste Renaudot, 1633-1642*, Norman, University of Oklahoma Press, 2003.

Wernham, Robert B., *The Making of Elizabethan Foreign Policy, 1558-1603*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1980.

White, Lorraine, « Dom Jorge Mascarenhas, Marquês de Montalvão (1579?-1652) and Changing Traditions of Service in Portugal and the Portuguese Empire », *Portuguese studies review*, 12 (2), 2004-2005, p. 63-83.

Wilke, Carsten L., « Manuel Fernandes Vila Real at the Portuguese Embassy in Paris, 1644-1649 : New Documents and Insights », *Journal of Levantine Studies*, 6, 2016, p. 153-176.

Wilson, Peter H., *Europe's tragedy : a new history of the Thirty Years War*, Londres, Allen Lane, 2009.

Wilson, Bronwen et Paul Yachin (dir.), *Making Publics in Early Modern Europe : People, Things, Forms of Knowledge*, New York, Routledge, 2011.

Zeller, Gaston, « Les rois de la France candidats à l'Empire : essai sur l'idéologie impériale en France », *Revue historique*, 173, 1934, p. 273-311, 497-534.

Zuber, Roger, *Les émerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVII^e siècle français*, Paris, Klincksieck, 1997.